www.e-rara.ch

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les moeurs, les usages, &c. des chinois

Nyon.

A Paris, MDCCLXXVI-MDCCXCI] 1776-1791

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 7092

Persistent Link: http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-28735

Tome troisième.

www.e-rara.ch
Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Visual Library



LEGAT
DR. MAX DOERNER
ORSELINA

Dbe47
Rar 7092:3

MÉMOIRES

CONCERNANT

L'HISTOIRE, LES SCIENCES, LES ARTS,

LES MŒURS, LES USAGES, &c.

DES CHINOIS,

PAR LES MISSIONNAIRES DE PÉ-KIN.

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez NYON l'aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

TOME TROISIEME.

MÉMOIRES

CONCERNANT

L'HISTOIRE, LES SCIENCES, LES ARTS,

LES MŒURS, LES USAGES, &c.

DES CHINOIS,

PAR LES MISSIONNAIRES DE PÉ-KIN.

AVANT-PROPOS.

CE troiſieme volume des Mémoires concernant les Chinois, contient cinquante-deux Portraits de Perſonnages célebres chez les Chinois. Ces Portraits ſeront ſuivis de pluſieurs autres, qui ſeront placés dans les volumes ſuivans, pour varier les matieres. Dans le manuſcrit venu de Pé-kin, ils ſont tous accompagnés de la figure deſſinée & colorée d'après les originaux; mais comme il y en a un grand nombre qui ne préſentent aucune différence ſenſible, on s'eſt contenté d'en faire graver ſeulement quelques-uns des plus intéreſſans. Comme ces Portraits ſont dans le coſtume Chinois, quoiqu'ils n'aient rien de gracieux, ni de recherché, quant à la maniere dont ils ſont peints, les Chinois cependant leur donnent la préférence ſur tout ce qu'ils peuvent avoir d'ailleurs de recommandable. Cet aliment dont leur amour-propre ſe nourrit, ne ſauroit être dans d'autres climats qu'un mets aſſez inſipide, ſi on ne tâche par quelque aſſaiſonnement d'en relever le goût, ou d'en corriger la fadeur. C'eſt ce que l'Auteur a tâché de faire. Il a cherché dans l'hiſtoire générale, fouillé dans les hiſtoires particulieres; il a eu recours aux anecdotes, pour trouver de quoi faire connoître

ſuffiſamment des etrangers qui ont rempli du bruit de leurs noms la partie de la terre qu'ils ont habitée. On verra par cette eſquiſſe que les hommes, quant au moral, ſe reſſemblent dans tous les pays, & qu'ils ont eté à-peu-près les mêmes dans tous les temps; beaucoup de vices, peu de vertus; quelques brillantes qualités, des défauts ſans nombre: voilà ce qui s'eſt toujours vu, & ce qui probablement ſe verra toujours ſur le globe que nous habitons.

On trouvera à la ſuite de ces Portraits la Relation de la conquête des *Miao-tſée*, achevée en 1775, avec des détails qui feront connoître à quel point en eſt, encore aujourd'hui, la nation Chinoiſe, par rapport au caractere, aux mœurs, aux principes, &c. On y verra auſſi une idée de ſa puiſſance, de ſon cérémonial dans les grandes occaſions, de la maniere dont ce vaſte Empire ſe gouverne, &c.

Le volume eſt terminé par des Notices ſur les Serres Chinoiſes, ſur quelques Plantes & Arbriſſeaux, ſur des pratiques particulieres en fait de culture, dont les curieux en ce genre peuvent tirer quelque parti. On y a ajouté l'annonce de la cérémonie du Labourage par l'Empereur.

Le quatrieme Volume s'imprime, & a pour objet la *Piété Filiale* des Chinois.

MÉMOIRES

CONCERNANT

LES CHINOIS.

PORTRAITS

DES CHINOIS CÉLEBRES.

AVERTISSEMENT.

L'AUTEUR Chinois, qui s'eſt donné la peine de copier les Portraits de quelques-uns des Perſonnages célebres de ſa Nation, a mis à la tête de ſes peintures les paroles ſuivantes: « Au commencement de la onzieme lune de la vingt-qua- » trieme année de *Kang-hi* (c'eſt-à-dire ſur la fin de l'an 1685), » moi *Po-kié*, ſurnommé *Tchang-ſieou*, ayant achevé de » copier les Portraits de plus de cent Perſonnages célebres » dont on conſerve les originaux, *dans le temple où on apprécie* » *ſans partialité le mérite de ceux qui ont pratiqué la vertu* » (*Hing-té-ſée*, *Tao-ki-houng-koung*): j'ai cru devoir dire

» quelque choſe de chacun, pour qu'on pût au moins s'en » former une légere idée ou s'en rappeller le ſouvenir.

» Grand Être qui êtes le principe des trois principes actifs » *San-tſai* (c'eſt-à-dire le Ciel, la Terre & l'Homme), ayez » pour agréable un ouvrage que je n'ai entrepris que pour la » ſatisfaction & l'inſtruction de la poſtérité ».

L'Auteur ne donne exactement que ce qu'il a promis. Deux ou trois mots ſont ſouvent tout ce qu'il dit d'eſſentiel ſur les Perſonnages qu'il repréſente. Cela peut ſuffire pour des Chinois qui peuvent ſe procurer des connoiſſances plus exactes, en conſultant leur hiſtoire & les autres livres qui entrent dans le détail de tout ce qui concerne leurs hommes célebres.

Mais ce que peuvent faire des Chinois qui ſont dans leur patrie, pour ſe mettre au fait de ce qui concerne d'autres Chinois, ne ſauroit être pratiqué par des Européens qui font leur ſéjour dans la Cour de Pé-kin, où tous les ſecours leur manquent. C'eſt ce qui m'a engagé à ajouter quelques traits aux crayons un peu trop ſuccincts de *Po-kié-tchang-ſieou.*

En raſſemblant quelques-uns des principaux traits qui caractériſent ceux des Chinois qui, depuis l'établiſſement de leur monarchie, ſe ſont rendus célebres dans le gouvernement, les lettres & les armes, je tracerai inſenſiblement le caractere de la nation elle-même dans ſes différens âges. Les Portraits des Perſonnages particuliers deviendront des Portraits généraux. Les traditions populaires, les contes puériles qu'on y rencontrera quelquefois, y figureront & tourneront en preuve comme le reſte. Ce morceau manquoit, je penſe, à la littérature françoiſe, & je ſuis bien aiſe de l'en enrichir. Du reſte, je ne prétends donner ici qu'une légere eſquiſſe; d'autres, après moi, pourront achever ce tableau. Parmi les grands hommes qu'on verra paroître ſucceſſivement ſur la ſcene, il en eſt dont le mérite ne peut être apprécié que par ceux du pays; parce que

ce n'eſt que dans le pays qu'on en connoît le genre, & qu'on y fait cas de ceux qui l'ont poſſédé dans un certain dégré. Le lecteur doit donc ſe tranſporter en eſprit à la Chine pour y voir ce qui ſe pratique, & le voir, s'il ſe peut, en véritable Chinois. Ce ne ſera que de cette maniere qu'il pourra porter un jugement equitable, & ſans préjugé national.

Il s'en trouve auſſi que les Abrégés de l'hiſtoire Chinoiſe, imprimés en Europe, ont déja, ce ſemble, ſuffiſamment fait connoître. J'ai cru néanmoins pouvoir y revenir, & les préſenter à ma façon, parce que les coups de pinceau que j'ajouterai à leurs Portraits, leur donneront la reſſemblance, & les feront rentrer dans le coſtume dont on les avoit fait ſortir.

Il en eſt quelques-uns, enfin, dont je ne dirai guere ici que les noms; parce que la poſtérité leur ayant déféré une place dans la ſalle de Confucius, je me réſerve de les faire connoître, à leur tour, à la ſuite de l'hiſtoire de ce Philoſophe, lorſque je parlerai des Sages qui, en différens temps, ont illuſtré ſon ecole.

Pour ce qui eſt de l'arrangement que j'ai donné à ces Portraits, je m'en ſuis tenu à l'ordre chronologique, comme etant le plus naturel. On pourra, ſi l'on veut, leur en ſubſtituer un autre, & placer les Empereurs avec les Empereurs, les Miniſtres d'Etat & les Magiſtrats avec ceux qui ont couru la même carriere, les Lettrés avec les Lettrés, & les Guerriers avec les Guerriers. J'avoue que j'ai cherché ma commodité en m'attachant à l'ordre que j'ai choiſi; on peut chercher la ſienne, en le dérangeant pour en ſuivre un autre (1).

(1) On a ſuivi dans l'impreſſion l'ordre & les envois de l'Auteur.

I.

TAI-HAO-FOU HI-CHÉ, Fond. de la Mon. (1).

TAI-HAO, dont le nom propre etoit *Fou-hi*, & le ſurnom *Soung*, tenoit ſa Cour à *Ouan-kieou:* c'eſt aujourd'hui *Tchen-tcheou* dans le *Ho-nan*. Il régna 115 ans. Le *bois* fut ſon emblême. On ne parle point de ſon pere; on dit ſeulement que ſa mere s'appelloit *Hoa-ſiu*. Quelques-uns le font ſucceſſeur de ce *Soui-jen*, auquel on attribue l'invention du feu. Ils diſent qu'il avoit la tête d'un homme & le corps d'un ſerpent: ce qui cependant ne doit pas ſe prendre à la lettre, puiſqu'en même temps qu'ils lui donnent un corps de ſerpent dans leurs ecrits, ils le peignent avec un corps d'homme.

Fou-hi fut inventeur des filets pour la pêche; il apprit aux hommes l'art de cuire les viandes & la maniere de les apprêter. C'eſt pour cela qu'on lui a donné le nom de *Pao-hi-ché*. Sa vertu etoit ſemblable à celle du ciel & de la terre; & c'eſt pour la conſtater aux yeux des hommes, que le ciel fit paroître ſous ſon régne un phénix (*foung-hoang*) & un dragon (*loung*). Il parut auſſi un cheval ailé, qui etoit marqué ſur ſon corps de certaines figures dont l'arrangement fournit à *Fou-hi* l'occaſion de tracer les huit *Koa*. *La vertu de ces* Koa *eſt ſpirituelle & toute céleſte; il n'eſt rien qu'elle ne renferme*, dit l'Hiſtorien. *Voyez le Tome II, pag. 11 & ſuiv.*

(1) Il y a des Lettrés en Chine qui ne remontent pas au-delà de Yao, & qui renvoient dans les temps fabuleux ou incertains, tout ce qui regarde Fou-hi, Chen-noung, Hoang-ti, &c. *Voyez le Tome I, pag. 111 & 149* juſqu'à 244.

Quelques



TAI-HAO-FOU-HI-CHÉ, Fondat.r de la Monarchie.

Quelques nœuds formés sur une corde etoient la seule maniere d'ecrire avant *Fou-hi*. Sous ce Prince, on inventa des caracteres, auxquels on donna des noms particuliers, afin que tout le monde pût les apprendre, les retenir, & s'en servir dans l'occasion. Il n'oublia rien pour en fortifier l'usage, & tout l'art de l'ecriture fut renfermé dans six préceptes.

Avant lui, il n'y avoit point de mariage déterminé; il etablit une maniere de contracter cette union, & des cérémonies pour en constater la réalité. Il assigna à chacun des epoux, des devoirs particuliers à remplir; & par ce moyen il etablit des regles de bienséance, & des mœurs. Il inventa aussi la Musique, & le premier usage qu'il en fit, fut de chanter le triomphe qu'il avoit remporté sur l'ignorance & la barbarie. L'invention de la Musique fut suivie de celle de deux instrumens à cordes, dont l'un s'appelle *Kin* & l'autre *Ché*.

Les hommes etant rassemblés, & faisant un corps de nation, il leur falloit des chefs pour les astreindre au bon ordre, & le leur faire observer. *Fou-hi* etablit des Magistrats, auxquels il donna le nom de *dragons*.

Enfin, après avoir travaillé pendant l'espace de 115 ans, à adoucir les mœurs de ces hommes barbares qui s'etoient soumis à sa domination, après avoir tâché de les mettre en etat de se procurer les commodités de la vie, il mourut.

On ne sauroit assigner le tems précis auquel il a vécu. Ce qu'on sait certainement, c'est qu'il a eté à la Chine, qu'il y a donné des loix, & qu'il y est mort. On montre encore son tombeau, pour lequel les Chinois ont une espece de vénération.

II.

YEN-TI, CHEN NOUNG-CHÉ, Empereur.

Ce Prince eſt appellé indifféremment du nom de *Chen-noung*, de *Yen-ti*, & de *Kiang ;* il tenoit ſa Cour à *Ku-fou-hien*, dans le *Chan-tong*. Sa mere s'appelloit *Jen-ſée*, ou *Ngan-teng*. On lui donne *le feu* pour ſymbole, parce qu'il etoit expéditif & exact à traiter les affaires.

Il inventa les inſtrumens du labourage, & apprit aux hommes les différentes manieres de cultiver la terre. Il connut les plantes venimeuſes & celles qui ſont ſalutaires ; il inventa la médecine. Les médecins & les laboureurs le reconnoiſſent pour leur premier maître, & tous les hommes pour leur bienfaiteur.

Il etablit des marchés pour l'echange des denrées, & fit des réglemens pour y etablir de juſtes proportions & obvier aux fourberies.

On lui attribue quelques livres ſur l'agriculture, & on le fait auteur d'un ouvrage ſur la médecine, qui eſt encore aujourd'hui entre les mains de tout le monde. Il renferme en ſubſtance tout ce qu'on peut dire de mieux ſur l'art de connoître les maladies & d'appliquer des remedes pour les guérir. Si cet ouvrage n'eſt pas de lui, il eſt certainement de quelque auteur qui vivoit dans les premiers ſiecles de la monarchie.

Le ſentiment le plus commun des hiſtoriens Chinois, eſt que *Chen noung* fut le ſucceſſeur de *Fou hi*, & qu'il régna pendant 145 ans. On ne peut fixer le tems auquel il a vécu. Il n'y a ſur cela que des conjectures, dont ce n'eſt pas ici le lieu de faire uſage.

En reconnoiſſance des bienfaits dont les hommes ſont redevables à *Chen noung*, la poſtérité lui a elevé des temples, dans leſquels elle fait chaque année des ſacrifices en ſon honneur.

III.

HOANG-TI, YEOU-HIOUNG-CHÉ, Emp. Lég.

Outre les noms de *Hoang-ti*, & de *Yeou-hioung-ché*, ce Prince porte encore ceux de *Koung-ſun*, & de *Hiuen-yuen*; ſa mere s'appelloit *Fou pao*.

Dès qu'il fut en poſſeſſion de l'Empire, après la mort de *Tché-yeou*, qu'il défit dans les plaines de *Tcho-lou*, il mit tous ſes ſoins à le bien gouverner. La guerre ne l'occupoit plus ; il etoit tems qu'il mît la main à la grande légiſlation qu'il avoit méditée. Il fit choix de ſix perſonnes habiles, dont il crut que les lumieres pouvoient l'eclairer pour l'exécution de ſa grande entrepriſe ; les noms de ces perſonnes ſont *Foung-heou*, *Li-mou*, *Tay-chang*, *Ki tchang*, *Sien ta*, & *Ta houng*. Outre ces ſix miniſtres, il créa des mandarins, auxquels il donna le nom de nuages, & prit *la terre* pour ſymbole de ſon regne.

Il ordonna à *Ta-nao* de compoſer le cycle de 60, qui réſulte de l'union des dix *Kan* ou troncs, avec les douze *Tché* ou branches. Par ſes ordres *Young-tcheng* travailla ſur l'aſtronomie, & fit une ſphere univerſelle. *Ling-lun* travailla ſur la muſique, en régla les cinq tons & fit pluſieurs inſtrumens, auxquels peu-à-peu on en ajouta quelques autres. Il régla enſuite les principales cérémonies, & détermina la forme du bonnet & des habits. Il conſtruiſit un palais & donna des regles d'architecture. Avec le ſecours de *Ki-pé*, il compoſa un livre qui traite de tout ce qu'il y a de plus eſſentiel à ſavoir. Ce livre ſubſiſte encore, à ce qu'on prétend ; il porte le titre de *Hoang-ty-ſou-ouen*.

L'impératrice *Si-ling-ché*, ſon epouſe, eleva des vers à ſoie, & enſeigna la maniere de cultiver les mûriers. Enfin les ſciences

& les arts furent preſque tous trouvés ſous le regne de *Hoang-ti*. Le *Foung-hoang* & le *Ki-lin* parurent.

Hoang-ti ſentant que ſa fin approchoit, ſe tranſporta à *King chan*, fit fondre au pied de la montagne trois de ces vaſes que l'on appelle *ting*. Il mourut le quinzieme jour de la huitieme lune, dans la centieme année de ſon regne, & dans la cent vingt-unieme de ſon âge, la deux mille cinq cens quatre-vingt-dix-huitieme avant J. C. Son corps fut dépoſé à *Kiao chan*.

IV.

TSANG-KIÉ, Miniſtre.

On croit communément que *Tſang-kié* vivoit du tems de *Chen noung*, dont il fut, dit-on, un des miniſtres. D'autres le font vivre du tems de *Hoang-ti*. Tout le monde s'accorde à dire qu'il eſt le premier inventeur des caracteres. *Ayant vu*, dit l'Hiſtorien, *les veſtiges des pieds des oiſeaux imprimés ſur la terre ou le ſable, il imagina que des figures ſemblables à celles qu'il voyoit pourroient former une eſpece d'ecriture, & en inventa les caracteres.* Hoai-nan-tſée *dit que lorſque* Tſang-kié *compoſoit ſes caracteres, le ciel fit tomber une pluie abondante de grains, & que les Eſprits verſerent des larmes. Depuis l'invention des caracteres, ajoute-t-il, la ſimplicité a diſparu de ce monde; les fourberies & la duplicité ont pris ſa place; on a abandonné les devoirs eſſentiels, & l'on ne s'eſt attaché le plus ſouvent qu'à des travaux dangereux ou futiles; on a négligé de cultiver la terre, & l'on a mis tous ſes ſoins à ſe perfectionner dans l'art de bien former des lettres, de les ſculpter ou de les graver. Le ciel, prévoyant la faim à venir, fit tomber ſur la terre une abondante pluie de grains : les Eſprits, prévoyant tout ce que des hommes peu*

crédules, mais eloquens, ecriroient contre eux & contre leur culte, dans la ſuite des ſiecles, en pleurerent de douleur.

V.

CHAO-HAO, KIN-TIEN-CHÉ, Empereur.

Il etoit fils de *Hoang-ti*, & fut ſon ſucceſſeur à l'Empire. Son premier nom etoit *Tché*, & ſon ſurnom *Ki*. Il tint ſa cour à *Ku-ſou-hien*, & régna quatre-vingt-quatre ans, depuis l'an avant J. C. 2597, juſqu'à l'an 2514 incluſivement.

Il marcha d'abord ſur les traces du grand *Tai-hao* ſon pere. Il prit *les métaux* pour le ſymbole de ſon regne. Il ajouta aux premieres inventions de ſon pere; & tout ce qui eſt néceſſaire pour l'uſage ordinaire de la vie, fut ou trouvé ou perfectionné de ſon tems. Il compoſa la muſique ſurnommée *ta-yuen-yo*. La fin de ſon regne ne répondit pas à de ſi beaux commencemens. *Chao-hao* ſe pervertit par les flatteries & les perfides leçons d'un nommé *Kieou-ly*, homme adonné à la magie. Les peuples, à l'exemple du Souverain, furent bientôt corrompus. Ils ne craignirent plus d'offenſer le ciel; ils redouterent ſeulement la colere des mauvais eſprits, auxquels ſeuls ils offroient des ſacrifices. Il n'étoit preſque aucune famille, qui n'eût ſes pratiques particulieres pour ſe mettre ſous la protection de quelqu'un de ces êtres inviſibles, qu'ils croyoient pouvoir les favoriſer ou leur nuire.

De ſi grands changemens dans les mœurs & dans la religion en attirerent dans la nature. Les maladies inonderent le monde; la vie de l'homme fut conſidérablement abrégée, & la paix diſparut. Tous ces malheurs arriverent par la faute d'un ſeul homme, parce que cet homme etoit à la tête de tous les autres.

VI.

TCHOAN-HIU, KAO-YANG-CHÉ, Empereur.

Il etoit petit-fils de *Hoang-ti*, par *Tchang-y*. Sa mere s'appelloit *Tcho-chan-ché*, & autrement *Tchang-pou*.

Dès l'âge de dix ans, *Tchoan-hiu* entra dans le miniſtere, ſous *Chao-hao*, dont dix ans après il fut le ſucceſſeur; car il monta ſur le trône n'étant âgé que de vingt ans; ce fut l'an avant J. C. 2513, onze ans après la naiſſance d'Abraham; il tint ſa Cour à *Ti-kieou*, qui eſt aujourd'hui *Pou yang*, dans le *Chan-tong*, & régna ſoixante-dix-huit ans; il prit *l'eau* pour le ſymbole de ſon regne.

Il etoit ſavant & vertueux. Parmi les perſonnages illuſtres qui ſe diſtinguerent de ſon tems, on fait mention d'un *Tchen-tchoung* qui eut le département des provinces du midi, & le ſoin de ce qui concernoit l'aſtronomie. L'hiſtoire fait mention encore d'un nommé *Tchong-li*, à qui le département des provinces du nord fut donné avec la charge d'Inſpecteur général de toutes les affaires de l'Empire.

Tout alloit à bien ſous un auſſi grand Prince & ſous de tels miniſtres. L'Empereur fit mettre à mort l'infame *Kieou-ly*, auteur de tout le mal qui s'etoit fait ſous le regne précédent. Il abolit le culte ſuperſtitieux des Eſprits, & ramena les hommes à leurs devoirs. Il ordonna que le tribunal d'Aſtronomie qu'il avoit lui-même erigé, feroit déſormais, chaque année, un calendrier. Il détermina quelle ſeroit la lune qu'on compteroit la premiere de l'année, le jour que commenceroit la premiere lune; c'eſt-à-dire, qu'il réforma l'ancien calendrier. Il fit calculer auſſi le moment des conjonctions pour les cinq Planetes, pour ſervir aux Aſtronomes comme d'époque fixe pour les calculs à venir; ce qui lui a fait donner le nom de

Pere de l'Aſtronomie. Il compoſa la Muſique *Tcheng-yun*, pour être employée dans les ſacrifices qu'il offroit au ciel. Enfin, après avoir fait tous ſes efforts pour rendre les hommes bons & vertueux, il mourut dans la quatre-vingt-dix-ſeptieme année de ſon âge. C'etoit la quatorzieme de la vocation d'Abraham, l'an avant J. Ch. 2436.

VII.

TI-KOU, KAO-SIN-CHÉ, Empereur.

Le nom propre de ce Prince etoit *Tſun*, & ſon ſurnom *Ki.* Il etoit fils de *Kiao-ki*, & petit-fils de *Chao-hao.* A l'âge de quinze ans il fut employé dans le Gouvernement par *Tchoan-hiu*, qui lui donna en appanage le pays de *Sin*, d'où il prit le nom de *Yeou-ſin-ché.* Devenu Empereur, il tint ſa Cour à *Po*, ou *Po-tcheou*, qu'on appelle aujourd'hui *Yen-che-hien* dans le *Ho-nan*, & prit *le bois* pour le ſymbole de ſon regne. Il avoit l'eſprit vif & pénétrant. Attentif ſur lui-même, il ne laiſſoit echapper ni parole ni geſte qui ne fuſſent dans toute la décence de ſon etat. Libéral, bienfaiſant, il ne cherchoit en tout que l'avantage de ſon peuple, dont il etoit autant le pere que le Souverain.

Il eut quatre femmes, qui toutes ſont recommandables. La premiere s'appelloit *Kiang-yuen ;* après quelque temps de ſtérilité, elle pria l'Empereur ſon epoux de vouloir bien offrir avec elle un ſacrifice au ciel, pour obtenir un fils. Le ſacrifice eut lieu. *Kiang-yuen* conçut & mit enſuite au monde un fils qui fut nommé *Ki ;* c'eſt de lui que ſortirent les *Tcheou*, ou les Empereurs de la troiſieme dynaſtie.

La ſeconde s'appelloit *Kin-tou.* Elle etoit fille de *Tchen-foung-ché*, & fut mere du ſage *Yao*, ſous qui arriva le déluge.

La troiſieme avoit pour nom *Kien-ti*. Elle étoit fille de *Yeou-ngo-ché*, & fut mere de *Sié*, dont les Empereurs de la ſeconde dynaſtie tirent leur origine. Ce *Sié* eſt connu auſſi ſous le nom de *Ki*.

La quatrieme fut mere de *Tché* ou *Tſi*. Elle s'appelloit *Tchang-y*, & etoit fille de *Tſeou-tſi-ché*.

Ti-kou fit compoſer la Muſique *Kieou-chao*. Enfin, après ſoixante-neuf ans de regne, il mourut âgé de cent cinq ans ; l'an avant J. C. 2367, trois ans avant la naiſſance d'Eſaü & de Jacob. Son corps fut dépoſé dans le pays de *Hio*. Il eut pour ſucceſſeur immédiat ſon fils *Tché ;* mais ce Prince n'ayant aucun talent pour le gouvernement, les Grands & le Peuple le détrônerent, pour lui ſubſtituer le grand *Yao*, ſon frere.

VIII.

TI-YAO, TAO-TANG-CHÉ, Empereur.

Yao (4) etoit fils de *Ti-kou* & de *Kin-tou*, qui n'etoit que la deuxieme des epouſes de ce Prince. Il n'avoit que treize ans quand *Tché*, ſon frere, monta ſur le trône. Il eut d'abord pour appanage le pays de *Tao* & enſuite celui de *Tang*. C'eſt pour cette raiſon qu'à ſon nom de *Yao*, on a ajouté le titre de *Tao-tang-ché*. Il portoit dans ſa jeuneſſe le nom de *Y-ki*. Son frere Tché ayant eté jugé incapable de gouverner, il fut mis à ſa place par les Grands & le Peuple. En montant ſur le trône, il choiſit *Ping-yang* pour être le lieu de ſa Cour, & prit *le feu* pour ſymbole de ſon regne. Il ordonna aux Aſtronomes, *Hi* & *Ho*, de faire un Calendrier qui indiquât au peuple les différens temps de l'année, qui marquât les lunes

(4) C'eſt le premier Empereur dont il ſoit parlé dans le Chou-king.

qu'il

qu'il falloit intercaler, & qui déterminât exactement le commencement de chacune des quatre saisons de l'année, afin que tout fût dans l'ordre.

Yao, dit l'histoire, aimoit les hommes autant que le Ciel lui-même peut les aimer; eclairé comme les Esprits, il avoit une vertu semblable à celle du soleil, qui eclaire & echauffe en même temps; & les peuples avoient autant de confiance en ses bienfaits qu'en ceux qu'ils recevoient des nues. Il ne se piquoit pas d'avoir de beaux palais, des meubles précieux pour ses appartemens, des mets exquis pour sa table, ni des equipages brillans & lestes pour se transporter d'un lieu à un autre. Rien de plus simple que sa demeure, rien de plus frugal que sa table, rien de moins recherché que son habillement. Ayant à gouverner les hommes, il ne s'occupa que des moyens de pouvoir les rendre heureux. Il leur donna l'exemple d'une vie laborieuse & simple; il ne se nourrissoit lui-même que de mets les plus communs & les plus grossiers, qu'on ne lui servoit que dans une vaisselle de terre; il ne s'habilloit que de toile, & ne changeoit de chaussure ou d'habits que lorsque les premiers etoient hors d'etat de servir; il n'employoit, au lieu de fourrure, pour se garantir du froid pendant l'hiver, qu'une peau de cerf, & ne se déchargeoit sur personne de ce qu'il pouvoit faire lui-même; enfin, il portoit seul tout le fardeau de l'Empire, tant qu'il fut en etat de se passer de secours. Ce fut sous le regne d'un Prince si sage & si humain, que les hommes eprouverent un des plus grands fléaux dont ils aient conservé la mémoire; je parle de ce déluge dont les eaux couvrirent presque toute la Chine, & y firent des ravages qui furent si difficiles à réparer. *Voyez le tome I.* pag. 157.

Yao avoit epousé la fille de *San-y-ché*. Il en eut un fils, qui est connu sous le nom *Tan-tchou*. Mais comme il ne le jugea pas digne de lui succéder, il demanda que parmi ses

ſujets, on lui trouvât quelqu'un qui pût gouverner l'Empire après lui. On lui nomma *Chun*, qu'il fit d'abord ſon collegue, & auquel il donna ſes deux filles en mariage. L'année de l'aſſociation de *Chun* eſt la ſoixante-treizieme du regne de *Yao*, & la 2285^me^ avant l'ere chrétienne. Enfin, après avoir régné encore vingt-huit ans, *Yao* mourut à la cent-ſeizieme année de ſon âge, l'an avant J. C. 2258. Il avoit compoſé la Muſique *Ta-tchang*, pour être employée pendant les ſacrifices, & pour chanter les mérites des grands hommes. Il avoit fait encore quantité d'etabliſſemens utiles, dont on peut voir le détail dans le *Chou-king* & dans l'hiſtoire. C'eſt un des hommes de la Chine qu'on propoſe pour modele, & dont le nom ne périra probablement jamais dans un pays où il eſt en ſi grande vénération.

IX.

TI-CHUN, YEOU-YU-CHÉ, Empereur.

Ce Prince avoit pour nom propre *Yao* (par un caractere différent de celui qui déſigne l'Empereur *Yao*). Il etoit deſcendant de *Hoang-ti*, à la huitieme génération. On vient de voir que Yao etant parvenu à la ſoixante-treizieme année de ſon regne, prit *Chun* pour ſon collegue & l'aſſocia à l'Empire. *Yao* etant mort, les Grands & le Peuple, d'une commune voix, elurent *Chun* pour leur légitime Empereur, & lui donnerent *le bois* pour le ſymbole de ſon regne.

Chun etablit ſa Cour à *Pou-pan*. Il chargea *Joui-ki* & *Yu-hen* du ſoin de tout ce qui concernoit l'Aſtronomie. Il nomma *Yu*, *Heou-ki*, *Ki*, *Kao-tao*, *Tſoui*, *Y*, *Pai-y*, *Koui* & *Loung*, pour être les neuf principaux Officiers qui devoient l'aider dans l'adminiſtration de la juſtice pour toutes les affaires de l'Empire. Mais *Heou-ki* fut celui de tous

qu'il affectionna le plus. Dès ſes premieres années *Chun* s'etoit adonné à l'agriculture. Toute ſa vie il reſpecta cette profeſſion, & compoſa un livre ſur les différentes manieres de cultiver la terre. Il travailla auſſi à perfectionner les Sciences & les Arts ; mais il s'appliqua ſur-tout à faire fleurir la vertu.

Pour faciliter à ſes ſujets un accès libre auprès de ſa perſonne, & afin qu'ils puſſent l'avertir immédiatement des fautes qu'ils avoient remarquées dans ſa conduite, il fit placer à la porte de ſon palais un tambour & un *King*. On frappoit ſur l'un de ces inſtrumens, & l'on etoit admis ſur le champ. Outre cela, il avoit fait mettre ſur ſon char, d'autres diſent ſur une des portes de ſon palais, une planchette ſur laquelle il etoit libre à chacun d'aller ecrire les défauts dont on vouloit qu'il ſe corrigeât.

Il ſe portoit de lui-même, & ſans attendre les repréſentations de ſes Mandarins, à tout ce qu'il croyoit être à l'avantage de ſes ſujets. Il reſpecta les ſages & les vieillards. Il aſſigna, pour ceux d'entre eux qui n'avoient pas de quoi ſe procurer les commodités de la vie, une demeure particuliere où ils etoient décemment entretenus.

On prétend qu'il faiſoit enterrer l'or, pour témoigner le mépris qu'il avoit pour ce métal, & que ſon averſion pour le luxe lui fit condamner l'uſage des perles & des pierres précieuſes. La flatterie n'eut jamais d'accès auprès de lui ; mais il ecoutoit volontiers les ſages & ſuivoit leurs conſeils.

Il eſt inventeur du *Kin* à cinq cordes, & auteur de la chanſon qui commence ainſi : *Le vent du midi amene la chaleur & diſſipe la triſteſſe ; qu'il en ſoit de même de* Chun ; *qu'il faſſe la joie & la conſolation de ſon peuple*, *&c.* Il compoſa la Muſique *Kieou-chao-yo*, qui eſt une Muſique douce & faite pour inſpirer la concorde & la paix. Il aimoit ſon peuple, dit l'Hiſtorien, comme un tendre pere aime ſes enfans ; & ce fut par

un effet de cette tendreſſe qu'il choiſit *Yu*, préférablement à *Chang-kiun*, ſon propre fils, pour lui ſuccéder dans le gouvernement de l'Empire. Enfin, allant viſiter les montagnes du midi, ſur leſquelles il devoit offrir des ſacrifices au ciel, comme il avoit coutume de le faire à certains temps déterminés, il tomba malade, & mourut dans un lieu nommé *Tſang-ou*, à l'âge de cent dix ans, dans la ſoixante-unieme année de ſon regne. Ce fut l'an avant J. C. 2208, huit ans après la mort de Jacob.

X.

KAO-TAO, Miniſtre.

Tchoan-hiu, *Kao-yang-ché*, troiſieme Empereur après *Hoang-ti*, avoit, ſous ſon regne, huit perſonnages illuſtres qu'on appelloit communément les *Pa-kai*, c'eſt-à-dire, les huit *Kai*. *Kao-tao*, autrement dit *Ting-kien*, eſt le ſixieme de ces illuſtres. L'Empereur *Chun*, ſous le regne duquel il vivoit encore, après avoir ſervi ſous *Tchoan-hiu* & *Yao*, avec beaucoup de diſtinction, le mit à la tête de la juſtice. Il etablit cinq ſortes de ſupplices pour punir les coupables, ſuivant la griéveté de leurs crimes; mais il n'eut guere occaſion d'en faire uſage. Le peuple, auquel il avoit appris les cinq devoirs capitaux de l'homme, les pratiquoit ſi bien, que les châtimens devinrent hors d'uſage. Tout le monde ſe portoit de lui-même au bien, & gardoit en toute choſe le juſte milieu.

X I.

HEOU-TSI, Miniſtre.

Il avoit pour nom-propre *Ki*, & pour ſurnom *Ki* ou *Tſi*, il etoit fils de *Kiang-yuen*, la principale des epouſes de *Ti-kou*.

Dès qu'il fut né, sa mere le fit porter dans un lieu désert; mais les bêtes féroces, ni les oiseaux de proie, ne lui ayant fait aucun mal, *Kiang-yuen* comprit que ce fils, dont elle ne vouloit pas, etoit un enfant que le ciel protégeoit, elle le reprit & l'éleva avec soin. Elle lui donna alors le nom de *Ki*, qui signifie *enfant abandonné*. Devenu grand, *Ki* s'occupa des travaux de la terre. Il engagea la plupart de ses amis & de ceux de sa connoissance à suivre son exemple. Il leur apprit les meilleures manieres de la faire valoir; & la fertilité qu'ils lui donnerent en lui confiant les cinq sortes de grains, les rendit célebres dans tout l'Empire. *Yao* donna à *Ki* le titre de *Sée-noung*, ou d'Inspecteur général de tous les travaux qui ont rapport à la culture de la terre.

Le Fondateur de la troisieme dynastie, dite la dynastie des *Tcheou*, fait remonter son origine jusqu'à lui, & lui donna, en montant sur le trône impérial, le titre de *Heou;* c'est pourquoi il est connu sous le nom de *Heou-tsi*.

XII.

TA-YU, Empereur.

Son nom propre etoit *Sée*. Il etoit descendant de *Hoang-Ti*, & fils de *Pe-kouen*. Avant qu'il prît les rênes du gouvernement, il eut la douleur de voir mettre à mort celui dont il tenoit la vie, pour s'être négligé dans l'importante commission qu'il eut sous le regne de *Yao* de réparer les dommages causés par le débordement des eaux. Il fut chargé de la même commission, & s'en acquitta plus heureusement que son pere. Pendant treize années entieres, il n'épargna ni soins, ni travaux, ni fatigues, pour venir à bout de son entreprise; & pendant qu'il etoit ainsi occupé, il n'entra pas une seule

fois dans sa maison, quoiqu'il eût passé jusqu'à trois fois devant sa porte.

Il avoit des barques pour les voyages qu'il faisoit par eau, & des chariots pour ceux qu'il faisoit par terre, placés les unes & les autres de distance en distance pour servir au besoin. Il avoit fait faire aussi des especes de traîneaux, dont le fond etoit plat & uni, & que des hommes poussoient par derriere, tandis que d'autres tiroient par devant. Il s'en servoit dans les lieux humides & marécageux. Lorsqu'il etoit obligé de traverser les montagnes, il y grimpoit, au moyen d'une chaussure armée de pointes de fer.

Il fit aussi des canaux pour communiquer d'un endroit à un autre dans les neuf pays qui furent habitables après le déluge; & ces canaux formerent ensuite des rivieres. Il fit aussi des chemins pour communiquer aux neuf principales montagnes.

Après qu'il fut monté sur le trône, il se donna tout entier aux pénibles soins du gouvernement: voulant savoir tout ce qui se passoit dans l'Empire, il fit faire quatre sortes d'instrumens pour être placées à la porte de son palais. Dès que le son de quelqu'un de ces instrumens venoit frapper son oreille, il faisoit entrer celui qui vouloit avoir audience, ou se rendoit lui-même à la porte pour l'entendre.

Il tenoit sa cour à *Ngan-y*, & convoqua une assemblée générale à *Touchan*, où il reçut les hommages & les présens de tous les tributaires de l'Empire. Il fondit neuf vases appellés *Ting*, sur lesquels furent gravées les neuf Provinces qui partageoient alors l'Empire. Il défendit l'usage du vin, parce que, disoit-il, cette liqueur etoit capable de porter aux plus grands excès ceux qui en abusoient.

Il ecoutoit avec beaucoup d'attention, & même avec une sorte de respect, ceux qui lui donnoient des avis. Il composa

la musique *Ta-hia*. Enfin après un regne de vingt-sept ans, il mourut dans la centieme année de son âge regretté de tous ses sujets. Un de ses fils, nommé *Ki*, lui succéda l'an avant Jesus-Christ 2197. Quand Ninias, fils de Ninus & de Sémiramis, monta sur le trône d'Assyrie, l'Empire Chinois, qui jusqu'alors avoit eté électif, devint héréditaire. *Yu* fut le Fondateur de cette premiere dynastie, dite des *Hia*.

XIII.

TCHENG-TANG, Empereur.

Tcheng-tang, Fondateur de la seconde dynastie, dite la dynastie des *Chang*, ou des *Yn*, etoit descendant à la treizieme génération d'un des Ministres de *Chun*, appellé *Sié*. Pour récompenser le mérite & les services de *Sié*, l'Empereur *Chun* erigea en Principauté le pays de *Chang* dans le *Ho-nan*, & lui en donna l'investiture. Les descendans de *Sié* gouvernerent successivement ce petit Etat jusqu'à *Tcheng-tang*, que la voix unanime, tant des grands que du peuple, plaça à la tête de tout l'Empire.

Outre le nom de *Tcheng-tang*, ce Prince porte encore ceux de *Tien-y*, de *Ly* & de *Tang-ouang*. Il s'appelloit *See* avant que d'être Empereur. A peine fut-il monté sur le trône, qu'un de ses premiers soins fut de faire revivre les anciennes loix, & de rappeller les hommes à la vertu. On rapporte de lui qu'étant un jour à se promener, il apperçut un oiseleur. Il va droit à lui, examine le filet qui etoit grand & à quatre faces. Il coupe trois de ces faces, en laissant seulement la quatrieme, & se tournant du côté de la campagne, comme s'il eût dû être entendu par les oiseaux, il leur adressa ces paroles : *Vous pouvez maintenant voler dans les airs, courir à droite & à gauche, suivant votre bon plaisir ; mais si vous*

vous ecartez, & que vous deveniez nuisibles, il reste encore assez de filet pour vous prendre.

Ces paroles de *Tcheng-tang* adressées en apparence aux oiseaux, mais que ses nouveaux sujets pouvoient s'appliquer & s'appliquerent en effet, furent bientôt répandues de tous côtés. Un Prince des environs, à qui on les rapporta, s'ecria: *Il n'en faut pas douter*, Tang *est un vrai sage, il mérite de gouverner l'Empire & l'Univers.* Ce Prince ne fut pas, parmi les etrangers, le seul qui admira les vertus de *Tcheng-tang*, les quarante Royaumes qu'on connoissoit alors, avoient pour lui la plus profonde vénération.

Sous le regne de *Tcheng-tang*, c'est-à-dire entre l'an avant Jesus-Christ 1766 & 1754, l'Empire fut affligé d'une sécheresse qui dura sept années de suite. Le Tribunal des Rits déclara qu'il falloit faire des prieres, & offrir des sacrifices pour appaiser le Ciel. *Je prierai, j'offrirai des sacrifices*, dit *Theng-tang, pour appaiser le Ciel en faveur de mon peuple, je serai en même temps sacrificateur & victime. Je suis le seul coupable, je dois être le seul immolé.* Il coupa ses cheveux & ses ongles, il couvrit son corps de plumes blanches, & de poils de quadrupedes; montant ensuite sur son char qui étoit simple & sans peintures, & auquel il avoit fait atteler des chevaux blancs, il se fit conduire dans un lieu nommé *Sang-lin.* Arrivé au pied de la montagne, il descend de son char, se prosterne la face contre terre, & se relevant ensuite, il s'accuse devant le Ciel, & en présence des hommes,

1°. D'avoir eu de la négligence à instruire ses sujets.

2°. De ne les avoir pas fait rentrer dans le devoir lorsqu'ils s'en etoient ecartés.

3°. D'avoir fait des palais trop superbes, & d'autres dépenses superflues en bâtimens.

4°. D'avoir eu trop de femmes, & d'avoir eu trop de tendresse pour elles.

5°.

5°. D'avoir pouſſé trop loin la délicateſſe pour les mets de ſa table.

6°. Enfin d'avoir trop ecouté les flatteries de ſes favoris & de quelques grands de ſa cour.

A peine eut-il fini l'humble confeſſion de ſes fautes, que le ciel, de ſerein qu'il etoit auparavant, ſe couvrit tout-à-coup, & fit tomber ſur la terre une pluie des plus abondantes, dont elle fut ſuffiſamment abreuvée pour reprendre ſa premiere fertilité.

Tcheng-tang fit exploiter une mine de cuivre au pied de la montagne *Tchouang-chan*. De ce cuivre il fit faire des pieces de monnoie, qui furent diſtribuées au peuple.

Il compoſa la muſique *Ta-hou*, & mourut regretté de tous ſes ſujets. Son petit-fils *Tay-kia* lui ſuccéda l'an avant Jeſus-Chriſt 1753. Trois ans après que le Peuple de Dieu eut eté réduit en ſervitude pour la ſeconde fois.

XIV.

Y-YN, Miniſtre.

Son nom-propre etoit *Tſi*. Il deſcendoit de *Li-mou*, qui fut miniſtre ſous *Hoang-ti*, & naquit à *Koung-ſan-tcheng*. Quand il fut grand, il ſe tranſporta près des bords de la riviere *Y-choui*, dont il voulut porter lui-même le nom en ſe faiſant appeller *Y*. On lui donna pour ſurnom *Tcheng*, qui ſignifie *qui a de la droiture, qui eſt vrai & ſincere*, &c. Il labouroit la terre dans les campagnes de *Yeou-hing*, lorſque *Tcheng-tang* lui envoya des préſens & une eſpece d'ambaſſade en forme, pour le prier de venir l'aider à gouverner ſon peuple, & à mettre le bon ordre dans ſes Etats. *Y-yn* ſe rendit aux ſollicitations de *Tcheng-tang*, & eut la meilleure part au

gouvernement. *Tcheng-tang*, alors Prince de Chang, déploroit en ſecret le triſte ſort des ſujets de l'Empire ſous le regne d'un Prince tel que le barbare *Kié-koui*. Il exhorta *Y-yn* à travailler de toutes ſes forces, pour faire rentrer l'Empereur dans le chemin que ſes ancêtres lui avoient tracé. Il lui donna pour cela la qualité de ſon Envoyé, & le fit partir pour la Cour impériale ; mais *Kié-koui* etoit trop endurci dans le crime, pour reſpecter encore la vertu & pour faire cas de ceux qui la pratiquoient. Il renvoya *Y-yn* qui, de retour chez *Tcheng-tang*, y continua ſon premier emploi.

Dans ce tems-là le Prince de *Tchou*, nommé *Ko-pê*, négligeoit entiérement ſes devoirs, & en particulier les ſacrifices. *Tcheng-tang* & *Y-yn* ſe mirent à la tête de quelques troupes, combattirent le Prince de *Tchou*, & remporterent ſur lui une pleine victoire.

Peu de tems après cette premiere expédition, les ſujets de l'Empire ne pouvant plus ſupporter le joug que le cruel *Kié-koui* ne ceſſoit d'aggraver ſur eux, le ſecouerent enfin, & appellerent le ſage *Tcheng-tang* pour les gouverner. Il fallut combattre encore, & *Kié-koui* fut entiérement défait. Devenu Empereur, *Tcheng-tang* voulut que *Y-yn* fût ſon premier Miniſtre.

XV.

FOU-YUÉ, Miniſtre.

Ou-ting, ſecond Empereur de la ſeconde dynaſtie, eut un ſonge dans lequel il vit un Sage, que le Ciel lui deſtinoit pour être ſon Miniſtre, afin que, par ſon moyen, il pût faire revivre le bon gouvernement de *Yao*, de *Chun* & de

Tcheng-tang. A ſon réveil, l'Empereur fit peindre le Sage qu'il avoit vu, en donnant les principaux traits qui pouvoient ſervir à le faire reconnoître. On chercha dans tout l'Empire un homme qui reſſemblât à ce portrait. On le trouva travaillant actuellement à la corvée pour les réparations de la digue de *Fou-yen*. On le conduiſit à la Cour, & l'Empereur s'écria en le voyant : *C'eſt lui que j'ai vu en ſonge ; c'eſt lui-même.* Le Sage ne fut pas déconcerté par l'appareil du trône, il parut être à ſa place ; & par ſes réponſes à toutes les demandes qu'on lui fit ſur les objets les plus importans de la politique, il donna des preuves d'une ſageſſe conſommée, qui firent conclure à *Ou-ting* que c'étoit véritablement là le Sage que le Ciel lui deſtinoit. Il le nomma dès-lors ſon premier Miniſtre ; & en le priant de ne pas refuſer cet emploi, il lui promit que de ſon côté il ſeroit toujours docile à ſes avis, & n'entreprendroit jamais rien ſans l'avoir conſulté.

Fou-yué ſe chargea du peſant fardeau du miniſtere, mit tous ſes ſoins à procurer la gloire de l'Empire, & à faire le bonheur des peuples, de ſorte qu'en très-peu de temps on crut être gouverné par les Sages de la haute antiquité.

Il s'appelloit d'abord du ſimple nom de *Yué ;* il prit, étant Miniſtre, le ſurnom de *Fou*, qui ſignifie, *Aſſiſtant du Prince, celui qui fait les fonctions de maître envers les enfans du Souverain.*

XVI.

TCHEOU, OUEN-OUANG, Roi de Si-pé.

Le nom propre de *Ouen-ouang* etoit *Tchang-pé*, & ſon ſurnom *Ki*. Il deſcendoit de *Hoang-ti* par *Heou-ki*. Son pere *Ki-li* & ſa mere *Tay-jin* employerent tous leurs ſoins pour

l'élever dans la vertu ; ils y réuſſirent au-delà même de leur eſpérance ; *Ouen-ouang* a eté ſans contredit un des plus ſages Princes qu'ait eu la Chine.

Il gouverna le petit Etat, qui etoit héréditaire dans ſa famille, avec une entiere ſatisfaction non-ſeulement de ſes propres ſujets, mais encore de ceux des Etats voiſins. Quarante Royaumes ſe ſoumirent à lui, & les Princes qui les gouvernoient reçurent avec plaiſir les loix qu'il voulut bien leur donner. Les ſujets même de l'Empire indignés contre *Tcheou*, le dernier des Empereurs de la ſeconde dynaſtie, ſe réfugioient chez lui, dans l'intention d'en faire leur Empereur, après avoir détrôné celui qui rempliſſoit alors ſi mal le trône. *Allons*, diſoient-ils, *chercher la ſageſſe, la juſtice & les vertus chez* Ouen-ouang.

Ouen-ouang fut accuſé auprès de l'Empereur d'avoir oſé faire les cérémonies funebres ſur le tombeau d'un ſage Miniſtre que ce Prince barbare avoit fait mettre à mort. On ſe ſaiſit de ſa perſonne, & on l'enferma dans une etroite priſon à *Yeou-ly*. Ce fut pendant ſa détention qu'il fit des commentaires ſur les *Koa-fou-hi*. Ces commentaires ont eté conſervés, & ont mérité l'eſtime de Confucius & l'admiration de la poſtérité.

Délivré de ſa priſon, il appaiſa les différends qui s'etoient elevés entre les Rois de *Yu* & de *Na*. Le tyran *Tcheou* avoit fait conſtruire une colonne de cuivre creuſe en-dedans ; il la faiſoit remplir de charbons ardens, & ſe faiſoit un plaiſir barbare de la faire embraſſer de force à ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire. *Ouen-ouang* offrit à l'Empereur ſa terre de *Si-to*, pour obtenir qu'il ne fît plus uſage de la colonne, & qu'il la détruisît. Ce qui lui fut accordé. *Tcheou* le gratifia outre cela d'un arc & d'une hache ; ce qui, dans ce tems-là, ſignifioit qu'il lui accordoit le droit de faire la

paix ou la guerre, indépendamment de l'autorité de l'Empereur.

Ouen-ouang se retira dans son Royaume, où il passa le reste de ses jours dans la pratique de toutes les vertus. Enfin après un regne de cinquante ans, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septieme année de son âge. C'est le pere du fameux *Ou-ouang*, Fondateur de la troisieme dynastie des Empereurs Chinois, dite la dynastie des *Tcheou*.

Ouen-ouang etoit contemporain de Samuel, Prophete, Juge & Gouverneur du Peuple de Dieu.

XVII.

TAY-KOUNG, Ministre.

Le nom de sa famille etoit *Kiang*, & son nom propre *Chang*. On l'appelloit aussi *Tsi-ya*.

Un jour qu'il s'amusoit à pêcher, près de la source du *Tsi*, il trouva un fragment de pierre de *Yu*, sur lequel etoient gravés ces mots : Tcheou *recevra l'ordre du Ciel*, & Lu *sera son Ministre. Recevoir l'ordre du Ciel*, en style Chinois, c'est devenir Empereur. *Lu* est un des noms de *Tay-koung*. Quelque temps après, *Ouen-ouang* voulut faire une partie de chasse, il consulta les sorts en supputant par les *Koua*. Les sorts lui firent entendre *qu'il ne rencontreroit ni dragon, ni léopard, ni tigre, ni ours ; mais qu'il trouveroit un Sage capable d'être le Ministre d'un grand Prince.* Sur cette indication, *Ouen-ouang* se met en chemin. Non loin de la riviere *Koui-choui*, il apperçut un homme dont l'air vénérable le frappa. *C'est-là peut-être*, dit-il en lui-même, *le Sage que le Ciel me destine.* Il s'arrête, salue l'inconnu, & apprend qu'il se nomme *Tsi-ya : Maître*, lui dit le Prince, *quand on s'amuse*

à pêcher, qu'eſt-ce qui fait le plus de plaiſir? Seigneur, lui répondit *Tſi-ya*, *le Sage eſt content de tout, parce qu'il a toujours ce qu'il ſouhaite; mais l'homme ordinaire n'eſt guere ſatisfait que lorſqu'il obtient ce pourquoi il travaille. Ouen-ouang* fit encore pluſieurs queſtions auxquelles *Tſi-ya* répondit avec la même ſageſſe. *C'eſt vous que je cherchois*, dit-il au Sage en finiſſant, *oui c'eſt vous; il ne faut pas que je vous laiſſe echapper: montez dans mon char & venez, venez dans ma Cour occuper la premiere place après moi. Moi-même je vous attendois*, répondit *Tſi-ya, pourquoi refuſerois-je de vous ſuivre?* Il monte à l'inſtant dans le char, & ſuit le Prince dans ſon palais. *Ouen-ouang* le reconnut publiquement pour ſon Maître, le déclara ſon premier Miniſtre, & lui donna en propre la terre de *Lu*. C'eſt de-là qu'eſt venu le nom de *Lu-chang* qu'on lui donne quelquefois. Il l'eleva encore à la dignité de *Koung*, & voulut qu'on l'appellât *Tay-koung*, comme qui diroit, *le premier Comte*, *le grand Comte*, *le Comte par excellence*, &c. C'eſt par les ſecours de ce grand homme que les *Tcheou* firent fleurir leur Royaume; c'eſt parce qu'ils furent eclairés de ſes lumieres qu'ils etablirent de ſi belles loix, & qu'ils parvinrent enfin à gouverner l'Empire.

Tay-koung eſt Auteur d'un Ouvrage ſur l'Art Militaire, intitulé *Lou-tao*, c'eſt-à-dire les ſix points de réunion de la ſcience de la guerre, pour le bon gouvernement d'un Etat. C'eſt-là le ſens qu'on donne au caractere *Tao*.

Si ce livre n'eſt pas véritablement de *Tay-koung*, il eſt probablement de quelque Lettré du tems des *Tcheou*, qui a ramaſſé les préceptes de ce grand homme tels qu'on les débitoit alors. On ne peut douter que le *Lou-tao* ne ſoit un amas de fragmens très-anciens. Il eſt encore aujourd'hui entre les mains le tout le monde, & jouit de l'eſtime univerſelle. *Tay-koung* vivoit du temps de Samuel.

XVIII.

TCHEOU, OU-OUANG, Empereur.

Ou-ouang, Fondateur de la dynaſtie des *Tcheou*, qui eſt la troiſieme de celles qui a occupé le trône Chinois, deſcendoit à la ſeizieme génération du fameux *Heou-ki* ou *Heou-tſi* (car il ſe dit des deux façons). Sa mere *Kiang-yuen*, la principale des épouſes de *Ty-kou*, le fit expoſer d'abord après ſa naiſſance. Il etoit le ſecond des fils de *Ouen-ouang*, ſon nom propre etoit *Ki-fa*. Il ſuccéda à ſon pere, & fut pendant treize ans Roi ou Prince de *Si-pé*. Les Grands de l'Empire qui venoient ſe réfugier chez lui, pour y trouver un aſyle contre les fureurs de *Tcheou-ſin*, lui perſuaderent de prendre les armes pour détruire un monſtre qui déshonoroit l'humanité. *Ou-ouang* aſſigna *Men-tſing* pour le rendez-vous général des troupes qu'il devoit commander. Il s'y trouva juſqu'à huit cens Princes. L'Empereur *Tcheou-ſin* ayant appris ce qui ſe tramoit contre lui, leva une armée de ſept cens mille hommes qu'il envoya contre *Ou-ouang ;* mais cette formidable armée, au lieu de combattre, rendit les armes. Le tyran ſe voyant abandonné, ſe réfugia dans la capitale, s'enferma dans ſon palais, & y fit mettre le feu. Lès Grands proclamerent *Ou-ouang* Empereur, & le reconnurent pour leur légitime Souverain avec les cérémonies accoutumées.

Après la mort de *Tcheou-ſin*, le nouvel Empereur alla d'abord à *Po-tcheou* dans le pays de *Tang*. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*. A peine y fut-il arrivé que de ſon char même dont il n'etoit pas encore deſcendu, il aſſigna à un des deſcendans de *Hoang-ty* le pays de *Kié*, dans le *Ho-nan*, à titre de ſouveraineté ; il donna à un des deſcendans de *Yao* le pays de *Tchou*, dans le *Hou-koang ;* & à

un des descendans de *Chun* le pays de *Tchen*, qui faisoit alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*. Il descendit ensuite de son char, & assigna la Principauté de *Ki* pour servir d'appanage aux descendans du grand *Yu*, & la Principauté de *Soung* pour les descendans du sage *Tcheng-tang*. Il se transporta ensuite dans le lieu où etoit le tombeau de l'illustre *Pi-kan*, à qui le barbare *Tcheou-sin* avoit fait arracher le cœur pour le punir des avis salutaires qu'en sage Ministre il n'avoit pas craint de lui donner. Là il fit les cérémonies funebres en présence de toute sa Cour. Il délivra *Ki-tsée*, autre sage Ministre de *Tcheou-sin*, de la prison où il etoit renfermé. Il lui donna une des premieres dignités de l'Empire en l'exhortant à en remplir les devoirs, comme avoient fait autrefois ses ancêtres sous *Tchen-tang*, & les autres grands Empereurs de sa dynastie.

Ou-ouang s'adressant ensuite au peuple, lui parla à-peu-près en ces termes : *Vous êtes aujourd'hui mes sujets ; je ne prétends pas que vous vous conduisiez comme vous l'avez fait du temps de* Tcheou-sin, *dont vous suiviez le mauvais exemple. C'est moi que vous devez désormais prendre pour modele, puisque c'est de moi que vous devez recevoir des loix ; & vous, Mandarins & Officiers de tous les Ordres, remplissez à la rigueur toutes les obligations attachées à vos différens emplois. Dès-à-présent je vous assigne pour vos gages & appointemens le double de ce que vous perceviez ci-devant.* Après avoir reglé les affaires & donné ses ordres à *Po-tcheou*, il passa le *Hoang-ho*, & se transporta du côté de l'Occident. Il renvoya tous les chevaux qui lui etoient désormais inutiles, & les fit conduire sur la montagne *Hoa-chan*, qui est au Nord du fleuve. Les bœufs & les autres bêtes de somme qu'on employoit durant la guerre à traîner les chariots, ou à porter les bagages, furent envoyés à *Tao-lin*, pour se refaire des fatigues

fatigues paſſées. Les cuiraſſes & les chars armés en guerre furent enfermés dans des magaſins. Les lances & les boucliers furent enveloppés dans des peaux de tigre. Tout cela ſe fit pour perſuader au peuple qu'il etoit ſans défiance, & qu'il ne penſoit qu'à jouir déſormais des avantages précieux de la paix.

Ceux d'entre les Officiers qui s'etoient le plus diſtingués par leur valeur & leur fidélité à ſon ſervice, furent faits Souverains, ſous le titre de *Kien-kao*, titre qui revient à celui de *brave par excellence*. Il erigea des Principautés particulieres en faveur de ſes freres, & de tous ceux qui, ſans combattre, s'etoient diſtingués par leur ſage adminiſtration au dedans. Il licencia ſes troupes, à la charge ſeulement de s'exercer, de temps en temps, à lancer un trait contre un but particulier dont il donna la forme. Il voulut qu'on dépoſât l'epée, qu'on quittât les habits de cérémonie, & l'eſpece de maſſe que les Magiſtrats portoient en main pour ſe faire reſpecter. Il etablit de nouvelles cérémonies, & de nouvelles marques de décoration. L'exactitude avec laquelle il faiſoit les cérémonies en l'honneur de ſes ancêtres, inſpirerent au peuple l'amour & le reſpect des parens.

Il appella tous les Princes ſes tributaires, tant ceux de la nouvelle création, que ceux qui jouiſſoient déja de l'honneur de la ſouveraineté, avant qu'il ne fût lui-même Empereur, & les inſtruiſit de leurs obligations envers tous ceux qui leur etoient ſoumis. Il voulut en leur préſence faire la cérémonie du labourage de la terre ; & en leur donnant lui-même l'exemple des vertus qu'il recommandoit aux autres, il ſe fit aimer & reſpecter dans tout l'Empire.

Il aſſigna un lieu particulier pour y entretenir les trois ſortes de vieillards, c'eſt-à-dire, les vieillards vertueux, les vieillards ſavans, & les vieillards auxquels on n'avoit rien

à reprocher. Il assistoit une fois l'année au festin de cérémonie qu'on leur donnoit ; il retrousſoit ſes manches & aidoit à les ſervir : il commençoit à dépecer les viandes ; il donnoit à chacun des vieillards quelques aſſaiſſonnemens, comme s'il eût voulu par-là aiguiſer leur appétit, & leur portoit lui-même à boire ; enfin, il ne craignoit pas d'avilir la dignité impériale en commençant lui-même une danſe, pendant laquelle il tenoit en main le *Kan*. Tout cela ſe faiſoit en préſence des Rois tributaires & des Grands de l'Empire, pour leur donner l'exemple de ce qu'ils devoient faire à l'égard de ceux qui leur etoient ſoumis.

La doctrine de *Ou-ouang* ſe répandit dans les quatre parties du monde, c'eſt-à-dire dans toute la Chine. Il fut l'imitateur fidele des vertus de ſon pere, honora *Lu-chang* comme ſon maître, & traita *Tcheou-koung* ſon frere, comme ſon egal ſur le trône. Les Cérémonies qu'il etablit, releverent la majeſté de l'Empire. Il compoſa une nouvelle Muſique ; il changea l'ordre du Calendrier ; de façon que la lune qu'on comptoit alors la onzieme, fut priſe pour être la premiere de l'année. Enfin, après un regne de ſept ans, il mourut à la quatre-vingt-douzieme année de ſon âge, l'an avant J. C. 1116, cinq ans après que Saül eut commencé de régner, conjointement avec Samuel, ſur le peuple de Dieu. Son corps fut dépoſé dans le pays de *Py*.

XIX.

TCHEOU-KOUNG, Miniſtre.

Tcheou-koung avoit pour nom propre *Ki-tan*. Il etoit fils de *Ouen-ouang*, & frere cadet de *Ou-ouang*, fondateur de la Dynaſtie des *Tcheou*. Il montra dès ſon enfance une vertu

peu commune, & les leçons de *Tay-koung*, dont il ſut profiter, en firent un des plus ſages Princes & des plus habiles dans l'art du gouvernement.

Ou-ouang ſon frere, en montant ſur le trône de l'Empire, le choiſit pour ſon premier Miniſtre, & le traita toujours comme s'il eût eté ſon egal ſur le trône. Mais *Tcheou-koung* ne ſe ſervit de ſon crédit & de ſes lumieres que pour faire fleurir l'Etat. Il rétablit & perfectionna les Cérémonies & la Muſique, qui avoient beaucoup déchu ſous les derniers Empereurs de la dynaſtie précédente : il fit un nouveau Code, etablit de nouveaux Rits, adoucit de plus en plus les mœurs du peuple, & n'oublia rien pour lui procurer l'abondance & la félicité. Ce fut à ſes ſoins que la Dynaſtie des *Tcheou* fut redevable de tout ſon luſtre, parce que ce fut lui qui fonda leur maniere de gouverner ſur la vertu, dirigée par l'amour qu'un Souverain doit avoir pour ſes ſujets.

Tcheou-koung avoit un nommé *Pé-kin*, à-peu-près de même âge que celui des fils de *Ou-ouang*, & qui fut enſuite Empereur ſous le nom de *Tcheng-ouang*. Quand celui-ci faiſoit quelque faute, *Tcheou-koung* corrigeoit ſon propre fils en préſence du coupable, en diſant que c'etoit à cauſe de ſes mauvais exemples qu'un Prince deſtiné à gouverner les hommes s'etoit ainſi echappé. La correction n'en faiſoit que mieux ſon effet ſur les deux jeunes Princes. *Ou-ouang* nomma, en mourant, ſon fils *Tcheng-ouang* pour être ſon ſucceſſeur, & *Tcheou-koung* ſon frere pour être le tuteur du jeune Prince, & Régent de l'Empire pendant la minorité.

Tcheou-koung continua comme il avoit commencé ; il mit tous ſes ſoins à bien inſtruire ſon neveu ; & dès qu'il le crut en etat de gouverner par lui-même, il lui remit toute l'autorité, ne ſe réſervant pour toute prérogative que la liberté

de pouvoir lui faire des repréſentations, quand la gloire de l'Empire & le bien des peuples l'exigeroient. Ce fut pendant la Régence de *Tcheou-koung* que s'introduiſit la coutume de donner audience aux Princes tributaires, avec tout l'appareil de la majeſté impériale.

La ſageſſe, la fidélité, le déſintéreſſement, l'amour du bien public, & les autres belles qualités de *Tcheou-koung* ſont encore aujourd'hui le modele qu'on propoſe à imiter aux Souverains & à leurs Miniſtres. On ne ceſſe de rappeller, avec les plus brillans eloges, l'action mémorable par laquelle il offrit ſa propre vie en ſacrifice pour racheter celle de *Ou-ouang* ſon frere, qui etoit dangereuſement malade. On ne rappelle pas avec moins de complaiſance les inſtructions qu'il donna à *Pé-kin* ſon fils, lorſqu'il l'envoya ſe mettre en poſſeſſion de la principauté de *Lou*, dont l'Empereur venoit de lui donner l'inveſtiture: *Allez, mon fils*, lui dit-il, *allez fixer votre ſéjour chez les peuples que le Fils du ciel veut bien confier à vos ſoins; ſoyez leur ami plutôt que leur Prince; ſoyez leur pere plutôt que leur Souverain. Inſtruiſez-les, aimez-les, ſoulagez-les dans leurs peines, conſolez-les dans leurs afflictions. Que leurs intérêts ſoient les vôtres; que votre ſatisfaction ſoit la leur. Soyez-leur acceſſible en tout temps: nul prétexte, nulle affaire qui vous ſoit propre ne doit jamais vous empêcher de les ecouter. Votre plus grande affaire, votre affaire unique doit être de leur rendre juſtice quand ils s'adreſſeront à vous pour l'obtenir; & la voie qui pourra les conduire juſqu'à vous doit leur être ouverte en tout temps. Je puis me citer à vous pour exemple: je ſuis votre pere, & vous êtes mon fils bien aimé. Combien de fois ne m'avez-vous pas vu interrompre mes occupations les plus graves, pour donner audience à ceux qui avoient beſoin de moi? Combien de fois ne me ſuis-je pas levé avant l'heure, couché plus tard que je n'aurois ſouhaité, & pris mes*

repas à la hâte, pour ne pas différer à un autre temps ce que je pouvois faire alors en m'incommodant un peu ? Faites-en de même, mon fils ; vos peuples ſeront heureux, & leur bonheur rejaillira ſur vous, &c. C'eſt aux ſages réglemens que fit ce Prince, pendant ſon miniſtere ſous *Ou-ouang* ſon frere, pendant ſa régence ſous *Tcheng-ouang* ſon neveu, que les Hiſtoriens attribuent les 867 années du regne qu'a eu la Dynaſtie des *Tcheou*. *Tcheou-koung* vécut juſqu'à l'âge de cent ans. Après ſa mort, *Tcheng-ouang* ſon neveu lui fit elever un tombeau à côté de celui de *Ou-ouang* : il lui fit rendre tous les honneurs funebres qu'on rend aux Empereurs. On porta le deuil dans tout l'Empire ; par-tout on pleura ſur lui comme on pleure ſur un pere ; & il n'y eut pas juſqu'aux etrangers qui donnerent des marques publiques de leur douleur.

Il faut avouer que ce Prince a été un des plus grands hommes que la Chine ait jamais produits. Il réuniſſoit dans ſa perſonne les qualités de grand général, de politique habile, de ſujet fidele, de légiſlateur eclairé ; il fut même grand Géometre, & grand Aſtronome, par rapport au temps & au pays où il vivoit. Son mérite ſi univerſellement reconnu, ſi généralement applaudi, ne le mit pas toujours à couvert des traits empoiſonnés de l'envie ; il eut ſes diſgraces & ſes revers. *Tcheng-ouang*, ſon neveu, ſe laiſſa perſuader que ſes vues s'etendoient juſqu'au trône, dont on lui dit qu'il vouloit le faire deſcendre pour s'y placer lui-même ; & en conſéquence, il le dépouilla de ſes emplois & l'eloigna de la Cour.

La grandeur d'ame de *Tcheou-koung* ne ſe dément pas dans ces circonſtances critiques. S'il eût eté capable de ce dont on le ſoupçonnoit, rien n'etoit plus aiſé pour lui que de l'exécuter. Les gens de guerre etoient à ſa diſpoſition ; il avoit l'affection du peuple & de tous les Ordres de l'Etat ; il etoit

frere du grand *Ou-ouang*, & le compagnon fidele de ſes glorieux exploits; il n'avoit qu'à vouloir. Mais ſatisfait du témoignage qu'il ſe rendoit à lui-même d'avoir toujours agi ſans intérêt propre comme ſans ambition, & de n'avoir jamais eu d'autres vues que la gloire de ſon maître & le bien de l'etat; ſa magnanimité lui fit etouffer juſqu'au moindre ſentiment de vengeance ou d'indignation. Il ne chercha point à ſe juſtifier; il ne donna pas même des marques de mécontentement. Il ſe diſpoſoit à couler le reſte de ſes jours dans le ſein de la philoſophie, lorſque *Tcheng-ouang*, honteux d'avoir ſoupçonné d'infidélité & de peu d'attachement à ſa perſonne, le plus fidele & le plus affectionné de ſes ſujets, le rappella avec honneur, lui rendit ſes dignités & lui confia de nouveau tout le détail du Gouvernement. Il avoit reçu ſa diſgrace ſans en être emu : il reçut egalement ſans s'emouvoir les nouvelles faveurs dont on le combloit. A la premiere nouvelle qu'il en eut, & ſans attendre des ordres réitérés, il ſe rendit à la Cour, & ſe remit à la tête des affaires, comme s'il fût revenu de ſa maiſon de plaiſance ou de quelque voyage de plaiſir. Il n'appartient qu'aux grandes ames d'apprécier ce que vaut une action de cette nature. Je ne ſuis pas ſurpris que les Chinois parlent encore aujourd'hui du grand *Tcheou-koung* avec une admiration qui tient de l'enthouſiaſme.

XX.

LAO-TSÉE, Philoſophe.

Quoique ce Philoſophe ne ſoit regardé par les Lettrés Chinois que comme un Sectaire, qui a corrompu la véritable doctrine du *King*, il eſt cependant mis au rang des grands hommes, parce qu'on a pour maxime ici qu'il faut être véri-

tablement un grand homme, pour venir à bout de se soumettre d'autres hommes & de leur donner des loix. Il naquit dans le royaume de *Tchou*, qui occupoit alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la province du *Hou Koang*, le quatorzieme jour de la neuvieme lune de la troisieme année du regne de *Ting-ouang*, vingt-unieme Empereur de la dynastie des *Tcheou*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 604, lorsque Nabuchodonosor, surnommé *le grand*, monta sur le trône de Babylone, à la place de son pere Nabopalassar, auquel il succédoit. Le nom de sa famille etoit *Ly*; il avoit pour nom propre *Eulh*, & pour surnom *Pé-yang*. *Tsee*, *Tan*, *Jan-kiun*, &c. sont différens noms qu'on lui donna après sa mort.

On n'est pas trop au fait de ce qui le regarde, parce que la vie qu'il mena fut cachée & presque toujours solitaire. Ce qu'en disent ses disciples & ses sectateurs, paroît avoir eté inventé après coup, pour célébrer un homme dont la mémoire leur etoit chere, & dont ils vouloient etablir la réputation à l'egal de celle de Confucius qui, d'un consentement unanime, a eté reconnu pour le Philosophe de la nation. Je ne dirai ici que ce qu'en rapporte l'Histoire, & ce qu'elle en rapporte se réduit à ce peu de mots. Lao-tsée *etoit grand observateur des usages qui furent etablis par la dynastie des* Tcheou.

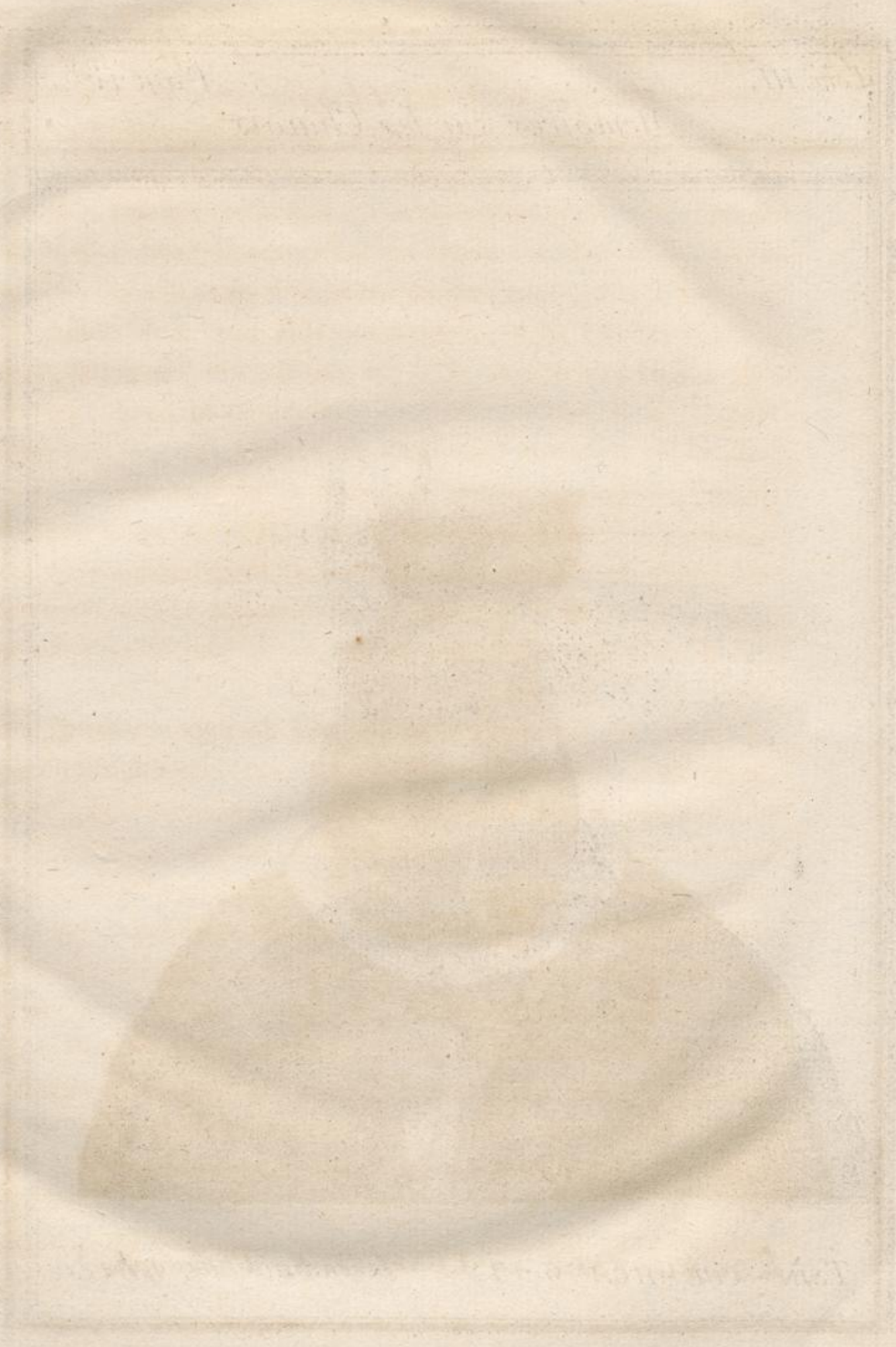
Il etoit plus âgé de cinquante-quatre ans que Confucius; ainsi sa réputation etoit toute faite, & il en jouissoit lorsque Confucius vint au monde: cependant les Historiens de Confucius & ceux de *Lao-tsée* disent que ces deux Philosophes se sont vus & se sont entretenus une fois ensemble. Voici comment ils racontent la chose.

Confucius ayant oui, dans bien des occasions, faire l'eloge de *Lao-tsée*, voulut connoître par lui-même quel etoit cet homme extraordinaire. Il se transporta dans le lieu où il

faiſoit ſon ſéjour, & l'interrogea ſur le fond de ſa doctrine. Au lieu de lui répondre, *Lao-tſée* reprocha à Confucius qu'il etoit trop répandu au dehors; que la conduite qu'il tenoit ſentoit le faſte & dénotoit la vanité, & que le grand nombre de ſes diſciples etoit plus propre à entretenir l'orgueil dans ſon cœur, qu'à y faire naître ou à y nourrir l'amour de la ſageſſe. *Le ſage*, lui dit-il, *aime l'obſcurité : loin d'ambitionner les emplois, ils les fuit. Perſuadé qu'en terminant ſa vie, l'homme ne laiſſe après ſoi que les bonnes maximes qu'il aura débitées, à ceux qui etoient en etat de les retenir & de les pratiquer, il ne ſe livre pas à tout venant; il etudie les temps & les circonſtances. Si les temps ſont bons, il parle; s'ils ſont mauvais, il ſe tait. Celui qui eſt poſſeſſeur d'un tréſor le cache avec ſoin, de peur qu'on ne le lui enleve: il ſe garde bien de publier par-tout qu'il l'a en ſa diſpoſition. Celui qui eſt véritablement vertueux ne fait pas parade de ſa vertu; il n'annonce pas à tout le monde qu'il eſt vertueux. Voilà tout ce que j'ai à vous dire; faites-en votre profit.*

Lao tſée eut raiſon de n'en pas dire davantage; car c'eſt là tout le fond de ſa doctrine. Il ſeroit à ſouhaiter que Confucius eût dit ſon ſentiment un peu plus clairement qu'il ne fit, après cette entrevue, ſur des maximes dont le vrai & le faux confondus enſemble ne peuvent qu'inſpirer une fauſſe ſageſſe à ceux qui réduiroient indifféremment l'un & l'autre en pratique. Mais toute la réponſe qu'il fit à ſes Diſciples, lorſqu'ils l'interrogerent ſur le compte d'un homme qu'il avoit eté ſi curieux de connoître par lui-même, eſt celle-ci. *J'ai vu* Lao-tſée, *il reſſemble au dragon.* Ce peu de mots a eté différemment interprété, en bien & en mal, ſuivant qu'on etoit diſpoſé pour ou contre le ſujet. *Lao-tſée* voyant que l'Empire alloit en décadence, & que la Dynaſtie des *Tcheou* commençoit à chanceler ſur le trône, prit le parti de vivre encore plus

retiré





KOUNG-TSÉE, ou CONFUCIUS, Philosophe.

retiré qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il alla à *Han-kouan* pour s'y cacher. Le Mandarin du lieu l'y reçut bien, & lui dit : *vous voulez vivre en solitaire, je ne m'y oppose point ; mais dans votre solitude, occupez-vous à quelque chose d'utile. Composez quelque Ouvrage dans lequel les principes de votre doctrine soient clairement expliqués.* Le Philosophe lui en fit la promesse & s'en acquitta ; il composa le *Tao-té-king*, c'est-à-dire, *le livre de la doctrine & de la vertu.* Cet Ouvrage n'est pas tel aujourd'hui qu'il etoit au sortir des mains de son auteur. On prétend que ses disciples & ses sectateurs y ont inséré, en divers temps, bien des maximes pernicieuses qui n'etoient pas dans l'original. Quoi qu'il en soit, après qu'il eut fini son Ouvrage, *Lao-tsée* sortit de *Han-kouan*, & s'eclipsa tout-à-coup, sans qu'on ait jamais pu savoir où il se retira, ni ce qu'il devint.

Les Sectateurs de *Lao-tsée* sont encore aujourd'hui très-nombreux à la Chine. On les connoît sous le nom de *Tao-sée*. Leur doctrine n'est pas tout-à-fait telle que le dit le Pere du Halde. Il est probable que ce Pere a tiré lui-même les conséquences & les a ensuite erigées en principes de la doctrine.

XXI.

KOUNG-TSÉE, Philosophe.

Koung-tsée, qu'il a plû à nos Européans d'appeller Confucius, avoit pour nom propre *Kieou*, & pour surnom *Tchoung-ni*. Ses ancêtres etoient originaires de la principauté de *Soung*, qui comprenoit depuis les confins de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*, jusqu'au *Kiang-nan*. Son pere s'appelloit *Chou-leang-hé*, & sa mere *Yen-ché*. Il naquit à la onzieme lune de la vingt-deuxieme année du regne de *Siang-koung*, Roi

de *Lou*, c'eſt-à-dire, au mois de Décembre de l'an 551 avant J. C. Il travailla avec ardeur à faire fleurir la vertu, la ſaine doctrine & les bonnes mœurs. Il parcourut la plupart des petits Royaumes qui partageoient alors l'Empire, & fit un grand nombre de diſciples; on en compte juſqu'à trois mille, mais il n'y en eut que ſoixante-douze qui ſurent expliquer & qui entendirent parfaitement quelqu'un des ſix Arts, & douze ſeulement qui furent conſtamment attachés à ſa perſonne, & qui ont mérité le ſurnom de ſages.

Après avoir paſſé par différens emplois, *Koung-tſée*, âgé de ſoixante-huit ans, ſe retira dans ſa patrie, où il employa le peu d'années qui lui reſtoient encore à vivre, à faire des gloſes ſur le *Li-ki*, à purger le *Ché-king* de bien des pieces apocryphes ou indécentes qu'on y avoit inſérées, & à donner une explication des *Koua* de *Fou-hi*. Enfin, ſe voyant prêt à terminer ſa carriere, & perſuadé qu'il n'avoit oublié aucun des moyens qui dépendoient de lui, pour faire connoître & pratiquer la vertu, il attendit ſans inquiétude le moment de ſa mort, qui arriva à la quatrieme lune de la ſeizieme année du regne de *Ngai-koung*, Roi de *Lou*, c'eſt-à-dire l'an avant J. Ch. 478. Il etoit alors dans la ſoixante-treizieme année de ſon âge.

Confucius n'eut qu'un fils auquel il ſurvécut; il s'appelloit *Koung-ly*, & autrement *Pé-yu*; mais de *Pé-yu* ſortit le fameux *Tſée-ſée*, qui, ſur les maximes de ſon aïeul, compoſa le livre du *juſte milieu*; en Chinois, *Tchoung-young* (1).

Sur les mêmes maximes, *Tſeng-tſée* publia le *Ta-hio* ou *la grande doctrine* (2); & ſes autres diſciples ayant fait un choix des ſentences & diſcours familiers de leur maître, en

(1) La Traduction de cet Ouvrage eſt imprimée dans le *Tome I* de ces Mémoires.

(2) La Traduction de cet Ouvrage eſt auſſi imprimée dans le même volume.

compoſerent ce qu'on appelle le *Lun-yu*. Confucius avoit rédigé lui-même le *Chou-king*, & compoſé les annales du Royaume de *Lou*, intitulées *Tchun-tſieou* (3). Je donnerai la vie de ce Sage, dans laquelle on verra plus particuliérement ce qui le regarde. En attendant, on peut ſe contenter du peu que j'en dis ici.

XXII.

KIU-PING, Miniſtre.

Le nom de ſa famille etoit *Kiu*, & ſon nom propre *Ping*. Il prit pour ſurnom *Yuen ;* delà vient qu'on l'appelle indifféremment *Kiu-ping* & *Kiu-yuen*. Il etoit de même ſang que le Roi de *Tchou* (*Hoai-ouang*), ſous le regne duquel il fut mis à la tête des affaires.

Il s'etoit adonné de bonne heure à l'etude, & y avoit ſi bien réuſſi, qu'il fut regardé comme un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. Il avoit, outre cela, une eloquence naturelle qui le faiſoit admirer de tout le monde. Il ecrivoit bien, & avec beaucoup de facilité. C'etoit lui qui répondoit à toutes les lettres des Gouverneurs de Province, & autres Officiers qui etoient hors de la Capitale, & qui leur intimoit les ordres du Souverain, avec un diſcernement & une ſageſſe qui lui acquirent l'eſtime univerſelle, & toutes ſortes d'honneurs & de bienfaits de la part de ſon Prince.

Il ne lui falloit pas tant de mérite pour avoir des envieux. Les Grands de la Cour lui ſuppoſerent des crimes, & l'accuſerent auprès du Roi, qui eut la foibleſſe de ſacrifier ſon principal Miniſtre, & ſon homme de confiance, ſur de ſimples ſoupçons ; il l'eloigna de la Cour.

(3) Voyez ce qui eſt dit du Chou-king, dans le *Tome I, p.* 43 juſqu'à 64.

Kiu-yuen ſentit vivement ſa diſgrace : il quitta non-ſeulement la Cour, mais encore le Royaume de *Tchou*, ne voulant plus vivre ſous la domination d'un Prince dont il avoit ſi bien mérité, & qui le traitoit ſi indignement. Il ſe retira dans les terres propres de l'Empire. Là, débarraſſé de tout ſoin, & rendu à lui-même, il exerça ſon génie, & déchargea ſon cœur. Il compoſa la fameuſe Elégie nommée *Li-ſao*, dans laquelle il exhale ſa douleur avec une éloquence & un pathétique qui arrachent des larmes. Il croyoit être déſormais à l'abri des fureurs de la calomnie ; il ſe trompoit : l'envie le pourſuivit dans ſa retraite, & ſuſcita d'abord contre lui le Mandarin du lieu, & enſuite quelques Grands de la Cour de l'Empereur qui le deſſervirent, & le firent regarder comme un perſonnage dangereux. L'Empereur, trop crédule, le relégua dans un lieu marécageux nommé *Pin*, non loin des bords du *Kiang*.

Dans cet exil, *Kiu-yuen* compoſa neuf autres Elégies. Après quoi, dégoûté des hommes auxquels il avoit fait tout le bien qu'il avoit pu, & de la part deſquels il n'avoit eprouvé que des injuſtices, il tomba dans une profonde mélancolie qu'il ne put vaincre, tout philoſophe qu'il etoit. La vie lui devint à charge, & il prit le parti d'en terminer lui-même le cours ; il s'attacha une groſſe pierre, & ſe précipita dans le fleuve.

Le peuple, touché des malheurs d'un homme qui fut tout-à-la-fois grand ſans faſte, bel eſprit ſans orgueil, Miniſtre habile, Magiſtrat equitable, citoyen vertueux, lui donna des larmes. Il vint en foule ſur les bords du fleuve, pour tâcher de découvrir le corps de celui qu'il regrettoit. Pendant une eſpace de temps aſſez conſidérable, on fit chaque jour les mêmes recherches ; ce qui a donné lieu à une eſpece de fête qui ſe célebre chaque année en ſon honneur, le cinquieme jour de

la cinquieme lune. Les bateliers ornent leurs barques, courent les rivieres, comme s'ils cherchoient encore le corps du vertueux Magiſtrat, pour lui procurer les honneurs de la ſépulture dont il fut privé.

XXIII.

MONG-TSÉE, Philoſophe.

Mong-tſée, le plus célebre des Philoſophes Chinois, après Confucius, avoit pour nom propre *Ko*, & pour ſurnom *Tſée-yu*; il etoit de famille Mandarine, originaire du Royaume de *Tchou*, & deſcendoit de ce *Mong-ſun*, qui, du temps de Confucius, exerçoit une des principales charges de la Magiſtrature, avec un faſte qui mérita l'animadverſion de ce Philoſophe. Son pere *Ki-koung-y* etoit etabli dans le pays de *Tſeou*, qui appartenoit alors au Roi de *Tchen*, & qui eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *Tſeou-hien*, du diſtrict de *Yen-tcheou-fou*, de la Province de *Chan-tong*: il mourut peu de temps après la naiſſance de ſon fils. *Tchang-ché*, mere de *Mong-tſée*, fut chargée ſeule de ſon education, & y donna tous les ſoins qui dépendoient d'elle. On la cite aux peres & aux meres comme un modele. Le détail de tout ce qu'elle fit pour inſpirer de bonne heure l'horreur du vice & l'amour de la vertu à celui qu'elle devoit former, n'eſt pas ici mon objet. Je ne puis cependant m'empêcher d'en rapporter un trait, par lequel on pourra juger du reſte.

La maiſon où elle demeuroit etoit voiſine de celle d'un boucher: elle s'apperçut qu'au moindre cri des animaux que ſon voiſin alloit egorger, le petit *Mong-ko* couroit pour voir ce qui ſe paſſoit; qu'il jouiſſoit avec plaiſir de ce ſpectacle, & qu'à ſon retour il tâchoit d'imiter ce qu'il avoit vu. *Un pareil voiſinage*,

dit-elle à ſes parens, *ne convient pas à mon fils. Cherchons quelqu'autre demeure où il ne ſoit pas à portée de voir des objets qui puiſſent endurcir le cœur & accoutumer les yeux au ſang.* On lui trouva hors des murailles de la ville une maiſon iſolée, aux environs de laquelle il n'y avoit que les ſépulcres de quelques citoyens. Elle fut à peine dans ſon nouveau domicile, que de nouvelles inquiétudes la ſaiſirent. Les parens de ceux qui repoſoient dans les tombeaux voiſins, venoient de temps en temps pleurer ſur leurs cendres, & faire en leur honneur les libations & d'autres cérémonies funebres d'uſage. Aux premiers ſanglots qui ſe faiſoient entendre, le petit *Mong-ko* alloit avec empreſſement voir tout ce qui ſe paſſoit. A ſon retour il ſanglotoit, il pleuroit, il ſe proſternoit, il répétoit tout ce qu'il avoit vu faire, en y ajoutant tous les petits ridicules dont à ſon âge il pouvoit être capable. *Tchang-ché* ne s'amuſa pas à lui expliquer ce qu'elle voyoit bien qu'il etoit encore hors d'etat de comprendre ; encore moins voulut-elle le réprimander ſur un défaut qu'elle ne pouvoit pas aiſément corriger. Convaincue que la meilleure maniere d'etouffer les paſſions etoit de les empêcher de naître, elle ſe détermina à changer encore une fois de demeure. *Nous ne ſommes pas bien ici*, dit-elle à ſes parens, *mon fils y apprendroit à ſe faire un jeu de ce qu'il y a de plus ſérieux dans le monde, & à ne faire les cérémonies qui demandent le plus d'attention & de reſpect, qu'en badinant, ou par maniere d'acquit : cherchons ailleurs à nous loger plus convenablement.*

On chercha dans la ville, & l'on trouva vis-à-vis d'un Gymnaſe, un appartement aſſez commode. Après un mois ou deux de ſéjour, *Tchang-ché* s'apperçut que ſon fils mettoit plus de décence dans ſes actions ; qu'il alloit & venoit avec une petite gravité qui ſe faiſoit remarquer ; qu'il s'arrêtoit à propos, qu'il ſaluoit avec grace, qu'il cédoit le pas à tout le

monde : *c'eſt ici*, dit alors la mere, *oui*, *c'eſt ici que je puis travailler avec ſuccès à l'education de mon fils.*

Mong-ko ſe forma bientôt. Il etudia les ſix Arts, les cinq *King* & les cérémonies, & s'acquit enſuite par ſes ecrits une réputation qui va preſque de pair avec celle de Confucius. C'eſt un de ceux qui ont rétabli ou ſoutenu l'ancienne doctrine que *Yao* & *Chun* avoient reçue des Sages qui les avoient précédés, & qu'ils tranſmirent à leurs deſcendans. On croit communément qu'il fut diſciple de *Tſée-ſée*, & qu'il floriſſoit du temps de *Siuen-ouang*, Roi de *Tſi*. La preuve qu'on en rapporte, eſt tirée des ecrits mêmes de *Mong-tſée*, qui ſont remplis des maximes du petit-fils de Confucius, & de quantité d'anecdotes qui ont rapport au Royaume de *Tſi*, & à la perſonne de *Siuen-ouang*. Il eſt certain qu'il vivoit en même temps que Platon, Ariſtote & Démoſthene.

Mong-tſée n'ayant d'autre doctrine que celle des anciens, ne differe de Confucius que dans la maniere de l'annoncer & de l'expliquer. Son Ouvrage, que nous devons aux ſoins de *Koung-ſun-tcheou* & de *Ouan-tchang* qui l'ont publié, eſt diviſé en ſept parties, dont le précis peut ſe réduire à ce peu de mots : *L'homme eſt eſſentiellement bon de ſa nature ; il eſt par conſéquent capable de toutes les vertus : naturellement bon, il ne doit pas ſe dépraver ; pouvant être vertueux, il ne doit rien négliger pour le devenir. La connoiſſance & la pratique de ſes devoirs, comme homme, & comme homme vivant en ſociété, le conduiront droit à ſon but : il connoîtra tous ſes devoirs, s'il ſe connoît lui-même, & s'il connoît les autres ; il en remplira toute l'etendue, s'il ſait être humain & juſte.*

Voilà, en derniere analyſe, toute la doctrine expliquée dans l'Ouvrage de *Mong-tſée*. La maniere dont on y procede pour l'expliquer, les raiſonnemens dont on l'appuie, les

exemples qu'on y apporte en preuves, les allégories fines qu'on y emploie quelquefois, & un peu plus ſouvent qu'il ne faudroit, des invectives un peu fortes contre des perſonnes en place, en rendent la lecture délicieuſe à ceux d'entre les Lettrés, dont le zele impétueux pour ce qu'ils appellent la Saine doctrine, eſt incapable de diſſimulation ou de ménagement. Les Chinois conviennent en général, qu'il eſt digne de la réputation dont il jouit. *Sans lui*, diſent-ils, *c'en etoit fait peut-être de la ſaine philoſophie. On commençoit à oublier Confucius & ce qu'il avoit enſeigné ; & les Sectaires* Yang & Mo, *qui aux abſurdités débitées par* Lao-tſée *avoient ajouté leurs propres réveries, avoient déja pris le deſſus. Il fallut combattre les nouvelles erreurs ; il fallut oppoſer une forte digue à la rapidité du torrent qui alloit tout entraîner. C'eſt ce que fit* Mong-tſée, *avec un courage qui méritoit plus de ſuccès qu'il n'en eut. L'erreur, quoiqu'affoiblie, ſubſiſta & fit encore du ravage. Les temps etoient mauvais ; tout alors alloit en décadence dans l'Empire. Le Roi de* Tſin *avoit pour Miniſtre un* Chang-yang : *les Rois de* Tchou, *de* Ouei *& de* Tſi *etoient gouvernés par un* Ou-ki, *un* Sun-pin, *& un* Tien-ki, *tous gens inquiets & turbulens, qui ne reſpiroient que la guerre, & qui ne ſe plaiſoient que dans le tumulte des armes. Comment un Sage qui ne parloit que des vertus pacifiques de* Yao, *de* Chun, *de* Tcheng-tang, *& de* Ouen-ouang, *pouvoit-il ſe faire ecouter? comment pouvoit-il être employé dans les lieux où l'on ne vouloit que des guerriers ?*

Mong-tſée, ajoutent-ils, *avoit un air ſévere, une contenance grave, & il imprimoit le reſpect & la crainte ; or il eſt rare qu'un homme de cette ſorte puiſſe ſe faire aimer de la multitude. Le grand nombre veut de ces Sages qui s'accommodent au temps, & qui ſe conduiſent ſuivant les circonſtances.*

Quelqu'un demanda un jour à *Tcheng-tſée*, ſi *Mong-tſée* etoit

etoit un parfait Sage. *Je n'oserois l'assurer*, répondit *Tcheng-tsée : ce que je sais, c'est que l'Ouvrage qui porte son nom, ne respire que la plus haute sagesse & la vertu la plus pure. Je crois qu'on peut le placer après Confucius, & le regarder comme un Sage du premier ordre.*

Dans une autre occasion, le même *Tcheng-tsée* faisant entrer *Mong-tsée* en parallele avec Confucius, s'exprime ainsi. *Confucius, par prudence ou par modestie, dissimule souvent ; il ne dit pas toujours ce qu'il pourroit dire :* Mong-tsée *ne fait pas de même : incapable de se contraindre, il dit tout ce qu'il pense, & le dit hardiment ; il va droit au but. Il est semblable à cette belle glace faite de l'eau la plus pure, au travers de laquelle on voit tout : elle brille, elle est unie ; elle laisse appercevoir tous les défauts comme toutes les beautés. Confucius, au contraire, est comme une pierre précieuse qui n'a pas tout l'eclat de la glace, mais qui a plus de consistance & de solidité*, &c.

Par ce que je viens de rapporter, on peut se former une idée suffisante du caractere de *Mong-tsée*. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans jamais avoir possédé aucune de ces charges auxquelles sa naissance & son mérite personnel sembloient le destiner. Mais si pendant sa vie il ne fut pas honoré comme il le méritoit, il l'a eté après sa mort autant qu'il pouvoit l'être ; & la postérité, en le comblant d'honneurs & de titres magnifiques, l'a vengé en quelque sorte de l'indifférence de ses contemporains. On a pour sa mémoire le même respect que pour celle du grand *Yu*, de *Tcheou-koung* & de Confucius ; on lui a erigé des monumens publics ; on a placé son portrait à côté de celui de *Yen-hoei*, dans la salle dite *Ouen-miao ;* on l'a elevé à la dignité de Prince ; & on a accordé à ses descendans toutes les prérogatives dont jouissent ceux qui appartiennent à la famille des Rois. Enfin, on l'a

honoré jusqu'à donner volontairement sa vie pour soutenir la gloire de son nom. Ce trait d'histoire terminera ce que j'ai à dire de ce Philosophe.

Le fondateur de la Dynastie des *Ming*, le grand *Kao-tsou*, connu autrement sous le nom de *Houng-ou*, qu'il donna aux années de son regne, lisant un jour *Mong-tsée*, tomba sur le passage où le Philosophe s'exprime ainsi : *le Prince regarde ses sujets comme la terre qu'il foule aux pieds, ou comme des grains de senevé dont il ne fait aucun cas : les sujets, à leur tour, regardent leur Prince comme un brigand, ou comme leur ennemi.* Ces expressions le choquerent. *Ce n'est point ainsi*, dit-il, *qu'on doit parler des Souverains. Celui qui tient un pareil langage, n'est pas digne de partager les honneurs qu'on rend au sage Confucius. Qu'on dégrade* Mong-tsée, *& qu'on ôte son portrait de la salle du Philosophe de la Nation. Quiconque sera assez hardi, pour me faire sur cela des représentations, sera traité comme criminel de leze-majesté. Qu'on ne me présente aucun placet sur cette affaire, qu'on n'ait percé d'une fleche celui qui voudra l'offrir.*

Un pareil ordre fut bientôt public. Tous les gens de lettres en furent consternés. Un d'entr'eux, nommé *Tsien-tang*, natif de la ville de *Hiang-chan-hien*, & qui etoit alors Président d'un des grands Tribunaux de l'Empire, plus courageux que tous les autres, voulut se sacrifier le premier pour l'honneur de *Mong-tsée*. Il composa sa requête, dans laquelle après avoir exposé le passage en entier, & expliqué le vrai sens qu'il renferme, il fait le portrait des différens petits Souverains qui régnoient alors dans les principales Provinces de l'Empire, sous le titre de Roi. *C'est de ces sortes de Souverains, & nullement du légitime fils du Ciel, que* Mong-tsée *a voulu parler*, dit-il en finissant ; *pourquoi donc, après tant de siecles révolus, voudroit-on lui faire un crime de ce que jusqu'à ce jour, on ne*

s'etoit pas encore aviſé de regarder comme tel ? Je mourrai, puiſque tel eſt l'ordre ; mais je mourrai content, en mourant pour l'honneur de Mong-tſée, *& ma mort ſera certainement glorieuſe aux yeux de la poſtérité.* Sa requête ainſi préparée, *Tſien-tang* prépare auſſi ſon cercueil, & s'en va droit au Palais. Arrivé à la premiere enceinte ; *c'eſt pour faire des repréſentations en faveur de* Mong-tſée *que je viens*, dit-il aux gardes, *voilà ma requête ;* & découvrant tout de ſuite ſa poitrine, il continua ainſi : *je ſais quels ſont vos ordres, frappez.* A l'inſtant un des gardes lui décoche un trait, prend la requête, & la fait parvenir juſqu'à l'Empereur, à qui on raconta ce qui venoit d'arriver. L'Empereur lut attentivement l'ecrit, l'approuva, ou fit ſemblant de l'approuver, & donna ſes ordres pour faire traiter *Tſien-tang* de ſa bleſſure, & pour qu'on laiſſât la mémoire de *Mong-tſée* en poſſeſſion de tous les honneurs dont elle jouiſſoit.

XXIV.

HAN-KAO-TSOU, Empereur.

Après les ſages Princes de la haute antiquité, le fondateur de la cinquieme Dynaſtie, dite des *Han*, tient un des premiers rangs dans l'hiſtoire. Le nom de ſa famille etoit *Lieou :* il eut pour nom propre *Pang*, & pour ſurnom *Ki.* Il naquit dans le pays de *Pei.* Il ne dut ſon elévation qu'à ſon mérite. Né dans une famille obſcure, elevé comme un particulier ſans nom, il vint à bout d'aſſembler des gens de guerre & de s'en faire obéir. Il ſe mit à leur tête, les mena contre ceux des Royaumes de *Tſin* & de *Tchou* qui ſe diſputoient l'Empire, les battit alternativement, les détruiſit l'un après l'autre, & reſta ſeul maître de l'Empire.

Parvenu à la dignité ſublime de Fils du Ciel, c'eſt-à-dire, devenu Empereur, il prit *le feu* pour ſymbole, & fixa ſa Cour à *Tchang-ngan*. Il n'etoit point lettré, parce que l'incendie de *Tſin-ché-hoang* avoit conſumé tous les livres: c'eſt cependant de lui que deſcendent les reſtaurateurs des Lettres, & tant de grands hommes qui ont illuſtré la Chine. N'ayant pu lire les *King*, il ne lui a pas eté poſſible de ſe conduire exactement ſuivant la doctrine qu'ils renferment; & c'eſt par cette raiſon que ſon gouvernement ne ſauroit être comparé à celui des anciens: mais, à cela près, on peut dire en général qu'il a très-bien gouverné; & ſon mérite eſt d'autant plus grand, qu'il s'eſt frayé lui-même la route qu'il a ſuivie.

Il avoit la conception aiſée, & le jugement ſûr. Dans quelque affaire que ce fût, il voyoit du premier coup d'œil, comment on pouvoit l'entreprendre & la terminer. Il ecoutoit volontiers ceux qui lui donnoient des avis. A un diſcernement exquis pour connoître & apprécier les talens, il joignoit l'art de les employer à propos.

La bonté dont il uſoit envers ſes troupes, ſa clémence envers ceux qu'il avoit vaincus, ſa modeſtie dans les temps de ſes plus glorieux ſuccès, ſon courage & ſa fermeté dans ſes malheurs, ou dans ſes défaites; ſon reſpect pour la mémoire des Princes & des Généraux qui avoient péri ſous l'effort de ſes propres armes, & ſon attention à rendre à leurs dépouilles les devoirs funebres, d'une maniere conforme au rang qu'ils occupoient, lui frayerent le chemin au trône, autant & plus que ſa valeur & ſes autres qualités guerrieres. Il régna douze ans, & mourut dans la cinquante-troiſieme année de ſon âge, l'an avant J. C. 195. On lui donna après ſa mort le titre de *Kao-tſou*, qui ſignifie *le premier de ſa Race*.

XXV.

SIANG-OUANG, Empereur.

Le nom de sa maison etoit *Siang*, ou *Hiang*, en prononçant l'h d'une maniere un peu forte, & il avoit pour nom propre *Yu*. Il etoit petit-fils du fameux *Hiang-leang*, Général des troupes de *Tchou*, & naquit à *Pang-tcheng*. On voulut lui faire apprendre les lettres ; mais indocile aux leçons de ses maîtres, & incapable de toute contrainte, il renonça à l'etude. On lui fit prendre le parti des armes ; son indocilité & son amour pour l'indépendance lui firent encore négliger ses devoirs dans ce nouveau genre de vie. Il ne fit pas plus de progrès dans cette partie, qu'il en avoit fait dans l'etude des lettres.

Le Général *Hiang-leang*, son grand-pere, lui témoigna plusieurs fois son mécontentement. Un jour qu'il lui faisoit d'assez vifs reproches, il en eut la réponse suivante. *Si j'avois appris les lettres, elles ne m'auroient servi qu'à marquer les noms des gens de guerre que j'aurois eus sous moi : si j'apprenois actuellement les différens exercices des armes, ce ne seroit que pour m'en servir à combattre avec avantage dans les occasions. Qu'ai-je besoin de tout cela, si seul, & sans le secours de personne, je puis combattre avec avantage contre dix mille hommes ?*

Cette rodomontade fut assez bien reçue dans cette maison de guerriers. On n'inquiéta plus le jeune homme, & on le laissa suivre tranquillement son inclination, sans le contraindre en rien.

La seconde année de *Eulh-ché-hoang-ti*, de la Dynastie des *Tsin*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 208. *Hiang-yu* voyant

que la guerre etoit allumée dans toutes les parties de l'Empire, voulut auſſi faire la guerre. Il ramaſſa des jeunes gens ſans aveu, & il en compoſa une armée de huit mille hommes: quelques vieux ſoldats que lui donna ſon grand-pere ſervirent à les former. A la tête de cette troupe de déterminés, il paſſa le grand *Kiang*, & alla du côté de l'occident attaquer les troupes Impériales. Il les battit à pluſieurs repriſes, & commença à ſe faire un nom. Son armée, qui groſſiſſoit chaque jour, le mit en etat de faire des exploits ſi brillans, que le Roi de *Tchou*, ſon Souverain, lui donna le titre de Général de ſes armées, & lui envoya des troupes réglées à commander. Avec ces nouvelles forces, *Hiang-yu* détruiſit peu-à-peu les troupes de *Tſin*, qui etoient du côté de l'occident; tandis que *Lieou-pang*, qui combattoit contre les mêmes *Tſin*, les détruiſoit du côté de l'orient. En moins de trois années, les armées Impériales furent entiérement défaites par ces deux Conquérans, ſi l'on peut donner ce titre à des aventuriers, qui au fond n'etoient que des rébelles.

Lieou-pang entra dans la Capitale qui lui ouvrit ſes portes, la livra au pillage; mais défendit à ſes ſoldats, ſous les plus grieves peines, de faire aucun mal aux habitans. Il traita l'Empereur, ſon priſonnier, avec tous les egards & tous les reſpects qui lui etoient dus. *Hiang-yu* n'en fit pas de même. Fâché d'avoir eté prévenu par ſon compétiteur à l'Empire, il prit, à ſon arrivée, tout le contrepied de ce qu'avoit fait *Lieou-pang*; & autant que celui-ci avoit montré de clémence & de modération à l'egard des vaincus, autant *Hiang-yu* montra-t-il de barbarie & de férocité. Il tua de ſa propre main l'infortuné Prince qui venoit d'être dépouillé, fit faire main-baſſe ſur toute ſa famille, & allégua pour raiſon qu'il falloit prévenir les révoltes, & donner enfin la paix à l'Empire, ce qui ne pouvoit ſe faire tant que les *Tſin* ſubſiſteroient; enfin, après

avoir livré de nouveau la ville au pillage, il y fit mettre le feu, & prit sa route du côté de *Tchou*.

Le Roi de *Tchou* voulant faire honneur à son Général, sortit de la ville pour aller à sa rencontre. A peine parut-il, qu'il fut cruellement massacré par les ordres de ce barbare. *Lieou-pang* voulut tenir une conduite toute opposée à celle de *Hiang-yu*. Il témoigna la plus vive douleur de la mort du Roi de *Tchou*. A la premiere nouvelle qu'il en eut, il prit le deuil, & le fit prendre à son armée; il ordonna des cérémonies funebres, qui se firent avec le plus grand appareil, & qui ne servirent pas peu à lui gagner les cœurs.

Ces deux hommes, qui visoient egalement à l'Empire, ne pouvoient être long-temps d'accord. Après avoir détruit les *Tsin*, qui etoient leurs ennemis communs, ils songerent à se détruire mutuellement. *Hiang-yu* prit le titre de *Pa-ouang*, qui signifie le premier des Rois, & se fit appeller *Tchou-pa-ouang*, c'est-à-dire, le premier des Rois assis actuellement sur le trône de *Tchou*. *Lieou-pang* se contenta du simple titre de Roi de *Han*.

La rupture eclata bientôt entre ces nouveaux Rois. Ils se battirent pendant l'espace de cinq ans; il y eut entr'eux jusqu'à dix-sept batailles rangées, où ils furent alternativement tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. La derniere qu'ils se livrerent, aux environs de *Ou-kiang*, fut gagnée par *Lieou-pang*; & *Hiang-yu* se voyant perdu sans ressources, se coupa la gorge, pour ne pas tomber entre les mains de son ennemi. Ce fut à la douzieme lune de l'an 202 avant J. C. Le Roi de *Han* se trouvant alors maître de tout, prit le titre d'Empereur; & ce titre lui fut confirmé par tous les Ordres de l'Etat, qui furent charmés d'obéir à un conquérant, dont ils admiroient depuis long-temps les qualités brillantes qui font le grand Souverain.

Après sa victoire, *Lieou-pang* fit chercher le corps de *Paouang*, & lui rendit tous les honneurs funebres qui etoient dus à sa dignité. Il n'envisagea dans son ennemi mort que le Roi & le grand Capitaine. *Hiang-yu* etoit l'un & l'autre. Il eût pu être quelque chose de plus encore, s'il avoit su mettre des bornes à son ambition, & un frein à la férocité de son naturelle. Le portrait qu'on fait de sa personne est assez singulier, pour l'enclaver ici.

Hiang-yu, disent les Historiens, avoit naturellement du talent pour la guerre, & fut dans l'occasion de le cultiver. Il etoit courageux jusqu'à l'intrépidité, se montrant toujours le premier au plus fort du péril. Il triomphoit presque toujours de ses ennemis, quand c'etoit à armes egales qu'ils combattoient; incapable d'employer la ruse, il lui arriva quelquefois d'être la dupe de ceux qui l'employoient. *Il avoit une taille gigantesque, & une force de corps prodigieuse; ses bras etoient inflexibles; & l'on eût plutôt ebranlé une montagne, que de les lui faire plier malgré lui: il avoit huit pieds de haut (c'est-à-dire environ six de nos pieds modernes); & il pouvoit lever, sans s'incommoder, jusqu'à mille livres pesant. Il avoit le son de voix terrible; par sa force & par sa valeur, il eût pu résister seul à une armée entiere.*

XXVI.

TCHANG-LEANG, Ministre.

Le nom de sa famille etoit *Tchang*, & son nom propre *Leang*; il fut nommé ensuite *Tsée-sang*. Depuis le pere de son trisaïeul, tous ceux dont il descendoit avoient occupé les premieres places dans le ministere sous les Rois de *Han*. Lorsque le Royaume de *Han* fut détruit par les *Tsin*, *Tchang-leang*

leang, etoit encore fort jeune, hors d'etat par conſéquent de rien entreprendre pour la défenſe de ſa patrie ; mais dès-lors il forma la réſolution de la venger.

Il ſe retira avec trois cens domeſtiques, ou perſonnes attachées au ſervice de ſa famille. Peu après il perdit ſon frere, & ne voulut faire aucune dépenſe pour les frais de ſes obſeques. Il amaſſoit alors tout l'argent qu'il pouvoit, pour l'employer à ſes deſſeins contre les *Tſin*.

Bientôt il fut en etat d'offrir une ſomme conſidérable à quiconque enleveroit, ou mettroit à mort le deſtructeur du Royaume de *Han*, que cinq de ſes ancêtres avoient gouverné ſous le nom de Miniſtres. Un homme qui ſe diſoit d'un courage & d'une force extraordinaire, vint ſe préſenter à lui. *Tchang-leang* lui fit faire une maſſue dont le poids etoit de cent vingt livres ; c'etoit la ſeule arme qu'il avoit demandée.

Ainſi armé, le brave ſe rend dans l'endroit où le Roi de *Tſin* faiſoit ſon ſéjour, pour y epier l'occaſion. Il crut l'avoir trouvée, un jour qu'il vit le char du Roi, avec une ſuite aſſez peu nombreuſe. Il s'avance avec intrépidité, & frappe ſur le char d'une maniere ſi terrible, qu'il eût infailliblement ecraſé le Roi ; mais c'etoit un char qui retournoit à vuide.

Tchang-leang voyant que ſon projet etoit manqué, & que les ſoupçons commençoient à s'elever contre lui, prit la fuite, & alla ſe cacher à *Hia-pi*, où il vécut confondu avec la plus vile populace. Un jour qu'il etoit à ſe promener le long des bords de la riviere, un vieillard, qui etoit ſur le pont, laiſſa tomber dans l'eau un de ſes ſouliers. *Tchang-leang* voyant ſon embarras, court après le ſoulier que le courant emportoit, & le rend au vieillard. Charmé de cet acte de généroſité, le vieillard le remercie, & lui dit de revenir au même lieu dans cinq jours ; qu'alors peut-être,

il lui donneroit quelque chose qui pourroit lui servir dans l'exécution de ses projets.

Tchang-leang craignit d'abord d'avoir eté reconnu ; mais s'etant rassuré, & ayant pris toutes les précautions que la prudence exigeoit en pareil cas, il se rendit vers le milieu du cinquieme jour, dans l'endroit indiqué. Il y trouve le vieillard qui l'attendoit avec impatience, & qui lui dit en le voyant : *Vous m'avez fait trop attendre, pour que je vous donne si-tôt ce que je vous ai promis ; revenez dans cinq jours.* Ce délai ne fit que piquer davantage la curiosité de *Tchang-leang.* A peine le cinquieme jour commença à poindre, qu'il se mit en chemin pour aller chercher son vieillard. Il le trouva au rendez-vous, & n'obtint rien encore : *Pour exécuter les grands desseins que vous méditez*, lui dit le vieillard, *il faut plus de diligence que vous n'en montrez. Allez, je ne saurois vous donner encore ce que je vous ai promis : vous n'auriez pas dû me faire attendre ; revenez dans cinq jours. Qu'est-ce que tout cela*, disoit en lui-même *Tchang-leang? Cet homme sait-il que je veux me venger des* Tsin, *& que je roule continuellement dans ma tête le projet de les exterminer ? S'il le sait, d'où le sait-il, & comment peut-il l'avoir appris ? Il faut voir.* Dès minuit, il part, & se met en devoir de prévenir l'arrivée de son homme dans le lieu & au jour indiqué. Les premiers rayons du soleil commençoient à peine à se répandre, qu'il apperçut le vénérable vieillard venir à lui avec un air de satisfaction : *Votre docilité*, lui dit-il en l'abordant, *votre constance, & la diligence que vous montrez aujourd'hui, me prouvent ce que vous êtes capable de faire. Tenez, mon fils, voilà un livre dont je vous fais présent : lisez-le avec attention ; pesez-en toutes les paroles ; faites-en le sujet ordinaire de vos réflexions ; il vous apprendra le grand art d'aider les Souverains à bien gouverner leurs etats, & à dompter leurs ennemis.*

Tchang-leang prit le livre, l'etudia, & ſe mit en etat de devenir le principal artiſan de la fortune de *Han-kao-tſou*. C'eſt à ſes conſeils, c'eſt à ſa valeur que *Lieou-pang* eſt en partie redevable de tout ce qu'il a fait de grand, en fondant une des plus glorieuſes Dynaſties qui aient occupé le trône Chinois. *Tchang-leang*, dans ſon cabinet, lui traçoit toute ſa conduite; à la tête des armées, il battoit ſes ennemis. Miniſtre habile, grand Général, il montra dans l'un & l'autre genre la plus grande capacité; & cette capacité, il la puiſa, dit l'Hiſtorien, dans le fameux livre que lui donna *Hoang-ché-koung* (c'etoit le nom du vieillard).

Tchang-leang, après s'être bien rempli de toutes les maximes de *Hoang-ché-koung*, ſe crut en etat de faire de nouvelles entrepriſes. Il ramaſſa tous les mécontens, ceux du moins qui, déplorant comme lui les malheurs arrivés à ſa patrie, n'attendoient que l'occaſion de la venger. Il ſe mit à leur tête, & ſe rendit à l'armée de *Lieou-pang*, pour lui offrir ſes ſervices & les leurs. Il devint bientôt le conſeil & l'homme de confiance de ſon Général; & ſi *Lieou-pang* parvint enfin à l'Empire, ce fut lui qui l'y conduiſit, pour ainſi dire, par la main. Le trait que je vais rapporter en ſervira de preuve, & fera connoître en même temps de quoi *Tchang-leang* pouvoit être capable.

Intimidé par tant de batailles qu'il avoit perdues en combattant contre *Hiang-yu*, & craignant de tout perdre pour vouloir tout gagner, *Lieou-pang* avoit réſolu d'eviter la rencontre de ſon ennemi, de lui céder la place, & de ſe retirer dans le *Sée-tchouen*, où il comptoit vivre en ſimple Roi de *Han*, après avoir augmenté ſes Etats de tous les pays qui lui etoient actuellement ſoumis. Ce n'etoit pas là l'idée de *Tchang-leang*. Au chemin que prenoit *Hiang-yu* pour venir les attaquer, & par la diſpoſition des deux armées, il comprit que tout etoit

favorable à *Lieou-pang*. Il vit d'un coup d'œil qu'en laiſſant avancer *Hiang-yu* juſqu'où il vouloit l'amener, ce Prince etoit perdu ſans reſſource: il expoſa ſes vues à *Lieou-pang*, & fit tous les efforts imaginables pour l'engager à tenir bon encore quelque temps ; mais ce fut en vain : *Lieou-pang* qui avoit pris ſon parti, s'obſtinoit à vouloir décamper: *Du moins*, lui dit *Tchang-leang*, *envoyons en avant pour nous aſſurer des chemins ; de celui ſur-tout qui eſt ſur le côté de la montagne, le long du* Kiang ; *nous partirons après, ſi vous le voulez.* Lieou-pang *conſentit à ce délai ; &* Tchang-leang, *au lieu d'envoyer quelques corps de troupes, pour s'aſſurer des chemins, comme il le diſoit, en envoya pour les rompre, & pour brûler les pieux & branches d'arbres, dont etoit conſtruit le chemin ſur la montagne, le long du* Kiang, *dans l'eſpace de quatre cens lys, ou de quarante de nos lieues.* Deux ou trois jours après, quand il vit que ſes ordres devoient avoir eté exécutés, il dit à ſon Général : *Allez à préſent dans le* Sée-tchouen, *ſi vous le pouvez ; mais comme la choſe vous eſt impoſſible, parce que le chemin de la montagne n'eſt plus, l'Empire eſt à vous.*

En effet, *Hiang-yu* fit la fauſſe démarche que *Tchang-leang* avoit prévue, fut battu, mis en déroute, & ſe coupa la gorge de déſeſpoir ; ce qui laiſſa *Lieou-pang* ſeul maître de tout.

Devenu Empereur, *Lieou-pang* continua à honorer de ſa confiance & de ſa familiarité ceux qui l'avoient aidé à monter ſur le trône ; mais il diſtingua toujours *Tchang-leang*. Convaincu de ſon attachement à ſa perſonne, de ſon zele pour le bien de l'Empire, de ſon déſintéreſſement, de ſon amour pour le peuple, & de ſon talent pour le gouverner ; il n'entreprit rien d'un peu conſidérable que par ſes conſeils. Il y eut cependant une occaſion où il voulut agir malgré ſes repréſentations ; mais la fermeté de *Tchang-leang*, & l'aſcendant que la juſtice,

la vérité & la vertu ont toujours ſur les grands cœurs, fit plier le Souverain ſous la volonté du Miniſtre fidele & vertueux. Il s'agiſſoit du Prince héritier préſomptif de la Couronne, à qui l'Empereur vouloit ſubſtituer un autre de ſes fils, qu'il avoit eu d'une Concubine. *Tchang-leang*, après avoir employé inutilement tout le crédit qu'il pouvoit avoir ſur l'eſprit de ſon maître, s'aviſa d'un expédient qui lui réuſſit. Il appella ſecrétement quatre perſonnages illuſtres, qui avoient refuſé auparavant de ſe rendre à la Cour, pour y occuper les premieres charges, & les pria, puiſqu'ils etoient réputés dans tout l'Empire pour être des Sages du premier ordre, de vouloir bien lui donner des preuves de leur ſageſſe, en entrant dans ſes vues pour l'intérêt des peuples & la gloire de ſon Souverain: *L'Empereur*, leur dit-il, *veut exclure du trône le Prince héritier; c'eſt l'amour qu'il a pour une de ſes femmes du ſecond ordre, & les vives inſtances de cette femme, qui lui ont fait prendre cette réſolution. Il faut que vous acceptiez l'emploi que je vous donne dès-à-préſent, de Gouverneurs du Prince héritier. Allez chaque jour lui donner dans ſon appartement des leçons ſur l'art de régner: affectez de vous montrer, afin que l'Empereur en ſoit bientôt inſtruit: je me charge du reſte.* Les Sages comprirent l'intention du Miniſtre & s'y conformerent exactement.

Ils n'eurent pas été trois fois chez le Prince héritier, qu'on dit à l'Empereur que les quatre fameux Vieillards qui avoient fait tant de difficulté, quand il les avoit invités à venir auprès de ſa perſonne, pour l'aider de leurs lumieres & de leurs conſeils, etoient venus d'eux-mêmes, quand on ne penſoit plus à eux, & ne dédaignoient pas de paſſer chaque jour un temps très-conſidérable auprès de ſon fils.

L'Empereur fut curieux de voir des hommes qui paſſoient déja pour Sages du temps des *Tcheou*; il voulut les interroger

lui-même, & ſe tranſporta dans l'appartement de ſon fils. Il les trouva qui etoient en conférence : *Vous n'avez pas voulu venir à moi*, leur dit ce bon Prince, en entrant, *je viens à vous.*

Seigneur, lui répondit un d'entr'eux, *ſi nous ne nous ſommes pas rendus à vos invitations, c'eſt parce que nous voyons bien que nous euſſions eté des hommes inutiles auprès de vous. Nourri dans le tumulte des armes, vous ne devez naturellement vous plaire qu'avec des guerriers, & nous ne ſommes point tels : d'ailleurs, votre plan de gouvernement & de conduite etoit déja pris, & vous ne l'euſſiez pas réformé pour nous faire plaiſir. Qu'euſſions-nous fait autre choſe que vous inquiéter, & vous être à charge par des repréſentations réitérées, auxquelles vous n'auriez point eu d'egard ? Il n'en eſt pas ainſi de votre fils : il eſt dans l'âge où on peut le former ; & ſi tout ce que votre Miniſtre, qui le connoît mieux que nous ne pouvons le faire encore, nous a dit de lui eſt vrai, comme nous n'en doutons point, il eſt tout propre à faire revivre les heureux temps de* Yao, *de* Chun, *de* Yu, *de* Tcheng-tang, *& de* Ouen-ouang. *Pourquoi n'emploierions-nous pas le peu qui nous reſte encore de vie, pour concourir de notre mieux à cet important objet ?*

Mon fils eſt heureux, répondit l'Empereur, *puiſque des Sages tels que vous veulent bien concourir à le former. Continuez lui vos ſoins, & n'oubliez rien pour le rendre digne de la place qu'il doit occuper ; je m'en décharge ſur vous.* Après ces mots, il ſort, va chez ſa Concubine bien aimée, & lui dit en l'abordant : *Je viens, Madame, vous annoncer une nouvelle qui ne vous fera pas plaiſir : renoncez à vouloir être la mere d'un Empereur ; le Prince héritier a déja des ailes ; les Sages ſe rendent auprès de lui, ils l'inſtruiſent ; & il les ecoute avec plaiſir : il eſt inutile de penſer à lui ôter ſon titre ; cela ne ſe peut ; n'y penſez plus vous-même, & ſur-tout ne m'en parlez jamais.*

Tchang-leang continua à jouir de tout ſon crédit, & n'en abuſa jamais. Il s'en ſervit au contraire pour avancer les Sages, & pour placer tous ceux qui avoient quelque mérite, ſuivant la meſure de leurs talens. C'eſt à ſa perſuaſion que le nouvel Empereur rétablit les anciennes Etudes, que les *Tſin* avoient abolies; que l'illuſtre *Han-ſin*, qui, de ſimple ſoldat etoit parvenu, par ſes belles actions, aux premieres charges de la Milice, & à commander les armées en qualité de Généraliſſime, fut elevé à la dignité de Prince, ſous le titre de *Ouang*; & que *Young-tché* fut honoré du titre de *Heou*. C'eſt encore par ſes conſeils & à ſa perſuaſion que les ſix Royaumes qui partageoient l'Empire, & qui l'avoient ſi ſouvent déchiré par leurs guerres cruelles, furent entiérement abolis & réduits au rang de ſimples Provinces. C'eſt enfin par ſes conſeils que le peuple fut délivré de tous les impôts extraordinaires dont les *Tſin* l'avoient ſurchargé, & qu'il commença à jouir tranquillement du fruit de ſes travaux.

En récompenſe de tout ce qu'il avoit fait pour le bien de l'Etat, l'Empereur lui avoit déja donné la Principauté de *Lieou*. A ce premier bienfait, il voulut en ajouter un ſecond, en lui donnant ſur trente mille familles tous les droits de Souverain; mais le déſintéreſſement de *Tchang-leang* ne lui permit pas de profiter de la bonne volonté de ſon maître: *Je ſuis déja trop récompenſé*, lui dit-il, *du rang de Prince auquel vous avez bien voulu m'elever; je n'en méritois pas tant: je vous ai ſervi du mieux qu'il m'a eté poſſible; &, en vous ſervant, j'ai ſervi l'Etat, & fait mon devoir. Je puis ajouter que j'ai ſuivi mon inclination, en m'attachant à votre perſonne. La confiance dont vous n'avez ceſſé de m'honorer juſqu'ici, eſt la ſeule récompenſe à laquelle j'oſois prétendre; toutes les autres ſont egalement au-deſſus & au-deſſous de moi. Gratifiez-en ceux de vos anciens Officiers qui ont expoſé ſi ſouvent leur vie pour*

vous, & laiſſez-moi jouir tranquillement auprès de votre perſonne des douceurs de l'amitié; ce ſont les ſeules que j'ambitionne.

Il paroît que *Tchang-leang* parloit ſincérement, en s'exprimant ainſi; car après la mort de ſon maître, il quitta la Cour, s'exila volontairement, & ne voulut plus s'occuper des affaires du gouvernement. Dans ce nouveau genre de vie, il lui falloit quelque occupation qui fût digne de lui. Il crut l'avoir trouvée, en s'attachant à un homme qui paſſoit pour avoir une ſageſſe conſommée, & qui s'appelloit *Tché-ſoung-tſée*. Ce Philoſophe avoit, dit-on, le ſecret admirable de vivre ſans manger, ce qui s'appelle en Chinois, *Pi-kou-tao-yn*. Ce ſecret conſiſte à ſe nourrir d'air, en reſpirant d'une certaine maniere. *Tchang-leang* ſe fit ſon diſciple, & eut la foibleſſe de s'exercer ſérieuſement à ſe faire un aliment de ſa propre reſpiration.

Il en etoit aux premiers eſſais, quand l'Impératrice *Lu-heou*, qui régnoit à la place de ſon fils, en fut inſtruite. La conſidération qu'elle avoit pour un homme qui avoit eté le compagnon, le Miniſtre & l'ami du grand *Kao-tſou*, l'engagea à lui défendre d'exécuter ſon projet inſenſé: *Notre vie*, lui dit-elle, *paſſe comme une ombre; pourquoi ſe la rendre amere, en s'impoſant des loix contraires à celles de la nature? Quand vous avez renoncé à la Cour, je ne m'y ſuis point oppoſée; je vous ai laiſſé le maître de ſuivre votre inclination; mais à préſent que vous voulez renoncer à vivre, j'uſe de toute mon autorité pour m'y oppoſer. Vivez, je vous l'ordonne; & puiſque pour vivre il faut manger, faites comme les autres hommes, mangez.*

Tchang-leang obéit, & vécut encore huit ans. Il ordonna, en mourant, qu'on mettroit dans ſon cercueil le fameux livre qui lui avoit eté donné par le vénérable vieillard *Hoang-ché-koung*. Ce livre, qu'il n'avoit communiqué à perſonne, de ſon vivant, fut trouvé, plus de cinq cens ans après ſa mort, par un voleur qui, en fouillant dans les tombeaux, découvrit

ce tréſor, plus précieux mille fois que l'or & l'argent qu'il cherchoit.

A la tête du livre etoient les paroles ſuivantes : *Si vous n'êtes pas un Sage du premier ordre, ou homme de la nature, pour ainſi dire, des Eſprits, gardez-vous bien de lire ce qui ſuit, dans le deſſein d'en faire uſage, ou de le publier : ſi vous êtes un Sage, liſez hardiment ; mais que ce ne ſoit pas ſans fruit. Si vous négligez ce conſeil, vous vous préparerez à coup ſûr les plus cuiſans chagrins.* Sans être tel qu'on l'exige, & ſans me croire du nombre des Sages, j'ai oſé me procurer ce livre, & j'ai eu la hardieſſe de le lire, parce qu'il eſt fort court ; il ne contient que mille trois cent ſix caracteres, qui compoſent en tout ſix Chapitres, dont voici les titres.

Chapitre premier. Il faut fouiller juſques dans l'origine & le vrai principe de tout.

Chap. II. Il faut avoir une doctrine fondée ſur le vrai, reconnu pour tel.

Chap. III. Il faut connoître le cœur de l'homme & s'aſſurer de ſes intentions.

Chap. IV. Il faut tenir à la vertu par la racine, & au ſavoir par le ſommet.

Chap. V. Il faut que la juſtice ſoit la regle univerſelle des actions.

Chap. VI. Il faut faire conſiſter la tranquillité publique dans l'accompliſſement des devoirs réciproques de la ſociété.

Sous ces différens titres, on a mis le précis de la doctrine Chinoiſe ſur le grand art de régner ſur ſoi & ſur les autres. On ne ſauroit dire plus de choſes en moins de mots, puiſque, tant le texte que le commentaire, vont à peine, l'un joint à l'autre, à ſoixante-dix pages d'impreſſion. Je crois que ce petit Ouvrage eſt plus fait pour être médité que pour être lu ; & il me paroît que certaines maximes de politique qui y ſont répandues, ne ſont

pas faites pour le grand nombre, qui en abuseroit peut-être, parce qu'il ne les prendroit pas dans leur vrai sens. Ainsi, l'avis qui est à la tête n'est pas inutile; & s'il est de *Tchang-léang*, comme on l'assure, il suffiroit seul pour faire son eloge. Ce Philosophe, alternativement solitaire, homme d'etat & guerrier, mourut la huitieme année de l'usurpation de *Lu-heou*, c'est-à-dire, l'an cent quatre-vingt avant J. C. Après sa mort, on lui donna le titre de *Ouen-tcheng-heou*, ce qui veut dire, *Prince qui possédoit la perfection de l'eloquence.*

Les Historiens lui reprochent comme une foiblesse, de s'être fait de la Secte des *Tao;* comme un crime d'avoir eté des premiers à secouer le joug des *Tsin*, & comme une lâcheté de n'avoir pas péri, plutôt que de laisser, comme il fit, l'Impératrice *Lu-heou* usurper l'Empire sur son fils.

Les Sectaires, qui l'ont mis au rang de leurs Immortels, le justifient sans peine sur ces trois articles. On comprend aisément ce qu'ils peuvent dire sur le premier. Pour ce qui est du second, ils conviennent que les *Tsin* etoient encore maîtres de l'Empire, quand *Tchang-leang* prit les armes; mais ils ajoutent que, quoique maîtres de l'Empire, les *Tsin* ne pouvoient pas détruire, sans raison, comme ils le firent, le Royaume de *Han;* & que le Souverain de ce Royaume etant Seigneur immédiat de *Tchang-leang*, celui-ci s'etoit conduit en sujet fidele, en prenant les armes, pour soutenir les intérêts de son maître contre des usurpateurs injustes, &c. Ils disent sur le troisieme article, que la crainte d'occasionner une guerre civile, fit que *Tchang-leang* abandonna la Cour, plutôt que d'être obligé d'y vivre, ou comme Chef de parti contre *Lu-heou*, ou comme Ministre sous cette ambitieuse femme. Ils ajoutent que la conduite de *Tchang-leang*, dans ces circonstances critiques, mérite les plus grands eloges, &c.

Pour moi, je crois que si *Tchang-leang* n'avoit pas eu la

foibleſſe d'embraſſer le genre de vie de ceux de la Secte des *Tao*, les Lettrés ne l'euſſent pas jugé ſi rigoureuſement ſur le reſte.

XXVII.

HAN-OUEN-TI, Empereur.

Il etoit fils du grand *Kao-tſou*, & d'une de ſes femmes du ſecond ordre, nommée *Po-ki*. Dès qu'il fut en âge, l'Empereur, ſon pere, le fit Prince de *Tay*, & l'envoya gouverner par lui-même ſon petit Etat. Le jeune Prince ſe montra digne du poſte qui lui avoit eté confié : il ecoutoit les Sages, & ne faiſoit rien que par leurs conſeils.

Hoei-ti, ſon frere, étant mort ſans enfans, il devoit, ſelon les loix, être ſon ſucceſſeur ; mais l'Impératrice *Lu-heou* s'empara de l'autorité, & gouverna en Souveraine. Après la mort de cette Princeſſe, les Grands elurent, d'une commune voix, le Prince de *Tay*.

En montant ſur le trône Impérial, *Ouen-ti* choiſit pour ſes Miniſtres, *Tcheou-po*, *Koan-yn* & *Tcheng-ping* ; & les autres emplois, charges & dignités, il ne les donna qu'à des perſonnages qui en etoient dignes par leurs vertus ou leur capacité.

Il etoit naturellement ennemi du luxe, qu'il regardoit comme la ſource de la plupart des malheurs de l'Empire : il fit des loix pour le réprimer. Il etoit né compatiſſant. Il abrogea certaines loix pénales, où il ne voyoit d'autre uſage que celui de tourmenter inutilement les criminels. Il recevoit toutes les remontrances qu'on lui faiſoit, ſur-tout lorſqu'elles avoient pour objet le ſoulagement ou l'utilité du peuple. Vertueux par principe, attentif ſur lui-même, humble dans ſes manieres, modeſte dans ſes habits, il etoit ſur-tout réſervé dans ſes paroles.

Quoiqu'il ſe fût donné d'excellens Miniſtres, il ne ſe crut pas pour cela diſpenſé de gouverner par lui-même. Il vouloit être inſtruit de tout. Il avoit chaque jour des heures réglées, pour conférer ſur les affaires importantes avec ceux qui etoient en place, & il ne trouvoit jamais mauvais qu'on fût d'un avis oppoſé au ſien. Il laiſſoit à chacun la liberté de dire ſes raiſons & de les faire valoir.

Dans les temps de ſéchereſſe, ou d'inondation, & dans toutes les calamités publiques, il vouloit qu'on l'avertît de ſes fautes, auxquelles ſeules, diſoit-il, il falloit attribuer les malheurs de l'Etat. Quoiqu'il ne fût ni Guerrier ni Lettré, on vit les Lettres commencer à fleurir ſous ſon regne, & les armes de l'Empire triompher de tous ceux qui les avoient provoquées. Plus d'une fois les Tartares furent repouſſés bien avant dans leurs terres; & les pertes qu'on leur fit eſſuyer, mirent un frein à leur inquiétude & à leur témérité. C'eſt ſous ce ſage Empereur que l'auguſte cérémonie du labourage de la terre fut rétablie; & qu'après une interruption de bien des ſiecles, on vit reparoître le Fils du Ciel, à la queue d'une charrue, tracer lui-même un ſillon, & y ſemer les grains qui ſont deſtinés à la nourriture de l'homme. C'eſt encore ſous lui qu'on trouva l'art de faire du papier; que la monnoie de cuivre, qui ne ſe fabriquoit auparavant que dans l'enceinte du Palais, ſous la direction des Officiers particuliers nommés par l'Etat, ſe fabriqua indifféremment par-tout, & devint par-là plus commune. C'eſt ſous lui enfin que s'introduiſit l'uſage de donner un nom particulier aux années du regne; uſage qui a perſévéré ſans interruption juſqu'à nos jours. Cette dénomination ſe fit la ſeizieme année de ſon regne, c'eſt-à-dire, l'an avant J. C. 164; & l'on compta, non, comme on auroit dû le faire, la ſeizieme année de l'Empire de *Ouen-ti*, mais la premiere année de *Heou*, qui eſt le nom qu'il adopta.

On reproche à ce Prince de s'être laiſſé ſéduire par les preſtiges d'un nommé *Sin-ouen-ping*, *& d'avoir, à la perſuaſion de cet impoſteur, elevé un temple en l'honneur des cinq Empereurs ſuprêmes, pour leur rendre un culte ſemblable à celui qu'on doit rendre au ſeul* Chang-ty. Mais cette faute fut en quelque ſorte réparée par ſa déférence aux repréſentations des ſages. Il permit que la Juſtice ſe ſaiſît de *Sin-ouen-ping*, qu'elle l'examinât, le jugeât, & le condamnât, s'il etoit coupable, comme on le diſoit, d'avoir voulu renverſer la doctrine de l'Empire; ce qui fut exécuté avec une pleine & entiere liberté de la part des Juges. *Sin-ouen-ping*, convaincu d'avoir abuſé de la faveur du Prince, pour lui inſpirer des ſentimens indignes de la majeſté *du Fils du Ciel*, fut puni du dernier ſupplice; & le Fils du Ciel, dans cette occaſion, comme dans toutes les autres, n'employa ſon autorité que pour faire obſerver les loix.

Ce vertueux Prince, diſent les Hiſtoriens, eût été comparable à *Ouen-ouang*, ſi, comme celui-ci, il eût cultivé lui-même les Lettres, dont il ne fut que le protecteur. Son regne fut de vingt-trois ans, & ſa vie de quarante-ſix. Après ſa mort, qui arriva l'an avant J. C. 157, ſon corps fut dépoſé à *Pa-ling*.

XXVIII.

HAN-KING-TI, Empereur.

King-ti, quatrieme Empereur de la Dynaſtie des *Han*, monta ſur le trône l'an avant J. C. 156. Il etoit fils de *Ouen-ti*, & ſe fit un point capital de marcher ſur les traces de ſon pere. Comme lui, il adoucit les châtimens dont on puniſſoit les coupables; il abrogea la coutume de donner la baſtonnade ſur le dos, diſant qu'elle pouvoit avoir des ſuites funeſtes pour celui qui la recevoit ainſi. Comme lui, ennemi du luxe, il le

proſcrivit avec une rigueur exceſſive, juſqu'à défendre tout ouvrage en ſculpture, diſant, pour raiſon, qu'un tel art portoit dommage à la culture de la terre; & de même la broderie, parce qu'elle nuiſoit aux ſoins domeſtiques qui ſont du reſſort des femmes : comme ſon pere, enfin, il voulut qu'il fût libre aux perſonnes en place de l'avertir de ſes fautes perſonnelles, dont il n'avoit rien tant à cœur, diſoit-il, que de ſe corriger. Il aimoit à s'entretenir de tout ce qui avoit rapport au gouvernement ; &, ſur cet important objet, il entroit quelquefois dans des détails qui n'embarraſſoient pas peu ceux qui l'approchoient, ou qui devoient lui répondre.

Dès le commencement de ſon regne il avoit rétabli les droits ſur les grains, que ſon pere avoit en partie abrogés. On en avoit murmuré; mais les murmures ceſſerent bientôt, & les eloges en prirent la place, dès qu'on fut convaincu qu'il y avoit été forcé par la néceſſité. Ce bon Prince mourut dans la quarante-huitieme année de ſon âge, qui etoit la ſeizieme de ſon regne, & la cent quarante-unieme avant J. C. Son corps fut dépoſé à *Yang-ling*.

XXIX.

TOUNG-FANG-CHOUO, Miniſtre.

Le nom de ſa famille etoit *Toung-fang ;* il avoit pour nom propre *Chouo*, & pour ſurnom *Man-tſien*.

Han-ou-ti, en montant ſur le trône, l'an 140 avant J. C. n'eut rien de plus à cœur que de faire revivre les Lettres. Il publia un Edit, par lequel il invitoit tous les Savans à ſe rendre dans la Capitale, & à ſe préſenter aux Officiers qu'il nommoit pour les recevoir. Ces Officiers devoient les introduire auprès de l'Empereur, qui vouloit juger par lui-même de leur capacité.

Toung-fang-chouo fut du nombre des huit premiers qui furent choisis. Le Discours qu'il avoit composé, & qui le fit admettre, rouloit sur les qualités que doit avoir celui qui veut exercer l'emploi de grand Mandarin. Il disoit, entr'autres choses, que l'extérieur d'un Mandarin devoit être brillant & réglé, doux & majestueux ; & qu'il devoit être courageux comme *Mong-pen*, avoir l'esprit pénétrant comme *Tsing-ki*, être désintéressé comme *Pao-chou*, & fidele comme *Ouei-cheng*.

C'est proprement à ce peu de paroles que *Toung-fang-chouo* fut redevable de sa premiere fortune. L'Empereur le combla de caresses, & le retint auprès de sa personne. Il lui donna successivement plusieurs emplois, tels que ceux de *Tay-tchao*, & de *Ta-tchoung*, *Ta-fou*, qui etoient alors ce que peuvent être aujourd'hui ceux des Grands de la premiere Classe.

Dans l'exercice de ses charges, *Toung-fang-chouo* avoit occasion de voir l'Empereur très-souvent, & dans des circonstances, où se dépouillant, pour ainsi dire, de la majesté du trône, il permettoit à ceux qui l'environnoient, de se dépouiller à leur tour de la respectueuse contrainte qu'ils portoient en sa présence dans les autres momens. Par ses bons mots, ses saillies, & cette aimable liberté, qui plaît toujours quand elle est décente & jamais déplacée, il gagna le cœur de son maître, & le gagna au point, qu'il devint le favori de prédilection, l'homme nécessaire, & le bel-esprit, oracle de la Cour.

Un seul de ces titres suffisoit de reste pour lui susciter une foule d'ennemis ou de jaloux ; & cependant il n'eut que des panégyristes & des amis, parce qu'il n'offensa jamais par ses plaisanteries, & qu'il rendit souvent service par son crédit. Les traits que je vais rapporter, d'après les anecdotes historiques du temps, feront connoître cet homme, qu'on pourroit peut-être appeller unique en son genre.

La Cour de l'Empereur n'etoit pas alors des mieux réglées ; le

déſordre s'etoit introduit dans l'intérieur même de ſon Palais. Sa propre fille entretenoit un commerce criminel avec un jeune homme de baſſe extraction; mais qui joignoit à la figure pluſieurs des qualités brillantes qui tiennent ſouvent lieu de mérite. L'Empereur fut averti plus d'une fois, ſans vouloir jamais le croire, du déſordre de ſa fille. Cependant les délateurs prirent ſi bien leurs meſures, qu'ils furent inſtruits de l'entrée du jeune homme dans l'appartement de la Princeſſe, & ſur le champ ils en donnerent avis à l'Empereur. Sa Majeſté ordonna qu'on fermât toutes les portes par où le coupable auroit pu s'echapper, & courut pour tâcher de le ſurprendre. *Toung-fang-chouo*, & quelques Officiers de ſervice etoient ſeuls à ſa ſuite. On cherche par-tout & l'on ne trouve rien. *Dis-moi donc où eſt ton amant*, dit l'Empereur à ſa fille, d'un ton de douceur propre à la raſſurer, *je veux le voir; je te promets que je n'abuſerai pas de la confidence. Si c'eſt peu que de vous pardonner à l'un & à l'autre, j'y joindrai un autre bienfait. Tu es veuve, il te faut un mari; je te donnerai celui-là, puiſqu'il eſt à ton goût; mais je veux être obéi ſur le champ.*

La Princeſſe ſe proſterna aux pieds de ſon pere, avoua ſa faute, verſa des larmes, frappa pluſieurs fois la terre de ſon front, & alla chercher auſſi-tôt celui qu'elle avoit caché. L'Empereur fut charmé de ſa bonne mine, & ſe mit en devoir de tenir la parole qu'il venoit de donner. Pour le faire avec quelque décence, il dit au jeune homme qu'il l'elevoit à la dignité de Grand du premier Ordre, & qu'il lui donnoit ſa fille. A ces mots, *Toung-fang-chouo* s'approche de l'Empereur & lui dit: *Vous venez de prononcer l'arrêt de mort de celui à qui vous avez promis la vie, & vous vous déshonorez doublement. Ne voyez-vous pas que ce que vous voulez faire vous attirera une foule de repréſentations de la part de vos graves Magiſtrats? & ne vous connoiſſez-vous pas aſſez vous-même, pour comprendre*

dès-

dès-à-préſent que, las de tant de remontrances, vous leur accorderez enfin ce qu'ils vous demanderont ? En s'inſinuant furtivement dans l'intérieur du Palais ; en entrant dans l'appartement des femmes, ſans ordre exprès de votre Majeſté, & en pénétrant juſques dans celui de votre fille pour la déshonorer, ce jeune homme a commis trois crimes, dont le moindre eſt plus que ſuffiſant pour le faire condamner à mort. Vous lui pardonnez ; cela eſt très-bien ; mais que ce ne ſoit pas pour y revenir. Laiſſez-le s'evader, & qu'il s'en aille loin d'ici. Ce n'eſt qu'à ce prix qu'il peut conſerver ſa vie ; & tout Souverain que vous êtes, vous n'avez pas d'autres moyens vous-méme pour la lui conſerver long-temps . . . L'Empereur baiſſa la tête, & ne répondit rien.

On raconte encore que la nourrice de l'Empereur s'etant rendue coupable d'un crime qui méritoit la mort, ou tout au moins l'exil, eut recours au crédit de *Toung-fang-chouo* pour obtenir ſa grace, ſuppoſé qu'elle eût été accuſée: *Si vous n'êtes pas encore accuſée*, lui répondit *Toung-fang-chouo, vous ne tarderez pas à l'être. Vos liaiſons avec l'Impératrice & le Prince héritier vous ont rendue ſuſpecte. L'Empereur eſt déja comme perſuadé de la réalité du complot qu'on lui a dit s'être formé contre lui, par ſon fils, l'Impératrice, & tous ceux qui ſont dévoués à l'un ou à l'autre. J'ai oui dire que ſa Majeſté doit elle-méme juger quelques Dames du Palais ; mais je ne ſais pas encore leurs noms : ſi vous êtes du nombre, je tâcherai de dire deux mots pour vous. Ayez attention ſeulement à ne pas vouloir trop vous juſtifier. Parlez peu ; mais ſanglotez & verſez des larmes ; & lorſque ſa Majeſté vous chaſſera de ſa préſence, pour vous envoyer au ſupplice ou en exil, retirez-vous à pas lents, arrêtez-vous de temps en temps, & tournez la tête vers l'Empereur ; je me charge du reſte..*

La nourrice avoit véritablement eté impliquée dans l'accuſation, & l'on avoit fourni des preuves qui etoient plus que

ſuffiſantes pour la convaincre. Elle comparut devant l'Empereur, qui la jugea & la condamna. Elle ſe conduiſit ſuivant les inſtructions de *Toung-fang-chouo :* elle parla peu ; mais elle ſanglota & pleura beaucoup. Elle n'oublia pas ſur-tout de tourner ſouvent la tête en ſe retirant, & d'eſſuyer ſes larmes, pour pouvoir fixer ſur elle quelques regards de ſa Majeſté : *Que ſignifie tout ce manege*, lui dit alors *Toung-fang-chouo*, *voudriez-vous donner encore à tetter à l'Empereur ? Il y a long-temps qu'il eſt ſevré : vous lui avez donné du lait pendant trois ans ; c'eſt bien aſſez : il n'a plus beſoin de vous. Il vous condamne à l'exil, n'eſt-il pas le maître ? Retirez-vous ſans tant de façon ; obéiſſez promptement.*

Cette ſaillie fit impreſſion ſur l'eſprit de l'Empereur ; elle réveilla dans ſon cœur les ſentimens de reconnoiſſance, & procura à la coupable le pardon entier de ſa faute.

Quand on trouvoit dans les différentes Provinces de l'Empire quelque choſe d'extraordinaire, de curieux, de rare, ou de précieux, les Mandarins en faiſoient l'acquiſition, & l'offroient à l'Empereur. On lui offrit un Nain, dont la taille n'excédoit pas la hauteur d'un pied. Ce Nain parloit fort bien, & etoit ſur-tout très-inſtruit de ce qui regarde la doctrine des *Tao*. L'Empereur voulut que *Toung-fang-chouo*, qui etoit de cette Secte, interrogeât ce petit nouveau venu ; il le fit en ces termes. *Dites-moi, mon petit ami, la mere de* Ku-ling *eſt-elle de retour ou faut-il l'attendre encore ?* Le Nain, ſoit qu'il fût choqué, ou pour quelqu'autre raiſon, ne daigna pas répondre ; mais ſe tournant du côté où etoit l'Empereur : *Cet homme*, lui dit-il, en montrant du doigt *Toung-fang-chouo, a déja tenté trois fois de voler les pêches de cet arbre merveilleux planté par* Ouang-mou, *qui a eté trois mille avant que de donner ſes fleurs, & trois autres mille ans avant que ſes fruits fuſſent en etat de maturité.* Ces paroles du Nain furent regardées comme un eloge par quel-

ques-uns, & comme une incartade par quelques autres : tous en rirent, à l'exception de *Toung-fang-chouo*, qui, contre ſon ordinaire, parut tout déconcerté & ne répliqua rien. C'eſt cependant à cette petite ſcene qu'il dut une partie de ſa célébrité. Son nom, qui juſqu'alors avoit eté concentré dans l'enceinte de la Capitale, franchit tout d'un coup les bornes au-delà deſquelles il ne fût peut-être jamais parvenu. Il vola de bouche en bouche, & l'on dit par-tout, comme l'on dit encore aujourd'hui, Toung-fang-chouo *a volé les pêches*. Les pêches, dans la Secte des *Tao*, ſont un des ſymboles de l'immortalité.

X X X.

TOUNG-TCHOUNG-CHOU, Savant & Miniſt.

Le nom de ſa famille etoit *Toung*, & ſon nom propre *Tchoung-chou*. Il naquit à *Kouang-tchouan*. Le *Tchun-tſieou* de Confucius fut le livre qu'il etudia de préférence pendant ſa jeuneſſe. Son application à l'etude etoit ſi grande, qu'il fut trois années de ſuite ſans ſortir de ſa chambre, ſans même jetter les yeux ſur la cour de ſa maiſon. Il eût voulu pouvoir ſe paſſer de nourriture & de ſommeil, afin d'employer plus de temps à s'inſtruire.

Après qu'il eut paſſé par l'epreuve des examens, il ſe préſenta pour être admis dans les poſtes qui pouvoient être de ſon reſſort. Il obtint, pour premier grade, un Mandarinat ſubalterne du titre de *Po-ché*. Il l'exerca avec tant de ſageſſe, & une ſupériorité ſi marquée, que ſes Supérieurs dans le même Tribunal, crurent devoir le propoſer à l'Empereur *Han-ou-ti*, comme une des lumieres de l'Empire, & comme un Sage très-propre à remplir avec diſtinction les premieres charges de l'Etat. L'Empereur voulut le voir & s'aſſurer par lui-

même de ce qu'on lui disoit. Il lui fit plusieurs questions relatives au gouvernement, & fut si satisfait de ses réponses, qu'il lui ordonna de les mettre par ecrit, afin, disoit-il, de s'en rappeller souvent le souvenir, pour sa propre instruction & l'avantage de ses sujets.

Toung-tchoung-chou profita de cette occasion pour mettre dans tout son jour la doctrine des premiers Empereurs & des anciens Sages. Il avoit à sa disposition la plupart de ces monumens antiques que l'industrie des amateurs avoit soustraits à la proscription du barbare *Tsin-ché-hoang;* il en avoit calqué pour son usage propre, tout ce qui lui avoit paru mériter d'être conservé; il avoit fouillé dans toutes les Bibliotheques, dans tous les Cabinets où l'on déposoit les anciens Ecrits, à mesure qu'on en faisoit la découverte, & il en avoit fait des extraits détaillés qui pouvoient suppléer aux Ouvrages mêmes. Instruit à fond de tout ce qui s'etoit pratiqué de mieux sous les regnes précédens, il mit sa science à profit, & composa sur l'art de régner, trois Discours qui furent regardés comme autant de chefs-d'œuvre. Les Lettrés en firent d'autant plus de cas, qu'ils les trouverent exempts des taches qui souilloient la plupart des Ecrits qui paroissoient alors. La Secte des *Tao* etoit la dominante; l'Empereur la favorisoit ouvertement, & les Savans qui vouloient faire leur cour pour être placés, en adoptoient les principes, & en répandoient les maximes dans leurs ouvrages.

Les trois discours de *Toung-tchoung-chou* ne contenoient que la plus pure doctrine des anciens; & il la faisoit valoir avec tant d'eloquence, que l'Empereur le regarda dès-lors comme un homme auquel il pouvoit confier le gouvernement de l'Etat. Sa Majesté ne voulut pas le placer d'abord auprès de sa personne; mais pour lui faire acquérir par l'expérience ce qui pouvoit lui manquer, il le donna au Prince de *Kiang-tou.* Dans cette place importante, il sut gagner l'amitié & la con-

fiance de ſon maître, ſe fit aimer & eſtimer de tout le monde, & régla ce petit Etat avec tant de ſageſſe, que ſon gouvernement fut bientôt propoſé pour modele dans tout l'Empire.

Après avoir réglé le Royaume de *Kiang-tou*, il paſſa à celui de *Kiao-ſi*, qu'il régla de même; & quand il crut qu'on pouvoit ſe paſſer de ſon ſecours dans ce qui regardoit le miniſtere, il ſe démit de ſon emploi, pour ne s'appliquer qu'à la culture des Lettres. Il compoſa quantité d'excellens ouvrages, qu'on réduiſit en un corps, ſous le titre de *Fan-lou*, qui revient à ce que nous appellons en françois *mélanges de Littérature*. Ses Commentaires ſur le *Tchun-tſieou*, furent donnés à part, & ſervirent infiniment dans le renouvellement des Lettres, pour faciliter l'intelligence de cet excellent ouvrage de Confucius.

En général, on regarde *Toung-tchoung-chou* comme le Savant à qui la Littérature a le plus d'obligation, parmi ceux qui illuſtrent la Dynaſtie des *Han*. On ne ſait ſûrement ni l'année de ſa naiſſance, ni celle de ſa mort; mais comme il fleuriſſoit ſous le regne de *Han-ou-ti*, on peut fixer le cours de ſa vie littéraire entre l'an avant J. C. 140, & l'an 87.

XXXI.

SÉE-MA-TSIEN, Pere de l'Hiſt. chez les Chinois.

Sée-ma etoit le nom de ſa famille; il avoit pour nom propre *Tſien*, & pour ſurnom *Tſée-tchang*. Il naquit à *Loung-men*, & eut l'avantage d'être elevé ſous les yeux d'un pere ſavant, plus riche en collections littéraires qu'en or & en argent. Dès l'âge de dix ans, il connut aſſez de caracteres pour pouvoir lire couramment le *Kou-ouen*, ce livre utile, dans lequel, en ſe formant à l'eloquence & à la noble ſimplicité du ſtyle, on

peut prendre une connoiſſance exacte des mœurs, des coutumes & du gouvernement des anciens. Il montra dès-lors un goût décidé pour le genre d'occupation auquel ſa naiſſance ſembloit le deſtiner. Déja il ſavoit interroger à propos, analyſer ſes lectures, & en rapprocher les différens morceaux, qui avoient rapport à un même objet. Il ne fut jamais néceſſaire d'uſer d'artifice, d'employer les menaces ou les careſſes pour l'engager à etudier; il faiſoit de lui-même bien au-delà de ce qu'on auroit pu lui preſcrire.

Il continua ſes etudes juſqu'à l'âge de vingt ans. L'ardeur avec laquelle il s'y etoit livré, ſon aſſiduité & ſon application conſtante à fouiller dans les archives recueillies par ſon pere, en avoient déja fait un ſavant & un critique. Bien des choſes, dont il avoit lu le détail, lui paroiſſant difficiles à croire, il prit la réſolution de vérifier celles dont il pouvoit s'aſſurer par ſes propres yeux. Il ſe propoſa de viſiter ce qui pouvoit reſter encore des travaux du grand *Yu;* d'aller ſur les neuf principales montagnes, qui etoient les termes des viſites des anciens Empereurs, & ſur leſquelles ils offroient des ſacrifices en l'honneur du *Chang-ti;* de s'informer ſur-tout des traditions qui pouvoient s'être conſervées parmi ces peuples indociles, qui, dès les commencemens de la Monarchie, s'etoient retirés dans les montagnes, pour y faire des nations à part; & enfin de faire les perquiſitions les plus exactes des monumens que le temps n'avoit point encore détruits.

Il prit ſa route vers le midi, & ſe rendit à *Houi-ki;* il parcourut tout le pays de *Hoai-chang*, examina tous ces lieux qui ſervoient comme de réſervoirs, lors de l'ecoulement des eaux du temps du grand *Yu;* & après avoir ſatisfait ſa curioſité dans cette portion de l'Empire, qui porte aujourd'hui le nom de Province de *Kiang-nan*, il s'embarqua, & ſuivit, dans tous

leurs tours & détours, les rivieres de *Yuen* & de *Hiang*, faiſant par-tout des remarques utiles, confirmant ou redreſſant ſes idées ſur ce qu'il avoit lu.

Des Provinces méridionales, il remonta à celles du nord. Il s'arrêta quelque temps dans le *Chan-tong*, pays fertile en grands hommes, lorſqu'il portoit le nom du Royaume de *Lou*, & qui a produit en particulier le célebre Confucius, & la plupart des plus illuſtres Diſciples de ce Philoſophe. Il y révéra les traces de ces Sages; il y recueillit des inſcriptions & des dates; il y fouilla juſques dans les maſures & dans les tombeaux, & quand il eut acquis ainſi les connoiſſances dont il croyoit avoir beſoin pour le grand objet qu'il méditoit, il revint, en côtoyant les rivieres de *Ouen* & de *Sée*.

Dans ces circonſtances, il apprit que ſon pere etoit dangereuſement malade. La piété filiale, plus forte encore dans ſon cœur que la paſſion qu'il avoit de s'inſtruire, lui fit hâter ſon retour. Il eut le bonheur d'arriver à temps pour recevoir les dernieres inſtructions de ſon pere & ſes derniers ſoupirs. Il lui rendit un compte ſuccinct de ſes voyages, article vraiment intéreſſant pour lui, & qui par-là même ne pouvoit manquer de lui être agréable. A ce récit, ce bon pere, ranimant tout ce qu'il avoit de forces, prit une des mains de ſon fils, qu'il tint ſerrée entre les ſiennes, & il lui dit : *Je meurs content, ô mon fils, puiſque je vous vois tel que je ſouhaitois que vous fuſſiez. Vos ancêtres, depuis le temps de la Dynaſtie des* Tcheou *juſqu'à moi incluſivement, ont eté attachés au Tribunal de l'Hiſtoire. Ils ſe ſont acquités des obligations que leur impoſoit l'emploi dont ils etoient revêtus, en hommes ſinceres, fideles, déſintéreſſés. Si l'Empereur daigne vous confier la même charge, comme il eſt probable qu'il le fera, tâchez d'imiter leurs vertus; faites mieux que nous dans le reſte. Qu'une baſſe flatterie, ou une crainte ſervile ne vous faſſe jamais trahir votre devoir. Aimez votre*

Souverain, ſervez-le de toutes vos forces ; mais dites toujours le vrai.

J'ai trouvé dans la maiſon paternelle, quantité d'excellens matériaux que j'ai mis en ordre ; je leur en ai joint que vous arrangerez à votre tour. Je vous laiſſe le tout, en vous recommandant expreſſément de ne rien retrancher. Vous n'avez point à ôter ; il ne vous reſte qu'à ajouter. Soutenez, mon fils, la réputation de vos ancêtres. L'eſtime publique eſt un héritage qu'ils ſe ſont tranſmis : je l'ai reçu moi-même de mon pere ; je vous le laiſſe aujourd'hui ; qu'il ne ſe diſſipe pas entre vos mains.

L'hiſtoire des Tcheou, *juſqu'à* Yeou-ouang (c'eſt-à-dire depuis l'an 1122, juſqu'à l'an 781 avant J. C.), *vous fournira d'excellens modeles de toutes les vertus. Faites-les valoir de votre mieux. Depuis* Yeou-ouang, *juſqu'à l'Empire des* Han, (c'eſt-à-dire juſqu'à l'an 206 avant J. C.), *vous verrez la ſaine doctrine s'affoiblir inſenſiblement ; la muſique, les cérémonies, & les mœurs changer preſqu'entiérement ſous des Princes foibles, lâches, vicieux ou cruels. Vous verrez l'Empire, rempli de troubles, devenir la proie de quantité de petits tyrans. Vous verrez la vertu proſcrite, le crime couronné. Quels tableaux affreux ! Peignez-les au naturel : n'en adouciſſez aucun trait : en un mot, dites le bien & le mal ; & en diſant l'un ou l'autre, ayez toujours la vérité pour guide. Cherchez moins à briller qu'à inſtruire. Le* Tchun-tſieou *de Confucius vous ſera d'un grand ſecours pour les faits hiſtoriques & les principales epoques, pendant l'eſpace de deux cent quarante-deux ans ; vous y trouverez auſſi un excellent modele, pour vous former à l'ordre, à la préciſion & au ſtyle.*

Depuis l'apparition du Ki-lin, *qui eſt le temps où finit le* Tchun-tſieou, *& où Confucius ceſſa d'ecrire, juſqu'à l'année préſente, il s'eſt ecoulé plus de 400 ans. Tout cet eſpace eſt très-*

très-difficile à remplir. La manie de la guerre s'etoit emparée de tous les esprits ; on négligea les lettres, on se battit de tous côtés, on dévasta les villes, on ravagea les campagnes ; c'etoit une espece de brigandage universel. Il est inutile de vous dire quels sont les dommages que la Littérature & l'Histoire souffrirent alors. Par surcroît de malheur, ce qui avoit echappé à la fureur du soldat qui avoit abusé des droits de sa victoire, devint la proie des flammes sous le regne de Tsin-ché-hoang. *Je vous laisse, sur tout cela, des Mémoires qui pourroient absolument vous suffire ; mais tâchez d'en augmenter le nombre, & ne les mettez en œuvre qu'après que vous aurez acquis de nouvelles connoissances.*

Sous la Dynastie régnante, tout est rentré dans l'ordre. Il y a eu des Empereurs eclairés, des Ecrivains habiles, de bons Ministres, d'excellens Guerriers. Il ne vous sera pas difficile de rédiger tout ce qui s'est fait dans ces différens genres. Pour ce qui est des evénemens qui se passeront sous vos yeux, marquez-les avec exactitude, & avec une fidélité à toute epreuve. Ne donnez rien à la flatterie, & ne vous laissez pas séduire par la passion. Soyez toujours en défiance, pour ne pas suivre le penchant de votre cœur ; & n'ecrivez les choses présentes, que comme vous ecririez celles des siecles les plus reculés. Voilà, mon fils, ce que j'avois à vous dire ; mettez-le à profit : c'est la seule marque de piété filiale que j'exige de vous.

A ces mots, *Sée-ma-tsien* se prosterna, frappa la terre du front, &, d'une voix entrecoupée de sanglots, il dit : *Les moindres signes de votre volonté, ô mon pere, ont toujours eté des ordres pour moi ; comment oserois-je ne pas exécuter à la lettre ce que vous venez de me recommander si expressément ? Vos dernieres paroles ont pénétré mon cœur, elles sont déja gravées dans ma mémoire, de maniere à ne jamais s'effacer. Jouissez de la douce satisfaction d'avoir un fils respectueux & obéissant ; car,*

juſqu'au dernier ſoupir de ma vie, je me conformerai avec la derniere exactitude à ce que vous m'avez preſcrit.

Ce petit détail a eté ecrit par *Sée-ma-tſien* lui-même. J'ai cru devoir le rapporter en entier, parce qu'il ſuffit ſeul pour donner une idée de l'etat où etoit alors l'Hiſtoire Chinoiſe, & qu'il nous inſtruit de ce qu'il faut que nous ſachions pour apprécier au juſte le mérite de celui qui l'a miſe en ordre.

Après la mort de ſon pere, *Sée-ma-tſien* fut trois années de ſuite dans la douleur & dans les cérémonies du deuil. Pendant cet eſpace de temps, il s'abſtint de toute fonction publique, de toute viſite, tant active que paſſive, & de toutes ſortes de divertiſſemens. Il profita de ſon loiſir pour rédiger ce qu'il avoit ramaſſé durant le cours de ſes voyages, ſur l'Hiſtoire & les *King*, dans les pays de *Tſin* & de *Lou*; ſur la Morale, la Muſique & les Cérémonies, dans les pays de *Tcheou* & de *Y*, ainſi que dans les Royaumes de *Leang*, de *Han* & de *Tchou*.

Vers le milieu des années dénommées, *Tay-tchou*, c'eſt-à-dire, vers l'an 103 avant J. C., l'Empereur *Han-ou-ti* l'appella à la cour, & lui donna la charge de *Tay-ché-ling*, ou de principal Hiſtorien de l'Empire. Ce fut alors qu'il ſe mit en devoir de travailler efficacement à contenter les vœux de la Nation, qui, depuis plus d'un ſiecle, ſoupiroit après le recouvrement de ſes faſtes. Tout concouroit à hâter l'exécution de ce grand ouvrage; l'ardeur des Gens de lettres qui apportoient de tous côtés des matériaux utiles; la faveur du Prince qui muniſſoit du ſceau de ſon autorité, tout ce qu'on lui diſoit en avoir beſoin pour la vérification des titres & des monumens dans les différens Tribunaux qui en etoient dépoſitaires; en un mot, des ſecours dans tous les genres, dont le nouvel Hiſtorien pouvoit profiter à ſon gré, & dont il profita pendant dix années de ſuite ſans aucune interruption.

Il n'eût probablement pas tardé à ſatisfaire, du moins en partie, le juſte empreſſement du public, ſi une funeſte aventure, qui faillit à le faire périr, n'y eût mis encore pour quelque temps, un obſtacle auquel il ne s'attendoit pas.

On etoit alors en guerre avec les Tartares *Hioung-nou*. Un des Généraux de l'Empire, nommé *Li-ling*, après avoir eté battu, paſſa du côté de l'ennemi avec ce qui lui reſtoit de troupes. L'Empereur ayant appris cette nouvelle en fut conſterné, & vouloit ſe porter aux dernieres extrémités, en eteignant toute la famille du Général traître à ſa patrie. L'etude & les voyages n'avoient pas fait un courtiſan de *Sée-ma-tſien*. Il fut le ſeul de tous les Grands qui ne craignit pas de faire des repréſentations à ſon maître; il oſa même juſtifier la conduite du Général, & demander grace pour une faute qui pouvoit n'en être pas une. Par-là, il ſe rendit coupable lui-même, & s'attira toute l'indignation du Prince, par les termes peu meſurés qu'il employa dans ſa ſupplique :

Li-ling, y dit-il, *a joui juſqu'à préſent de la réputation la moins equivoque, tant du côté des vertus civiles, que de celui des qualités guerrieres. Il s'eſt montré bon fils dans le ſein de ſa famille, bon citoyen dans l'enceinte des villes, bon Mandarin dans les différens emplois qu'on lui a confiés, bon ſoldat, grand Capitaine, excellent Général dans les armées & au milieu des camps. Daignez, Seigneur, interroger vous-même ceux qui peuvent vous rendre témoignage ſur ces différens objets. Ils vous diront, ſi la crainte d'encourir votre diſgrace ne leur fait trahir la vérité, que loin d'avoir jamais déſobéi à ſon pere ou à ſes amis, il a toujours eté au devant de ce qu'il croyoit devoir leur être agréable : ils vous diront que par la douceur de ſes mœurs & de ſon commerce, il a fait les délices de ſes amis & de tous ceux qui le fréquentoient : ils vous diront qu'il a toujours eté fidele obſervateur des loix & des uſages etablis ; qu'il a eté attentif, exact, equitable, bienfaiſant ; ils vous*

diront, enfin, que les bleſſures dont ſon corps eſt couvert, & le plus haut degré des honneurs militaires, auquel vous avez cru devoir l'elever, ſont une preuve, ſans replique, qu'il ne s'eſt pas epargné lorſqu'il a fallu combattre les ennemis de l'Etat, & qu'il les a combattus avec ſuccès.

Maintenant il s'eſt rangé, dit-on, du côté des Tartares, & il a engagé ce qui reſtoit de troupes ſous ſes ordres à ſuivre ſon exemple. Examinez, Seigneur, dans quelles circonſtances il s'eſt déterminé à une action de cette nature, & vous verrez qu'il ne lui a guere eté poſſible de faire autrement. Il avoit combattu vos ennemis, il les avoit mis en déroute, il les avoit pourſuivis juſque bien avant dans leur pays, & quand il n'eut plus ni vivres, ni fleches, ce fut alors ſeulement qu'il leur laiſſa le champ libre. Il revenoit pour vous rendre compte de ſes ſuccès, lorſqu'un déſerteur perfide avertit les Hioung-nou *du triſte etat où ſes gens ſe trouvoient réduits. A cette nouvelle, les* Hioung-nou *reprennent courage, ramaſſent leurs forces, & détachent leur Cavalerie pour couper* Li-ling, *& empêcher ſon retour. L'epée à la main,* Li-ling *& les ſiens ſe défendent encore; mais enfin, accablés par le nombre, & ſe voyant ſans eſpoir d'être ſecourus, ils ſe rendent. Eſt-ce là un trait de lâcheté, de trahiſon, de perfidie? ou plutôt n'eſt-ce pas un trait de prudence, qui conſerve à l'Empire un grand Capitaine, & quantité de braves ſoldats?* Li-ling *& ſes compagnons ſont priſonniers de guerre: envoyez, Seigneur, chez les Tartares, pour traiter de leur echange ou de leur rançon. Ce ſera, de votre part, un trait de clémence, qui vous méritera les juſtes eloges de la poſtérité. Vouloir au contraire que la famille de* Li-ling *ſoit reſponſable d'un prétendu crime, auquel elle n'a pu avoir aucune part, c'eſt une injuſtice criante, qu'on ne doit jamais vous reprocher.*

Ce Diſcours, qui ne renferme rien en apparence que de conforme à l'équité naturelle & à la raiſon, parut aux yeux de l'Empereur & de ſes courtiſans, contenir des maximes contraires

au bon ordre, & tendantes à autoriſer les trahiſons, les révoltes & la lâcheté. On en regarda l'auteur comme coupable lui-même, ou tout au moins comme complice du crime qu'il s'efforçoit de juſtifier ; & en conſéquence on le condamna à mort.

Cet Arrêt rigoureux eût eté exécuté, ſi tout ce qu'il y avoit alors de perſonnes en place, ne ſe fût intéreſſé pour l'infortuné qui en etoit l'objet. Les Grands de l'Empire, les Chefs des Tribunaux repréſenterent au Souverain que *Sée-ma-tſien* etoit un homme eſſentiel, & que s'il venoit à manquer, il etoit à craindre que l'Hiſtoire ne demeurât encore long-temps enſevelie dans les ténebres, d'où il etoit ſur le point de la tirer. Ils firent des inſtances ſi vives pour obtenir ſon pardon, que l'Empereur ſe laiſſa fléchir. Il lui laiſſa la vie ; mais il le condamna au ſupplice qui ôte la faculté de pouvoir la tranſmettre à d'autres. Il voulut, outre cela, qu'il fût relégué, après ſa guériſon, dans un lieu ſolitaire, où il ne fût pas permis à tout le monde de l'aller voir, & d'où il n'eût pas lui-même la liberté de ſortir à ſon gré. Du reſte, on devoit lui fournir tous les ſecours qu'il demanderoit relativement à ſes etudes.

L'imprudence, ou ſi l'on veut, la témérité d'un homme de lettres, ne méritoit pas, ce ſemble, une pareille punition. Il eût eté ſans doute bien plus digne d'un Monarque, qui ſe dit le Fils du Ciel, ſi, réprimant le mouvement de ſa colere, il avoit accordé la grace en entier : mais malheureuſement pour *Sée-ma-tſien*, & peut-être heureuſement pour les Lettres, l'Empereur voulut être obéi. Il le fut exactement ; & l'on mit hors du rang des hommes, un des plus grands hommes, ſans contredit, qui fuſſent alors à la Chine.

Après ſa guériſon, *Sée-ma-tſien*, dans la ſolitude où il etoit confiné, trouva de quoi ſe conſoler dans ſa philoſophie, & de quoi remplir agréablement tous ſes momens, en variant ſes

occupations littéraires. Suivons-le dans l'enumération qu'il fait lui-même des fruits de ſon loiſir. Voici comment il s'exprime :

L'outrage qu'on a fait à mon corps n'a point enervé mon eſprit, ni affoibli les ſentimens de mon cœur. J'aimois les Lettres, & je m'en occupois : je les aime encore, & je m'en occupe plus que je n'ai jamais fait. Déja j'ai fixé les temps depuis l'année où Confucius ceſſa d'ecrire, juſqu'à celui où Tao-tang *commença ſon regne* (c'eſt-à-dire, depuis l'an avant J. C. 480, juſqu'à la 2357 en remontant). *J'ai réduit dans les bornes de l'à-peu-près les années qui ſe ſont ecoulées entre* Tao-tang *&* Hoang-ti, *& j'ai extrait du cahos immenſe dans lequel les commencemens de notre Monarchie ſont enſevelis, de quoi donner une idée de nos anciennes traditions. J'ai repris l'hiſtoire où Confucius l'avoit laiſſée, & je l'ai continuée juſqu'au cinquieme Empereur des* Han. *J'ai profité des livres de* Ming-tang, *du* Ché-ché-kin-kouei, *du* Yu-pan, *du* Tou-ki : *j'ai dépouillé le* Lu-ling *de* Siao-ho, *pour ce qui regarde les loix ; le* Kun-fa *de* Han-ſin, *pour ce qui regarde le militaire ; le* Tchang-tcheng *de* Tchang-tſang, *pour ce qui a rapport aux ſciences & à la littérature en général ; & le* Li-y *de* Chou-ſun-toung, *pour tout ce qui concerne les grands uſages & les cérémonies diverſes. Je me ſuis ſervi des ouvrages de* Tſao-tſan *& de* Kai-koung, *dans ce que j'ai dit à l'occaſion de* Lao-tſée, *ou de ſa doctrine ; & pour tout le reſte, j'ai puiſé abondamment dans les ecrits de* Kia-y, *de* Coui-tſo, *de* Koung-ſun-houng, *& dans le* Koué-yu, *& le* Kou-ouen.

Sée-ma-tſien ne parle dans cette occaſion que relativement au *Ché-ki*, qui eſt le titre de ſon Hiſtoire, le ſeul de ſes ouvrages qui ait eu une certaine publicité de ſon vivant. Ceux auxquels il n'eut pas le temps de mettre la derniere main, furent recueillis avec ſoin, plus de cinquante ans après, par *Yang-hoei*, & offerts à l'Empereur *Hiuen-ti*, qui les fit

imprimer. Ce *Yang-hoei*, fils d'une fille qu'avoit eu *Sée-ma-tſien* avant ſa diſgrace, etoit décoré du titre de *Ping-toung-heou*, & un des plus habiles Lettrés de ſon temps. Il revit tous les Ecrits de ſon aïeul, les rangea ſous les différens titres qui leur convenoient, & en forma preſque une bibliotheque, qui contient en détail tout ce qui peut intéreſſer dans les différentes parties qui conſtituent le genre hiſtorique. On en jugera par la ſimple liſte que je vais en donner ici, & on conclura que celui qui a toutes les connoiſſances que ſuppoſent de pareils ouvrages, n'entreprend pas au-deſſus de ſa portée quand il ecrit l'hiſtoire.

Outre le *Ché-ki*, qui eſt l'hiſtoire générale de la Monarchie Chinoiſe, *Sée-ma-tſien* a compoſé encore, 1°. l'hiſtoire particuliere de douze regnes, depuis le temps où finit le *Tchun-tſieou*, juſqu'à celui des *Han ;* & cet ouvrage eſt intitulé *Ché-eulh-pen-ki ;* 2°. le *Ché-piao*, c'eſt-à-dire, les dix modeles d'un bon gouvernement ; 3°. le *Lu-li-kai-y*, c'eſt-à-dire, livre ſur la Muſique & les Cérémonies ; 4°. le *Toung-pien-pa-chou*, c'eſt-à-dire, les huit livres qui renferment en général ce qu'il y a de plus eſſentiel à ſavoir dans ce que les Anciens avoient ecrit ſur le civil & le militaire, ſur les montagnes & les rivieres, ſur les Eſprits ſupérieurs & inférieurs, ſur le Ciel & l'Homme ; 5°. *Eulh-ché-pa-ſieou-hoan-pé-tchen*, ouvrage dans lequel il traite des vingt-huit conſtellations, & de l'ordre qu'elles gardent entr'elles & par rapport à la polaire ; c'eſt une eſpece de Roman aſtronomique, fait pour célébrer ces Généraux illuſtres, qui, en rempliſſant la terre du bruit de leurs hauts faits pendant leur vie, ont mérité de briller encore après leur mort, en donnant leurs noms aux globes qui rouleront juſqu'à la fin des ſiecles dans la voûte des cieux ; 6°. *San-ché-ché-kia*, c'eſt l'hiſtoire des trente familles qui ſe ſont diſtinguées par leur attachement à leur Souverain, & par des ſervices rendus à

la patrie ; 7°. *Tsi-ché-lié-tchouan*, c'eſt-à-dire, explication en ſoixante-dix articles, de ce qu'il a trouvé de mieux dans les différens Mémoires rejettés, qui concernoient les *King*, l'Hiſtoire, les Généalogies, la Littérature, &c. qu'on avoit pour ſervir à la reſtitution, ou réparation des livres brûlés ſous *Tsin-ché-hoang*.

Telles ſont les productions littéraires du fameux *Sée-ma-tsien*. Elles furent ebauchées, pour la plupart, pendant le temps de ſa diſgrace, pour charmer l'ennui de la ſolitude forcée, dans laquelle il comptoit devoir finir ſes jours ; mais ſon mérite, en faveur duquel on lui avoit fait grace de la vie, après qu'il eut eté çondamné à la perdre, lui fit rendre de même la liberté, malgré l'arrêt ſévere qui l'en privoit à jamais. L'Empereur fut ſi content, en particulier, des commencemens de l'hiſtoire de ſa Dynaſtie, qu'il en aima l'auteur, & voulut, en le comblant de bienfaits, réparer en quelque ſorte, l'exceſſive rigueur dont il avoit uſé à ſon egard. Il le rappella à la Cour, lui donna le titre de *Tchoung-chou-ling*, & lui confia cette partie du miniſtere qui a inſpection ſur la Littérature, & ſur tous les Lettrés de l'Empire. Cette dignité, très-honorable par elle-même, eſt à la Chine la plus importante de toutes. C'eſt de celui qui en eſt revêtu que dépend en quelque ſorte le bonheur des peuples, parce que c'eſt lui qui préſide au choix de tous ceux qui doivent les gouverner en détail. Pendant tout le temps qu'il vécut encore, *Sée-ma-tsien* continua à jouir de la faveur de ſon Prince & des honneurs du ſiecle ; mais il ne ſe ſervit de l'une, & n'employa le crédit que lui donnoient les autres, que pour le ſervice de la patrie & la gloire des Lettres. On ne ſait pas l'année préciſe de ſa mort. A en juger par le nombre & la qualité de ſes ouvrages, on peut croire qu'il a pouſſé ſa carriere auſſi loin qu'elle pouvoit aller. « Quoique ce grand homme ait ſi bien mérité de la

» nation,

» nation, qui lui eſt en quelque ſorte redevable de ſes faſtes ; » de la Littérature, dont il eſt comme le reſtaurateur, & du » corps entier des Lettres, dont il contribua à fixer l'etat & » aſſurer la fortune par la multitude des dignités, des charges, » des emplois & des ſecours de tous genres qu'il lui procura ; » on ne lui a cependant pas fait l'honneur de placer ſon portrait » dans la ſalle de Confucius. La ſeule raiſon qu'on apporte, » pour juſtifier cette eſpece de mépris, eſt que *Sée-ma-tſien* » *n'etoit pas complétement homme. Lieou-hiang* & *Yang-hioung*, » deux ecrivains célebres, dont l'autorité eſt d'un très-grand » poids, lui donnent le titre d'excellent hiſtorien. Ils auroient » pu, ce ſemble, lui donner celui de *pere de l'Hiſtoire* ».

XXXII.

HAN-KOANG-OU-TI, Empereur.

Il etoit deſcendant de *King-ti*, quatrieme Empereur de la Dynaſtie des *Han*. Son nom etoit *Lieou-ſieou*, & ſon ſurnom *Ouen-chou*. Il naquit à *Nan-yang* ; mais ſon pere, quoique de la famille impériale, & très-proche parent de l'Empereur qui etoit alors ſur le trône, fut contraint, à cauſe de ſa pauvreté, de ſe retirer à la campagne, près d'un village nommé *Pé-choui*. C'eſt là que *Lieou-ſieou* fut elevé, & qu'il apprit à connoître les différens beſoins des hommes, beaucoup mieux ſans doute qu'il n'eût pu faire à la Cour, ou dans la Capitale ; il les vit de près, & les eprouva lui-même.

Dès ſa jeuneſſe, il ſe montra digne du ſang dont il ſortoit, & mérita, par ſes belles qualités, plus encore que par ſa naiſſance, d'être placé ſur le trône de ſes ancêtres, préférablement à pluſieurs autres qui ſembloient en être plus près que lui. Dans ce temps-là un Miniſtre perfide, nommé *Ouang-*

mang, fit périr par le poiſon l'Empereur *Ping-ti* ſon maître, & lui ſubſtitua *Jou-tſée-yng*, Prince de la famille impériale, âgé ſeulement de deux ans. Peu content de régner ſous le nom de ſon pupille, *Ouang-mang* leva le maſque, dépoſa *Jou-tſée-yng*, & ſe fit déclarer lui-même Empereur.

Tous ceux qui appartenoient aux *Han* ou leur etoient alliés, leverent l'etendard contre l'uſurpateur, & ſe mirent en devoir de diſputer un trône auquel la naiſſance leur donnoient droit. *Lieou-ſieou* fut celui de tous qui y travailla le plus efficacement. Il ramaſſa d'abord quelques troupes compoſées de ſes anciens amis du village de *Pé-choui* & des environs. Il ſe mit à leur tête, & alla combattre quelques partis ſéparés des armées de *Ouang-mang*. Il ſe conduiſit avec tant de bravoure & de prudence, qu'il ne livra jamais de combat qu'il n'en ſortît victorieux, ou qu'il n'en retirât quelque avantage réel. Ses premiers ſuccès lui gagnerent la confiance de ſes ſoldats, & lui attirerent un grand nombre de braves, qui vinrent des différentes Provinces de l'Empire ſe ranger ſous ſes etendards. Avec ce nouveau renfort, il ſe trouva en etat de faire la guerre dans les formes. Il battit dans pluſieurs occaſions les Généraux de l'uſurpateur; & après la mort de ce tyran, il détruiſit l'un après l'autre tous les chefs des rébelles, & fut enfin proclamé Empereur la vingt-cinquieme année de l'ere Chrétienne. Il tranſporta la Cour, du *Chen-ſi* où elle etoit auparavant, dans la Province du *Ho-nan*, & choiſit la Ville de *Lo-yang*.

Il s'etoit montré grand Capitaine dans les armées; il ſe montra grand Prince pendant la paix. Il fit revivre les loix, encouragea les Savans, donna du luſtre à la vertu, & n'oublia rien de tout ce qu'il crut devoir contribuer à la gloire de l'Empire & au bonheur de ſes ſujets. Il etoit doux & compatiſſant, affable, juſqu'à ſe mettre, pour ainſi dire, de pair avec ſes anciens amis; reconnoiſſant envers ceux qui l'avoient ſervi; équitable envers tout le monde; ſans faſte, n'employant que les etoffes les

plus ſimples pour ſes habits, & uſant d'economie dans tout ce qui n'etoit qu'à ſon uſage; mais généreux envers les Officiers, les Magiſtrats & les Savans, auxquels il prodiguoit les récompenſes & les dons, pour peu qu'ils ſe diſtinguaſſent du commun. Il multiplia les Ecoles publiques. Il proſcrivit, comme contraires aux bonnes mœurs, la Muſique des Royaumes de *Tchen* & de *Ouei*. Enfin, c'eſt un des plus grands Princes qu'ait eu la Dynaſtie des *Han*, dont il eſt regardé comme le ſecond fondateur. C'eſt par lui que commencent les *Han* orientaux. Il mourut après un regne de trente-trois ans, dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge: c'eſt l'an cinquante-ſept de l'ere Chrétienne. Son corps repoſe à *Yuen-ling*.

XXXIII.

YEN-TSÉE-LING, Philoſophe.

Le nom de ſa famille etoit *Yen*; ſon nom propre *Koang*, & ſon ſurnom *Tſée-ling*. Il s'acquit de la réputation dès l'âge le plus tendre, & pendant ſa jeuneſſe, il paſſoit déja pour un ſage. Il fut condiſciple de *Lieou-ſieou*, qui fut enſuite Empereur ſous le nom de *Han-koang-ou-ti*, & lia avec ce Prince une amitié très-etroite. Au ſortir de l'enfance, les deux amis eurent des occupations bien différentes. Celles de *Lieou-ſieou* le conduiſirent juſqu'au faîte des grandeurs humaines. Placé ſur le trône, il ne dédaigna pas de penſer à ſon camarade d'ecole, à ſon ancien ami *Yen-koang*. Il fit des perquiſitions pour ſavoir ce qu'il etoit devenu. Il apprend que ſa demeure eſt encore à *Pé-choui*, ou aux environs; que la pêche fait ſon occupation la plus ordinaire; qu'une peau de chevre eſt ſon habillement pendant l'hiver; que ſa vie eſt des plus frugales, & qu'il continue à cultiver la ſageſſe.

Il n'en fallut pas davantage pour achever de déterminer l'Empereur à l'appeller auprès de ſa perſonne. Le titre de Sage, dont *Yen-tſée-ling* jouiſſoit, etoit plus que ſuffiſant pour autoriſer un grand Prince à lui accorder ſa confiance : il en prit occaſion de faire voir à ſes ſujets, combien il faiſoit cas de la vertu, en la relevant, à leurs yeux, par l'eclat d'une invitation ſolemnelle, dont il voulut honorer un homme d'une naiſſance obſcure, mais qui etoit vertueux. Il lui députa les plus illuſtres de ſes courtiſans, & lui envoya un char tendu en noir, tel qu'en avoient alors les Grands de l'Empire.

Lorſque les Députés furent ſur le point de partir : *Allez*, leur dit l'Empereur, *exécuter une commiſſion que je voudrois pouvoir faire moi-même. Saluez* Yen-tſée-ling, *de la part de ſon ancien ami* Lieou-ſieou. *Dites-lui que je l'invite à venir partager ma fortune & ma demeure. Nous cultiverons enſemble la ſageſſe, & il m'aidera à faire le bonheur de mes ſujets, en la leur faiſant cultiver auſſi.*

Les Députés n'oublierent rien pour exécuter, au gré de leur maître, ce dont ils etoient chargés ; mais leur bonne volonté, & tous les ſoins qu'ils ſe donnerent furent inutiles. Ils eurent beau preſſer, prier, ſolliciter, *Yen-tſée-ling* fut inflexible. *Je ſuis infiniment flatté*, leur dit-il *du bon ſouvenir de* Lieou-ſieou, *& je lui en ſuis très-obligé ; mais je ne ſaurois accepter ce qu'il m'offre comme Empereur. La grace que je lui demande, & que j'attends de ſon amitié, c'eſt de me laiſſer couler paiſiblement mes jours, dans l'obſcurité où j'ai vécu juſqu'à préſent. Je reſpecte mon maître dans la perſonne de mon ancien ami. Il faut que tout ſoit dans l'ordre ; ma naiſſance & mon education m'eloignent egalement des dignités & des honneurs de la cour. Retournez vers celui qui vous a envoyés, & dites-lui de ma part, que ſi je n'ecoutois que les ſentimens de mon cœur, j'aurois du regret de le voir ce*

qu'il eſt. Emmenez ce char, & tout ce cortege dont je n'ai que faire ici.

L'Empereur s'etoit attendu à ce premier refus ; mais comme il demeura perſuadé qu'il n'entroit dans le procédé de *Yen-tſée-ling*, ni vaine oſtentation, ni âpreté de caractere, ni fierté dédaigneuſe, ni mauvaiſe humeur, il inſiſta, & renouvella juſqu'à trois fois les mêmes prieres & les mêmes invitations. *Yen-tſée-ling* ne put y réſiſter. Il ſe rend chez ſon ami, & ſans s'aſtreindre à aucun cérémonial, il oſe embraſſer l'Empereur, de la même maniere qu'il eût embraſſé ſon cher *Lieou-ſieou*, ſi, après quelques années d'abſence, il fût revenu dans ſon village de *Pé-choui*.

L'Empereur, de ſon côté, ne craignit pas de manquer aux bienſéances, en ſe livrant aux doux tranſports de l'amitié. *Voilà*, dit-il, *deux cœurs qui aiment la vertu ; deux cœurs faits l'un pour l'autre, qui ſe trouvent enfin réunis. Jouiſſons, mon cher* Yen, *du bonheur de vivre enſemble ; mais il faut pour la décence, que vous ayez quelque titre qui vous attache à ma perſonne & au ſervice de l'Empire. Je vous nomme* Kien-y-ta-fou. La charge de *Kien-y-ta-fou*, etoit une des plus conſidérables qu'il y eût alors. *Yen-tſée-ling* la refuſa, avec menace de s'en retourner, ſi on le preſſoit davantage. L'Empereur, qui ne vouloit pas le contraindre, le laiſſa libre ſur le choix de ſes occupations. Il lui aſſigna un appartement dans le palais, où il pût l'aller voir lui-même, & s'entretenir avec lui toutes les fois qu'il le jugeroit à propos, ſeul à ſeul, & ſans être aſſujetti aux bienſéances du rang.

Ce ſage Prince jouit pendant quelque temps de cette ſorte de plaiſir, qui n'approche guere du trône, je veux dire, de la ſatisfaction d'avoir un ami ſincere, auquel il pût ſe confier, comme à un autre lui-même. Chaque ſoir, lorſque toutes les affaires qui regardoient le gouvernement de l'Empire etoient

expédiées, il appelloit *Yen-tſée-ling*, ou il ſe rendoit ſans eſcorte & ſans ſuite dans ſon appartement. C'etoit *Lieou-ſieou*, & non pas l'Empereur, qui alloit le voir. Ils s'entretenoient avec la même cordialité, & de la même maniere que quand ils etoient enſemble au village. Souvent ils pouſſoient la converſation juſque bien avant dans la nuit, & prenoient enſuite quelques heures de repos ſur un même lit.

Les Courtiſans, & tous ceux qui environnoient le trône, ne voyoient pas d'un œil indifférent les marques d'amitié que leur maître commun donnoit à ce favori d'une nouvelle eſpece. Aucun d'eux cependant n'oſoit prendre ſur ſoi de parler mal d'un homme qui ne donnoit priſe d'aucun côté. Toutes les voies de la calomnie leur etant fermées, ils eurent recours à celles de la ſuperſtition ; ils firent parler les aſtres.

Le Préſident d'Aſtronomie expoſa dans une ſupplique, qu'en contemplant le Ciel, il avoit vu l'etoile ſous laquelle *Yen-tſée-ling* etoit né, opprimer l'etoile de ſa Majeſté, obſcurcir ſon eclat, & abſorber ſes influences les plus bénignes : il ajouta que, ſuivant les regles de ſon art, & le réſultat de tous ſes calculs, il etoit fort à craindre que ſa Majeſté n'eſſuyât quelques grands déſaſtres, à l'occaſion de *Yen-tſée-ling*.

Après avoir loué ſon zele ; *Soyez tranquille*, lui répondit l'Empereur, *votre ſcience n'eſt point vaine ; car le malheur dont vous dites que les aſtres me menacent eſt déja arrivé. Ce n'eſt au fond qu'une bagatelle ; il faut que je vous en faſſe part. Une des nuits paſſées, mon ami* Yen-tſée-ling *m'a véritablement opprimé. Nous etions ſur un même lit, il dormoit profondément, & en dormant, il a mis un de ſes pieds ſur mon ventre, de maniere qu'il ſembloit vouloir me fouler. J'avoue que je faillis à perdre patience : car outre qu'il m'empêchoit de dormir, il m'ôtoit preſque la reſpiration : cependant je n'en ai point eté incommodé. C'eſt une affaire faite, & je ſuis bien aiſe*

d'en avoir eté quitte à ſi bon marché. Voilà ce que vouloient dire les aſtres ; n'y penſons plus.

Par cette réponſe, tout le monde comprit qu'il ſeroit dangereux de tenter de nouvelles voies pour perdre *Yen-tſée-ling*, & qu'on ne viendroit pas à bout de tromper ſur ſon compte un Prince, qui le connoiſſoit ſi bien, & qui lui etoit ſi fort attaché. Ce ne fut point ainſi qu'en jugea *Yen-tſée-ling* lui-même. Il vit bien qu'il ſuccomberoit tôt ou tard, s'il ne prenoit pas ſon parti de bonne grace. Comme ce n'avoit eté qu'à ſon corps défendant qu'il etoit venu à la Cour, il ne lui coûtoit pas beaucoup pour ſe déterminer à la quitter ; mais il lui coûtoit infiniment de ſe ſéparer de ſon ami. Il en prit néanmoins la réſolution, & exécuta ſon deſſein avec tant de ſecret, que l'Empereur n'en eut pas même le ſoupçon. Il alla ſe cacher dans les montagnes de *Fou-tchoung*, où il paſſa le reſte de ſa vie à cultiver la terre, & à faire le métier de pêcheur. Il ſe fit tellement eſtimer de ceux qui faiſoient leur ſéjour aux environs de ſa retraite, qu'ils en firent leur maître, leur conſeiller, leur conſolateur, leur oracle ; & qu'après ſa mort voulant conſerver la mémoire d'un homme qui leur avoit eté ſi cher pendant ſa vie, ils donnerent à ce canton le nom de *Yen-ling-lai*.

XXXIV.

HEOU-HAN-TCHO, TCHAO-LIÉ-HOANG-TI, Empereur.

Ce Prince etoit du ſang des *Han*. Il avoit pour nom propre *Pei*, & pour ſurnom *Hiuen-té*. Il naquit à *Tchokiun*, dans le palais de *King-ouang*, Prince de *Tchoung-chan*. Il fut elevé d'une maniere conforme à ſa naiſſance, & cultiva enſuite de lui-même les excellentes qualités

dont la nature l'avoit abondamment pourvu. Il avoit le cœur bon, l'esprit juste, & une figure agréable. Sous l'Empire de *Hiuen-ti* il fut fait Gouverneur de *Y-tcheou*, poste important, qu'il remplit avec fidélité, & qui fut le premier degré qui le porta sur le trône.

Durant les premiers troubles qu'excita *Tsao-tsao*, sous prétexte de venger la mort de l'Empereur, que *Toung-tcho*, l'un de ses Ministres, avoit fait périr par le poison, *Lieou-pei* se tint tranquille, en apparence, & ne servit que contre les brigands nommés *les bonnets jaunes*, qui désoloient alors les différentes Provinces de l'Empire; mais quand il vit qu'il n'y avoit plus d'autorité légitime; que l'Empereur etoit comme prisonnier dans son palais; qu'il se formoit de tous côtés des partis, dont les chefs respectifs n'aspiroient à rien moins qu'à la souveraineté, il se mit lui-même sur les rangs, ou pour mieux dire, ses amis, & tous ceux qui avoient encore quelque attachement ou quelque considération pour la famille des *Han*, l'engagerent à défendre sa famille, qu'on opprimoit & qu'on etoit sur le point de détruire.

Les troupes de son Gouvernement suffisoient seules pour lui former une petite armée. Il l'augmenta de toutes celles qui se donnerent à lui, & fit la guerre en son nom, se joignant tantôt à l'un, tantôt à l'autre des différens partis, suivant qu'il y etoit forcé par les circonstances. Sa vie ne fut plus désormais qu'une chaîne continuelle d'actions militaires. Tantôt vainqueur, tantôt vaincu; mais toujours courageux, soldat intrépide, & grand capitaine; toujours affable, bienfaisant & généreux; il ne s'enfloit point dans la prospérité, ni ne se laissoit point abattre dans la mauvaise fortune.

Il etoit difficile qu'un homme de ce mérite, qui avoit, outre cela, l'avantage de la naissance, ne vînt à bout d'exterminer tous les prétendans à la puissance suprême; mais il ne vécut

pas

pas assez pour exécuter ce grand dessein. Apprenant que *Tsao-pi*, ayant enfin levé le masque, s'etoit fait déclarer Empereur, il se fit proclamer lui-même, & etablit sa cour à *Tcho*, dans le *Sée-tchouen*. Le troisieme des concurrens, nommé *Sun-tsiuen*, prit aussi le nom & tous les distinctifs de la dignité impériale; & la Chine eut alors trois Souverains, qui firent chacun un Royaume à part. Les Etats de *Lieou-pei* sont appellés dans l'histoire le *Royaume de* Chou; ceux de *Tsao-pi*, le *Royaume de* Ouei; & ceux de *Sun-tsiuen*, le *Royaume de* Ou.

De ces trois Souverains, le seul *Lieou-pei* est regardé comme légitime, & c'est à lui seul que l'histoire donne le nom d'Empereur. Un de ses premiers soins, après être monté sur le trône, fut de donner une nouvelle vigueur au gouvernement civil de l'Etat, & de faire revivre toutes les loix, que la foiblesse des derniers Empereurs & la licence des armes avoient, pour ainsi dire, abrogées. Aidé de *Tchou-ko-leang*, qu'il choisit pour son premier Ministre, il vint bientôt à bout, sinon de rendre ses sujets heureux, du moins d'adoucir leurs maux, & de leur faire concevoir l'espérance d'un avenir plus doux. Le long usage lui avoit fait connoître les hommes: il savoit les employer à propos, chacun suivant ses talens. Il donnoit des récompenses particulieres à ceux qu'un mérite particulier distinguoit des autres, & personne n'en etoit jaloux, parce qu'il traitoit tout le monde avec bonté. Lorsqu'il n'etoit encore que simple citoyen, il s'etoit lié d'amitié avec *Tchou-ko-leang*; lorsqu'il fut sur le trône, il vécut encore avec lui comme avec son ami. Sans hauteur, sans caprice, sans défiance, sans soupçons, ils traitoient ensemble les plus grandes affaires, comme ils avoient coutume de traiter auparavant celles de l'armée, lorsqu'ils la commandoient ensemble comme egaux. Un si aimable Souverain n'a régné qu'un peu

plus de deux ans. Il mourut à la ſoixante-deuxieme année de ſon âge, l'an de l'ere Chrétienne 222. Son corps fut dépoſé à *Hoei-ling*. On lui donnà, après ſa mort, le titre de *Heou-han-tcho-tchao-lié-hoang-ti*, c'eſt-à-dire, *Tchao-lié*, Empereur des *Han* poſtérieurs, tenant ſa cour à *Tcho*.

Suivant le *Sée-fa*, livre où l'on rapporte tous les titres d'honneur qui ont eté donnés aux Empereurs & aux grands hommes, on doit expliquer les deux caracteres *Tchao* & *Lié*, qui font le titre de cet Empereur, de la maniere ſuivante. *Tout homme qui pratique avec eclat les vertus pénibles, peut être appellé* Tchao; *& l'on peut donner le nom de* Lié *à celui qui exerce les vertus civiles à l'avantage du peuple. Or, comme cet Empereur a excellé dans les unes & les autres, on l'a appellé* Tchao-lié-hoang-ty.

XXXV.

TCHOU-KO, OU-HEOU, Miniſtre.

Son nom propre etoit *Leang*, & ſon ſurnom *Koung-ming*. Il eſt très-célebre dans l'hiſtoire, ſous le nom de *Tchou-ko-leang*. Il naquit à *Leang-yé*, & fut elevé à *Loung-tchoung*, près de *Nan-yang*. C'eſt là qu'on l'alla chercher pendant les troubles qui agiterent l'Empire, vers la fin de la Dynaſtie des *Han*, peu de temps avant l'etabliſſement des trois Royaumes. Koung-ming *eſt un dragon couché*, dit *Soui-chou* à *Lieou-pei*, un des prétendans à l'Empire, & qui fut en effet Empereur dans la ſuite; *il faut le faire lever, l'avoir à votre ſervice & vous l'attacher, quoi qu'il puiſſe vous en coûter. Lieou-pei* profita de l'avis, & n'oublia rien pour gagner *Koung-ming*. Careſſes, promeſſes, préſens, tout fut employé. Il ſe tranſporta même pluſieurs fois dans le logis de ce ſimple particulier,

comme s'il n'eût eté qu'un ſimple particulier lui-même.

Koung-ming, qui avoit pris le parti de demeurer neutre, & de ne s'occuper que des lettres, tant que dureroit la guerre civile, ne put réſiſter à tant d'avances de la part d'un Prince, qui, après tout, avoit plus de droit à l'Empire, qu'aucun de ceux qui vouloient le lui diſputer. Il ſe rendit à ſes preſſantes ſollicitations, ſe donna à lui, le ſuivit, & fut dès-lors ſon compagnon inſéparable. C'eſt dans l'hiſtoire qu'il faut lire cet enchaînement de belles actions & de bonne conduite, conſtamment ſoutenue, qui le firent briller dans le cabinet, dans les négociations & dans les armées, juſqu'à l'etabliſſement de ſon maître dans une portion de l'héritage de ſes peres. Si *Lieou-pei* monta ſur le trône, c'eſt aux bons conſeils & à la valeur de *Tchou-ko-leang* qu'il en eſt particuliérement redevable.

Ce Prince s'etoit trop bien trouvé d'avoir donné toute ſa confiance à *Koung-ming*, lorſqu'il n'etoit encore que *Lieou-pei*, pour ne pas la lui continuer etant Empereur. Un de ſes premiers ſoins, dès qu'il fut ſur le trône, fut de le déclarer ſon premier Miniſtre, avec plein pouvoir de tout régler dans l'Empire, tant pour le militaire que pour le civil, de la maniere qu'il le jugeroit à propos. Il eſt probable qu'un gouvernement auſſi ſage que celui d'un Souverain & d'un Miniſtre, qui, s'eſtimant réciproquement, ſe communiquoient leurs lumieres, & agiſſoient toujours de concert, pour procurer, de tout leur pouvoir, la gloire de l'Etat & l'avantage des peuples, eut bientôt rendu à la Dynaſtie des *Han*, tout le luſtre qu'elle avoit perdu ſous les derniers Empereurs. Mais, après un peu plus de deux ans de regne, l'Empereur tomba malade, & ſentit approcher ſa fin. Etant ſur le point de mourir, il voulut que tous ceux qui compoſoient ſon conſeil, vinſſent auprès de lui, avec ſon fils, pour entendre ſes dernieres

volontés. Quand il les vit tous assemblés, il recueillit tout ce qui lui restoit de forces, & dit : *Je laisse l'Empire à mon fils, à condition que* Tchou-ko-leang *gouvernera, sous son nom, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge d'homme, & qu'il ait acquis les lumieres & l'expérience nécessaires pour pouvoir gouverner par lui-même : alors, si* Tchou-ko-leang *vit encore, j'ordonne à mon fils de ne rien faire que par ses conseils. S'il lui arrivoit de manquer de déférence pour ce grand homme, auquel je dois d'être ce que je suis, c'est à* Tchou-ko-leang *que je donne l'Empire, & le nomme dès-à-présent mon successeur. Vous, Grands, n'oubliez jamais quelles ont eté les volontés de votre maître mourant, & faites-les exécuter, lorsqu'il en sera besoin.* Après la mort de l'Empereur, tout se fit ainsi qu'il l'avoit ordonné. Son fils monta sur le trône, & *Tchou-ko-leang*, comme Régent & Lieutenant-Général de l'Empire, pendant la minorité, gouverna avec une autorité absolue. Le jeune Prince avoit pour lui le même respect qu'un disciple a pour son maître, & les affaires continuerent à être traitées comme elles l'etoient du vivant de *Tchao-lié-ti.*

Tchou-ko-leang ne perdit pas de vue le grand dessein qu'il avoit formé de réunir toute la Chine sous l'obéissance des *Han*, en détruisant les deux Royaumes qui concouroient avec celui de son pupille. Il n'oublia rien pour le faire réussir. Le plus redoutable etoit sans contredit le royaume de *Ouei*, tant à cause de sa situation, que parce qu'il avoit à la tête de ses troupes le fameux *Sée-ma-y*, si connu par sa valeur & par son habileté dans toutes les parties de l'art militaire. C'est par où *Tchou-ko-leang* voulut commencer.

Il assembla, à petit bruit, une armée nombreuse, composée de tous ces fameux guerriers qui avoient combattu, si souvent & avec tant de succès, sous ses etendards. Il se mit à leur tête, & dirigea sa marche, de maniere à donner le change. Son

intention etoit de ſe rendre ſur les frontieres de *Ouei*, d'en réduire les places fortes, & de pénétrer enſuite dans le cœur du Royaume, avant que *Sée-ma-y* ſe fût mis en etat de le repouſſer. Mais il avoit affaire à un rival trop expérimenté pour ſe laiſſer ainſi ſurprendre. A peine *Tchou-ko-leang* eut mis le pied dans les Etats de *Ouei* & ſe fut emparé de quelques poſtes, que *Sée-ma-y* vint à la tête d'une armée pour l'arrêter. Déja même il avoit mis des garniſons dans toutes les villes qui etoient les plus expoſées; & ne voulant pas riſquer le ſort d'une bataille, quelque artifice que pût employer ſon ennemi pour l'y engager, il s'enferma dans un camp, qu'il etendit le plus qu'il fut poſſible. En attendant l'occaſion, *Tchou-ko-leang* ſe vit contraint de camper auſſi; mais comme il etoit dans un pays où il ne lui etoit pas aiſé d'avoir des vivres, il prit le parti de faire travailler ſes ſoldats. Il fit publier, dans toutes les campagnes & les villages des environs, qu'on eût à s'y tenir tranquille, & à vaquer aux travaux ordinaires, comme en temps de paix; que ſon intention ne fut jamais de nuire à qui que ce ſoit; que, loin de vouloir ſe procurer par la force des armes, ce qui lui etoit néceſſaire pour l'entretien de ſon armée, il alloit diſtribuer ſes gens dans les différens quartiers, pour y travailler ſous les ordres des propriétaires, aux ouvrages auxquels on les jugeroit propres; que le ſurplus de leur ſalaire ſeroit diſtribué à ceux de leurs camarades qui reſteroient pour la garde du camp. Mais comme ce ſurplus ne pouvoit être ſuffiſant pour l'entretien de tant d'hommes, il ſe propoſoit d'acheter tout le reſte des proviſions, au prix qu'il ſe ſeroit vendu dans les temps les plus favorables pour les vendeurs. Cet expédient lui réuſſit, parce qu'il fut fidele à toutes ſes promeſſes, & qu'il fit obſerver la diſcipline la plus exacte.

Cependant *Sée-ma-y* ne ſortoit point de ſon camp, quoi que

pût faire *Tchou-ko-leang* pour l'y engager. Il attendoit que l'ennemi ſe conſumât de lui-même dans le ſien. Il eſpéroit que la diſette des vivres, les déſertions & les maladies l'ayant epuiſé, il prendroit enfin le parti de ſe retirer. Ses ſoldats, accoutumés à combattre & à vaincre, ſe regardoient comme déshonorés, de ce que leur Général ſembloit craindre *Tchou-ko-leang*, ils en murmuroient hautement ; mais *Sée-ma-y* fut inébranlable. Ce qu'il avoit prévu arriva en partie.

Après s'être long-temps fatigué dans des ſieges de villes & dans des eſcarmouches, qui ne décidoient rien, *Tchou-ko-leang* tomba malade, & ſentit qu'il n'en reviendroit pas. Il ordonna à celui qui devoit commander l'armée après lui, de ſe préparer à la retraite, auſſi-tôt qu'il auroit fermé les yeux. *Je vais mourir*, lui dit-il, *vous ne ſauriez tenir contre l'expérience de* Sée-ma-y. *Cachez ma mort, & décampez à petit bruit, le plus promptement qu'il vous ſera poſſible. Tchou-ko-leang* mourut. Celui qui prit le commandement de l'armée, faiſant défiler les troupes, mit à l'arriere-garde les etendards particuliers de *Tchou-ko-leang*, pour faire croire que ce Général etoit vivant. Cependant le bruit de ſa mort ſe répandit, & *Sée-ma-y* ne fut pas des derniers à en être inſtruit. Alors il ſortit de ſon camp pour harceler les ennemis, changer leur retraite en fuite, ou leur livrer bataille, s'ils vouloient l'accepter. Mais dès qu'il apperçut les etendards de *Tchou-ko-leang*, il crut avoir eté la dupe d'un bruit que *Tchou-ko-leang* auroit fait courir lui-même pour l'engager à en venir aux mains. Dans cette perſuaſion, il retourna ſur ſes pas, & l'armée ennemie fit tranquillement ſa retraite. Ce ne fut que le lendemain qu'il fut inſtruit de la vérité, mais il n'etoit plus temps de penſer à la pourſuite.

Délivré d'un ennemi ſi redoutable, il eut la curioſité d'aller viſiter ſon camp. Il le trouva ſi bien diſpoſé, qu'il ne put

s'empêcher de l'admirer & de rendre juſtice à ſon rival: mais ce qui fait encore plus à la gloire de *Tchou-ko-leang*, c'eſt une petite piece de poéſie qui fut faite contre *Sée-ma-y*, & chantée par les ſoldats de *Sée-ma-y* lui-même. En voici à-peu-près le ſens, que j'oſe mettre en vers, qui n'auront, à la vérité, ni le ſel ni l'agrément des vers Chinois, mais qui pourront en donner quelque idée.

Sée-ma-y, notre Général,
Comptant n'avoir plus de rival,
Camarades, dit-il, le chemin de la gloire
Enfin nous eſt ouvert; courons à la victoire:
Aux armes: nous partons; mais un revers fatal
L'oblige tout-à-coup à changer de grimoire,
Et du retour il donne le ſignal.
Une ombre lui fit peur. O vous! qui dans l'hiſtoire,
Des grands evénemens conſacrez la mémoire,
De celui-ci ne parlez point en mal.
Sée-ma-y fut toujours, vous pouvez nous en croire,
Un très-illuſtre Général;
En prudence ſur-tout, il n'eut pas ſon egal.
Du grand *Tchou-ko-leang*, il crut voir l'ombre errante
Le menacer: or l'ombre menaçante
D'un héros qu'il craignit ſi fort
Avant qu'il ne fût mort,
A dû le glacer d'epouvante.
Gardez-vous bien de dire qu'il eut tort
D'avoir voulu ſe tapir dans ſa tente,
Plutôt que de tenter le ſort;
Sa conduite fut très-prudente.

Si, par cet echantillon, on ne juge pas tout-à-fait du mérite de *Tchou-ko-leang*, on voit du moins combien il etoit eſtimé d'un des plus grands hommes de guerre qui fût alors.

Dès que l'Empereur *Heou-tchou* eut appris la mort de ce

grand homme, il donna des marques publiques de ſa douleur, & ordonna un deuil général pour tout l'Empire. Il ne ſe contenta pas de ces marques paſſageres d'une reconnoiſſance qu'il vouloit faire paſſer juſqu'à la poſtérité la plus reculée, il décora l'illuſtre mort du titre de *Tchoung-ou-heou*, & lui fit elever un *Miao* dans le pays de *Tchou*, qui eſt ce qu'on appelle aujourd'hui le *Sée-tchoung*. (La mort de *Tchou-ko-leang* arriva l'an de J. C. 234).

XXXVI.

OUEI, OU-TI, Miniſtre.

Il eſt fameux dans l'hiſtoire ſous le nom de *Tſao-tſao*. Ce fut lui qui contribua plus que perſonne à l'etabliſſement des trois Royaumes, & à la deſtruction de la Dynaſtie des *Han*. Il etoit fils de *Tſao-ſoung*, qu'un Eunuque, nommé *Tſao-teng*, avoit adopté; mais le véritable nom de ſa famille etoit *Hia-heou*. Il ajouta au nom de *Tſao*, que portoit ſon pere, celui de *Tſao*, & s'appella *Tſao-tſao*. Il donna, dès ſa plus tendre enfance, des marques d'un diſcernement exquis. Il etoit né heureuſement, & perfectionna ſes qualités naturelles par l'etude. Il devint politique habile, grand guerrier, homme à reſſources, ſachant prendre ſon parti, & ſe tirer avec honneur dans les circonſtances, où tout autre auroit perdu ſa gloire. Il etoit affable pour le ſoldat, courtiſan avec le Prince, complaiſant envers les grands, ſe déclarant pour les malheureux, & protégeant ouvertement ceux qu'il voyoit opprimés. Il commença ſa grande fortune par les plus petits emplois, qu'il remplit ſucceſſivement, de maniere à en mériter de plus diſtingués.

Il ne vint à la Cour qu'après avoir eté fait Gouverneur de *Yen-tcheou*. Il s'y fit d'abord connoître par le ſervice le plus ſignalé

ſignalé qu'un ſujet puiſſe rendre à ſon maître ; il lui rendit la liberté, en le délivrant d'un traître, nommé *Toung-tcho*, qui l'opprimoit ſous ſa tyrannie. Ce fut après cette action d'eclat, que *Tſao-tſao* employa tous les reſſorts de ſon génie, & toute ſa ſoupleſſe, pour obtenir d'être placé dans le miniſtere ; il en vint à bout. Dans ce poſte elevé, qui le rendoit le diſtributeur des graces & des emplois, il ne travailla qu'à ſe faire des créatures, en plaçant ceux qui lui paroiſſoient dévoués à ſes intérêts, & en deſtituant quiconque n'adhéroit pas aveuglément à toutes ſes volontés. Son ambition ſembla eteindre en lui toutes ſes belles qualités. Il avoit délivré ſon maître d'un tyran qui le perſécutoit ; mais ce fut pour le faire gémir ſous une autre tyrannie, moins cruelle ſans doute, mais qui n'en etoit pas moins réelle. Il ne lui laiſſa que le vain titre d'Empereur, & il gouverna lui-même avec toute l'autorité du monarque le plus abſolu. Il devint fourbe, vindicatif, cruel, perfide, & ne garda pas même l'extérieur de ce qu'on appelloit ſes anciennes vertus. S'il ne fut pas aſſez hardi pour ſe faire proclamer Fils du Ciel, il en prit au moins tous les diſtinctifs, avec le titre de Roi de *Ouei*. Son fils *Tſao-pi*, plus hardi que lui, fit ce qu'il n'avoit oſé faire, & n'eut pas honte de s'aſſeoir ſur un trône, que *Han-hien-li*, qui l'occupoit légitimement, eut la lâcheté de lui céder, par la ſeule crainte qu'on ne l'en fît deſcendre malgré lui.

Tſao-tſao mourut l'an de J. C. 220, emportant avec lui la haine d'une nation, dont il auroit pu être l'idole, s'il s'etoit contenté d'être le premier des ſujets de ſon légitime Souverain. Peu de temps auparavant, il avoit aſſocié ſon fils dans le miniſtere, & l'avoit nommé ſon ſucceſſeur dans la Principauté de *Ouei*. Les Grands, qui etoient preſque tous ou créatures, ou amis du pere, s'attacherent à la fortune du fils, & le reconnurent pour leur Empereur, du conſentement

de *Hien-ti*, qui abdiqua en faveur de *Tſao-pi*. Celui-ci donna à *Tſao-tſao*, ſon pere, le titre de *Hoang-ti*, comme s'il eût eté Empereur, & voulut qu'on l'appellât *Ouei-ou-hoang-ti*. Les mots *Hoang* & *ti* etant ſynonymes, on l'appelle ſimplement *Ouei-ou-ti*.

XXXVII.

SÉE-MA, HIUEN-OUANG, Général d'Armée.

Le nom de ſa famille etoit *Sée-ma :* il avoit pour nom propre *Y*, & pour ſurnom *Tchoung-ta ;* il naquit à *Ho-nei*, & ſe diſtingua de bonne heure dans le métier des armes. Sur ſa réputation, *Tſao-tſao* voulut l'attirer à ſon ſervice ; il lui offrit de l'emploi dans ſes armées. *Sée-ma-y* s'en excuſa d'abord, alléguant des infirmités. *Tſao-tſao* ne ſe rebuta point. *Je vous attends quand vous ſerez guéri*, lui répondit-il : *je vous réſerve un emploi qui ne peut être bien rempli que par un homme tel que vous ; venez au plutôt. L'air que vous reſpirerez dans un camp entouré de braves guerriers, dont vous avez l'eſtime, vous vaudra mieux que toutes les médecines du monde.*

Sée-ma-y fit ſes réflexions ; il comprit qu'il n'etoit pas sûr pour lui de ſe faire ennemi de celui devant qui tout plioit dans l'Empire. Il craignit les artifices, plus encore que l'autorité de *Tſao-tſao ;* & pour ne pas lui donner à ſoupçonner qu'il eût des vues contraires aux ſiennes, peu de temps après avoir reçu cette lettre, il fit ſemblant d'être guéri, & ſe rendit auprès du Prince.

L'acquiſition de ce grand Capitaine valut à *Tſao-tſao* les plus brillans ſuccès, & à *Tſao-pi*, ſon fils, de conſerver & d'augmenter même le degré de puiſſance où il etoit parvenu ; car *Sée-ma-y* etoit l'homme de ſon ſiecle qui entendoit le mieux à faire la guerre, à ſuivre un ſyſtême dans le cours de ſes opé-

rations, & à tirer parti de tous les evénemens, quels qu'ils fuſſent. Il etoit actif, vigilant, ſobre, dur à lui-même & aux autres; exigeant des Officiers, tant généraux que ſubalternes, la même exactitude qu'il exigeoit du ſimple ſoldat, & n'epargnant pas plus les uns que les autres lorſqu'ils s'ecartoient de leur devoir. Dans une bataille, il jugeoit, au premier choc, s'il ſeroit vainqueur ou vaincu, & ſe conduiſoit ſi bien, que ſa défaite n'etoit jamais entiere, & que ſa victoire etoit toujours complette. Dans un ſiege, il avoit un terme fixe, au-delà duquel, ſi la place n'etoit point priſe, il ne s'obſtinoit pas à faire périr inutilement ſes ſoldats; mais, ſous quelque prétexte plauſible, il alloit tout-à-coup ou aſſiéger quelque autre place, ou faire du dégât, ou brûler des magaſins, ou faire repoſer ſes troupes, pour donner le change à l'ennemi.

Les grands Généraux, contre leſquels il avoit eu à combattre, lui avoient appris à être ſur ſes gardes & à eviter les pieges. Il pouſſoit quelquefois ſi loin la défiance à cet egard, qu'on l'eût priſe pour puſillanimité dans tout autre que lui; & quand il avoit entrepris quelque choſe, s'il etoit sûr de réuſſir en ſuivant un certain plan, il n'en formoit point d'autre, quoi qu'on pût faire pour l'y engager. C'eſt ainſi qu'ayant réſolu de laiſſer l'armée que commandoit *Tchou-ko-leang*, ſe conſumer d'elle-même dans un pays qu'elle devoit bientôt epuiſer, il evita toujours d'en venir aux mains, malgré l'ardeur dont les ſiens etoient animés pour combattre; malgré les reproches & les chanſons ſatyriques qu'on faiſoit courir contre lui dans ſon propre camp; malgré toutes les ruſes de *Tchou-ko-leang*, qui le provoqua, qui l'inſulta, juſqu'à lui envoyer des habits de femmes en grand deuil, parce qu'en ce temps elles ne ſe montrent jamais. Tout cela fut inutile; il ne voulut pas, pour un point d'honneur mal entendu, ſacrifier les intérêts de ſon Prince, ni perdre de vue la véritable gloire attachée au ſuccès.

Sée-ma-y s'emportoit quelquefois, & alors il devenoit cruel; mais il ſavoit mettre un frein à ſa colere, lorſqu'il n'etoit pas de ſon intérêt de ſe venger, ou de punir. Il fut très-piqué des inſultes de *Tchou-ko-leang*; il fut très-ſenſible aux ſarcaſmes de ſes ſoldats; mais il ſut diſſimuler. Il répondit au premier, en lui faiſant rendre les habits de femmes qu'il lui avoit envoyés, qu'il étoit bien fâché de le laiſſer mourir de faim, lui & toute ſon armée; mais qu'il avoit ordre de ſon Souverain de garder le pays, & non pas de livrer bataille; & lorſqu'on lui fit voir les vers dans leſquels on diſoit que l'ombre de *Tchou-ko-leang* lui avoit fait peur, il ſe contenta de ſourire & de répondre ce peu de mots : *Ils ont tort : ſi j'ai eu peur, ce n'eſt pas de* Tchou-ko-leang *mort; c'eſt* Tchou-ko-leang *que je croyois encore en vie.* Je n'en dirai pas davantage ſur un Général qui fit la gloire de ſon parti pendant la diviſion de l'Empire en trois Royaumes. Si, au lieu de s'attacher à *Tſao-tſao*, comme il fit, il eût ſuivi les étendards de *Lieou-pei*, l'Hiſtoire en eût fait un demi-Dieu; mais il eſt regardé comme un rebelle, & cette tache ſuffit, aux yeux des Chinois, pour ternir toutes les belles qualités qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. Il fut toujours fidele à *Tſao-tſao*, & enſuite à *Tſao-pi*, ſon fils, quoiqu'il sût que l'un & l'autre ſe défioient de lui, & le faiſoient obſerver de mille manieres. *La Maiſon de* Sée-ma-y, dit un jour *Tſao-tſao* à ſon fils *Tſao-pi*, *m'a tout l'air de s'elever ſur les ruines de celle de* Tſao : *ſoyez ſur vos gardes, quand je ne ſerai plus.* Son pronoſtic ſe vérifia, mais pas ſi-tôt qu'il le craignoit. Ce ne fut que *Sée-ma-yen*, petit-fils de *Sée-ma-y*, qui uſurpa l'Empire, & qui l'enleva aux deſcendans de *Tſao-tſao*, qui, au fond, n'etoient eux-mêmes que des uſurpateurs. *Sée-ma-yen* commença par ſubjuguer les *Ouei*, & détruiſit leur Royaume; forma une nouvelle Dy-

naſtie, qui prit le nom de *Tſin*, & ſe fit proclamer Empereur. Dès qu'il fut ſur le trône, il donna à *Sée-ma-y*, ſon grand-pere, le titre de *Sée-ma-hiuen-ouang*, titre honorable que la poſtérité lui a conſervé, parce que les *Tſin* ont eté reconnus pour légitimes Empereurs, depuis l'epoque où ils n'eurent plus de concurrens. Ce grand Capitaine mourut l'an de l'Ere Chrétienne 251. Ses deſcendans, depuis *Sée-ma-yen*, ſon petit-fils, connus dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Tſin-ou-ti*, juſqu'à *Koung-ti*, ont gouverné ſucceſſivement l'Empire pendant l'eſpace de cent cinquante-quatre ans, d'abord ſous le nom de *Tſin occidentaux*, & enſuite ſous celui de *Tſin orientaux*. Ils furent eteints par les *Soung*, l'an de Jeſus-Chriſt 419, après avoir donné quinze Empereurs de leur race.

XXXVIII.

TOUNG-TSIN, YUEN-TI, Empereur.

Ce Prince, petit-fils de *Sée-ma-y*, avoit pour nom propre *Joui*, & pour ſurnom *King*. Sa mere, *Hia-heou-ché*, une des epouſes de *Sée-ma-king*, Prince de *Lang-yé*, ayant eu commerce avec un des fils de ſon mari nommé *Nieou-king*, en eut ce fils, dont elle n'eut garde de nommer le véritable pere. Elle l'attribua à ſon mari, le fit elever comme s'il eût eté légitime, & travailla à ſa fortune avec la plus vive ardeur.

Joui-king ſeconda en tout les vues de ſa mere : ſon mérite perſonnel fit le reſte. Il ſe diſtingua ſur-tout par ſa valeur & ſa bonne conduite. Etant grand Général des troupes de *Ngan-toung*, il ſut ſi bien gagner l'eſtime & l'affection de tous ceux qui etoient ſous ſes ordres, que rien ne leur

paroiſſoit impoſſible quand il s'agiſſoit de lui obéir ; mais il étoit lent dans ſes délibérations, & paroiſſoit indécis dans des circonſtances où il auroit fallu de promptes réſolutions.

Cette lenteur ou prudence exceſſive lui fit manquer plus d'une fois l'occaſion de ſervir efficacement & l'Etat & ſon Prince. Il eût pu même, vu les diſpoſitions favorables où etoient alors les Peuples pour la famille des *Tſin*, réunir tout l'Empire ſous la domination des ſiens, ou faire pour lui-même ce que les Fondateurs des plus illuſtres Dynaſties ont fait avec tant de ſuccès & de gloire dans des circonſtances ſemblables à celles où il s'eſt trouvé plus d'une fois.

L'Empereur *Ming-ti* etant aſſiégé dans ſa Capitale par le Roi de *Han*, ecrivit à *Joui-king* de venir promptement à ſon ſecours. Avant que d'obéir, *Joui-king* voulut s'aſſurer de la fidélité des Peuples de la Province qu'il commandoit, afin de ménager à ſon maître une retraite sûre, en cas de malheur. Ce délai perdit tout : la ville fut priſe, & l'Empereur fut emmené priſonnier dans les Etats de *Han*. Ce Prince infortuné, qui ſavoit que *Joui-king* ne s'etoit conduit ainſi que par un excès de prévoyance & avec une intention droite, & qui etoit perſuadé d'ailleurs qu'il n'y avoit que lui qui pût rétablir ſes affaires, le nomma Régent de l'Empire pour tout le tems qu'il ſeroit en captivité. *Joui-king* n'accepta cet emploi qu'après que les Grands eurent tenté juſqu'à trois fois de lui donner le titre même d'Empereur. Pour empêcher les cabales, il prit alors le timon du Gouvernement, & ne voulut être appellé que Prince de *Tſin*, laiſſant à ſon légitime Souverain tout l'honneur d'un nom qu'il ſe fût rendu à jamais indigne de porter lui-même, s'il l'avoit accepté.

L'année d'après, le Roi de *Han* ayant fait mourir le Prince infortuné, qui etoit ſon priſonnier, les Grands de l'Empire forcerent *Joui-king* à monter ſur le trône. Tous ceux qui etoient affectionnés à la Dynaſtie régnante crurent ſon rétabliſſement prochain, quand ils apprirent que celui vers lequel tous les cœurs etoient tournés, etoit enfin revêtu de la ſublime dignité de *Fils du Ciel*. Ils euſſent voulu que le nouvel Empereur ſe mît inceſſamment à la tête de ſes troupes, & allât attaquer le Roi de *Han*, lui enlever tout ce qu'il avoit uſurpé ſur les *Tſin*, & le traiter comme il avoit traité les Empereurs *Hoai-ti* & *Ming-ti*, prédéceſſeurs de *Joui-king*. Les Gens de guerre venoient de tous côtés offrir leurs ſervices; les villes ſecouoient le joug etranger, pour rentrer ſous celui auquel on les avoit arrachées; le Roi de *Han* avoit des diſſentions domeſtiques à terminer, & etoit actuellement en guerre contre quelques Tartares ſes voiſins; tout paroiſſoit favorable, tout annonçoit un retour de fortune tel qu'on pouvoit le deſirer. Mais l'Empereur ne voulut rien précipiter; il attendit, il perdit l'occaſion, & cette occaſion ne revint plus. L'ardeur des ſiens ſe ralentit; il y eut des traîtres qui ſe révolterent, des lâches qui ſe laiſſerent ſéduire, ou qui ſe rendirent ſans coup férir, & des perfides qui, manquant tout-à-la-fois au Prince, à la patrie, à la fidélité, à la reconnoiſſance & à tous leurs devoirs, s'eleverent inſolemment contre celui qui les avoit comblés d'honneurs & de bienfaits de tous les genres. Du nombre de ces derniers, fut un nommé *Ouang-tun*, que l'Empereur aimoit, eſtimoit, & avoit elevé aux premieres dignités de l'Empire. Ce *Ouang-tun* ajouta l'inſulte à la trahiſon: il eut l'audace d'ecrire à ſon maître qu'il eût à faire mourir quelques Grands qu'il lui déſignoit, & à changer de conduite. Il lui rappella, à cette occaſion, que *Y-yn*, ce ſage Miniſtre

de *Tay-kia*, ſecond Empereur de la Dynaſtie des *Chang*, pour engager ſon maître à ſe réformer, l'avoit relégué dans le lieu de la ſépulture de ſes peres, afin qu'il s'y occupât à méditer ſur leurs vertus. Il ajouta qu'il prenoit les armes pour tâcher de rendre à l'Empire ſa premiere ſplendeur, en détruiſant ceux qui l'obſcurciſſoient par leurs mauvais exemples & encore plus par leur mauvaiſe conduite.

L'Empereur, qui etoit un Prince modéré, ſage, réglé dans ſes dépenſes, cherchant en tout les intérêts du peuple, préférablement aux ſiens propres; qui n'avoit rien oublié de tout ce qui dépendoit de lui pour rendre ſes ſujets heureux; qui avoit entretenu l'abondance, rétabli la plupart des villes ruinées; qui avoit ſacrifié à la tranquillité publique la gloire qu'il pouvoit acquérir par les armes, fut pénétré de la plus vive douleur en s'entendant faire des reproches qu'il avoit ſi peu mérités: il en tomba malade, & mourut quelques mois après, dans la quarante-ſixieme année de ſon âge, l'an de l'Ere Chrétienne 322: il ne régna que ſix ans.

Il eſt appellé, dans l'Hiſtoire, *Toung-tſin-yuen-ti*, c'eſt-à-dire *Yuen-ti*, des *Tſin* orientaux, parce qu'on diviſe les *Tſin* en orientaux & occidentaux, à cauſe du lieu où ils tenoient leur Cour. Les quatre premiers Empereurs, du nom de *Sée-ma*, ſont appellés les *Tſin* occidentaux, parce que la Cour etoit à *Tchang-ngan*, qui eſt à l'occident du *Kiang*; & les onze derniers ſont appellés orientaux, parce que la Cour etoit à *Kien-kang*, ville ſituée à l'orient du même fleuve *Kiang*.

XXXIX.

SOUNG-OU-TI, Empereur.

Son nom propre etoit *Lieou-yu*, & ſon ſurnom *Te-hing*. Il deſcendoit d'un des freres de *Han-kao-tſou*, que ce Fondateur

dateur de la grande Dynaſtie des *Han* avoit elevé à la dignité de Prince de *Tchou-yuen*.

Lieou-yu naquit à *Pong-tcheng*. Il etoit d'une taille majeſtueuſe, robuſte, courageux, aimant les grandes entrepriſes, & ne ſe rebutant jamais des difficultés qu'il pouvoit y rencontrer. La réputation qu'il s'etoit acquiſe d'avoir le reſpect de ſes parens gravé dans le cœur, le fit eſtimer comme particulier; ſon attention & ſon exactitude à remplir juſqu'aux moindres de ſes devoirs, lui gagnerent tout-à-la-fois l'affection de ſes ſupérieurs & celle du public; & ſes vertus guerrieres le firent regarder comme le héros de ſon ſiecle. Il fut long-tems à la tête des troupes ſous le titre de grand Général; & c'eſt en cette qualité qu'il détruiſit peu-à-peu tous ceux qui vouloient enlever l'Empire à la Dynaſtie des *Tſin*.

En récompenſe de ſes grands ſervices, l'Empereur le nomma Prince de *Soung*. Il continua à ſervir comme auparavant, & remporta encore pluſieurs victoires ſur les ennemis de l'Etat. Il ſe diſpoſoit à aller contre le Prince de *Hia*, qui menaçoit *Tchang-ngan* & tout le pays de *Koan-tchoung*; mais ce projet, qui eût mis le comble à ſa gloire, echoua par la mauvaiſe conduite de ceux qui etoient alors en place, & par la foibleſſe de l'Empereur.

Lieou-yu en fut ſi indigné, qu'il conçut le deſſein de ſe défaire de l'Empereur, & de lui ſubſtituer *See-ma-tê-ouen*, ſon frere. Les Eunuques furent les inſtrumens du crime, & etranglerent l'infortuné Prince avec ſa propre ceinture. Dès que *Lieou-yu* en eut appris la nouvelle, il ſuppoſa un ecrit de l'Empereur mort, dans lequel ce Prince déſignoit pour ſon ſucceſſeur *See-ma-tê-ouen*, ſon frere, qui fut auſſi-tôt reconnu, proclamé & *inſtallé*.

Ce nouvel Empereur, qui eſt appellé dans l'Hiſtoire *Koung-ti*, ne jouit pas long-temps d'une dignité à laquelle

il avoit eté elevé à ſon inſçu, & peut-être même contre ſon gré. La crainte d'un ſort ſemblable à celui de ſon prédéceſſeur le rendit inquiet, ſombre, défiant, & empoiſonnoit tous les inſtans de ſa vie. Il crut que le ſeul moyen de ſe tranquilliſer etoit de deſcendre volontairement d'un trône pour lequel il ſentoit qu'il n'etoit pas fait. Il propoſa à *Lieou-yu* d'y monter à ſa place, & fit, en ſa faveur, ſon abdication ſolemnelle.

Lieou-yu prit auſſi-tôt les rênes du Gouvernement, appella la Dynaſtie dont il devenoit le Fondateur, du nom de la Principauté de *Soung*, qu'il avoit déja pour appanage, & mit toute ſon application à faire fleurir les loix, les mœurs & la diſcipline, & à faire revivre ceux des anciens uſages que les troubles précédens & la foibleſſe des derniers Empereurs avoit laiſſé mettre en oubli. Il donna à *Koung-ti*, qui venoit de lui céder l'Empire, le titre de Prince du premier ordre, & lui aſſigna pour demeure un palais aſſez vaſte, ſitué aux environs de la Capitale, où il lui permit tout, excepté de ſe mêler des affaires, ſous quelque prétexte que ce pût être. Ceux qu'il mit à ſon ſervice etoient tous gens affidés, qui devoient répondre de ſa perſonne & de ſa conduite.

Quelque précaution que prît *Lieou-yu*, les ſoupçons s'emparerent de ſon ame; & dès qu'il ſoupçonna, il ne fut plus tranquille. Il crut que tant que celui dépoſſédé vivroit, il y avoit tout à craindre pour celui qui etoit ſur le trône, & une cruelle politique lui perſuada de ſe défaire de celui qui, même ſans le vouloir, pouvoit donner occaſion ou ſervir de prétexte à des cabales ou à des révoltes. L'infortuné Prince, qui ne penſoit qu'à végéter dans la ſolitude, fut empoiſonné.

Si ce Fondateur des premiers *Soung* ne s'etoit pas ſouillé de ces deux taches ineffaçables, en faiſant périr l'un après

l'autre deux Empereurs dont il etoit & avoit eté le ſujet, ſa réputation eût pu aller de pair avec celle des plus illuſtres Souverains. Il poſſédoit dans un degré eminent toutes les qualités qui rendent un homme digne de commander aux autres. A la tête des troupes, il ſe montroit tout-à-la-fois bon ſoldat & habile Général : dans le cabinet, il etoit politique eclairé, profond, & fertile en moyens pour faire réuſſir les plus vaſtes projets : dans ſa vie privée, il avoit la modeſtie, la réſerve & toutes les vertus d'un particulier qui feroit ſon etude de la ſageſſe. Sans faſte, ſans oſtentation, ſans orgueil, il occupa le trône avec cette nobleſſe, cette majeſté, cette grandeur d'ame qui diſtinguent le grand Monarque, en même temps que, par ſa généroſité, ſa douceur, ſa bienfaiſance & ſon attention à faire le bonheur de ſes ſujets, il tâchoit de ſe rendre digne de l'auguſte titre de Pere du peuple. Peut-être même eût-il fait oublier le double crime qui le conduiſit à la dignité ſuprême, ſi le cours de ſa vie n'avoit pas eté ſi-tôt terminé : mais, après environ deux ans de regne, il mourut à *Kien-kang*, où il tenoit ſa Cour, dans la ſoixante-ſeptieme année de ſon âge. Son corps fut dépoſé à *Tſou-ning-ling*.

Ce Prince eſt le Fondateur de la premiere des cinq petites Dynaſties antérieures, nommées par les Chinois *Tſien-ou-tay* : il fut reconnu & proclamé Empereur l'an de l'Ere Chrétienne 420, & mourut en 422. Avant que de mourir, il ecrivit lui-même le nom de ſon ſucceſſeur, qui etoit encore fort jeune, & ceux des quatre Miniſtres qui devoient gouverner conjointement pendant la minorité, à l'excluſion de l'Impératrice, mere du jeune Prince. Il eut cette précaution néceſſaire, pour empêcher les troubles qui, à la Chine, plus que par-tout ailleurs, naiſſent comme néceſſairement ſous la régence d'une femme. Cette femme Régente a des parens

qui l'obſedent & des Eunuques qui ont ſa confiance. Les uns & les autres veulent être elevés, & partagent, pour l'ordinaire, le Gouvernement. Les Grands & tous ceux qui ſont en place ne manquent pas de s'elever contre les abus qui s'introduiſent : ils font leurs repréſentations, & l'on n'en fait aucun cas ; ils reviennent à la charge, & on les punit : ce qui occaſionne des diſſentions inteſtines, des cabales, des intrigues, des accuſations mutuelles, & une foule de maux qui déchirent l'Empire & le mettent à deux doigts de ſa perte. On en trouve plus d'un exemple dans l'Hiſtoire.

XL.

TAO-YUEN-MING, Poëte.

Tao eſt le nom de ſa famille : il avoit pour nom propre *Tſien*, & pour ſurnom *Yuen-leang*. On l'appella, par diſtinction, *Yuen-ming*, pour ſignifier qu'il etoit *brillant & uni comme des eaux qui ne coulent point*, dit l'Auteur que j'ai ſous les yeux. Il etoit petit-fils de *Tao-kan*, fameux Général qui ſervit ſous le regne de *Min-ti*, quatrieme & dernier Empereur des *Tſin* occidentaux, qui régna depuis l'an de J. C. 314 juſqu'à l'an 318.

Tao-yuen-ming naquit à *Hiun-yang*. Ses parens l'eleverent avec ſoin, & voulurent le pouſſer aux honneurs. Il entra en effet dans la carriere, mais il n'y reſta que quatre-vingts jours. Il etoit Mandarin de *Pong-tſé*, lorſque le Viſiteur-général de la Province arriva dans la ville dont dépendoit *Pong-tſé*. *Tao-yuen-ming* ne ſe preſſoit pas de lui aller rendre ſes devoirs ; il ſembloit même qu'il l'avoit oublié. Ses amis l'en avertirent, ou l'en firent reſſouvenir, & lui perſuaderent, quoiqu'avec peine, qu'il ne devoit ni ne pouvoit s'en diſ-

penſer. Il etoit ſur le point de ſe rendre à leurs ſollicitations & de ſe mettre en chemin, lorſque quelqu'un s'aviſa de lui demander s'il portoit avec lui ſes habits de cérémonie : *Quoi*, répondit *Tao-yuen-ming, il faut encore que je prenne ſur moi cet embarras & que je me charge de tout ce fatras d'habits ? Non, il n'en ſera rien ; il n'en ſera rien, vous dis-je. Il eſt honteux pour un honnête homme, pour un homme ſur-tout qui travaille à acquérir la ſageſſe, d'être ainſi l'eſclave des bienſéances.* Il s'en tint à ſon idée & ne partit pas : il prit le prétexte de la mort d'une de ſes ſœurs pour ſe diſpenſer de la viſite & pour abdiquer le Mandarinat.

Rendu à lui-même, ſon premier ſoin fut de chanter, en beaux vers, les avantages de la liberté, mis en parallele avec les ſollicitudes qu'entraînent après elles les grandeurs humaines. Il fixa ſon ſéjour à *Tchai-ſang*, & paſſa ſa vie à etudier, compoſer & boire.

Il avoit planté cinq ſaules qui ombrageoient le devant de ſa maiſon : c'etoit là ſon lycée ; il s'y promenoit & y donnoit ſes leçons. On l'appella, pour cette raiſon, *le Maître* ou *le Docteur des cinq ſaules*, Ou-lieou-ſien-cheng.

Il avoit pour tout bien cent arpens de terre : il ne voulut leur faire produire que cette eſpece de grain qui eſt plus particuliérement employé à être mis en ferment pour la production du vin : il avoit ſoin, en vendant ſa denrée, de ſpécifier l'uſage qu'il vouloit qu'on en fît.

Il aimoit les fleurs ; mais il lui en eût trop coûté de peines pour les cultiver, & c'eſt ce qu'il vouloit eviter. Il ſe contenta d'avoir des matricaires, fleurs qui font aſſez de plaiſir à voir, & qui ne demandent ni culture ni ſoins. C'etoit véritablement un homme ſans ſouci. Il compoſa de très-belles pieces de Poéſie, & s'acquit une grande réputation. La ſingularité de la vie qu'il menoit, à l'ombre de ſes cinq ſaules,

ne ſervit pas moins que ſes Ouvrages à la célébrité de ſon nom. On lui donna, après ſa mort, le nom de *Tſing-kié-ſien-cheng*, nom qui déſigne en général qu'il etoit exempt de ce qui inquiete pour l'ordinaire les autres hommes. Il floriſſoit ſur la fin de la Dynaſtie des *Tſin*.

XLI.

SOUNG-FEI-TI, Empereur.

C'eſt ici un de ces monſtres que la nature ſemble avoir produit, dans ſon indignation, pour la honte de l'eſpece humaine. Ce monſtre, fils d'un pere qui avoit ſouillé le trône par toutes ſortes de débauches, ſurpaſſa de beaucoup ſon modele, & ſe diſtingua par des excès qui l'ont rendu tout-à-la-fois le Néron & le Caligula de la Chine.

Il n'avoit que quinze ans, quand il ſuccéda à ſon pere *Hiao-ou-ty*, quatrieme Empereur de la petite Dynaſtie des *Soung ;* & dans le peu de mois qu'il reſta ſur le trône, il remplit toute la Cour & même tout l'Empire de carnage & d'horreur. La crainte de l'Impératrice ſa mere & un reſte de reſpect pour *Tay-ſa-hing*, ſon Précepteur, furent, pendant quelque temps, une eſpece de digue qui arrêtoit les premiers efforts de ſa cruauté ; mais cette digue fut bientôt rompue elle-même par la mort de l'Impératrice, qui arriva prématurément, environ quatre-vingts jours après l'inſtallation de ſon fils.

Ce Prince barbare, délivré de ſa mere, voulut ſe délivrer auſſi de ſon Précepteur, qui ſeul pouvoit encore le gêner. Il le fit maſſacrer en ſa préſence, ſous le prétexte qu'ayant quelque crédit dans l'Empire, il pouvoit lui venir en penſée de travailler à lui donner un autre Empereur. Il

ne s'en tint pas là : ceux qui etoient à la tête des affaires, ou qui avoient quelque autorité, pouvoient auſſi vouloir le trahir ; il prit la réſolution de s'en défaire, & il l'exécuta de la maniere la plus horrible. Il ſe tranſporta chez l'un des Miniſtres, ſans faire part de ſon deſſein à qui que ce fût, & le fit egorger en ſa préſence, lui & toute ſa famille. En même temps, il envoya ordre à *Lieou-yuen-king*, qui etoit auſſi Miniſtre, de ſe rendre inceſſamment au Palais avec ſes enfans & ſes freres. Ces infortunés s'etant mis en devoir d'obéir avec toute la célérité qui dépendoit d'eux, arriverent au palais auſſi-tôt que l'Empereur lui-même, & furent à l'inſtant maſſacrés. Un troiſieme Miniſtre fut auſſi mis à mort le même jour, avec ſix enfans qu'il avoit.

Ce n'etoit là que le prélude d'une piece qui devoit finir par la mort des oncles, des freres, des couſins, & de tous ceux qui etoient parens ou alliés de l'Empereur, non pas parce que ces Princes s'etoient mis à la tête de quelques factieux, ou avoient tramé quelque révolte ; ils n'etoient accuſés d'aucun de ces crimes ; ils n'avoient pas même donné lieu, par leur conduite, au plus léger ſoupçon qu'ils vouluſſent envahir l'autorité, ou s'y ſouſtraire : mais il etoit poſſible que la penſée leur en vînt ; il pouvoit ſe faire que les Grands vouluſſent avoir pour leur Empereur quelqu'un d'entr'eux. Cette raiſon parut ſuffiſante au tyran pour ſe croire en droit de leur arracher la vie. Il en donna l'ordre cruel, & voulut commencer par *Lieou-tſé-hiun*, le troiſieme de ſes freres, auquel il crut faire une grande faveur, en ne lui envoyant qu'un breuvage empoiſonné pour l'enlever de ce monde. Un Lettré, nommé *Teng-ouan*, à qui l'Empereur défunt avoit confié l'education de *Lieou-tſé-hiun*, ſauva la vie à ce jeune Prince. Il l'empêcha d'obéir, fit doubler ſa garde de crainte de ſurpriſe, aſſembla des troupes, & com-

posa une espece de manifeste qu'il eut soin d'envoyer dans toutes les Provinces de l'Empire. Ce manifeste n'etoit autre chose qu'un exposé des cruautés de l'Empereur : il exhortoit les Grands & le Peuple à secouer le joug d'un monstre ennemi du genre humain. Il est à remarquer que, suivant l'usage de ces temps-là, chaque Prince avoit un appanage d'une, ou de plusieurs villes, ou même d'une province entiere, qui portoit quelquefois le nom de Royaume ; & ceux qui en avoient l'investiture y faisoient pour l'ordinaire leur séjour ; ce qui, souvent, donnoit occasion à des révoltes qu'il n'etoit pas aisé d'eteindre.

Lieou-tsé-hiun etoit dans sa Principauté, & il la gouvernoit sous la direction de ses tuteurs ; car il etoit à peine à la onzieme année de son âge. L'ecrit publié par son Maître eut tout l'effet qu'il s'etoit proposé : tout l'Empire fut en rumeur. Ceux qui gémissoient sous la tyrannie, sans oser se plaindre, prirent courage, s'animerent mutuellement, & volerent au secours de tous ceux dont les jours etoient menacés. L'Empereur, instruit de ces troubles, se mit aussi-tôt en devoir de les dissiper. Il n'eût pas tardé d'en venir à bout, si la haine qu'on avoit contre lui n'eût pas eté si universelle. Ses propres domestiques, ceux mêmes en qui il paroissoit avoir le plus de confiance & auxquels il se livroit sans réserve, comploterent entre eux pour l'assassiner.

Rien n'etoit plus révoltant, je ne dis pas pour la pudeur naturelle à tout être raisonnable, mais pour la débauche même la plus dissolue, que ce qui se passoit au palais, lorsque le jeune Empereur prenoit, ainsi qu'il les appelloit, ses heures de divertissement. Il se rendoit dans ses jardins ou ses parcs, suivi d'un nombreux cortege de jeunes garçons & de jeunes filles. Malheur à toute jeune personne qui se refusoit à ses horreurs ; on la mettoit à mort sur-le-champ.

Tant

Tant de crimes crierent vengeance : l'infâme Prince commença par devenir lui-même son propre bourreau. *Il ne pouvoit être un moment seul*, dit un Auteur Chinois, *qu'il ne crût voir à ses côtés les Esprits vengeurs, envoyés par le* Chang-ti, *réunis aux ombres des victimes qu'il avoit immolées : c'etoit sur-tout pendant la nuit que ces pensées effrayantes le tourmentoient : il se levoit, faisoit lever tout le monde, & ordonnoit que, par des cérémonies & des conjurations, on donnât la chasse à ces* Kouei *téméraires, qui osoient troubler son repos & infecter les lieux qu'il habitoit. Ce qui se faisoit dans ces circonstances tranquillisoit pour quelques momens son imagination ; mais le lendemain, c'etoit à recommencer. Enfin, ayant oui dire que certains Bonzes,* Tao-sée, *avoient un talent pour se faire obéir des Esprits, de quelque ordre qu'ils fussent, il les fit venir au palais, pour y exercer leur prétendu empire.*

La maniere dont ces Bonzes opéroient dans leurs prestiges parut assez singuliere pour mériter la curiosité du tyran. Il se transporta dans l'appartement où se faisoient ces opérations magiques, suivi seulement de quelques-unes de ses femmes, qui eurent la même curiosité que lui, & de quelques Eunuques, parmi lesquels etoit un nommé *Cheou-tsi-tché*. Ce *Cheou-tsi-tché* avoit eté gagné par les conjurés. L'occasion etoit favorable, il en profita. Dans le moment où l'Empereur, tourné du côté des Bonzes, n'etoit occupé que de ce qu'il voyoit, il tira son sabre & lui fendit le crâne.

Ainsi périt, à l'âge de quinze ans, un Prince qui sembloit devoir être un des fléaux du genre humain, s'il eût assez vécu pour donner une libre carriere à toute la férocité de son naturel. Le nombre des crimes qu'il a commis, pendant l'espace de moins d'un an qu'il a eté sur le trône, surpasse tout ce qu'on a dit de ces fameux scélérats qui ont

joui de la plus longue vie. Sa mémoire eſt ſi fort en exécration, que la plupart des Hiſtoriens ne daignent pas le mettre au nombre des Empereurs. L'année de ſon regne eſt ajoutée à celle de ſon prédéceſſeur. La noirceur de ſon ame etoit peinte ſur ſa phyſionomie : il avoit plutôt la figure d'un ſatyre que celle d'un homme. Dès l'âge de dix ans, il eut l'inveſtiture de la Principauté de *Tſang-ou ;* à l'âge de quinze ans, il monta ſur le trône impérial, & ſur la fin de la même année, il fut maſſacré, ſans que perſonne ſe mît en devoir de venger ſa mort. Au lieu du deuil public qui ſe pratique à la mort des Empereurs, on ne vit de tous côtés que feſtins & réjouiſſances. La mort de *Fei-ti* arriva l'an de J. C. 464.

XLII.

SIÉ-LING-YUN, Homme de Lettres.

Sié etoit le nom de ſa famille, & *Ling-yun* ſon nom propre. Son pere, Comte de *Kan-lo*, donna tous ſes ſoins à l'education de ſon fils, dont les diſpoſitions naturelles n'attendoient qu'un peu de culture pour ſe développer. *Sié-ling-yun*, né avec beaucoup d'eſprit, aimoit l'etude & s'y appliqua tellement, qu'il réuſſit egalement dans l'Eloquence & dans la Poéſie. Il compoſa, dans l'un & dans l'autre genre, des Ouvrages qui lui acquirent une très-grande réputation, & qui ne ſont point inférieurs à ceux du fameux *Yen-yen-tché.*

Par ſa naiſſance, il etoit deſtiné aux plus grands emplois ; mais, comme il etoit ſans ambition, il regarda toujours comme indigne de lui d'en briguer aucun. L'Empereur *Ouen-ti*, des premiers *Soung*, lui donna néanmoins le gouvernement d'une ville aſſez conſidérable. Non loin de la ville,

etoient des montagnes & des collines d'où couloient des eaux vives, qui, ſe réuniſſant dans la plaine, y formoient des rivieres & des ruiſſeaux, & rendoient tout le pays d'alentour toujours couvert d'une agréable verdure.

Sié-ling-yun fut enchanté d'un ſéjour ſi propre à favoriſer ſon goût particulier pour la ſolitude. Il alloit dans ces beaux lieux jouir de lui-même & du ſpectacle de la nature, au moins une fois chaque jour. La vue de la campagne & de tout ce qui l'embelliſſoit lui montoient l'imagination : alors, s'arrêtant ou au pied d'une colline, ou ſur le bord d'un ruiſſeau, il compoſoit ces vers agréables, ces chanſons pleines de ſel, ces diſcours touchans qui attirent les cœurs vers les objets qu'il ſe propoſoit de faire aimer.

D'autres fois, emporté par une eſpece de fureur poétique dont il n'etoit pas le maître, il grimpoit par des ſentiers eſcarpés, à travers les buiſſons & les epines, juſqu'aux lieux les plus inacceſſibles ; il deſcendoit enſuite dans les vallons, juſqu'à ce que, fatigué de ſa courſe, il s'arrêtât au pied de quelque rocher, ou à l'ombre de quelque arbre touffu : alors il jettoit ſur le papier ſes idées & les traits principaux de ce qu'il avoit imaginé, qu'il digéroit enſuite & employoit dans ſon cabinet.

Un genre de vie ſi ſingulier pour un homme en place, lui attira plus d'une fois des repréſentations de la part de ſes amis. Cette eſpece de gens que le prétendu zele du bon ordre dévore, lorſqu'ils voient faire quelque choſe qui n'eſt pas de leur goût, ſe mit auſſi de la partie pour blâmer ſa conduite. *Sié-ling-yun* les laiſſa dire, & ne changea pas de conduite. On s'accoutuma peu-à-peu à ſa maniere, & on en vint juſqu'à la reſpecter. On vint lui annoncer la mort de ſon pere ; alors il quitta ſon Gouvernement pour lui aller rendre les derniers devoirs, recueillir ſa ſucceſſion, & le rem-

placer dans le Comté de *Kan-lo*, dont l'Empereur lui donna l'inveſtiture. Il floriſſoit ſous *Ouen-ti*, qui régna l'an de J. C. 424 juſqu'en 453 incluſivement. On ne dit rien des Ouvrages qu'il fit après qu'il eut quitté ſon agréable ſéjour de *Yun-kia*.

XLIII.

TSI-KAO-TI, Empereur.

Le nom de ſa famille etoit *Siao* ou *Hiao*, & ſon nom propre *Tchao-tcheng*. Il prit pour ſurnom *Tchao-po*. Il etoit deſcendant à la vingt-quatrieme génération du fameux *Siao-ho*. *Il avoit un eſprit ſublime*, diſent ſes Panégyriſtes, *& une force de corps extraordinaire. L'eclat du dragon brilloit ſur ſon viſage, ſa voix imitoit le ſon de la cloche : il avoit ſur ſon corps des marques qu'on eût pris pour des ecailles ; elles en avoient l'arrangement. Deux taches rouges de différentes grandeurs, qu'il avoit ſur les epaules, etoient comme la repréſentation du ſoleil & de la lune. Tout en lui annonçoit un homme extraordinaire, & il l'etoit en effet.*

Siao-tao-tcheng etoit déja à la tête des troupes dans le temps que *Fei-ti* monta ſur le trône. Ce Prince barbare, dans la crainte qu'un perſonnage de ce mérite ne favoriſât le parti de quelqu'un des Princes ſes freres, à ſon préjudice, avoit réſolu de le faire mourir ; mais, comme cela ne lui etoit pas aiſé ſans quelques raiſons apparentes ou quelques prétextes plauſibles, il voulut employer la ruſe & manqua ſon coup. La même choſe arriva à *Ming-ti*, ſon ſucceſſeur. Des Courtiſans jaloux firent entendre à ce Prince, à qui tout faiſoit ombrage, que *Siao-tao-tcheng*, ayant l'eſtime & la confiance de tous les gens de guerre, pourroit aiſément abuſer de ſon crédit & exciter des troubles dans l'Empire. Il n'en fallut pas davantage pour que le ſoupçonneux *Ming-ti*

rappellât le Général. Pour ſauver les apparences de diſgrace, il le nomma premier Capitaine de ſes Gardes & Gouverneur du jeune Prince qu'il deſtinoit à être ſon ſucceſſeur. *Siao-tao-tcheng* n'en fut pas la dupe; il pénétra les véritables intentions de l'Empereur, & comprit qu'il etoit perdu ſans reſſource, s'il faiſoit tant que de ſe rendre auprès de lui. Il ecrivit à Sa Majeſté, pour le remercier du bienfait dont il venoit de le gratifier; bienfait, diſoit-il, auquel il n'auroit jamais oſé prétendre. Il ajouta qu'après avoir mis ordre à ſes affaires dans le pays où il etoit (ce qu'il tâcheroit de faire avec toute la diligence qui dépendroit de lui), il ſe mettroit en chemin pour aller admirer un Prince dont la ſeule préſence etoit capable de faire ſon bonheur. Mais en même temps qu'il donnoit à l'extérieur toutes les marques d'une obéiſſance prompte & d'une très-grande ſatisfaction, en diſpoſant tout pour ſon prétendu voyage, il travailla ſous main à ſe maintenir dans ſon poſte, en ſe rendant néceſſaire contre les excurſions des Tartares du Royaume de *Ouei*, dont il gardoit actuellement les frontieres. Ces Tartares etoient en paix depuis quelque temps avec l'Empire. *Siao-tao-tcheng* chercha à les irriter: il donna ordre à quelques Officiers de Cavalerie, en qui il avoit une entiere confiance, d'entrer ſur les terres de *Ouei*, ſous prétexte de mener leurs chevaux à l'engrais, & d'y faire le plus de dégât qu'il leur ſeroit poſſible. Il leur fit entendre en même temps qu'il n'avoit pas d'autre moyen de ſe tirer d'affaire contre les artifices de la Cour. Ces Officiers, qui aimoient leur Général & qui auroient dédaigné de ſervir ſous tout autre, exécuterent l'ordre avec tout le ſuccès poſſible, & ſans qu'il y parût du deſſein de leur part.

Il y eut des terres endommagées, des beſtiaux enlevés, des mauvais traitemens faits aux gens de la campagne, qui,

à leur tour, massacrerent quelques soldats, que leurs camarades vengerent par le fer & par le feu. Les Tartares crurent alors que les Chinois vouloient la guerre, puisqu'ils commençoient à faire des actes d'hostilités, & ils envoyerent, à leur tour, quelques corps de troupes ravager les terres chinoises. Bientôt tout fut en mouvement sur les frontieres, sans qu'on sût presque ce qui y avoit donné occasion. Chacun croyoit avoir la raison & la justice de son côté, & ne manquoit pas de donner le tort à son voisin. L'Empereur, informé de ces troubles, prit l'alarme : il imagina le mal beaucoup plus grand qu'il n'etoit, & n'y vit d'autre remede que celui d'opposer aux Tartares le brave *Siao-tao-tcheng*. Il lui envoya ordre de continuer à commander les troupes contre les ennemis de l'Etat.

Siao-tao-tcheng obéit, & se distingua, à son ordinaire, contre les Tartares, en les contenant dans leur devoir; ce qui augmenta encore sa réputation, & lui acquit un nouveau degré d'estime dans l'esprit de son maître.

Cependant l'Empereur *Ming-ti* continuoit à faire mourir, sous diverses prétextes, les Princes & les Grands qui lui faisoient ombrage, ou qu'il croyoit ne devoir pas être favorables à celui qu'il avoit adopté pour son fils, & qu'il avoit nommé son successeur. Déja tous ceux de sa famille, qui pouvoient aspirer au trône, avoient péri par le lacet ou par le poison, à l'exception d'un seul, à qui son imbécillité sauva la vie. Déja tous ceux qui etoient recommandables par leur vertu, leur mérite, ou leurs belles qualités, avoient eprouvé un pareil sort. Il ne restoit plus que *Siao-tao-tcheng*, & deux ou trois autres, qui, en vertu de leur crédit sur l'esprit des soldats ou du peuple, eussent pu entreprendre quelque chose. Le cruel Empereur eût bien voulu les faire périr aussi; mais il se voyoit infirme, & menacé d'une fin prochaine. D'un autre côté, celui à qui il

laiſſoit l'Empire etoit hors d'etat de le gouverner; jeune encore, & foible, il paroiſſoit incapable de toute application. Il lui falloit quelqu'un pour porter, en ſon nom, le peſant fardeau dont il alloit être chargé. *Sia-tao-tcheng* fut celui ſur qui l'Empereur jetta les yeux, comme etant le plus propre à inſtruire le jeune Prince dans l'art de régner, & à le défendre contre tous ſes ennemis du dedans ou du dehors. Il eut ordre de ſe rendre à la Cour. Ses amis voulurent lui perſuader de chercher quelque prétexte pour ſe diſpenſer de faire ce voyage : *Les grands emplois dont on vous décore, toutes les belles promeſſes dont on vous amuſe, ne ſont que des artifices pour vous attirer; quand une fois vous ſerez à la Cour, vous n'en ſortirez probablement que pour être conduit au tombeau. Croyez-en notre amitié, ne partez pas. Je partirai*, leur répondit *Siao-tao-tcheng, & cela le plutôt qu'il me ſera poſſible. Il n'en eſt pas aujourd'hui, comme l'année derniere; les choſes ont bien changé de face; fiez-vous-en à mon expérience & à ma bonne fortune. Je compte que vous ne me manquerez pas dans l'occaſion.*

Il partit en effet, & l'Empereur lui confia à ſon arrivée la place la plus importante du palais, celle qui le mettoit à la tête de ſa maiſon, & l'approchoit le plus près de ſa perſonne. Peu de mois après, le mal de ce Prince empira, & les Médecins lui ayant fait entendre qu'il ne lui reſtoit plus que quelques jours à vivre, il fit ſes dernieres diſpoſitions pour le gouvernement de l'Empire, pendant la minorité de ſon ſucceſſeur, le jeune *Lieou-yo*, qu'il déſigna de nouveau. C'etoit le premier de ſes fils adoptifs (car il n'avoit jamais eu d'enfant), & il le recommanda en particulier aux ſoins de *Sia-tao-tcheng*, qu'il revêtit de la dignité de grand Général de tous ſes Etats, & de celle de Miniſtre principal pour la partie de la guerre. Ces deux dignités réunies le rendirent puiſſant, & lui frayerent le chemin vers le trône. Après la mort de l'Empereur, tout

s'exécuta de la part des Grands, ſuivant les intentions de ce Prince. Tout le monde parut content, à l'exception de *Lieou-ſieou-fan*, qui, en qualité de frere unique de l'Empereur mort, prétendit avoir droit à la régence, excluſivement à tout autre. Celui qui etoit à la tête du Conſeil etoit dans ſes intérêts, & l'encouragea, ſous main, dans ſes prétentions. Il lui perſuada même qu'il pouvoit viſer à quelque choſe de plus haut. Quelques autres ſe joignirent à lui, & il ſe forma un complot ſecret pour détrôner *Lieou-yo*, qui n'etoit pas du ſang impérial, & mettre à ſa place *Lieou-ſieou-fan*, qui etoit fils & frere d'Empereur, & le ſeul qui pût perpétuer la race. Le Prince, trop crédule, s'appliqua à ſe faire des créatures; il leva des troupes, & ſe prépara à la guerre; tout cela avec tant de ſecret & ſi promptement, que la Capitale alloit être inveſtie & peut-être priſe, avant qu'on ſe fût mis en etat de défenſe.

Siao-tao-tcheng, à la tête d'environ trois mille hommes, qui etoient les ſeules troupes qu'il eût pour lors à ſa portée, vint s'oppoſer à une armée compoſée de vingt mille. Mais les rébelles ne lui donnerent pas le temps de ſe fortifier dans un poſte, d'où il prétendoit rompre toutes leurs meſures. Ils marcherent droit à la Capitale; & malgré la mort de leur Chef, que des traîtres venoient de maſſacrer dans ſon propre camp, ils etoient déja maîtres de l'une des portes & aſſiégeoient le Palais. *Siao-tao-tcheng* arrive au moment où ils etoient près de le forcer, fait main-baſſe ſur tout ce qu'il rencontre, &, par des prodiges de valeur, délivre le palais & la ville, & remet par-tout l'ordre & la tranquillité. Après une action de cet eclat tout plia devant lui, & il devint l'arbitre de l'Empire. Pour avoir une autorité plus abſolue encore & moins traverſée, il fit déclarer majeur le jeune *Lieou-yo*, âgé ſeulement de douze ans. Mais ce Prince donna occaſion à de nouveaux troubles, par la baſſeſſe de ſes inclinations, & par une conduite qui

fit

fit penſer les Grands à ſe choiſir un autre maître. On propoſa *Lieou-king-ſou*, le ſeul Prince qui reſtât de la famille impériale; l'affaire echoua, parce que ceux qui avoient le plus de crédit à la Cour, craignirent de perdre leur autorité s'ils venoient à changer de maître; &, pour s'ôter toute inquiétude de ce côté-là, ils firent dégrader *Lieou-king-ſou* de ſa qualité de Prince, & le reduiſirent au rang du peuple.

Lieou-king-ſou, outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, ne penſa qu'aux moyens de s'en venger. Son malheur lui attira de nouveaux amis, parmi leſquels ſe trouverent quantité de gens de guerre. Il ſe fit un parti, s'empara d'une ville aſſez conſidérable, dont il prétendoit faire ſa place d'armes, dans l'eſpérance où il etoit que le nombre de ſes partiſans groſſiroit de jour en jour. L'activité de *Siao-tao-tcheng* fit echouer ces projets. Il envoya deux habiles Généraux à la tête des troupes qu'on put ramaſſer aux environs de ſa Capitale, avec ordre de bruſquer l'attaque, quoi qu'il en dût arriver, prenant ſur lui l'evénement. Cette diligence eut tout le ſuccès qu'il s'en etoit promis. *Lieou-king-ſou* qui s'etoit renfermé dans le lieu de ſa conquête, y fut aſſiégé; & au bout de quelques jours la ville ayant eté emportée, il fut pris, & mis à mort ſur le champ. Cette ſeconde révolte ainſi eteinte, *Siao-tao-tcheng* n'en eut que plus d'autorité; car pour *Lieou-yo*, qui avoit le titre d'Empereur, tout lui etoit egal: il diſoit lui-même qu'il n'etoit pas fait pour régner. Il ſortoit chaque jour de ſon palais, ſans vouloir être accompagné; il alloit dans les cabarets boire & manger avec tous ceux qui s'y rencontroient; il s'enivroit, ſe querelloit, ſe couchoit ſur un banc, ou à plate-terre dans le milieu des rues, juſqu'à ce qu'il eût cuvé ſon vin, & s'en revenoit enſuite au palais, content, diſoit-il, de ſa journée.

De pareilles infamies indignoient la nation; mais perſonne n'oſoit y mettre ordre, ni même faire aucune repréſentation,

depuis, ſur-tout, que ce Prince avoit menacé l'Impératrice de la faire mourir, ſi elle s'aviſoit de trouver à redire à ſa conduite. Ceux des Grands qui etoient à la tête des affaires, craignoient de ſe perdre en lui faiſant des remontrances, dont ils prévoyoient d'ailleurs l'inutilité; les Tribunaux, qui avoient déja fait les leurs, n'en reçurent que des inſultes & des traitemens indignes. Le ſeul *Siao-tao-tcheng* etoit en etat de ſe faire ecouter; mais il eût fallu employer la force, ce qu'il ne vouloit pas, de peur de paroître rébelle. Toutefois il y fut déterminé par une circonſtance imprévue. Un jour d'eté, etant dans une des allées du jardin du palais, il s'y endormit, ayant l'eſtomac & le ventre découverts. L'Empereur ſe rendit par hazard dans la même allée, accompagné de quelques Eunuques de ſa préſence. *Siao-tao-tcheng* ſe réveilla en ſurſaut. L'Empereur le voyant déconcerté, ſe prit à rire, & lui dit que ſon ventre reſſembloit au but où on viſe en s'exerçant à tirer de la fleche; qu'il vouloit eſſayer s'il pourroit l'atteindre, & lui ordonna de reſter dans le même etat où il etoit: alors il demanda ſon arc & une fleche; & après avoir reculé quelques pas, il tire, & auroit infailliblement percé ſon Miniſtre, ſi celui-ci n'eût paré le coup avec quelque choſe, qu'il trouva heureuſement ſous ſa main.

Cet evénement fit penſer *Siao-tao-tcheng* à ôter l'Empire à un homme qui méritoit ſi peu de le poſſéder. Juſqu'alors, il s'etoit oppoſé aux délibérations des Grands, qui vouloient déclarer l'Empire vacant; mais le danger auquel il venoit d'être expoſé, joint aux différens crimes dont *Lieou-yo* ſe ſouilloit chaque jour, l'indiſpoſerent tellement, qu'il donna les mains à tout ce qu'on voulut, & promit de défendre quiconque délivreroit l'Empire. Cette promeſſe fut un arrêt de mort contre l'Empereur.

Ce jeune Prince s'etant enivré hors du palais, à ſon ordi-

naire, les Eunuques, entre les mains de qui il fut remis, lui couperent la tête, & sur le champ en donnerent avis à *Siao-tao-tcheng*. *Siao-tao-tcheng* donna ordre aux troupes de se rendre le lendemain, à la pointe du jour, devant son hôtel, & invita en même temps les Grands à se rendre au palais, à la même heure, pour délibérer sur un point des plus importans au bien de l'Etat. Quand l'assemblée fut formée, *Sia-tao-tcheng* leur dit : *l'Empereur est mort, voilà sa tête, que les Eunuques, qui la lui ont coupée, viennent de m'apporter. Il s'agit de nous donner un maître ; tâchons de bien choisir.*

A ces mots, tous s'ecrierent, comme de concert : *nous ne voulons pas d'autre maître que* Siao-tao-tcheng ; *c'est lui qui doit être notre Empereur.*

Siao-tao-tcheng etoit trop bon politique pour accepter un trône ainsi offert. Il refusa d'abord avec modestie, en disant qu'il n'en etoit pas digne. On insista ; il refusa encore. On lui dit des raisons ; il les combattit. Enfin, voyant qu'on s'obstinoit à vouloir l'elire, sous prétexte qu'il n'y avoit que lui qui, dans l'etat où etoient actuellement les choses, pût rendre à l'Empire tout son lustre, il se leva brusquement, fit appeller le troisieme des fils adoptifs de *Ming-hoang-ty*, jeune Prince qui n'etoit encore que dans la dixieme année de son âge, le produisit devant l'assemblée & le fit proclamer.

Cette générosité, qui n'etoit dans le fond qu'un simple délai qu'il mettoit à l'accompliſſement de ses desirs, lui fit un honneur infini, & le rendit encore plus digne d'un Empire qu'il paroissoit refuser de bonne foi, quand tout concouroit à le lui assurer. Il continua à gouverner sous le nouvel Empereur, comme il l'avoit fait sous le précédent ; mais avec une autorité bien plus grande encore, puisqu'il ne la partageoit qu'avec ceux qu'il se choisissoit lui-même pour adjoints. Il donna tous les postes, tant militaires que civils, à des personnes qu'il

crut être dans ſes intérêts ; & quand il n'eut plus rien à craindre de ſes ennemis, ou de ſes envieux, il ſe fit nommer Prince de *Tſi*.

Cependant un double orage grondoit ſur ſa tête, ſans qu'il s'en apperçût. Un nommé *Chen-yu-tché* avoit levé une armée, pour venger, diſoit-il, la mort de *Lieou-yo ;* & cette armée etoit déja compoſée de plus de cent mille hommes. D'un autre côté, on prenoit à la Cour des meſures pour le faire périr ; & pluſieurs de ceux ſur leſquels il comptoit, etoient du nombre des conjurés. Aux cabales de la Cour, il oppoſa une intrépidité qui fit trembler les plus hardis, & une prudence qui rompit toutes leurs meſures, avant qu'ils ſuſſent qu'ils avoient eté découverts. Il fit mourir les uns, en punition de quelques crimes vrais ou ſuppoſés ; & il donna aux plus irréprochables, des emplois au dehors, ſous prétexte de leur faire honneur & de les récompenſer.

A l'armée de *Chen-yu-tché*, il oppoſa une autre armée, à la tête de laquelle il mit des Généraux expérimentés, qui eurent bientôt diſſipé tous les rébelles. Un de ces Généraux, nommé *Hoang-hoei*, que *Siao-tao-tcheng* honoroit de ſa confiance la plus intime, etoit entré dans la conjuration qui s'etoit faite à la Cour, contre ſon ami & ſon bienfaiteur. La maniere dont celui-ci continua de ſe conduire à ſon egard, lui donna lieu de croire qu'il n'avoit pas eté découvert. Dans cette perſuaſion, après avoir vaincu & diſſipé les rébelles, il ecrivit à ſon cher ami, pour obtenir une récompenſe proportionnée au dernier ſervice qu'il venoit de rendre à l'Etat.

Siao-tao-tcheng, qui ſavoit mieux que tout autre, combien, dans un temps de troubles, un homme qui eſt à la tête d'une armée peut être redoutable, avoit toujours diſſimulé la trahiſon de *Hoang-hoei*, & avoit continué à le traiter comme ſon ami. Il fut charmé de la ſécurité avec laquelle il ſe livroit

lui-même, & lui répondit ce peu de mots: *Vos prétentions, mon cher, ſont très-juſtes, & perſonne n'eſt plus porté que moi à y avoir egard. Venez: nous délibérerons enſemble ſur ce qu'il faudra faire. Ne perdez point de temps; car le nombre des demandeurs m'accable. Je ſens bien qu'il me ſera impoſſible de contenter tout le monde; mais je ſais ce que je dois à mes amis. Je vous attends.* Flatté d'une réponſe ſi obligeante, *Hoang-Hoei* ſe rendit à la Cour avec empreſſement; mais le jour de ſon arrivée, il fut arrêté, interrogé ſur ſes liaiſons, atteint & convaincu d'avoir trempé dans la conjuration, condamné & exécuté à mort.

Siao-tao-tcheng ne voyant plus perſonne qui pût lui réſiſter, penſa tout de bon à ſe faire Empereur. Ses amis, ſous prétexte du bien public, l'en ſolliciterent plus vivement que jamais, & compoſerent une formule d'abdication, par laquelle le jeune Prince qui etoit actuellement ſur le trône, déclaroit que n'etant pas en etat d'être à la tête de l'Empire, il le cédoit à *Siao-tao-tcheng*, celui de tous ſes ſujets qui etoit le plus capable de le bien gouverner: ils la porterent au jeune Empereur, qui la ſigna de bonne grace, de crainte qu'on ne l'y forçât.

L'infortuné Prince ſe laiſſa conduire dans le palais qu'on lui avoit préparé à quelque diſtance de la ville, où, ſous prétexte de lui faire honneur, on lui donna un grand nombre de gens de guerre pour le garder, & veiller ſur ſa conduite. *Siao-tao-tcheng* fut reconnu & proclamé ſeul & légitime Empereur du Royaume du milieu. Il donna à ſon prédéceſſeur le titre de Prince du premier ordre, & appella la Dynaſtie dont il devenoit le fondateur, du nom de ſa Principauté de *Tſi*.

Il y avoit à peine un mois que *Siao-tao-tcheng* etoit ſur le trône, quand une troupe de ſcélérats pénétra juſque dans l'intérieur du palais de l'Empereur dépoſſédé, ſans que la

garde parût en avoir été instruite, & massacra ce malheureux Prince, ainsi que tous ceux de sa famille, hommes, femmes & enfans. Il est difficile de croire qu'on eût pu commettre un pareil crime, s'il n'y avoit pas eu de la connivence entre les assassins & les Officiers de la garde; & que ceux-ci auroient osé y donner les mains, s'il n'y avoit pas eu des ordres supérieurs.

C'est dommage qu'on ait à reprocher la mort de deux Empereurs à un homme qui eût régné avec tant de gloire, si la naissance l'avoit appellé au trône. *Siao-tao-tcheng* avoit toutes les qualités qui font le parfait Souverain. Il etoit doux, modeste, affable, compatissant; il n'alla jamais par les voies de rigueur, que quand toutes les autres lui etoient fermées. Il etoit naturellement grave, ennemi du luxe. Jamais il ne se trouva dans ce qu'on appelle parties de débauches ou de plaisirs. Toujours appliqué à ses devoirs dans les différens postes qu'il occupa, avant d'être parvenu à la dignité suprême, il les remplit avec une supériorité qui le faisoit admirer même de ses rivaux. En un mot, il avoit une grandeur d'ame qui le mettoit au-dessus des passions ordinaires. S'il n'eût jamais eté Empereur, on pourroit lui donner un place distinguée parmi les grands Généraux, les Ministres habiles, & les Savans du premier ordre; car il fut tout cela. Etant Empereur, il travailla sans relâche à rendre ses sujets heureux. Il ne régna qu'un peu plus de trois ans, & mourut à la cinquante-quatrieme année de son âge, l'an de J. C. 482. Son corps fut dépose à *Tay-ngan-ling*. Il est le fondateur de la seconde des cinq petites Dynasties antérieures, dite la *Dynastie des Tsi*. On lui donna le titre de *Tsi-kao-hoang-ti*. Celui de ses fils, qu'il avoit nommé Prince héritier, dès la premiere année qu'il fut sur le trône, lui succéda.

XLIV.

LEANG-OU-TI, Empereur.

La nom de ſa famille etoit *Siao ;* il deſcendoit, ainſi que le fondateur de la Dynaſtie des *Tſi*, du fameux *Siao-ho*, qui fut le compagnon fidele du fondateur de la grande Dynaſtie des *Han*, & un de ceux qui contribuerent le plus à lui aſſurer l'Empire. Il avoit pour nom propre *Yen*, & pour ſurnom *Chou-tà*. Il naquit à *Lan-ling*. On dit qu'au moment de ſa naiſſance, une lumiere extraordinaire brilla tout-à-coup ; ce qui fut regardé dès-lors comme un préſage de ſa future grandeur. On ajoute qu'il avoit l'eclat du ſoleil dans ſes yeux, & la majeſté du dragon ſur ſon viſage : que ſur ſa langue etoit empreinte la lettre *Pa*, qui ſignifie huit, & que ſur ſa main droite on voyoit diſtinctement les deux caracteres *Outy*. On continue le merveilleux de ſon portrait, en diſant qu'il avoit le cou luiſant & uni comme une glace ; que dans ſon enfance il pouvoit marcher ſans appuyer les pieds contre terre ; que ſon corps ne faiſoit aucune ombre, quand il etoit expoſé au ſoleil ; & que perſonne ne pouvoit l'enviſager, ſans être pénétré d'une crainte reſpectueuſe.

Devenu grand, il donna dans toutes les occaſions des marques d'un eſprit ſupérieur. Il ſavoit les lettres, beaucoup mieux que le commun de ceux qui s'y appliquent, & s'etoit rendu habile dans les ſciences, comme s'il eût voulu leur être redevable de ſon elévation.

Sous le regne de *Tchou-pao-kiuen*, autrement dit, *Toung-houen-heou*, c'eſt-à-dire, *Prince des troubles de l'Orient*, quatrieme Empereur de la Dynaſtie des *Tſi*, *Siao-yen* fut fait Général de *Hiang-yang*. A la tête des gens de guerre, il

s'appliqua à les mettre ſur le meilleur pied. Il faiſoit faire de fréquens exercices, qu'il commandoit lui-même, récompenſoit ceux qui s'y diſtinguoient, encourageoit les autres, & ſe rendoit affable envers tous. Outre les troupes ordinaires qui etoient ſous ſa dépendance, il forma un nouveau corps de dix mille hommes, tous Chinois, pour s'en ſervir, diſoit-il, contre les ennemis dont l'Etat etoit menacé. Ces ennemis n'etoient autres que les ſix Miniſtres que l'Empereur avoit mis à la tête des affaires, ſans mettre entre eux aucune différence pour l'autorité, ni pour le genre d'affaires qu'ils devoient traiter. Une pareille politique, ajoutoit *Siao-yen*, jointe à la cruauté de l'Empereur qui le fait haïr, à ſon peu de talent & à ſes débauches qui le font mépriſer, ne ſauroient manquer de mettre bientôt tout l'Empire en feu. Il ne ſe trompoit pas; les Miniſtres ſe brouillerent, & chacun d'eux leva ſucceſſivement l'etendard de la révolte. Les Princes & les Grands ne ſe contentoient pas d'être ſimples ſpectateurs, ils entroient dans les cabales, ſe mettoient à la tête des troupes, que celui des Miniſtres dont ils avoient embraſſé le parti leur confioit, ou qu'ils levoient eux-mêmes, & ils faiſoient la guerre. Mais comme la plupart etoient ſans expérience, ils etoient bientôt vaincus par les armées impériales, & périſſoient les armes à la main, ou par le ſupplice des criminels.

Siao-yen ne ſe déclaroit ouvertement pour aucuns des partis. Il ſe contentoit d'employer ſes armes contre les ennemis etrangers, & ſe diſpoſoit inſenſiblement à donner bientôt la loi à tous les partis, qu'il vouloit auparavant laiſſer s'affoiblir les uns par les autres, pour les détruire avec plus de facilité, quand le temps en ſeroit venu.

L'Empereur devenant de jour en jour plus cruel, ſe portoit à des excès inouis. Il ne lui falloit qu'un ſimple ſoupçon, pour le déterminer à faire mourir ſes proches. Pluſieurs d'entre

eux

eux périrent, ſans avoir jamais donné par leur conduite, ou par leurs diſcours, le moindre ſujet de les ſoupçonner d'avoir voulu s'ecarter de leurs devoirs. *Siao-y*, frere de *Siao-yen*, fut de ce nombre. Sa valeur, dont il avoit donné ſi ſouvent des preuves contre les ennemis de l'Etat, & ſon mérite perſonnel, le rendirent ſuſpect; la maniere eclatante dont il délivra l'Empereur lui-même, de tous les rébelles qui alloient l'aſſiéger dans ſa capitale, en remportant ſur eux la victoire la plus complette, le fit redouter par ce Prince barbare. Il lui envoya du poiſon pour toute récompenſe.

Siao-yen n'avoit pas encore ſéché ſes larmes ſur la mort de ſon frere, qu'il apprit par les amis qu'il avoit à la Cour, qu'on lui préparoit un ſort pareil, ainſi qu'au Prince de *Nan-kang*, qui etoit propre frere de l'Empereur. On entra avec lui dans des détails qui ne lui laiſſerent aucun doute. On lui nomma l'Officier qui avoit ordre de l'aller examiner, & celui qui devoit aller à *King-nang*, pour ôter le commandement des troupes au Prince de *Nan-kang*. Il prit ſes meſures pour n'être pas ſurpris : il avertit le Prince de tout ce qui ſe tramoit contre lui, & lui propoſa de joindre ſes troupes aux ſiennes. En attendant, il s'aſſura de la fidélité de ſes Officiers, qui tous jurerent de ſuivre ſa fortune, bonne ou mauvaiſe, juſqu'à l'effuſion de tout leur ſang.

Non content de cela, *Siao-yen* fit un manifeſte, dans lequel il invita tous les bons ſujets de l'Empire à venir ſe joindre à lui, pour l'aider à exterminer le tyran, qui ne ceſſoit d'enſanglanter le trône par ſes cruautés, & de le déshonorer par ſes débauches. Il proteſtoit, en finiſſant, que la néceſſité ſeule lui mettoit les armes à la main ; convaincu, comme tout le monde devoit l'être, qu'il n'avoit pas d'autre moyen, pour mettre ſa vie en ſûreté, & pour conſerver l'Empire dans la famille des *Tſi*, dont il etoit lui-même.

Ce manifeſte eut tout l'effet qu'il s'en etoit promis. Pluſieurs Princes, & quantité de perſonnes diſtinguées par leur rang ou par les emplois qu'elles occupoient, vinrent ſe joindre à lui, à la tête de différens corps de troupes, & groſſirent tellement ſa petite armée, qu'elle ſe trouva en etat de tout entreprendre. Le Prince de *Nan-kang* lui-même, qui avoit d'abord manqué de réſolution, prit tout-à-coup ſon parti, quand il ſut, à n'en pouvoir douter, que celui qui venoit prendre ſa place, etoit en chemin pour exécuter les ordres de l'Empereur. Il le fit aſſaſſiner à quelques journées de la ville, & ſe mit en devoir d'aller renforcer le parti de *Siao-yen*.

Quand tous ces Chefs furent réunis, ils procéderent par voie de fait à la dépoſition de l'Empereur, & ayant nommé un de ſes freres à ſa place, ils lui aſſignerent des Miniſtres & des Officiers pour ſa Cour, & donnerent à *Siao-yen* le commandement de toutes les troupes. Ces diſpoſitions faites, ils ſe mirent en marche, prirent des villes, battirent, en diverſes rencontres, les troupes de l'Empereur dépoſſédé, l'allerent aſſiéger juſque dans ſa capitale, qui leur fut livrée par des traîtres, avec la tête de l'Empereur qu'ils venoient d'aſſaſſiner, pour mettre fin à tout. Le nouvel Empereur fut reconnu du plus grand nombre. *Siao-yen* ne bornoit pas là ſes vues; il vouloit monter ſur le trône, & ſe croyoit d'autant mieux fondé dans ſes prétentions, que tous les freres de l'Empereur lui-même, n'etoient point du ſang de *Tſi-kao-hoang-ti*. Ils n'etoient que fils adoptifs de *Ming-hoang-ti*, & par conſéquent intrus dans la famille des *Siao*.

Avant que de faire eclater ouvertement ſes deſſeins, *Siao-yen* voulut ſe défaire de tous ces Princes; il en vint à bout. Le nouvel Empereur ſentit où l'on en vouloit venir; & dans l'eſpérance de conſerver au moins ſes jours, il ſacrifia la ſuprême dignité. Il envoya les ſceaux de l'Empire à *Siao-yen*,

qui les reçut comme une chose qui lui etoit due. Pour adoucir à l'Empereur détrôné l'amertume de son abdication, il le nomma Prince de *Pa-ling ;* mais pour se délivrer de toute inquiétude, il le fit etrangler quelque temps après.

Ainsi commença la troisieme des cinq petites Dynasties antérieures, dite la Dynastie des *Leang*, à cause de la Principauté de *Leang*, dont *Siao-yen* etoit en possession lorsqu'il monta sur le trône impérial. Ce Prince, en prenant en main les rênes du gouvernement, entreprit de rendre à l'Empire son premier lustre. Il rétablit l'usage d'offrir un sacrifice solemnel en l'honneur du *Chang-ti :* il fit placer un tambour à l'une des portes du palais, pour être averti par ceux qui avoient des affaires essentielles à lui communiquer ; il mit en honneur les Lettres, & ceux qui les cultivoient, en ne donnant les charges de la Magistrature & les autres emplois civils, que comme une récompense due aux différens degrés de mérite en ce genre. Convaincu que Confucius, en eclairciſſant dans ses Ecrits tout ce qui concernoit les loix, les mœurs, & les usages des anciens, avoit rendu à la nation le service le plus important, il voulut que la nation lui en témoignât solemnellement sa reconnoissance. Pour cela, il fit construire une salle, dans laquelle on plaça le portrait de ce grand homme ; & il détermina que chaque année, en des temps marqués, ceux qui etoient à la tête du Gouvernement & de la Littérature viendroient lui rendre hommage, comme au maître par excellence, dont la doctrine etoit comme un flambeau capable d'eclairer l'univers (c'est-à-dire la Chine). Il etablit, outre cela, des Colleges publics dans toutes les Villes, & en particulier dans la Capitale, où il rassembla tout ce qu'il put trouver de plus habile, pour y donner chaque jour des leçons sur l'Histoire & sur les *King*. Il ordonna aux Princes & aux Grands qui avoient des enfans

en etat d'etudier, de les envoyer faire leur cours d'etude ſous ces maîtres choiſis; & il ne dédaigna pas d'envoyer lui-même celui de ſes fils qu'il avoit déja déſigné pour être l'héritier du trône.

Les lettres avoient fait autrefois ſes plus cheres délices; & il n'auroit jamais ceſſé de les cultiver, ſi les circonſtances n'euſſent exigé de lui qu'il ſe livrât tout entier à d'autres affaires. Rendu, en quelque ſorte, à lui-même, depuis que ſon ambition etoit parvenue au plus haut point où il pouvoit aſpirer, il rappella dans ſon eſprit le ſouvenir de ſes premieres occupations, & il ſuivit le penchant de ſon cœur qui l'y entraînoit malgré le peſant fardeau dont il etoit chargé. On le voyoit paſſer alternativement du cabinet des affaires au Muſée; &, après avoir réglé avec les Miniſtres, les Magiſtrats & les Généraux d'armée, tout ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans le gouvernement, tant pour le militaire que pour le civil, s'entretenir familierement avec les gens de lettres, ſouffrir avec bonté qu'ils l'eclairaſſent de leurs lumieres, & leur communiquer lès ſiennnes, avec la même réſerve, & la même modeſtie qu'auroit pu le faire le moindre d'entre eux. Ce n'etoit point le Souverain qui intimoit des ordres, ou mendioit des adulations; c'etoit le ſavant qui inſtruiſoit, ou qui propoſoit ſes doutes, pour être inſtruit à ſon tour. De temps à autre, dans l'eſpace d'une même année, il ſe tranſportoit, par maniere de délaſſement, dans les lieux où l'on inſtruiſoit *les Fils de l'Empire*; il honoroit de ſa préſence leurs exercices littéraires, les interrogeoit, jugeoit de leurs progrès, donnoit des récompenſes aux plus diſtingués, faiſoit inſcrire leurs noms dans le catalogue de ceux qu'il devoit elever dans la ſuite aux dignités ou aux charges, encourageoit les maîtres par des eloges ou des bienfaits; & ne ſe retiroit jamais qu'il n'eût jetté dans le cœur des uns & des autres, des nouvelles

ſemences d'emulation, qui y produiſoient ſans contrainte l'amour de l'etude & du devoir.

Ce qu'il faiſoit pour l'honneur des lettres, il le pratiquoit, avec le même zele & les mêmes ſoins, pour toutes les parties du gouvernement. Auſſi l'Empire, de dégradé qu'il etoit, devint tout--à-coup floriſſant; tout lui annonçoit le renouvellement de ſon ancienne ſplendeur: il s'y formoit des Savans du premier ordre, des Magiſtrats integres, des Guerriers intrépides; les loix reprenoient leur vigueur, les Cérémonies & la Muſique toute leur majeſté; & le peuple, déchargé d'une foule d'impôts, ſous le poids deſquels il gémiſſoit depuis tant d'années, oublioit, dans le ſein de l'abondance, tous ſes maux, & ne regardoit ſon Prince que comme ſon libérateur & ſon pere.

Tant de belles qualités que *Leang-ou-ti* avoit portées ſur le trône, auroient dû, ce ſemble, faire oublier la maniere dont il y etoit monté; mais quelques Princes & pluſieurs Grands n'en jugerent pas de même; ils cabalerent, ſuſciterent des troubles. L'Empereur, attentif à tout, appaiſa les troubles, eteignit les révoltes; & par ſa grandeur d'ame, & la ſageſſe de ſa conduite, il convainquit ſes ennemis, ſes envieux mêmes, qu'il etoit véritablement digne de la place qu'il occupoit. Heureux, ſi ſatisfait d'avoir acquis tant de gloire dans les différens genres, il ne s'etoit pas livré, lorſqu'il commença à être ſur le retour de l'âge, dans une carriere qui ne peut être courue, ſans danger, que par des hommes iſolés. Il médita comme les Bonzes, il jeûna comme eux, & avec beaucoup plus d'auſtérité que la plupart d'entre eux. Au lieu de ces conférences utiles qu'il avoit autrefois avec les hommes d'Etat & les gens de lettres, il n'admit plus dans ſon intimité qu'une troupe de Sectaires, qui lui faiſoient avaler à longs traits tout le venin de leur doctrine, & qui, par

leurs insinuations & leurs prestiges, vinrent enfin à bout de lui faire transporter à leur *Fo*, le culte que les sages Empereurs de l'antiquité n'avoient rendu qu'au *Chang-ti*. Le nombre des temples elevés en l'honneur de cette idole etrangere, tout exorbitant qu'il etoit déja, lui parut encore trop petit; il en fit construire de nouveaux, avec une magnificence qui n'avoit point eu d'exemple. Ces sommes d'argent, qu'il employoit ci-devant, avec tant d'utilité, pour faire fleurir toutes les branches du gouvernement, pour le soulagement du peuple, pour l'entretien des Guerriers & des Magistrats qui s'etoient distingués, pour récompenser les sages & les savans, & pour assurer d'honnêtes asyles aux orphelins & aux vieillards, changerent peu-à-peu de destination : elle servirent à engraisser & à entretenir, dans des edifices superbement bâtis, une foule d'hommes inutiles, sans talens, comme sans vertu, qui ne savent s'occuper que du soin de brûler des parfums.

La plus saine partie de la nation gémissoit en secret d'un changement si préjudiciable à l'Etat; mais elle eclata en murmures, quand elle vit qu'il mépriſoit toutes les remontrances qu'on ne cessoit de lui faire à ce sujet.

Un evenement, qui eût pu réunir sous sa domination tout ce qu'avoient possédé les anciens Empereurs, & dont il ne voulut pas profiter, précipita sa perte. Il etoit en guerre avec ceux du Royaume de *Ouei*, qui etoient maîtres des Provinces septentrionales de l'Empire; ses Généraux les avoient battus dans plusieurs rencontres; leur Souverain etoit mort, & la division s'etoit mise parmi ceux qui devoient lui succéder. Un des prétendans s'offrit à se faire son vassal, & à lui remettre, par avance, toutes les places, dont il etoit deja en possession, s'il vouloit lui donner du secours pour conquérir les autres. L'Empereur, mal conseillé, ne voulut point entendre à ces propositions; il fit la paix, dans le temps même que son armée

etoit sur le point de se couvrir de gloire. Celui qui la commandoit, fut très-sensible à ce coup imprévu : il fit des représentations, & ne fut point ecouté ; il eut ordre de se rendre à la Cour, où l'on suspectoit déja sa fidélité. Au lieu d'obéir, il fit un manifeste, dans lequel, après avoir invectivé contre la conduite de l'Empereur, & en particulier contre son attachement à la secte des Bonzes, il invite tous les bons sujets de l'Empire à venir se joindre à lui, pour l'aider à faire rentrer dans leur devoir ceux qui s'en etoient ecartés. En attendant, il commença par se saisir de quelques places, dans lesquelles il mit garnison.

L'Empereur, qui reçut une copie de cet insolent manifeste, ne fit d'abord qu'en rire, & regarda *Hao-king* comme un insensé (*Hao-king* est le nom de ce Général rébelle). Il donna ses ordres pour eteindre promptement une rébellion, dont il n'appréhendoit encore les suites, que comme un mal possible & très-eloigné. Celui qu'il nomma pour être à la tête de ses troupes, etoit un traître qui favorisoit *Hao-king*. Celui-ci, devenu, par ses succès, de jour en jour plus insolent, força plusieurs villes, entra, sans coup férir, dans quelques autres, qui lui furent livrées par trahison ou par lâcheté ; & quand il se vit maître d'une certaine etendue de pays, il alla droit à *Kien-kang*, pour y assiéger l'Empereur lui-même.

A ces tristes nouvelles, *Leang-ou-ti*, poussant un profond soupir, dit à ceux qui les lui annonçoient : *C'est moi qui ai elevé ma famille ; c'est moi qui la précipite. Ainsi l'a voulu le* Tien ; *soumettons-nous à ses ordres. Heou-king* ne fut pas long-temps devant la ville, on lui en ouvrit les portes ; & il y entra, non pas toutefois en conquérant, mais comme un maître qui, après une longue absence, se rendroit dans son domaine pour en régler les affaires. Suivi de ses amis les plus affidés, & d'une nombreuse garde, il osa se présenter

devant l'Empereur, comme il l'auroit pu faire dans les temps qu'il lui etoit le plus fidele. Ce fut alors que, pour la derniere fois de ſa vie, *Leang-ou-ti* ſe montra avec une magnanimité digne de ſes plus beaux jours. *Vous voilà donc*, Heou-king, dit-il, ſans paroître le moins du monde emu, *je ne vous attendois pas ſi-tôt. Retirez-vous ; je vous ferai tantôt ſavoir mes ordres. Je vous avoue que je ſuis bien las de la guerre.*

En entendant ce peu de paroles, le rébelle *Heou-king* fut glacé d'effroi, & il ne lui fut pas poſſible de répondre un ſeul mot. Une ſueur froide découla de toutes les parties de ſon corps ; & la ſeule penſée qui lui vînt alors, fut de ſe jetter au pied de ſon maître, & de le ſaluer reſpectueuſement, en frappant la terre du front. Les ſoldats, dont il s'etoit fait accompagner, ſe retirerent, & il ne reſta auprès de lui que deux de ſes amis. Il n'eſt pas douteux que ſi, dans ce moment, l'Empereur avoit eu la préſence d'eſprit d'ordonner qu'on l'arrêtât, il n'eût eté obéi ; car rien dans le palais n'avoit encore eté changé.

Revenu de cette terreur ſubite, *Heou-king* reprit ſon audace, changea la garde de l'Empereur, changea toute ſa maiſon ; & ſans ſe porter lui-même pour Souverain, il commença à en faire toutes les fonctions, ſans que perſonne oſât y apporter le moindre obſtacle.

Leang-ou-ti, âgé de plus de 80 ans, ſoutint ſa diſgrace avec une fermeté véritablement héroïque ; mais la violence continuelle qu'il etoit obligé de ſe faire, pour ne laiſſer echapper aucune marque de foibleſſe, hâta la fin de ſes jours. Il tomba malade, ſe vit abandonné de tout le monde, & mourut après quelques jours de langueur, dans la quarante-huitieme année de ſon regne, l'an de J. C. 549. Son corps fut dépoſé à *Sieou-ling*.

Trois ſortes d'Ecrivains ont tracé le portrait de ce Prince ; les

les Bonzes, qui en font un homme extraordinaire, & un de leurs saints; les Politiques, qui font valoir sur-tout l'eclat de ses actions guerrieres, & la sagesse de son gouvernement; & les Savants de profession, qui le regardent comme le protecteur déclaré des Lettres, & un bienfaiteur eclairé, qui en etablissant, pour la premiere fois, des cérémonies en l'honneur de Confucius, & voulant que ces cérémonies fussent pratiquées dans des salles particulieres, uniquement destinées à cet usage, mérite une reconnoissance éternelle de la part du corps de la Magistrature & de celui des Lettrés. Les Bonzes ne lui trouvent aucuns défauts; les Lettrés & les Politiques lui trouvent des vertus & des vices. J'ai ramassé, en substance, ce qu'en disent les uns & les autres. On le connoîtra suffisamment pour apprécier son mérite.

XLV.

TCHAO-MING, TAY-TSÉE.

Il etoit fils de *Leang-ou-ti*, fondateur de la troisieme des cinq petites Dynasties antérieures: il est regardé comme le premier des génies prématurés, & comme le chef des enfans illustres. A l'âge de cinq ans, il savoit déja tous les *King* par cœur: c'est à-peu-près comme si l'on disoit chez nous, qu'un enfant de cinq ans a retenu toute la Bible, & est en etat de la réciter. Jusques-là, sa science ne différoit guere de celle d'un perroquet; mais cinq ans après, il sut rendre raison de tout, & expliquer même les endroits difficiles de l'*Y-king*, du *Ché-king*, & du *Chou-king*. Il s'appliqua ensuite à l'Histoire, & s'y rendit très-habile. Nul fait un peu important, nulle circonstance, nulle loi, etablie ou abrogée, rien ne lui echappa. Il savoit en quel temps, tel grand homme avoit

vécu, en quoi il s'etoit particuliérement distingué ; en un mot, on pouvoit l'interroger sur tout, il répondoit pertinemment à tout.

Dès qu'il eut atteint la quinzieme année de son âge, l'Empereur *Leang-ou-ti*, son pere, le déclara son successeur, & lui fit une Maison, suivant l'usage du temps. Nommé *Prince héritier*, il lui fallut quitter la Cour, & aller demeurer dans un Palais particulier nommé *Toung-koung*, ou *Palais du Soleil levant*. Au lieu de se livrer aux divertissemens & aux plaisirs, comme ne font que trop souvent ceux qui commencent à jouir de leur liberté, sur-tout quand ils ont l'honneur d'être Princes, il ne profita de celle qu'on lui donnoit que pour se donner tout entier à l'etude. Il composa plusieurs Ouvrages ; mais sa grande application & son assiduité au travail le consumerent peu-à-peu. Il n'avoit pas vingt-cinq ans accomplis, quand il mourut.

On lui donna, après sa mort, le titre honorable de *Tchao-ming*, qu'on pourroit rendre par ces trois mots : *qui a brillé.* Le titre de *Tay-tsée* est celui que portent tous les héritiers présomptifs de la couronne : c'est comme en France celui de Dauphin. *Tchao-ming*, *Tay-tsée*, floriſſoit entre l'an de J. C. 520 & l'an 540.

XLVI.

TCHEN-OU-TI, Empereur.

Son nom propre etoit *Pa-sien*, son surnom *Tchen*, & son titre *Hing-koué*. Il descendoit de *Tchen-ché*, Mandarin du titre de *Tay-kieou-tchang*, sous les *Han*, & naquit à *Ou-hing*.

Dans sa jeunesse, il se distingua par sa gravité & ses

manieres nobles ; mais il ne s'appliqua ſérieuſement à l'etude que lorſqu'il fut dans un âge où les autres veulent ceſſer d'etudier. Son goût décidé etoit la guerre : il ne laiſſa pas de s'exercer aux Lettres, mais en dirigeant ſes travaux vers ſon objet principal. On le mit à la tête des troupes qui gardoient les frontieres du côté de la Cochinchine & du *Tong-king*. Il ſurvint quelques troubles parmi les *Tong-kinois ; Tchen-pa-ſien* mit les rebelles à la raiſon. Sa conduite lui valut le commandement général de la province de Canton, où il continua de ſe diſtinguer par ſa prudence & par ſa valeur.

Quand la mort de *Leang-ou-ti* arriva, il ne ſe trouvoit pas des forces ſuffiſantes pour s'oppoſer à *Heou-king* : il attendit que quelqu'un ſe fût déclaré en faveur de la famille Impériale : bientôt il ne fut plus embarraſſé que du choix. Les Princes du Sang ſe diviſerent entre eux, au lieu de ſe réunir contre leur ennemi commun.

Tchen-pa-ſien ſe déclara pour *Siao-y*, l'aîné des enfans de *Leang-ou-ti*, celui, par conſéquent, à qui l'Empire appartenoit de droit. Il s'agiſſoit d'aller le joindre, & les chemins etoient longs, difficiles & bien gardés : *Tchen-pa-ſien* vainquit tous les obſtacles. A la tête de ce qu'il avoit de vieux ſoldats, il s'avance du côté de la fameuſe montagne *Ta-yu-ling*, en force les paſſages, pourſuit l'ennemi juſqu'à la ville de *Nan-kang*, & s'en rend maître au nom de *Siao-y*. Ce Prince, encouragé par des commencemens ſi heureux, & plus encore par l'acquiſition d'un Capitaine tel que *Tchen-pa-ſien*, penſa tout de bon à ſe faire Empereur. Il en prit le titre, fit un manifeſte contre *Heou-king*, & invita tous les bons ſujets de l'Empire à venir ſe joindre à lui.

Tchen-pa-ſien continua à gagner des batailles & à prendre des villes ; il ſe couvrit d'une gloire immortelle par la grande

victoire qu'il remporta sur *Heou-king*, & par la prise de la ville de *Ché-teou*, qui en fut le fruit.

De toute cette formidable armée de *Heou-king*, il ne resta plus que quelques amis de cet usurpateur, qui chercherent leur salut dans la fuite; tout le reste fut tué, ou fait prisonnier, ou se rangea du côté de *Tchen-pa-sien*. Peu de jours après, *Heou-king* lui-même fut atteint dans une barque où il s'etoit jetté, & coupé en pieces.

Après la mort du rebelle, *Siao-y* prit les marques de la dignité impériale, & se fit reconnoître solemnellement: mais il n'avoit pas les qualités requises pour conserver l'Empire dans des temps si orageux. Il prit d'abord un air de hauteur & affecta une sécurité qui furent la cause de sa perte. Un de ses freres, nommé *Siao-ki*, s'etoit refugié chez les Tartares, & faisoit son séjour dans le pays de *Chou*. Ayant appris la mort de *Heou-king*, il crut qu'il n'avoit qu'à se présenter en force, pour se faire déclarer Empereur: il obtint du secours des Tartares. *Siao-y*, quoique déja reconnu pour légitime Empereur, ne dédaigna pas d'entrer en négociation avec lui, & lui offrit un appanage considérable, s'il vouloit rester tranquille dans les Etats de *Chou*. *Siao-ki* y consentit d'abord; mais de mauvais conseils le firent manquer à sa promesse. Il fut vaincu par les troupes impériales & massacré par le Général *Fan-mong*, qui l'avoit fait prisonnier.

Après ce succès, l'Empereur crut qu'il n'avoit plus rien à craindre. Il envoya *Tchen-pa-sien*, avec ses troupes d'elite, à *King-keou*, qui etoit regardé comme un poste très-important, & *Ouang-cheng-pien*, autre grand Capitaine, alla fortifier la garnison de *Kien-kang*. Cependant les Tartares qui avoient donné du secours à *Siao-ki*, apprirent avec douleur qu'il avoit péri. Le Roi de *Ouei* avoit, outre cela,

une insulte personnelle à venger : l'Empereur, en parlant de lui, s'etoit servi d'expressions de mépris, & n'avoit pas eu pour ses Ambassadeurs toute la considération qui leur etoit due : il n'en fallut pas davantage pour l'engager à faire la guerre, il s'y prépara sans bruit. On ne fut instruit de son véritable objet, que lorsqu'il fit défiler son armée vers *Kiang-ling*. L'Empereur, qui etoit dans cette place, en sortit à la tête d'une petite armée, qu'il voulut opposer à celle de l'ennemi; mais il fut obligé de fuir & de rentrer dans la ville, où il espéroit se défendre jusqu'à l'arrivée de *Ouang-cheng-pien*, auquel il avoit envoyé l'ordre de venir au plutôt le délivrer. Ce Général etant trop eloigné, la ville fut prise, saccagée, & l'Empereur mis à mort avant même qu'on eût fait les préparatifs nécessaires pour la défense.

Le Roi de *Ouei*, satisfait de sa vengeance, nomma pour Empereur *Piao-tcha*, Prince de la famille des *Leang ;* il lui donna les pays dont il s'etoit emparé en venant à *Kiang-ling*, avec de bonnes troupes, pour l'aider, disoit-il, à conquérir le reste de son Empire : ensuite il se retira, avec le reste de son armée, dans ses propres Etats. Ce fantôme d'Empereur ne servit pas même d'epouventail au-delà de la province de *King-tcheou*, dont les *Ouei* l'avoient mis en possession. Les Grands, assemblés à *Kien-kang*, placerent sur le trône celui à qui il appartenoit de droit, quoiqu'il n'eût encore que treize ans. Il s'appelloit *Siao-fang-tché*, & etoit le seul des fils de *Siao-yuen-ti* qui eût echappé à la fureur des *Ouei*, lors de la prise de *Kiang-ling*.

Ouang-cheng-pien trouva que ce Prince etoit trop jeune pour être à la tête de l'Empire : il osa entreprendre de le détrôner, pour mettre à sa place *Siao-yuen-ming*, fils de *Ouen-ti* & oncle du jeune Empereur. Comme il avoit sous

ſes ordres la plus grande partie des gens de guerre, il ne lui fut pas difficile d'exécuter ſon projet.

Tchen-pa-ſien, quoiqu'intime ami de *Ouang-cheng-pien*, déſapprouva hautement ſa conduite. La fidélité qu'il devoit à ſon légitime Souverain exigeoit de lui, dans le poſte où il etoit, qu'il fît tous ſes efforts pour le maintenir ſur le trône. Il ecrivit à ſon ami, pour lui repréſenter ſon devoir; il lui rappella les marques de confiance que l'Empereur dernier mort lui avoit données, en lui recommandant ſa famille & en particulier ſes enfans; il pria; il ſollicita en faveur du jeune Prince qui etoit déja reconnu, & mit tout en œuvre. Mais *Ouang-cheng-pien* inflexible, perſiſta à vouloir que *Siao-yuen-ming* fût Empereur, il crut faire beaucoup en donnant au Prince qu'il dépoſſédoit le titre de Prince héritier; ce qui irrita tellement *Tchen-pa-ſien*, qu'il ne vit plus dans la perſonne de celui qu'il regardoit auparavant comme ſon ami, qu'un traître & un rebelle qui méritoit les plus rigoureux châtimens. Il avoit à ſes ordres de bonnes troupes; il ſe mit à leur tête, & marcha droit à *Ché-teou*, pour y aſſiéger *Ouang-cheng-pien*. Celui-ci, qui etoit brave & de plus grand homme de guerre, ne crut pas devoir l'attendre: il marcha avec ce qu'il avoit de mieux dans la garniſon, alla au-devant de *Tchen-pa-ſien* pour le combattre; mais il fut vaincu, pris, & mis à mort; alors le vainqueur, après avoir dépoſé *Siao-yuen-ming*, remit ſur le trône le jeune Empereur qu'on en avoit fait injuſtement deſcendre.

Juſques-là, *Tchen-pa-ſien* ne s'etoit montré qu'en grand homme dans tous les genres. Fidele envers ſes maîtres, il les avoit défendus avec ſuccès contre les ennemis du dehors & les traîtres du dedans: bon citoyen, il avoit toujours obſervé avec une exactitude ſcrupuleuſe toutes les loix & les coutumes de ſon pays; aimant les Lettres, & protégeant ceux qui les

cultivoient ; grave dans ſon maintien, modeſte dans ſes manieres, ſimple dans ſes ameublemens, frugal dans ſes repas, on ne l'avoit jamais vu différent de lui-même ; terrible les armes à la main, il etoit le plus doux des hommes dans ſa vie privée, & ne ſe déclaroit jamais que pour les voies de douceur, quand il jugeoit qu'elles pouvoient ſuffire pour conduire au but.

Tant de belles qualités réunies lui avoient attiré l'eſtime univerſelle & une eſpece de vénération dans tout l'Empire. On parloit de lui comme il eſt très-rare qu'on parle des autres hommes ; on n'en diſoit que du bien. Mais, après le dernier ſervice qu'il venoit de rendre à ſon maître, l'ambition entra dans ſon cœur ; il voulut dominer. Il ſe mit à la tête des troupes, ſous le titre de Généraliſſime, & du Gouvernement, ſous le titre de premier Miniſtre. Il donna les principaux emplois civils & militaires à ceux de ſa famille, à ſes amis, & à ceux qui l'avoient ſervi ou qui le ſervoient actuellement. Pour le jeune Empereur, content de vivre dans ſon palais, au milieu des plaiſirs de ſon âge, il ſe repoſoit ſur lui, & le laiſſoit maître de diſpoſer de tout à ſon gré.

L'envie ne s'etoit pas encore elevée contre *Tchen-pa-ſien* ; elle ſembloit comme aſſoupie à ſon egard ; mais elle s'eveilla & lui ſuſcita tout-à-coup deux puiſſans ennemis, ſous leſquels tout autre qu'un auſſi grand homme auroit infailliblement ſuccombé. Le premier, qui s'appelloit *Siao-pou*, commandoit en chef toutes les troupes de la province de *Koang-tcheou* ; & le ſecond etoit un fameux Général nommé *Ouang-lin*, actuellement à la tête d'une armée du côté de *Tchang-cha*.

Siao-pou, de la famille Impériale, crut être en droit de blâmer hautement ce qui s'etoit fait à la Cour. Il trouva mauvais qu'on eût fait deſcendre du trône *Siao-ming*, qui etoit en etat, diſoit-il, de le remplir avec dignité, pour y placer un

enfant qui etoit hors d'etat de rien faire par lui-même. Sans vouloir faire attention que celui qu'il appelloit un enfant avoit d'abord eté reconnu pour légitime Empereur, & qu'il l'etoit en effet par les droits de ſa naiſſance, il ſe mit en tête de le dépoſſéder, pour rétablir *Siao-yuen-ming*. Il aſſembla des troupes, & ſe mit en campagne. Il ſe rendit maître d'un grand nombre de villes, alla mettre le ſiege devant *Ché-teou*, qu'il emporta avec aſſez de facilité, quoi que ce fût une place très-forte; il prenoit déja le chemin de la Capitale, lorſque *Tchen-pa-ſien* crut qu'il etoit temps de ſortir.

Il avoit mandé tous ſes vieux corps de troupes accoutumés à vaincre ſous lui, & qui etoient en garniſon dans différentes places. Quoique leur nombre fût fort inférieur à celui des troupes dont l'armée de *Siao-pou* etoit compoſée, *Tchen-pa-ſien* n'héſita point à les mener au combat, & remporta une pleine victoire.

Le vainqueur uſa de la victoire en grand homme : il pardonna aux vaincus, leur laiſſa la liberté, leur donna même des emplois & des charges. Une telle conduite lui gagna tous les cœurs, & eût ſuffi pour rendre ſa gloire immortelle, s'il s'etoit contenté, pour toute récompenſe, d'avoir aſſuré l'Empire à ſon maître une ſeconde fois; mais l'ambition ne dit jamais c'eſt aſſez. Il etoit Généraliſſime, premier Miniſtre; rien ne ſe faiſoit que par ſon canal; il avoit une autorité ſans bornes; tout cela ne lui ſuffit pas. Il voulut avoir le titre de Prince de *Tchen*, & il l'obtint. Le jeune Empereur lui donna l'inveſtiture de cette dignité avec les cérémonies accoutumées & en préſence de toute ſa Cour.

Il reſtoit au nouveau Prince de *Tchen* un ennemi redoutable dans la perſonne de *Ouang-lin*, dont j'ai parlé. Mais comme ce Général etoit fort eloigné, *Tchen-pa-ſien* ne jugea pas à propos d'aller lui-même le mettre à la raiſon. Il ſe déchargea

déchargea de ce ſoin ſur deux Généraux expérimentés dont la bravoure & la fidélité lui etoient connues. Quand ils furent partis, il ne penſa plus qu'à l'exécution de ſon grand projet.

La Principauté qu'il avoit demandée n'etoit qu'un acheminement au trône impérial. Il n'oſoit en faire deſcendre de force celui qui y etoit aſſis, & qu'il y avoit placé lui-même; il lui perſuada de le lui céder volontairement: ce à quoi le jeune Empereur parut conſentir ſans aucune répugnance, dans la crainte peut-être qu'on ne lui préparât un ſort plus rigoureux encore, s'il faiſoit mine de vouloir réſiſter. Ainſi l'amour de la vie, dont, par cette lâcheté, il ne fit que prolonger le cours de quelques mois, l'engagea à faire publiquement ſon acte de renonciation en faveur de *Tchen-pa-ſien*, qui fut auſſi-tôt reconnu avec les formalités qui ſont d'uſage dans ces ſortes d'occaſions.

Ainſi finit la Dynaſtie des *Leang*, pour faire place à celle des *Tchen*, dont *Tchen-pa-ſien* devenoit le Fondateur. A la Cour, tout ſe paſſa avec beaucoup de tranquillité. L'ancien Empereur alla, avec une ſuite nombreuſe, dans le nouveau palais qu'on lui avoit préparé. Sous prétexte de lui faire honneur, on lui donna une petite armée pour le garder; & celui qui venoit d'être proclamé, ſe rendit avec pompe dans le lieu deſtiné pour être la demeure du Fils du Ciel.

Dans les Provinces, les choſes ne ſe paſſerent pas ſi paiſiblement. Pluſieurs des Grands, qui y exerçoient des emplois conſidérables, refuſerent d'obéir & ſe déclarerent ouvertement contre *Tchen-pa-ſien*, qu'ils regardoient comme un uſurpateur. Ils leverent des troupes, dans le deſſein, diſoient-ils, de rétablir le légitime Empereur, qu'on avoit forcé d'abdiquer, & ſe mirent en campagne. *Tchen-pa-ſien* ne s'endormit point: il envoya ſes vieux ſoldats, & mit à leur tête des Officiers connus & expérimentés. Ces petites

révoltes n'eurent pas de ſuite ; elles furent eteintes dès leur naiſſance, & n'eurent d'autre effet que celui de hâter la mort de l'Empereur *King-ti*, que *Tchen-pa-ſien* jugea néceſſaire à la tranquillité de l'Etat. Ce fut là le dernier crime que ſon ambition lui fit commettre. Après l'extinction de la famille des *Leang*, il crut n'avoir plus rien à craindre, & ne s'occupa plus déſormais que du ſoin de faire revivre ſes vertus & de bien gouverner. Il fit la paix avec tous ceux qui voulurent l'accepter, pardonna aux rebelles & à tous ceux qu'il avoit vaincus, fit fleurir les Lettres, employa les Sages, récompenſa le mérite, & ſe conduiſit en tout avec tant de diſcernement, de prudence, de douceur & d'equité, qu'il regagna l'eſtime univerſelle, & que ſes envieux même n'eurent plus de fautes à lui reprocher. Au bout de deux ans de regne, il tomba dangereuſement malade, & vit bien qu'il n'en reviendroit pas. Il prit ſes meſures pour ſe donner un ſucceſſeur qui fût en etat de ſoutenir la gloire de ſon nom & de perpétuer l'Empire dans ſa famille. Il n'avoit point d'enfant ; il choiſit un de ſes neveux, fils de ſon frere aîné, qui etoit âgé d'environ quarante ans, & le nomma Prince héritier en préſence de tous ſes Grands. Peu de jours après il mourut, dans la cinquante-neuvieme année de ſon âge, la troiſieme de ſon regne, l'an de J. C. 559. Son corps fut dépoſé à *Ouan-ngan-ling*.

LXVII.

SOUI, OUEN-TI, Empereur.

Le nom de ſa famille etoit *Yang*, ſon nom propre *Kien*, & ſon ſurnom, pendant tout le temps de ſa jeuneſſe, *Na-yen-lo*. Il deſcendoit de *Yang-tchen*, qui avoit occupé les premieres

dignités de l'Empire ſous la Dynaſtie des *Han*, & qui s'etoit acquis une très-grande réputation par ſes talens & par ſes vertus. Son pere fut fait Comte de *Soui* & garda ce titre juſqu'à ſa mort. *Yang-kien* lui ſuccéda ; & le Prince de *Tcheou*, dont il etoit ſujet, lui confirma ce titre, & continua à l'honorer des mêmes bontés dont il avoit déja honoré tous ceux de ſa famille. Ce Prince de *Tcheou* etoit maître de la partie ſeptentrionale de la Chine, & ſe donnoit le titre d'Empereur : ainſi tous les Comtes de ſes Etats (qui s'etendoient depuis le *Kiang* juſqu'à la grande muraille) etoient réputés Comtes de l'Empire : ils en faiſoient les fonctions & en avoient toutes les prérogatives.

En vertu de ſon titre, le Comte de *Soui* etoit ſouvent employé pour le cérémonial de la Cour. Sa gravité, ſon exactitude à remplir ſes devoirs, ſon attention à meſurer tous ſes diſcours & à ne parler que rarement ; tout cela, joint à quelque choſe de ſombre qu'il portoit dans ſa phyſionomie, ne prévenoit point en ſa faveur des courtiſans amis de la frivolité, beaux parleurs pour la plupart, & dont l'humeur enjouée echouoit ſans ceſſe contre le ſérieux d'un homme dont le caractere ne ſe laiſſoit point pénétrer. Ils en conçurent de l'ombrage, & le déſervirent auprès de leur maître. Ils dirent au Prince que le Comte de *Soui* etoit un homme dangereux, qui ſembloit rouler dans ſa tête les plus vaſtes projets : ils ajouterent que la prudence exigeoit qu'on ne confiât point des emplois importans à un homme de cette eſpece, & que l'expérience n'avoit convaincu que trop ſouvent qu'on ne ſauroit prendre trop de précautions avec de pareils ſujets.

Le Comte fut inſtruit de tout ; il ſut, en détail, ce qu'on avoit dit de lui ; mais il diſſimula. Au lieu de ſe plaindre, ou de chercher à ſe venger, il mit tous ſes ſoins à cacher

ſes profonds deſſeins, & à ôter tout ſujet d'ombrage. Il avoit une fille, dont la beauté & la vertu furent admirées, dès la premiere fois qu'on la produiſit au ſervice des Dames du Palais. Le Prince de *Tcheou*, ou, ſi l'on veut, l'Empereur du Nord en entendit faire l'eloge, & voulut la mettre au nombre de ſes epouſes. Il la demanda au Comte; & le Comte la lui accorda.

Devenu beau-pere de l'Empereur, *Yang-kien* commença à jetter des fondemens ſolides de la grandeur qu'il méditoit. Il commença par faire eriger ſon Comté de *Soui* en Principauté. Sa fille ayant eu le bonheur de plaire à ſon epoux, & d'en avoir eu un fils, elle fut déclarée Impératrice, & le fils qu'elle avoit eu devint Prince héritier. Depuis cette epoque, le crédit de *Yang-kien* augmenta de jour en jour. Il eut différens emplois, dont il s'acquitta avec tant de prudence & de capacité, qu'on le choisît enfin pour le placer à la tête du gouvernement, en qualité de premier Miniſtre.

Dans ce nouveau poſte, le Prince de *Soui* s'attira l'eſtime univerſelle, par la ſageſſe avec laquelle il régloit toutes les affaires. Il avoit un génie vaſte, une politique profonde, un diſcernement exquis. Habile à pénétrer le ſecret des autres, il ne laiſſa jamais tranſpirer le ſien. Il alloit à ſon but avec lenteur, mais avec sûreté; ſourdement, mais efficacement. Il etoit, outre cela, equitable, déſintéreſſé, amateur du bien public, ſobre, modeſte, ennemi du luxe & des plaiſirs bruyans. Comme il avoit négligé l'etude pendant ſa jeuneſſe, il n'avoit point, dans le caractere, cette aménité que la littérature inſpire, pour l'ordinaire, à ceux qui la cultivent. Il ſe laiſſoit facilement emporter aux mouvemens d'une indignation, qu'il portoit quelquefois juſqu'à la colere; mais, quand ſes eſprits etoient un peu calmés, il ne rougiſſoit pas d'avouer ſon tort; & il le faiſoit de maniere que ceux-mêmes contre leſquels il

s'etoit emporté, etoient pleinement ſatisfaits, ſoit qu'il leur accordât, ou qu'il leur refusât ce qu'ils ſollicitoient auprès de lui. C'eſt ainſi que tout, juſqu'à ſes défauts, tournoit inſenſiblement à ſon avantage. D'un autre côté, l'Empereur déshonoroit le trône par ſon orgueil, ſes débauches, & ſur-tout par ſes cruautés. Ses vices, mis en contraſte avec les vertus, vraies ou apparentes, de *Yang-kien*, qui ſe déclaroit toujours pour l'innocent opprimé, ou pour le coupable malheureux, rendoit au Miniſtre tous les cœurs qu'il enlevoit au Souverain.

Cependant l'envie, qui avoit toujours l'œil ouvert, n'enviſageoit, qu'avec dépit, l'autorité, preſque ſans bornes, d'un homme qu'elle avoit vu croître malgré elle, & s'elever au-deſſus des autres, à-peu-près comme un grand chêne, qui, après quelques années, ſurpaſſe tous les buiſſons parmi leſquels il eſt né. Elle répandit ſon venin dans le cœur des Grands & de quelques Princes de la famille régnante, & leur inſpira les plus noirs projets. Après bien des intrigues & des cabales, la mort de *Yang-kien* fut réſolue ; l'Empereur lui-même y donna les mains. Il ne s'agiſſoit plus que d'en venir à l'exécution, & la choſe n'etoit pas aiſée. *Yang-kien* jouiſſoit de l'eſtime générale, & ſa conduite ne donnoit aucune priſe. Tous les Tribunaux lui etoient dévoués, & tous les gens de guerre etoient à ſes ordres. L'attaquer dans les formes judiciaires, ou à force ouverte, c'etoit s'expoſer evidemment à manquer ſon but. On choiſit la voie de la trahiſon, comme etant la plus courte & la plus sûre pour réuſſir.

Ces arrangemens pris, l'Empereur indiqua une aſſemblée générale de tous ſes Grands, pour traiter avec eux d'une affaire de la derniere importance. C'etoit dans cette aſſemblée que *Yang-kien* devoit être jugé, condamné & exécuté, ſans qu'il pût, en aucune maniere, travailler à ſa défenſe, ou pourvoir à ſa ſûreté. Mais, par un de ces accidens dont la vraie cauſe eſt

toujours impénétrable, il arriva tout l'oppoſé de ce qu'on avoit projetté. En ſe rendant au lieu de l'aſſemblée, l'Empereur ſe ſentit tout-à-coup défaillir ; on l'emporte, & il meurt. Le fils qu'il avoit eu de *Yang-ché*, fille de *Yang-kien*, eſt reconnu Empereur, ſous le nom de *Tcheou-tſin-ti ;* & comme ce nouvel Empereur n'etoit encore qu'un enfant, on donna à ſa mere la régence de l'Empire, & à *Yang-kien*, ſon grand-pere maternel, outre tous les titres dont il etoit déja décoré, celui d'inſtituteur du Prince, avec une inſpection générale ſur toutes les branches du gouvernement.

Avant que de publier la mort de l'Empereur, & tout ce qui s'etoit fait en conſéquence, *Yang-kien* dépêcha des couriers à tous les Princes du ſang qui avoient des emplois conſidérables hors de la Capitale, & leur enjoignit de ſe rendre inceſſamment à la Cour, pour des affaires qu'on ne pouvoit leur communiquer qu'en préſence. Ces Princes n'ayant aucun lieu de ſe défier, obéirent exactement ; mais quand, après leur arrivée, ils eurent appris le ſujet pour lequel ils avoient eté appellés, & qu'ils ſe virent dépouiller de leurs charges du dehors, pour ne recevoir à la place que de vains titres, auprès de la perſonne du jeune Empereur, ils comprirent que la Régente & *Yang-kien* vouloient dominer avec une entiere ſécurité, & ne laiſſer aucun pouvoir à ceux de la famille, qui ſeuls pouvoient leur faire ombrage, ou traverſer leurs projets. Comme il n'y avoit plus moyen de reculer, ils prirent le ſeul parti qu'ils avoient à prendre, celui de la diſſimulation. Par la maniere dont ils ſe conduiſirent d'abord, on eût cru qu'ils etoient pénétrés de la plus vive reconnoiſſance, & qu'ils regardoient comme une faveur inſigne leur rappel à la Cour. Cependant ils conſulterent entre eux ſur les moyens de ſe venger. La Régence entre les mains d'une femme, qui ne ſe conduiſoit que par les conſeils du premier Miniſtre, dont

elle etoit fille, leur parut bleſſer ouvertement les droits de leur naiſſance. Demander qu'on changeât quelque choſe aux arrangemens qui avoient eté pris ſans eux, c'etoit une démarche dont les ſuites pouvoient leur être funeſtes. Ils ſavoient trop bien que *Yang-kien* n'etoit pas homme à reculer: ils réſolurent ſa mort. L'un d'entre eux, nommé *Yu-ouen-tchao*, ſe chargea de le faire aſſaſſiner.

Après avoir pris toutes les meſures qu'il crut néceſſaires, pour ne pas manquer ſon coup, *Yu-ouen-tchao* invita *Yang-kien* à venir chez lui, prendre, diſoit-il, un repas d'ami. *Yang-kien* s'y rendit, accompagné ſeulement d'un de ſes Officiers, homme d'une bravoure & d'une fidélité à toute epreuve.

Cet Officier, plus défiant que ſon maître, avoit pris la précaution de ſe bien armer. Il s'apperçut, en entrant, de quelques ſignes qu'on faiſoit à des gens qui ſe retirerent dans les appartemens reculés. Il ne lui en fallut pas davantage pour confirmer ſes ſoupçons, & l'engager à ſe tenir ſur ſes gardes. Comme il faiſoit attention à tout, il remarqua un empreſſement extraordinaire à faire boire coup ſur coup dès les commencemens du repas, il vit que *Yu-ouen-tchao* portoit de temps en temps ſa main ſur ſon eſtomac & ſur ſa poitrine, avec un air de diſtraction qui ne lui parut pas naturel. Il obſerva de plus près, & il crut appercevoir une ſorte d'arme, qui ne pouvoit avoir été placée là qu'avec mauvaiſe intention. Sans attendre d'autres preuves, il prend *Yang-kien* par le bras, & lui dit bruſquement: *Sortez d'ici, Seigneur, on vous attend au palais;* & tout de ſuite mettant le ſabre à la main: *c'eſt moi*, continua-t-il, *qui dois vuider cette affaire.*

Yang-kien comprit ſur le champ toute la grandeur du péril où il etoit expoſé: il ſe leve, & ſort, ſans que perſonne ſe mît

en devoir de l'arrêter. L'action de l'Officier avoit ſuſpendu toutes les réflexions, & attiré tous les regards ſur ſa perſonne. D'ailleurs, ceux des conjurés qui devoient maſſacrer *Yang-kien*, n'avoient ordre de venir faire leur coup que vers la fin du repas, lorſque les fumées du vin l'auroient mis hors d'etat de pouvoir ſe ſauver ou ſe défendre.

Au ſortir de-là, *Yang-kien* ſe rendit en droiture au palais, où il avoit ſon logement; & après avoir inſtruit la Régente, il envoya des ſatellites pour ſe ſaiſir de la perſonne de *Yu-ouen-tchao*, & de tous ceux qui ſe trouveroient dans ſon hôtel. En même temps, la Régente donna ſes ordres aux Tribunaux, pour les autoriſer à connoître de cette affaire & la juger définitivement. Le procès fut bientôt inſtruit, les coupables avouerent leur crime; ils furent condamnés à mort, & exécutés ſans délai.

Outre les Princes qui faiſoient leur ſéjour dans la Capitale & au centre de la Cour, *Yang-kien* avoit dans les Provinces un ennemi plus redoutable que tous les autres, parce qu'il etoit à la tête d'une armée de plus de quatre cens mille hommes, avec leſquels il prenoit des villes & ſoumettoit les peuples. Il s'agiſſoit de gagner cet adverſaire, ou de le ſubjuguer; le premier parti n'etoit pas poſſible dans les circonſtances: *Yang-kien* tenta le ſecond, & il y réuſſit, au-delà de ſes eſpérances. Il envoya des troupes choiſies, commandées par de bons Généraux, avec ordre de livrer bataille, ſans s'amuſer à former des ſieges, pour leſquels, diſoit-il, il ne négligeroit rien, quand il en ſeroit temps.

L'armée de *Yang-kien* rencontra celle de *Yu-tché-kioung*; on livra bataille; l'armée de *Yu-tché-kioung* fut battue, taillée en pieces; & ſans avoir le temps d'en ramaſſer quelques débris, *Yu-tché-kioung* alla ſe renfermer preſque ſeul dans une ville, où, ſe voyant hors d'etat de défenſe, & ſans eſpoir de

de ſecours, il ſe coupa la gorge, pour ne pas tomber vivant entre les mains de ſes ennemis.

Les Princes du ſang qui reſtoient encore, & le nombre n'en etoit pas petit, loin d'être découragés de tant de malheurs qui arrivoient à leur famille, n'en devinrent que plus téméraires; leur haine contre *Yang-kien* les avoit tellement aveuglés, qu'ils ne ſe cachoient preſque plus pour cabaler. Las de tant de complots, & voulant pourvoir à la ſûreté de ſes jours, *Yang-kien* ſe réſolut enfin à faire le dernier pas pour arriver à la ſouveraineté. Il engagea la Régente & le jeune Empereur à ſe décharger entiérement ſur lui du fardeau du gouvernement, qu'ils etoient hors d'etat de porter, & à faire, en ſa faveur, une abdication dans les formes: ce qui fut exécuté, du conſentement unanime de tous les Grands. *Yang-kien* fut reconnu ſolemnellement comme ſeul & légitime Empereur des Etats de *Tcheou*, qui comprenoient, comme je l'ai déja dit, toute la partie ſeptentrionale de la Chine, juſqu'au fleuve *Kiang*.

Placé ſur le trône, le nouvel Empereur voulut prendre des meſures efficaces pour s'y maintenir, en ôtant, autant qu'il ſeroit en lui, toutes les occaſions de révoltes. Il aſſembla ſes Grands, & leur demanda comment il devoit ſe conduire envers les Princes de la famille à laquelle il venoit de ſuccéder. Tout le monde fut d'avis qu'il falloit les exterminer, & eteindre toute leur race, parce qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de pouvoir jouir des douceurs de la paix.

Quelque violent que fût ce parti, *Yang-kien* s'y détermina, & l'exécution ne tarda pas à ſuivre. Ainſi, après vingt-ſix ans de regne, la famille des Princes de *Tcheou* fut entiérement détruite, ayant donné juſqu'à cinq Empereurs pendant ce court eſpace de temps. Celle des Princes de *Soui* prit ſa place, & l'occupa d'abord avec une majeſté dont on n'avoit

point vu d'exemple depuis l'etabliſſement de l'Empire Septentrional. *Yang-kien* n'ayant plus rien à craindre, mit tous ſes ſoins à bien gouverner, en rendant ſes ſujets heureux. Il commença par abroger toutes les loix tyranniques qui avoient eté etablies par quelques-uns de ſes prédéceſſeurs ; il en fit de nouvelles, qui furent toutes en faveur du peuple ; & ménagea ſi bien les intérêts des différens corps de l'Etat, qu'il ſe les attacha tous d'une maniere indiſſoluble. Ce qui lui gagna en particulier les cœurs des vrais Chinois, ce fut ſon attention à faire revivre les anciens rits, & à travailler au recouvrement des livres egarés ou perdus. Deux exemples, que je vais citer, ſuffiront pour faire connoître de quoi il etoit capable en ce genre.

Siuen-ti, Empereur des *Tchen*, venoit de mourir. Son ſucceſſeur *Heou-tchou* dépêcha un courier à *Yang-kien*, Empereur de *Soui*, pour lui faire part de cette nouvelle, lui annoncer ſon avénement au trône, & lui demander ſon amitié. *Yang-kien*, qui avoit déja formé ſon plan pour la réunion des deux Empires, avoit une armée qu'il deſtinoit à cette grande entrepriſe. Les circonſtances lui parurent favorables. Cependant, comme il vouloit avoir le mérite de ne rien faire que de l'avis de ſon Conſeil, il mit l'affaire en délibération, bien perſuadé que tous les avis ſeroient conformes au ſien. Il ſe trompa. A peine eut-il propoſé ce qu'il avoit envie de faire, qu'un des Grands ſe leva, & prit la liberté de lui repréſenter que, puiſqu'il etoit dans la réſolution de rendre à l'Empire ſa premiere ſplendeur, il falloit commencer par ſuivre l'exemple des grands Princes qui l'avoient illuſtré : que ces ſages perſonnages ayant pour maxime de reſpecter les affligés, ils ne faiſoient jamais la guerre à un Prince actuellement en deuil : que *Heou-tchou*, Empereur des *Tchen*, par le malheur qu'il avoit eu de perdre ſon pere, etoit devenu un objet reſpectable

pour quiconque fait profeſſion de ſuivre les anciens rits, & qu'ainſi il falloit lui accorder la paix.

Je ſuis grand partiſan des anciens rits, repartit ſur le champ *Yang-kien*, *& je n'oublierai rien pour m'y conformer exactement. Qu'on faſſe revenir l'armée : j'accorde volontiers la paix & mon amitié à un Prince affligé. Son courier peut partir quand il voudra, pour porter ces bonnes paroles à ſon maître. Puiſſent-elles adoucir ſa juſte douleur, & lui ſervir en quelque ſorte de conſolation.*

On ne ſauroit ſe figurer combien ce peu de mots, & la conduite qu'il tint en conſéquence, le rendirent agréable aux yeux de ſes Grands. Ils ſe féliciterent mutuellement, comme ſi chacun d'eux en particulier avoit obtenu quelque faveur inſigne de la part de ſon maître. Ils ne répandoient que des diſcours avantageux au Prince ; ils le louoient juſques dans les moindres de ſes actions, pour leſquelles ils lui prêtoient toujours des vues ſupérieures ; & le peuple, qui s'etoit déja reſſenti, dans pluſieurs occaſions, de la douceur de ſon gouvernement, ſe repaiſſoit de la flatteuſe eſpérance de voir bientôt renaître les beaux jours de *Yao*, de *Chun*, de *Tchen-tang*, & de *Ouen-ouang*.

Charmé des diſpoſitions favorables où tous ſes ſujets etoient à ſon egard, *Yang-kien* voulut profiter du loiſir que lui laiſſoit la paix, pour ſe bâtir une ville, dont la ſituation fût plus ſaine & plus avantageuſe que celle de *Tchang-ngan*, où il faiſoit ſa réſidence, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs. A dix lys environ de diſtance, en tirant vers le nord, etoit une colline, du nom de *Loung-cheou-chan*. L'air y etoit très-ſain, les eaux excellentes, & l'aſpect en fut trouvé de très-bon augure par les Aſtrologues qni y furent envoyés pour en tirer l'horoſcope. Ce fut là qu'on jetta les fondemens de la nouvelle Capitale de l'Empire du Nord, pour l'être bientôt après

de toute la Chine. Malgré la répugnance que les Chinois ont toujours eue pour le changement, tout le monde se porta avec tant d'empressement & d'ardeur à satisfaire le Prince, que dans l'espace de moins d'un an la ville fut achevée ; la Cour s'y transporta, les familles s'y rendirent en foule, & la transmigration fut complette.

Tous les Corps de l'Etat féliciterent séparément l'Empereur ; l'eloge de ce grand Prince retentissoit de toutes parts. Les flatteurs ne s'oublierent pas dans cette occasion. Les expressions les plus brillantes, les comparaisons les plus relevées, tous les ornemens que peut fournir l'eloquence furent employés. Mais, en croyant faire leur cour par des placets ainsi travaillés, ils déplurent, & occasionnerent une défense, dont l'effet fut le renouvellement du bon goût. *Yang-kien* n'etoit pas lettré ; mais il avoit l'esprit bon, droit & juste, & il aimoit le vrai. Il voyoit dans une affaire ce qu'il falloit y voir ; il savoit apprécier les belles actions, même les siennes, ce qu'elles valoient ; & si quelqu'un s'avisoit de le louer, dans ce qui ne le méritoit pas, ou de le louer trop dans ce qui le méritoit, loin d'en être flatté, il en témoignoit quelquefois son ressentiment. Il etoit alors d'usage, comme il l'est encore aujourd'hui, de ne s'adresser au Prince que par ecrit, à moins qu'on ne fût d'un rang à pouvoir s'entretenir familiérement avec lui. L'abus des titres pompeux, des termes flatteurs, un style verbeux & plein d'affectation, s'etoit introduit & avoit prévalu. Les Lettrés du premier ordre n'avoient d'autre emulation que celle d'exceller en ce genre : il paroissoit impossible de ramener ce bon goût, cet amour du simple & du vrai, qui avoient distingué les grands hommes du temps des *Tcheou* & des *Han*. *Yang-kien* l'entreprit, & en vint à bout. Il défendit qu'on lui présentât jamais des placets ou autres ecrits, s'ils n'etoient conçus d'une

maniere claire, nette & préciſe, dépouillés de tous les faux ornemens, & de tous les hors-d'œuvre qui abſorbent l'objet principal; & cela, ſous peine, pour ceux qui avoient des dignités, ou des charges, d'en être privés; & pour les aſpirans, d'être rayés de la liſte de ceux qui en devoient être pourvus. Il n'en fallut pas davantage pour guérir un mal qui paroiſſoit incurable.

Ce grand Prince ayant promis une ſomme conſidérable pour chaque volume des ouvrages, qu'on ſavoit avoir exiſté ſous les *Tcheou* & ſous les *Han*, & dont cependant on n'entendoit plus parler de ſon temps; on lui en apportoit de tous côtés, parmi leſquels il s'en trouva de très-précieux. Les Princes de *Tcheou*, ſes prédéceſſeurs, en avoient ramaſſé juſqu'à dix mille; il y ajouta les cinq mille qui ſe trouverent dans le Royaume de *Tſi*, lorſqu'on en fit la conquête. Ce nombre groſſit chaque jour, aux dépens des bibliotheques particulieres ou des cabinets des curieux, que les poſſeſſeurs dépouilloient avec plaiſir, pour enrichir le tréſor public.

Les trois années de deuil, à l'occaſion de la mort de *Siuen-ti*, Empereur de *Tchen*, s'etoient inſenſiblement ecoulées, ſans que *Yang-kien*, Empereur des *Soui*, eût donné le moindre ſigne de vouloir rompre la paix qu'il avoit accordée. Il n'avoit point, pour cela, perdu de vue ſon grand projet. Il y travailloit efficacement, en gagnant les cœurs de ſes propres ſujets, & en s'attirant l'eſtime des etrangers. L'obſervation exacte des loix, de la juſtice, des rits, & des cérémonies anciennes, la protection qu'il accordoit aux Lettres, & à ceux qui les cultivoient, le rendoient l'idole des Chinois; tandis que ſa droiture, ſon déſintéreſſement, & ſon impartialité envers les différens Princes Tartares ſes voiſins, qui etoient diviſés entre eux, le rendoient leur arbitre commun. C'etoit

à qui pourroit se ranger plutôt sous son obéissance, en se reconnoissant son sujet ou son vassal.

L'Empereur des *Tchen* etoit précisément le contraire de celui des *Soui*. Autant celui-ci faisoit briller sur le trône de ces qualités eminentes, qui font qu'un homme mérite d'être placé au-dessus des autres hommes, & de leur commander; autant celui-là montroit de vices, & de ces vices odieux, qui rendent indigne de toute prééminence, & qui dégradent en quelque sorte l'humanité. Il etoit débauché, cruel, voluptueux, ennemi du bon ordre, ne gardant aucune décence, & se déchargeant des soins du gouvernement, sur de vils Eunuques qui abusoient de son autorité, qui en faisoient un trafic indigne pour perdre les Sages, & quiconque auroit les yeux sur leurs malversations & leurs brigandages.

Tout le monde gémissoit d'un pareil désordre: le Prince & ses flatteurs traitoient en criminels d'Etat, ceux qui avoient assez de courage pour faire des représentations. Il ne manquoit à *Yang-kien* qu'une raison plausible de rompre la paix, pour faire la conquête d'un pays, dont les habitans lui tendoient les bras, comme à celui qui devoit être leur libérateur. Au lieu d'une raison plausible qu'il cherchoit, il en eut bientôt une réelle qu'il ne cherchoit pas, & à laquelle il n'avoit pas lieu de s'attendre.

Les descendans de la Dynastie des *Leang*, après avoir perdu l'Empire, jouissoient de la Principauté de leur nom, sous la protection des Empereurs du Nord. Comme leur petit Etat etoit situé de façon, qu'ils pouvoient se soumettre egalement aux Empereurs du Sud, *Yang-kien*, pour leur en ôter l'envie, jugea à propos de s'assurer de la personne du Prince de *Leang*, & de *Kiang-ling*, ville forte, où il faisoit sa résidence. Il invita ce Prince à venir à la Cour, & envoya en même temps de

bonnes troupes pour garder ſes Etats. Le Prince ne fit aucune difficulté de ſe rendre où on l'appelloit, ne ſachant point encore quel etoit le deſſein de *Yang-kien*. Mais à peine fut-il arrivé qu'on l'inſtruiſit de tout, en lui proteſtant qu'on n'avoit nulle envie de le dépouiller, & que tout ce qu'on faiſoit, n'etoit que pure précaution. Il fut ſatisfait, ou parut l'être.

Il n'en fut pas de même de *Siao-yen* ſon oncle, & de *Siao-ouen* ſon frere, qu'il avoit laiſſés à *Kiang-ling* pour gouverner pendant ſon abſence. Dès qu'ils apprirent que l'Empereur de *Soui* envoyoit chez eux des troupes, la peur les prit, & ils s'imaginerent que l'intention de *Yang-kien* etoit d'exterminer entiérement leur race, après s'être emparé de leur Principauté. Cette terreur panique leur fit faire une fauſſe démarche, qui autoriſa en quelque ſorte, celui dont ils ſe défioient, à tout entreprendre contre eux. Ils ecrivirent au Gouverneur de la plus prochaine ville de la domination de l'Empereur des *Tchen*, pour lui dire qu'ils ſe ſoumettoient à ſon maître, & qu'ils le prioient d'envoyer à *Kiang-ling*, qu'ils lui cédoient dès-à-préſent le plus de troupes qu'il pourroit, afin d'empêcher que celles de *Yang-ling*, qui etoient déja en chemin pour s'y rendre, ne puſſent s'en emparer.

Le Gouverneur, qui ſavoit de quelle importance etoit le poſte qu'on lui offroit, uſa de diligence, ſe rendit maître de la place, & y mit une forte garniſon, avant que la petite armée de *Yang-kien* pût y arriver. Les Princes de *Leang*, avec toute leur famille, y vécurent en ſimples courtiſans de *Heou-tchou*.

Lorſque *Yang-kien* apprit ce qui s'etoit paſſé, il en fut outré de colere, & réſolut de ne plus différer l'exécution de ſon grand deſſein. Il fit un manifeſte, dans lequel, après avoir expoſé le ſujet qui l'engageoit à recommencer la guerre, il

détaille, fort au long, les débauches, les vexations, les cruautés, & tous les autres crimes dont *Heou-tchou* ſe rendoit chaque jour plus coupable, au mépris du Ciel, dont il ne ſuivoit aucune loi : il ajoute, en finiſſant, que le *Chang-ti* l'avoit choiſi pour être, & l'inſtrument de ſes vengeances, & le libérateur d'un peuple opprimé, qu'il vouloit faire rentrer dans ſes anciens droits.

Ce manifeſte répandu dans les deux Empires, y fit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. Les eſprits, qui n'etoient déja que trop indiſpoſés contre les *Tchen*, ſe tournerent vers les *Soui*. Pour ne pas y revenir à deux fois, *Yang-kien* aſſembla le plus de troupes qu'il lui fut poſſible, les diviſa en cinq corps, dont chacun en particulier, formant une armée très-forte, auroit pu ſuffire pour la conquête qu'il méditoit ; il choiſit des Généraux parmi ſes freres, ſes fils, & les Grands qui lui etoient le plus attachés, & les fit partir par cinq chemins différens, pour attaquer par cinq côtés à la fois. Jamais torrent n'eut un effet plus prompt. Tout plia, tout ſe rendit, tout fut enlevé dans une ſeule campagne. L'Empereur *Heou-tchou*, pris avec toute ſa famille, fut emmené à *Tchang-ngan*, où *Yang-kien* le reçut, non comme ſon priſonnier, mais comme un Prince malheureux, à qui ſa foibleſſe, ſes vices, & les flatteries de ſes courtiſans avoient creuſé l'abyme dans lequel il etoit tombé. Il le traita bien ; &, à l'exception des hommages qu'on ne rend qu'au propre Souverain, il lui fit rendre, dans ſa Cour, tous les honneurs qui pouvoient en quelque ſorte adoucir ſon infortune, & le dédommager de ceux qu'il avoit perdus.

Ce n'eſt pas faire un petit eloge du fondateur de la Dynaſtie des *Soui*, que de dire que ſa politique ne fut point cruelle. L'exemple de ſes prédéceſſeurs, dans la même carriere, ne fut point contagieux pour lui, & il ne crut pas que la mort

de

de ſon priſonnier fût une choſe néceſſaire à la tranquillité de l'Etat. Il le laiſſa jouir en paix de la vie, ſans jamais lui occaſionner volontairement le moindre affront, ou la mortification la plus légere, dans le temps même qu'il avoit des prétextes aſſez plauſibles, pour ſe porter envers lui juſqu'aux dernieres extrémités.

Après avoir eté diviſé pendant l'eſpace d'environ trois cens ans, l'Empire ſe trouvant ainſi réuni ſous ſa domination, *Yang-kien* mit tous ſes ſoins à lui rendre ſon ancienne forme de gouvernement, dont il ne reſtoit plus, ſur-tout dans les Provinces méridionales, qu'une image fort défigurée. Il commença par ſe faire reconnoître ſolemnellement, avec toutes les cérémonies qui avoient eté pratiquées par les anciens, & prit *le feu* pour ſymbole. Il fit un nouveau Code, qui n'etoit nouveau, qu'en ce qu'il rétabliſſoit les loix qui avoient eté en vigueur ſous les grandes Dynaſties, & que les quatre petites Dynaſties, qui avoient précédé la ſienne, avoient inſenſiblement abrogées. Il réforma l'Aſtronomie, la Muſique & les Cérémonies; & ayant remis l'ordre dans les Tribunaux, il n'y plaça que des Magiſtrats integres & eclairés, & porta un Edit, qui condamnoit à mort quiconque d'entre eux ſeroit convaincu d'avoir reçu des préſens, ſous quelque prétexte que ce pût être.

Inſtruit que les deſcendans des *Tſi*, des *Leang*, & des *Tchen* négligeoient de faire, chaque année, les cérémonies en l'honneur de leurs ancêtres, dans des lieux uniquement deſtinés à cet uſage, il leur bâtit, à ſes frais, des ſalles particulieres, où il voulut que les Princes de ces trois familles ſe rendiſſent, dans les temps accoutumés, pour y donner, du moins extérieurement, toutes les preuves de *piété filiale* déterminées par le *Li-ki*. Croyant voir un abus, ou tout au moins une indécence, en ce que toutes les conditions

paroiſſoient confondues, par la liberté qu'avoit chacun de travailler à ſe procurer des dignités, ou des charges, tant dans le militaire que dans le civil; il ſtatua que le fils ſuivroit, déſormais, la condition du pere, c'eſt-à-dire, que le fils d'un marchand feroit le négoce, celui d'un laboureur travailleroit à la terre, celui d'un artiſan apprendroit un métier, & celui d'un Magiſtrat, ou d'un Officier, ſeroit indifféremment Mandarin d'armes, ou de lettres, ſuivant ſes diſpoſitions naturelles, ou ſon goût particulier.

Les etudes, & les lieux où elles devoient ſe faire, attirerent une attention particuliere de ſa part. Il fut ſurpris du grand nombre de Colleges entretenus aux dépens du public, & de la quantité prodigieuſe de ces petits Lettrés ſubalternes dont l'Empire fourmilloit. A l'exception du College de la Capitale, qu'il conſerva, il ſupprima ceux des autres villes, dont il deſtina les bâtimens à ſervir de greniers publics; & il détermina que les revenus dont ils jouiſſoient, ſeroient employés déſormais à acheter des grains, pour être diſtribués, gratis, dans les temps de diſette. Il fixa, à ſoixante-dix, le nombre de ceux qui ſeroient admis à faire leurs etudes dans ſon college, & ordonna qu'ils ſeroient choiſis parmi les fils des Mandarins & des Grands qui etoient de ſervice à la Cour.

Un tel réglement jetta l'alarme parmi tous les Lettrés de l'Empire, & chacun d'eux l'enviſagea comme une offenſe perſonnelle, qu'il crut être de ſon devoir de prévenir ou de repouſſer. Ils eurent recours à leurs armes ordinaires, je veux dire, aux remontrances, aux placets, aux ſuppliques, & aux pieces d'eloquence. A les entendre, ils etoient l'âme de l'Etat, & on ne pouvoit les affoiblir, ſans que l'Etat tombât dans une langueur, d'où s'enſuivroit bientôt ſon entier dépériſſement. Tous leurs efforts furent inutiles : l'Empereur fut inexorable. Il daigna, cependant, leur faire une eſpece

de réponſe générale, laquelle, ſans les ſatisfaire, leur ferma la bouche, & arrêta leur pinceau.

Dans ce que j'ai fait, leur dit-il, *je n'ai enviſagé que le bien de l'Etat & la gloire des Lettres. En ſupprimant les Colleges, je lui rends des laboureurs, des ouvriers & des commerçans que la facilité de faire des etudes gratis lui enlevoit chaque année; & au lieu de ces demi-lettrés, qui n'etoient pour la plupart que des fainéans orgueilleux, & des frondeurs perpétuels, devenus dangereux par leur grand nombre, je lui ſubſtitue des hommes, qui le ſerviront dorénavant par des travaux utiles. Je laiſſe un College dans la Capitale; & j'ai donné mes ordres pour qu'il n'y ait jamais que des maîtres habiles, & en etat de remplir avec honneur les places qui leur ſeront confiées. J'ai fixé à ſoixante-dix, le nombre des ecoliers qui ſeront reçus chaque année; voilà ſept cens Lettrés que je donne à l'Empire dans l'eſpace de dix ans. J'ai voulu que ces ecoliers fuſſent choiſis parmi les enfans des Mandarins & des Grands, actuellement de ſervice à la Cour, & qu'on eût ſoin de préférer ceux que l'on jugeroit plus capables de réuſſir: c'eſt, ce me ſemble, préparer des hommes eclairés, pour le ſervice le plus eſſentiel de l'Etat; c'eſt préparer des ſoutiens à la Littérature; c'eſt l'ennoblir, c'eſt l'illuſtrer, par l'alliance néceſſaire qu'elle aura déſormais avec tout ce qu'il y aura de plus diſtingué dans l'Empire; c'eſt faire enſorte qu'il n'y ait plus que le génie & les vrais talens qui puiſſent entrer dans la carriere, & la fournir avec ſuccès. D'ailleurs, cette multiplicité de Colleges entretenus aux dépens du public, ne remonte ſon origine qu'au temps des* Han. *Les grands Princes qui les ont ſucceſſivement fondés, avoient alors leurs raiſons; j'ai aujourd'hui les miennes pour détruire ce qu'ils ont fait. Il s'agiſſoit, ſous les* Han, *de retirer les Lettres du milieu des cendres qui les couvroient depuis l'incendie de*

Tsin-ché-hoang. *Pour hâter l'ouvrage, on crut devoir multiplier les ouvriers. Aujourd'hui, que l'ouvrage eſt fini, je vois que des ouvriers en ſi grand nombre ne peuvent que ſe nuire les uns aux autres, & c'eſt cet abus que j'ai voulu corriger. Au ſurplus, je n'empêche perſonne de ſe livrer à l'etude, ſuivant que ſon génie, ſon goût & ſes facultés pourront le lui permettre. Chacun peut ſe faire le diſciple de tel maître qu'il voudra ſe choiſir. C'eſt ſous ces maîtres de choix libre, que ſe ſont formés les grands hommes qui ont paru ſous les trois premieres Dynaſties*, Hia, Chang & Tcheou. *J'eſpere qu'il en ſera de même dans la ſuite. Qu'on ne revienne plus ſur ce ſujet. Les repréſentations réitérées ne me feroient pas changer de ſentiment, & pourroient avoir des ſuites pour ceux qui en ſeroient les auteurs.*

Dans le temps qu'il faiſoit peu-à-peu prendre une nouvelle forme à l'Empire, les Provinces méridionales n'etoient pas tranquilles. Quelques articles d'un Edit nouvellement promulgué, firent croire aux anciens ſujets des *Tchen*, qu'on vouloit changer toutes leurs coutumes, pour leur ſubſtituer celles qui avoient lieu dans les Provinces du nord; le bruit ſe répandit même parmi la populace, qu'on alloit la tranſplanter au-delà du *Kiang*. Ce bruit, qui tendoit à fomenter le mécontentement général, fut reçu comme une vérité. Les eſprits s'irriterent, on courut aux armes, on maſſacra les Officiers & les Mandarins, & la révolte fut preſque générale. On ne vouloit point, diſoit-on, de ces Empereurs du nord, on vouloit un Prince de la maiſon des *Tchen*; & comme *Heou-tchou* vivoit encore, on demandoit qu'il fût remis ſur le trône de ſes ancêtres.

Si jamais *Yang-kien* s'eſt montré digne de l'auguſte titre de Fils du Ciel, c'eſt dans cette occaſion. Il ne ſe ſervit point de cette révolte, comme d'un prétexte ſpécieux, pour ſe croire en droit d'exterminer les triſtes reſtes d'une famille infortunée. Il continua à traiter l'Empereur détrôné, avec les

mêmes egards qu'il avoit eus pour lui jusqu'alors. Il combattit les rébelles, & les dompta ; mais il epargna leur sang & leur donna la paix. Il fit plus ; il sacrifia ses intérêts & son amour-propre à leur vaine terreur, ou plutôt à leur fantaisie. Il supprima de son Edit tous les articles qui leur avoient fait prendre l'alarme, & les combla de graces & de bienfaits, comme s'ils avoient toujours eté fideles à leurs devoirs.

Rien ne s'opposa plus désormais à la grandeur de ses vues. Maître absolu de tout ce qui est entre les quatre mers, pour me servir de l'expression chinoise, il etoit encore l'arbitre & le pacificateur des petits Royaumes voisins. Les Tartares, cette nation inquiete, qui, n'ayant rien à perdre, cherche toujours à gagner, ne venoient plus faire des excursions sur les frontieres de l'Empire : c'etoit parmi eux à qui se soumettroit au grand maître de la Chine, pour jouir du précieux avantage de sa puissante protection. Mais tel est le destin de l'homme ; il ne sauroit jouir sur la terre d'aucune espece de bonheur, qui ne soit contrebalancé par quelque disgrace.

Tandis que ce grand Prince s'attiroit l'admiration des etrangers, l'amour de ses propres sujets, & l'estime des uns & des autres ; tandis que tout plioit sous ses loix, & qu'il se proposoit de profiter dans le sein de la douce paix du fruit de ses travaux, des intrigues domestiques versoient à grands flots l'amertume dans son cœur. Le second de ses fils, nommé *Yang-koang*, Prince ambitieux, impudique & cruel, outré de voir, entre le trône & lui, une barriere insurmontable dans la personne de son frere aîné, qui jouissoit du titre de Prince héritier, & de toutes les prérogatives qui y sont attachées, résolut de la renverser, ou tout au moins de la franchir. Il s'y prit d'abord comme font tous les fourbes, à

qui les faux rapports & la calomnie ne coûtent rien. Il accuſa ſon frere, premiérement auprès de l'Impératrice leur mere commune, & enſuite auprès de l'Empereur ; & dans ſes accuſations, il ſut ſi bien garder les vraiſemblances, en prenant l'un & l'autre par leur foible, qu'il réuſſit au-delà de ſes eſpérances.

L'Impératrice avoit donné pour epouſe au Prince héritier, une jeune perſonne qu'elle aimoit tendrement, & dont elle vouloit aſſurer la fortune. Cette jeune Princeſſe mourut peu de temps après ſon mariage. Il n'en fallut pas davantage à *Yang-koang* pour commencer à ourdir la trame qu'il méditoit. Il inſinua, par mille diſcours adroitement ménagés, que cette mort n'etoit pas naturelle, & vint à bout de le perſuader. Il ajouta que le Prince héritier n'avoit donné que trop de preuves qu'il n'aimoit point cette femme, & qu'il s'en etoit expliqué aſſez clairement, en diſant que s'il l'avoit priſe pour epouſe, ce n'avoit eté que par complaiſance pour ſa mere, & qu'il trouveroit bien le moyen de s'en défaire quand il voudroit. On le crut encore ſur tout cela. L'Impératrice, indiſpoſée contre ſon fils aîné, donna toute ſa confiance à *Yang-koang* & à *Yang-ſou*, ſes deux autres fils, & concerta avec eux, comment on pourroit s'y prendre pour engager l'Empereur à dégrader ſon Prince héritier. La choſe n'etoit pas aiſée ; mais que ne peuvent pas la vengeance d'une femme irritée, & l'ambition d'un homme qui a le trône pour objet !

On ſuppoſa le plus grand des crimes à celui qu'on vouloit perdre. On le peignit aux yeux de ſon pere comme un ambitieux, qui s'ennuyoit d'être ſi long-temps ſujet ; on lui fit tenir des diſcours qu'il n'avoit pas tenus ; on interpréta en mal toutes ſes paroles, toutes ſes actions, toute ſa conduite ; enfin, on l'accuſa de vouloir régner à quelque prix que ce fût.

L'Empereur, naturellement ſoupçonneux, ecouta ces diſ-

cours, qu'on lui répétoit ſans ceſſe & à tout propos. Il ſe défia de ſon fils, le fit epier, & mit à ſon ſervice, des Officiers qui devoient lui rendre compte de toutes ſes démarches. Malheureuſement pour le Prince héritier, ces Officiers etoient des ames baſſes qui ſe laiſſerent corrompre. Par leurs rapports indiſcrets & calomnieux, ils aigrirent ſi fort l'eſprit de l'Empereur, que ce Prince prit enfin le parti d'en venir aux dernieres extrémités. Contre l'avis de ſon conſeil, & malgré les repréſentations de la plupart des Grands & des Chefs des Tribunaux, il déclara l'aîné de ſes enfans déchu de tous ſes droits, & indigne de lui ſuccéder; nomma *Yang-koang* à ſa place, en lui accordant dès-lors toutes les prérogatives dont il dépouilloit ſon frere; & fit publier dans tout l'Empire, que, pour des raiſons très-graves, il avoit jugé à propos de faire un changement, au moyen duquel il fixoit la gloire de l'Empire & la félicité de ſes ſujets.

Il ne fut pas long-temps ſans ſe repentir d'une démarche que tous les Ordres de l'Etat déſapprouvoient. *Yang-koang*, devenu l'héritier préſomptif du trône, ſe fit des créatures & s'empara peu-à-peu de l'autorité. C'etoit par ſon canal que couloient toutes les graces : malheur à quiconque auroit pris une autre voie pour en obtenir. L'Empereur, tout clairvoyant qu'il etoit, ne s'apperçut du mal que lorſqu'il etoit preſque ſans remede. A l'exception du Prince qu'il avoit dégradé, tous ſes autres enfans etoient d'accord entre eux & avec l'Impératrice leur mere. Le chagrin le mina inſenſiblement, & il tomba malade. Dans ces circonſtances, une de ſes femmes, du ſecond ordre, que ſa jeuneſſe, ſa beauté, ſon eſprit & ſon bon naturel lui rendoient infiniment chere, ſe trouvant par haſard ſeule dans un appartement près de l'endroit où repoſoit l'Empereur, fut vue par *Yang-koang*, qui alla droit à elle, & qui porta l'inſolence juſqu'à vouloir

attenter à ſon honneur. La Dame, pleine d'indignation, s'echappa promptement, entra chez l'Empereur, & lui fit part du péril qu'elle venoit d'eviter. A ce récit, l'Empereur ne put retenir ſa colere ; & ce dernier trait le détermina enfin à exécuter ce que, depuis quelque temps, il avoit réſolu de faire, je veux dire, de ſe nommer un autre ſucceſſeur. Il manda deux de ſes Miniſtres les plus affidés, leur ordonna d'ecrire à *Yang-young*, ſon fils aîné, ancien Prince héritier, qu'il eût à ſe rendre auprès de ſa perſonne le plutôt poſſible. Si la choſe avoit pu ſe faire ſecretement, *Yang-koang* etoit perdu ; mais il fut averti aſſez à temps pour pouvoir, dans un même jour, parer à tout & monter ſur un trône vers lequel il ne s'etoit frayé le chemin que par des noirceurs & des crimes. Il ſe ſaiſit de la lettre qu'on ecrivoit au nom de l'Empereur, s'aſſura de la perſonne des deux Miniſtres qui l'avoient ecrite, fit garder à vue *Yang-young*, ſon aîné, & le ſoir même l'Empereur mourut. On le ſoupçonne d'avoir eté parricide, & ces ſoupçons paroiſſent aſſez bien fondés. Quoique perſonne ne lui ait vu commettre ce crime, diſent les Hiſtoriens, tout le monde ſavoit qu'à l'exception de quelques ſatellites entiérement dévoués à ſes intérêts, il ecarta tous ceux qui ſervoient ſon pere, lorſqu'il l'alla voir pour la derniere fois ; que la maladie de l'Empereur n'etoit pas mortelle, & que, quand même elle l'eût eté, elle n'etoit pas de nature à terminer ſi-tôt ſes jours. D'ailleurs, ajoutent-ils, la maniere cruelle dont *Yang-koang* en uſa envers ſon frere ne prouve que trop qu'il etoit capable du plus grand des crimes : car, non content de lui avoir enlevé l'Empire, auquel la naiſſance & la volonté de leur pere commun l'avoit d'abord deſtiné, il l'obligea encore à ſe donner la mort, en produiſant, par une fourberie inſigne, un ordre ſuppoſé qu'il prétendoit

prétendoit avoir reçu de l'Empereur lui-même, un peu avant qu'il n'expirât.

De quelque maniere que la choſe ſoit arrivée, le Fondateur de la derniere des cinq petites Dynaſties antérieures, auquel l'Hiſtoire donne le nom de *Soui-ouen-ti*, après avoir régné vingt-quatre ans, les neuf premieres années, comme Empereur des Provinces du nord depuis le *Kiang* juſqu'à la grande muraille, & les quinze dernieres, comme Empereur unique de toute la Chine, dont il conquit les Provinces méridionales ſur les *Tchen*, qui y dominoient, périt miſérablement dans la ſoixante-quatrieme année de ſon âge, ou ſuffoqué par un accès de colere, ou etranglé par ſon propre fils, l'an 604 de notre ere vulgaire. Son corps fut porté à *Tayning-ling*. Treize ans après ſa mort, ſa famille fut entiérement eteinte, & celle des *Li* prit ſa place, pour fonder la grande Dynaſtie des *Tang*.

XLVIII.

OUEN-TCHOUNG-TSÉE, Philoſophe.

Le nom de ſa famille etoit *Ouang*, ſon nom propre *Toung*, & ſon ſurnom *Tchoung-yen*. Il naquit à *Loung-men*, de parens qui n'etoient pas trop accommodés des biens de la fortune. Mais, au défaut des richeſſes, il trouva dans la maiſon paternelle tous les ſecours néceſſaires pour ſe former aux ſciences & à la vertu. Doué tout-à-la-fois d'un eſprit juſte & ſubtil, & d'un naturel des plus heureux, il cultiva le premier par une etude conſtante, & fit des progrès immenſes dans la carriere des Lettres; il profita du ſecond pour acquérir la ſageſſe, en ne s'ecartant jamais de ce qu'il croyoit être de ſon devoir. La maniere dont il s'eſt montré dans l'un & l'autre

genre l'ont fait mettre au nombre des Philoſophes les plus diſtingués. Il eſt un des cinq principaux qu'on a décorés du titre de *Tſée*.

Un des premiers fruits de ſes etudes fut un Ouvrage ſur le Gouvernement, dans lequel, ſous douze Chapitres, il renfermoit tout l'art de faire fleurir l'Empire, de le maintenir toujours en paix & de rendre les peuples heureux. Prévenu en faveur de cette production de ſon génie, ainſi que le ſont pour l'ordinaire les jeunes Auteurs, il crut que les moyens qu'il propoſoit etoient infaillibles, & qu'il n'avoit qu'à ſe produire à la Cour avec ſon livre, pour y être employé dans les premieres charges de l'Etat. Il chercha des protecteurs, & il en trouva. On préſenta ſon livre à *Souiouen-ti*, qui etoit alors ſur le trône, en lui faiſant un grand eloge de ce qu'il renfermoit. Mais l'Empereur, ſans daigner le recevoir, répondit froidement que la ſcience qui apprend à gouverner les hommes n'etoit pas le fait d'un Lettré, & qu'en ce genre il en ſavoit plus lui ſeul que tous les Lettrés de l'Empire enſemble.

L'Homme de Lettres, qui ne s'etoit attendu à rien moins qu'à un pareil accueil, fut très-ſenſible à cet affront; mais ſa philoſophie l'en conſola bientôt. Il mit ſon humiliation à profit pour acquérir de nouvelles connoiſſances. Il renonça à la Cour & à toutes les graces qu'il pouvoit en eſpérer, & ſe retira à *Ho-foung*, lieu agréable, ſitué entre les rivieres de *Hoang-ho* & de *Fen-choui*. Là il n'eut plus d'autres occupations que celles de l'etude & de l'enſeignement.

Sa maniere d'inſtruire, les explications lumineuſes qu'il donnoit ſur les endroits les plus difficiles des *King*, & la régularité de ſes mœurs, lui firent bientôt un nom. Les Mandarins & tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Province envoyoient leurs enfans prendre de ſes leçons. Les

Savans mêmes ne dédaignoient pas d'aller ecouter un homme qui, de leur propre aveu, les ſurpaſſoit tous. Sa réputation perça enfin juſqu'à la Cour, où pluſieurs de ceux qui la compoſoient, & en particulier *Yang-ſou*, troiſieme fils de l'Empereur, voulurent l'attirer. *Yang-ſou* etoit alors à la tête des affaires. Il aimoit les Lettres & etoit plein d'eſtime pour ceux qui en faiſoient leur principale occupation. Il crut qu'un Philoſophe-Lettré, dont tout le monde s'accordoit à dire du bien, l'eclaireroit de ſes lumieres & l'aideroit de ſes conſeils. Il en parla à l'Empereur, & ſollicita la permiſſion de le faire venir, pour lui donner d'abord une place de ſubalterne dans le miniſtere, en attendant que ſes talens fuſſent mieux connus.

L'Empereur, qui n'etoit pas prévenu ſi favorablement en faveur des Gens de Lettres, montra d'abord quelque répugnance à accorder ce qu'on lui demandoit; mais enfin, pour ne pas déſobliger ſon fils, il lui permit de faire venir celui pour qui il s'intéreſſoit, en l'aſſurant qu'il ne ſeroit pas long-temps à ſe convaincre par ſa propre expérience que les maximes des Spéculatifs, toujours avantageuſes par la maniere dont ils les propoſent & les font valoir, ſont toujours pleines des plus grands inconvéniens, qui les rendent inadmiſſibles dans la pratique.

Yang-ſou, profitant de la permiſſion qu'il venoit de recevoir, fit ecrire au Philoſophe de ſe rendre auprès de ſa perſonne, avec promeſſe de l'employer dans les affaires du Gouvernement & de l'elever aux charges de l'adminiſtration publique. Il en reçut cette réponſe:

« Je ſuis né dans une famille obſcure; je n'ai point l'am-
» bition de vouloir m'elever au deſſus de mon etat : nourri
» par la pauvreté, dans une maiſon ouverte aux quatre vents,
» j'ai appris à me contenter de peu, à me paſſer même quel-

» quefois du néceſſaire, & à ſouffrir les injures de l'air. Je » n'ai point le deſir d'acquérir des richeſſes qui me ſeroient » inutiles & qui pourroient me devenir très-préjudiciables. » Je ſuis très-ſatisfait du genre de vie que je mene ici; » pourquoi le changerois-je contre un autre pour lequel » je ne me ſens aucun attrait? C'eſt pour ſervir l'Etat, me » direz-vous, ou en aidant de mes conſeils ceux qui le gou- » vernent, ou en rempliſſant moi-même quelque poſte impor- » tant. Je ſais que tout particulier ſe doit à l'Etat; auſſi je n'ou- » blie rien pour le ſervir ſuivant mes foibles talens. Je lui » prépare, dans les Diſciples que je forme, des hommes » ſavans, vertueux & attachés à leurs devoirs. En cela, je lui » ſuis infiniment plus utile que je ne pourrois l'être dans toute » autre poſition. Ainſi, Prince, ne penſez plus à moi; c'eſt » une faveur que j'oſe eſpérer de la bonté dont vous voulez » bien m'honorer ».

Yang-ſou ne fut point rebuté de cette réponſe; il revint pluſieurs fois à la charge, mais ce fut toujours inutilement. Le Philoſophe perſiſta toujours dans ſon refus; ce qui fit dire à l'Empereur, en préſence de toute ſa Cour: *Que tous ces prétendus Philoſophes etoient des orgueilleux, qui, pleins d'eux-mêmes, n'avoient que du mépris pour le reſte du genre humain; & quand je dis pour le reſte du genre humain*, ajouta-t-il, en adreſſant la parole à ſon fils, *je ne prétends pas vous excepter.* Tous ceux qui etoient preſens applaudirent; mais *Yang-ſou* n'en reſta que plus ferme dans ſa premiere réſolution. Il fit une derniere tentative auprès du Philoſophe, & lui ecrivit de ſa propre main à-peu-près en ces termes.

« On dit que le mépris que vous avez pour moi eſt une » des principales raiſons qui vous empêche de venir à la Cour. » Je ſerai perſuadé qu'on dit vrai, ſi vous perſiſtez à me refu- » ſer ce que je vous demande. Venez, c'eſt le ſeul moyen » que vous ayez de réparer mon honneur ».

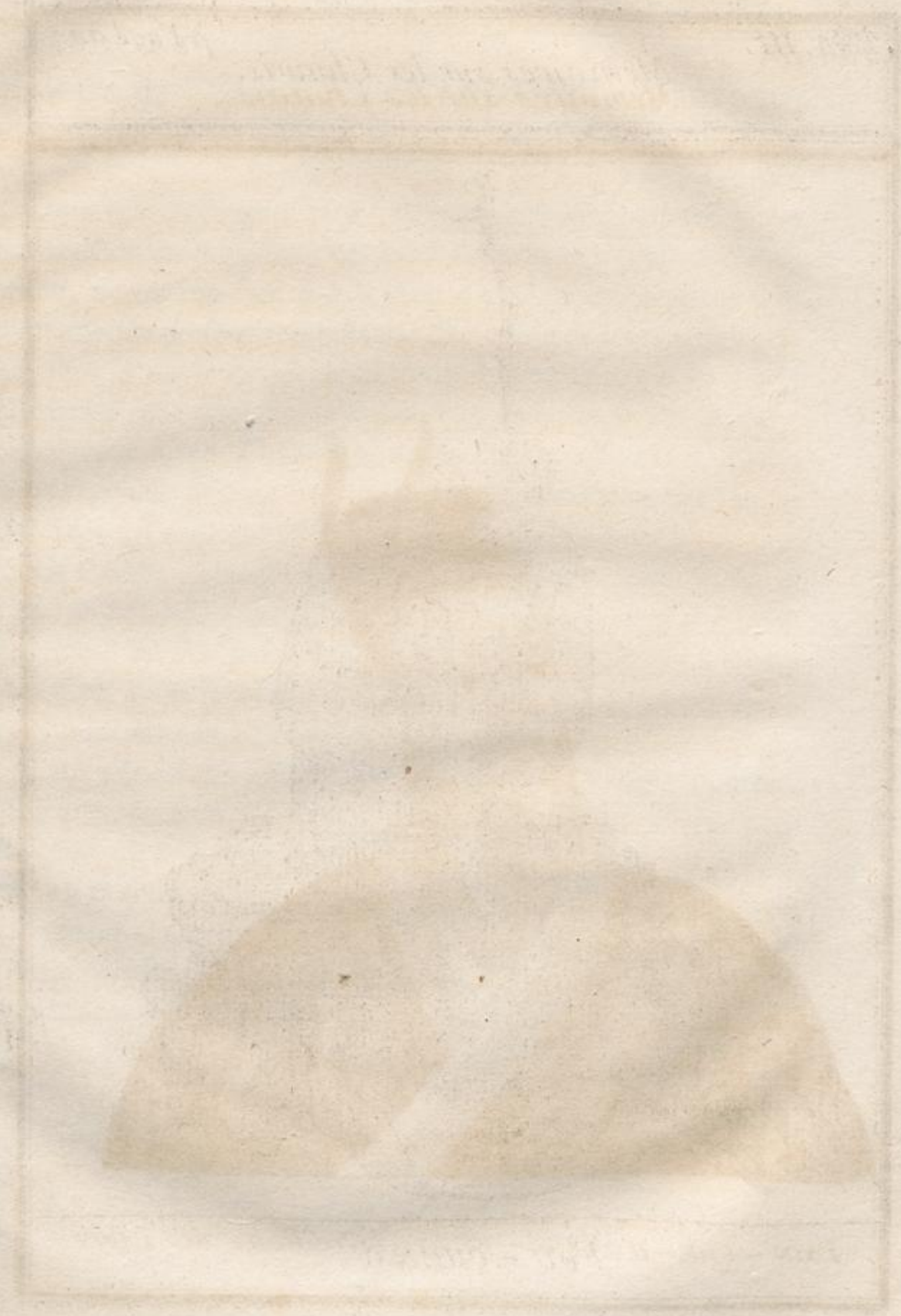
Cette lettre n'eut pas plus d'effet que celles qui l'avoient précédée. Le Philoſophe, content de ſon ſort, attaché à ſes etudes, à ſes Diſciples & au genre de vie qu'il menoit, ne fut pas la dupe des artifices qu'on employoit pour l'en arracher. Il ſe contenta de faire la réponſe ſuivante.

« On vous en a impoſé, Prince, quand on vous a dit que » j'avois du mépris pour vous; je ne mépriſe perſonne: mais, » dans la ſuppoſition qu'on vous eût dit vrai, je ne vois pas » comment votre honneur en pourroit être bleſſé. Si je mé- » priſois dans vous quelque choſe qui fût véritablement digne » de mépris, en cela, je donnerois des preuves de ma droi- » ture & de mon diſcernement: ſi, au contraire, je mépri- » ſois ce qui n'eſt point digne de mépris, je me rendrois » moi-même mépriſable par mon peu de diſcernement, ou » par mon aveugle prévention. De quelque maniere que ce » fût, vous n'en ſeriez pas moins ce que vous êtes: la gloire » ou la honte de mon mépris ne rejailliroit que ſur moi. Qu'im- » porte, après tout, à un grand Prince, qu'un ſimple particu- » lier penſe bien ou mal de lui? Ayez, Seigneur, un cœur droit » & ſincere, ne cherchez que le bien dans tout ce que vous » ferez, & ſoyez sûr qu'avec mon eſtime, vous aurez celle » de tout l'univers.

» Pour ce qui eſt de me rendre auprès de vous, je ne » ſaurois m'y réſoudre, & vous êtes trop raiſonnable pour » vouloir m'y forcer. J'oſe eſpérer de votre bonté que vous » me laiſſerez déſormais tranquille, & que vous ne penſerez » plus à un homme qui ne pourroit vous être d'aucune utilité là » où vous êtes, & qui peut former de bons ſujets à l'Etat, en » faiſant ce qu'il fait ».

Yang-ſou ne s'offenſa point de cette lettre; il n'en conçut que plus d'eſtime pour le Philoſophe & le laiſſa maître de ſes occupations & de ſon ſort, ainſi qu'il le ſouhaitoit.

Ouang-toung (car c'eſt ainſi qu'on l'appelloit, en joignant ſon nom propre à celui de ſa famille) continua à cultiver les Lettres & la Philoſophie, & à inſtruire quiconque ſe préſenteroit pour recevoir ſes leçons. Il eut plus de mille Diſciples, parmi leſquels on compte les plus fameux Mandarins de ſon ſiecle, tels que *Toung-tchang*, *Tcheng-yuen*, *Fang-hiuen-ling*, *Tou-jou-mei*, *Ouang-kouei* & *Ouei-tcheng*. C'eſt en faveur de tous ces grands hommes qu'il compoſa les excellens Ouvrages *Yuen-king* & *Tchoung-choue*. C'eſt encore pour eux qu'il commenta les *King* & qu'il accompagna ſes Commentaires de ces notes ſavantes & lumineuſes qui en facilitent l'intelligence.





TSIN-CHÉ-HOANG-TY. Incendiaire des Livres.

XLIX.

Hiſtoire de TSIN-CHÉ-HOANG-TI, Empereur, Incendiaire des Livres (*).

On a remarqué en Chine, comme ailleurs, que parmi les hommes extraordinaires, ceux qui doivent leur naiſſance à un crime, ou qui ne ſont pas le fruit d'un légitime mariage, ſe diſtinguoient preſque toujours par l'héroïſme de leurs vertus, ou par l'excès de leurs vices. Si cette remarque a beſoin d'être confirmée par quelque exemple frappant, on peut choiſir, parmi cent autres, celui du trop célebre *Tſin-ché-hoang-ti*, le plus terrible de tous les fléaux que la Littérature ait jamais eprouvés.

Ce Prince, réputé fils de *Tchoang-ſiang-ouang*, Roi de *Tſin*, etoit réellement fils d'un nommé *Liu-pou-ouei*, riche marchand du Royaume de *Tchao*, & d'une fille que ce même marchand avoit achetée, non pour en faire ſa légitime epouſe, mais pour être ſa concubine.

Cette généalogie mérite, par ſa ſingularité, d'être rapportée. Mais, auparavant, je dois donner, en peu de mots, l'idée de l'etat où la Chine ſe trouvoit réduite, dans le temps que vint au monde celui qui devoit achever de la déſoler en la ſubjuguant. J'abrégerai l'ennui, en ne diſant que ce que je croirai néceſſaire.

Sur la fin des *Tcheou*, lorſque les Princes de cette Race s'etoient laiſſés amollir par le luxe, ou abrutir par la débauche,

(*) Les quatre morceaux qui ſuivent, envoyés en 1772, ſemblent avoir été faits ſur un autre plan que les précédens; ce ſont des Vies plutôt que des Portraits: raiſon de plus pour les placer ſelon l'ordre des envois. On a même laiſſé à celui qui regarde *Tſin-ché-hoang-ti* le titre d'Hiſtoire que l'Auteur lui a donné.

l'Empire n'etoit plus qu'un corps informe, dont les membres vouloient faire, chacun à part, la fonction du chef. Sept Royaumes, indépendans l'un de l'autre, s'etoient formés dans ſon ſein, qu'ils déchiroient, en ſe déchirant entre eux par des guerres cruelles. Les deux Souverainetés, des *Tcheou* à l'Orient, & des *Tcheou* à l'Occident, etoient proprement & excluſivement ce qu'on appelloit alors l'Empire. Mais cet Empire, ainſi diviſé, ainſi démembré, loin de donner des loix à ceux qu'on nommoit encore ſes vaſſaux, en recevoit lui-même de ces vaſſaux trop puiſſans; trop heureux qu'on ne le dépouillât pas du titre ſtérile, dans lequel ſeul conſiſtoit ſa prétendue prééminence ſur les autres Etats.

De ces neuf Souverains, le plus puiſſant etoit, ſans contredit, le Roi de *Tſin*. Ses poſſeſſions conſiſtoient en ce qui conſtitue aujourd'hui la Province de *Chen-ſi*, en y ajoutant quelque choſe de celles du *Chan-ſi*, du *Hou-koang* & du *Sec-tchouen*. *Le Royaume de* Tſin, dit un Hiſtorien, *occupoit, en etendue, la cinquieme partie de la Chine, & le nombre de ſes habitans etoit, à-peu-près, un dixieme du total des hommes qu'elle renfermoit.*

Après le Roi de *Tſin* venoit celui de *Tchou*, dont les Etats etoient dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Province du *Hou-koang*. Les Rois de *Yen*, de *Ouei*, de *Tchao*, de *Han* & de *Tſi*, occupoient le *Tché-li*, le *Chan-tong*, le *Chan-ſi*, & les autres Provinces qui n'etoient pas immédiatement ſous la domination des reſtes languiſſans de la Dynaſtie des *Tcheou*, leſquels, pour arriver plutôt au terme de leur deſtruction totale, avoient eu, ainſi que je l'ai dit plus haut, la fauſſe politique de ſe diviſer entre eux.

Dans les guerres que, ſous le plus léger prétexte, les Souverains de ces différens Royaumes ſe faiſoient ſouvent les uns aux autres, le plus fort opprimoit le plus foible; & celui-ci,

celui-ci, pour n'être pas entiérement dépouillé, ſe dépouilloit lui-même en partie, & achetoit la paix, en cédant à ſon vainqueur, ou quelques-unes de ſes villes, ou quelques terres qui etoient le plus à ſa bienſéance.

Le dernier traité qui s'etoit conclu entre les Rois de *Tſin*, & de *Tchao*, etoit à-peu-près dans ce genre; mais, pour ſe prémunir contre l'infraction, ces deux Princes, en preuve de leur bonne foi, s'étoient donné mutuellement des otages. Le Roi de *Tſin* avoit envoyé, à la Cour de *Tchao*, un de ſes petits-fils, nommé *Y-jin*, jeune Prince, dont l'eſprit & le caractere faiſoient augurer qu'il s'eleveroit un jour à quelque choſe de grand, pour peu que la fortune concourût à ſon elévation. Par ſon affabilité, par ſes manieres douces & inſinuantes, *Y-jin*, dans cette Cour etrangere, trouva le ſecret de ſe faire aimer.

Le marchand *Liu-pou-ouei*, qui eut occaſion de le voir, en lui vendant quelques meubles, ou quelques bijoux (car il y a apparence que c'etoit là l'objet de ſon commerce) fonda ſur lui les plus magnifiques eſpérances. Il crut qu'en lui frayant quelque ſentier vers le trône, ou par ſes conſeils, ou avec ſon argent, il en retireroit pour lui-même, un profit d'une toute autre nature que celui qu'il pouvoit eſpérer de ſon induſtrie, dans l'exercice ordinaire de ſa profeſſion. Plein de cette magnifique idée, il s'inſinua auprès du jeune Prince, en portant ſouvent chez lui des choſes rares, & propres à exciter ſa curioſité; & quand il en fut aſſez connu pour pouvoir lui parler librement & ſans témoin, il lui dit: « Seigneur, le Roi » de *Tſin*, votre aïeul, eſt déja parvenu à un âge fort avancé; » le Prince héritier (1), ſon fils, & votre pere, a une vingtaine » d'enfans de ſes différentes femmes. Vous êtes du nombre;

(1) *Prince héritier* eſt le nom qu'on donne à celui des fils de l'Empereur qui eſt déſigné pour lui ſuccéder.

» mais l'ordre de la naiſſance ne vous place qu'environ au » milieu d'eux tous : pouvez-vous eſpérer raiſonnablement que » vous aurez la préférence ſur tous vos freres pour la ſucceſſion » au trône ? Vous ne devez pas vous en flatter. Vous avez, » perſonne n'en doute, & j'en ſuis même plus convaincu que » qui que ce ſoit, vous avez toutes les qualités qu'il faut pour » faire un grand Roi ; mais quand le temps en ſera venu, votre » pere en jugera-t-il ainſi, pour faire tomber ſur vous un choix » qu'il peut faire tomber ſur tant d'autres, ſans vous faire » tort ?

» J'ai imaginé un expédient qui m'a paru tout propre à » vous aſſurer ce que votre naiſſance, poſtérieure à celle de » près de dix de vos freres, ſemble vous avoir refuſé. Juſqu'à » préſent, votre pere n'a eu de fils que de ſes concubines : » devenez le fils de la légitime epouſe, & vous régnerez. Vous » n'ignorez pas que cette Princeſſe, quoique tendrement chérie » de votre pere, ſon epoux, ne lui a point encore donné d'en- » fant, pour continuer la légitime ſucceſſion. Son cœur eſt » noyé dans l'amertume & pénétré de la plus vive douleur, à » la vue de tant de rivales qu'elle croit être en droit d'inſulter » à ſa ſtérilité. Elle ne ſoupire qu'après l'heureux moment qui » la rendroit mere d'un fils ; mais on croit être fondé à dire » que ce moment n'arrivera jamais. Mon deſſein ſeroit de faire » enſorte qu'elle vous adoptât. Je connois particuliérement » pluſieurs perſonnes attachées au ſervice de ſa ſœur : en les » employant à propos, je puis me flatter d'un heureux ſuccès. » Voici comment je compte m'y prendre. J'ai conſacré mille » onces d'argent, dont la moitié ſera employée à acheter des » bijoux rares, pour être offerts, en votre nom, à la Princeſſe, » & l'autre moitié ſera diſtribuée aux perſonnes de ſa ſuite, ou » à celles qui ont le plus de part à ſa confiance. J'irai moi- » même à la Cour ; je me préſenterai à la ſœur de la Princeſſe,

» comme un marchand du Royaume de *Tchao* que vous lui » adreſſez, pour qu'elle ait la bonté d'offrir en votre nom, » à ſa ſœur, les bijoux que je lui remettrai de votre part, en » lui témoignant ma ſurpriſe de ce que n'ayant pas l'honneur » d'être ſon fils, vous l'aimez & la reſpectez comme ſi elle » etoit votre propre mere. J'ajouterai que ſans ceſſe vous » faites l'eloge de ſes vertus & de ſes belles qualités, & » qu'en conſéquence elle eſt un objet d'eſtime & de vénération » pour tout le pays de *Tchao*, dont vous ſavez qu'elle eſt » originaire. Je diſtribuerai de l'argent pour que pluſieurs » bouches lui répetent ſouvent les mêmes paroles. Je ſerai » bien peu fortuné, ou bien mal-adroit, ſi je ne lui fais naître » l'envie de vous adopter pour ſon fils ».

Y-jin approuva le projet du marchand, & le laiſſa libre pour l'exécution, l'aſſurant qu'il ratifieroit tout, & qu'il ne ſeroit point ingrat du ſervice important qu'il lui rendroit, ou qu'il prétendoit lui rendre.

Ayant le conſentement du Prince, *Liu-pou-ouei* partit pour le pays de *Tſin*. Il s'y conduiſit avec tant de prudence & de dextérité, que non-ſeulement il remplit ſon objet principal, avec tout le ſuccès poſſible, mais qu'il s'acquit l'eſtime de tous ceux avec qui il eut à traiter. Le vieux Roi, *Tchao-ſiang-ouang*, grand-pere d'*Y-jin*, voulut le voir & l'entretenir; il lui fit mille queſtions ſur le jeune Prince ſon petit-fils, ſur le Royaume de *Tchao*, ſur la maniere dont on y vivoit, & ſur quantité d'autres choſes qu'il ſavoit déja, mais qu'il fut bien aiſe d'entendre encore de la bouche de cet etranger. Le Prince héritier, & *Hoa-yang*, ſa légitime epouſe, ne furent pas les moins empreſſés à faire parler *Liu-pou-ouei*. Celui-ci parla avec tant d'agrément, & ſut ſi bien faire valoir tout ce qu'il diſoit, qu'on le regarda dès-lors, comme un homme ſur lequel on pouvoit, en toute ſûreté, ſe décharger du ſoin de

veiller ſur la conduite du jeune Prince, tant qu'il reſteroit en otage à la Cour de *Tchao*. On lui donna, pour cela, un titre, qui, en l'elevant au-deſſus de ſa condition, lui donnoit en même temps ſur *Y-jin*, une autorité ſuffiſante pour s'en faire reſpecter; & la Princeſſe *Hoa-yang*, qui, du conſentement de ſon epoux, venoit d'adopter *Y-jin* pour ſon fils, voulut que dans l'ecrit qu'elle lui envoya, pour conſtater l'authenticité de ſon adoption (2), on ajoutât ces propres paroles: *En vous adoptant pour mon fils, je vous donne* Liu-pou-ouei *pour maître.*

Muni du certificat de ſon zele, *Liu-pou-ouei* ſe hâta de retourner à *Han-tan* (3) pour annoncer ſon ſuccès. Il remit au jeune Prince l'ecrit dont il etoit chargé pour lui, de la part de la Princeſſe *Hoa-yang*, & lui rendit un compte exact de tout ce qui s'etoit fait à ſon occaſion. *Y-jin* lui donna dès-lors toute ſa confiance, & n'entreprit déſormais plus rien qu'il ne l'eût auparavant conſulté. Il voulut qu'il logeât, lui & toute ſa famille, dans quelque endroit peu eloigné de ſon palais, afin qu'ils fuſſent libres l'un & l'autre de ſe viſiter mutuellement, ſans que cela parût trop au dehors; car dans cette Cour etrangere, *Y-jin* avoit de grands ménagemens à garder, pour ne pas donner lieu à la défiance & aux ſoupçons.

C'etoit déja beaucoup pour l'ambition de *Liu-pou-ouei*; mais il porta ſes vues plus haut, & forma le hardi projet de donner au Royaume de *Tſin* un Roi qui fût de ſon ſang, du moins il en voulut faire la tentative. Il ne s'aviſa pas pour cela de lever des troupes, de tramer des cabales & des révoltes,

(2) Les adoptions ont eu lieu en Chine de temps immémorial; les fils adoptifs entrent dans tous les droits des fils légitimes, quand l'adoption s'eſt faite avec la ſolemnité requiſe.

(3) *Han-tan* etoit la capitale du Royaume de *Tchao*, où le Prince *Y-jin* etoit en otage: elle etoit dans le diſtrict de la Province de *Pé-tché-li*.

ni de se mettre à la tête de quelque parti ; il s'y prit plus simplement, à n'en juger que par les apparences, plus sourdement, mais plus sûrement.

Il se transporta chez le plus accrédité Andrapodocapele qu'il y eût alors à *Han-tan*, & lui demanda une fille, qui eût tout-à-la-fois de la jeunesse, de la beauté, de l'esprit & des talens, ajoutant qu'il lui en donneroit tout le prix qu'il exigeroit, pourvu qu'il fût sûr de n'être pas trompé. L'Andrapodocapele lui en fit voir une, qu'il lui assura être exactement telle qu'il la souhaitoit. *Liu-pou-ouei* en fut satisfait, l'emmena dans sa maison, & la mit au nombre de ses femmes. Il en fit pendant quelque temps sa femme de prédilection, la traita avec tous les egards possibles, & quand il fut sûr qu'elle etoit enceinte, il lui dit qu'une personne de son mérite & de de sa beauté, n'etoit pas faite pour être la simple concubine d'un marchand parvenu, tel qu'il etoit lui-même; que son dessein etoit de faire ensorte qu'elle fût un jour Reine, ou tout au moins la mere d'un Roi, si l'enfant qu'elle portoit dans son sein etoit un garçon; mais qu'il falloit pour cela qu'elle entrât dans ses vues, & n'oubliât rien pour se faire aimer de *Y-jin*, lorsque ce jeune Prince la verroit pour la premiere fois : *Y-jin*, ajouta-t-il, *est reconnu pour légitime successeur du trône de* Tsin : *si vous devenez son epouse, vous serez un jour Reine, & l'enfant que vous portez dans le sein, si c'est un garçon, passant pour être le fils de* Y-jin, *succédera à son prétendu pere & sera Roi. Vous comprenez que ce qui se passe aujourd'hui entre nous, ne doit jamais être su de qui que ce soit au monde. Votre honneur, votre intérêt, & peut-être votre vie & la mienne, dépendent de votre secret.*

La jeune personne, qui avoit beaucoup d'esprit, ne demanda pas de plus longues explications; elle comprit parfaitement toute l'etendue & l'importance du rôle qu'elle devoit jouer,

& assura *Liu-pou-ouei* que, dans quelque etat qu'elle pût se trouver dans la suite, elle n'oublieroit jamais ce qu'elle lui avoit eté & ce qu'elle lui devoit ; qu'il n'avoit qu'à faire tout ce qu'il jugeroit à propos, qu'elle le seconderoit de son mieux, dès qu'elle sauroit ses intentions.

Quelques jours après, *Y-jin* etant allé, selon sa coutume, dans la maison de *Liu-pou-ouei*, y vit, comme par un effet du hazard, celle qu'on desiroit qu'il vît. Il en fut frappé, & demanda qui elle etoit. C'est, lui répondit froidement *Liu-pou-ouei*, une jeune esclave qui partagera bientôt mon lit. Je l'ai achetée fort cher, parce qu'elle a une foule de talens qui la rendent une très-aimable personne. *Y-jin* le pria de la lui céder. *Liu-pou-ouei* refusa, & fit semblant de se fâcher ; rien ne fut conclu pour cette fois ; mais le Prince revint si souvent à la charge, que *Liu-pou-ouei*, comme s'il avoit eté vaincu par ses importunités, lui dit enfin : *Je vois bien, Seigneur, qu'il faut absolument vous satisfaire. Vous voulez la jeune esclave, je vous la donne ; c'est le présent le plus précieux que je puisse vous faire. Puisse-t-elle faire long-temps votre bonheur. Par ce dernier trait sur-tout, vous devez connoître jusqu'à quel point* Liu-pou-ouei *vous est attaché.*

Y-jin, transporté de joie, remercia son prétendu bienfaiteur, fit conduire dans son hôtel la jeune esclave, & vécut avec elle dans l'union la plus intime. Après une grossesse de douze mois révolus, elle accoucha d'un garçon, qui etoit fils de *Liu-pou-ouei*, & que le Prince crut, ou fit semblant de croire être le sien.

Cet enfant, d'une origine tout au moins douteuse, naquit le premier jour de la premiere lune de la quarante-huitieme année du regne des *Tchao-siang-ouang*, Roi de *Tsin*, c'est-à-dire, l'an 259 avant J. C. *Han-tan*, du district de la Province de *Pe-tché-li* d'aujourd'hui, & qui etoit alors la capitale du

Royaume de *Tchao*, fut le lieu où il vint au monde, parce que c'eſt là que le Prince *Y-jin*, ſon prétendu pere, faiſoit ſon ſéjour, etant encore dans le terme de ſon otage. On lui donna le nom de *Tcheng*, & le ſurnom de *Yng*, qui etoit celui de la famille des Rois des *Tſin*. Son véritable nom, dit l'Hiſtorien Chinois, eſt *Liu*. Il prit lui-même celui de *Ché-Hoang-ti*, quand il fut maître de toute la Chine.

Y-jin, quoique déja marié depuis pluſieurs années, n'avoit point encore eu d'enfant. Il fut ſi charmé de la naiſſance de celui-ci, qu'il prit dès-lors la réſolution d'en faire ſon héritier, & d'elever au rang de ſa principale & légitime epouſe, celle qui le lui avoit donné : mais cette femme qui n'avoit point oublié les leçons de *Liu-pou-ouei*, pria le Prince de ne rien précipiter dans une affaire de cette importance. Elle lui repréſenta tous les inconvéniens qui s'enſuivroient, ſi, ſans la participation de la Cour de *Tſin*, il oſoit elever une femme comme elle, à un rang dont elle ſavoit très-bien elle-même qu'elle n'etoit pas digne.

Cette feinte modeſtie, que le Prince affecta de publier avec de grands eloges, lui attira l'eſtime de tout le monde, ſans en excepter ſes rivales. Elle ne changea rien dans ſes occupations domeſtiques; elle voulut nourrir ſon fils de ſon propre lait; & l'honneur qu'elle avoit d'être mere, honneur dont ſes compagnes etoient privées, loin de lui inſpirer du mépris pour elles, ne la rendit que plus douce & plus circonſpecte à leur egard; elle ſembloit partager leurs regrets. C'eſt ainſi que, par une route sûre, elle alloit directement à ſon but.

Deux ans après (257 avant J. C.) le vieux Roi de *Tſin*, *Tchao-ſiang-ouang*, voulant, malgré l'otage qu'il avoit donné, faire la guerre au Roi de *Tchao*, fit avertir ſecretement ſon petit-fils *Y-jin*, d'avoir à ſe mettre en sûreté, le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible. *Y-jin* comprit de quoi il s'agiſſoit, & ſe

ſauva du Royaume de *Tchao*, laiſſant à *Liu-pou-ouei* le ſoin de conſerver ſon fils & celle qui le lui avoit donné. Il arriva bientôt ſur les terres de *Tſin*, où il trouva déja pluſieurs corps de troupes, qui n'attendoient que leurs derniers ordres pour marcher contre les Rois de *Tchao* & de *Han*. Ces ordres ne tarderent pas d'arriver, & les troupes s'avancerent juſqu'aux environs de *Han-tan*.

Tandis que le Prince *Y-jin* etoit en chemin pour ſe rendre à la Cour de ſon grand-pere, *Liu-pou-ouei*, à qui il avoit confié ce qu'il avoit de plus précieux, faillit à être exterminé, lui & toute ſa race. Ses liaiſons avec *Y-jin* ne pouvant être ſi ſecretes, que bien des gens n'en fuſſent inſtruits, elles le rendirent ſuſpect. On mit des gardes à ſa porte, en attendant qu'on fût mieux informé de ſa conduite; & il auroit infailliblement péri, ſi ſon adreſſe & ſon argent ne l'euſſent tiré d'affaire.

Il corrompit ſes gardes, ſortit de la ville avec le dépôt dont il etoit chargé; & après avoir marché une partie de la nuit, il arriva au lieu où les troupes de *Tſin* avoient formé leur camp. Arrivé à la Cour, il fut reçu avec toutes les diſtinctions que méritoit le ſervice qu'il venoit de rendre. Le Prince héritier, & *Hoa-yang*, ſon epouſe, qui avoit adopté *Y-jin* pour ſon fils, demanderent au Roi des emplois honorables pour *Liu-pou-ouei*, & les obtinrent.

Cependant les armées de *Tchao-ſiang-ouang* combattirent avec ſuccès. Elles prirent ſur les *Han*, le pays de *Yang-tcheng* & de *Fou-chou*, & y firent couper 40 mille têtes. Elles s'emparerent de plus de vingt villes du troiſieme ordre, ayant le titre de *Hien*, de la dépendanc du Roi de *Tchao*, & y firent couper 90 mille têtes; tant de têtes abattues ſouleverent tout l'Empire contre les *Tſin*. L'Empereur des *Tcheou* ordonna à tous ſes prétendus vaſſaux de leur courir ſus; mais bientôt, craignant de

de devenir lui-même la victime de cette imprudence, il prit le parti d'aller se mettre à la discrétion du Roi de *Tsin*. Ce lâche Empereur, à la tête de trente mille hommes, va trouver son vassal, lui demande humblement d'oublier le passé, lui remet les trente-six villes, en quoi consistoient alors toutes ses possessions, & attend que la clémence ou la colere de *Tchao-siang-ouang* décide de son sort.

Content de voir l'Empereur à ses pieds lui céder volontairement la dignité suprême, *Tchao-siang-ouang* le reçut avec honneur, lui pardonna sa faute, le renvoya dans sa Capitale, avec promesse de l'y laisser vivre tranquillement, pourvu que, par sa conduite, il ne se rendît pas indigne de la bonté dont il vouloit bien user à son egard.

Le lâche Empereur ne jouit pas long-temps de cette tranquillité, achetée aux dépens de ses Etats & de sa gloire. Il mourut en chemin, sans laisser de postérité qui pût hériter de ses prétentions & disputer un jour l'Empire; car pour ce *Tcheou-kian*, qu'on veut bien mettre encore au nombre des Empereurs, parce qu'il avoit l'honneur d'être du sang des *Tcheou*, il n'avoit pas même un village en propre. Ainsi, c'est à la cinquante-neuvieme année du regne de *Nan-ouang*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 256, que la Dynastie des *Tcheou* fut entiérement eteinte. Le Roi de *Tsin*, *Tchao-siang-ouang*, n'en prit pas pour cela le titre d'Empereur. Ce vain nom, qui n'eût rien ajouté à sa puissance, lui eût suscité une foule d'ennemis, auxquels il n'auroit peut-être pas pu résister seul. Il vouloit attendre des occasions plus favorables, &, en attendant, il poussa la guerre contre les Rois de *Han* & de *Tchao*. Il les affoiblit tellement, qu'il ne laissa presque plus rien à faire à ses successeurs. Il mourut la cinquante-sixieme année de son regne, l'an avant J. C. 251. Son Prince héritier lui succéda. C'est lui que l'histoire appelle du nom de *Hiao-ouen-ouang*.

Peu de jours après qu'il eut pris poſſeſſion du trône, il tomba malade & fut hors d'etat de gouverner. Il fit reconnoître ſon fils *Y-jin* pour ſon légitime ſucceſſeur, & expira.

Y-jin, qui, à ſon retour de la Cour de *Tchao* où il etoit en otage, avoit changé ſon nom en celui de *Tchou*, monta enfin ſur un trône, dont l'adreſſe de *Liu-pou-ouei* avoit ſu de longue main lui applanir toutes les voies. Il prit le titre d'Empereur, & donna celui d'Impératrice mere à *Hia-ki* dont il tenoit la vie, & à *Hoa-yang* dont il n'etoit fils que par adoption. Il n'oublia pas *Liu-pou-ouei* ſon bienfaiteur : il l'eleva au rang de Prince, & lui confia les emplois les plus importans du Gouvernement.

La guerre que ſon grand-pere *Tchao-ſiang-ouang* avoit entrepriſe contre les Rois de *Han* & de *Tchao* etoit trop avancée, pour qu'il ne la continuât pas. Il la pouſſa avec vigueur, & eut d'abord les plus heureux ſuccès : il gagna pluſieurs batailles ſur ceux du Royaume de *Han*, & leur enleva les villes de *Joung-yang* & de *Tcheng-kao* : il battit les troupes du Royaume de *Tchao*, les défit entiérement, prit trente-ſept villes, & força le Roi de *Tchou*, un des alliés de ſes ennemis, à ſortir de ſa Capitale où il alloit être aſſiégé.

Après avoir remporté tant d'avantages ſur trois de ſes principaux ennemis, il voulut en aller attaquer un quatrieme. Il tourna ſes armes contre ceux du Royaume de *Ouei*. Mais ce fut là que ſes proſpérités trouverent un terme. Ses ſuccès avoient jetté l'effroi parmi tous les Princes qui partageoient l'Empire. Cinq d'entre eux ſe liguerent, & toutes leurs troupes réunies ſous l'autorité d'un habile Général, nommé *Koung-ſée-ou-ki*, lui livrerent bataille, la gagnerent, mirent ſon armée en déroute, & la pourſuivirent juſqu'au défilé de *Han-kou*.

Ce Prince conçut un ſi violent chagrin d'un revers de fortune ſi peu attendu, qu'il en tomba malade, & mourut à la cin-

quieme lune de la troiſieme année de ſon regne, l'an avant J. C. 247. L'hiſtoire lui donne le nom de *Tchoang-ſiang-ouang*, & le met ſans difficulté à la tête de la Dynaſtie des *Tſin*, parce que, de ſon temps, il ne reſtoit plus perſonne de la Race des *Tcheou*. Le titre de *Tchoang-ſiang*, qu'on donne à ce premier Empereur des *Tſin*, eſt expliqué par les Gloſſateurs d'une maniere qui lui eſt très-honorable. *Tchoang*, diſent-ils, *déſigne un homme qui a la force, & la puiſſance de ſe faire obéir; &* Siang *déſigne celui qui, par ſon mérite & ſes qualités perſonnelles, eſt en etat d'etendre ſes poſſeſſions bien au-delà de leurs anciennes limites*. Tel etoit en effet le Prince *Y-jin*, ce pere prétendu du fameux *Tſin-ché-hoang-ti*, auquel, en mourant, il laiſſa le Royaume de *Tſin* dans un etat très-floriſſant (malgré la bataille qu'il venoit de perdre) & l'Empire plus qu'à demi conquis.

Tſin-ché-hoang, âgé de treize ans, monta ſur le trône; mais, par le conſeil de *Liu-pou-ouei*, il ne prit point le titre d'Empereur. Ne voulant pas s'expoſer ſi-tôt à l'envie des autres Souverains, il ſe contenta du titre de Roi de *Tſin*, & ſe fit appeller tout ſimplement du nom qu'il avoit porté juſqu'alors, qui eſt celui de *Ouang-tcheng* (4). Il déclara *Liu-pou-ouei* ſon premier Miniſtre, & lui conféra la dignité de *Siang-koué-koung*, la plus honorable qu'il y eût alors (5), parce qu'elle rendoit celui qui en etoit revêtu le ſupérieur né de tous les

(4) Le nom de *Tſin-ché-hoang*, avant qu'il n'eût pris le titre d'Empereur, etoit *Ouang-tcheng*, & non pas *Tchen-ouang*, comme l'ont ecrit quelques Européens. Je fais cette remarque, parce qu'il y a eu un Empereur du nom de *Tcheng-ouang*, avec lequel on pourroit le confondre. *Tcheng-ouang* etoit fils du célebre *Ou-ouang*, fondateur de la dynaſtie des *Tcheou*; & *Ouang-tcheng* etoit cru fils de *Tchoang-ſiang-ouang*, premier Empereur de la dynaſtie des *Tſin*.

(5) *Siange-kou-kouang* ſignifie, diſent les Gloſateurs, *Comte ſoutien de l'Empire*, parce que c'etoit ſur celui qui etoit revêtu de cette dignité, que rouloient outes les affaires du Royaume.

Ordres de l'Etat. Ainſi *Liu-pou-ouei* ſe trouva tout-à-la-fois le tuteur, l'inſtituteur, le maître & le premier ſujet de ſon propre fils : rien ne ſe faiſoit que de ſon conſentement, ou par ſes ordres. Il ſut ſi bien manier les eſprits, & traiter les affaires, qu'il ſe fit craindre au dehors, & aimer au dedans ; il donna la loi à tous les autres Souverains, après les avoir battus l'un après l'autre dans pluſieurs occaſions ; il maintint toujours la paix, la tranquillité & le bon ordre dans les Etats de *Tſin* ; & il mit les choſes en ſi bon train, en faiſant naître adroitement des ſujets de diviſion entre ceux qui gouvernoient les autres Etats, qu'on peut dire qu'il aſſura ſans retour la grandeur ſuprême ſur la tête de ſon cher fils. Heureux, ſi la mere du jeune Roi avoit eté plus ſage, ou qu'il eût oublié lui-même ce qu'elle lui avoit eté !

La facilité qu'ils avoient de ſe voir & de s'entretenir ſouvent enſemble, pour conſulter ſur les affaires d'Etat, réveilla leur paſſion, & ils ne furent pas long-temps ſans ſe donner des preuves de leur affection mutuelle.

Leur commerce criminel ne put ſi bien ſe cacher, qu'il ne vînt à la connoiſſance de pluſieurs perſonnes de la Cour. On en murmuroit ; mais perſonne n'oſoit en avertir celui-là ſeul qui eût pu y mettre ordre. *Liu-pou-ouei*, de ſon côté, n'etoit pas ſans inquiétude : il prévoyoit bien que le myſtere d'iniquité, quelque ſoin qu'il prît pour le tenir ſecret, ſeroit tôt ou tard révélé ; mais comme il etoit fertile en expédiens, il en trouva un, au moyen duquel il crut ſe mettre à couvert. Il imagina d'introduire auprès de la Reine douairiere, un jeune homme d'une figure agréable, qui devoit la ſervir en qualité d'eunuque, comme ſi réellement il eût eté tel. Cette Princeſſe, qui n'etoit alors âgée que d'environ trente ans, & qui n'avoit ni la vertu, ni la décence qui doivent être l'appanage des perſonnes de ſon rang & de ſon ſexe, après

ſur-tout qu'elles ont eu le malheur de perdre leurs epoux, fut charmée de l'expédient. Elle prit à ſon ſervice l'eunuque prétendu, dont elle ne tarda pas à faire ſon favori. Elle en eut deux enfans, qu'elle fit elever avec beaucoup de ſoin & dans le plus grand ſecret.

C'eût eté une eſpece de prodige, qu'au milieu de tant de véritables eunuques, le faux eunuque n'eût pas eté découvert. Il le fut enfin par ceux à qui ſa faveur faiſoit ombrage. D'abord ils en parlerent entr'eux comme d'une choſe douteuſe, en ſe communiquant mutuellement leurs ſoupçons : ils ſe hazarderent enſuite à en avertir ceux des Grands qui avoient inſpection ſur les affaires de l'intérieur du Palais, afin qu'en vertu de leurs emplois, ils euſſent à s'informer de tout ce qui concernoit cet être ambigu, dont il ne leur etoit pas aiſé de conſtater l'etat : ils dirent que ce n'etoit pas ſans ſujet, qu'on leur avoit laiſſé ignorer avec tant d'affectation, la généalogie, & tout le reſte des détails qui auroient pu le leur faire connoître; qu'il etoit viſible qu'il y avoit du deſſein dans cette conduite, & qu'après tout, on ne riſquoit rien à vouloir eclaircir ce qui avoit beſoin d'eclairciſſement; pourvu, toutefois, qu'on ſe conduisît dans cette affaire, avec toute la diſcrétion qu'elle exigeoit. Les Grands ne firent pas grand cas de cet avis, & aucun d'eux n'oſa prendre ſur ſoi d'examiner ce qui touchoit de ſi près la perſonne du Souverain. Les eunuques ne ſe rebuterent point. Ils s'adreſſerent à un Mandarin de lettres, homme integre, & tout plein des maximes de la vertueuſe antiquité, auquel ils firent les mêmes repréſentations qu'ils avoient faites aux Grands, avec ſi peu de fruit. Celui-ci, plus verſé dans la connoiſſance des ouvrages d'eſprit, que dans celle de la politique, & plus philoſophe que courtiſan, crut qu'il etoit de ſon devoir d'avertir le Prince. Il le fit avec cette franchiſe & cette noble liberté qu'inſpire la vertu,

à ceux qui ne ſe conduiſent que par ſes principes. Il obtint qu'on feroit au moins des perquiſitions pour s'aſſurer de la vérité.

Le Roi, qui avoit alors vingt-deux ans, en ſavoit peut-être plus, ſur la conduite de ſa mere, qu'on n'oſoit lui en dire. Il profita de cette occaſion pour mettre fin aux déſordres qui régnoient dans l'intérieur de ſon palais, en nommant des Mandarins pour connoître de cette affaire, l'examiner à fond, & la terminer, ſuivant qu'ils le jugeroient à propos. A la premiere nouvelle qui ſe répandit de cette commiſſion, le faux eunuque prit la fuite, emportant avec lui le ſceau du Prince, dont il ſe ſervit pour lever des troupes dans tous les lieux par où il paſſa. Il répandit le bruit que le jeune Roi n'avoit pas trouvé de meilleur expédient pour ſe délivrer de la tyrannie de ſes Miniſtres, que celui de confier ſon ſceau à un homme de ſa maiſon, ſur la fidélité duquel il comptoit, afin que ſes fideles ſujets puſſent prendre les armes & venir à ſon ſecours.

Cette fable lui fit bientôt un nombreux parti. Il forma une armée aſſez conſidérable pour tenir long-temps la campagne, pour peu qu'il eût eu d'expérience ou de talent. Mais, de quoi pouvoit être capable un jeune homme elevé parmi des femmes & des eunuques, dans une honteuſe oiſiveté, & dans une molleſſe plus honteuſe encore? Auſſi fut-il bientôt vaincu: & le premier Capitaine qui marcha contre lui, par ordre de la Cour, défit aiſément une armée qui n'etoit compoſée que de gens ramaſſés ſans choix: il la diſſipa entiérement, & fit priſonnier celui qui la conduiſoit. Tout le crédit de la Reine mere, joint à l'induſtrie de *Liu-pou-ouei*, ne purent le garantir du dernier ſupplice. Il fut condamné à être coupé en pieces, pour avoir déshonoré la famille royale, & levé l'etendard de la révolte. Les deux enfans qu'il avoit eus de la mere du Roi, furent découverts par les Mandarins Commiſſaires, & ſubirent

le même ſort : on les mit impitoyablement en pieces, en punition du crime de leur pere, dont, par d'autres ſupplices, on eteignit auſſi toute la famille.

Cette cruelle exécution ne ſuffit pas pour appaiſer la colere du Roi. Les Juges n'avoient oſé, par reſpect, prononcer la condamnation de ſa mere, non plus que celle de *Liu-pou-ouei*, qu'ils croyoient n'avoir commis d'autre faute que celle d'avoir introduit, ſans examen, pour le ſervice du dedans, un homme qui ſe diſoit eunuque, quoiqu'il ne le fût pas. Ils ſupplierent le Roi de déterminer lui-même ce qu'il convenoit de faire à l'egard de ces deux perſonnes. Le Roi condamna ſa mere à l'exil dans le pays de *Young*, où on devoit la garder à vue, & ne lui fournir que ce qu'il lui falloit préciſément pour vivre.

Pour ce qui eſt de *Liu-pou-ouei*, comme ſa faute ne paſſoit encore que pour une pure négligence & un défaut d'attention, quoiqu'en matiere de la derniere importance, on voulut bien avoir egard à ſes ſervices paſſés. On lui laiſſa la vie; mais on le bannit des Etats de *Tſin*, après lui avoir ôté tous les emplois, dignités & titres dont il etoit pourvu. Rentré dans ſon premier etat, *Liu-pou-ouei* ne ſe laiſſa point abattre. Il ſe retira dans une ville du pays de *Chou*, où il vécut aſſez tranquillement pendant environ deux ans. Il ne noua aucune intrigue pour obtenir ſon rétabliſſement; & à juger de ſon caractere par la conduite qu'il tenoit alors, on l'eût pris pour un homme des plus ordinaires, ſans ambition comme ſans talens. Il eſt néanmoins très-vraiſemblable qu'il répandit des bruits ſourds, pour perſuader au public que l'hiſtoire du faux eunuque n'etoit qu'une fable imaginée par ſes envieux, dans le deſſein de le perdre, lui & la Reine mere, dont le crédit leur faiſoit ombrage.

Quoi qu'il en ſoit, la ſeconde année après ſa diſgrace, le

Roi parut avoir oublié sa faute, pour ne se souvenir que des services qu'il avoit rendus à l'Etat, pendant qu'il l'avoit gouverné en qualité de premier Ministre, qu'il lui avoit rendus à lui-même depuis sa plus tendre enfance, & à *Tchoang-siang-ouang*, son prétendu pere, quand il n'etoit encore que le Prince *Y-jin*; peut-être même savoit-il quelque chose du grand secret de sa filiation, & que la nature fit renaître, ou réveilla dans son cœur des sentimens qu'il lui etoit difficile d'etouffer. Il lui ecrivit une lettre pleine des sentimens les plus affectueux, pour l'inviter à revenir à sa Cour, l'assurant d'un pardon entier & absolu, du retour de ses bonnes graces, & de la continuation de ses bienfaits.

En voyant cet ecrit, *Liu-pou-ouei* crut que tous ses crimes etoient découverts; car, à en croire *Hou-ché*, il avoit accéléré la mort du vieux Roi *Tchao-siang*, & plus que contribué à celle de *Tchoang-ouang*, par la crainte où il etoit de mourir lui-même, sans avoir la consolation de voir son fils sur le trône. Dans cette persuasion, il ne vit qu'artifice où il n'y avoit peut-être que sincérité, & ne regarda les promesses flatteuses dont on l'accabloit, que comme un appât pour l'attirer plus sûrement. Pour ne pas s'exposer à recevoir la mort de la main de celui à qui il avoit donné la vie, il prit une forte dose de poison, & ferma les yeux pour toujours.

Si, sur un fait dont toute une nation atteste l'existence & assure l'authenticité, il etoit permis de s'elever contre le sentiment unanime, je dirois que la généalogie de *Tsin-ché-hoang*, telle qu'on vient de la donner d'après les Historiens, a plus l'air d'un conte fait à plaisir, que d'un récit fidele fondé sur la vérité; & les raisons que j'en apporterois, seroient:

1°. Qu'il est très-probable que les Lettrés, ennemis, par etat, d'un Prince qui extermina tous ceux de leur profession, & qui fit tout son possible pour anéantir les lettres, ont voulu,

en

en lui donnant cette origine, le rendre mépriſable à la poſtérité, du côté même de la naiſſance.

2°. Qu'il n'eſt pas vraiſemblable que ce Prince ait eté une année entiere dans le ſein de ſa mere ; ce qu'on eſt obligé de dire, en le faiſant fils de *Liu-pou-ouei*. Pourquoi recourir au prodige, quand une choſe peut s'expliquer tout ſimplement, ſuivant les regles ordinaires de la nature ? *Tſin-ché-hoang* vint au monde dix mois après que ſa mere eut paſſé chez le Prince *Y-jin* : donc il eſt véritablement fils de ce Prince. Voilà la conſéquence la plus naturelle qu'on puiſſe tirer.

3°. Comment, & de qui a-t-on ſu que *Liu-pou-ouei* ne donna ſa jeune eſclave au Prince de *Tſin*, qu'après qu'il ſe fut aſſuré qu'elle etoit enceinte de ſon fait ? Ce ne peut être que par *Liu-pou-ouei* lui-même ou par ſa complice. Eſt-il croyable, eſt-il même vraiſemblable qu'un tel aveu ſoit ſorti ainſi indiſcretement de la bouche de l'un ou de l'autre ? N'eſt-il pas à préſumer au contraire que, par vengeance, ou tel autre motif ſemblable, on aura fait courir ce bruit injurieux à *Tſin-ché-hoang*, dans quelqu'un des Royaumes détruits par ce Prince, & que ce bruit ayant eté adopté & recueilli par des gens intéreſſés à le faire valoir, aura eté tranſmis, comme une vérité conſtante, dans des archives publiques ? Je ſuis d'autant plus porté à croire que c'eſt ainſi que la choſe s'eſt paſſée, qu'on ne peut pas ſoupçonner *Sée-ma-tſien* & les autres Hiſtoriens, qui, les premiers, ont ecrit après l'incendie, d'avoir voulu en impoſer à la poſtérité ſur la naiſſance de *Tſin-ché-hoang*, tandis qu'ils lui rendent juſtice ſur tant d'autres choſes, qu'ils auroient pu altérer ou entiérement ſupprimer, ſi la haine ou la vengeance avoient conduit leurs pinceaux (6).

(6) Je me ſers toujours du mot de *pinceau*, au lieu de celui de *plume* que nous employons, parce que les Chinois ne ſe ſervent que d'un pinceau pour ecrire.

Dans les mémoires que ces Hiſtoriens ont eus entre les mains, & qu'ils ont rédigés, ils ont trouvé que *Tſin-ché-hoang-ti* etoit fils de *Liu-pou-ouei*, & ils l'ont ainſi dit dans leur hiſtoire. Tſin-ché-hoang, *dit* Sée-ma-tſien, *s'appelloit* Tcheng; *mais ſon véritable nom auroit dû être* Liu, *qui eſt celui de ſa famille.*

Quoi qu'il en ſoit, je ne donne ce que je dis ici, que comme des conjectures & des probabilités. Ce point eſt aſſez peu intéreſſant pour l'Europe, & j'aurois peut-être bien fait de n'en pas faire mention. Je reviens à *Tſin-ché-hoang-ti*, qui ne prenoit encore que le titre de Roi de *Tſin*, ſous le nom de *Ouang-tcheng.*

Ouang-tcheng etoit déja parvenu à l'onzieme année de ſon regne, & avoit atteint la vingt-quatrieme de ſon âge, lorſque celui qu'on lui donne pour pere mourut de la maniere que l'ai dit (7). Juſques-là il ne s'etoit guere conduit que par le conſeil de ſes Miniſtres, excepté lorſqu'il avoit fallu régler l'intérieur de ſon palais, dont un Mandarin lettré lui dévoila les déſordres.

J'ai dit, à cette occaſion, qu'il fit faire les recherches les plus exactes, & qu'ayant trouvé ſa mere coupable, & coupable peut-être de beaucoup plus de crimes qu'il n'en auroit pu ſoupçonner, il s'etoit porté contre elle aux dernieres extrémités, en la reléguant dans un lieu où elle manquoit du néceſſaire. Cette conduite envers celle qui lui avoit donné le jour, parut outrée à la plupart des gens de lettres, qui en

(7) Le titre de *Liu-pou-ouei*, cru pere de *Tſin-ché-ouang*, etoit *Ouen-ſin-heou*, c'eſt-à-dire, *Prince de* Ouen-ſin. *En montant ſur le trône*, Tcheng (c'eſt le même que *Tſin-ché-hoang*) *donna à* Liu-pou-ouei, *qui avoit déja le titre de Comte ſoutien de l'Empire* (Siang-koué-koung), *le titre de Prince de* Ouen-ſin (*Ouen-ſin-heou*). Je fais cette remarque aſſez inutile par elle-même, parce que j'ai lu dans l'hiſtoire manuſcrite du P. de Mailla, que *Ouen-ſin* etoit un *Prince de la maiſon de* Tſin. Ce Pere, dans cette occaſion, s'eſt trompé; en général, il a fort altéré l'hiſtoire de *Liu-pou-ouei.*

ignoroient probablement les véritables cauſes, ou qui n'en etoient qu'à demi inſtruits; car il n'eſt pas naturel que le Prince eût rendu publique l'ignominie de ſa maiſon, en dévoilant des crimes qu'il etoit de ſon honneur d'envelopper des plus epaiſſes ténebres. Ce fut cependant ſur cette dureté apparente envers ſa mere, que les Lettrés firent & réitérerent leurs repréſentations. Ils citoient dans toutes leurs ſuppliques les exemples des vertueux Princes de l'antiquité; ils diſoient ſans ceſſe que *la piété filiale* eſt la premiere des vertus; que c'eſt par elle que l'homme ſe diſtingue de la brute, & que c'eſt ſe dégrader que de ne pas la pratiquer. Ils pouſſerent ſi loin leur opiniâtreté, à vouloir que le Roi réparât ce qu'ils appelloient une faute enorme; ils employerent des termes ſi peu meſurés, que le Roi, ennuyé tout-à-la-fois & tranſporté de colere, défendit, par un Edit, ſous peine de mort, de lui faire aucune remontrance ſur ce qui regardoit ſa mere; & pour inſpirer plus de terreur à ceux qui l'approchoient, il ne s'aſſit plus ſur ſon trône ſans avoir l'epée nue à la main.

Vingt-ſept Lettrés eurent le courage de s'expoſer à une mort certaine, en allant contre une défenſe qu'ils regardoient comme injuſte. Ils préſenterent leurs ſuppliques, & furent impitoyablement maſſacrés. Le Roi, non content de les avoir fait mettre à mort, leur fit couper à tous, les mains & les pieds, pour être expoſés à la vue du peuple, dans le lieu le plus fréquenté des environs du Palais. Cette barbarie, loin de ralentir l'ardeur de ceux qui, par leur etat ou leur naiſſance, pouvoient courir le riſque d'en être les victimes, ne fit que les animer davantage à ne pas trahir ce qu'ils appelloient leur devoir.

L'un d'entre eux, nommé *Mao-tſiao*, natif du Royaume de *Tſi*, ſe diſtingua par une hardieſſe qui triompha de la férocité du Prince. Il ſe préſenta pour avoir audience, ſans

cacher le ſujet ſur lequel il vouloit faire ſes repréſentations. Il fut admis. Il entra dans la ſalle avec une contenance aſſurée, mais modeſte, & s'avança gravement juſqu'au pied du trône. Sans faire attention au fer qu'on faiſoit briller à ſes yeux, il ſe proſterna à pluſieurs repriſes, ſuivant l'uſage de ceux qui, pour la premiere fois, avoient l'honneur d'être admis en préſence de leur Souverain, & fit, avec la même gravité, toutes les cérémonies uſitées en pareille occaſion, après s'être relevé & s'être rangé un peu ſur le côté, il dit :

« Un homme qui vit, comme s'il ignoroit qu'il peut mourir » bientôt ; un Prince qui gouverne ſes Etats, comme s'il ne » pouvoit jamais les perdre, ne jouiront pas long-temps, le » premier, d'une vie dont il ignore le prix, & le ſecond, d'un » Royaume qu'il n'aura pas ſu conſerver. Vivre, ou mourir ; » conſerver ou perdre ſon Royaume, ſont deux points eſſentiels » qui méritent toute l'attention d'un Souverain. Pouvez-vous » bien prendre ſur vous, Seigneur, de m'ecouter un moment, » ſur ce que j'ai à vous dire de particulier là-deſſus ? »

Le Roi, dont la colere avoit eté ſuſpendue par le ſang-froid, le courage & la gravité du Philoſophe, & frappé ſans doute, par un préambule où il etoit queſtion de perdre ou de conſerver le Royaume & la vie, voulut ſavoir à quoi ſe termineroit un diſcours qui ſembloit ne lui annoncer que des vérités dures : *Je veux bien vous entendre juſqu'au bout*, dit-il au harangueur ; *continuez*. *Mao-tſiao* reprit ainſi :

« Votre conduite, Seigneur, eſt celle d'un Prince qui » ignore les plus ſacrés de ſes devoirs, & d'un homme qui » s'oublie ſoi-même. Par vos ordres cruels, on a mis en » pieces celui que vous feigniez de croire être le pere de » deux enfans qui n'etoient pas de ſon ſang ; & ces deux » enfans, qui, après tout, euſſent eté vos freres, s'il etoit » vrai que votre mere les eût mis au monde, vous les avez

» fait barbarement maſſacrer : vous avez relégué celle à qui » vous devez la vie, dans un lieu qu'il ſuffit de nommer pour » en connoître toute l'indécence, je veux dire, dans le pays » de *Young*. Fût-elle en effet coupable des crimes qu'on lui » impute, c'eſt ce que je n'examine point ici, eſt-ce à ſon fils, » eſt-ce à celui qu'elle a porté dans ſon ſein, à lui faire ſubir » la rigueur des loix ? Vous avez porté la cruauté juſqu'à » faire périr, par d'affreux ſupplices, des Sages, dont vous » auriez dû récompenſer le zele pour le bien de l'Etat, & » l'attachement ſincere à vos intérêts & à votre perſonne ; » attachement dont ils vous donnoient des preuves non equi- » voques, en tâchant de vous faire rentrer en vous-même. » Tels ſont, Seigneur, les excès où vous vous êtes livré. Les » infames Empereurs qui ont perdu les Dynaſties, *Hia* & » *Chang ;* le barbare & voluptueux *Kié*, le féroce *Tcheou*, » ont-ils commis des horreurs auxquelles on ne puiſſe comparer » celles dont vous vous êtes rendu coupable ? Quand j'y penſe, » je tremble pour votre Empire ; je tremble pour vos jours, » ſi vous ne vous hâtez de vous corriger. Voilà, Seigneur, » tout ce que j'avois à vous dire : faites-e votre profit, & » je mourrai content ».

En finiſſant ces mots, il ôte ſes habits, & ſe met en poſture d'un criminel qu'on va punir du dernier ſupplice. Le Roi, frappé d'un diſcours prononcé avec tant de fermeté, & d'un ſpectacle auquel il ne s'etoit nullement attendu, tendit les mains à *Mao-tſiao*, & lui dit : *Vous êtes véritablement un Sage. Ce ſont des hommes tels que vous, qu'il faut à la Cour des Souverains. Je vous pardonne d'avoir tranſgreſſé mes ordres. Je vous pardonne auſſi la dureté avec laquelle vous venez de m'inſtruire, & je vous aſſigne une place dans mon Conſeil. Mes ſujets auront tout lieu déſormais d'être ſatisfaits de moi ; je changerai de conduite. Je ne puis pas rappeller à la vie ceux*

que j'ai fait périr ; mais je puis réparer l'insulte faite à ma mere. Je la fais rentrer dans tous ses droits. Je veux l'aller chercher moi-même, & la ramener à la Cour : vous viendrez avec moi ; je vous présenterai à elle, afin qu'elle sache à qui elle doit sa liberté, & à qui je suis redevable moi-même du retour de la piété filiale dans mon cœur.

Tout cela fut exécuté. Le Roi alla au-devant de sa mere, monté sur un char, dans lequel il plaça *Mao-tsiao* à côté de lui, la ramena dans son ancien palais, & lui rendit tous les devoirs d'un fils respectueux. Il y a grande apparence que la crainte de perdre ses Etats, & peut-être la vie même, ou tout au moins de manquer le but auquel il visoit, de réunir sous sa domination tous les Royaumes qui partageoient alors l'Empire, s'il se rendoit odieux à ses propres sujets, lui inspira une modération qui en imposa pour quelque temps à tout le monde, & qui lui eût infailliblement gagné tous les cœurs, si elle avoit eté de plus longue durée : mais, comme elle n'etoit rien moins que sincere, la premiere occasion la fit evanouir.

Si, au dehors, il montra tant de déférence pour le Sage qui l'avoit fait rentrer en lui-même, il n'en fut que plus irrité, dans le fond de son cœur, contre cette sorte d'hommes qu'il regardoit comme des censeurs odieux, dont l'intrépidité le faisoit trembler lui-même jusques sur le trône : il entreprit, sinon de leur imposer silence, chose qu'il savoit bien qu'il lui etoit impossible d'obtenir, du-moins de les ecarter sous différens prétextes. C'etoit assez l'usage, dans ce temps-là, que ceux qui avoient quelque mérite parcourussent les différens Royaumes, pour tâcher de faire quelque fortune, lorsqu'ils se croyoient mépriſés ou négligés dans leur propre patrie. Sous le regne du grand-pere de *Tsin-ché-hoang*, il en etoit venu un assez grand nombre, qui avoient reçu de ce Prince l'accueil

le plus favorable. Plusieurs avoient obtenu des dignités & des emplois honorables, & il en restoit encore qui occupoient actuellement des places distinguées, soit dans la Magistrature, soit dans le Gouvernement. Comme ils etoient irréprochables dans leur conduite & qu'ils rempliſſoient très-bien leurs obligations, il etoit difficile de leur imposer des crimes, sans se déclarer trop ouvertement calomniateur. On se contenta de les attaquer comme etrangers.

Les Princes du Sang, les Grands & les principaux Mandarins représenterent au Roi, dans un ecrit qu'on eut soin de rendre public, que les Etats de *Tsin* etoient remplis d'etrangers; que, dans les circonstances présentes, ces etrangers ne pouvoient être qu'à charge; qu'il y en avoit parmi eux qui etoient pourvus d'emplois honorables ou lucratifs, au détriment des sujets naturels de Sa Majesté, & qu'il etoit à craindre qu'ils ne fussent les espions de leurs Rois respectifs, plutôt que les serviteurs fideles du Prince qui les employoit avec tant de sécurité. Ils finiſſoient en demandant qu'on les renvoyât dans leur patrie.

Le Roi appointa une requête qu'on ne lui présentoit que par ses propres ordres. En conséquence, on fit les informations les plus exactes, & tous ceux qui furent reconnus être nés sujets d'un Prince etranger eurent ordre de vuider le Royaume de *Tsin*. Parmi plusieurs etrangers d'un mérite distingué, il se trouva un Lettré du premier ordre, nommé *Li-sée*, lequel etoit actuellement en place & avoit le titre de *Grand*. Ce *Li-sée*, que je dois faire connoître par ses bons comme par ses mauvais côtés, parce que c'est lui qui contribua le plus à la destruction de la Littérature & à l'incendie des livres; ce *Li-sée*, dis-je, ne voulut pas partir sans faire ses adieux au Roi. Il lui présenta un ecrit dont voici à-peu-près le contenu.

« Je pars, Seigneur, & c'eſt par les ordres qu'on m'a » intimés de votre part, que je dois retourner dans le Royaume » de *Tchou*, ma patrie. Ce qui m'afflige, en quittant les » Etats de *Tſin*, n'eſt pas, comme on pourroit peut-être » le croire, d'être obligé à renoncer aux emplois honorables » qu'on avoit jugé à propos d'accorder à mes ſervices. Je » puis eſpérer d'en obtenir ailleurs qui ne ſeroient pas au-deſſous » de ceux dont je vais être dépouillé. Ce n'eſt pas non plus » la triſte néceſſité de rompre cette foule de liens qui, for- » més inſenſiblement par l'habitude d'un grand nombre d'an- » nées, ſembloient devoir m'attacher pour toujours à un pays » que je préférois déja à celui où j'ai pris naiſſance. Quel- » ques réflexions ſur l'inſtabilité des choſes humaines ſuffi- » roient pour me conſoler d'une diſgrace qui pouvoit m'ar- » river à chaque inſtant. Ce qui m'afflige, oui, Seigneur, ce » qui m'afflige uniquement, c'eſt de voir que, ſans avoir » egard à votre propre gloire & au plus cher de vos inté- » rêts, vous ſacrifiez à l'ambition particuliere de quelques » courtiſans mal intentionnés & de quelques Princes de votre » ſang aſſez peu inſtruits, les perſonnes qui vous ont ſervi » avec le plus de zèle & avec des ſuccès preſque toujours » heureux. La crainte où je ſuis que votre Majeſté, ſe » trouvant privée déſormais du ſecours de tant d'hommes » qui l'eclairoient de leurs lumieres, ne manque le grand » objet qu'elle ſe propoſe, de réunir tout l'Empire ſous ſa » domination, m'accable de triſteſſe, & me fait trembler pour » le ſort à venir d'un Royaume aujourd'hui ſi floriſſant.

» Il eſt à préſumer, Seigneur, que vous n'avez pas prévu » les conſéquences funeſtes que peut avoir pour vous l'eloigne- » ment de tous ces etrangers, dont les ſervices, pour ne » rien dire de plus, n'etoient point inférieurs à ceux que » peuvent vous rendre les plus zélés de vos ſujets naturels.

Permettez-

» Permettez-moi de vous rappeller, à cette occaſion, quelques » traits d'hiſtoire qui peuvent ſervir à vous faire connoître » toute l'importance de la démarche que vous avez faite.

» Le grand *Mou-koung* n'oublia rien, autrefois, pour attirer les etrangers dans ſes Etats : il fit venir *Yeou-yu*, du » pays de *Si-joung ;* il appella *Pê-li-hi*, qui etoit dans le » pays de *Ouan ;* il invita *Kien-chou* à quitter le Royaume » de *Soung ;* il engagea *Pi-pao* & *Koung-ſun-tché*, qui » etoient du Royaume de *Tchen*, à venir auprès de lui, » pour y remplir les premiers emplois. C'eſt au moyen de » tous ces etrangers qu'il vint à bout de réunir vingt petits » Royaumes, & d'en former le grand Etat de *Si-joung*, » qu'il gouverna avec tant d'eclat. Le ſage *Hiao-koung*, » profitant des conſeils de *Chang-yang*, qui etoit etranger » à ſa Cour, fit rentrer dans le devoir les Gouverneurs de » Province & les Grands qui s'en etoient ecartés ; il rétablit » le bon ordre & remit par-tout la tranquillité, qui durent » encore de nos jours.

» L'illuſtre *Hoei-ouang* ne vint à bout de diviſer les ſix » Royaumes qui s'etoient ligués contre lui qu'en ecoutant » les conſeils & en employant les ſervices de *Tchang-y*, qui » n'etoit pas ſon ſujet. C'eſt cet etranger qui le rendit redoutable à tout l'Empire, & lui attira les hommages des ſix » Princes qui avoient entrepris de le détruire.

» Ce ne fut qu'après que *Fan-kiu* ſe fut retiré chez *Tchao-ouang*, que ce Prince rendit ſon Royaume floriſſant, & » lui donna un etat de conſiſtance qu'il n'avoit point eu juſqu'alors. Pour vous, Seigneur, qui êtes, ſans contredit, » le plus grand comme le plus puiſſant des Princes qui partagent aujourd'hui l'Empire, vous croyez devoir agir diffèremment des illuſtres Souverains que je viens de nommer. » Non-ſeulement vous n'invitez pas les etrangers à venir s'eta-

» blir chez vous, mais vous chaſſez ceux qui y avoient leurs » etabliſſemens tout formés ; ceux mêmes que vous ou vos » prédéceſſeurs y avoient autrefois appellés.

» Il ne m'appartient pas d'approuver ou d'improuver en » cela votre conduite : ſans doute que vous avez vos raiſons » pour faire ce que vous faites & pour vouloir ce que vous » voulez. Sans chercher à les eclaircir ou à les deviner, c'eſt » à nous à nous conformer à vos volontés ; notre devoir eſt » d'obéir ſans murmure. Je dirai cependant en général, qu'un » Prince qui chaſſe de ſes Etats des etrangers dont il n'a reçu » aucun ſujet de mécontentement, & contre leſquels on n'a » aucune plainte légitime à former, agit autant contre ſes » intérêts, que ſi, durant la guerre, il approviſionnoit lui- » même le camp de ceux contre leſquels il a à combattre ; » que ſi, pendant la paix, il fourniſſoit des armes à des mal- » faiſteurs diſpoſés à lui nuire.

» J'ai toujours ouï dire que la montagne de *Tay-chan* n'etoit » une des plus grandes & des plus belles de l'univers que » parce qu'elle n'a jamais rejetté ni laiſſé perdre aucun des » monceaux de terre qui, peu-à-peu, ſe ſont accumulés dans » ſon ſein ; & que le fleuve *Kiang* n'avoit un cours ſi rapide » & un lit ſi profond que parce qu'il recevoit indifféremment » toutes les eaux etrangeres, ſoit qu'elles lui fuſſent tranſ- » miſes par les rivieres, ou par les plus petits d'entre les » ruiſſeaux. Un Roi qui ne rejette & ne dédaigne perſonne, » acquiert néceſſairement tout ce qu'il lui faut de lumieres » pour connoître & diſcerner les talens, pour les apprécier » & les employer à propos. C'eſt en cela principalement que » *Fou-hi*, *Chen-noung*, *Hoang-ti*, *Yao* & *Chun* ont fait » conſiſter la premiere des qualités que doit avoir un Sou- » verain, & c'eſt parce qu'ils l'ont poſſédée, cette qualité, & » qu'ils l'ont conſtamment miſe en pratique, que la poſtérité

» les appelle, par distinction, *les cinq Ti*, ou Empereurs » suprêmes, comme s'ils etoient les seuls qui eussent eté » véritablement Empereurs. *Yu*, *Tcheng-tang* & *Ou-ouang*, » Fondateurs des trois premieres Dynasties, ont marché sur » les traces des cinq *Ti*; & la postérité les appelle de même, » par distinction, les trois *Ouang*, c'est-à-dire *les trois Rois*, » comme s'ils etoient les seuls Princes qui eussent gouverné » les hommes après les cinq *Ti*. Voilà, Seigneur, ce qu'a- » vant mon départ j'ai cru devoir vous dire. Je prie Votre » Majesté de vouloir bien en conserver le souvenir, & en » faire quelquefois le sujet de ses réflexions les plus sérieuses. » Je vais partir ».

Le Roi, loin de s'offenser de la liberté de *Li-sée*, lui sut gré des avis qu'il lui donnoit, & en profita. Il cassa l'Edit par lequel il etoit ordonné que tous les etrangers eussent à vuider le Royaume, laissa leurs emplois à ceux d'entr'eux qui en etoient pourvus, retint *Li-sée* auprès de sa personne, l'honora de sa confiance la plus intime, &, après l'avoir fait passer par toutes les charges subalternes du Gouvernement, il le fit son premier Ministre.

Il semble que ces deux hommes etoient faits l'un pour l'autre : leur maniere d'envisager une affaire, de la traiter, de la conduire à sa fin, etoit exactement la même ; & lorsque l'un proposoit quelque chose, l'autre croyoit avoir eté pénétré, ou avoir déja parlé de ce dont il etoit question. Aussi ils etoient toujours d'accord ; & la réunion de tout l'Empire sous l'autorité d'un seul & unique Souverain n'est pas moins l'ouvrage du Ministre que de celui qui l'employoit. Cette révolution, la plus terrible qu'ait eprouvée la Chine, à cause des circonstances qui l'accompagnerent & des conséquences funestes qu'elle a eues, doit être attribuée à *Li-sée* tout aussi bien qu'à *Tsin-ché-hoang* : ils la préparerent ensemble ; ils

prirent enſemble des meſures efficaces pour la faire réuſſir. C'eſt ce que l'on va voir, à meſure que les evénemens ſe développeront.

Le premier de leurs ſoins fut de faire un grand amas d'argent, afin de s'en ſervir, partie à ſoudoyer des troupes, & le reſte à acheter des traîtres. Ils mirent de nombreuſes armées ſur pied, & les diſtribuerent de maniere qu'ils ſe trouverent toujours en etat d'attaquer ou de ſe défendre, ſuivant que le beſoin & les circonſtances pouvoient l'exiger.

Au moyen des ſommes conſidérables qu'ils firent paſſer chez tous ceux qui, en vertu de leur crédit ou de leurs emplois, pouvoient influer dans les affaires des ſix Royaumes qui exiſtoient alors, indépendamment de celui de *Tſin*, ils devinrent bientôt les arbitres de toutes les Cours, l'ame de leurs conſeils & le mobile univerſel de toutes leurs opérations. Au moyen de leurs nombreuſes troupes, ils combattirent avec avantage, tantôt pour eux-mêmes, directement & ſans autre prétexte; tantôt indirectement, comme alliés, ou comme auxiliaires.

Les Rois de *Tchao* & de *Yen*, comme plus puiſſans que les autres, furent les premieres victimes qu'ils immolerent à leur ambition. Ils les animerent adroitement l'un contre l'autre, en promettant des ſecours d'hommes & d'argent à chacun en particulier; mais, quand une fois le feu de la guerre fut allumé, ils ne prirent parti pour aucun, attendant l'evénement pour ſe déclarer.

Les troupes de *Tchao* battirent celles de *Yen*, & s'emparerent de tout le pays dépendant de *Li-yang*, après en avoir détruit la principale fortereſſe. Le Roi de *Tſin* crut alors qu'il etoit temps de prendre parti : il ſe déclara pour les *Yen*, contre les *Tchao*, & prit ſur ceux-ci neuf villes, qu'il réunit à ſon domaine.

Le Roi de *Tchao*, qui etoit alors un vieillard preſque décrépit, ayant appris ce qui ſe paſſoit, en mourut de chagrin, & laiſſa ſes Etats en proie aux factions, parce qu'il avoit ſubſtitué au *Prince héritier* un autre de ſes fils, qui, ſuivant les loix, ne pouvoit pas être ſon ſucceſſeur. Sa mere avoit eté Comédienne : il déplaiſoit à la Nation, & n'avoit pas d'ailleurs les qualités néceſſaires pour bien gouverner ; mais, ayant de bons Généraux & des Miniſtres habiles, il crut n'avoir rien à craindre. Il voulut néanmoins qu'on s'abſtînt au dehors de toute opération militaire pendant toute l'année du grand deuil. Le Roi de *Tſin* fit ſemblant de n'avoir en vue que de reſpecter ſa douleur, en le laiſſant tranquille ; mais, au fond, il ne vouloit que ſe donner le temps de voir le tour que prendroient les affaires. Il comptoit autant ſur ſes intrigues que ſur ſes armes, & il eſpéroit que dans un pays où tout etoit en fermentation, les guerres inteſtines ne tarderoient pas d'avoir lieu. En attendant, il ſe porta d'un autre côté.

Les Rois de *Ouei* & de *Tchou* etoient en guerre au ſujet des limites de leurs Etats reſpectifs. Le premier, plus aguerri que l'autre, ayant ſous ſes ordres de meilleures troupes, & maître d'un pays où les hommes naiſſent, pour l'ordinaire, plus robuſtes que dans le reſte de l'Empire, eût infailliblement mis tout l'avantage de ſon côté ; mais le Roi de *Tſin* s'etant mis de la partie, fit pencher tout autrement la balance, & la victoire ſe déclara pour les alliés. Les *Ouei*, battus par-tout, furent contraints de recevoir la loi.

Après cette expédition, le Roi de *Tſin* jugea qu'il etoit temps de revenir ſur les *Tchao*. Il les battit, prit leur Général *Hou-tché*, & eut la cruauté de lui faire couper la tête. Cette action barbare lui coûta cher ; pluſieurs de ceux qui, dans le conſeil de la Cour de *Tchao*, lui etoient entiérement

dévoués, ne voulurent plus avoir de correſpondance avec un Prince qui ne reſpectoit ni l'âge, ni les dignités, ni la valeur, ni les vertus. Les ſentimens de la fidélité qu'ils devoient à leur Souverain ſe réveillerent dans les cœurs : on redoubla d'effort pour réprimer l'inſolence des *Tſin ;* on leur oppoſa le Général *Li-mou*, dont la valeur & l'expérience etoient connues ; on recueillit les débris de l'armée battue, on leva de nouvelles troupes, & *Li-mou* fut elevé à la dignité de grand Général, avec plein pouvoir de diſpoſer de tous les emplois militaires & de toutes les opérations, ſans avoir beſoin de recevoir de nouveaux ordres. *Li-mou* marche au-devant de l'armée des *Tſin*, leur livre bataille près de *Y-ngan*, dans la province du *Pé-tché-ti* d'aujourd'hui, & remporte une victoire des plus complettes.

Le Roi de *Tſin*, humilié, eut recours à l'artifice, expédient qui lui réuſſiſſoit toujours le mieux. Il entreprit de rendre ſuſpecte la fidélité du Général *Li-mou*. Il répandit ſur ſon compte de faux bruits, qu'il eut ſoin de faire parvenir juſqu'à la Cour de *Tchao*. Il envoya, outre cela, une ſomme d'argent conſidérable à un certain *Kou-kai*, qui etoit un de ces courtiſans vils dont le crédit & la perſonne ſont toujours au plus offrant, & l'engagea à perdre *Li-mou* dans l'eſprit de ſon maître. Après avoir dreſſé cette batterie, il aſſembla ſecretement ſes troupes, les envoya dans le même lieu où il avoit eté battu l'année d'auparavant, prit *Y-ngan*, *Ping-yang* & *Ou-tcheng*, trois villes fortes dont la poſſeſſion lui aſſura tout le pays de *Lang-meng* & de *Pou-ou*, deux des principales Provinces du Royaume de *Tchao*. Le Général *Li-mou*, qui ne s'etoit point attendu que les *Tſin* ſe fuſſent mis ſi-tôt en etat de tenir la campagne, & qui ſoupçonnoit encore moins qu'ils euſſent formé le deſſein de venir l'attaquer, s'etoit retiré avec le gros de ſon armée, & n'arriva

au ſecours des places aſſiégées qu'après leur reddition. Il rencontra l'armée des *Tſin* & lui préſenta la bataille, qu'elle refuſa, ſuivant l'ordre exprès qu'elle en avoit reçu du Roi.

La priſe de ces trois villes jetta l'alarme dans tout le Royaume de *Tchao*, & fournit à *Kou-kai* l'occaſion d'exécuter ſon projet & de perdre *Li-mou*. Ce traître accuſa le Général d'être d'intelligence avec les ennemis, & fit tellement valoir les apparences, qu'il perſuada le Roi. Ce Prince mal aviſé ſe porta aux dernieres extrémités contre le ſeul homme de ſon Royaume qui pouvoit le ſoutenir ſur le penchant de ſa ruine. Il le rappella, & envoya, pour commander ſes troupes, *Tchao-tſoung* & *Yen-kiu*, deux hommes ſans expérience, plus propres à gâter les affaires qu'à les rétablir. Il les chargea de faire mourir *Li-mou*, ſi, ſous quelque prétexte, il faiſoit difficulté de céder ſur-le-champ le commandement : ce qui ne manqua pas d'arriver ; car le Général, d'un côté, ne ſe ſentant coupable d'aucun crime, pour croire ſa diſgrace, & de l'autre, ſe voyant ſur le point de forcer les ennemis à accepter une bataille, ſeul moyen qu'il y eût de ſauver le Royaume, refuſa d'obéir, diſant qu'il vouloit auparavant inſtruire le Roi de l'etat des choſes, ſauf à ſe conduire enſuite conformément aux ordres qu'il en recevroit. *Pour nous*, lui repliquerent *Tchao-tſoung* & *Yen-kiu*, *nous n'avons pas beſoin de nouveaux ordres : nous avons reçu, en partant, celui de vous mettre à mort, puiſque, par votre déſobéiſſance, vous confirmez le crime de rebellion dont vous êtes accuſé ;* & à l'inſtant ils le firent aſſommer par ceux de leur ſuite.

Tandis que, par les intrigues du Roi de *Tſin*, tout cela ſe tramoit & préparoit une révolution prochaine dans le Royaume de *Tchao*, les *Han* n'etoient point plus tranquilles

chez eux : ils trembloient au ſeul nom de *Tſin*. Leur Roi, *Ngan-ouang*, Prince foible & plongé dans la molleſſe, voulut, en cédant quelques villes, acheter un repos dont il prévoyoit bien qu'on ne le laiſſeroit pas jouir long-temps. Il envoya des Ambaſſadeurs à la Cour de *Tſin*, d'abord pour rendre hommage au Roi, dont il ſe déclaroit volontairement vaſſal & tributaire, & enſuite pour lui offrir en pur don la ville de *Nan-yang*, avec ſes dépendances.

Le Roi de *Tſin*, peu content de ces offres, renvoya les Ambaſſadeurs ſans réponſe ; & peu après, il fit entrer ſes troupes dans les terres de *Han*, ſans y trouver nulle part la moindre réſiſtance. Par-tout on ſe ſoumettoit, les villes ouvroient leurs portes ; enfin le Général parvint, preſque ſans coup férir, juſques dans la Capitale, où il prit le Roi *Ngan-ouang*, qu'il emmena avec lui & qu'il préſenta au Roi de *Tſin*, en lui rendant compte de ſon expédition.

Le Roi de *Tſin* mit le Royaume de *Han* au nombre de ſes Provinces, & l'appella *Yng-tchoan-kiun*. Il dédaigna de faire mourir ſon priſonnier, qu'il regarda comme un Prince lâche dont il n'avoit rien à craindre. Ce fut à-peu-près vers ce temps-là qu'il apprit le ſuccès de ſes intrigues contre le Général *Li-mou*. Il ſe regarda dès-lors comme maître du Royaume de *Tchao*. Cet infortuné Royaume ne pouvoit ſe trouver dans des circonſtances plus fâcheuſes ; ſans Généraux, ſans proviſions, parce qu'une diſette générale l'affligeoit depuis près d'un an ; agité par les diſſentions domeſtiques, qui rendoient une partie de la Nation ennemie de l'autre ; abandonné de ſes anciens alliés, parce qu'il avoit eu la mal-adreſſe d'offenſer les uns & de négliger les autres, il devoit s'attendre à être accablé. Il le fut en effet. L'armée de *Tſin* s'avance à grands pas vers ces deux courtiſans que la faveur, ou plutôt que l'imprudence & la mauvaiſe for-

tune

tune du Roi de *Tchao* avoient mis à la tête de ſes troupes, les attaque, les bat, les met en fuite, &, ſans ſe mettre en peine de pourſuivre les fuyards, ni perdre ſon temps à prendre des villes, elle va droit mettre le ſiege devant la Capitale, qui etoit *Han-tan*, comme on l'a dit plus haut.

Ce ſiege ne fut pas long. Les intelligences ſecretes que le Roi de *Tſin* entretenoit dans cette ville ne contribuerent pas moins à lui en aſſurer la conquête que la force & l'activité de ſes guerriers, qui la ſerrerent de ſi près & lui donnerent coup-ſur-coup des aſſauts ſi violens, qu'ils l'emporterent au bout de quelques jours. Le Roi, toute la famille royale, les principaux d'entre les Grands & ceux qui occupoient les premiers emplois dans le Gouvernement, furent pris & envoyés au Roi de *Tſin*. Ce Prince barbare fit maſſacrer ſon priſonnier & toute ſa race, afin, diſoit-il, qu'il ne reſtât plus d'etincelle qui pût rallumer quelque grand feu. Au milieu de cette cruelle exécution, peu s'en fallut qu'il ne rougît la ſcene de ſon propre ſang, par la vengeance d'un Prince etranger qui avoit entrepris de le faire aſſaſſiner. Ce Prince s'appelloit *Tan* & etoit fils du Roi de *Yen*, actuellement régnant. Il avoit eté autrefois en otage à la Cour de *Tchao* en même temps que le Roi de *Tſin* y etoit auſſi en la même qualité, n'etant encore que le prétendu fils du Prince *Y-jin*.

Ces deux jeunes Princes s'etoient liés d'une amitié très-etroite & avoient vécu enſemble comme s'ils avoient eté freres. Les affaires ayant changé de face, les ôtages s'etoient retirés dans leurs Cours reſpectives. Le Prince de *Tſin* ne fut pas long-temps ſans être placé ſur le trône ; mais le Prince de *Yen* reſtoit toujours avec le ſeul titre de *Prince héritier*.

Après bien des années, il arriva que, pour la garantie d'un traité de paix entre les deux Royaumes (de *Tsin* & de *Yen*), il fallut se donner mutuellement des otages. Le Prince *Tan*, qui s'ennuyoit à la Cour de son pere, desira d'être envoyé chez le Roi de *Tsin*, son ancien ami, & l'obtint. Il s'attendoit à l'accueil le plus favorable de la part d'un Prince dont il avoit eté l'egal & le compagnon; mais il se trompa. *Tcheng*, sur le trône, n'avoit plus d'amis. L'orgueil, l'ambition, l'intérêt, occupoient toute l'etendue de son cœur. L'air d'indifférence & même de mépris avec lequel il en fut reçu fut un coup de foudre pour le Prince de *Tan*. Les mortifications qu'il essuyoit chaque jour de la part de celui dont il n'avoit attendu que des caresses & des bienfaits, allumerent dans son cœur une haine implacable. Il prit la fuite, & se rendit à la Cour de son pere.

Il y etoit à peine arrivé, qu'un des Généraux de *Tsin*, du nom de *Fan-yu-ki*, vint s'y refugier, pour eviter la colere de son maître. Le Prince *Tan* le reçut avec les démonstrations de la bienveillance la plus sincere. Il lui fit assigner un logement & des revenus conformes à sa condition & à son etat. Mais ce n'etoit qu'une victime qu'il engraissoit pour l'immoler & en faire un moyen de vengeance. Il fit venir, des Etats de *Ouei*, un certain *King-kou*, qui passoit pour être un homme de résolution, & qui avoit, outre cela, des raisons particulieres pour détester le Roi de *Tsin*. Il n'eut pas de peine à le faire entrer dans ses vues. Il ne s'agissoit que de lui fournir un moyen de s'insinuer à la Cour de *Tsin* & de pouvoir approcher de la personne du Roi.

Celui qu'il regardoit comme le plus sûr & peut-être le plus infaillible, etoit de lui donner à porter la tête du Général *Fan-yu-ki*, pour laquelle le Roi de *Tsin* promettoit mille livres d'or & la Seigneurie d'une ville de dix mille habitans.

Mais le Roi de *Yen* ne vouloit point permettre qu'on violât l'hoſpitalité envers un etranger qui s'etoit refugié dans ſes Etats, comme dans un lieu d'aſyle où il ſe croyoit en ſûreté.

King-kou ſe chargea d'engager le Général à ſe donner la mort lui-même. Il ſe rendit chez lui, lui repréſenta, avec toute l'energie dont il etoit capable, la cruauté dont en avoit uſé celui qu'il appelloit le tyran *Tcheng*, envers toute ſa famille, qu'il avoit fait inhumainement maſſacrer; lui fit entendre que tôt ou tard il ſeroit livré au tyran, ou qu'il ſeroit miſérablement aſſaſſiné par quelqu'un qui voudroit avoir les mille livres d'or & la Seigneurie promiſes, & que, puiſqu'il etoit moralement impoſſible qu'il pût echapper, il lui conſeilloit de s'exécuter lui-même: *Si vous vous donnez la mort*, lui dit-il, *je porterai votre tête au tyran, &, en la lui remettant, je lui enfoncerai le poignard dans le ſein. Par là, votre mort, celle de ceux à qui vous devez la vie & de tout le reſte de votre famille ſera vengée; & tout l'Empire, qui eſt ſur le point d'être réduit à un honteux eſclavage, vous ſera redevable de la liberté.*

Fan-yu-ki pouſſant un grand ſoupir: *Je vois bien*, dit-il, *que je ne ſaurois vivre. Exécutez votre projet: je meurs content, dans l'eſpérance qu'il réuſſira.* A ces mots, il tire ſon ſabre, ſe coupe la gorge, & tombe mort aux pieds de *King-kou*. Celui-ci lui coupe la tête, la met dans une boîte & la porte à *Hien-yang*, où le Roi de *Tſin* tenoit ſa Cour. Il s'annonce pour ce qu'il eſt, & dit qu'il ne veut remettre qu'au Roi lui-même le dépôt dont il eſt chargé. Le Roi ne fait aucune difficulté de l'admettre, & veut le recevoir dans la ſalle d'audience, avec les cérémonies qui ſont d'uſage lorſqu'on reçoit les Ambaſſadeurs.

King-kou, après s'être proſterné, ſe releve, ouvre la boîte,

en tire la tête de *Fan-yu-ki*, & s'avance pour la montrer au Roi. Tandis que le Roi eſt attentif à examiner ſi on ne le trompoit point, il tire ſon poignard pour le lui plonger dans le ſein. Le Roi s'en apperçoit & n'a que le temps de ſauter à bas de ſon trône, pour ſe ſauver. *King-kou* le ſuit, & l'eût infailliblement atteint, ſi le Roi, s'etant mis en défenſe, ne lui eût coupé une jambe, d'un coup de ſabre qu'il lui porta au haſard. Au déſeſpoir d'avoir manqué ſon coup, l'aſſaſſin lui lance ſon poignard, qui n'effleure que ſes habits.

Le Roi, revenu de ſa frayeur, fit ſaiſir le coupable, & voulut ſavoir quels etoient les motifs qui l'avoient engagé à vouloir lui ôter la vie. Il apprit que le Prince *Tan* l'y avoit ſollicité, & lui avoit fait les plus magnifiques promeſſes en cas de réuſſite. Il ne lui en fallut pas davantage pour lui faire prendre la réſolution de tourner une partie de ſes forces contre le Royaume de *Yen*, qu'il vouloit réduire en Province, comme il venoit de faire tout récemment du Royaume de *Tchao*.

Tandis que ſon armée s'avançoit à grands pas, pour aller combattre les *Yen*, il lui prit envie d'aller lui-même à *Han-tan*. Il s'y rendit avec un nombreux cortege, & revit avec plaiſir des lieux où *Y-jin*, ſon prétendu pere, avoit paſſé une partie de ſa jeuneſſe, où ſa mere avoit eté elevée, & où il avoit pris lui-même naiſſance. Mais ces lieux, qui devoient lui être chers à tant de titres, il les enſanglanta de la maniere la plus cruelle, en faiſant mourir ſans diſtinction tous ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire pendant le ſéjour qu'il y avoit fait, & ceux encore qui lui furent déſignés comme ennemis de la famille de ſa mere.

Cependant *Ouang-pen*, Général qu'il avoit envoyé contre les *Yen*, rencontra les ennemis près de la riviere *Y-choui*. Les deux armées ne furent pas long-temps en préſence, ſans

en venir aux mains. On se battit avec un acharnement qui tenoit de la fureur ; mais enfin les *Yen* plierent, & les *Tsin*, après en avoir fait un carnage horrible & dispersé ceux qui avoient echappé au fer, allerent mettre le siege devant la célebre ville de *Ki*, où le Roi de *Yen* etoit enfermé.

Ce Prince, ne voulant pas s'exposer à subir un sort pareil à celui des Rois de *Han* & de *Tchao*, dont l'exemple etoit encore trop récent, sortit de sa Capitale & se refugia, avec toute sa famille, dans le *Leao-toung*, d'où il ecrivit au Roi de *Tsin*, pour le prier d'oublier le passé ; d'être persuadé qu'il n'avoit eu aucune part à ce que le Prince *Tan*, son fils, avoit tramé contre ses jours ; qu'il avoit désapprouvé & abhorré sa conduite aussi-tôt qu'il en avoit eté instruit ; que, pour preuve de la sincérité avec laquelle il lui parloit & du desir qu'il avoit de le satisfaire en tout ce qui dépendroit de lui, il avoit coupé la tête au malheureux qui avoit formé le dessein de le faire périr, & qu'il lui envoyoit la tête de ce perfide, qu'il a honte de nommer son fils. Il le supplioit, en finissant, d'avoir la bonté de retirer ses troupes des Etats de *Yen*, & de lui accorder la paix.

Le Roi de *Tsin*, qui avoit d'autres ennemis à combattre, fit semblant d'être satisfait : il retira ses troupes ; mais ce ne fut qu'après la prise de la ville de *Ki*, qui fut livrée au pillage & renversée de fond en comble. Il ordonna au Général *Ouang-pen*, qui les commandoit, d'aller à leur tête faire le siege de la Capitale du Royaume de *Ouei*, de la prendre, quoi qu'il dût en coûter, & d'empêcher que le Roi ne se sauvât par la fuite, comme avoit fait celui de *Yen*.

Avec des ordres si précis, *Ouang-pen* entre dans les Etats de *Ouei*, va droit à la Capitale, & l'assiege. Cette ville, une des plus fortes places qu'il y eût alors, se fût défendue

long-temps & n'eût peut-être pas eté priſe, ſans le ſtratagême qu'employerent les aſſiégeans. Ils détournerent le cours du *Hoang-ho*, & en firent entrer les eaux dans la ville en ſi grande abondance & avec tant de rapidité, qu'elle fut bientôt inondée. Le Roi, dans la crainte de périr avec tous les habitans, ſe rendit à diſcrétion. Le Général fit rentrer le *Hoang-ho* dans ſon lit, livra la ville au pillage, & fit conduire à *Hien-yang* le Roi, la famille royale, & tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la Cour de cet infortuné Prince.

Des ſuccès ſi prompts & ſi heureux enflerent tellement le cœur du Roi de *Tſin*, qu'il ne douta plus de la haute deſtinée qu'il s'etoit promiſe. Il ordonna à ſon Général d'achever promptement la conquête du Royaume de *Ouei*, qu'il réuniſſoit dès-lors à ſon domaine, & d'entrer tout de ſuite dans les Etats de *Tchou*. En attendant, pour ſe mettre, diſoit-il, l'eſprit en repos du côté des pays déja conquis, il fit mourir le Roi de *Ouei*, toute ſa famille, & ceux d'entre les autres priſonniers qui pouvoient lui faire quelque ombrage.

Ouang-pen ayant fini ſon expédition, ſe mettoit en devoir d'exécuter la ſeconde partie des ordres qu'il avoit reçus : il alloit entrer dans le *Tchou ;* mais les triſtes nouvelles qui vinrent de ce pays-là, lui firent ſuſpendre ſa marche & rebrouſſer chemin. Les Généraux *Li-ſin* & *Mong-tien*, que le Roi de *Tſin* y avoit envoyés avec une nombreuſe armée, avoient été battus, & laiſſé ſur la place ſept de leurs Officiers généraux, la plupart des Officiers ſubalternes, & plus de quarante mille ſoldats, ſans compter ceux qui avoient péri dans une fuite qui dura trois jours.

Conſterné d'un echec auquel il ne s'attendoit pas, le Roi de *Tſin* ne perdit pas courage : il ſe détermina, par le conſeil de *Li-ſée*, à donner le commandement de ſes troupes à un de

ſes anciens Généraux, nommé *Ouang-tſien*, qu'il avoit diſgracié depuis quelques années. C'etoit un vieillard plus que ſexagénaire. Le Roi s'etant tranſporté chez lui : *C'eſt vous*, lui dit-il, *que j'ai choiſi pour remettre nos armes en honneur. Allez combattre, & revenez victorieux, comme vous l'avez fait ſi ſouvent. Oubliez les ſujets de mécontentement que je puis vous avoir donnés. La démarche que je fais aujourd'hui, doit vous convaincre de mon eſtime, & de la confiance que j'ai en vous.*

Je ne demande pas mieux, lui répondit *Ouang-tſien*, *que d'employer ce qui me reſte de vie pour le ſervice de votre Majeſté. J'irai me mettre à la tête de ſes troupes ; mais ſi vous voulez, Seigneur, que je réuſſiſſe de maniere à ne vous laiſſer rien à deſirer pour la ſuite, il me faut une armée de ſix cens mille hommes. Le ſeul Roi de* Tchou *peut mettre obſtacle à votre bonne fortune ; il faut l'ecraſer. Il n'y a point à balancer ; duſſiez-vous vous epuiſer, il me faut ſix cens mille hommes. C'eſt ici l'occaſion où il faut riſquer le tout pour le tout ; ſi vous la laiſſez echapper, vos grands deſſeins s'en iront en fumée ; tout ce que vous avez fait juſqu'ici ſera perdu pour vous ; & peut-être ſerez-vous vous-même bientôt perdu ſans reſſources.*

Le Roi, qui voyoit de quelle importance il etoit d'arrêter promptement le cours des proſpérités du plus redoutable de tous ſes ennemis, promit à *Ouang-tſien* tout ce qu'il voulut, & lui tint parole. Il aſſembla promptement les ſix cens mille hommes, & partit lui-même, & accompagna ſon Général pendant pluſieurs jours, juſqu'à un lieu qu'on appelloit alors *Pa-chang*, près de *Si-ngan-fou* d'aujourd'hui. Chemin faiſant, le Général lui parut penſif; il lui en demanda la raiſon. *Je vous la dirai tout naturellement*, lui répondit *Ouang-tſien ; je penſe aux moyens d'avoir toujours des vivres, pour ſubſtanter tant d'hommes, dont la vie & la mort vont déſormais dépendre de moi, & la choſe ne me paroît pas aiſée. Que cela ne vous*

inquiete point, lui dit le Roi, *j'ai pourvu à tout ; & je vous promets que les vivres manqueront plutôt dans mon propre palais que dans votre camp. Sur votre parole*, repliqua le Général, *je n'ai plus de ſouci : ſoyez en repos de votre côté ; je vous rendrai bon compte de tout le reſte.* Satisfaits l'un de l'autre, & comptant ſur leur mutuelle vigilance, le Roi & le Général ſe ſéparerent. Le Roi reprit le chemin de ſa Capitale ; & *Ouang-tſien*, à la tête de ſa formidable armée, entra dans les terres ennemies, & etablit ſon camp à *Ping-yu*, près de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Jou-ning-fou*, dans le *Ho-nan*.

Le Roi de *Tchou*, qui avoit prévu que les *Tſin* reviendroient à la charge, & voudroient réparer leur honneur, ne s'etoit point endormi ſur ſes victoires paſſées. Il avoit eté inſtruit des grands préparatifs qui ſe faiſoient chez l'ennemi ; & dans la perſuaſion qu'il ne tarderoit pas à être attaqué, il avoit pris toutes les meſures néceſſaires, non-ſeulement pour n'être pas pris au dépourvu, mais encore pour s'aſſurer des ſuccès pareils à ceux qu'il avoit eus ci-devant. Il avoit mis ſur pied une armée auſſi forte, pour le moins, que celle de ſon ennemi, & l'avoit donnée à commander à *Hiang-yen*, un des plus habiles Généraux qu'il y eût alors dans l'Empire. *Hiang-yen* s'avança en bon ordre dans le deſſein de livrer bataille ; mais *Ouang-tſien* reſta dans ſon camp. Comme ſes proviſions etoient abondantes, & qu'il ne craignoit pas de manquer de vivres, il voulut laiſſer morfondre les ennemis, & leur donner le temps d'affamer le pays, qui n'etoit pas en etat de fournir des vivres à une ſi nombreuſe armée. Il eſpéroit le reſte, du temps & des circonſtances. *Hiang-yen* etoit obligé d'envoyer de gros détachemens pour eſcorter les convois qui lui venoient de fort loin. *Ouang-tſien*, qui etoit inſtruit de tout par ſes eſpions, lui en enlevoit la plus grande partie, & le battoit en détail. Un jour qu'un convoi plus conſidérable qu'à l'ordinaire alloit

ravitailler le camp des ennemis, il fit ſortir un corps de troupes aſſez fort pour enlever ce convoi. *Hiang-yen* crut que c'etoit l'armée entiere qui ſortoit du camp pour lui livrer bataille. Comme il ne s'attendoit pas à combattre, il donna de ſi mauvais ordres, que *Ouang-tſien* voyant ſa faute, penſa à effectuer ce qui n'etoit encore que dans l'idée de ſon ennemi: il va à lui bruſquement, mais en bon ordre; il l'enfonce, & le met en déroute, ſans répandre preſque de ſang. *Hiang-yen*, revenu de ſa ſurpriſe, rallia ſes troupes, & les conduiſit aux environs de *Ki-nan*, où l'armée de *Tſin* le ſuivit. Ce fut là qu'il y eut bataille dans les formes, & une bataille des plus ſanglantes. Le Général de *Tchou* déploya, dans cette occaſion, toute ſon habileté, & fit uſage de toutes les reſſources de l'art. Il etoit ſur le point de fixer la victoire de ſon côté, lorſqu'il eut le malheur d'être pris. Les ſiens, qui n'etoient plus excités par ſon exemple & dirigés par ſes ordres, perdirent courage, ſe débanderent, & s'enfuirent comme ſi tout avoit eté perdu ſans reſſources.

Ouang-tſien défendit de pourſuivre les fuyards; & après avoir laiſſé repoſer ſes troupes, il vint mettre le ſiege devant *Ki-nan*.

Cette ville, où régnoit une conſternation générale, ſe rendit à diſcrétion. Elle eprouva la clémence du vainqueur, qui la ſauva du pillage, & laiſſa tous leurs privileges à ſes habitans. Mais ce même vainqueur ſouilla ſa généroſité, ſa victoire, & toutes les belles actions de ſa vie, en faiſant mourir *Hiang-yen*, ſon rival de gloire & de bravoure (8).

Après avoir aſſuré la conquête de *Ki-nan*, *Ouang-ſien*

(8) Je dois dire ici pour l'honneur du Général *Ouang-tſien*, que quelques Auteurs qui croient être bien fondés, aſſurent que *Hiang-yen* fut tué dans la mêlée, en combattant en héros dans le lieu où etoit le plus fort du danger.

fit défiler ſes troupes du côté de *Cheou-tcheou*, où le Roi de *Tchou* tenoit alors ſa Cour. La terreur l'avoit devancé. On fit peu de réſiſtance à un ennemi, dont la valeur & la bonne fortune n'etoient pas encore à l'abri du revers. On ſe ſoumettoit à l'envi, on ouvroit les portes des villes; on recevoit la loi du vainqueur, avant même qu'il ſe fût préſenté, & on lui applaniſſoit ainſi toutes les voies, pour la conquête d'un Royaume qui eût pu lui-même conquérir celui des *Tſin*. En moins d'un mois, après la bataille de *Ki-nan*, *Ouang-tſien* ſe vit maître de *Cheou-tcheou*.

Le Roi de *Tchou* n'avoit pas eu le temps de mettre ſes jours en ſûreté. Il s'etoit flatté que les villes que les ennemis avoient à forcer, avant que d'en venir à ſa Capitale, auroient fait du moins quelque réſiſtance, & lui auroient laiſſé le loiſir de raſſembler une armée. Mais la choſe ayant tourné tout autrement, il ſe vit abandonné des ſiens, & contraint de ſe livrer lui-même, avec le reſte de ſes Etats, qui ne conſiſtoient plus que dans quelques places mal pourvues.

Ouang-tſien envoya tous les priſonniers de marque à la Cour de *Hien-yang*, d'où il reçut ordre de réduire ce qui reſtoit du *Kiang-nan*, & tout le pays qu'on appelloit alors *Pé-yué*. Pendant qu'il travailloit à cette expédition, le Général *Ouang-pen* recommença la guerre contre les *Yen*, s'empara de leur Royaume, & alla juſques dans le *Leao-toung* y chercher leur Roi, qui s'y etoit réfugié avec toute ſa famille, & le peu de forces qu'il avoit pu raſſembler pendant ſa fuite. N'etant pas en etat de réſiſter ſeul à un ennemi ſi puiſſant; & ceux du *Leao-toung*, qui avoient voulu embraſſer ſa défenſe, ayant eté vaincus dans pluſieurs occaſions, cet infortuné Prince fut bientôt forcé dans le lieu de ſa retraite. Il fut pris avec toute ſa famille, & envoyé au Roi de *Tſin*, qui le fit périr, & eteignit ſa race, pour ſe venger, diſoit-il, de l'attentat du perfide *Tan*.

Déja les Royaumes de *Han*, de *Tchao*, de *Ouei*, de *Tchou*, de *Yen*, & tout ce qui dans le *Kiang-nan* etoit ci-devant le foible appanage de la maiſon impériale des *Tchou*, avoient eté réunis aux domaines du Roi de *Tſin*, & formoient des Provinces dans ſes Etats. Les choſes etoient trop avancées & en trop bon train, pour ne pas les pouſſer juſqu'au terme. Les Royaumes de *Tay* & de *Tſi* n'etoient pas encore ſubjugués. Ils pouvoient ſe liguer, raſſembler chez eux tous les mécontens, qui, diſperſés chez les différens peuples vaincus, n'attendoient qu'une occaſion favorable pour aboutir à un centre commun de réunion, & diſputer, au moins pour quelque temps, l'empire du monde. Il etoit eſſentiel de les prévenir, & de ne pas leur laiſſer le temps dont ils avoient beſoin pour travailler à leur ſûreté commune. C'eſt ce que fit le Roi de *Tſin*.

Il fit marcher le Général *Ouang-pen*, avec toute la célérité poſſible, à la conquête de ces deux Royaumes, qui, vivant tranquilles ſur la foi des traités, & n'ayant d'ailleurs rien fait qui pût mécontenter la Cour de *Tſin*, ne s'attendoient à rien moins qu'à être attaqués. Des Etats de *Yen*, où il etoit avec ſon armée victorieuſe, *Ouang-pen* fondit tout-à-coup dans ceux de *Tay*, & s'en empara, ſans preſque tirer l'epée. Delà il paſſa, avec la même rapidité, dans le Royaume de *Tſi*, dont les principales places lui ayant eté livrées par la trahiſon de ceux qui y commandoient, le Souverain lui livra le reſte avec ſa propre perſonne.

Le malheur de ce Prince vint de ſa trop grande ſécurité. Il n'avoit jamais rien entrepris contre les intérêts du Roi de *Tſin*, malgré les ſollicitations preſſantes qu'on lui en avoit faites de tous côtés. Il avoit même réſiſté aux plus zélés de ſon Conſeil, qui vouloient qu'il ſe mît du moins en etat de défenſe; &, ſous prétexte de ne pas donner de l'ombrage à

celui qu'on lui disoit être l'ennemi commun, il n'avoit pas voulu mettre ses frontieres à couvert, comme on a coutume de le faire dans les temps les plus tranquilles. Il comprit enfin, mais trop tard, que le trop de sécurité dans un Souverain, n'est pas moins contraire aux maximes d'un bon gouvernement, qu'une défiance qui s'alarme de tout. Il crut qu'il n'avoit rien à craindre d'un Roi qu'il n'avoit tenu qu'à lui d'ecraser, s'il eût voulu joindre ses propres forces à celles de ses voisins opprimés, qui firent tout ce qu'ils purent pour l'y engager, & qui lui pronostiquerent le plus grand des malheurs en cas de refus. Il ne fut convaincu de cette vérité, que lorsqu'il se vit traiter de la maniere la plus indigne.

Il livra son Royaume au Général *Ouang-pen*, de la maniere la plus solemnelle. Revêtu de ses habits de cérémonie, à la tête de ses Grands & des principaux Magistrats de sa Capitale, il alla au-devant de lui, dépose à ses pieds toutes les marques de la Royauté, & se déclara librement & volontairement le vassal & le fidele sujet du grand Roi de *Tsin*.

Ouang-pen le reçut avec toutes les distinctions dues à son rang; mais il lui dit qu'il auroit l'honneur de le conduire à la Cour de son maître, où on ne manqueroit pas de le traiter en Roi, & d'où, probablement, on le renverroit bientôt gouverner ces mêmes Etats dont il faisoit hommage. N'y ayant plus de moyens de reculer, il fallut en passer par tout ce que voulut le Général, & obéir de bonne grace.

Après avoir mis garnison dans la Capitale, & avoir pourvu à la sûreté des autres places, *Ouang-pen* conduisit à *Hien-yang* le nouveau vassal de son maître, dans la persuasion qu'on l'y traiteroit d'une maniere conforme à ce qu'il avoit fait lui-même jusqu'alors. Mais le Roi de *Tsin*, qui avoit de tout autres vues, ne pensa pas comme son Général. Il reçut le Roi de *Tsi*, non comme un vassal qui venoit lui rendre

hommage, mais comme un prisonnier de guerre qui venoit attendre la décision de son sort. Il lui fit assigner un logement des plus communs, & ne lui donna pour le service ordinaire de sa personne, qu'un petit nombre d'esclaves, sous la dépendance de quelques Officiers principaux, qui etoient préposés à sa garde, & devoient répondre de sa conduite.

Un traitement si dur, si indigne, & si peu attendu, pénétra jusqu'au vif l'infortuné Roi de *Tsi* : mais la crainte qu'on ne le fît périr par le poison, ou par quelque supplice infamant, le porta à dissimuler son chagrin. Il ne se plaignit point ; il fit semblant au contraire d'être persuadé qu'on ne le traitoit ainsi que par epreuve, & qu'on changeroit bientôt de conduite à son egard. Il trompa si bien ses gardes, qu'il sortit sans en être apperçu, & prit la fuite, déguisé en esclave. N'ayant pris aucunes mesures, n'ayant personne avec lui, & ne sachant de quel côté tourner ses pas, il marchoit au hazard par les chemins les plus détournés. Il ne vécut pendant plusieurs jours que de ce qu'il pouvoit trouver dans les champs, jusqu'à ce qu'enfin, accablé de lassitude, epuisé de forces, & surmonté par le chagrin, il s'assit au pied d'un cyprès & y expira de douleur.

C'est ainsi que périt misérablement le dernier des sept Souverains qui partageoient l'Empire Chinois. Le fils naturel d'un simple marchand les détruisit l'un après l'autre ; &, après avoir tout rempli de sang & de carnage, il s'assit tranquillement sur le trône impérial, la vingt-sixieme année depuis qu'il etoit Roi de *Tsin*, la trente-neuvieme de son âge, & la deux cent vingt-unieme avant l'ere Chrétienne. *Si les* Tsin, disent les Auteurs Chinois, *resterent seuls maîtres de tout, ce n'est pas qu'il y eût chez eux plus de vertu, plus de valeur, & une meilleure maniere de gouverner que chez les autres : de plus grands crimes, beaucoup plus de trahisons, de brigandages & de meurtres conduits plus adroitement, & soutenus par un peu*

plus de politique, les distinguerent uniquement. Trois mille livres d'or, distribuées aux Ministres & aux principaux Officiers des Princes qu'ils vouloient soumettre, leur assurerent un plein succès; mais ils ne furent pas long-temps sans tomber eux-mêmes dans le précipice.

Le Roi de *Tsin*, qui s'etoit contenté jusqu'alors du titre de *Ouang*, tel que le portoient les autres Rois, & que l'avoient porté les Empereurs des *Tcheou* eux-mêmes, voulut en prendre un nouveau qui le mît au-dessus de tout ce qu'il y avoit jamais eu de plus illustres Souverains; &, pour le faire avec toute la solemnité possible, il tint une assemblée générale de ses Grands, auxquels il manifesta sa volonté en ces termes:

« Ma vertu & ma puissance egalent, sans contredit, celles » des trois *Hoang*: ma valeur & le mérite que j'ai acquis par » mes belles actions, & par mes succès, surpassent de beau- » coup tout ce qu'ont jamais fait les cinq *Ti*. Les titres de » *Hoang* & de *Ti* (qui signifient, l'un Souverain des Souverains, » & l'autre Roi par excellence, ou Empereur suprême) m'etant » dus plus légitimement qu'aux Princes auxquels, par une » distinction flatteuse, on ne les a donnés, que parce qu'on a » cru qu'ils etoient les plus illustres qu'ait eus la nation, je dois, » par egard pour moi-même, les porter l'un & l'autre, & en » être décoré, comme d'un distinctif dont je me suis rendu » digne le premier: mais afin que la postérité sache que c'est à » moi qu'a commencé une distinction si glorieuse & si bien » méritée, au double titre de *Hoang* & de *Ti*, j'ajoute celui « de *Ché* (qui signifie origine, principe), & l'on m'appellera » *Ché-hoang-ti*, c'est-à-dire, *premier Souverain des Souverains*, » *ou premier Chef des Empereurs suprêmes.*

» Pour ce qui est de l'usage où l'on est de donner aux Empereurs » morts des noms, qui désignent, comme on l'a prétendu, les » vertus, ou les qualités qui les ont particuliérement distingués

» de leur vivant, je l'abroge pour toujours; & je prétends qu'on » n'y ait pas plus d'egard dans la ſuite, que s'il n'avoit jamais » exiſté. Ainſi, dans l'hiſtoire & autres ecrits publics qui » doivent paſſer à la poſtérité, l'on dira, en parlant de moi : » *Le premier Chef des Empereurs ſuprêmes ;* & dans la ſuite, » lorſqu'il ſera queſtion de mes ſucceſſeurs, on dira de » même, le ſecond Chef des Empereurs ſuprêmes, le » troiſieme, le quatrieme, le cinquieme, & ainſi des autres » juſqu'à la fin des ſiecles. La coutume de donner des noms » aux Empereurs morts, n'etoit qu'un abus introduit par la » flatterie, ou la reconnoiſſance. C'etoit des fils reſpectueux » qui vouloient honorer la mémoire de leurs peres, & la » rendre précieuſe dans l'eſprit des deſcendans : c'etoient des » Grands & des Magiſtrats qu'une prévention aveugle diſpoſoit » néceſſairement en faveur de celui à qui ils devoient leur » elévation, & peut-être même tous les autres biens dont » ils jouiſſoient alors. Il ſeroit abſurde, & ſouverainement » ridicule, de vouloir ſe perſuader que l'impartialité pût » guider les uns & les autres dans le choix d'un nom qui » devoit déſigner les vertus & les vices de ceux à qui ils » etoient redevables, ceux-là de la vie, & ceux-ci de tout » ce qu'ils etoient dans l'ordre civil. Par l'uſage que je viens » d'introduire, & que je veux fixer ſans retour, cet incon- » vénient n'aura plus lieu ».

Tel fut l'Edit que porta *Ché-hoang-ti*, pour s'exalter lui-même aux yeux de ſes ſujets, & pour ſe mettre, ſans pudeur, au-deſſus de tous les Souverains qui avoient gouverné l'Empire avant lui. *Aveuglé par ſon orgueil*, dit un Gloſſateur, *il ne vit pas qu'en ſe préférant ainſi aux grands Princes qui, les premiers, ont donné des loix à notre Monarchie, au lieu du tribut d'eloges, & de l'eſtime ſans bornes qu'il croyoit mériter de la part de ſes contemporains & de la poſtérité, il ne ſe rendit, par*

une prétention ſi folle, qu'un objet de mépris & d'exécration.

La raiſon pour laquelle les fondateurs des trois premieres Dynaſties, & avant eux, Fou-hi, Chen-noung, Hoang-ti, Yao & Chun *ont joui de l'eſtime univerſelle, c'eſt, ſur-tout, ainſi que s'exprime* Mong-tſée, *parce que l'humanité fut le principe de toutes leurs actions, & le fondement ſolide ſur lequel ils appuyerent le grand edifice des loix & du gouvernement.*

Qu'ont donc fait Ché-hoang-ti, *& toute la race des* Tſin, *qui puiſſe être comparé à ces grands hommes de l'antiquité, qu'ils prétendent avoir ſurpaſſés? Eſt-ce en ravageant les Provinces, en détruiſant les Royaumes, en renverſant les villes, en profanant les tombeaux, & en eteignant les familles, qu'ils ont donné des preuves de leur humanité? A compter depuis la bataille de* Ché-men, *juſqu'à l'extinction des* Tcheou (9), *le nombre des têtes qu'ils firent abattre de ſang-froid, eſt au-deſſus d'un million quatre cent mille, ſans compter ceux qui périrent en attaquant ou en ſe défendant dans des combats en regle.*

Ce que j'avance ici, je l'ai exactement ſupputé d'après les mémoires hiſtoriques les plus dignes de foi. Quant aux années qui ſe ſont ecoulées depuis Nan-ouang, *juſqu'au temps où* Ché-hoang-ti *réunit tout l'Empire ſous ſa puiſſance, quelque ſoin que je me ſois donné, quelque diligence que j'aie pu faire pour ſavoir combien d'hommes ont péri par les mains ſeules des barbares miniſtres des cruautés des* Tſin, *il ne m'a pas eté poſſible de me ſatisfaire là-deſſus. Je n'ai trouvé que des lambeaux*

(9) La bataille de *Ché-men* ſe donna la cinquieme année du regne de *Hien-ouang*, pénultieme Empereur de la dynaſtie des *Tcheou*; & cette année répond à l'an avant J. C. 364.

L'extinction des *Tcheou* arriva la cinquante-neuvieme année du regne de *Nan-ouang*, laquelle répond à la deux cent cinquante-ſixieme avant J. C. Après la bataille de *Ché-men*, les *Tſin* firent couper ſoixante mille têtes, dit l'Hiſtorien.

informes

informes ſur tout ce qui n'etoit pas à la louange des tyrans. Mais eſt-il bien difficile de ſe figurer à-peu-près combien horrible a dû être la plaie qu'ils ont faite au genre humain, par tant de guerres injuſtes qu'ils ont ſuſcitées, par le renverſement de tant de villes qu'ils ont détruites, & dont ceux des habitans qui avoient echappé au fer & au feu périrent enſuite, pour la plupart, de faim, de miſere ou de déſeſpoir, & enfin par les fréquentes dévaſtations des villages & des campagnes, qu'ils transformerent en de ſtériles déſerts?

Eſt-ce par de telles voies que les trois Hoang *& les cinq* Ti *parvinrent au faîte des honneurs? Eſt-ce par des actions pareilles qu'ils ſe rendirent dignes d'être placés au-deſſus des autres hommes, & de les gouverner? Qu'on liſe ce qui nous reſte de leur hiſtoire; l'on y verra qu'ils etoient maîtres de tous les cœurs; que d'une voix unanime, les grands comme les petits, les choiſirent pour être leurs Souverains, & leur tenir lieu de pere commun; & qu'enfin toute leur conduite ne fut qu'un tiſſu d'actions vertueuſes & pleines de bienfaiſance & d'humanité. Que* Ché-hoang-ti *(puiſqu'il faut l'appeller ainſi) ait oſé ſe comparer à ces grands perſonnages, c'eſt de ſa part un excès d'orgueil qui mérite toute notre indignation: qu'il ait prétendu les avoir ſurpaſſés, ce n'eſt plus qu'une folie digne d'un ſouverain mépris. Son orgueil & ſa folie lui avoient perſuadé que, juſqu'à la fin des ſiecles, ſes deſcendans porteroient les faſtueux titres de* Hoang *& de* Ti, *dont il avoit eu l'audace de ſe décorer le premier: mais, dès la ſeconde génération, tous les* Tſin *diſparurent de la ſcene du monde, avec beaucoup plus de rapidité qu'ils n'y etoient entrés; & après avoir eté dégradés auſſi ignominieuſement qu'ils avoient dégradé les autres, ils furent exterminés de deſſus la ſurface de la terre, ne laiſſant après eux que le ſouvenir le plus odieux de leur tyrannique domination, & des traces profondes de leur cruauté.*

Telle eſt à-peu-près la maniere de s'exprimer de tous ceux qui ont occaſion de parler de *Ché-hoang-ti*, en rappellant l'epoque de ſon elévation. Nous verrons bientôt comment ils le traitent à l'occaſion des changemens qu'il fit dans tout l'Empire, dont il prétendit être le nouveau fondateur. Il ne comptoit pour rien tout ce qui avoit eté fait avant lui ; &, au moyen de quelques additions & abrogations d'articles peu eſſentiels, il s'imagina faire oublier cette légiſlation fameuſe, dont il n'etoit que le copiſte infidele.

Après avoir décoré ſa propre perſonne du titre de *Ché-hoang-ti*, il voulut egalement déſigner ſon regne par quelque choſe qui lui fût propre.

Les Tcheou, dit-il dans l'Edit qu'il publia à ce ſujet, *avoient pris* le feu *pour embléme ; parce que, de méme que le feu conſume tout ce à quoi il s'attache, ainſi l'effort de leurs armes avoit renverſé & entiérement détruit tout ce que les* Chang, *leurs prédéceſſeurs, avoient etabli pendant leur domination. Je veux, à mon tour, choiſir un embléme qui exprime ce que j'ai fait pour parvenir à l'Empire. L'eau eteint le feu ; elle délaye & diſſout peu-à-peu ce qui n'a pas une certaine conſiſtance. J'ai eteint les* Tcheou ; *j'ai diſſous les différens Royaumes qui s'etoient etablis de leur temps. L'eau eſt donc ce qui me convient : je la prends pour le ſymbole de mon Empire.*

Parmi les nombres naturels, le nombre ſix eſt un de ceux que les Aſtrologues aſſignent à Mercure, qui eſt la planete de l'eau, & que les Arithmomanciens fixent pour celui des *Koa*, de *Fou-hi*, qui ſignifie l'eau, lorſqu'ils pronoſtiquent les evénemens par le calcul. *Ché-hoang-ti* en fit examiner toutes les propriétés, & voulut qu'il ſervît déſormais de baſe à tout ce qui, dans l'uſage ordinaire, pouvoit être ſoumis aux regles qui combinent, aſſignent, & déduiſent les différens rapports.

On compoſa, par ſes ordres, une eſpece d'arithmétique

ſextile, ſi je puis m'exprimer ainſi, qui fut employée dans l'Aſtronomie, pour les révolutions périodiques des aſtres & des ſaiſons; dans la Géographie, pour les meſures itinéraires, la poſition & la diſtance réciproque des lieux; dans la Géométrie, pour l'arpentage; dans l'Arithmomancie, pour le fondement ſur lequel devoit s'appuyer l'art de la divination; dans la Muſique des grandes cérémonies, pour les tons primitifs qui devoient en régler les modes; dans le Commerce & les Arts, pour les différentes meſures de dimenſion & de poids. Il détermina que ſix pouces ſeroient la meſure du pied, & ſix pieds celle du pas géométrique. Il voulut que ſon propre char fût long de ſix pieds; qu'il fût traîné par ſix chevaux, & que tout le reſte de l'equipage fût réglé de même par ſix. Il voulut encore que le bonnet qu'il portoit, lorſqu'il etoit aſſis ſur ſon trône, eût ſix pouces de haut, & que ſes habits extérieurs fuſſent en proportion de ſon bonnet. Enfin, le produit de ſix, multiplié par lui-même, fut le nombre diviſeur de l'Empire, qu'il partagea dès-lors en trente-ſix Provinces, qu'il ſe propoſa de viſiter en perſonne, dans des temps dont on fixeroit l'époque par ſix.

Les Empereurs avoient toujours adopté pour la livrée de leur maiſon, & pour tout ce qui devoit être employé dans les cérémonies publiques, une couleur particuliere, à l'excluſion de toute autre, pour déſigner le trône & tout ce qui l'environnoit. *Ché-hoang-ti* ne dédaigna pas de les imiter en cela.

(10) Dans les livres que j'ai à ma diſpoſition, je ne trouve pas d'explication plus détaillée ſur ce qui concerne le nombre ſix, que celle que j'en donne ici. Il me faudroit faire des recherches longues & ennuyeuſes qui n'aboutiroient peut-être à rien; comme la choſe n'en vaut pas la peine, je me diſpenſe d'un travail qui me feroit perdre un temps que je puis mieux employer ailleurs. Les exemples que je cite ſuffiſent de reſte pour donner une idée de ce que prétendit *Ché-Hoang-ti* dans le choix qu'il fit du nombre ſix.

Il choisit le noir. L'habillement de ses courtisans & de ses Officiers, les distinctifs des Magistrats & des autres Mandarins, les drapeaux & les etendards, les instrumens & les ustensiles qu'on employoit dans les sacrifices, ce qui lui appartenoit en propre, ce qui l'approchoit, tout prit une teinture noire; & nul homme en place ne pouvoit être admis en sa présence, s'il n'etoit vêtu de noir.

Il jugea que l'Astronomie etoit un article sur lequel il devoit encore se distinguer. Il réforma le calendrier, & fit commencer l'année deux lunes plutôt qu'elle ne commençoit sous les *Tcheou*. Ainsi la dixieme lune de cette année fut comptée pour la premiere de l'année suivante; &, au premier jour de cette même lune, on fit toutes les cérémonies du nouvel an. Le soleil & la lune se trouvoient alors en conjonction dans le sagittaire.

Au terme de *Yu*, que les Souverains employoient par modestie, lorsqu'ils parloient d'eux-mêmes, il substitua celui de *Tchen*, & voulut qu'il n'y eût désormais que l'Empereur seul qui pût s'en servir. Depuis la fondation de la Monarchie jusqu'à *Ché-hoang-ti*, les plus grands Princes disoient : *Yu-jin*, c'est-à-dire, *moi homme d'un entendement borné :* depuis *Ché-hoang-ti* jusqu'au temps où nous vivons, les Empereurs n'ont plus dit que *Tchen*, c'est-à-dire, *moi qui suis hors de rang* (11).

Les ordres qui emanoient de l'autorité suprême, n'avoient point auparavant de termes exclusifs qui les désignassent; & quand on intimoit ou promulguoit ces mêmes ordres, on

(11) Il ne faut pas confondre ce *Tchen*, dont se servent les Empereurs en parlant d'eux-mêmes, avec le *Tchen* qu'emploient les Grands & autres en parlant à l'Empereur. Le premier signifie ce qu'il y a de plus elevé, ce qui n'a pas son semblable, ce qui est hors de rang. Le second qui s'ecrit autrement, signifie vassal, sujet, &c.

n'employoit que les termes ordinaires d'*intimer* & de *promulguer*. *Ché-hoang-ti* conſacra les mots de *Tché* & de *Tchao* ; le premier, pour déſigner les ordres ; & le ſecond, pour en exprimer la promulgation & l'intimation : les deux, joints enſemble, devoient ſignifier, ſelon lui, *inſtruction ſur ce qui a eté fait ; par la raiſon*, diſoit-il, *que la volonté & les paroles d'un Souverain doivent être confondues avec l'action même qu'elles ont pour objet : mais, comme un Souverain ne doit vouloir qu'enſeigner & inſtruire, la promulgation de toutes ſes paroles doit porter le nom d'inſtruction.*

Tous ces nouveaux réglemens ayant eté fixés, il les fit publier dans toute l'etendue de ſes Etats ; &, pour donner à ſes ſujets des preuves non equivoques de la confiance qu'il avoit en leur fidélité, il leur fit ſavoir que ſon deſſein etoit de mettre en pieces les armes & tous les inſtrumens dont on ſe ſervoit pendant la guerre ; armes & inſtrumens qui devenoient déſormais inutiles, puiſqu'il n'avoit plus d'ennemis à combattre. Il ordonna que tout ce qu'on trouveroit en ce genre, ſeroit envoyé dans la Capitale, où il fixa la demeure de la plupart des militaires qui s'etoient acquis quelque réputation : par-là il remplit *Hien-yang* d'armes & de guerriers. On compte que, par la tranſmigration de ceux-ci, *Hien-yang*, qui etoit une ville déja très-peuplée, vit augmenter de cent mille familles le nombre de ſes habitans. Cent mille familles, ſuivant le calcul chinois, font à-peu-près ſept cent vingt mille bouches ; car on compte ici ſix perſonnes au moins pour chaque famille, quand il s'agit ſur-tout des gens au-deſſus du commun.

Une ville, ainſi peuplée, méritoit des diſtinctions qui la rendiſſent célebre dans tout l'Empire & dans tous les ſiecles à venir. *Ché-hoang-ti* ſe mit en tête de la décorer de la maniere la plus brillante & la plus propre à flatter ſon orgueil. Il crut

voir en ſonge, diſent quelques-uns, douze perſonnages de figure coloſſale, qui s'etant approchés de lui, lui firent entendre ces paroles : *Si tu fais bien, ton Empire durera ; ſi tu fais mal, des etrangers qui portent des habits, tels que ceux dont tu nous vois revêtus, viendront bientôt te l'enlever. N'oublie jamais l'avis que nous te donnons.* Ces perſonnages, qui paroiſſoient avoir cinquante pieds de haut, ajoutent les mêmes Auteurs, etoient habillés comme l'etoient alors les Tartares *Y-ti.*

Ce ſonge, vrai ou feint, donna occaſion à *Ché-hoang-ti* de faire apporter à *Hien-yang*, toutes les cloches, & autres inſtrumens de muſique, faits de métal, qui ſe trouverent dans les Palais & les *Miao* des Royaumes qu'il avoit conquis. Après avoir prélevé ce qui etoit d'un travail plus recherché, il ordonna qu'on mît le reſte en fonte, & que l'on en fît douze ſtatues, qui devoient repréſenter les douze perſonnages qu'il diſoit avoir vus. Le poids de chacune des ſtatues etoit de douze mille livres. Elles furent placées, ſix d'un côté, & ſix de l'autre, dans la ſalle d'audience du Palais Impérial.

Non loin de *Hien-yang* couloit la riviere *Ouei-choui.* Au midi de cette riviere, etoient quantité de *Miao*, & pluſieurs maiſons de plaiſance, qui en embelliſſoient les bords & préſentoient un ſpectacle des plus gracieux. C'eſt-là que le Souverain, ſuivi de toute ſa Cour, ſe rendoit en des temps déterminés, ou pour des cérémonies religieuſes, ou pour ſon divertiſſement.

Au nord de la même riviere, quelques jardins, & une colline aſſez nue, n'offroient pas, à beaucoup près, des objets auſſi agréables à voir. *Ché-hoang-ti*, qui eût voulu renouveller toute la ſurface de la terre, s'il eût eté en ſon pouvoir de le faire, réſolut de changer cette campagne en un lieu de délices & comme d'enchantement. Il avoit eu ſoin, ci-devant, de faire lever le plan de toutes les maiſons Royales des Princes qu'il

avoit ſubjugués : il avoit mis à part tout ce qui s'etoit trouvé de plus précieux dans leurs différens Palais, ainſi que dans les Hôtels des principaux Seigneurs de leurs Cours, & avoit fait tranſporter le tout à *Hien-yang*, en même temps qu'il y faiſoit conduire cette multitude brillante de femmes à talens qui ſervoient à leurs plaiſirs.

Plein de l'idée de ſa grandeur, il voulut avoir ſans ceſſe ſous les yeux, de quoi lui rappeller le ſouvenir agréable d'une elévation qu'il ne croyoit devoir qu'à ſon mérite. Pour cela, il fit conſtruire, ſur le modele des plans qu'il en avoit, tous les palais & maiſons de plaiſance des Rois dont il avoit envahi les Etats. Il ordonna que les meubles précieux qui les décoroient autrefois, en feroient de nouveau l'ornement, & que les perſonnes (femmes & eunuques) qui y faiſoient leur ſéjour pour le ſervice & les plaiſirs de leurs Souverains reſpectifs, les habiteroient déſormais, ſous le bon plaiſir & l'autorité du *Chef ſouverain des Souverains*.

Ces bâtimens, d'un goût ſi varié, occupoient d'orient en occident, le long des bords ſeptentrionaux de la riviere *Oueichoui*, un eſpace de terrein immenſe. On communiquoit de l'un à l'autre, au moyen d'un magnifique périptere qui s'etendoit ſur tous, les embraſſoit tous, & formoit, tant en deſſus qu'en deſſous, une vaſte & ſuperbe galerie, où l'on etoit à couvert en tout temps, & qui etoit elle-même un objet des plus agréables à voir.

Tandis qu'on travailloit à embellir ainſi les environs de ſa Capitale, il ſe diſpoſa à la viſite ſolemnelle du reſte de l'Empire : mais avant que de ſe mettre en route pour la commencer, il aſſembla ſon Conſeil, & invita tous ceux qui le compoſoient, à ne pas craindre de lui dire ſans détours, ce qu'ils croyoient qu'il ſeroit le plus à propos de faire, pour maintenir le bon ordre, augmenter de plus en plus la ſplendeur de l'Etat, & aſſurer la félicité de ſes ſujets.

Ouang-koang, l'un de ſes Miniſtres, prit le premier la parole, & dit :

« Il me paroît, Seigneur, que le plus sûr moyen de contenir » les peuples dans le devoir, de faire obſerver exactement » toutes les loix que vous avez etablies avec tant de ſageſſe, » de rendre l'Empire de jour en jour plus floriſſant, & de fixer » le bonheur de vos ſujets, ſeroit, ſi cela etoit poſſible, que » vous fuſſiez vous-même par-tout ; mais, en particulier, dans » celles de vos Provinces qui formoient ci-devant les Royaumes » de *Yen*, de *Tſi* & de *Tchou*. Leur ſituation, leur eloigne- » ment, le génie des peuples qui les habitent, tout cela » réuni, ſemble exiger la préſence d'un Souverain qui en faſſe » l'objet immédiat de tous ſes ſoins. Sans aller fixer votre » ſéjour dans aucun de ces lieux, vous pouvez, Seigneur, « vous y rendre, en quelque ſorte, ſans ceſſe préſent. Donnez- » les en appanage aux Princes qui ont l'honneur d'être du » même ſang que vous. Animés d'un même eſprit, agiſſant par » les mêmes principes, ſoumis à tous vos ordres, ils feront » tout ce que vous feriez vous-même, ou plutôt, c'eſt vous- » même qui ferez tout ; ils ne ſeront que les inſtrumens dont » vous vous ſervirez pour agir : ils ſeront vos yeux, pour voir » tout ce qui ſe paſſe ; vos oreilles, pour tout entendre ; votre » bouche, pour commander ; votre puiſſance & votre juſtice, » pour faire obéir, ou pour châtier ; enfin, l'ombre de votre » Majeſté, ou ſa vive image, pour vous repréſenter en tout » & pour tout. Voilà, Seigneur, ce qui me paroît devoir » le plus contribuer à vous affermir ſur un trône, qui ne doit » plus être occupé que par l'auguſte race des *Tſin*. Je m'ima- » gine que tous ceux qui ſont ici préſens, animés d'un zele » pareil au mien, ſont en cela du même ſentiment que moi ».

« N'en déplaiſe à *Ouang-koan*, reprit alors *Li-ſée*, ce n'eſt » point ainſi que je penſe, & que doivent penſer les fideles

» ſujets

» ſujets de votre Majeſté, ceux du moins qu'elle a mis à la » tête du gouvernement pour l'aider à en porter le peſant » fardeau. Je crois, au contraire, & je ſuis très-convaincu » que ce qu'on vient de propoſer pour affermir l'Empire des » *Tſin*, eſt préciſément ce qui l'affoibliroit d'abord, le mineroit » enſuite inſenſiblement, & le détruiroit enfin ſans reſſource.

» Sans aller ſonder les profondeurs de l'antiquité, nous » avons ſous les yeux l'exemple tout récent des *Tcheou*. Le » grand *Ou-ouang*, leur illuſtre fondateur, conquit ſur les *Chang* » un Empire qu'ils n'etoient plus en état de gouverner ; &, » après l'avoir conquis, croyant ſans doute bien faire, il le » partagea en pluſieurs Royaumes, dont il donna l'inveſtiture » à ſes parens, & à ceux de ſes Capitaines & de ſes amis, » dont il vouloit récompenſer le mérite ou la fidélité à ſon » ſervice. Tant qu'il vécut, tous ces petits Souverains, ſoumis, » il eſt vrai, à tous ſes ordres, & juſqu'aux moindres de ſes » volontés, ne s'ecarterent jamais du plus eſſentiel de leurs » devoirs. Ils ſembloient, j'en conviens, ne compoſer entre » eux qu'une même famille, dont *Ou-ouang* etoit regardé » comme le pere : mais peu-à-peu l'intérêt propre les diviſa. » Les haines implacables, les baſſes jalouſies prirent la » place de la confiance & de la ſincere amitié. Ils ſe firent » des guerres cruelles, ils n'ecouterent plus la voix du chef » commun, ils ne voulurent plus de maître, & chercherent, » chacun en ſon particulier, à s'elever au-deſſus des autres, & » à les exterminer. La force ouverte, les fourberies, les tra- » hiſons, les moyens les plus iniques furent employés pour en » venir à bout. Les uns & les autres ſe trouvant epuiſés, ſe » trouverent hors d'etat de réſiſter au premier venu, qui voulût » lever contre eux l'etendard de la révolte. Ils virent de » nouveaux Etats ſe former chaque jour ſur les débris des leurs ; » & leur famille, la plus puiſſante, dans ſes commencemens,

» qui ait jamais existé, après avoir traîné, pour ainsi dire, » pendant plusieurs siecles, une domination des plus lan- » guissantes, vient enfin d'être renversée, pour ne se relever » jamais.

» Héritier de leur antique splendeur, comme vous l'êtes » de leur Empire, vous êtes seul maître de tous les vastes » Etats qu'ils eurent la fausse politique de partager entre eux. » C'est sous les auspices les plus heureux que vous possédez » une domination si etendue, à laquelle vous venez de » redonner toute sa vigueur; que dis-je? à laquelle, par la » sagesse de vos nouveaux réglemens, vous venez de donner » une vigueur & un etat de consistance qu'elle n'eut jamais. » Iriez-vous abattre d'une main, ce que vous avez elevé de » l'autre? Vous avez détruit des Rois; iriez-vous en créer de » nouveaux, qui seroient bientôt plus redoutables pour vous, » que ne le furent jamais ceux que vous avez anéantis?

» Il faut, vous dit-on, des honneurs & des richesses à ceux » de votre sang; il faut des récompenses à ceux qui vous ont » bien servi. Rien de plus juste, rien de plus conforme à » la raison, rien de plus digne d'un grand Prince: mais » ne sauroit-on donner des dignités aux premiers; ne sauroit-on » les combler d'honneurs & de richesses, sans eriger des » Royaumes ou des Principautés en leur faveur? Ne sauroit- » on récompenser dignement les seconds, sans les elever à un » rang où la naissance ne les a point appellés, & auquel aucune » espece de mérite, quelque grand qu'il puisse être, ne doit » jamais les faire monter?

» Vous venez, Seigneur, de partager l'Empire en trente-six » Provinces; nommez trente-six Gouverneurs pour les tenir » en respect & y faire observer les loix: que ces trente-six » Gouverneurs aient sous eux un certain nombre d'Officiers, » pour les aider dans l'administration des affaires, en même tems

» qu'ils ſeront leurs ſurveillans pour eclairer leur conduite, » & vous donner avis de tout. Voilà pour vos parens, vos » amis, & ceux de vos Capitaines qui ont eu le plus de » part à vos conquêtes, ou qui ſe ſont diſtingués du commun.

» Pour placer ceux d'un mérite inférieur, & auxquels cependant vous devez de la reconnoiſſance, combien d'emplois » egalement lucratifs & honorables ne pouvez-vous pas leur » diſtribuer ? l'intendance ſur les ouvrages publics, la perception du tribut annuel, les douanes, toutes les charges » militaires & civiles, & cent autres encore dont vous gratifiez » chaque jour qui il vous plaît. Ces emplois, ces charges, ces » commiſſions pourront ſervir, pour le paſſé, le préſent & » l'avenir, à vous acquiter envers ceux qui, par leurs belles » actions & leur bonne conduite, ſe ſont déja rendus, ou ſe » rendront dans la ſuite dignes de vos bienfaits.

» Voilà, Seigneur, ce qu'il me ſemble que vous pouvez » faire de plus avantageux pour tout l'Empire en général, & » pour toute votre auguſte famille en particulier. Vos poſſeſſions » n'ont plus aujourd'hui que la mer pour bornes : ceux qui les » habitent ne reconnoiſſent que vous pour maître. N'allez pas, » en voulant les ſoumettre à des Rois particuliers ou à des » Seigneurs immédiats, qui auroient toute autorité ſur eux, » les accoutumer peu-à-peu à un joug, qui ne ſeroit bientôt » plus celui que vous leur auriez impoſé.

» Je ne dis qu'un mot, & je me tais. Les *Tcheou* créérent » des Rois; ils créérent des Princes ſous différens titres, » plus ou moins relevés, mais toujours avec les prérogatives » de la ſouveraineté. Ces Rois & ces Princes, oubliant enſuite » ce qu'ils devoient au ſang, à l'amitié & à la reconnoiſſance, ſe » diviſerent d'intérêts; de cette diviſion, ils paſſerent bientôt à la » haine; de la haine réſulterent les plus ſanglantes guerres; ne » ſe ſoutenant plus mutuellement, ils ne tarderent pas à être

» renverſés : leurs propres ſujets ſe révolterent, les firent deſcendre » des trônes qu'ils occupoient ſi mal, s'y placerent eux-mêmes, » & s'y ſoutiendroient peut-être encore, ſi votre Majeſté, par » la force de ſes armes & la ſageſſe avec laquelle elle s'eſt » conduite, ne les avoit tous fait rentrer dans le néant d'où ils » etoient ſortis »

Ché-hoang-ti, avec qui *Li-ſée* avoit probablement concerté ce qu'il venoit de dire, ſe rangea de ſon avis, & fit ſavoir ſes intentions en ces termes :

« Tout bon gouvernement exclut la multiplicité des maîtres. » Si j'erigeois des Principautés & des Royaumes, pour les » donner en appanage à ceux de mes parens, amis, ou ſujets » fideles qui méritent des récompenſes, ou des diſtinctions, » je travaillerois à coup sûr à la ruine de ma maiſon, & à » la perte de ceux que j'eleverois ainſi. Toutes les guerres » qui ont déſolé l'Empire, pendant un ſi long eſpace de » temps, n'ont-elles pas eté ſuſcitées, fomentées, & pouſſées » juſqu'où elles pouvoient aller, par les Princes feudataires, » qui en partageoient entre eux l'etendue, & qui en poſſé- » doient quelque portion à titre de ſouveraineté ?

» Maintenant que, par le bienfait du Ciel, & la bonne » fortune de mes ancêtres, j'ai réuni tous ces petits Etats ſous » la domination d'un ſeul & unique maître, & qu'il n'y a plus, » dans cette vaſte etendue de pays que je poſſede, qu'une » même forme de gouvernement, puis-je vouloir détruire » mon propre ouvrage, & rendre inutiles tous les travaux » que j'ai eſſuyés pour le conduire à une heureuſe fin ? Après » avoir briſé les armes, m'expoſerois-je à la dure néceſſité » d'en faire forger de nouvelles, pour réprimer l'inſolence, » ou contenir dans le devoir ?

» J'ai licentié mes guerriers ; puiſſent-ils, dans le ſein de » leurs familles, continuer à jouir des fruits de la douce paix

» que je leur ai procurée, & couler tranquillement des jours » heureux ! Je n'aurai garde de troubler leur repos, en » les rappellant à un genre de vie que je veux qu'ils oublient. » Dans l'intention où je ſuis de travailler ſans relâche au » bonheur de tous mes fideles ſujets, je ne dois rien oublier » pour ecarter loin d'eux ce qui les mettroit dans l'occaſion de » ſe nuire à eux-mêmes.

» C'eſt moi ſeul qu'ils ont tous pour Souverain ; c'eſt de » moi ſeul, par conſéquent, qu'ils doivent recevoir des loix, » & c'eſt moi ſeul dont l'autorité immédiate doit ſuffire » pour les bien gouverner. Cependant, comme, à raiſon de » l'eloignement plus ou moins conſidérable où ils ſont placés » par rapport à moi, ils ne ſauroient recevoir mes ordres, » d'une maniere auſſi prompte & auſſi directe les uns que les » autres, je nommerai, pour chaque Province, des Officiers » de différens titres qui les gouverneront, & qui traiteront, » ſous mon autorité, toutes les affaires de leurs reſſorts » reſpectifs. Qu'on ſoit tranquille ſur tout le reſte ; j'aurai » ſoin de faire un bon choix ».

En finiſſant ces derniers mots, il ſe leva, & renvoya l'aſſemblée.

C'eſt par ce dernier réglement que *Ché-hoang-ti* termina la premiere année de ſon regne comme Empereur. C'etoit la vingt-ſixieme année depuis qu'il etoit monté ſur le trône de *Tſin*.

L'année ſuivante, il commença la viſite de l'Empire par la Province de *Chen-ſi*. La montagne *Ki-teou-chan*, ou tête de coq, ainſi appellée à cauſe de ſa figure qui a quelque reſſemblance avec la tête d'un coq, fut choiſie pour premier terme. Il s'y rendit par le pays de *Loung-ſi* & de *Pé-ti*. Ce détour lui donna occaſion de connoître par lui-même des lieux, dont la ſituation avantageuſe pour leur propre défenſe

les rend très-difficiles à conquérir, quand ceux qui les habitent ont une fois ſecoué le joug. Il les examina, non en ſimple curieux, qui n'a d'autre objet dans ſes recherches que celui d'acquérir une ſcience ſtérile, mais en Prince eclairé, qui veut faire ſervir ſes connoiſſances à l'avantage de ceux qu'il gouverne; il examina la nature du terrein qu'il parcouroit, le genre de productions qui lui etoit propre, la ſituation, la quantité de ſes eaux, le nombre de ſes montagnes & de ſes rivieres, la température de l'air qu'on y reſpiroit; il s'informa, en détail, des mœurs & des différentes coutumes de ceux qui, y ayant pris naiſſance, avoient pu conſerver encore la maniere de vivre de leurs ancêtres, ou pouvoient avoir ſu d'eux, par tradition, ce qui ſe pratiquoit, avant le tumulte & la licence des guerres. En un mot, il fit toutes les perquiſitions néceſſaires, pour ſe mettre au fait de tout ce qu'il lui importoit de ſavoir, relativement à la réforme qu'il méditoit pour la garde des frontieres & la culture des terres.

De la montagne, il deſcendit au pays de *Houi-tchoung*, qui faiſoit alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Province du *Sée-tchouen*; il alla à *Kan-tſiuen*, où il s'arrêta quelque temps, pour ſe donner le loiſir de vérifier par lui-même, ſi ce qu'on racontoit de la bonté de ſes eaux etoit fondé ſur la vérité, ou ſi ce n'etoit point un tiſſu d'exagérations outrées. Il but à longs traits, pendant pluſieurs jours, de ces eaux fameuſes, dans le lieu même où elles prennent leur ſource; & ayant trouvé, par ſa propre expérience, que la renommée ne l'avoit point trompé, il les laiſſa jouir de toute leur réputation. Il ſe propoſa d'y revenir de temps en temps, & d'y attirer le plus qu'il pourroit d'etrangers & de voyageurs. Pour cela, il s'y fit bâtir un magnifique palais, auquel il donna le nom de *Sin-koung*, qui veut dire, *Palais de la bonne-foi*, & etablit, pour le public, une vaſte auberge,

qu'il appella tout ſimplement, *auberge de la ſource douce* (*Kan-tſiuen-tien*). Tous les Mandarins des lieux par où il paſſoit, faiſoient leur poſſible pour le recevoir avec cette pompe brillante qui ne pût convenir qu'au *premier Chef des Empereurs ſuprêmes*. Un de leurs ſoins, ou, pour mieux dire, le premier de leurs ſoins fut de lui rendre la route auſſi agréable qu'elle pouvoit l'être, en l'embelliſſant de toutes les curioſités naturelles, propres au pays ; de telle ſorte que, ſans être obligé de ſe détourner, l'illuſtre voyageur pouvoit voir de ſes propres yeux, tout ce qui méritoit d'être vu dans le canton qu'il parcouroit.

Des chemins ſpacieux & commodes, ſur un ſol qu'on avoit eu ſoin d'applanir, & aux deux côtés deſquels on avoit tranſplanté des arbres, qui avoient déja toute leur crue, & qui etoient dans toute leur beauté, frapperent ſur-tout ſes yeux. Ses idées de grandeur & de puiſſance ſe réveillerent, & il forma le deſſein d'un monument utile, qui pût ſans ceſſe atteſter l'une & l'autre, juſqu'à la poſtérité la plus reculée. *Ces chemins*, dit-il, *ont eté faits pour moi ; j'en ſuis très-ſatisfait : ils ont tous les avantages qu'on peut deſirer. Il n'eſt pas juſte que je profite ſeul d'une commodité dont mes ſujets ont plus beſoin que moi, & que je puis leur procurer. Que dans toute l'etendue de mes Etats, on faſſe des grands chemins, pour communiquer d'une ville à l'autre, & que ces chemins ſoient exactement ſemblables à ceux que j'ai parcourus.* Dès l'année même, cet ordre commença à s'exécuter.

L'année ſuivante, vingt-huitieme de ſon regne, & la deux cent dix-neuvieme avant J. C. après avoir fait dans ſa Capitale les cérémonies du nouvel an, *Ché-hoang-ti* reprit le cours de ſes voyages, & dirigea ſa route vers l'orient. Il ſe rendit à *Kiun-hien*, ville du Royaume de *Lou*, fameuſe par le grand nombre de Lettrés qui y ont pris naiſſance, ou qui y ont

acquis la ſcience qui les a diſtingués. Il y vit, avec grand plaiſir, en apparence, tous les monumens littéraires qu'on y conſervoit. Il y fit compoſer un magnifique eloge de ſes vertus, de ſes talens, de ſes exploits militaires, & de tout ce qu'il croyoit avoir fait de propre à immortaliſer ſon nom. Les gens de lettres, auxquels, par politique, il crut devoir faire honneur, abuſerent de la liberté qu'il leur donna de lui faire des repréſentations ſur ce qui pouvoit contribuer à la gloire de l'Empire, ou au bonheur des peuples. Ils ne lui parlerent que des anciens temps, que des anciens uſages, que des anciens Empereurs; & c'eſt ſur-tout ce que n'auroit pas voulu *Ché-hoang-ti*. Il prit d'abord le parti de diſſimuler, & de leur répondre, en général, que ce qu'ils propoſoient n'etoit pas propre au temps préſent, ni conforme aux circonſtances; mais les Lettrés ne ſe rebuterent point: ils revenoient ſouvent à la charge, & lui propoſoient, chaque fois, quelque ancienne loi, ou quelque ancienne cérémonie à faire revivre. Ils pouſſerent, enfin, ſa patience juſqu'où elle pouvoit aller, par les repréſentations qu'ils lui firent, lorſqu'il ſe diſpoſoit à ſon voyage de la montagne: *Seigneur*, lui dirent-ils, *l'action que vous allez faire eſt des plus importantes; elle mérite les plus grandes attentions de votre part. Lorſque les ſages Empereurs de la vertueuſe antiquité alloient offrir des ſacrifices ſur quelqu'une des fameuſes montagnes de leurs Provinces, ils s'y préparoient de longue main, & avec tout le ſoin dont ils etoient capables. Pénétrés du plus profond reſpect pour des lieux qui devoient être les témoins de leur culte, ils euſſent regardé comme un crime de ne pas donner, à l'extérieur, des marques de leur vénération. Modeſtes, attentifs, recueillis en eux-mêmes, tout ce qui les environnoit ſembloit être animé des mêmes ſentimens.*

Le char, ſur lequel ils etoient montés, etoit ſans ornement:

on

on en enveloppoit les roues avec des joncs, ou d'autres herbes aquatiques, afin de ne fouler qu'avec décence une terre, des pierres, & des plantes qui etoient des objets comme ſacrés à leurs yeux.

Arrivés à l'endroit déſigné, ils en ſecouoient la pouſſiere, en balayoient proprement la terre, & ſans qu'il fût beſoin de rien couper, de rien arracher, ils diſpoſoient tout le reſte de la maniere la plus convenable à ce qu'ils ſe propoſoient.

Ils dreſſoient enſuite un autel avec quelques pierres, ou ſimplement avec de la terre, dont ils faiſoient un monceau, & placés eux-mêmes ſur un couſſin couvert de plantes, d'herbes, & de feuilles d'arbres, ils offroient reſpectueuſement leur ſacrifice. Nous ne voyons pas, Seigneur, que vous vous diſpoſiez à rien faire de pareil. Nous voyons au contraire....

Ché-hoang-ti ne leur permit pas de pouſſer plus loin un diſcours qui auroit provoqué ſa colere : il les ménageoit encore, & le temps d'eclater n'etoit pas encore arrivé. *Ce que vous propoſez là*, leur répondit-il, *ſeroit aujourd'hui de trop difficile exécution. J'agis plus ſimplement encore que ces anciens, dont vous vantez tant la ſimplicité. Je dois aller à la montagne de* Tſeou-y-chan. *J'ai donné mes ordres pour qu'on fît un chemin d'ici juſqu'au ſommet de cette même montagne, & que ce chemin fût auſſi commode que le lieu peut le comporter, afin que je puiſſe le parcourir aiſément avec tous ceux de ma ſuite. Pour le rendre tel, on coupera des arbres, on brûlera des brouſſailles, on arrachera des plantes, on abattra, s'il le faut, des quartiers de rocher. L'autel, les offrandes, la victime, tout ſera prêt quand j'arriverai, & je n'aurai plus qu'à faire moi-même ce qui ſera l'objet de mon voyage. Cette maniere de procéder, n'eſt-elle pas plus naturelle & plus ſimple que tout ce que vous m'avez dit de celle dont y procédoient les anciens ? Du reſte, comme vous n'avez plus rien à faire auprès de moi, vous pouvez vous retirer,*

pour aller vaquer à l'etude, ou à vos emplois, ſi vous en avez. Quand j'aurai beſoin de vous, je vous ferai ſavoir mes ordres.

Les Lettrés, qui s'etoient promis des merveilles, furent fort humiliés d'être ainſi congédiés; & *Ché-hoang-ti* regarda comme une grande victoire qu'il avoit remportée ſur lui-même, de n'avoir pas donné à ces importuns donneurs d'avis, de plus grandes marques de ſon indignation. Peut-être qu'il eut egard au zele qu'ils avoient montré, pour lui compoſer un magnifique eloge, & qu'il ne voulut pas s'expoſer à la triſte néceſſité de ſe venger d'une palinodie. Quelles que fuſſent ſes intentions, il n'en etoit pas moins indiſpoſé dans le fond du cœur, contre une profeſſion qui lui faiſoit autant de cenſeurs de ſa conduite, qu'il y avoit d'hommes qui l'exerçoient.

Tous les préparatifs etant finis, & les derniers ordres donnés, *Ché-hoang-ti* s'avança vers la montagne avec ſon nombreux cortege. Il monta juſqu'à la cime par le côté qui regarde le midi, y offrit ſon ſacrifice, & y eleva le monument qu'il avoit fait graver, ſous ſes yeux, dans la ville même qu'il venoit de quitter. C'etoit une pierre, haute & large, en quarré long: ſon contour, ſculpté en relief, formoit comme un cadre, ſur lequel ſe voyoient les différentes figures que l'on prenoit alors pour ſymboles, quand on vouloit repréſenter la force, le courage, la valeur, la ſageſſe, la puiſſance, la majeſté, & tous les attributs d'une autorité ſans bornes: l'eloge du Prince, compoſé par tout ce qu'il y avoit de plus habile en fait de littérature, occupoit le reſte de la ſurface: pour le mettre à l'abri des injures du grand air, & pour donner aux curieux l'avantage de pouvoir l'examiner à loiſir, ſans être incommodés par le ſoleil, la pluie, ou les vents, on conſtruiſit à l'entour une eſpece de pavillon, qui fut embelli, tant en dedans qu'en dehors, par différens ouvrages faits au burin & au ciſeau.

Ché-hoang-ti, ainſi que je viens de le dire, etoit monté ſur

le ſommet de cette montagne, par le côté qui regarde le midi, il en deſcendit par le côté du nord, continua ſon voyage dans la Province du *Chan-tong*, y viſita les principales villes, & ſe rendit ſucceſſivement ſur les montagnes *Tai-chan*, *Leang-fou*, & *Long-yé*, qui paſſoient alors pour les plus célebres de l'Empire. Il y offrit des ſacrifices, & y eleva des monumens en pierre, qui n'etoient que la répétition de celui de *Tſeou-y-chan. Les ſacrifices qu'il avoit offerts juſqu'alors*, dit un Gloſateur, *n'avoient eté que pour honorer les huit ſortes d'eſprits qui préſident, en particulier, aux montagnes & aux rivieres. Il ne voulut pas fruſtrer les eſprits qui préſident aux grandes eaux, d'un honneur qui leur etoit egalement dû. C'eſt pour cela qu'il ne craignit pas de pouſſer ſa route juſqu'aux bords de la mer orientale, pour s'acquitter d'un devoir qu'il regardoit comme indiſpenſable.*

Quand il fut arrivé aux confins de ſes Etats, du côté où le ſoleil ſe leve, ceux qui etoient au fait de ce qui pouvoit lui être agréable, & qui avoient quelque intérêt à entretenir ſa bonne humeur, lui préſenterent un nommé *Sin-ché*, & quelques autres perſonnes qu'on aſſuroit avoir des communications très-intimes avec les eſprits. Il les vit avec plaiſir, & les reçut d'une maniere diſtinguée. Il leur fit quantité de queſtions ſur la nature, la maniere d'agir, & le pouvoir de ces êtres inviſibles, pour leſquels il diſoit avoir un très-profond reſpect.

Entre pluſieurs autres particularités, *Sin-ché* lui répondit que dans le Royaume de *Yen*, qui eſt la Province de *Pé-tché-li* d'aujourd'hui, il y avoit eu un *Soung-ou-ki*, un *Sien-men-tſée-kao*, & pluſieurs autres, qui avoient le don de pouvoir evoquer à leur gré, les eſprits, de leur faire prendre une forme viſible, & d'obtenir d'eux des réponſes ſur tout ce qu'ils demandoient. Il ajouta que, non loin de l'endroit où il avoit l'honneur d'entretenir ſa Majeſté, au milieu de la mer dite de *Po-haï*, il y avoit

trois fameuſes iſles, ſavoir, *Peng-laï*, *Fang-tchang* & *Yng-tcheou*, qu'on appelloit par diſtinction les montagnes des trois eſprits, *San-chen-chan*; que dans ces trois iſles, ou montagnes, placées au milieu de la mer, etoit le précieux remede de l'immortalité, dont les eſprits qui les habitent, etoient les dépoſitaires & les diſtributeurs; que *Tchao-ouang*, Roi de *Yen*, que les Rois de *Tſi*, *Ouei-ouang*, & *Siuen-ouang*, voulant ſe procurer ce merveilleux remede, avoient envoyé des gens pour le chercher & en faire l'acquiſition; mais qu'à la vue de l'une de ces iſles, le vaiſſeau qui les portoit avoit eté ecarté par un orage ſubit, excité par les eſprits gardiens de ce tréſor, & les avoit empêchés d'y aborder. Il ajouta, qu'à raiſon de quelque qualité qui lui etoit propre, il eſpéroit de pouvoir appaiſer ces eſprits, ſe les rendre favorables, & aborder, ſans danger, à leurs iſles, pourvu qu'on lui donnât un certain nombre de jeunes garçons & de jeunes filles, qui, après s'être purifiés, vouluſſent l'accompagner, de leur plein gré, dans un voyage de ſi grande importance, & demeurer enſuite pour perpétuer leur race dans ces lieux iſolés, & ſe conſacrer, pour toujours, au ſervice des êtres inviſibles qui y préſident. Il aſſura que ces iſles n'etant pas fort eloignées, il ne tarderoit pas à être de retour.

Ché-hoang-ti, qui ſe plaiſoit à tout ce qui etoit extraordinaire, n'eut pas de peine à ſe laiſſer perſuader. Il fit choiſir pluſieurs mille, tant garçons que filles, les donna à *Sin-ché*, fréta des barques & les fit partir. *Sin-ché* ne voulut pas qu'on ſuivît de route déterminée. Il prétendit qu'en ſe laiſſant aller au gré des vents, on aborderoit bientôt au lieu deſiré. En effet, dans l'eſpace de peu de jours, les barques ſe trouverent à la vue des iſles: mais une terrible tempête, qui s'eleva alors, les repouſſa avec violence vers les lieux d'où elles etoient parties. L'Empereur ne s'en etoit pas ecarté, dans l'eſpérance

d'apprendre au plutôt des nouvelles de ſes envoyés. Il fut inſtruit par la bouche de *Sin-ché* lui-même, du peu de ſuccès d'une entrepriſe qu'on avoit tentée ſi ſouvent en vain.

Une autre entrepriſe, non moins inſenſée que celle où il venoit d'echouer, & qui par conſéquent ne lui réuſſit pas mieux, l'occupa encore quelque temps, dans le cours de ſes viſites des Provinces orientales de ſon Empire.

Depuis le temps du grand *Yu*, on avoit la coutume d'avoir la deſcription, la topographie, & les bornes de chaque Province, gravées ſur un grand vaſe d'airain nommé *Ting*, avec un etat des productions propres de chaque pays, & l'eſpece de tribut que le Souverain pouvoit en retirer. C'eſt à ce *Ting* qu'on attachoit la fortune de la Dynaſtie régnante; & un Empereur n'etoit pas tranquille ſur le trône, s'il n'avoit en ſon pouvoir ce tréſor : c'etoit comme le *Palladium* des Chinois. *Ché-hoang-ti*, malgré les perquiſitions les plus exactes, n'avoit pu ſe procurer encore le *Ting* des *Tcheou*. Quand il fut arrivé près les bords de la riviere *Sée-choui*, on lui dit, pour lui ôter tout ſujet d'inquiétude ſur cet article, que ce *Ting* n'etoit entre les mains de perſonne, parce qu'un des derniers Princes de la Dynaſtie qu'il venoit d'eteindre, l'avoit fait jetter dans cette riviere, vers l'endroit à-peu-près qu'on lui déſignoit. On lui aſſura que c'étoit là le bruit commun, & que ceux du pays le regardoient comme une vérité des mieux conſtatées.

Charmé de ce qu'il entendoit, l'Empereur crut preſque tenir ce dont il deſiroit la poſſeſſion depuis bien des années. Il donna ſes ordres pour qu'on fît venir tous les plongeurs qui ſe trouveroient à portée d'être mandés. Il s'en préſenta mille, qui furent employés à plonger dans le fond de la riviere. Après une quinzaine de jours d'un travail très-pénible, & toujours ſtérile, on fit entendre au Prince qu'il n'etoit pas impoſſible que le courant des eaux n'eût entraîné

ce qu'on avoit cherché inutilement jusqu'alors, dans quelque gouffre inconnu, bien loin au-dessous de l'endroit indiqué. Cette conjecture parut bien fondée, & les plongeurs furent renvoyés.

N'ayant plus rien qui l'arrêtât dans ces lieux, *Ché-hoang-ti* quitta les bords de *Sée-choui*, côtoya ceux de la riviere de *Hoai*, & vint s'embarquer sur le *Kiang*, pour se rendre à la montagne de *Siang-chan*, sur laquelle il prétendoit faire tout ce qu'il avoit fait sur les autres.

Il etoit prêt d'arriver, lorsque le vent fraîchit & souffla bientôt avec tant de violence, qu'il ne lui fut pas possible d'aller plus loin. Il faillit même à faire naufrage, & ne put gagner qu'avec beaucoup de peine le côté du fleuve opposé à son objet.

Lorsqu'il fut un peu revenu de sa frayeur & qu'il se vit hors de danger, il demanda ce que c'etoit que cet esprit *Siang-kiun* qui faisoit, disoit-on, son séjour sur *Siang-chan*. Un des Officiers de sa suite, versé dans l'Histoire de l'Antiquité, lui répondit que tout ce qu'on savoit de certain sur cela se réduisoit à bien peu de chose : *Nous lisons que celle de ses filles que le grand Empereur* Yao *donna à* Chun, *pour être sa principale epouse, fut enterrée, après sa mort, sur la montagne de* Siang-chan ; *& voilà tout.*

A ces mots, *Ché-hoang-ti* se mit en fureur, dégrada cette montagne de tous les titres dont elle jouissoit, y fit mettre le feu, & n'en quitta le voisinage qu'après qu'il eut vu de ses propres yeux réduits en cendre les arbres, plantes, herbes, & tout ce qui l'embellissoit auparavant.

Il ne m'a pas eté possible de démêler dans l'Histoire quelle fut la véritable cause de la colere de ce Prince, & pourquoi il n'en fit tomber les effets que sur la montagne. Peut-être que les seuls noms de *Yao* & de *Chun* suffirent pour l'enflammer ; peut-être aussi ne prétendoit-il que se venger

de l'eſprit auquel il attribuoit l'intention de le faire périr dans le *Kiang*, en excitant l'orage qui avoit failli à l'y ſubmerger. Quoi qu'il en ſoit, le danger qu'il courut alors n'etoit qu'un prélude de celui qui le menaçoit à *Po-lang-cha*.

La vingt-neuvieme année de ſon regne, dit l'Hiſtoire, & la quatrieme depuis qu'il etoit Empereur, *Ché-hoang-ti* ſe trouvant à *Yang-ou*, dans le pays de *Po-lang-cha*, un ſimple particulier du Royaume de *Han* entreprit de le faire aſſaſſiner. Ce particulier ſe nommoit *Tchang-leang*, le même qui, peu après, ſe rendit ſi fameux à la ſuite de *Lieou-pang*, Fondateur de la grande & illuſtre Dynaſtie des *Han*.

Les ancêtres de *Tchang-leang*, en remontant juſqu'au pere de ſon triſaïeul, avoient eté Miniſtres à la Cour des Rois de *Han*, pour leſquels ils avoient toujours eu une fidélité & un attachement à toute epreuve. L'argent que les *Tſin* diſtribuoient alors à pleines mains aux différens Miniſtres & aux principaux Officiers des Princes qu'ils vouloient ſubjuguer, n'entra jamais dans leurs coffres. C'eſt en vain qu'on l'avoit fait briller à leurs yeux de mille manieres. Les ſollicitations les plus preſſantes, les offres les plus avantageuſes, les promeſſes les plus magnifiques, ne furent pas même capables de les ebranler. Toujours fideles à leurs maîtres, ils les ſervirent juſqu'à la fin, & euſſent répandu juſqu'à la derniere goutte de leur ſang, pour empêcher leur ruine, & la deſtruction dont ils etoient menacés.

Héritier de leurs vertus, *Tchang-leang* l'etoit auſſi de leur zele pour les intérêts de ſon Roi & de tout le Royaume de *Han*. Il eut la douleur de voir périr ſon maître, & fut témoin du renverſement de ſa patrie, dans un âge où il ne pouvoit rien encore pour la défenſe de l'un & de l'autre. Mais il etoit capable d'une haine vigoureuſe & d'une vengeance proportionnée. Celles qu'il conçut contre toute la race

des *Tsin*, & en particulier contre *Ché-hoang-ti*, en sont une preuve. Mais la haine & la vengeance ne lui etoient plus permises, depuis, sur-tout, que *Ché-hoang-ti* etoit possesseur paisible de tout l'Empire, & reconnu universellement pour légitime Souverain. Très-jeune alors, la fureur, plutôt que la vengeance, le dirigea dans une entreprise qui a imprimé à son nom une tache que toutes les belles actions qu'il fit dans la suite n'ont jamais pu entiérement effacer. *Il n'etoit pas du sang royal*, ajoute un Glossateur; *il n'avoit, par les droits de sa naissance, aucune prétention à la couronne de* Han; *de quoi s'avisoit-il de vouloir s'eriger en vengeur public?*

Si la vengeance fut un crime dans *Tchang-leang*, la maniere dont il voulut l'assouvir en fut un plus grand encore. Il consacra son argent, ses terres, ses meubles & toute sa fortune à se faire des complices; il souffla le feu de la rebellion tant qu'il put & par-tout où il put. Cette voie ne pouvoit manquer de le conduire tôt ou tard à sa perte. Il en vit tous les dangers, & il la quitta, pour en suivre une autre qui lui parut plus courte, plus sûre, & le conduire plus directement à son but. Il en a eté parlé ci-dessus; voyez pag. 57.

L'histoire de ce funeste evénement fut gravée sur une pierre, que *Ché-hoang-ti* fit placer lui-même sur la montagne *Tché-fou-chan*, où il se rendit avant son départ pour la Capitale.

J'ai déja dit qu'en parcourant, d'occident en orient, les Provinces septentrionales de son Empire, il faisoit des remarques sur la qualité du terrein, sur ce qu'il produisoit, suivant sa position, & sur ce qui le distinguoit plus particuliérement. Ces remarques lui firent naître l'idée d'une description générale de tous ses Etats, dans laquelle on feroit entrer la notice

détaillée

détaillée de toutes les productions de chaque canton.

De retour à *Hien-yang*, il donna ſes ordres pour cette entrepriſe, & en preſſa tellement l'exécution, que, dans moins d'une année, il eut une connoiſſance exacte de tout ce que la terre offroit d'elle-même, ou rendoit à ſes cultivateurs, dans les différens pays où il donnoit des loix. Cette connoiſſance ne fut rien moins que ſtérile pour lui, & fut très-utile à ſes ſujets. Elle ſervit à régler, comme il fit, la quantité & la qualité des impôts, la maniere & le temps de les percevoir, & tout ce qui avoit rapport aux différentes manieres de cultiver la terre. Les coffres & les magaſins du Prince ſe remplirent dans la ſuite plus conſtamment, plus sûrement & avec plus d'abondance; le peuple fut beaucoup moins grévé qu'il ne l'avoit eté depuis bien des années; & une juſte répartition des denrées en aſſura déſormais le débit, à un prix qui fut preſque le même par-tout.

Ces occupations, dignes d'un grand Prince, lui faiſoient paſſer les journées entieres avec ſes Miniſtres : il travailloit conſtamment avec eux & comme l'un d'entre eux; & lorſque l'ennui ou la fatigue l'obligeoit d'interrompre un travail que ſon inquiétude naturelle devoit lui rendre très-pénible, il cherchoit ſon divertiſſement dans des promenades ſolitaires, qu'il pouſſoit ſouvent un peu plus loin qu'il n'auroit dû, & qu'il faiſoit toujours d'une maniere que ſembloit lui interdire ſa dignité. Il alloit à pied, & quatre Officiers, dont il connoiſſoit le mérite & l'attachement à ſa perſonne, formoient tout ſon cortege.

Ainſi accompagné, il ne craignoit point de parcourir, *incognito*, les villages & les campagnes, pour ne revenir que bien avant dans la nuit. Il lui arriva une fois d'être attaqué par des brigands, contre leſquels il fut obligé de défendre ſa vie. Sa valeur & le ſecours de ſes quatre braves le tirerent

d'affaire. Il en fut quitte pour quelque légeres contuſions, qui n'eurent aucune ſuite pour ſa ſanté, mais qui ne contribuerent pas peu à la réſolution qu'il prit de ne plus s'expoſer ainſi.

Cependant, comme les edifices publics, pour l'ornement de la Capitale & les autres qui devoient être pour ſon uſage particulier, n'avançoient pas auſſi vîte qu'il l'eût ſouhaité, il recommença le cours de ſes voyages, pour n'être pas témoin de ce qu'il appelloit lenteur & pareſſe dans ceux qui travailloient ou faiſoient travailler avec toute l'activité & la diligence poſſibles. Il alla, comme auparavant, vers les Provinces orientales, pour y examiner de plus près ce qu'il n'avoit vu, pour ainſi dire, qu'en paſſant, & pour s'inſtruire par lui-même de la maniere dont les ordres qu'il avoit donnés commençoient à s'exécuter. De l'orient, il pouſſa vers le nord, & ſe rendit au pied de la montagne *Kié-ché-chan* dont il voulut voir toutes les gorges & les différentes iſſues, & dont il viſita avec ſoin toutes les ſources, afin d'y découvrir l'origine des ravages que leurs eaux cauſoient ſi ſouvent par leur crûe ſubite. Satisfait de ſes recherches, il revint ſur ſes pas, & entra dans la ville *Kié-ché-men*, ainſi appellée, parce qu'elle eſt comme la porte par où l'on pénetre dans la montagne de *Kié-ché*, dont elle n'eſt eloignée que de dix à quinze lys. Cette ville etoit dans le même endroit à-peu-près où eſt aujourd'hui *Tchang-li-hien*, du diſtrict de *Yong-ping-fou*, de la Province de *Pé-tché-li*. Elle venoit d'être inondée, & preſque entiérement détruite. *Ché-hoang-ti* la fit réparer; & pour empêcher qu'un pareil déſaſtre n'arrivât dans la ſuite, il fit creuſer de profonds canaux, qui devoient ſervir de décharge à la principale riviere, lorſqu'elle ſeroit trop enflée par les torrens qui s'y précipitent; donna ſes ordres pour la conſtruction d'une haute & forte digue, & n'oublia rien

pour obvier à tous les inconvéniens auxquels ſont expoſés ceux qui font leur ſéjour au voiſinage des montagnes & des grandes eaux. Il ne manqua pas de profiter de cette occaſion pour faire graver de nouveau ſur la pierre, l'hiſtoire abrégée de ce qu'il croyoit avoir fait de plus remarquable, & fit elever avec pompe ce monument, pour l'inſtruction, diſoit-il, de la poſtérité.

Du Royaume de *Yen*, ou, ſi l'on veut, de la Province de *Pé-tché-li*, il deſcendit ſur les confins du *Ho-nan*, où il y avoit quelques commencemens de troubles, qu'il croyoit pouvoir appaiſer par ſa ſeule préſence. Il changea d'avis, & n'entra point dans cette Province. Un aventurier, nommé *Lou-cheng*, qui avoit eté du voyage de *Sin-ché*, pour la découverte des îles de l'immortalité, & qui avoit ſuivi une autre route que celle de ſon Chef, lui fournit l'occaſion de craindre du côté des Tartares. Il ſe préſenta à lui, & lui dit :

« J'ai parcouru la mer, pour chercher, ſuivant les ordres » que vous en aviez donnés, la précieuſe recette de l'im- » mortalité. J'ai découvert une île que j'ai cru être celle que » je cherchois : je l'ai abordée, non ſans beaucoup de peine ; » j'y ſuis deſcendu, je l'ai parcourue, & je n'y ai point » trouvé le remede qui rend immortel. Mes recherches n'ont » cependant pas eté tout-à-fait ſtériles : un manuſcrit curieux » & plein de choſes extraordinaires, de la compoſition, appa- » remment, des eſprits, s'eſt offert à mes yeux. Je m'en ſuis » emparé, & je vous l'apporte. Vous jugerez s'il mérite de » vous être offert, en liſant ſeulement les premieres lignes. » Parmi une foule de choſes qui m'ont paru dignes de remarque, » j'y ai lu moi-même quelques mots qui regardent particu- » liérement Votre Majeſté. Les voici, ſans y rien changer, » tels qu'ils ſont ecrits : *L'Empire des* Tſin *doit finir par un*

» *Hou.* Vous êtes plus en etat que moi, Seigneur, de » pénétrer le véritable ſens de ces paroles myſtérieuſes ».

Ché-hoang-ti prit le livre, devint penſif; &, au lieu d'entrer dans le *Ho-nan*, comme il l'avoit projetté d'abord, il revint dans ſa Capitale, pour y travailler inceſſamment à l'exécution du grand projet qu'il méditoit.

Pour comprendre le ſens de ces paroles : *L'Empire des* Tſin *doit finir par un* Hou, il eſt à remarquer que *Hou* etoit un des noms du ſecond des fils de *Ché-hoang-ti.* Il s'appelloit *Hou-hai*, le même qui ſuccéda à ſon pere, & qui eſt connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Eulh-ché-hoang-ti*; & c'eſt par lui, en effet, que finit la Dynaſtie des *Tſin.* Mais l'Empereur, qui n'avoit aucun ſujet de ſe défier de ſon fils, & qui etoit perſuadé que la Dynaſtie dureroit autant que les ſiecles, n'eut garde d'appliquer à *Hou-hai* le ſens de l'oracle ambigu.

Les Tartares *Hioung-nou*, parmi les différens noms qu'on leur donnoit alors, portoient auſſi celui de *Hou.* Ce fut de leur côté que ſe tournerent toutes les penſées de *Ché-hoang-ti.* Il n'eſt pas hors de vraiſemblance que l'aventure du manuſcrit & du prétendu oracle qu'il renfermoit n'ait eté qu'un ſtratagême de ſa part, pour s'autoriſer à lever des troupes, après les avoir licenciées ſi ſolemnellement. Il avoit promis à ſes ſujets de les faire jouir des douceurs d'une longue paix; il lui falloit du moins un prétexte pour faire ſi-tôt la guerre. Il y avoit long-temps que les *Hioung-nou* lui faiſoient ombrage. Il ſavoit que cette Nation inquiette venoit, lorſqu'on s'y attendoient le moins, faire des excurſions ſur les terres de l'Empire, & les déſoler par ſes rapines & ſes brigandages; il voulut la prévenir & l'accabler, s'il le pouvoit, avant qu'elle pût avoir le temps de ſe reconnoître.

Pour cet effet, il leva promptement une armée de trois

cens mille hommes, dont il donna le commandement à *Mong-tien*, & l'envoya, par différens chemins, contre les *Hioung-hou*. Ces infortunés Tartares, qui n'etoient alors occupés que du ſoin de leurs haras & de leurs troupeaux, & qui etoient diſperſés & ſans défiance, furent aiſément détruits, ou mis en fuite par les troupes Chinoiſes. *Mong-tien* avoit ordre de les exterminer : il l'exécuta à la rigueur. Ceux d'entre ces malheureux qui purent echapper au carnage, ſe retirerent au-delà des montagnes les plus reculées de leur pays. *Mong-tien* revint triomphant, & fut auſſi-tôt envoyé contre ceux du *Ho-nan*, dont la révolte avoit enfin eclaté, peu après ſon départ pour la Tartarie.

Ce Général, que la fortune ne ſe laſſoit point de favoriſer, dompta les rebelles avec encore plus de facilité qu'il n'en avoit eu à exterminer les *Hioung-nou*. Tout plia devant lui, tout ſe rendit. Maître de toute cette Province, il y augmenta le nombre des fortereſſes. Il mit dans chacune un Gouverneur particulier, avec un nombre de troupes proportionné à l'importance du poſte & à la ſoumiſſion préſumée plus ou moins ſincere de ceux qu'on vouloit contenir.

La paix & la tranquillité rétablies au dedans ; les Tartares chaſſés bien au-delà des frontieres, hors d'etat de nuire de long-temps au dehors ; *Ché-hoang*, n'ayant plus d'ennemis à combattre, ni de rebelles à dompter, penſa à ſe ſoumettre de nouveaux Peuples. Les pays de *Nan-yué*, de *Siang-kiun* & de *Nan-hai* etoient habités par des hommes indociles & à demi-ſauvages, qui n'avoient jamais voulu ſe ſoumettre. Défendus par des fleuves & des rivieres, & par un grand nombre de très-hautes montagnes, il n'etoit pas aiſé de les forcer dans de pareils retranchemens ; & les Empereurs de la Chine, proprement dite, n'avoient pas oſé le tenter juſqu'a-

lors. Plus hardi que tous ſes prédéceſſeurs, *Ché-hoang-ti* l'entreprit, & ne déſeſpéra pas d'en venir à bout.

Il lui falloit, pour cela, de nombreuſes armées ; il les mit ſur pied, enrôlant parmi les gens de guerre tous ceux qui n'avoient pas de profeſſion fixe, tous les marchands qui n'avoient pour objet de commerce que des choſes qui ſervent à entretenir le luxe, & tous ceux encore qui, parmi les ouvriers, les gens de la campagne & le petit peuple, etoient doués d'une force de corps plus qu'ordinaire. Il en forma pluſieurs corps, qu'il fit exercer pendant quelque temps à la diſcipline & aux travaux militaires ; & quand il les crut aſſez inſtruits, il les envoya, par différentes routes, à la conquête de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Koang-ſi* & toutes ſes dépendances, la province de Canton & tout ce qui eſt de ſon diſtrict.

Ces hommes, dont il etoit naturel de croire qu'on ne pourroit pas faire ſi-tôt des ſoldats, firent par-tout des merveilles, & ſe conduiſirent comme l'auroient pu faire les guerriers les plus conſommés. Dans l'eſpace de dix à douze mois, ils etendirent la domination de leur maître, du côté du midi, juſqu'à la grande mer, c'eſt-à-dire juſqu'où il etoit poſſible de l'etendre. Ainſi l'Empire des *Tſin*, que, par corruption, on a appellé dans la ſuite des temps l'Empire de la Chine, embraſſa dès-lors, du midi au ſeptentrion, tout ce qui eſt entre l'île de *Hai-nan* & les déſerts de la grande Tartarie, & d'orient en occident, depuis la preſqu'île de Corée juſqu'au Royaume d'Ava. Une ſi vaſte etendue de pays n'etoit pas facile à garder : il n'etoit pas aiſé de contenir long-temps dans le devoir tant de peuples, ſi différens de génie, de mœurs & d'inclinations. *Ché-hoang-ti*, convaincu de cette vérité, prit des meſures efficaces pour s'aſſurer de leur fidélité & pour empêcher que les Tartares

ne renouvellaſſent leurs irruptions. Il lui fallut de nouvelles troupes, non plus pour ſe battre, mais pour garder. Il les leva, non parmi ceux qui compoſoient le corps des citoyens, ou parmi le petit peuple, les artiſans & les campagnards, mais parmi cette foule de vagabonds que la licence des guerres précédentes avoit formés, & parmi cette multitude d'hommes qui, etant morts civilement, expioient leurs crimes dans les priſons ou dans les différens lieux de leur banniſſement. Par le catalogue exact qu'on lui en préſenta, il s'en trouva environ cinq cens mille en etat d'être employés. Il les rangea ſous cinq Gouvernemens, dont il plaça les chefs-lieux ou principales fortereſſes à *Ta-yu*, *Ché-ngan*, *Lin-ho*, *Koui-yang* & *Kié-yang*. Par ce moyen, il avoit raſſemblé tous ceux que le libertinage, la miſere, le mécontentement ou l'eſprit de vengeance auroient pu porter à quelque entrepriſe dangereuſe : il les avoit à ſes ordres & pour ainſi dire ſous ſes yeux ; que pouvoit-il craindre du reſte de ſes ſujets ? Il ne lui reſtoit plus qu'à ſe mettre à couvert des incurſions des Tartares, en leur bouchant tous les paſſages par où ils auroient pu s'introduire dans les terres de ſa domination.

Il y avoit déja pluſieurs ſiecles qu'on en avoit formé le deſſein ; & les différens Princes qui avoient dépouillé les *Tcheou* des Provinces qui occupent, d'eſt à oueſt, la partie ſeptentrionale de l'Empire, avoient commencé à l'exécuter. *Tchao-ouang*, Roi de *Tſin*, avoit déja mis ſon Royaume à l'abri de toute ſurpriſe, en conſtruiſant une muraille haute & large qui prenoit à *Loung-ſi*, ſe prolongeoit le long de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Chen-ſi*, & ſe terminoit à *Chang-kiun*. Les Rois de *Tchao* & de *Yen* avoient garanti pareillement les frontieres de leurs Etats en elevant des murailles ; le premier, depuis le pays de *Tay* juſqu'à *Yn-chan-kao-kiué*, & le ſecond, depuis *Hien-yang* juſqu'à *Siang-tchoung* ; ce

qui embraſſoit une grande partie du *Pe-tché-li* & du *Chan-ſi* de nos jours. Mais, par le peu de ſoin qu'on en avoit eu & par le laps de temps, ces murailles, qu'on n'avoit apparemment conſtruites que comme les murailles ordinaires, ſe trouvoient fort endommagées. Outre qu'elles ne faiſoient pas une ſuite exactement continue, on y voyoit quantité de brêches qui laiſſoient une entrée libre dans l'intérieur de l'Empire.

Ché-hoang-ti entreprit de les réparer, ou plutôt il entreprit de conſtruire de nouveau une ſeule & unique muraille, qui devoit commencer à *Lin-tao*, dans les extrémités occidentales du *Chen-ſi*, & ſe terminer aux montagnes du *Leao-toung*; ce qui faiſoit, en tout, plus de dix mille *lys* de diſtance itinéraire, à cauſe des hauts & des bas, des tours & détours, & de tous les circuits qu'on fut obligé de lui faire prendre pour s'accommoder à la nature du ſol ſur lequel on devoit bâtir.

Le Général *Mong-tien* fut chargé de préſider à l'ouvrage, & de diſtribuer des troupes pour veiller ſur les ouvriers, & maintenir le bon ordre parmi quelques millions d'hommes, pris indifféremment de toutes les Provinces de l'Empire. Ce ne fut qu'après dix années d'un travail opiniâtre, qu'on put finir ce monument eternel de la puiſſance des Chinois; monument qui, après les travaux du grand *Yu*, ſeroit digne des plus grands eloges, ſi ſon utilité avoit pu compenſer les peines de tout genre & les dépenſes immenſes qu'il occaſionna.

Ché-hoang-ti etoit dans la trente-troiſieme année de ſon regne, quand il en jetta les premiers fondemens. C'etoit l'an deux cent quatorze avant l'ere chrétienne. On ne ceſſa d'y travailler que dix ans après, c'eſt-à-dire, la deuxieme année après l'uſurpation de *Tchou-pa-ouang* (l'an de J. C. deux cent cinq); par conſéquent, ni *Ché-hoang-ti*, ni aucun de

ſa

ſa race n'eut la ſatisfaction de le voir achevé : mais la gloire, s'il peut y avoir de la gloire dans une entrepriſe qui mit inutilement tout l'Empire en rumeur, en rejaillit toute entiere ſur les *Tſin*, qu'on s'eſt accoutumé à en regarder comme les premiers auteurs.

Fier d'une puiſſance dont il croyoit avoir pouſſé les bornes juſqu'où elles pouvoient s'etendre ; tranquille au dedans ; à couvert des inſultes de cette Nation inquiette & belliqueuſe, la ſeule, à proprement parler, que les Chinois aient jamais eu à redouter ; raſſaſié des alimens groſſiers d'une vanité ſans pudeur, & enivré des vapeurs de la flatterie, *Ché-hoang-ti* n'avoit plus rien à deſirer, ce ſemble, pour l'entiere ſatisfaction de ſon orgueil. Il crut néanmoins qu'il lui manquoit encore quelque choſe, c'etoit l'étalage public de ſa gloire dans une cérémonie qui pût en relever l'eclat.

A l'imitation des célebres Fondateurs des premieres Dynaſties, il crut qu'il etoit de ſa dignité d'inviter à un feſtin ſolemnel les Princes, les Grands, les Gouverneurs des Provinces & les principaux Mandarins de l'Empire. Il les convoqua à cet effet ; & le jour qu'il avoit fixé pour cette brillante cérémonie etant arrivé, il n'oublia rien pour effacer tout ce qui s'etoit fait juſqu'alors en ce genre. Il fit dreſſer des tentes, ranger des tables & diſpoſer tout le reſte de la même maniere que le grand *Yu*, le ſage *Tcheng-tang* & l'illuſtre *Ou-ouang* l'avoient autrefois pratiqué, les premieres années de leur légiſlation. Il fit lui-même les invitations d'etiquette pour le manger & pour le boire ; la muſique eut ſes neuf parties, le repas ſes huit ſervices ; une modeſte & décente joie brilloit dans tous les yeux : on donnoit gravement le ſignal pour commencer & finir chaque cérémonie.

A voir cet auguſte appareil, on eût preſque dit que les beaux jours des ſages Princes de la haute antiquité alloient

ſe reproduire, & que l'Empire alloit briller encore de l'eclat le plus pur.

Le repas fini, *Ché-hoang-ti*, aſſis ſur ſon trône, invita tous ceux qui y avoient aſſiſté à lui dire librement ce qu'ils penſoient de ſa maniere de gouverner & des nouvelles loix qu'il avoit etablies, les aſſurant qu'il recevroit de bonne grace tous les avis qu'ils voudroient bien lui donner, & qu'il tâcheroit même d'en profiter. C'etoit les inviter à ſe répandre en eloges. Un nommé *Tcheou-tſing-tchen*, Mandarin de *Pou-yé*, prit le premier la parole, & dit :

« Si l'Empire jouit aujourd'hui de la paix la plus profonde » au dedans, après avoir eté expoſé pendant tant d'années » à toutes les horreurs de la guerre ; ſi, au dehors, les » limites ſont aſſurées contre les invaſions des Tartares, obli- » gés de ſe retirer dans des pays très-eloignés, c'eſt, Sei- » gneur, l'effet de votre valeur, de votre prévoyance, de » votre ſageſſe & de votre bon gouvernement. Que pour- » roit-on ajouter à ce que vous avez déja fait ? Tout ce » qu'on rapporte des plus illuſtres Princes des trois Dynaſties » qui ont précédé la vôtre n'approche pas de ce que nous » voyons. Vous ſurpaſſez, ſans contredit, tout ce qu'il y » a jamais eu de plus grand depuis l'antiquité la plus recu- » lée juſqu'à nos jours ».

L'applaudiſſement preſque unanime avec lequel ce diſcours fut reçu, fit à *Ché-hoang-ti* un plaiſir des plus ſenſibles qu'il eût encore goûté. Mais ſa joie fut tempérée par le diſcours ſuivant, que fit un Mandarin de Lettres, du titre de *Poché*. Ce Mandarin, dont l'Hiſtoire nous a conſervé le nom, s'appelloit *Chun-yu-yué*. Indigné de ce qu'il venoit d'entendre, & ne pouvant ſouffrir qu'on osât rabaiſſer la vénérable antiquité, juſqu'à lui préférer un Prince qui n'avoit pas même, ſelon lui, les qualités qui font le grand homme, il ne craignit

point de s'expoſer au courroux de ce même Prince, dont il connoiſſoit la manie, en relevant avec force les paroles de *Tcheou-tſing-tchen*. Au riſque de ſe voir accablé du poids d'une colere dont les effets etoient toujours terribles, il dit : « Cet homme, qui vient de vous louer avec tant d'impu-» dence, ne mérite pas, Seigneur, le nom de Grand de » l'Empire, dont il eſt décoré. Ce n'eſt qu'un lâche cour-» tiſan, qu'un vil flatteur, qui, baſſement attaché à une » fortune dont il ne mérite pas de jouir, n'a d'autre » vue que celle de vous plaire, aux dépens du bien public » & de votre propre gloire. Je ne l'imiterai point ; &, en » profitant de la bonté que vous avez eue d'inviter tous ceux » qui ont l'honneur aujourd'hui d'être admis en votre préſence, » à vous faire part des vues qu'ils pourroient avoir ſur la » maniere de bien gouverner l'Empire, je vous dirai librement » ce que je penſe.

» Les Dynaſties *Yn* & *Tcheou* ont donné des loix pen-» dant plus de mille quatre cens ans : elles ont produit des » Princes dont les noms ne mourront jamais, parce que leur » ſageſſe, leurs vertus & leurs belles actions paſſeront de » génération en génération, de bouche en bouche, juſqu'à » la poſtérité la plus reculée. Vous n'avez rien de mieux à » faire, que de les prendre pour modeles de votre conduite. » C'eſt en marchant ſur leurs traces, que votre nom, con-» ſigné dans l'Hiſtoire, peut devenir immortel comme les » leurs, à côté deſquels on le placera.

» *Tcheng-tang* & *Ou-ouang*, en fondant leurs Dynaſties, » ne crurent pas qu'elles duſſent durer toujours. Ils cherche-» rent, non à les rendre eternelles, ce qui eût eté chimé-» rique, mais à prolonger la durée de leurs regnes auſſi loin » que la viciſſitude qu'eprouvent néceſſairement les choſes » humaines pouvoit la leur faire eſpérer. Un de leurs pre-

» miers ſoins fut de ſe faire des appuis pour etayer un trône » qu'il euſſent regardé, ſans cela, comme toujours chance- » lant; & ces appuis, ils les trouverent dans les perſonnes » qui avoient l'honneur d'être de leur ſang. Ils leur firent » des appanages; ils erigerent en leur faveur des Principau- » tés & des Royaumes; ils les eleverent au rang des Sou- » verains, en conſervant toutefois ſur eux toutes les préro- » gatives que les Seigneurs primitifs indépendans ont ſur » des vaſſaux qui tiennent d'eux les privileges dont ils jouiſ- » ſent. Ils les convoquoient quand les beſoins de l'Empire » ſembloient l'exiger; ils preſcrivoient à chacun d'eux le » genre de ſecours qu'ils en attendoient, ils les taxoient, » ils leur donnoient des loix, ils leur intimoient des ordres, » ils ne les diſtinguoient de leurs autres ſujets que par la » confiance intime qu'ils leur témoignoient, & par les hon- » neurs qu'ils leur faiſoient rendre, lorſqu'ils etoient à la » Cour. Voilà, Seigneur, ce qu'il me paroît que vous » devriez faire pour aſſurer l'Empire à vos deſcendans, » pour....

Ché-hoang-ti, craignant que ce Lettré ne pouſſât trop loin des repréſentations auxquelles il etoit bien réſolu de n'avoir aucun egard, ou qu'il ne s'echappât en termes injurieux ou trop cruds, l'interrompit bruſquement, mais avec modération: *Ce point*, dit-il, *a déja eté diſcuté; on n'auroit pas dû y revenir. Cependant, comme il eſt d'une très-grande importance, je veux bien qu'on l'examine de nouveau, & qu'on me diſe les raiſons pour & contre, afin que je puiſſe prendre enſuite tel parti que je jugerai à propos. Parlez*, Li-ſee.

Li-ſee, comme on l'a vu plus haut, avoit déja réfuté, par d'excellentes raiſons, le ſentiment de ceux qui prétendoient eriger des Royaumes & des Principautés. N'ayant rien dit alors qui n'eût eté concerté avec ſon maître, & l'un &

l'autre n'ayant point changé d'avis, il s'eleva de nouveau avec force contre le Mandarin de Lettres, &, à ſon occaſion, contre tous les Lettrés, auxquels, par un diſcours préparé peut-être de longue main, il porta le dernier coup, en excitant contre eux toute l'indignation d'un Prince qui les haïſſoit déja, & qui n'attendoit que le moment favorable, pour les accabler du poids de ſa haine.

« *Il faut avouer*, dit-il, *que les Gens de Lettres* ſont, en » général, bien peu au fait de ce qui concerne le gouverne- » ment, non ce gouvernement de pure ſpéculation, qui n'eſt » proprement qu'un fantôme qu'on voit diſparoître quand on » l'approche, mais ce gouvernement de pratique qui conſiſte à » contenir les hommes dans les bornes de leurs devoirs réci- » proques. Avec toute leur prétendue ſcience, ils ne ſont, » en ce genre, que des ignorans : ils ſavent par cœur tout » ce qui s'eſt pratiqué dans les temps les plus reculés, & ils » ignorent, ou ils font ſemblant d'ignorer ce qui ſe pratique » de leurs jours, ce qui ſe paſſe même ſous leurs yeux.

» Prévenus en faveur de l'antiquité, dont ils admirent juſ- » qu'aux ſottiſes, s'il m'eſt permis de parler ainſi, ils ſont » pleins de mépris pour tout ce qui n'eſt pas exactement cal- » qué ſur des modeles que le temps a preſque entiérement » effacés de la mémoire des hommes. Sans ceſſe ils ont dans » leurs bouches, ou au bout de leurs pinceaux, les trois *Hoang* » & les cinq *Ti*.

» Incapables de diſcerner ce qui etoit expédient autrefois, » d'avec ce qui ne convient nullement aujourd'hui ; ce qui » etoit alors utile & peut-être même néceſſaire, d'avec ce » qui ſeroit à coup sûr préjudiciable dans le temps où nous » vivons, ils voudroient que tout ſe fît conformément à ce » qu'ils liſent dans leurs livres. Mais dans leurs livres mêmes, » dans ces livres qu'ils nous citent à tout propos, ont-ils

» trouvé que les trois *Hoang* s'etoient tellement modelés l'un » ſur l'autre, que le ſecond n'ajoutât rien, ne changeât rien à » ce qu'avoit fait le premier ; que le troiſieme s'attacha ſervi- » lement à ſuivre tous les uſages etablis par ſes prédéceſſeurs? » Y ont-ils lu que les cinq *Ti* n'avoient eté dans tout & pour » tout que les ſtériles imitateurs des trois *Hoang?*

» Si cela etoit ainſi, quels eloges pourroit-on donner à des » Princes qu'on regarde comme les fondateurs de la Monar- » chie, comme les inventeurs & les *perfecteurs* des loix, » comme les Légiſlateurs de la Nation? En quoi conſiſteroit » donc cette légiſlation fameuſe que ces Gens de Lettres » nous vantent tant, & qui, à certains egards, eſt digne » de nos eloges? Seroit-ce ſeulement dans ce qui fut etabli » par *Fou-hi*, pour contenir des hommes qui etoient plus » qu'à demi-ſauvages? Nos Lettrés s'abuſent etrangement, » s'ils le penſent ainſi. Ils veulent nous tromper, après s'être » trompés eux-mêmes les premiers, quand ils diſent que les » trois *Hoang-ti* n'ont obſervé qu'une même forme de gou- » vernement, n'ont ſuivi que les mêmes uſages.

» Ce qu'il y a de vrai, ce qui eſt hors de tout doute, » c'eſt que chacun d'eux, conſervant celles des anciennes loix » qu'il a cru être bonnes & utiles pour le temps où il vivoit, » a abrogé celles qui lui ont paru ne devoir être d'aucune » utilité, qu'il en a etabli de nouvelles, & s'eſt conduit, non en » imitateur ſervile de ce qui s'etoit pratiqué avant lui, mais » en Légiſlateur eclairé qui ſe regle ſur le beſoin des temps.

» Comme c'eſt en cela ſur-tout que ces grands hommes » ſont imitables, c'eſt en cela principalement que Votre » Majeſté les a imités. Comme eux, Seigneur, vous avez » preſque fondé de nouveau, l'Empire; oui, à plus juſte titre » qu'eux encore, vous pouvez vous en dire le fondateur, parce » que vous avez conquis des pays qui l'ont conſidérablement

» agrandi, & qui ne furent jamais ſous leur puiſſance. Comme » eux vous avez laiſſé ſubſiſter les loix & les uſages qui pou- » voient s'accommoder avec les mœurs préſentes ; vous avez » abrogé ce qui vous a paru ne plus convenir, & vous avez » etabli tout ce que vous avez cru néceſſaire pour le grand » objet que vous vous propoſez, lequel n'eſt autre, comme » tout le monde le ſait, que l'etabliſſement ſolide d'une domi- » nation qui doit faire eternellement le bonheur des Peuples. » Que prétendent donc ces inſolens Lettrés, en décriant, » comme ils le font à tout propos, un gouvernement qu'ils » devroient admirer, & qu'ils admireroient ſans doute, s'ils » etoient plus ſolidement inſtruits ? Pourquoi affectent-ils tant » de louer les Anciens, & de blâmer tout ce que vous faites ? » N'eſt-ce pas pour indiſpoſer peu-à-peu les eſprits, & pour » porter enſuite les peuples à une révolte ouverte ? Prenez-y » garde, Seigneur, ces ſortes de gens ſont plus à craindre » que vous ne le croyez. Pour moi, qui eclaire depuis ſi » long-temps leur conduite, qui ſuis au fait de leur manege, » & qui les connois à fond, je les regarde comme vos plus » grands ennemis. On les voit à toute heure du jour traîner » leur oiſiveté de maiſon en maiſon, d'un endroit public » dans un autre, & répandre par-tout les bruits les plus » injurieux à Votre Majeſté.

» A les entendre, on ne doit vous regarder que comme » un Prince bouffi d'orgueil, qui ſe préfere, ſans pudeur, à » tout ce que l'antiquité a eu de plus reſpectable ; que comme » un Prince d'un eſprit futile, d'un caractere inquiet & » remuant, qui bouleverſe tout, qui renverſe tout dans l'Em- » pire. Si vous publiez quelque Edit, ils croient y découvrir » de l'injuſtice, ou, tout au moins, de l'inutilité ; ſi vous » donnez quelque ordre, ils l'eludent, ils en critiquent juſ- » qu'aux termes dans leſquels il eſt conçu, ils font tous leurs

» efforts pour le rendre mépriſable ; ſi vous faites travailler » à quelque ouvrage public, vous grevez, diſent-ils, le » peuple, vous opprimez vos ſujets, vous en faites les mal- » heureuſes victimes de vos caprices. La diſcrétion, ou plu- » tôt le reſpect que je vous dois, me défend d'entrer dans » un plus grand détail. Ce peu de mots vous fera tout entendre. » Rien de ce que vous faites, rien de ce que vous dites » n'eſt à leur gré ; & leur refrein ordinaire eſt toujours que » ce n'eſt pas ainſi que ſe conduiſoient les ſages Empereurs » des Dynaſties qui ont précédé la vôtre.

» De pareils diſcours, répétés ſans ceſſe, eteignent dans » le cœur de vos ſujets toute affection pour vous. Ce ſont » des ſemences de révolte qui germent inſenſiblement, qui » pouſſent de profondes racines, & qui ne tarderont pas, » ſi vous n'y mettez ordre, de prendre tout leur accroiſſe- » ment au dehors.

» Les Lettrés forment dans l'Empire une claſſe d'hommes » à part. Pleins d'eux-mêmes & infatués de leur prétendu » mérite, ils ne voient du bon que dans ce qui ſe fait con- » formément à leurs idées ; ils ne voient du beau que dans » des uſages ſurannés, que dans des cérémonies antiques, » qui ne ſauroient avoir lieu de nos jours ; ils ne trouvent de » véritablement utile que cette vaine ſcience qui les eleve ſi » fort à leurs propres yeux, & qui, dans la réalité, les rend » inutiles à tout le reſte du genre humain.

» Oſerois-je, Seigneur, vous propoſer ici ſans détour ce » qu'il me paroît que vous devriez faire ? Les voies de dou- » ceur & de condeſcendance n'ont rien pu produire, juſ- » qu'ici, ſur l'eſprit de ces hommes impatients du joug : » tous les egards que l'on a eus pour eux leur ayant per- » ſuadé qu'ils etoient redoutables, ils n'en ſont devenus que plus inſolens. Eſſayons d'autres moyens, ou plutôt, pre-

nons,

» nons, de tous les moyens, celui qui eſt le ſeul efficace, » pour couper juſqu'à ſa racine un mal qui ſeroit bientôt incu- » rable, ſi on ne ſe hâtoit d'y remédier.

» Ce ſont les livres qui inſpirent à nos orgueilleux » Lettrés les ſentimens dont ils ſe glorifient; ôtons-leur les » livres. C'eſt en les privant pour toujours de l'aliment qui » nourrit leur orgueil, que nous pouvons eſpérer de tarir la » ſource féconde de leur indocilité. A l'exception des livres » qui traitent de Médecine & d'Agriculture, de ceux qui » expliquent la Divination par les *Koa*, ou lignes de *Fou-hi*, » & des Mémoires hiſtoriques de votre glorieuſe Dynaſtie, » depuis qu'elle a commencé à régner dans les Etats de *Tſin*, » ordonnez, Seigneur, qu'on brûle généralement tout ce » fatras d'ecrits pernicieux, ou tout au moins inutiles, dont » nous ſommes inondés; ceux, ſur-tout, où les mœurs, les » actions & les coutumes des anciens ſont expoſées en détail. » N'ayant plus ſous les yeux ces livres de Morale & d'Hiſtoire, » qui leur repréſentent avec emphaſe les hommes des ſiecles » paſſés, ils ne ſeront plus tentés d'être leurs imitateurs ſerviles; » ils ne nous feront plus un crime de ne pas ſuivre leur exemple » en tout; ils ne feront plus cette comparaiſon, toujours odieuſe » pour nous dans leur bouche, du gouvernement de votre » Majeſté, avec celui des premiers Empereurs de notre » Monarchie.

» Il eſt temps, ou jamais, de fermer la bouche à ces » mécontens, de mettre un frein à leur audace. Qu'ils ſachent » que votre puiſſance n'a de bornes, que celles que vous voulez » bien lui preſcrire. Qu'ils eprouvent enfin, qu'un châtiment » long-temps différé, n'en eſt que plus terrible envers ceux » qui n'ont pas tâché de s'y ſouſtraire en ſe corrigeant.

» N'achetez pas, Seigneur, un repentir inutile, par une » bonté & une condeſcendance hors de ſaiſon. Le mal preſſe;

» il eſt des plus violents : le remede doit être proportionné ;
» il ne ſauroit être appliqué trop tôt. Commencez par ceux
» de vos Mandarins qui préſident à l'Hiſtoire : ordonnez-leur
» de réduire en cendres tous ces monumens inutiles, dont ils
» conſervent ſi précieuſement le dépôt. Donnez un ordre pareil
» aux Magiſtrats dépoſitaires des loix : celles qui ſont emanées
» de votre autorité ſuprême, auxquelles on peut joindre toutes
» les Ordonnances particulieres que vous avez faites, ſuffiront
» de reſte pour leur inſtruction. Qu'ils en faſſent un recueil
» complet : il en réſultera un code particulier, qui les dirigera
» ſûrement dans l'adminiſtration de la juſtice. Pour ce qui eſt des
» autres branches du gouvernement, votre Majeſté, dont l'eſprit
» brille des plus vives lumieres, dont l'entendement pénetre
» tout, dont la ſageſſe ſait tout prévoir, y ſuppléera ſans
» peine, à meſure que les circonſtances l'exigeront. Le *Chou-*
» *king*, & les autres livres, dans leſquels on cherchoit ci-
» devant des regles de conduite, devenus déſormais inutiles,
» doivent être oubliés pour toujours ; qu'ils deviennent la
» proie des flammes.

» Ce projet, me dira-t-on peut-être, eſt facile à former ;
» on conçoit aiſément de quelle utilité il ſeroit à tout l'Empire
» de pouvoir le mettre en exécution ; mais comment en venir
» à bout ? Comment s'aſſurer que ceux qui poſſedent ces
» livres, qu'ils regardent comme des tréſors, ou les brûleront
» eux-mêmes, ou les livreront avec fidélité à ceux qui les
» leur demanderont pour les brûler ? Les Lettrés ſont trop
» opiniâtres, trop répandus, trop amateurs des anciens ou-
» vrages, pour pouvoir eſpérer quelque docilité de leur part.
» Ils feindront, ils tromperont, ils ſe cacheront ; &, au lieu
» des avantages qu'on ſe propoſe, on ne retirera, pour fruit
» de tant de peines, que le plus amer de tous, celui d'avoir
» mis inutilement tout l'Empire en rumeur. Ne vaut-il pas mieux

» diſſimuler, & laiſſer les choſes aller leur train ordinaire, que de » faire un eclat qui n'aboutiroit à rien? Toutes ces difficultés, » & bien d'autres encore, que l'on pourroit alléguer, ne ſont » pas capables de me faire changer d'avis : elles diſparoiſſent » vis-à-vis des meſures que l'on peut prendre pour aſſurer un » plein ſuccès à l'entrepriſe que je propoſe.

» Défendez, Seigneur, à tous vos ſujets, de conſerver, » ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, aucun des livres » proſcrits; portez une loi rigoureuſe, qui les oblige à remettre » aux Mandarins, dont ils dépendent immédiatement, tous » ceux dont ils etoient poſſeſſeurs avant la défenſe; obligez » les Mandarins eux-mêmes, à faire les perquiſitions les plus » exactes, pour s'aſſurer de l'obéiſſance de ceux qu'ils gou- » vernent; ſoumettez-les à ſubir les mêmes peines que les » infracteurs, en cas de colluſion ou de ſimple négligence de » leur part; aſſignez des récompenſes pour les délateurs ſin- » ceres, & décernez des châtimens pour ceux qui, connoiſſant » les infracteurs de vos ordres, ne les déféreront pas aux Man- » darins. Je ſerois d'avis, outre cela, qu'on fît mourir irrémiſſi- » blement, quiconque, dans la ſuite, ſera aſſez téméraire, » pour blâmer, par des diſcours injurieux, ou pour déſa- » prouver, par des paroles indiſcretes, la conduite de votre » Majeſté. Des ſujets qui s'emancipent ainſi, méritent les châ- » timens dont on punit les rébelles; puiſqu'en en effet des » diſcours injurieux, ou des paroles indiſcretes, qui blâment » la conduite du Souverain, ſont des diſcours & des paroles » qui tendent à la rébellion.

» Quant à ceux qui, ſans blâmer à découvert, le gouver- » nement préſent, s'aviſeront de vouloir le comparer au gou- » vernement des anciens, on peut ſe contenter d'imprimer ſur » leur viſage, une marque d'ignominie, avec un fer rougi » au feu.

» On peut assigner l'espace de trente jours, pour la publi-
» cation de vos ordres dans tout l'Empire. Si, après les trente
» jours révolus, on découvre quelqu'un qui soit réfractaire,
» ou négligent, on le punira à la rigueur; dans le premier
» cas, en lui ôtant la vie, par le supplice des criminels de
» leze-Majesté; & dans le second, en le marquant avec un
» fer rouge, tant pour lui faire expier une négligence coupable,
» que pour l'instruction des autres.

» Je finis, en répondant d'avance à quelques difficultés que
» l'on pourroit encore faire, pour empêcher votre Majesté
» d'adhérer à ce que je propose.

» Les livres, dira-t-on peut-être, sont des instituteurs muets,
» qui, par les préceptes & les exemples qu'ils renferment, en-
» seignent aux hommes ce qu'ils se doivent réciproquement;
» leur apprennent à régler leurs mœurs, & leur fournissent des
» modeles d'une conduite irréprochable. Otez-leur le *Chou-*
» *king*, le *Ché-king*, les livres de Morale, l'Histoire, & les
» autres monumens de l'antiquité, où trouveront-ils à s'instruire?
» N'est-il pas à craindre qu'ils ne retombent bientôt dans une
» ignorance entiere de leurs obligations mutuelles; dans cette
» barbarie d'où les trois *Hoang* & les cinq *Ti* ne les ont tirés
» que peu-à-peu, & avec tant de peine?

» Voilà, à-peu-près, tout ce qu'on peut dire de plus spé-
» cieux, pour la conservation de ce que je fais regarder ici
» comme préjudiciable à l'Etat, & comme inutile, de tout
» point, dans le reste. Votre Majesté pourvoira, par sa sagesse,
» à ce que ses sujets soient toujours instruits de ce qu'ils doivent
» savoir : elle rappellera les Mandarins à la charge de leur
» premiere institution, qui vouloit qu'ils fussent comme des
» livres vivans, toujours ouverts pour quiconque chercheroit
» à s'instruire; qu'ils fussent tout-à-la-fois les peres, les maîtres
» & les juges du peuple. Rappellez-les Seigneur, à des fon-

» ctions ſi nobles ; donnez des ordres très-rigoureux pour qu'ils « les rempliſſent avec déſintéreſſement, exactitude & fidélité. » S'ils s'acquittent de leur devoir, comme il y a tout lieu de » l'eſpérer, il n'y aura plus bientôt dans tout l'Empire qu'une » même façon de penſer & de s'exprimer ; bientôt les terres » ſeront cultivées avec ſoin, les arts exercés avec adreſſe, » & tous vos ſujets ne formeront plus que comme une même » famille, dont vous ne ſerez pas moins le pere que le Souverain.

» Voilà ce que mon zele, pour la grandeur de votre » maiſon, la gloire particuliere de votre regne, & le bonheur » des peuples, m'a engagé à vous repréſenter aujourd'hui. » Je ſupplie votre Majeſté de vouloir bien faire ſur cela les » réflexions les plus ſérieuſes, & de donner enſuite ſes ordres. » La qualité de Miniſtre principal à laquelle vous avez daigné » m'elever, tout indigne que j'en ſuis, vous répond d'avance » de mon ardeur & de mon exactitude à les faire obſerver, » quels qu'ils puiſſent être ».

La terreur & l'effroi s'etoient emparés de tous les eſprits, dès que *Li-ſée* eut commencé ſon diſcours : la crainte ferma toutes les bouches, après qu'il l'eut fini. On etoit convaincu que le coup etoit déja porté, & que le Miniſtre n'avoit eté que l'organe du Prince dans ce qu'il venoit de dire, & dans la maniere dont il l'avoit dit. *Ché-hoang-ti* prenant alors la parole, répondit par ce peu de mots : *Mes réflexions ſont toutes faites. Il n'y a rien dans tout ce que vous venez de dire, qui ne ſoit très-conforme à la raiſon, & à ce que j'avois déja penſé moi-même plus d'une fois. Je me décharge ſur vous du ſoin de l'exécution. Que tout ſe faſſe ainſi que vous l'avez dit, & le plus promptement qu'il ſera poſſible.* Il ſe leva en prononçant ces dernieres paroles, & ſe retira, laiſſant toute l'aſſemblée dans une conſternation qu'il ſeroit difficile d'exprimer.

C'eſt ainſi que fut décidée cette fameuſe proſcription dont

on parle depuis tant de siecles, & dont on parlera, tant qu'il y aura sur la terre des hommes qui cultiveront les lettres. Je n'ai rien oublié pour la mettre dans tout son jour, en l'exposant revêtue de toutes ses circonstances. Le lecteur y découvrira les véritables motifs qui l'ont suggérée; il déposera les doutes qu'il pouvoit avoir formés sur la réalité du fait; & il sera convaincu de la possibilité de l'exécution, en considérant le caractere du Ministre qui l'a proposée, & du Prince, dont l'autorité, toujours efficace, vouloit absolument qu'elle eût lieu; rien n'est plus certain. Mais eut-elle tout l'effet qu'on s'etoit proposé? C'est ce qui ne paroît pas vraisemblable. *Ché-hoang-ti* etoit à la trente-quatrieme année de son regne quand elle commença; c'etoit l'an avant J. C. 213. Trois ans après, ce Prince mourut. Son fils, *Eulh-ché-hoang-ti*, qui lui succéda immédiatement, ne fut que trois ans sur le trône, & ces trois années, il les passa dans l'agitation, le trouble. Il n'est pas à présumer que ce Prince, & *Li-sée* lui-même, qui continua, sous lui, à exercer les fonctions de premier Ministre, s'occupassent de la recherche des livres avec la même ardeur qu'auparavant. Combien de familles, parmi celles, sur-tout, qui faisoient leur séjour dans les Provinces reculées, n'ont-elles pas pu en conserver, soit en les cachant avec soin, soit par collusion avec les Mandarins, dont plusieurs etant lettrés, ne demandoient pas mieux que d'être trompés sur ce point? Et, après l'extinction des *Tsin*, il ne fut plus question d'inquiéter personne à ce sujet. Ainsi les livres, la littérature & les Lettrés, n'ont proprement eu de guerre ouverte à soutenir, que les trois années que vécut encore *Ché-hoang-ti*, après les avoir proscrits; qu'on juge si ce court espace a pu suffire pour opérer leur destruction totale. On me pardonnera cette digression, qui, après tout n'est pas hors de mon sujet; je reprends le fil de l'histoire.

Pendant que *Li-ſée* prenoit des meſures efficaces pour l'extirpation de ce qui méritoit le plus d'être conſervé, *Ché-hoang-ti* conçut un autre projet, plus digne d'un grand Prince, que celui dont il venoit de confier l'exécution à ſon Miniſtre. La multitude des mécontens, le grand nombre de ceux que la proſcription des livres alloit plonger dans l'oiſiveté, lui firent appréhender des cabales & des révoltes, d'autant plus redoutables, que le prétexte en auroit paru plauſible à la plus grande partie de la nation. Il ne laiſſa aux uns & aux autres, ni le temps, ni les occaſions de les tramer. Il voulut les occuper utilement, en les faiſant travailler à des ouvrages publics; &, pour s'aſſurer d'une obéiſſance prompte, il manda le Général *Mong-tien*, lequel, comme on l'a vu plus haut, etoit à la tête de trois cens mille hommes de troupes réglées, pour contenir ceux qui travailloient à la conſtruction de la grande muraille. Il lui ordonna de détacher une partie de ſes troupes, & de les conduire aux environs de *Kieou-yuen*, d'où il les diſtribueroit enſuite dans tous les lieux où il croiroit leur préſence néceſſaire, pour contenir les nouveaux ouvriers qu'il avoit deſſein d'employer.

Il s'agiſſoit de faire un grand chemin, droit, large & uni, depuis la ville de *Kieou-yuen*, qui etoit alors où eſt actuellement *Tcho-tcheou*, environ à douze lieues de la ville de *Péking*, juſqu'à *Yun-yang*, du diſtrict de *King-tcheou* d'aujourd'hui; ce qui faiſoit un eſpace de mille huit cens lys, ou, à-peu-près, cent quatre-vingts de nos lieues communes de France. Pour faire ce chemin, tel que le vouloit l'Empereur, il falloit percer des montagnes, combler des vallées, jetter un grand nombre de ponts ſur des torrents & ſur des rivieres, deſſécher des lieux marécageux, & planter tout le long des arbres de chacun des deux côtés : il devoit être comme l'allée principale d'un grand jardin, pour les gens de pied, & avoir,

outre cela, toutes les commodités néceſſaires pour les equipages de toutes les ſortes. On conçoit aiſément la multitude d'hommes qu'il etoit néceſſaire d'employer pour un ouvrage de cette nature.

Ce nombre d'ouvriers, tout grand qu'il dût être, ne lui parut pas ſuffiſant encore pour occuper tous ceux dont il croyoit avoir lieu de ſe défier. Il entreprit de nouveaux edifices, pour l'embelliſſement, diſoit-il, de ſa Capitale, en renouvellant toute la ſurface de la région de *Koan-tchoung*, ſur laquelle elle etoit bâtie. *Hien-hiang*, comme on l'a déja vu, etoit le lieu où il tenoit ſa Cour. Les maiſons royales qu'il avoit déjà fait conſtruire au nord & au ſud de la riviere de *Ouei*, qui en baignoit les murs, etoient de la derniere magnificence. Il voulut en augmenter le nombre, & ordonna qu'on travailleroit inceſſamment à en bâtir trois cens, dans l'enceinte même de *Koan-tchoung*, & quatre cens hors de cette enceinte.

Tous ces edifices, qu'il ſe propoſa de rendre les plus brillans qu'il ſeroit poſſible, devoient être tellement placés, les uns par rapport aux autres, qu'ils préſentaſſent ſur la ſurface de la terre un coup d'œil, ſemblable à celui que la voie lactée, ou le *fleuve céleſte*, & ſtellations qui l'avoiſinent, préſentent dans la voûte des Cieux.

C'eſt du fleuve céleſte, & des conſtellations qui l'avoiſinent, que *Ché-hoang-ti* croyoit avoir reçu ces bénignes influences, qui l'avoient rendu aſſez heureux juſqu'alors, pour avoir pu triompher de tous ſes ennemis, echapper à tous les dangers, & réuſſir dans toutes ſes entrepriſes. Il falloit un monument pour conſacrer la mémoire de tant de bienfaits réunis; & ce monument devoit être digne de la grandeur & de la puiſſance du premier Potentat de l'univers, ou, comme il s'appelloit lui-même, *du Chef ſouverain des Souverains.*

Entre la voie lactée, & les différentes conſtellations qui l'avoiſinent,

l'avoiſinent, il y a différens grouppes d'etoiles de la moindre grandeur, dont la lumiere n'eſt pas aſſez vive pour fixer les yeux : entre les conſtellations elles-mêmes, & dans l'eſpace qu'elles embraſſent, il y a des vuides qui forment, par intervalles, comme autant de plages deſtinées, ce ſemble, à relever, par leur obſcurité, l'eclat des corps lumineux qui les environnent. La repréſentation de ces vuides, & de ces grouppes de petites etoiles, devoit entrer dans le nouveau projet ; mais y entrer de maniere à ne pas laiſſer ſtérile le vaſte eſpace de terrein qu'il exigeoit.

Des villages & des champs labourables parurent à *Ché-hoang-ti*, ce qu'il y avoit de plus propre à remplir toutes ſes vues. Il falloit des habitans à ces villages, & des cultivateurs à ces champs. Il ordonna qu'on feroit choix de ſoixante-dix mille familles, dont trente mille ſeroient envoyées à *Li-chan*, & quarante mille à *Yun-yang*, d'où on devoit enſuite les diſtribuer dans les terres, après qu'on en auroit fait la répartition. C'eſt en transformant ainſi, en une eſpece de ciel, cette partie de la terre qu'il habitoit, qu'il crut ſe diſtinguer, plus qu'il n'avoit encore fait, de tous les Souverains qui l'avoient précédé.

Tant d'entrepriſes, faites coup ſur coup, exciterent bien des rumeurs, & donnerent ſujet à une foule de diſcours ſatiriques contre le gouvernement. Malheureuſement pour les gens de lettres, il s'en trouva pluſieurs d'entre eux qui crierent plus que les autres, & qui témoignerent un mécontentement qu'ils auroient dû renfermer en eux-mêmes. Les ſeules regles d'une prudence ordinaire auroient dû leur dicter, qu'ils ne pouvoient être trop ſur leurs gardes dans un temps, où on ne cherchoit que des prétextes pour les opprimer, & dans les circonſtances fâcheuſes, où le moindre mot echappé pouvoit avoir les ſuites les plus funeſtes pour tous ceux de leur profeſſion.

Un *Heou-cheng*, un *Lou-cheng*, & pluſieurs autres du pre-

mier rang, n'en jugerent pas ainſi. Ils s'emanciperent, juſqu'à blâmer ouvertement l'Empereur. Non contens de mal parler de ſa conduite, & d'accompagner ce qu'ils en diſoient des ſarcaſmes les plus outrageans, ils compoſerent un ecrit, dans lequel ils le peignirent ſous les plus affreuſes couleurs. Ils firent pluſieurs copies de cette ſanglante ſatire, les diſtribuerent, & mirent leurs jours en ſûreté par une prompte fuite.

Ché-hoang-ti, inſtruit de tout, entra en fureur, non-ſeulement contre les coupables, mais encore contre tous ceux qui avoient aſſez de talent pour le devenir dans le même genre. *Quel mal*, dit-il, dans l'excès de ſa colere, *ai-je fait à* Lou-cheng; *ou plutôt, de quel bien ne l'ai-je pas comblé ? Je l'ai elevé aux honneurs, je lui ai procuré des richeſſes ; je l'avois mis dans un emploi qui l'approchoit de ma perſonne, & il ſe déchaîne en furieux contre moi. Malgré tous mes bienfaits, c'eſt celui de tous ceux qui parlent mal de moi, qui le fait avec le plus d'impudence & d'animoſité. C'eſt un monſtre d'ingratitude, dont je ſaurai bien me venger. Il etoit lié d'amitié avec preſque tous les gens de lettres qui ſont à* Hien-yang : *c'etoit un de leurs oracles, & le plus accrédité de leurs protecteurs ; il n'eſt que trop vraiſemblable que c'eſt de concert avec eux qu'il aura fabriqué cet inſolent libelle, dont il veut prendre tout l'odieux ſur lui, en s'en déclarant l'auteur. Il faut que je m'en eclairciſſe. Que les Cenſeurs parcourent la ville, ſe répandent dans les maiſons, & interrogent ceux qui les habitent, ſur le gouvernement préſent. S'il s'en trouve d'aſſez téméraires, pour s'exprimer conformément à ce qui eſt dit dans le libelle, pour blâmer ma conduite, ou déſapprouver les loix que j'ai faites, qu'ils ſoient livrés aux Magiſtrats, auxquels je preſcrirai moi-même ce qu'ils doivent faire à leur egard.*

Les Cenſeurs obéirent, &, dans la ſeule ville de *Hien-yang*, ils trouverent quatre cens ſoixante & quelques Lettrés qui

eurent assez de courage pour ne pas trahir leurs sentimens. *Ché-hoang-ti* les fit condamner à mort, & la sentence fut exécutée avec une barbarie qui révolta jusqu'à son propre fils, héritier présomptif de la couronne. *Quel si grand crime ont donc commis les gens de lettres*, dit ce Prince humain à son pere, *pour porter votre Majesté à de si cruels excès contre eux? Occupés de l'etude & de la lecture, en particulier, des ouvrages de Confucius, ils n'avoient d'autre ambition que celle d'apprendre à régner sur eux-mémes, & d'enseigner aux autres les différens sentiers qui conduisent à la vertu. Vous leur avez ôté la seule consolation qu'ils eussent, en leur ôtant leurs livres: est-il etonnant que quelques-uns d'entr'eux en aient murmuré? Cette faute, si c'en est une, mérite-t-elle d'être punie aussi rigoureusement que vous le faites? Ne craignez-vous point, en vous conduisant ainsi, de faire détester votre regne, d'aliéner les esprits, & de vous faire autant d'ennemis qu'il y a de sujets dans l'Empire? Pour moi, je vous l'avoue avec franchise, je crains que des revers fâcheux ne vous fassent repentir trop tard, d'une conduite qui n'a pas encore eu d'exemple.*

Cette juste représentation, prononcée d'un ton modeste, ne laissa pas de lui attirer toute l'indignation de son pere. *Je vois bien*, lui répondit *Ché-hoang-ti*, *que vous êtes ici trop à votre aise. Vous ignorez ce qu'il en coûte de travaux & de peines pour conquérir un Empire, & pour le conserver après l'avoir conquis. Il est temps que vous l'appreniez, en vous formant aux fatigues d'un camp & à la conduite des troupes. L'oisiveté & les délices de la Cour vous deviendroient funestes. Le Général* Mong-tien *est aujourd'hui à la tête de plus de trois cens mille hommes; il sera charmé d'en partager le commandement avec vous: allez le joindre. Partez demain pour le pays de* Chang-kiun, *où est un de ses camps. Je lui donnerai mes*

ordres, pour qu'il ait à vous occuper d'une maniere conforme à votre naiſſance & à mes intentions.

Le Prince ne repliqua point, & partit le lendemain. Son nom, qui eſt conſervé avec eloge dans les faſtes de la littérature chinoiſe, à cauſe de l'intérêt qu'il voulut bien prendre à ſes malheurs, mérite de paſſer chez tous ceux qui cultivent les lettres, & d'être célébré par-tout : il s'appelloit *Fou-ſou.*

Juſques-là *Ché-hoang-ti* avoit uſé de ménagement envers ceux qui approchoient de ſa perſonne ; il commença alors à ne les pas epargner plus que les autres, & à entrer dans une défiance générale, à l'occaſion que je vais raconter.

Il etoit ſur la terraſſe la plus elevée de ſon Palais, occupé à promener ſa vue ſur tous les lieux qu'elle dominoit. Il apperçut un char magnifiquement orné, & un grand nombre de gens à cheval qui etoient à ſa ſuite. Il reconnut, à certaines marques, que c'etoit l'equipage & le train d'un de ſes Miniſtres. Il en fut frappé. *Voilà*, dit-il à ceux qui etoient alors enſa préſence, *un equipage des plus brillans que j'aie vu ; il eſt digne d'être celui d'un Roi : que ſait-on ?*

Ces paroles furent exactement recueillies & rapportées à celui qui y avoit donné occaſion. Elles eurent tout l'effet qu'il etoit naturel d'en attendre ; mais cet effet fut un peu trop prompt. Le Miniſtre réforma ſur le champ ſon train, & ſe tint ſur ſes gardes. Ce changement de conduite fut rapporté à l'Empereur, par des gens qui en ignoroient probablement la véritable raiſon, ou qui n'auroient pas voulu la dire quand même ils l'auroient ſue ; mais *Ché-hoang-ti* la devina ſans peine. Il en conçut du chagrin, & prit une réſolution des plus violentes. Ce ne fut pas toutefois ſur ſon Miniſtre qu'il déchargea ſa colere. Tous ceux qu'il pouvoit ſoupçonner d'avoir répété ſes paroles, furent les victimes de l'indiſcrétion d'un

ſeul, peut-être, d'entre eux. Les eunuques, les gardes, les favoris, les courtiſans, qui etoient ce jour-là avec lui ſur la terraſſe, furent interrogés ſéparément l'un après l'autre; & comme aucun ne s'avoua coupable, il les fit tous mettre à mort. *Celui, ou ceux qui le ſont*, dit-il en les condamnant, *ſe trouvent néceſſairement dans le nombre. Si ceux que j'honore de ma confiance, ou qui ſont témoins de mes actions, font paſſer au-dehors, ce que je crois être enſeveli dans le ſecret, que ne feront pas les autres? à qui puis-je déſormais me fier?*

Un autre evénement lui donna occaſion de déployer toute la férocité de ſon caractere. On vint lui dire que dans le pays de *Toung-kiun* (12) il etoit tombé du Ciel une pierre, ſur laquelle etoient gravés ces mots: Ché-hoang-ti *n'a plus long-temps à vivre; &, après ſa mort, ſes Etats ſeront partagés.* Quelque crédule qu'il fût pour les augures qui etoient à ſon avantage, il ne le fut pas aſſez pour s'imaginer que cette pierre eût eté gravée dans le Ciel. Il fit faire des perquiſitions pour en découvrir les auteurs; mais les voyant inutiles, il fit placer, au milieu d'un vaſte champ, la pierre, prétendue tombée du Ciel; aſſembla tous les habitans de l'endroit où on l'avoit trouvée; & en leur préſence, il fit allumer autour de la pierre un feu des plus violents, qui l'eut bientôt calcinée. Quand il ne vit plus que des cendres, il donna ordre à ſes ſoldats de maſſacrer tous ceux qu'il avoit mandés à ce ſpectacle, *pour ſervir d'exemple*, diſoit-il, *à ces eſprits téméraires, qui pourroient être tentés de vouloir encore en impoſer au Ciel.*

(12) Les mots de *Toung-kiun* déſignent en général les Provinces orientales de l'Empire, comme ceux de *Chang-kiun* déſignent les Provinces du nord; mais par *Toung-kiun*, on entend plus particuliérement le pays qui eſt le plus à l'orient de l'Empire, ou les extrêmités orientales; & par *Chang-kiun*, le pays qui eſt le plus au nord, ou les limites ſeptentrionales.

Tant de cruautés lui aliénoient de plus en plus les cœurs. Il le ſavoit ; mais il ne s'en mettoit nullement en peine. Il n'etoit en garde que contre les complots qui pouvoient ſe former contre ſa perſonne. Jamais, le jour précédent, il ne diſoit ce qu'il vouloit faire, ni où il devoit aller le lendemain ; on ne ſavoit pas même dans lequel de ſes palais il paſſeroit la nuit ſuivante : tout etoit ſi bien diſpoſé que, quelle que fût ſa détermination, il trouvoit par-tout egalement ce qui lui etoit néceſſaire pour les repas, le repos, & les autres choſes d'uſage.

Un tel genre de vie ne fourniſſoit que trop d'alimens à une humeur noire, dont les moindres effets etoient redoutables, & ſouvent funeſtes aux perſonnes mêmes auxquelles il paroiſſoit le plus attaché.

Vers la fin de la trente-ſixieme année de ſon regne, un evénement ſingulier redoubla ſes craintes. Un courier qu'on lui envoyoit de la Province la plus orientale de l'Empire, etant ſur le chemin de *Ping-chou* à *Hoa-yn*, fut abordé par un homme d'une figure vénérable & majeſtueuſe : il tenoit entre ſes mains une pierre de *Yu*, ou d'agathe, ſur laquelle etoit gravée cette eſpece de teſtacée qui eſt aſſez ſemblable à la tortue que les Chinois appellent *Pi* (13) : il la préſente au courier, en lui diſant : *Voilà qui appartient à votre maître. Quand vous ſerez arrivé à* Hien-yang, *ne manquez pas de le lui remettre, & de lui répéter fidélement ce peu de paroles : Dans l'eſpace de moins d'une année, le* Tſou-loung (*ou l'ancêtre dragon*) *ne ſera*

(13) Le *Pi* eſt une eſpece de teſtacée qui porte ſa maiſon comme la tortue. Il etoit anciennement d'un très-grand uſage à la Chine, ſur-tout pour la divination ; on lui attribuoit, outre cela, des vertus merveilleuſes, quand on le portoit ſur ſoi en relief ou en ſimple figure. C'etoit comme une eſpece de taliſman pour attirer le bonheur & ecarter la mauvaiſe fortune. Les Princes & l'Empereur lui-même, en avoient à leur uſage qui etoient faits de pierre de *yu* ou d'autres pierres précieuſes : ils le portoient comme on porte chez nous les médailles, ou comme les Chevaliers de Malthe portent leurs croix.

plus au nombre des vivans. Le courier, en recevant le *Pi*, voulut faire quelques interrogations; mais l'inconnu ne lui en laiſſa pas le temps. Il diſparut tout-à-coup, ſans qu'on ait jamais pu ſavoir, ni qui il etoit, ni d'où il etoit, ni de qui, ni comment il avoit reçu ce funeſte préſent.

Une aventure ſi extraordinaire jetta le courier dans la plus grande perplexité. Il ne ſavoit ni ce qu'il devoit faire, ni à quoi ſe déterminer. Il continua cependant ſa route, & dès qu'il fut arrivé dans la Capitale, il ſe tranſporta chez les Miniſtres, pour ſavoir d'eux comment il devoit ſe conduire. Ils furent d'avis qu'il falloit tout dire à l'Empereur. Sur leur parole, il va au palais, demande audience, remet d'abord le paquet dont il etoit chargé, & préſentant enſuite le *Pi*, il raconte, avec fidélité & exactitude, tout ce qui lui etoit arrivé.

Ché-hoang-ti prit la pierre, la tourna & retourna pluſieurs fois entre ſes mains, l'enviſagea dans tous ſes ſens, & crut la reconnoître: il changea de couleur. Les penſées qui s'eleverent alors dans ſon eſprit, durent être des plus triſtes. Il ſavoit que le dragon etoit alors, comme il l'a eté de tout temps à la Chine, le ſymbole ſous lequel on déſigne les Empereurs; il ſe regardoit & vouloit qu'on le regardât comme le Chef de tous les Empereurs qui devoient, dans la ſuite des temps, donner des loix au monde, leſquels, ſelon lui, ſeroient tous de ſa race; il etoit donc leur ancêtre; & c'eſt préciſément ce que ſignifie le mot chinois de *Tſou*. Il etoit naturel qu'il s'appliquât la prédiction.

Après quelques momens de trouble, il tâcha de remettre ſes eſprits. *Le* Tſou-loung, dit-il, *eſt l'ancêtre de tous les hommes; les paroles qui annoncent ſa mort n'ont aucun ſens; elles ne méritent pas qu'on y faſſe attention. D'ailleurs, comment les Eſprits des montagnes peuvent-ils ſavoir ce qui*

ſe paſſera dans un an? Qu'on faſſe voir ce Py à tous les Lapidaires, & qu'on ſache ſi quelqu'un d'entre eux ſe ſouvient de l'avoir travaillé. On me rapportera avec fidélité ce qu'on aura découvert ſur cela.

On ne fut pas long-temps ſans être eclairci. On vint lui dire, peu de jours après, que la pierre avoit eté reconnue pour être celle qu'on avoit travaillée, par ſes ordres, en forme de *Pi*, & que rien n'etoit plus certain. L'on ajouta que c'etoit la même qui avoit eté jettée dans le *Kiang*, pour appaiſer la tempête que ſa Majeſté y avoit eſſuyée la vingt-huitieme année de ſon regne.

Ché-hoang-ti n'etoit que trop convaincu de la vérité de ce qu'on lui diſoit ; mais il eût ſouhaité qu'on le trompât, afin de pouvoir ſe tromper lui-même, ou, tout au moins, ſe donner le change. Ne pouvant en venir à bout, il chercha à ſe tranquilliſer, en faiſant conſulter les ſorts. Les plus habiles dans l'art de la divination furent mandés : ils opérerent, & leur réponſe fut que le ſeul moyen qu'il y eût, pour le préſent, d'enchaîner la bonne fortune, etoit de voyager ; & que, ſuppoſé que ſa Majeſté fût ménacée de quelque malheur, elle le détourneroit de deſſus ſa tête, en parcourant les Provinces de l'Empire.

Les Devins ne pouvoient mieux rencontrer, pour faire plaiſir à l'Empereur. Il reçut leur réponſe avec de grandes démonſtrations de joie, & décida le voyage.

Après que tout eut eté diſpoſé, il prit ſa route du côté de l'orient. Il etoit accompagné de *Hou-haï* ſon jeune fils, de *Li-ſée* ſon premier Miniſtre, de *Tchao-kao* ſon eunuque favori, & de la plupart de ceux qui avoient ſa confiance, ou ſur leſquels il comptoit le plus.

Arrivé à *Yun-men*, il ſe tranſporta ſur la montagne de *Kio-y*, qui n'en eſt pas eloignée, & y offrit un ſacrifice en

l'honneur

l'honneur de *Chun*, ce ſage Empereur, à qui *Yao* crut devoir tranſmettre l'Empire, au préjudice de ſes propres fils. Il revint enſuite ſur ſes pas, & s'embarqua ſur le *Kiang*. Il deſcendit ce fleuve juſqu'à *Hai-tchou*, d'où il paſſa à *Tan-yang*, & à *Tſien-tang-kiang*. Il entra dans l'intérieur du *Tché-kiang*, en viſita les principaux endroits, & ſe rendit à la montagne de *Koui-ki*, ſur laquelle il ſacrifia en l'honneur du grand *Yu*.

La beauté du pays qu'il parcouroit, l'invita à aller juſqu'aux bords de la mer du midi, qu'il n'avoit point encore vue. Il en côtoya pendant quelque temps le rivage, & y eleva un monument en pierre, ſur lequel il fit graver ſon eloge, ainſi qu'il l'avoit pratiqué juſqu'alors, toutes les fois qu'il avoit fait elever de ſemblables monumens.

Satisfait de ſa courſe, il retourna ſur ſes pas, vint à *Lang-yé*, & ſe tranſporta ſur la montagne de *Tché-fou*, où il rendit hommage aux Eſprits qui l'habitent, par des ſacrifices qu'il offrit en leur honneur. De-là il vint à *Ping-yuen-tſin*, & y paſſa le pont. C'eſt en paſſant ſur ce pont, qu'il ſentit les premieres atteintes de la maladie qui le conduiſit au tombeau. Il s'en plaignit dès qu'il ſe ſentit frappé ; mais de maniere à faire croire que ce n'etoit preſque rien, & que ſon mal n'auroit point de ſuite. Il négligea les ſecours & les précautions néceſſaires en pareil cas. Ce ne fut qu'après quelques jours qu'il eut recours aux remedes ; il n'etoit plus temps : ſa guériſon etoit déja déſeſpérée. Cependant, comme on ſavoit qu'il craignoit la mort, juſqu'à ne vouloir pas ſouffrir qu'on proférât, en ſa préſence, le moindre mot qui pût lui en faire naître l'idée, juſqu'à ne vouloir pas qu'on le dît malade, aucun de ceux qui l'approchoient n'oſa l'avertir du danger où il etoit. Il fut bientôt à l'extrémité.

Quoiqu'il eût exilé *Fou-ſou* ſon fils aîné, à l'occaſion que j'ai dite plus haut, il ne l'avoit point dégradé de ſon titre de

Prince héritier préſomptif de la couronne. Il avoit attendu, pour en venir là, de pouvoir lui reprocher quelque faute, ou lui imputer quelque crime; car la dégradation, pour avoir lieu, devoit être faite juridiquement, & avec les mêmes formalités qui etoient requiſes pour la nomination, c'eſt-à-dire, que l'une & l'autre devoient être faites en plein Conſeil, & entérinées dans tous les Tribunaux.

L'eunuque *Tchao-kao*, qui ſavoit les intentions de ſon maître, & qui d'ailleurs etoit très-attaché au Prince *Hou-hai*, le ſecond des fils de *Ché-hoang-ti*, ſe mit en tête de faire, de lui-même & au nom de l'Empereur, tout ce qu'il croyoit que ce Prince auroit fait, ſans les circonſtances imprévues de ſa maladie. Pour exécuter un deſſein de cette importance, il lui falloit néceſſairement le conſentement de *Li-ſée*, ou, pour mieux dire, il falloit que *Li-ſée*, comme premier Miniſtre, ſe chargeât ſeul de l'exécution: il s'ouvrit à lui, & lui dit: *L'Empereur n'a plus que quelques momens à vivre; peut-être expire-t-il dans le moment où je vous parle. Il s'agit de lui donner un ſucceſſeur, qui ſoit tel que nous ne nous appercevions pas du changement de maître.* Fou-ſou *eſt aux extrémités de l'Empire. Vous ſavez que la maniere dont ce Prince enviſage les choſes, eſt tout-à-fait oppoſée à celle dont ſon pere les enviſageoit. Il n'eſt pas douteux que ſous ſon gouvernement tout ne changeât de face. Que deviendrions-nous, vous & moi, qui avons eu tant de part à ce qu'a fait* Ché-hoang-ti? *Mon deſſein ſeroit donc de caſſer, au nom de l'Empereur, le titre d'héritier préſomptif du Prince* Fou-ſou, *& de lui ſubſtituer ſon frere* Hou-hai, *avec lequel je ſuis déja convenu de tout. Ce n'eſt pas aſſez de caſſer le Prince héritier; il faut qu'il meure, ainſi que le Général* Mong-tien, *ſur lequel il s'appuieroit infailliblement pour diſputer l'Empire.*

Li-ſée héſita, expoſa toutes les difficultés qu'il prévoyoit

dans une entrepriſe ſi hardie, & demanda juſqu'au lendemain pour ſe déterminer.

Sur ces entrefaites, *Ché-hoang-ti* mourut. C'etoit le jour *Ping-yn* de la ſeptieme lune de la trente-ſeptieme année de ſon regne, la cinquantieme de ſon âge, & la deux cent dixieme avant J. C.

Le Prince *Hou-hai*, le premier Miniſtre *Li-ſée*, l'eunuque *Tchao-kao*, & un petit nombre d'autres eunuques de ſervice, furent ſeuls inſtruits d'une mort, qu'on cacha avec grand ſoin à tout le reſte de l'Empire, juſqu'à la concluſion de l'affaire importante de la ſucceſſion au trône.

Voyant qu'il n'y avoit plus à reculer, *Li-ſée* entra dans toutes les vues de *Tchao-kao*. Il aſſembla le Conſeil dans l'antichambre de l'Empereur mort, que les eunuques, qui etoient dans le ſecret, continuoient à ſervir comme s'il eût eté encore vivant; déclara que ſa Majeſté caſſoit *Fou-ſou*, & qu'elle elevoit ſon ſecond fils *Hou-hai* à la dignité de Prince héritier ſucceſſeur à la couronne: il en dreſſa l'acte en préſence de tout le monde, le lut publiquement, alla juſqu'au pied du lit de l'Empereur, où il le lut de nouveau, d'un ton de voix aſſez fort, pour être entendu de toute l'aſſemblée, & l'eunuque *Tchao-kao* qui etoit dépoſitaire des ſceaux, les appoſa à cette piece, que le premier Miniſtre fit reconnoître comme authentique, dans une aſſemblée générale de tous les Tribunaux, qui ſe tint le lendemain par ſes ordres.

En attendant qu'elle fût revêtue de toutes les formalités requiſes, *Li-ſée* répandoit des bruits ſur le rétabliſſement prochain de la ſanté de l'Empereur, & continuoit à traiter les affaires comme il l'avoit toujours fait.

Il ne s'agiſſoit plus que de prendre des meſures efficaces pour empêcher le véritable Prince héritier de venir diſputer ſes droits. Il etoit avec le Général *Mong-tien*; & ce Général

etoit à la tête de plus de trois cens mille hommes. Les mander l'un & l'autre à la Cour, où l'on pourroit eclairer de près leur conduite, etoit bien le parti le plus doux, mais il n'etoit pas le plus sûr; les faire mourir dans l'endroit même où ils etoient, ce n'etoit pas une chose aisée; & il etoit à craindre qu'ils refusassent de souscrire à leur condamnation : c'est cependant à quoi se détermina *Li-sée*. La vertu des deux illustres proscrits, leur soumission, & le respect dont il savoit qu'ils etoient pénétrés pour tout ce qui venoit de *Ché-hoang-ti*, le rassurerent. Il ecrivit leur double condamnation : elle etoit conçue à-peu-près en ces termes :

« Le Chef souverain des Souverains, au Prince *Fou-sou*, » & au Général *Mong-tien*.

» Vous, *Fou-sou*, car je n'oserois vous donner ici le nom de » mon fils, dont vous vous êtes rendu indigne par votre con- » duite à mon egard, rappellez dans votre esprit le souvenir de » toutes ces critiques injustes & peu mesurées, que vous faisiez » sans cesse sur les différentes parties d'un gouvernement, que, » tout au moins, vous auriez dû respecter, comme etant celui » de votre pere; de toutes ces représentations ameres, dont » vous accompagniez indiscrettement ceux de mes Edits qui » etoient les plus utiles à la tranquillité de mes Etats; jettez un » coup d'œil sur toute votre conduite passée, & jugez-vous » vous-même, ou plutôt ayez la bonne foi de convenir que « vous êtes indigne d'être mon successeur.

» C'est à *Hou-hai*, votre frere, que je transmets les droits de » la succession au trône. J'ai tout lieu de croire, qu'après ma » mort il l'occupera avec honneur, & me fera pour ainsi dire » revivre.

» Pour empêcher les funestes effets que votre mécontentement, » ou les pernicieux conseils de ceux à qui vous donnez votre » confiance pourroient produire, ou dès-à-présent, ou après

» que je ne ſerai plus, il eſt de mon devoir de ne pas vous » laiſſer vivre. Ainſi, cette lettre reçue, vous ne tarderez pas » à vous exécuter vous-même. Je vous laiſſe le choix pour » la maniere.

» Et vous, *Mong-tien*, que j'avois honoré de ma confiance » la plus intime, à qui je n'avois pas craint de confier le » commandement de toutes les troupes de mon Empire; vous » à qui j'avois expreſſément recommandé de veiller ſur la » conduite du Prince qui devoit hériter de ma couronne, » quel abus n'avez-vous pas fait de tant de faveurs? Puiſque » mon fils, auquel vous auriez dû inſpirer des ſentimens » dignes de ſa naiſſance, continue d'être coupable, vous » êtes coupable auſſi. Comme lui, vous êtes indigne de » vivre. Donnez-vous la mort à vous-même. Une main autre » que la vôtre devroit trancher le fil de vos jours, mais le » ſouvenir de vos ſervices paſſés & de mon ancienne affection » pour vous m'arrachent cette derniere grace ».

Cet ecrit, qui contenoit les prétendus ordres de *Ché-hoang-ti*, fut confié à un homme sûr, qui ne devoit le remettre au Prince *Fou-ſou* qu'en préſence du Général *Mong-tien*, auquel on en adreſſa pareillement un tout ſemblable, pour qu'il n'eût aucun prétexte de s'y ſouſtraire ou de l'eluder.

Après avoir ainſi pourvu à ce qu'il croyoit de plus eſſentiel dans ſa téméraire entrepriſe, *Li-ſée* fit proclamer *Hou-hai*, comme Prince héritier. Il ne divulgua la mort de l'Empereur que pluſieurs jours après, quand il fut sûr qu'il pouvoit le faire ſans danger.

Le courier qu'il avoit envoyé au Prince *Fou-ſou* & au Général *Mong-tien*, faiſant une extrême diligence, arriva intimement perſuadé que *Ché-hoang-ti* vivoit encore, & qu'il etoit porteur d'un ordre de ſa part. Il aſſembla les deux illuſtres proſcrits, & leur remit, en préſence l'un de l'autre,

les dépêches dont il etoit chargé. A la lecture de cet ordre cruel, le Prince pouſſa un profond ſoupir & laiſſa couler quelques larmes ; puis, ſe raſſurant : *Je mourrai donc*, dit-il, *puiſque mon pere le veut.*

Il alloit s'exécuter ſur-le-champ, quand *Mong-tien* l'arrêta & lui dit : *Ce n'eſt point ainſi, Seigneur, qu'on en agit, quand on veut ſe défaire de deux hommes tels que vous & moi ; vous, héritier préſomptif de la couronne ; moi, Généraliſſime des troupes de l'Empire. Il y a là du mal entendu, ou, tout au moins, quelque choſe d'inexplicable. J'ai actuellement trois cens mille hommes ſous mes ordres ; on ne m'en ôte point le commandement, on ne nomme perſonne à ma place, & l'on veut que je me faſſe mourir. Nous nous donnerons toujours aſſez tôt la mort, ſi telle eſt véritablement la volonté de votre pere ; mais, auparavant, il faut s'en eclaircir.*

Cet ordre, qu'on nous apporte de ſa part, eſt ou un ordre faux ou un ordre ſubreptice, ſur quelques faits calomnieux qu'il nous ſera aiſé de détruire. Ne nous preſſons point tant, attendons d'être mieux inſtruits.

Pourquoi attendre & nous informer de nouveau, répondit le Prince ? *L'ordre qu'on vient de nous remettre eſt viſiblement de l'Empereur : j'y vois l'empreinte de ſon ſceau ; il ne m'en faut pas davantage. Un fils doit, par-deſſus tout, obéir à ſon pere, & un ſujet à ſon maître. L'Empereur, mon pere & mon maître, veut que je meure ; je lui rends ce qu'il m'a donné, je lui donne ce que je lui dois.* A ces mots, il s'enfonce un poignard dans le ſein, & tombe mort aux pieds de *Mong-tien.*

Ce Général ne crut pas devoir l'imiter. Convaincu de ſa propre innocence, il ſe perſuada qu'en allant à la Cour, où il croyoit que *Ché-hoang-ti* etoit encore plein de vie, il lui ſeroit aiſé de ſe juſtifier des crimes qu'on pouvoit lui avoir

imputés. Il partit en effet ; mais, à peine fut-il arrivé à *Yang-tcheou*, de la province du *Chen-ſi* d'aujourd'hui, que des ſatellites apoſtés par ceux qui avoient eté envoyés par *Li-ſée*, immédiatement après le départ du courier, l'arrêterent & le chargerent de fers.

Mong-tien avoit un frere nommé *Mong-y*. Ce *Mong-y* occupoit une des premieres charges de l'Empire, & jouiſſoit de l'eſtime générale. Il falloit s'aſſurer de ſa perſonne & le ſacrifier. L'eunuque *Tchao-kao* avoit des raiſons particulieres pour le haïr & le craindre, & *Li-ſée* ne voyoit en lui qu'un fâcheux concurrent dont le mérite lui faiſoit ombrage, & qui, tôt ou tard, pouvoit le ſupplanter.

Mong-y etoit actuellement en route, pour ſe rendre dans la Capitale : il venoit d'exécuter une commiſſion importante dont *Ché-hoang-ti* l'avoit chargé un peu avant ſa derniere maladie. Il fut arrêté ſur ſon chemin, & mis aux fers comme ſon frere. En attendant qu'on décidât du ſort de l'un & de l'autre, *Hou-hai* prit ſolemnellement poſſeſſion de l'Empire, & ſe fit nommer *Eulh-ché-hoang-ti*, ou *le ſecond des Chefs ſouverains des Souverains*, ſuivant que ſon pere l'avoit déterminé, lorſqu'il prit pour lui-même le titre faſtueux de *Ché-hoang-ti*.

Son premier ſoin, après être monté ſur le trône, fut d'ordonner un deuil général & de pourvoir aux funérailles de l'Empereur mort. La pompe de cette cérémonie devoit ſurpaſſer tout ce qui s'etoit fait juſqu'alors en ce genre. Il fit tranſporter le corps du palais de *Hien-yang*, &, à la neuvieme lune, on fit les obſeques. La montagne de *Li-chan* fut choiſie pour être le lieu de la ſépulture. Le jeune Empereur y fit conſtruire un magnifique tombeau, qu'il enrichit de tout ce qu'il trouva de plus précieux parmi les tréſors de ſon pere. Il ordonna que toutes les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe,

qui avoient ſervi aux plaiſirs ou aux amuſemens de celui qu'il pleuroit, euſſent à accompagner le convoi. Arrivé à *Li-chan*, il fit ranger cette troupe de femmes, d'eunuques & de jeunes efféminés autour du ſépulcre, &, après que le corps y eut eté dépoſé, il ordonna aux ſoldats de la ſuite de percer de leurs traits ces infortunées victimes, pour les envoyer ſervir encore ſon pere dans le ſéjour des morts.

Cette ſanglante ſcene ne fut que le prologue de la tragédie qui ſe joua ſur le théâtre de l'Empire, juſqu'à l'extinction totale de la race des *Tſin*. Le jeune Empereur, entiérement dévoué à l'eunuque *Tchao-kao*, qu'il avoit eu pour maître dans l'etude des loix, & auquel, en particulier, il etoit redevable de ſon elévation, ne faiſoit rien que par ſes conſeils. Cet eunuque, naturellement cruel, & voulant ſe maintenir dans ce haut degré de faveur & de fortune où il ſe voyoit placé, répandit dans le cœur de ſon maître une partie de l'humeur ſanguinaire qui le dominoit. Il l'engagea à ſacrifier à la prétendue sûreté de ſa perſonne les plus illuſtres têtes de l'Empire, & tous ceux qui pouvoient, de près ou de loin, lui faire quelque ombrage.

Il commença par exiger la mort du Général *Mong-tien* & de ſon frere *Mong-y*, l'un & l'autre détenus dans les fers, comme ce qu'il y avoit de plus néceſſaire à la tranquillité de l'Etat. Il exigea, ſous le même prétexte, qu'on ne laiſſeroit la vie à aucun des Princes de la famille impériale, dans leſquels on reconnoiſſoit quelques-unes des qualités qui pouvoient les rendre dignes du trône. Il ſacrifia à ſon reſſentiment particulier & à ſon ambition tous ceux d'entre les Grands qui ne lui etoient pas ſervilement attachés. Le foible Empereur, qui ne vouloit que ſe plonger dans les plaiſirs, conſentit à tout.

Le premier uſage d'une autorité ſi mal placée fut donc la condamnation

condamnation des deux freres *Mong-tien* & *Mong-y*. Tout ce qu'il y avoit à la Cour de plus distingué sollicita en vain une grace qu'on etoit résolu de ne point accorder. On fit regarder comme une faveur insigne de ne les faire périr que par le poison.

Quand on présenta à *Mong-tien* le breuvage empoisonné, il le prit entre ses mains, & le regardant d'un œil fixe : *Voilà donc*, dit-il, *la récompense de tous les succès qui ont couronné mes travaux, au service de trois Rois de la Maison de* Tsin. *J'ai eté l'instrument principal de toutes leurs conquêtes, &, par mes dernieres victoires, j'ai réuni tout l'Empire sous la domination du grand* Ché-hoang-ti. *J'etois à la tête de trois cens mille hommes, quand on me donna, de sa part, le faux ordre de me faire mourir. Aimé des soldats, chéri des Officiers, un mot de ma part suffisoit pour faire repentir les auteurs de cet ordre injuste, donné si imprudemment. La pensée m'en vint, mais je la rejettai bien loin : j'aimai mieux aller, seul & désarmé, me jetter aux pieds d'un maître que j'etois sûr de n'avoir point offensé, que de rien entreprendre contre mon devoir. Je n'ai rien fait, jusqu'ici, qui puisse mériter de justes reproches. On connoît mes exploits, qu'on sache encore que je meurs avec toute ma vertu.* A ces mots, rappellant toute sa fermeté, il avale le poison.

La mort de ce grand homme, celle de son frere & de quantité d'autres, tant Princes que Grands, furent comme une espece de tocsin, qui sonna l'alarme dans l'Empire. L'on vit des partis se former de tous côtés, & bientôt des révoltes. Le Gouvernement etoit trop foible pour y remédier. *Li-sée* n'etoit plus Ministre que de nom ; c'etoit l'eunuque *Tchao-kao* qui disposoit de tout & qui terminoit à son gré toutes les affaires. Il les termina si mal, qu'avant l'année révolue, on avoit déja erigé cinq Royaumes des démembremens de

ces mêmes Etats que *Ché-hoang-ti* avoit eu tant de peine à réunir ſous ſa domination.

Dans la crainte que ſon maître n'ouvrît enfin les yeux & ne le rendît reſponſable de tous ces déſordres, dont en effet il etoit l'unique cauſe, il forma le projet de le détrôner, pour lui ſubſtituer *Tſée-yng*, fils aîné de *Fou-ſou*, comme s'il eût voulu rendre l'Empire à celui auquel il l'avoit injuſtement enlevé. Il ſe flatta que celui qu'il vouloit faire Empereur lui laiſſeroit toute l'autorité dont il etoit déja en poſſeſſion.

Li-ſée etoit le ſeul concurrent qu'il eût à redouter ; car enfin il etoit premier Miniſtre, & avoit un de ſes fils à la tête des armées. Il réſolut de ſe défaire de lui : mais, comme il n'avoit rien de réel à lui reprocher, il eut recours à la calomnie. Il l'accuſa d'être de concert avec les rebelles, & de les favoriſer ; de chercher, par le moyen de ſes créatures, qui n'etoient pas en petit nombre, à s'elever à un rang beaucoup plus haut que celui qu'il avoit occupé dans les jours les plus brillans de ſa faveur, ſous *Ché-hoang-ti*. C'etoit dire, ou à-peu-près, qu'il n'aſpiroit à rien moins qu'à démembrer quelque Province, pour s'en faire Roi.

L'Empereur ne ſe donna pas la peine d'examiner ſur quoi une pareille accuſation pouvoit être fondée. *Li-ſée* etoit accuſé ; il le crut coupable, & le donna à juger à celui-là même qui l'accuſoit. L'eunuque le condamna à être coupé en pieces, & le fit exécuter publiquement.

Ainſi périt, en punition d'un crime ſuppoſé, celui qui en avoit fait périr tant d'autres en leur ſuppoſant des crimes. Vil inſtrument de l'ambition & de la cruauté de *Ché-hoang-ti*, il avoit toujours eté l'agent principal de toutes ſes fourberies, il l'avoit toujours fidélement ſervi dans toutes ſes fureurs. Sa profonde politique, l'etendue de ſes lumieres, ſa prévoyance avant que d'entreprendre, ſon activité dans l'exé-

cution, ſa fermeté & ſa conſtance à toute epreuve dans la pourſuite de ſes deſſeins, en euſſent fait un grand homme, ſous un Prince vertueux.

Après la mort de *Li-ſée*, l'eunuque *Tchao-kao* ſe fit nommer premier Miniſtre. Il lui falloit ce titre, pour agir ſans obſtacle au dehors. Il continua à remplir tout l'Empire de ſang & de carnage; il acheva de révolter les eſprits; & lorſqu'il vit que les affaires etoient entiérement déſeſpérées, il mit la main à l'exécution de ſon noir projet.

Le Gouverneur de la ville etoit ſa créature; il l'avoit placé de ſa main : tous les eunuques, tant du dedans que du dehors, lui etoient entiérement dévoués, comme à leur Chef. Il chargea le premier d'envoyer, pendant la nuit, des troupes au palais, dont il prenoit ſur lui de faire ouvrir les portes; il convint, avec les eunuques de l'intérieur, que dès qu'ils entendroient le bruit des gens de guerre, ils donneroient auſſi-tôt l'alarme, & diroient à l'Empereur que les ennemis etoient maîtres de la ville & du palais; que ſi ce Prince, en entendant cette nouvelle, avoit la lâcheté de ne pas s'exécuter lui-même, plutôt que de tomber vivant entre les mains des rebelles, ils lui plongeroient un poignard dans le ſein. Tout cela s'exécuta & réuſſit ſuivant les deſirs de *Tchao-kao*. Le Gouverneur de la ville envoya des troupes qui furent introduites dans le palais, les eunuques jouerent leur rôle, & l'Empereur ſe donna la mort.

Tſée-yng monta ſur le trône, perſuadé qu'il ne tarderoit pas d'en deſcendre, s'il n'adhéroit pas aveuglément à toutes les volontés de celui qui venoit de l'y placer. Il n'ignoroit pas les artifices de ce traître; il etoit au fait du noir complot qu'il avoit tramé pour faire périr ſon prédéceſſeur, & il ne doutoit point qu'il ne fût le principal auteur de l'ordre cruel donné au nom de *Ché-hoang-ti*, contre le Prince *Fou-*

ſou, ſon pere. Il craignit pour lui-même un ſort pareil; il chercha à s'y ſouſtraire, en tuant le monſtre qui le faiſoit trembler.

Il eût pu, comme Souverain, condamner l'infâme eunuque aux plus affreux ſupplices, en punition de tous ſes crimes; mais cet eunuque étoit premier miniſtre, & revêtu d'une autorité ſans bornes; mais cet eunuque avoit à ſa diſpoſition tous les Officiers tant du dedans que du dehors; c'etoit courir à ſa propre perte, que d'entreprendre de le faire juger, ou de le juger lui-même. Il ne l'entreprit pas; il n'oſa pas même tenter de le faire aſſaſſiner. Il ne s'en fia qu'à ſes propres mains, pour lui arracher une vie qu'il n'auroit dû livrer qu'aux bourreaux, s'il lui avoit eté poſſible de le faire.

Le troiſieme jour après ſa proclamation, le Conſeil etant aſſemblé, *Tſée-yng* feignit de ſe trouver mal, & ne s'y rendit point. Ne ſachant ce que ce pouvoit être qu'une indiſpoſition ſi ſubite & ſurvenue ſi hors de propos, *Tchao-kao* entra dans l'appartement du prétendu malade, s'approcha de ſon lit pour lui parler; & comme il ſe baiſſoit pour lui faire la révérence d'etiquette, le Prince ſaiſit le moment & lui perça le cœur d'un coup de poignard. En même temps que cet Eunuque rendoit les derniers ſoupirs, *Tſée-yng* appella ſes gardes, ſe leva, alla droit à la ſalle du Conſeil, & raconta, avec toutes les circonſtances qu'il lui plut d'ajouter, ce qui venoit de ſe paſſer entre l'eunuque & lui.

Tout le monde approuva ou fit ſemblant d'approuver une action qui délivroit l'Empire de ſon plus cruel ennemi; & tout fut tranquille au dedans. Il n'en etoit pas de même au dehors : les rebelles faiſoient chaque jour de nouvelles conquêtes. *Lieou-pang* & *Tchou-pa-ouang*, à la tête chacun d'une nombreuſe armée, s'avançoient à grands pas vers la Capitale. *Lieou-pang* y arriva le premier. *Tſée-yng*, ſe voyant hors d'etat de réſiſter, ſortit de la ville & alla ſe mettre à la diſcrétion de ce Général. Il n'y avoit que quarante-cinq

jours qu'il etoit ſur le trône ; il en deſcendit de lui-même, & céda volontairement un Empire qu'on n'eût pas manqué de lui arracher malgré lui. Il remit à *Lieou-pang* les ſceaux & tout l'appareil de la dignité ſuprême. *Lieou-pang* parut touché du ſort de cet infortuné Prince. Il le reçut avec honneur & le traita avec reſpect.

Peu de jours après, l'autre Général parut à la tête de ſon armée. Au déſeſpoir d'avoir eté prévenu par un concurrent dont il ſe regardoit comme le ſupérieur, quoiqu'ils fuſſent indépendans l'un de l'autre, il voulut, en ſe conduiſant en maître, ſe mettre en droit de lui faire la guerre, s'il réſiſtoit, ou s'enrichir par le pillage du palais & de la ville, s'il le laiſſoit faire.

Lieou-pang, qui ne vouloit point en venir à une rupture ouverte, après avoir tenté de porter à la douceur un homme qu'il ſavoit être réſolu à tourner ſes armes contre lui, pour peu qu'il fît mine de vouloir traverſer ſes deſſeins, lui laiſſa faire ce qu'il voulut. Le barbare *Tchou-pa-ouang*, qui ne portoit encore que le nom de *Hiang-yu*, entra dans la ville comme un tigre furieux, fit tout mettre à feu & à ſang, renverſa le palais, après en avoir pillé toutes les richeſſes, tua *Tſée-yng* de ſa propre main, extermina toute la race des *Tſin*, fouilla même dans leurs tombeaux, & diſperſa leurs cendres.

Telle fut la fin d'une Dynaſtie qui eut le brillant de l'eclair, les terribles effets du tonnerre, & dont les vapeurs infeſtent encore les airs long-temps après que l'orage eſt diſſipé (14).

(14) J'ai ſupprimé bien des choſes qu'on trouve dans quelques livres Chinois ſur le compte de *Tſin-ché-hoang-ti*, parce qu'il m'a paru qu'elles n'etoient pas appuiées ſur des fondemens aſſez ſolides. Tout ce qui a rapport en particulier au luxe qu'on lui reproche, m'a paru fort exagéré. Je n'ai rien dit de lui que d'après l'hiſtoire & d'après ceux qui l'ont commentée ou expliquée, & ce que j'ai dit ſuffit de reſte pour le faire connoître tel qu'il eſt.

L.

FOU-CHENG, Lettré.

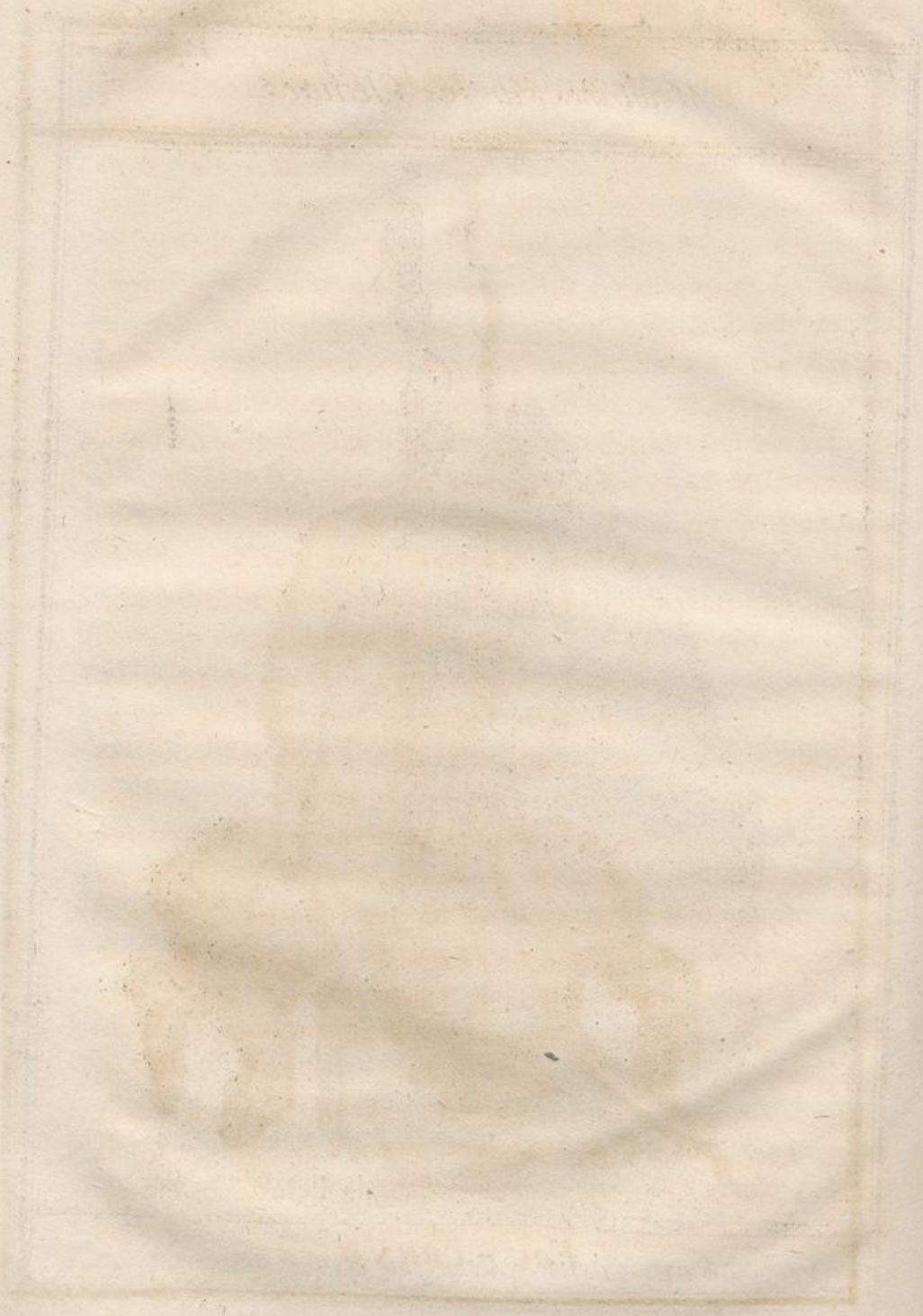
Pendant que *Tſin-ché-hoang-ti* pourſuivoit avec fureur l'extinction des monumens littéraires, de ceux ſur-tout qui expliquoient la Morale & détailloient les uſages de la vénérable Antiquité, un Lettré, actuellement en place & Mandarin du titre de *Po-ché*, ne craignit point de s'expoſer à toute la rigueur des loix, pour préſerver de l'incendie un exemplaire du *Chou-king* & de quelques autres livres, dont il faiſoit plus de cas que de ſa propre vie. Cet Homme de Lettres, qui etoit en même temps un Savant du premier ordre, un Magiſtrat integre & un Sage, ſe nommoit *Fou-cheng*. A ce nom, qui eſt celui qu'il portoit dans ſa famille, on ajoute celui de *Tſée-kien*, qui ſignifie *vil diſciple qui n'eſt digne que de mépris*. Ce nom, qu'il prit lui-même par modeſtie, lorſqu'il n'etoit encore qu'ecolier, & dont il ſe glorifia le reſte de ſes jours, lui valut de n'être point inquiété, comme le furent quantité d'autres de la même profeſſion que lui.

Il naquit de parens pauvres, dans un village qui eſt à dix-huit *ly* au nord-eſt de *Tcheou-ping-hien*, de la province de *Chan-tong*. Ce village, qui eſt conſidérablement agrandi aujourd'hui, n'eſt connu que ſous le nom de village de *Fou-cheng* (*Fou-cheng-hiang*). Les Lettrés du voiſinage s'y rendent de temps en temps pour honorer la mémoire de ce Savant, qu'ils reſpectent à l'egal de leurs ancêtres.

Fou-cheng s'eleva, par ſon mérite, juſqu'aux premiers emplois de la Littérature, & ne fut pas jugé indigne d'occuper ceux qui donnent inſpection ſur le peuple. Il s'acquitta des uns & des autres en homme eclairé & en ſage. L'etude de l'antiquité avoit fait ſes plus cheres délices pendant ſes pre-



FOU - CHENG.



mieres années, & le ſouvenir de ce qu'il en avoit appris fit ſa conſolation pendant toute ſa vie.

Auſſi-tôt qu'il vit le feu de la perſécution s'allumer contre les livres, il renonça à tous les emplois, & ſe retira dans ſon village. Il avoit trouvé le moyen de mettre à couvert un exemplaire du *Chou-king*, & quelques autres livres qu'il crut mériter le plus d'être conſervés; il les cacha dans l'epaiſſeur d'un mur, pour les en tirer enſuite, quand le temps auroit amené des circonſtances plus favorables. Il n'eſt pas hors de propos de faire remarquer ici que les livres, quant à leur forme, n'etoient pas alors comme ils ſont aujourd'hui. L'art de faire le papier & celui d'ajuſter les pinceaux à ecrire n'etoient point encore trouvés. On gravoit avec un poinçon de fer, ou d'un bois dur, ſur des feuilles de cette eſpece de palmier dont les Indiens & d'autres Peuples de l'Aſie ſe ſervent encore aujourd'hui pour le même uſage, ou ſur des planchettes d'un bois liſſe & très-uni, ou ſimplement ſur des tablettes de bambou; on gravoit, dis-je, les caracteres du haut en bas, on comptoit les lignes de droite à gauche, & l'on rangeoit les feuilles, planches ou tablettes, exactement ſuivant l'ordre des numeros.

Ces livres etoient, à la vérité, plus volumineux que ceux d'aujourd'hui; mais ils avoient l'avantage de ſe conſerver plus long-temps, de réſiſter, pendant un grand nombre d'années, à la moiſiſſure & à l'humidité, & ſur-tout d'être à l'abri de la voracité de certains inſectes qui ne font grace à aucune ſorte de papier, particuliérement dans les climats où regne une chaleur humide.

Fou-cheng, ainſi que je l'ai dit, cacha dans une muraille de ſa propre maiſon ce qu'il avoit de plus précieux dans ſa bibliotheque, & ſe tint tranquille dans l'obſcurité de ſon village. Quelques arpens de terre qu'il poſſédoit aux environs

lui donnoient abondamment de quoi vivre. Uniquement occupé du ſouvenir de ſes anciennes etudes, il en parloit ſans ceſſe avec ceux de ſes compatriotes & de ſes voiſins qu'il avoit choiſis pour amis.

Il etoit narrateur d'office, mais un narrateur inſtructif, qui, ſans prendre le titre de maître, en rempliſſoit exactement toutes les fonctions. Quoiqu'il fût comme un livre vivant, & qu'il etoit libre à tout le monde de conſulter, il s'attachoit plus particuliérement aux jeunes gens dans leſquels il appercevoit des diſpoſitions pour apprendre, & aſſez de mémoire pour retenir. Il leur parloit en détail de la maniere dont ſe faiſoient les etudes, lorſqu'il etoit libre à un chacun de s'y appliquer, & qu'elles etoient regardées comme un des points les plus eſſentiels de l'education publique. Il leur expliquoit les raiſons qui avoient porté les Anciens à etablir des ecoles; il leur nommoit les principaux livres qu'on y enſeignoit, & leur en indiquoit le contenu.

Il me ſemble le voir, ce bon Lettré, réciter de longues tirades du *Chou-king* & des pieces entieres du *Kou-ouen*, citer les principaux traits de l'ancienne Hiſtoire; entrer dans des diſcuſſions chronologiques ſur la durée des regnes des premiers Empereurs; parler avec tranſport des vertus des Princes de la haute antiquité, de la ſageſſe de leur gouvernement, de l'utilité de ce qu'ils avoient etabli, & de tout ce qu'ils avoient fait pour aſſurer le bonheur des peuples; & finir par dire à ſes diſciples, la larme à l'œil: Voilà ce que j'ai appris autrefois dans ces ecoles dont il ne reſte plus que le ſouvenir; voilà ce que nous enſeignoient ceux que nous nommions nos maîtres, lorſqu'il nous etoit permis de recevoir leurs inſtructions. Cet heureux temps n'eſt plus. La lumiere qui brilloit alors s'eſt eclipſée; elle pourra reparoître un jour. Je n'eſpere plus la revoir. Peut-être vous eſt-il réſervé

de

de jouir de ce bonheur ; n'oubliez rien pour vous en rendre dignes.

Cette inſtruction verbale, la ſeule que *Fou-cheng* osât ſe permettre dans ſon exil volontaire, fut la plus douce comme la plus chere de ſes occupations pendant tout le temps que les *Tſin* furent encore ſur le trône. Mais, ſur la fin du regne de *Eulh-ché-hoang-ti*, lorſque les révoltes eclatoient de tous côtés, il fut obligé d'y renoncer, de quitter ſa patrie, & d'abandonner le ſeul tréſor qu'il eût, je veux dire les livres qu'il avoit cachés dans un mur. Il prit la fuite, pour mettre ſes jours à couvert de la fureur des gens de guerre, qui, s'etant emparés des lieux circonvoiſins, y mettoient tout à feu & à ſang. Il erra, pendant environ une dixaine d'années, dans le *Tſi* & dans le *Lou*, c'eſt-à-dire, dans le pays qui forme la province du *Chan-tong* d'aujourd'hui, logeant tantôt chez un ami, tantôt chez un autre, & faiſant par-tout des diſciples.

Le grand *Lieou-pang* ayant mis fin aux troubles, & réuni tout l'Empire ſous ſa domination, les Lettres recommencerent à germer : il fut libre à chacun de les cultiver. *Fou-cheng* ſe reſſouvint des livres qu'il avoit cachés, & retourna dans ſon pays. Il apprit, en chemin faiſant, que ſon village avoit eté renverſé de fond en comble, & qu'il n'y reſtoit plus que quelques maſures abandonnées. Il ne laiſſa pas de s'y tranſporter ; il fouilla dans les décombres, &, à force de travail & de patience, il vint à bout de retrouver une partie de ce qu'il cherchoit. Le reſte avoit probablement eté diſperſé ou jetté au feu. Avec ce ſecours, & à l'aide de ſa mémoire, il mit en ordre vingt-neuf articles du *Chang-chou*, autrement dit le *Chou-king*.

Ceux de ſes compatriotes qui cultivoient la terre aux environs, ou qui avoient etabli leur domicile dans des endroits

peu eloignés, etoient venus se ranger auprès de lui : ils l'aiderent dans ses recherches.

Mais quelques années s'etant ecoulées, *Fou-cheng* comprit qu'il ne lui etoit pas possible de perfectionner son ouvtage, ni même de le rendre plus complet qu'il n'etoit, tant qu'il vivroit ainsi retiré dans sa solitude. Il résolut de parcourir de nouveau le *Tsi* & le *Lou*, pour tâcher d'acquérir des lumieres nouvelles, ou tout au moins pour se procurer quelques secours. Il revit ses anciens disciples, & en fit un grand nombre de nouveaux. On compte en particulier, parmi ces derniers, *Tchang-cheng*, *Ngneou-yang-cheng* & *Ni-koan*. C'est par ces trois savans que le pays littéraire fut d'abord défriché, & c'est de leur Ecole que sont sortis ceux qui l'ont rendu si fertile sous la Dynastie des *Han*.

Cette Ecole est sans contredit la plus ancienne de toutes celles qui se sont formées après l'incendie des livres ; elle a fait une etude plus particuliere de l'antiquité, & a arraché une partie des epines qui couvroient les anciens caracteres, dont l'intelligence etoit presque anéantie du temps de *Fou-cheng*. N'eût-elle enseigné qu'à connoître & à expliquer les lettres, dites *Ko-teou*, la postérité Chinoise lui seroit redevable de ce qu'elle sait de plus certain sur les commencemens de sa Monarchie, parce que c'est en lettres Ko-teou qu'etoient ecrits & le *Chou-king*, & les fragmens du *Kou-ouen*, & la plupart des autres livres classiques qui furent retrouvés dans la suite. Les savans qu'elle a produits ont toujours eu pour maximes inviolables, de ne jamais se louer entre eux, de ne jamais blâmer les autres, de ne jamais disputer. Ils recevoient avec une egale indifférence les louanges & les critiques, sans jamais répondre ni aux unes ni aux autres. *Ne jamais combattre, soit pour attaquer, ou pour se défendre*, est une maxime qu'ils ont pratiquée constamment, & dont on n'a point d'exemple

qu'ils ſe ſoient jamais départis. On leur en fait encore honneur aujourd'hui, & on diſoit, par proverbe : *Ceux de l'Ecole de* Fou-cheng *ne combattent point :* maxime excellente, qui devoit être, à certains egards, la deviſe de toutes les Compagnies littéraires, même en Europe.

On a dit que *Fou-cheng* fit un grand nombre de nouveaux diſciples dans les pays de *Tſi* & de *Lou*. Comme ce n'etoit plus à la dérobée & en cachette qu'il donnoit ſes leçons, il ſe faiſoit apporter ſans crainte tous les fragmens des anciens livres qu'on découvroit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Il fut aſſez heureux pour recouvrer, parmi ce qui lui manquoit du *Chou-king*, douze articles entiers, qu'il ajouta aux vingt-neuf qu'il avoit déja mis en ordre. Il fit tranſcrire le tout par ſes diſciples, & leur en donna l'explication en détail.

Il eut occaſion de demeurer quelque temps dans la maiſon même qui avoit appartenu à Confucius. Il profita du ſéjour qu'il y fit, pour jetter dans l'eſprit d'un jeune homme, deſcendant de ce Philoſophe à la onzieme génération, les premieres ſemences de cette erudition profonde qui a immortaliſé ſon nom. Ce jeune homme, qui ne pouvoit être pour lors que dans la quatorzieme ou la quinzieme année de ſon âge, eſt le fameux *Koung-ngan-koué*, qui fut une des plus brillantes lumieres de la Littérature, & auquel on eſt redevable des morceaux les plus précieux qui nous reſtent de la vénérable antiquité.

Koung-ngan-koué, dit l'hiſtoire, apprit la poéſie ſous *Chen-koung*, & l'antiquité ſous *Fou-cheng*. Ce fut à lui que *Koung-ouang*, Roi de *Lou*, fit remettre tous les Ecrits qui furent trouvés dans les murailles de l'ancienne maiſon de Confucius, lorſque ce Prince la fit abattre, pour bâtir, ſur le terrein qu'elle occupoit, un Palais qui fût digne de ſa magnificence &

du Philoſophe de la nation, dont il vouloit honorer la mémoire par ce monument de ſa reconnoiſſance & de ſon reſpect.

Ces Ecrits, qui conſiſtoient en des Mémoires ſur le grand *Yu*, ſur les trois premieres Dynaſties, *Hia*, *Chang* & *Tcheou*, & ſur pluſieurs autres ſujets importans, furent livrés à *Koung-ngan-koué*, qui, avec l'aide de ſes diſciples, vint à bout de les déchiffrer & de les mettre en ordre. Il les rangea par articles, & les diviſa en cinquante-neuf livres ou chapitres, ſous le titre de *Chang-chou-kou-ouen*. L'ouvrage fini, il le préſenta à l'Empereur *Han-ou-ti* qui etoit alors ſur le trône. Ce grand Prince le reçut avec plaiſir, & ne dédaigna pas d'y mettre lui-même une préface de ſa façon. Ceux d'entre les Ecrivains d'alors qui eurent occaſion de parler de l'antiquité, l'inſérerent par lambeaux dans leurs différens Ecrits; & s'il eût eté perdu, comme on le crut dans la ſuite pendant quelque temps, on auroit pu le reproduire dans ſa premiere forme, en réuniſſant les citations, & en les joignant entre elles. Mais ce qu'on croyoit perdu, n'etoit qu'enſeveli dans le fond d'une bibliotheque, & a reparu au grand jour, lorſqu'on s'y attendoit le moins, environ cinq cens ans après qu'il eût eté compoſé. Ce fut ſous le regne de *Ming-ti*, troiſieme Empereur de la petite Dynaſtie des *Tſi*, que deux Savans, dont l'un s'appelloit *Ou-yao-hing*, & l'autre *Fang-yu*, le trouverent expoſé en vente dans une foire, & en firent l'acquiſition. Ils l'offrirent à l'Empereur, & ce Prince, après l'avoir fait examiner, le fit placer avec honneur dans ſa bibliotheque.

Ce fut encore à *Koung-ngan-koué* que *Sée-ma-tſien* eut recours pour avoir une explication détaillée de pluſieurs articles eſſentiels concernant l'antiquité, & ſur les articles du *Chou-king* en particulier, qui portent les titres de *Houng-fan*, de *Yao-tien*, de *Yu-koung*, de *Ouei-tſée*, & de *Kin-teng*. Il avoue lui-même que c'eſt aux lumieres de ce grand homme,

& de quelques-uns de ſes diſciples, qu'il eſt redevable d'une partie de ce qu'il a dit des commencemens de la Monarchie, depuis ſur-tout qu'elle fut gouvernée par des loix fixes, juſqu'à la Dynaſtie des *Tcheou*.

A *Tchang-cheng*, *Ngneou-yang-cheng*, *Koung-ngan-koué*, & aux autres, qui furent inſtruits par *Fou-cheng* lui-même, on doit en ajouter un autre, qui, pour n'avoir reçu que les derniers ſoupirs, pour ainſi dire, de l'erudition du vieillard, n'en mérite pas moins l'eſtime & la reconnoiſſance de la poſtérité. Ce ſavant s'appelloit *Tchao-tſouo*. Il etoit attaché au Tribunal de l'Hiſtoire, lorſque *Ouen-ti*, troiſieme Empereur de la Dynaſtie des *Han*, travailla à remettre la Littérature ſur l'ancien pied. Ce Prince avoit donné ſes ordres pour que tous les monumens & anciens mémoires qu'on découvriroit dans les différens endroits de ſa domination, fuſſent apportés à la Capitale, où il avoit déja raſſemblé ce qu'il avoit pu, de Savans en etat de les débrouiller & de les mettre en ordre : mais tous ces Savans réunis, n'en ſavoient pas aſſez pour trouver un ſens & donner une ſuite à certains morceaux, dont les uns etoient tronqués, les autres plus qu'à demi effacés, & le plus grand nombre ecrits en caracteres *Ko-teou*.

L'Empereur apprit alors que dans la Province orientale, ou du *Chan-tong*, il y avoit un vieux Lettré qui avoit vu les *Tcheou* ſur le trône ; que ce Lettré etoit une eſpece de bibliotheque vivante, qu'on ne conſultoit jamais en vain. On ajouta que, quoiqu'il fût retiré dans ſon village, où il vouloit finir tranquillement ſes jours, ſi ſa Majeſté lui faiſoit l'honneur de l'inviter à venir ſe joindre aux Savans qui etoient à la Cour, il n'etoit pas douteux qu'il ne ſacrifiât ſon inclination particuliere à l'envie de plaire à ſon Souverain.

Ouen-ti fit choix de *Tchao-tſouo*, & l'envoya à *Fou-cheng*, avec un nombre de gens de lettres, qui furent tous flattés

de l'honneur qu'on faiſoit à celui qu'ils regardoient comme leur chef, & dont ils vouloient devenir les diſciples. Ils trouverent le vieillard, âgé de plus de 90 ans, jouiſſant encore d'un reſte de vigueur, mais qu'ils ne crurent pas en etat d'entreprendre un ſi long voyage, la Cour etant alors dans le *Chen-ſi*, c'eſt-à-dire, à l'autre extrémité de l'Empire. Ils conclurent entre eux, qu'il ſeroit mieux de profiter du peu de temps que *Fou-cheng* avoit encore à vivre, & d'apprendre de lui tout ce qu'il pouvoit leur enſeigner, que de l'expoſer aux fatigues & aux autres déſagrémens d'une longue route, qui euſſent mis ſa vie en danger. *Tchao-tſouo* demanda le conſentement de l'Empereur pour lui & pour tous ceux de ſa ſuite, & l'obtint.

Cette petite compagnie de Savans ne trouvant rien dans le village de *Fou-cheng* qui pût la diſtraire, employa tous ſes momens au profit des Lettres. Chacun faiſoit ſes interrogations, & demandoit des eclairciſſemens ſur ce qui faiſoit l'objet particulier de ſon genre, & les réponſes qu'il recevoit etoient ecrites ſur le champ. Par ce moyen, on acquit la connoiſſance d'un grand nombre d'anciens caracteres, dont on ignoroit auparavant le vrai ſens & l'uſage.

L'hiſtoire ne nous dit point combien *Fou-cheng* vécut encore après cette epoque. On peut croire qu'il pouſſa ſa carriere juſqu'au-delà de cent ans, puiſqu'il eut, dit-on, la conſolation de voir refleurir les Lettres, au rétabliſſement deſquelles il avoit tant contribué. On fait mention d'un *Fou-li*, ſon petit-fils, qui fut un excellent poëte. L'Empereur *Tcheng-ti* le prit pour ſon maître dans l'art de faire des vers, & le décora du titre de *Tai-fou*. *Fou-tchan*, fils de *Fou-li*, fut auſſi poëte, & forma un grand nombre d'illuſtres diſciples. Il fut Mandarin du titre de *Po-ché*, puis Cenſeur de l'Empire, & enfin Gouverneur de *Ping-yuen*, ſous le regne de l'uſurpateur *Ouang-*

mang, & de ſon ſucceſſeur immédiat. C'eſt dans l'exercice de ce dernier emploi, qu'il s'acquit cette réputation de ſageſſe qui rendit ſon nom célebre dans tout l'Empire. Le ſeul trait que je vais rapporter de lui, ſuffira pour le faire connoître.

Les fureurs de la guerre civile etoient alors à leur plus haut point. Il n'y avoit point de campagne qui ne fût couverte de ſoldats; il n'y avoit point de ville où le citoyen ne fût armé contre le citoyen. *Ouang-mang* avoit par-tout des créatures & des partiſans; & par-tout auſſi il y avoit de fideles ſujets attachés inviolablement à la famille des *Han*, leurs maîtres. La ville de *Ping-yuen* jouiſſoit ſeule de toutes les douceurs d'une profonde paix, par l'attention extrême qu'avoit le Gouverneur d'ecarter de ſon diſtrict tout ce qui pouvoit la troubler ou l'altérer.

Ignorant, ou faiſant ſemblant d'ignorer ce qui ſe paſſoit ailleurs, *Fou-tchan* continuoit à rendre la juſtice & à remplir ſes autres devoirs, comme il l'avoit toujours fait dans les temps les plus tranquilles; & ce qu'il appelloit ſes momens de loiſir, il les employoit à donner des leçons de poéſie & d'éloquence à tous ceux qui vouloient bien ſe faire ſes diſciples.

Cette conduite, ſi oppoſée à celle qu'on tenoit par-tout ailleurs, n'etoit pas du goût de la plupart des Officiers de ſon Gouvernement. Les militaires ſur-tout enviſageoient comme ignominieuſe, cette eſpece d'inertie dans laquelle ils etoient contraints de vivre, ſous un chef ennemi du bruit, & que les mots ſeuls de guerre & de combats epouvantoient. Ils ſe perſuaderent qu'ils pouvoient très-bien accorder leurs inclinations guerrieres, avec les inclinations pacifiques de leur Gouverneur; qu'ils pouvoient agir ſans lui, & laiſſer à ſes amuſemens poétiques ce bon homme de Lettré (ainſi qu'ils l'appelloient), qui, de ſon côté, les laiſſeroit en liberté pour le reſte.

Dans cette perſuaſion, ils leverent ſecrétement des troupes dans la ville & dans les campagnes d'alentour, & n'avertirent le Gouverneur de ce qu'ils avoient fait, qu'en l'invitant, comme s'ils n'avoient rien fait que par ſes ordres, à ſe montrer à la nouvelle milice, dont il etoit déclaré le Général. *Foutchan*, ſans donner aucun ſigne qui pût leur faire connoître qu'il approuvoit ou déſapprouvoit une démarche ſi irréguliere, leur demanda quel etoit le principal auteur d'un projet, qui n'avoit eté formé ſans doute que pour pourvoir à la ſûreté commune. Le chef de cette entrepriſe n'attendit pas qu'on le nommât. Il ſe préſenta de lui-même, comptant peut-être ſur des remerciemens & des eloges, parce qu'ayant à ſa diſpoſition tous les gens de guerre, il ne s'imaginoit pas que le Gouverneur, qui n'etoit qu'homme de lettres, osât blâmer ſa conduite, encore moins le punir de ſa témérité.

C'eſt donc vous, lui dit froidement le Gouverneur, *qui avez mis ſur pied cette petite armée dont vous me déclarez le Général ? Il eſt juſte qu'elle connoiſſe celui qui doit la commander : allons la voir.* Ils ſortirent de la ville, & ſe rendirent à l'endroit de la revue. Il y etoient à peine arrivés, que *Fou-tchan* adreſſant la parole à ces ſoldats nouvellement enrôlés, qu'il voyoit devant lui, leur dit : *Mes amis, on m'aſſure que c'eſt de votre plein gré que vous voilà transformés en guerriers, & que vous êtes tous bien aiſes que je ſois votre Général : cela eſt-il vrai ?* Des acclamations réitérées lui confirmerent que c'etoit la pure vérité. *Cela etant*, pourſuivit-il, *il faut commencer par m'obéir dans ce que je vais vous commander. Vous qui formez le premier rang, avancez juſqu'à moi.* Il fut obéi. Alors prenant la main de celui qui s'etoit déclaré pour être le principal auteur du projet de lever des troupes, il le leur préſenta, & leur dit : *Abattez ſur le champ la tête de ce perfide qui ne mérite pas de vivre. C'eſt le perturbateur du*

repos

repos public ; c'eſt un traître qui a abuſé de l'autorité que lui donne ſon emploi, pour me trahir & vous perdre : obéiſſez.

A l'inſtant, pluſieurs coups de ſabre, déchargés ſur l'Officier téméraire, le firent tomber mort aux pieds du Gouverneur. *C'en eſt aſſez*, reprit-il, *je pardonne aux autres coupables. J'eſpere qu'ils ſeront ſages à l'avenir. Pour vous, mes amis, qui n'avez d'autre faute que de vous être laiſſés ſéduire, retournez dans le ſein de vos familles, pour y jouir, comme ci-devant, de toutes les douceurs de la paix. Des hommes inquiets, des eſprits turbulens & brouillons, jaloux ſans doute de votre bonheur, vous en avoient arrachés, pour vous faire eprouver toutes les calamités de la guerre ; pour vous faire eſſuyer ce qu'ont de plus affreux la miſere & la faim ; pour plonger vos peres & vos meres, vos femmes & vos enfans dans le gouffre de la pauvreté, de la déſolation & de l'infamie. Vous etiez des citoyens paiſibles, des cultivateurs laborieux, d'induſtrieux artiſans ; vous n'euſſiez eté bientôt que des brigands & des ſcélérats.*

Allez, mes enfans, allez, c'eſt votre pere qui vous l'ordonne ; allez eſſuyer les larmes de ceux à qui vous devez la vie. Ils croyoient avoir perdu le ſeul appui de leurs vieux jours ; quelle joie pour eux de vous revoir encore ! Allez conſoler vos femmes, qui ſe regardoient déja comme veuves ; vos enfans, qui ſe croyoient orphelins. Vous, artiſans, retournez au travail de vos mains ; vous, laboureurs, retournez à la culture de la terre ; allez, tous tant que vous êtes, reprendre promptement l'exercice de vos profeſſions.

Si quelqu'un a contracté des dettes, je me fais ſa caution pour les acquitter : ſi quelqu'un manque du néceſſaire, je tâcherai de le lui procurer. Expoſez-moi ſincérement tous vos beſoins, je ferai mon poſſible pour y pourvoir. Mes occupations de devoir, celles auxquelles je me livre par goût, ne me laiſſeroient peut-

être pas le temps d'entrer avec vous dans une foule de détails, qu'il seroit néceſſaire que je fuſſe pour pouvoir travailler efficacement à votre bien-être. J'ai paré d'avance à cet inconvénient, en vous renvoyant à mon epouſe. C'eſt ſur elle que je me décharge du ſoin de pourvoir à tout. Elle entend très-bien tout ce qui concerne les affaires d'economie ; elle eſt douce, elle eſt affable, elle a de la bonne volonté ; elle fera, n'en doutez point, pour chacun de vous, tout ce que pourroit faire une tendre mere pour ſes enfans. Soyez perſuadés que tant qu'il y aura chez moi une meſure de riz à manger, je la partagerai avec celui d'entre vous que je ſaurai n'en point avoir. Mes appointemens, mes revenus, tout ce que j'ai eſt autant à vous qu'à moi.

Mes amis, laiſſons diſputer l'Empire à ceux qui y prétendent ; contentons-nous, pour le préſent, d'obéir aux loix. Nous ne manquerons jamais de maîtres pour nous gouverner. Qui que ce ſoit qui ſe charge dans la ſuite de ce peſant fardeau, nous lui obéirons de même avec tout le reſpect, toute la ſoumiſſion & toute la fidélité poſſibles. Fût-il le plus cruel des hommes, fût-il un monſtre, il ne cherchera pas à nous nuire, quand il ſaura que nous avons toujours eté attachés à nos devoirs, & que nous n'avons jamais ceſſé de les remplir, même dans ces temps de licence où tous les crimes ſembloient être permis.

Allez, encore une fois, mes amis, allez faire revivre la joie dans vos familles. Ces caſques, ces boucliers, ces vêtemens, ces armes ne ſont pour vous qu'un poids inutile, dont on vous a mal-à-propos ſurchargés. Vous vouliez en faire les inſtrumens de vos victoires ; ſuppoſez qu'ils aient eté tels, & que vous voilà enfin rendus à vous-mêmes. Quittez toutes ces marques d'une profeſſion qui ne fut jamais la vôtre. Ce lieu ſera votre dernier champ de bataille. Vous y aurez remporté la plus utile de toutes les victoires ; celle qui vous rappellera à la pratique de vos devoirs, dont vous aviez interrompu l'exercice, plus

par surprise que par aucun mauvais motif, qui vous rendra à vous-mêmes, à la patrie, à vos parens & à vos amis, & qui vous procurera enfin, sans aucun péril, ni effort de votre part, tous ces avantages que vous vouliez acheter au prix de votre sang.

S'il vous reste quelque peu de considération pour un Gouverneur qui vous aimoit comme ses propres enfans, & qui se flattoit d'être aimé de vous, donnez-lui en aujourd'hui la seule preuve qu'il ose exiger. Déposez ici tout cet appareil militaire, dans lequel je ne saurois vous voir, sans être pénétré de la plus vive douleur; & que chacun se retire paisiblement chez soi. Je vous l'ordonne.

A ces mots, un cri général de joie & d'applaudissement fit retentir les airs. Dans le moment même, Officiers & soldats, tous se dépouillerent de leurs armes, & se retirerent sans tumulte chacun chez soi.

Le bruit de cet evénement se répandit bientôt dans toute la Province, & de-là dans tout l'Empire. *Fou-tchan* devint le sujet de toutes les conversations. L'on ne savoit qui méritoit le plus d'être admiré, ou la sagesse du Gouverneur, ou la conduite de cette multitude, si docile à des ordres qui ne devoient pas être de son goût & qui devoient la surprendre. Des lieux habités par des hommes si vertueux, devinrent sacrés à tous les partis. Aucun n'osa les inquiéter ; au contraire, ils contribuerent tous à y faire régner l'abondance & toutes les douceurs de la paix.

Un rejetton de la famille des *Han* l'ayant enfin emporté sur tous ceux qui se disputoient l'Empire, régna sous le nom de *Koang-ou-ti*. Il avoit oui parler de *Fou-tchan;* il l'appella à la Cour, l'y fixa par des emplois honorables, & lui donna sa confiance, avec le titre de Ministre, & celui de Prince de *Yang-tou*.

Fou-tchan vécut treize ans à la Cour de *Koang-ou-ti*, & y

fit les délices de ſon maître. Il avoit un fils nommé *Fou-ho*, qui fut l'héritier de ſon ſavoir & de ſes dignités.

L'arriere-petit-fils de *Fou-ho* prit le nom de *Fou-ki*. De *Fou-ki* naquit *Fou-tché*, qui fut Mandarin du titre de *Ta-tſée-noung*. Son fils *Fou-ouan* eut l'honneur de s'allier à la famille impériale, en epouſant *Yang-ngan*, fille de l'Empereur *Houen-ti*. De ce mariage vint une fille, qui fut enſuite donnée à l'Empereur *Hiuen-ti*, pour être la premiere de ſes epouſes. Elle eut le titre d'Impératrice. Elle périt avec ſon mari, pendant les guerres civiles qui déſolerent l'Empire avant l'erection des trois Royaumes ; & *Tſao-tſao*, qui ſe trouva maître de cette partie de la Chine où etoit alors la Cour, fit main-baſſe ſur toute la famille de cette infortunée Princeſſe, & eteignit juſqu'à la derniere etincelle de la famille de *Fou-cheng* (1).

(1) Ce que j'ai dit de *Fou-cheng*, de ſon ecole & de ſa famille, eſt tiré de l'hiſtoire du *Cheng-men*, *Li-yo-toung*, du *Kiué-li-tché*, du *Tſang-chou*, &c.





SOU-TSÉE-KING ou SOU-OU.

L I.

SOU-TSÉE-KING, Homme d'État.

Sou-tsée-king, autrement dit *Sou-ou*, etoit fils de *Sou-kien*, un des grands Mandarins de l'Empire, ſous le regne de *Hiao-ou-ti*, cinquieme Empereur de la Dynaſtie des *Han*. En conſidération de ſon pere, on le fit entrer de bonne heure dans la carriere des honneurs. Son urbanité, ſa ſageſſe, ſon attention à remplir ſes devoirs, ſon déſintéreſſement, ſa droiture & beaucoup d'autres vertus, le firent aimer de tous ceux qui lui etoient ſoumis, & eſtimer de tous ceux qui etoient au-deſſus de lui. La quarantieme année du regne de *Hiao-ou-ti*, c'eſt-à-dire la cent-unieme avant l'Ere Chrétienne, *Sou-ou* etant Mandarin du titre de *Tchoung-lang-tsiang*, on vit arriver des Ambaſſadeurs des Tartares *Hioung-nou*. Il y avoit long-temps que ces Barbares ſe conduiſoient plutôt en ennemis qu'en vaſſaux de l'Empire. Ils déſoloient les frontieres par leurs fréquentes incurſions & leurs brigandages : ils en etoient enfin venus *à ce point d'inſolence, qu'il falloit traiter avec eux comme d'egal à egal.* De part & d'autre, on envoyoit des Ambaſſadeurs pour traiter des affaires, & des otages pour ſervir de garants aux traités.

La bonne foi etoit exactement obſervée de la part des Chinois ; la ruſe & l'infidélité diſtinguoient en toute occaſion les Tartares ; ne vivant que de rapines, ils ſe ſervoient du plus léger prétexte pour violer les conventions les plus ſacrées ; ils faiſoient le dégât dans les campagnes, venoient piller juſqu'aux portes des villes, ſe retiroient chargés de butin, pour revenir enſuite à la premiere occaſion. Les Chinois euſſent bien pu les châtier de leur inſolence ; mais leur Prince, naturellement pacifique, crut devoir préférer la voie de la

négociation à celle des armes. *Hiao-ou-ti* leur envoya une ambaſſade ſolemnelle, compoſée de dix perſonnes, dont les chefs etoient *Kouo-ki* & *Lou-tchoung-koué*. L'objet de cette ambaſſade etoit d'engager les Tartares à reſtituer aux Chinois ce qu'ils leur avoient enlevé, & à ne plus venir déſoler les frontieres par leurs excurſions. Les *Hioung-nou*, ſans aucun reſpect pour le droit des gens, retinrent les Ambaſſadeurs, & firent tous leurs efforts pour les engager à prendre parti chez eux. L'Empereur, de ſon côté, fit arrêter tous les Tartares qui etoient dans ſes Etats.

Les choſes en etoient là, lorſque *Hiu-li-hou*, *Tchan-yu*, ou Roi des *Hioung-nou*, vint à mourir. Son frere *Kiu-ti-heou* monta ſur le trône. Ce nouveau *Tchan-yu*, dans les commencemens de ſa domination, crut avoir beaucoup à craindre de la part des Chinois, auxquels ſon prédéceſſeur avoit fait pour derniere injure, celle de retenir leurs Ambaſſadeurs. Il voulut les avoir pour amis, ou tout au moins empêcher qu'ils ne ſe joigniſſent à ceux d'entre les Tartares qui s'etoient déclarés ſes ennemis. La ſoumiſſion lui parut un moyen infaillible pour venir à bout de ce qu'il ſouhaitoit. Il choiſit parmi les Grands de ſa Cour, ceux qui etoient le plus capables de repréſenter, les chargea de reconduire en Chine *Kouo-ki* & *Lou-tchoung-koué*, que ſon prédéceſſeur avoit détenus malgré eux, & pluſieurs autres Chinois de marque, qui avoient eté pris en guerre, ou enlevés ſur les frontieres: & il les nomma ſes Ambaſſadeurs *auprès du grand Empereur de la Chine, auquel, diſoit-il, il vouloit être ſoumis déſormais, comme un fils l'eſt à ſon pere, ou à ceux de ſes parens qui ſont plus âgés que lui.*

Ces Ambaſſadeurs arriverent à la Cour, la quarantieme année du regne de *Hiao-ou-ti*. Ils offrirent le tribut dont ils etoient chargés, préſenterent leurs lettres de créance, & déclarerent, au nom du Roi leur maître, que les *Hioung-nou*,

loin d'inquiéter déſormais les Chinois, tâcheroient, au contraire, par leur conduite, de faire oublier les juſtes ſujets de plainte qu'ils pouvoient avoir donnés ci-devant. Ils ajouterent, en finiſſant, que le retour des Ambaſſadeurs *Kouo-ki*, *Loutchoung-koué*, & des autres Chinois, qui avoient bien voulu ſe mettre à leur ſuite, etoit une preuve non equivoque de la ſincérité de cette proteſtation.

Charmé d'un procédé ſi honnête, l'Empereur ne voulut pas ſe laiſſer vaincre en généroſité. Il donna ſes ordres pour que les Ambaſſadeurs Tartares fuſſent traités avec toute la diſtinction poſſible. Il prépara une ambaſſade & des préſens magnifiques pour le Roi Tartare, & choiſit pour chef de cette ambaſſade *Sou-ou*, comme celui de toute ſa Cour qui etoit le plus en etat de ſoutenir les droits de l'Empire, & de le repréſenter avec la dignité convenable. *Sou-ou* partit à la tête de l'ambaſſade, la troiſieme lune de la premiere des années que *Hiao-ou-ti* dénomina *Tien-han* (c'eſt la centieme année avant l'ere Chrétienne).

Arrivés en Tartarie, nos Ambaſſadeurs trouverent des difficultés auxquelles ils ne s'attendoient pas. Ils demanderent avec inſtance au *Tchan-yu* le renvoi des Chinois qui s'etoient etablis dans ſon Royaume; mais ce fut en vain: *Kiu-ti-heou*, loin de renvoyer des hommes qui lui etoient néceſſaires, penſa à débaucher ceux-ci, & en particulier *Sou-ou*, leur chef, dont le mérite l'avoit frappé. Il lui envoya quelques-uns de ſes compatriotes pour le ſonder, & lui faire, de ſa part, les offres les plus avantageuſes.

Sou-ou etoit trop attaché à ſon devoir, pour ne pas rejetter avec indignation tout ce qui pouvoit tendre à l'en ecarter. Il n'en devint que plus ardent à preſſer le renvoi des Chinois tranſfuges. Il avoit ſu ſi bien ménager l'eſprit du Roi Tartare, qu'il l'avoit enfin diſpoſé à le ſatisfaire ſur preſque tous les points qui

faiſoient l'objet de ſon ambaſſade. Il alloit demander ſon audience de congé, lorſqu'une affaire imprévue, dans laquelle il fut injuſtement compliqué, fit evanouir ſes eſpérances, & faillit à lui faire perdre la vie dans les ſupplices.

Tchang-cheng, le ſecond de l'ambaſſade, avoit eté autrefois l'ami d'un certain *Yu-tchang*, qui, depuis quelques années, s'etoit retiré chez les Tartares. Ennuyé de cette eſpece d'exil, qui le tenoit eloigné de tout ce qu'il avoit de plus cher au monde, *Yu-tchang* penſa aux moyens de mériter ſa grace auprès de l'Empereur. Il crut qu'en lui portant la tête d'un nommé *Ouei-liu*, autre Chinois transfuge, qui etoit actuellement au comble des honneurs, & avoit toute la confiance de *Kiu-ti-heou*, il ſe rendroit digne d'un pardon dont il n'oſoit ſe flatter, ſans avoir auparavant expié ſon crime par quelque action d'eclat. Avant que de rien entreprendre, il voulut avoir l'avis de l'un des Ambaſſadeurs: il confia ſon ſecret à *Tchang-cheng*, & obtint ſon conſentement, non-ſeulement pour l'aſſaſſinat de *Ouei-liu*, mais encore pour l'enlevement de *Yen-tché*, mere du Roi des *Hioung-nou*. L'enlevement de cette Princeſſe parut aux conjurés un moyen infaillible, pour obtenir dans la ſuite le renvoi de tous les transfuges qu'on demanderoit en echange.

Ce projet, pour être mis à exécution, devoit être communiqué à pluſieurs perſonnes. Le ſecret ne fut pas gardé, & *Yu-tchang* fut arrêté. On l'interrogea, il confeſſa ſon crime, & ne laiſſa pas ignorer qu'il avoit fait part de ſon deſſein au ſecond des Ambaſſadeurs Chinois. *Tchang-cheng*, inſtruit de la détention de ſon ami, craignit pour lui-même. Il s'ouvrit à *Sou-ou*, & lui avoua ſincérement qu'il etoit entré dans le complot de *Yu-tchang*, perſuadé qu'il feroit en cela le bien de l'Empire, & qu'il ſe rendroit agréable à l'Empereur ſon maître, ſi la choſe réuſſiſſoit. A ces mots, *Sou-ou* ne put retenir

retenir ſon indignation. *Malheureux !* lui dit-il, *eſt-ce pour commettre des crimes que notre maître t'a envoyé dans ces lieux ? Eſt-ce pour avilir notre nation aux yeux des barbares qui les habitent, qu'il t'a décoré de l'auguſte titre de ſon Ambaſſadeur ? Je ſuis coupable moi-même d'avoir contribué au choix qu'il a fait d'un homme tel que toi, d'un perfide qui le déshonore. De quel front oſerois-je me préſenter devant lui ? Non : je ne ſaurois ſouffrir déſormais ſes regards : mourons.* Il tira ſon ſabre, & alloit s'arracher la vie, ſi *Tchang-cheng*, en ſe jettant ſur lui, ne l'en eût empêché.

Dans le même moment entrerent des ſatellites qui venoient s'aſſurer de la perſonne des Ambaſſadeurs. Ils les conduiſirent chez le Chinois *Ouei-liu*, auquel le Roi Tartare avoit donné cette affaire à examiner & à juger en dernier reſſort. *Ouei-liu* avoit déja pris ſes informations & etoit au fait de tout. Quoiqu'il n'ignorât pas que *Sou-ou* n'avoit aucune part au complot qui s'etoit tramé contre lui, il fit d'abord ſemblant de l'en croire coupable, afin de pouvoir lui offrir la vie, avec une entiere abolition de ſon prétendu crime, s'il vouloit ſe fixer chez les *Hioung-nou*. Il lui promit, de la part du Roi, les emplois les plus honorables & les diſtinctions les plus flatteuſes ; mais *Sou-ou* ne lui répondit que par les plus ſanglans reproches ; indigné de ce qu'après avoir eu la baſſeſſe de venir ſe ſoumettre à un Roi barbare, il avoit encore l'audace de le ſolliciter au même crime. Le transfuge tâcha d'excuſer ſa conduite, & ajouta, pour derniere concluſion, que, malgré ſon crédit, il ne pourroit empêcher qu'on ne le fît mourir, s'il n'adhéroit aux propoſitions qu'il venoit de lui faire. *Traître*, lui répondit *Sou-ou*, *ce n'eſt pas la mort que je crains, c'eſt l'ignominie : je vais te convaincre que je ne cherche pas à vivre. Ce fer*, ajouta-t-il, *en tirant ſon ſabre, va me délivrer de l'horreur de te voir contribuer à un nouveau crime. Ce ne ſera point par les*

ordres d'un Roi barbare, ni par ceux d'aucun de ſes eſclaves, tel que tu n'as pas eu honte de devenir, que le ſang d'un Ambaſſadeur Chinois ſera verſé.....Puiſſe l'Empereur, mon auguſte maître, être inſtruit un jour de la vérité!

Le coup qu'il ſe porta, en prononçant ces derniers mots, le fit tomber ſans connoiſſance aux pieds de *Ouei-liu*. Celui-ci, effrayé d'un ſpectacle auquel il ne s'etoit pas attendu, court au Palais pour en informer le Roi. *Eſt-il mort*, demanda ce Prince? *Je n'en ſais rien*, répondit *Ouei-liu; tout ce que je ſais, c'eſt que je l'ai laiſſé nageant dans ſon ſang....Retournez*, repliqua le Roi, *s'il a encore quelque reſte de ſentiment, prenez ſoin de ſa vie, & n'oubliez rien pour lui procurer une entiere guériſon. Dites-lui qu'il eſt parfaitement juſtifié dans mon eſprit, & que ne le ſoupçonnant pas même d'avoir eté inſtruit de l'affreux complot dans lequel eſt entré ſon ſecond, j'aurai toujours pour ſa perſonne, pour le caractere dont il eſt revêtu, & pour le grand Prince qui l'a envoyé, tous les egards qu'ils méritent Aſſurez-le ſur-tout de toute mon eſtime; faites enſorte qu'il n'ait d'autre ſouci que de rétablir ſa ſanté. Je tâcherai de le ſatisfaire ſur les différens objets de ſon ambaſſade. Qu'il ſe tienne tranquille.*

Ouei-liu retourna ſur ſes pas, pour exécuter les ordres qu'il venoit de recevoir. Il trouva que *Sou-ou* reſpiroit encore, fit bander ſa plaie, & lui procura tous les ſecours néceſſaires en pareilles occaſions. Il n'oublia pas, dès que le malade fut en etat de l'entendre, de lui répéter plus d'une fois ce que le Roi avoit dit de flatteur à ſon ſujet.

L'aſſurance que l'on donna à *Sou-ou*, de le ſatisfaire ſur les principaux articles qui faiſoient l'objet de ſon ambaſſade, jointe aux ſoins extrêmes qu'on eut de lui, le mit bientôt en voie de guériſon. Un mois s'etoit à peine ecoulé, qu'il ſe trouva en etat de ſe rendre à la Cour, pour remercier le Roi

des bontés dont il avoit bieu voulu l'honorer. *La douleur dans laquelle je fus plongé, en apprenant l'odieux complot qui s'etoit tramé à mon insu par quelques-uns des miens*, lui dit-il; *l'horreur de me voir compliqué dans un crime qui eût déshonoré tout-à-la-fois ma personne, mon caractere, ma Nation & mon auguste Maître, me persuaderent que je n'etois pas digne de vivre. Je voulus me donner la mort. Un Ambassadeur dont les gens sont coupables, ne sauroit être cru innocent. C'est ainsi, du moins, que pense le commun des hommes. Il n'en a pas eté de même de vous, Seigneur. Les lumieres de votre esprit vous ont fait découvrir le vrai, & la droiture de votre cœur ne vous a pas permis de me laisser ignorer que vous l'aviez découvert. Les paroles que* Ouei-liu *m'a dites de votre part, plus efficaces encore que tous les remedes qu'on m'a administrés par vos ordres, m'ont rappellé à la vie : pour celles-là, plus encore que pour ceux-ci, je vous dois toute ma reconnoissance. Ce n'est point ici le lieu de vous la témoigner. Je m'acquitterai de ce devoir lorsque je serai de retour dans ma patrie. Là, en présence de mon auguste maître, je ferai le récit fidele de ce qui s'est passé sous mes yeux dans votre Cour. Ces* Si-joung, *dirai-je, qui nous ont manqué si souvent de parole, qui tant de fois se sont fait un jeu cruel de dévaster nos frontieres, de nous enlever hommes & bestiaux, ces* Si-joung *sont aujourd'hui pleins de droiture & de bonne foi. Gouvernés par un Prince qui sait honorer la vertu, en même temps qu'il punit les crimes, ils sont eux-mêmes vertueux & justes. J'en suis tout-à-la-fois le témoin & la preuve. Un perfide que j'ai eu le malheur d'avoir pour compagnon dans mon ambassade, avoit tramé des complots à mon insu. Il fut découvert; on l'arrêta.*

En réclamant le droit des gens contre l'insulte faite à son caractere, caractere qu'il déshonoroit par son crime, & dont par-là même il etoit déchu, il lui echappa de me nommer. Ne pouvant

eviter d'être ſoupçonné, je me regardai comme indigne de vivre, je voulus me donner la mort. Le fer dont j'etois armé, ne trancha pas entiérement le fil de mes jours. Il fit couler mon ſang à gros bouillons, par une large & profonde bleſſure; je tombai evanoui; mais je reſpirois encore. Inſtruit de la vérité, le ſage Roi des Hioung-nou *me fit donner tous les ſecours qui dépendoient de lui; & ces ſecours furent ſi efficaces, qu'après avoir revu la lumiere du jour, je ne fus pas long-temps ſans être entiérement guéri.*

A ces bienfaits particuliers, ajouterai-je en parlant à mon Maître, *il a joint un profond reſpect pour votre auguſte perſonne; & une condeſcendance ſans bornes pour toutes vos volontés. Tout ce que j'ai demandé en votre nom, m'a eté accordé ſans réſerve, ſans condition, par le ſeul motif de ſe rendre agréable à vos yeux, en ſe conformant auſſi à ce qu'exigent tout-à-la-fois la juſtice & l'honnéteté. C'eſt avec de tels Souverains que le Royaume du Milieu doit faire des alliances eternelles; c'eſt à leurs fils, c'eſt aux fils de leurs Princes & de leurs Grands, que les filles de nos Empereurs, que les filles de nos Princes & de nos Grands doivent être données pour epouſes. Les deux peuples doivent vivre entre eux, comme s'ils n'etoient que les peuples des différentes Provinces d'une même nation, comme s'ils etoient les ſujets d'un même Souverain. Ordonnez, Seigneur, & les* Hioung-nou *vous obéiront: que les* Hioung-nou *demandent, & votre Majeſté leur accordera. La Tartarie ne ſera plus déſormais un aſyle pour les malfaiteurs & les mécontens, & vos Mandarins ne commettront plus de crimes, dans l'eſpérance d'y aller chercher l'impunité. Ceux de vos ſujets fugitifs que j'ai réclamés, qu'on m'a livrés, & que je vous ramene, ſerviront de préſervatifs pour ceux qui ſeroient tentés de vouloir les imiter.*

Ce diſcours fit ſur l'eſprit du Roi Tartare, un effet tout oppoſé à celui que *Sou-ou* s'en etoit promis. Charmé de l'air

de dignité avec lequel l'Ambaſſadeur Chinois s'etoit exprimé, il conçut pour lui une eſtime beaucoup au-deſſus de celle qu'il avoit pour les autres Chinois qui etoient à ſon ſervice, & dont il faiſoit plus de cas que de ſes propres ſujets Tartares. Il forma le deſſein de le retenir dans ſes Etats, & de ſe l'attacher, ſi cela etoit poſſible, par les richeſſes, les honneurs & les dignités. Il n'oſa rien tenter par lui-même; mais il employa le miniſtere de *Ouei-liu*, pour tâcher de venir à bout de ce qu'il projettoit.

Celui-ci s'acquitta de ſa commiſſion en homme qui vouloit réuſſir. Il n'oublia ni promeſſes, ni menaces pour en venir à bout: *Si vous adhérez à ce que je vous propoſe*, dit-il enfin à *Sou-ou*, en lui parlant pour la derniere fois, *vous ſerez dans peu auſſi riche & auſſi puiſſant que je le ſuis moi-même aujourd'hui. J'ai ſous mes ordres pluſieurs milliers d'hommes qui m'obéiſſent comme à leur Souverain; j'ai des haras bien fournis, des troupeaux nombreux, de gras pâturages, de fertiles campagnes; en un mot, je ſuis au comble des honneurs, & j'abonde en toutes ſortes de richeſſes. Croyez-moi, fixez ici votre ſéjour. Si vous ne vous rendez pas aux offres que je vous fais, moi par les ordres & de la part du Roi, ne comptez pas revoir jamais votre patrie; ne comptez pas que je m'intéreſſe pour vous en quoi que ce ſoit; j'eviterai même de vous voir.*

Eh! que m'importe, répondit *Sou-ou*, *qu'un traître ne veuille plus s'intéreſſer pour moi, qu'il ne veuille plus me voir? J'eviterai moi-même ta préſence autant qu'il me ſera poſſible; mais auparavant je te repréſenterai ton devoir. Tu etois revêtu d'un emploi conſidérable dans ta patrie, lorſque tu l'abandonnas lâchement; ton Souverain s'etoit déchargé ſur toi d'une portion de ſon autorité, lorſque tu vins baſſement te ſoumettre à un joug etranger, que tu ne rougis pas de porter encore. Pour te ſouſtraire à un*

châtiment que tu ne méritois que trop, mais auquel tu aurois peut-être echappé, tu vins chercher ta sûreté chez un Roi barbare, plutôt que d'avoir recours à la clémence d'un maître toujours prêt à pardonner. Ce dernier crime ne pourroit s'expier que par les plus affreux supplices : cependant tu peux le réparer encore en quelque sorte. Crois-moi ; abandonne les Tartares ; profite de mon retour, pour venir te jetter aux pieds de ton véritable & légitime maître, lui avouer ta faute, & mourir ensuite du regret de l'avoir commise.

Ouei-liu fit encore quelques instances; mais *Sou-ou*, toujours inflexible, ne lui répondit qu'en le rappellant à ses devoirs. Il lui echappa même dans son mouvement d'indignation, quelques expressions dont on abusa pour le perdre. Les noms de *Roi barbare*, de *peuples sauvages*, dont il qualifia *Kiu-ti-heou*, & les *Hioung-nou*, ses sujets, fournirent à *Ouei-liu* l'occasion de satisfaire sa haine, & de venger ses propres injures. Il quitta brusquement l'Ambassadeur, & alla l'accuser auprès du Roi, d'avoir parlé avec insolence de sa personne, de son gouvernement & de ses sujets.

Kiu-ti-heou, sans perdre l'estime qu'il avoit conçue pour *Sou-ou*, frémit en apprenant que non-seulement il avoit refusé toutes les offres qui lui avoient eté faites de sa part, mais qu'il avoit ajouté l'insulte au mépris. S'il avoit suivi ses premiers mouvemens de colere, il l'eût fait mettre à mort sur le champ. Il préféra de lui faire endurer une mort lente, dans l'espérance qu'il pourroit enfin le fléchir, en lui accordant, avec la vie, les autres avantages qu'il lui avoit déja fait offrir. Il le condamna à être jetté dans une fosse profonde, où on devoit le laisser mourir de faim, à moins qu'il ne demandât humblement sa grace, & ne s'engageât au service des Tartares.

Cet arrêt fut exécuté. L'intrépide *Sou-ou* descend dans la

foſſe, n'emportant pour vêtemens que quelques méchans haillons de laine, & pour toute marque de ſa dignité, qu'un ſimple bâton, au bout duquel etoient quelques flocons de poil de vache, qu'on lui avoit donné par dériſion. Le ſage ſait tirer parti de tout, & ſe détermine ſuivant les circonſtances. Quand il crut qu'on pouvoit le ſoupçonner avec quelque fondement d'avoir commis un crime, dont l'infamie eût rejailli ſur ſon Prince & ſur ſa nation, *Sou-ou* ſe regardant comme indigne de vivre, voulut ſe donner la mort. Quand il fut perſuadé que perſonne ne doutoit de ſon innocence, il ſe laiſſa rappeller à la vie, & n'oublia rien pour la conſerver. Il s'agiſſoit ici de donner des preuves authentiques de ſon inébranlable vertu; il employa toutes les reſſources de l'induſtrie humaine pour en venir à bout. Il ſe ſervit de ſes haillons même, pour tâcher de prolonger des jours, qu'il ne déſeſpéroit pas de pouvoir employer encore au ſervice de ſon maître. Il en déchira une partie, qu'il mit par petites parcelles, & avec la neige qui tomboit en abondance, & dont il entra une aſſez grande quantité dans la foſſe, pour lui fournir de quoi faire ſa petite proviſion, il ſe fit un mets d'un nouveau genre, au moyen duquel il ſe ſoutint pendant pluſieurs jours. Ses gardes, & ceux qui alloient de temps en temps pour s'aſſurer de ſa mort, ou pour lui demander s'il ne vouloit pas vivre aux conditions qu'on lui avoit propoſées, ennuyés de le trouver toujours vivant, & toujours plus ferme dans la réſolution de mourir fidele à ſon devoir; ſachant d'ailleurs que perſonne n'avoit pu lui apporter de quoi manger, & que les forces de la nature ont des bornes au-delà deſquelles elles ne ſauroient aller, ils commencerent à regarder comme un prodige, ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir ſe faire naturellement. Ils attendirent encore quelques jours, après leſquels ils allerent dire au Roi, *que ce Chinois qu'il avoit condamné à mourir de faim, n'etoit pas un homme de la nature des hommes ordinaires;*

qu'il etoit infailliblement ou un eſprit, ou le favori de quelque eſprit, qui lui fourniſſoit, d'une maniere inviſible, ſa nourriture de chaque jour. Eh bien, répondit le Roi, *puiſque c'eſt un homme extraordinaire, il faut le mettre dans le cas de faire des choſes extraordinaires. Qu'on le tire du lieu où il eſt, & qu'on le conduiſe juſques ſur les bords de la mer. Là, on lui donnera des moutons à garder, ſans mêlange d'aucune brebis, & on lui promettra, de ma part, qu'auſſi-tôt que ces moutons auront mis bas des petits, & auront du lait pour les nourrir, il ſera renvoyé dans ſa patrie avec toutes ſortes d'honneurs.*

On tira l'illuſtre Chinois de ſa foſſe, & on lui intima, pour la derniere fois, que s'il vouloit ſe ſouſtraire aux maux de toutes eſpeces qui l'attendoient dans ſon exil, il n'avoit qu'à profiter des bontés du Roi, qui ne demandoit qu'à le combler de biens & d'honneurs; que du reſte, puiſqu'il etoit forcé de vivre ſous une domination etrangere, il etoit abſurde d'aimer mieux y vivre dans la miſere, & y être traité en criminel, que d'y vivre heureux & dans l'abondance. *Je n'ai pas craint de mourir*, répondit *Sou-ou*, *je ne crains pas de vivre. Qu'on m'accable ſous le poids des travaux; qu'on me faſſe reſſentir tous les effets de la plus cruelle tyrannie, je ſuis prêt à tout. Fidele juſqu'à préſent à remplir le plus eſſentiel de mes devoirs, j'ai aſſez de courage, je me ſens aſſez de force, pour ne me démentir jamais. Conduiſez-moi où il faut que j'aille.*

Des ſoldats eurent ordre de le conduire à ſa deſtination. Après pluſieurs jours de marche, ils le livrerent à un petit Officier garde-côte, qui faiſoit ſon ſéjour ordinaire près du rivage de la mer du nord. Celui-ci, ſuivant les ordres qu'il reçut, fit donner à ſon priſonnier, quelques moutons ſans mêlange d'aucune brebis, lui aſſigna les différens endroits où il devoit les mener paître, & lui fit entendre qu'il n'auroit de nourriture pour lui-même, que celle qu'on ne peut refuſer aux plus vils d'entre les eſclaves.

eſclaves. *Il ne tiendra qu'à vous*, ajouta-t-il, *d'abréger le temps de votre captivité, & de mettre bientôt fin aux maux dont vous allez être aſſailli dans des lieux où vous n'aurez pas même de témoins de vos miſeres. On viendra par intervalle vous apporter ce que le Roi vous aſſigne pour que vous ne mouriez pas de faim. Si vous m'en croyez, vous profiterez de l'occaſion de ceux qui viendront vous viſiter, pour vous ſoumettre à ce qu'on exige de vous. Un ſeul mot peut vous placer au faîte des honneurs. Dites que vous voulez ſervir le Roi, & vous ſerez vous-même comme un ſecond Roi de ce vaſte pays des* Hioung-nou. L'Ambaſſadeur Chinois, en montrant à l'Officier le bâton d'où pendoient quelques flocons de poils de vache, teints en rouge, lui répondit ce peu de mots : *Cette marque de ma dignité ſera toujours pour moi un préſervatif contre tout ce que vous ou vos ſemblables pourront me dire pour me faire oublier mon devoir. Je ſuis Chinois ; je ne reconnoîtrai jamais d'autre maître que l'Empereur de la Chine.* En finiſſant, il chaſſa devant lui les moutons, & ſe mit à les conduire ſur la premiere pelouſe qu'il découvrit.

Il n'accuſa point le Ciel, il ne ſe plaignit pas du ſort, il ne murmura point contre l'injuſtice des hommes : mais avec cette réſignation abſolue & cette egalité d'ame qui font l'appanage du vrai ſage, ou de celui qui, connoiſſant & aimant la vertu, réduit en pratique ce qu'elle commande, il commença ce nouveau genre de vie, comme ſi c'eût eté la profeſſion de ſes peres, à laquelle il eût eté deſtiné en naiſſant. Les cinq ou ſix premieres années furent pour lui la plus terrible epreuve à laquelle il eût jamais pu s'attendre. Dans un déſert ſablonneux, où il ne croiſſoit tout au plus que quelques herbes, ceux qui devoient lui apporter ſa petite proviſion, ou ne venoient pas au temps marqué, ou ne venoient pas du tout. N'ayant bientôt plus de vêtemens pour ſe couvrir, plus de

grains, ni autres choſes ſemblables pour ſe nourrir, il ne lu reſtaique ſa fermeté pour toute conſolation, & ſon induſtrie pour tout ſecours.

A quelque diſtance des lieux qu'on lui avoit aſſignés, etoit une langue de terre couverte d'un bois epais. C'etoit-là qu'il ſe rendoit pour y chercher quelques racines qui puſſent ſervir de ſupplément à la nourriture dont on le laiſſoit manquer. Cette petite forêt devint bientôt ſa reſſource pour tout ce qu'il ne pouvoit pas ſe procurer d'ailleurs. Il y trouva de quoi faire des arcs & des fleches pour la chaſſe, & des filets pour la pêche; il mit tout à profit. En adouciſſant ainſi les rigueurs de ſa ſolitude, il ſe fortifia de plus en plus contre les aſſauts que lui livroit ſans ceſſe le deſir du bien-être, qui eſt ſi naturel à l'homme, & qu'il pouvoit ſe procurer d'un ſeul mot.

La vertu, dit un ancien proverbe, *ne ſauroit être abſolument ignorée. Fût-elle enſevelie ſous la neuvieme terre, elle enverra des eclats de lumiere qui frapperont toujours les yeux de quelqu'un.* Il y avoit déja plus de cinq ans que *Sou-ou* etoit dans le lieu de ſon exil. Le ſoin de ſon troupeau, celui de pourvoir à ſa propre ſubſiſtance occupoient tous ſes momens. Il ne s'attendoit plus à aucun ſecours de la part des hommes, du ſouvenir deſquels il croyoit preſque être entiérement effacé: mais il avoit des ſurveillans, qui eclairant ſa conduite, ſans qu'il s'en apperçût, rendoient un compte exact de tout ce qu'ils lui voyoient faire.

Un des freres du Roi, que l'hiſtoire appelle du nom de *Yu-kan-ouang*, frappé de ce qu'il entendoit dire de la conſtance de *Sou-ou*, voulut le voir. Les terres de ſon appanage s'etendoient de ce côté-là juſqu'aux bords de la mer. Il y avoit des haras & des bergeries qui faiſoient une grande partie de ſes revenus. Sous prétexte de faire la viſite de ſes domaines, il engagea une partie de chaſſe qui pût favoriſer ſon projet;

car ce n'etoit qu'en chaſſant que les Princes Tartares viſitoient alors leurs Etats, c'eſt-à-dire, les différentes petites hordes dont ils comptoient les chefs pour vaſſaux. Arrivé près de la mer, il en côtoya le rivage, & ſe rendit avec très-peu de monde, dans les lieux où il ſoupçonnoit qu'il pourroit trouver l'illuſtre paſteur. Il le trouva en effet, lui parla, l'admira, & conçut pour lui une eſtime qui tenoit de la vénération. *Je ne ſaurois*, lui dit-il en le quittant, *vous protéger trop à découvert, ſans encourir la diſgrace du Roi mon frere, qui ſe vengeroit peut-être ſur vous, de ce que je ſuis plus equitable que lui. Ne déſeſpérez de rien : peut-être qu'un jour je pourrai faire enſorte qu'on vous renvoie avec honneur dans votre pays. En attendant, je n'oublierai rien pour tâcher d'adoucir votre captivité.*

Yu-kan-ouang tint parole. Il prit ſous ſa protection celui que toute la terre ſembloit avoir abandonné, & lui procura une honnête abondance de toutes les choſes néceſſaires à la vie, ſans que le Roi en fût inſtruit, ſans même qu'il en eût le plus léger ſoupçon. Comme tous les déſerts des environs lui appartenoient, il y etablit des haras, il y fit conduire quelques-uns de ſes troupeaux; & ſous le nom de *gardes pour veiller à la ſûreté des ſiens*, il plaça, de diſtance en diſtance, pluſieurs de ſes gens les plus affidés, par leſquels il faiſoit paſſer à *Sou-ou* les ſecours qu'il lui envoyoit.

Juſqu'au dernier moment de ſa vie, c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de trois années qu'il vécut encore, ce Prince humain continua à répandre ſes bienfaits ſur l'etranger malheureux. Lorſqu'il ſe vit ſur le point de mourir, il le recommanda à tous ceux qui etoient autour de lui; il ordonna à ſes enfans de lui fournir de quoi former un troupeau nombreux, qu'il poſſéderoit en toute propriété, & fit demander au Roi ſon frere, pour derniere grace, de vouloir bien ne pas déſapprouver ce qu'il venoit de faire en faveur du ſage Chinois qu'on perſé-

cutoit si injustement. Tout s'exécuta après sa mort suivant ses intentions ; & *Sou-ou* se trouva tout-à-coup dans un etat d'opulence pastorale, qui le mit de pair avec les principaux du canton.

Cependant le Roi n'avoit point perdu de vue son ancien projet. Il voulut bien, par considération pour son frere mort, dissimuler pendant quelque temps ; mais l'année n'etoit pas révolue, qu'il se servit encore d'*Ouei-liu* pour de nouvelles tentatives.

Ouei-liu, qu'on appelloit alors le Prince de *Ting-ling*, convaincu qu'il ne gagneroit rien sur l'esprit de son compatriote, va porter le ravage dans tout ce qu'il savoit lui appartenir. Il lui enleve ses tentes & ses bestiaux, à l'exception d'une cinquantaine de moutons, sans mêlange d'aucune brebis, qu'il lui laissa par dérision, en lui répétant ce qui lui avoit eté dit autrefois ; *qu'aussi-tôt que ces moutons auroient mis bas des petits, & auroient du lait pour les nourrir, on le renverroit avec honneur dans sa patrie ;* il chassa de tous les lieux circonvoisins ceux qui s'y etoient etablis par ordre du frere du Roi, & rendit *Sou-ou* plus misérable encore qu'il ne l'avoit eté auparavant. *Pour n'avoir rien à me reprocher*, lui dit-il en se séparant de lui, *je dois vous parler en ami pour la derniere fois. Otez-vous de la tête qu'il soit possible que vous retourniez jamais dans votre patrie. C'est bien en pure perte que vous vous obstinez à vous rendre malheureux. Votre prétendue vertu, cette fidélité à toute epreuve, dont vous vous faites un point d'honneur, & tous ces beaux discours que vous avez tenus dans plusieurs occasions, seront ignorés de tout le monde ; on croira même que vous avez prévariqué, & que si vous êtes resté parmi les Tartares, c'est que vous l'avez bien voulu. Nous serons les maîtres d'en faire courir le bruit jusques chez vous, & je prendrai sur moi ce soin. Croyez-moi ; faites de vous-même & de bonne grace,*

ce qu'on publiera que vous avez fait ; & dès ce moment j'assure votre bonheur. Si vous résistez à cette derniere invitation, il est inutile que vous viviez encore ; je vais vous trancher la tête.

Je ne saurois mourir pour une plus belle cause, répondit *Souou. Mourir fidele à son Prince, est un devoir commun à tous les sujets ; mourir précisément parce qu'on persiste à lui être fidele, est un devoir indispensable pour ceux qui sont dépositaires de sa confiance. Je suis l'Ambassadeur du grand Empereur des* Han ; *comment pourrois-je vouloir manquer tout-à-la-fois à mon Souverain, à ma Patrie, à la dignité dont je suis revêtu, & à moi-même ? Tu as la force en main, je ne saurois te résister. Voilà ma tête ; tranche-la, si tu l'oses ; mais pense à tous les malheurs que tu vas accumuler sur celui que tu ne rougis pas d'appeller ton maître.*

Tu es assez instruit de notre histoire, pour que je puisse t'en rappeller ici quelques traits. Ceux de Nan-yue, *pour avoir mis à mort un Ambassadeur Chinois, ont vu eteindre leur Royaume, lequel n'est plus aujourd'hui qu'une des Provinces de notre Empire. Le Roi de* Ouan *fit tuer un de nos Ambassadeurs ; peu après il fut tué lui-même, & sa tête a eté long-temps exposée au-dessus de la porte du nord de notre Capitale. Le Roi de* Tchao-hien *fit périr de même un des Envoyés de l'Empereur ; mais il ne porta pas loin la peine de son crime. De nombreuses armées l'allerent chercher jusques dans la ville la plus reculée de ses Etats, eteignirent son Royaume & sa famille, après l'avoir massacré lui-même impitoyablement.*

Tu sais que je ne veux pas changer de maître. Si pour cette raison je suis mis à mort, il n'est pas douteux que notre grand Empereur ne veuille tirer vengeance d'un affront qui rejaillit sur lui.... Que va devenir le Royaume des Hioung-nou ? *Que de sang répandu pour ce peu qui sortiroit de mes veines !*

A ce discours, *Ouei-liu* demeura tellement interdit, qu'il

remit ſon ſabre dans le fourreau, ſe retira avec les ſiens, & abandonna ſans retour un homme dont il déſeſpéra d'abattre l'inflexible vertu.

Cependant l'Empereur *Ou-ti* n'avoit pas oublié ſon Miniſtre. Inſtruit par quelques transfuges, de ſa fidélité, & de la maniere dont il avoit eté traité chez les Tartares, il avoit ecrit, & envoyé à pluſieurs repriſes pour redemander ſes ſujets, & en particulier ſon Ambaſſadeur & ceux de ſa ſuite; mais on ne lui avoit répondu que par de nouveaux outrages. Les voies de la négociation etant inutiles, il employa les armes. Ses troupes eurent d'abord des ſuccès: mais la diſette des vivres les empêcha de pouſſer plus loin leur entrepriſe dans la premiere campagne. L'année ſuivante, une nouvelle armée, commandée par *Li-koang-li*, ſortit des frontieres de la Chine. Un des neveux du Général, nommé *Li-ling*, fâché de n'avoir d'autre emploi que celui de veiller ſur le bagage, s'en plaignit hautement, & ſes plaintes parvinrent juſqu'au pied du trône. L'Empereur voulut le voir & l'interroger. *Li-ling* avoit des talens militaires; mais un peu trop plein de lui-même, il n'héſitoit pas aſſez quand il s'agiſſoit de prendre un parti. Il parut devant l'Empereur. *J'ai fort oui parler de vous*, lui dit le Prince; *j'ai appris que vous marchiez ſur les traces de* Li-koang-li. *L'on m'a dit que vous faiſiez tous vos exercices adroitement & avec beaucoup de grace; que vous aviez de l'humanité, & que vous fréquentiez les Gens de bien, parmi leſquels vous choiſiſſiez vos amis: mais on a ajouté que vous etiez mécontent de l'emploi qu'on vous a donné de veiller ſur le bagage. De quel autre emploi vous croyez-vous capable?*

Seigneur, répondit *Li-ling*, *je puis commander une troupe, me battre contre vos ennemis. J'ai fait voir à ceux qui habitent le* King-tchou, *ce que je ſavois faire les armes à la main;*

ils ont eté témoins que j'ai la main ſûre pour lancer un trait ; que lorſque j'etois ſans armes, je pouvois terraſſer les tigres par la ſeule force de mes bras. Maintenant, on m'envoie à l'armée pour y conduire les proviſions & le bagage? Si votre Majeſté veut me donner un corps de troupes ſéparé, j'irai chercher le Roi des Hioung-nou *juſque dans le centre de ſes Etats.*

Mais, dit l'Empereur, la plus grande partie de mes troupes, & preſque tous mes chevaux ſont déja en campagne; je ne ſaurois vous donner des cavaliers.....*Cavaliers ou fantaſſins*, reprit *Li-ling*, *peu m'importe. Je ne demande que cinq mille hommes. Mon intention eſt d'obliger le* Tchan-yu *à faire une diverſion & à partager ſes forces.* L'Empereur lui accorda ſa demande.

Li-ling partit auſſi-tôt, & arriva en peu de temps à la montagne de *Siuen-ki-chan.* A peine eut-il campé, qu'un corps de trente mille Tartares ſe préſenta pour le combattre. La petite armée Chinoiſe, qui n'etoit compoſée que de cinq mille fantaſſins, comme on l'a dit, fit face à l'ennemi, & lui tua quelques mille hommes, dont il eut ſoin de réſerver les chevaux. Le *Tchan-yu* qui etoit lui-même Général de ſon armée, compoſée de quatre-vingts mille cavaliers, vint avec toutes ſes forces pour envelopper *Li-ling.* Celui-ci ſe défendit encore en héros, & les Tartares eurent encore trois mille hommes tués ſur la place, ſans compter les bleſſés & les priſonniers. Cette réſiſtance inattendue fit perdre courage au *Tchan-yu.* Il craignit que ce petit corps de troupes Chinoiſes, qu'il croyoit n'avoir eté envoyé que pour préparer les voies, ne fût bientôt ſuivi de l'armée entiere. Il prit le parti de décamper, & de ſe contenter de garder les paſſages, pour ne pas s'expoſer au haſard d'une bataille.

Il avoit à peine fait quelques lieues, quand un déſerteur Chi-

nois l'assura que le corps de troupes que commandoit *Li-ling* n'etoit point soutenu, & qu'il n'avoit plus d'armes pour se défendre, ni de provisions pour se nourrir. Sur cet avis, le *Tchan-yu* partagea son armée, qui ne consistoit qu'en Cavalerie, comme sont toutes celles des Tartares; il en envoya une partie pour couper *Li-ling*, & se mit lui-même à la tête de l'autre, pour le charger en queue & le mettre entre deux feux.

Li-ling, qui ne s'etoit point attendu à être poursuivi, n'avoit point forcé sa marche; il fut bientôt atteint. Il se voyoit sans vivres, sans armes, & sans espoir d'être secouru; ainsi après avoir décoché le peu de fleches qui lui restoit, il se rendit. Des cinq mille hommes qui etoient entrés avec lui en Tartarie, il n'en revint que quatre cens sur les frontieres; tous les autres furent massacres, ou prirent parti chez les Tartares.

Charmé d'avoir à sa discrétion un brave tel que *Li-ling*, le Roi des *Hioung-nou* lui proposa d'accepter le commandement d'une de ses armées; mais *Li-ling* ayant refusé de combattre contre les Chinois ses compatriotes, ce Prince le loua de son refus, & l'en estima davantage. Il l'admit dans son Conseil, & en fit un de ses plus intimes confidens.

Li-ling avoit cru d'abord que son retour à la Chine n'etoit pas impossible. Il se flattoit qu'il ne passeroit que pour un prisonnier de guerre, & qu'en conséquence l'Empereur le racheteroit, ou le demanderoit en echange pour des Tartares de marque qu'il avoit à sa Cour. Mais, quand il eut appris qu'on le regardoit comme un transfuge & un traître, & qu'en punition du crime dont on le croyoit coupable, on avoit fait périr toute sa famille, & fait subir l'infâme supplice de la castration à son illustre ami *Sée-ma-tsien*, uniquement parce qu'il avoit voulu le justifier, il reconnut le *Tchan-yu* pour son Souverain, & accepta, sans restriction, tous les emplois qu'il vouloit bien lui donner. Il ne s'attendoit pas à la triste commission de travailler

à

à corrompre la fidélité de *Sou-ou*. Il en fut chargé néanmoins, parce que le Roi de *Hioung-nou* avoit appris qu'ils avoient eté autrefois Mandarins l'un & l'autre dans un même Tribunal, & liés enſemble par les nœuds d'une etroite amitié. Il fallut obéir.

Li-ling ſe tranſporta ſur les bords de la mer du Nord, vit ſon ancien ami, lui raconta tout ce qui lui etoit arrivé, & finit par lui avouer franchement la raiſon pour laquelle il etoit venu le trouver. *C'eſt par l'ordre du* Tchan-yu, lui dit-il, *que je viens vers vous: il a ſu que nous etions autrefois très-bien enſemble. Il a voulu me procurer la plus grande ſatisfaction dont je puiſſe jouir dans ſes Etats, celle de vous voir. Mais il m'a chargé en même temps de faire tous mes efforts pour vous engager à accepter ſes bienfaits. Il vous eſtime juſqu'à la vénération, & n'a rien tant à cœur que de pouvoir vous compter au nombre de ſes ſujets. Dès le moment que vous l'aurez reconnu pour votre Souverain, il n'eſt ſorte de biens, il n'eſt ſorte d'honneurs dont il ne vous comble. Quoi qu'il puiſſe arriver, il eſt réſolu de ne jamais vous laiſſer retourner à la Chine : ainſi tâchez d'oublier votre patrie ; & puiſque vous êtes forcé de demeurer en ces lieux, ne ſoyez pas aſſez ennemi de vous-même, pour vouloir y demeurer en eſclave plutôt qu'en grand Seigneur. Quels ſont les hommes aſſez equitables qui rendront juſtice à votre vertu ? Qui ſaura jamais quels ſont les motifs qui vous font agir ? Croyez-moi ; prenez votre parti en homme ſage, & faites comme j'ai fait.*

Les malheurs arrivés coup ſur coup à votre famille, ne doivent pas vous faire regretter votre pays. Vos deux freres ſe ſont défaits eux-mêmes, pour ne pas s'expoſer à la honte de quelque ſupplice infamant, quoiqu'ils ne fuſſent coupables d'aucun crime qui méritât la mort. Votre vieille mere eſt ſans appui & ſans ſecours ; l'Empereur n'a pas ſeulement daigné ſe ſouvenir d'elle. Votre epouſe n'entendant plus parler de vous, a paſſé dans un autre lit. Il ne vous reſtoit plus, quand j'ai appris ce que je viens de

vous rapporter, que votre ſœur cadette, un fils & une fille : peut-être même qu'au moment où je vous parle ils ne ſont déja plus.

Notre vie eſt comme la roſée qui tombe le matin, & que les premiers rayons du ſoleil font diſparoître ; pourquoi nous la rendre volontairement amere, quand il ne tient qu'à nous de l'avoir agréable & douce ? L'Empereur eſt ſur le retour de l'âge ; il n'eſt plus tel qu'il etoit ci-devant. Il n'y a plus rien de fixe dans ſa maniere de gouverner ; il n'a plus d'egard au mérite, & les récompenſes ſont plutôt l'effet de ſon caprice que de ſon equité. Il eſt quelquefois ſévere juſqu'à la cruauté ; & il a eteint plus de cinquante familles, pour des fautes dont les coupables ne méritoient perſonnellement qu'une légere punition. Pour l'amour de qui voulez-vous ſouffrir tant de maux ?

Ami, répondit *Sou-ou, mon pere n'avoit pas rendu de grands ſervices à l'Etat ; j'en avois encore moins rendu que lui ; cependant nous avons eté comblés l'un & l'autre des bienfaits de l'Empereur. Les titres de Général d'armée & de Comte de l'Empire dont mon pere a joui ; celui d'Ambaſſadeur dont j'ai l'honneur de jouir moi-même, ſans compter ceux dont j'ai eté décoré précédemment, en ſont une preuve, & m'impoſent le devoir d'une reconnoiſſance eternelle. Fallût-il donner ma vie & me la laiſſer arracher par les plus affreux ſupplices, j'y conſentirois volontiers, plutôt que d'oublier ce que je dois à mon Souverain. Les devoirs d'un ſujet envers ſon Prince, ſont les mêmes que ceux d'un fils envers ſon pere. Quel eſt le fils bien né qui ne mourroit pas volontiers pour celui qui lui a donné le jour ? Si vous voulez que je continue à vous regarder comme mon ami, ne vous aviſez plus de me parler comme vous venez de le faire.*

Parlons donc d'autre choſe, repliqua Li-ling. *Celui qui m'envoie, veut que je vous traite avec une ſplendeur royale. Il m'a chargé de ce qu'il a dans ſa Cour de plus exquis en fait de mets & de vins ; il m'a fait ſuivre par une troupe de Muſiciens :*

ce ſont de vrais feſtins de cérémonie que je dois vous donner de ſa part.— A la bonne heure, dit *Sou-ou ; il me traite en Ambaſſadeur : j'accepte avec plaiſir tout ce que vous m'offrez en ſon nom. Mettons-nous à table ; faites commencer la Muſique : je ſoutiendrai mon rang juſqu'au bout.*

En entendant ces mots, *Li-ling* laiſſa couler quelques larmes, & dit en ſanglotant : *O vertu, vertu, que vous êtes aimable ! Mon cher* Tſée-king *vous êtes un vrai ſage* (*Tſée-king* eſt un des noms de *Sou-ou*). Les deux amis commencerent leur repas avec la même gravité que s'ils avoient eté à la Cour de quelque grand Prince & en la préſence du Souverain. La ſalle du feſtin n'etoit cependant qu'une petite hutte que *Sou-ou* s'etoit faite avec des branches d'arbre, qu'il avoit enduites d'un peu de terre délayée : ils n'avoient pour toute table qu'une groſſe pierre, ſur laquelle on poſa le manger royal. Leur entretien ne roula que ſur la Chine ; car *Sou-ou* vouloit ſavoir dans le plus grand détail, tout ce qui s'y etoit paſſé depuis ſon départ. Il fut fort touché en particulier de l'aventure de *Sée-matſien* dont il etoit l'ami, & de la diſgrace de quelques Grands dont il connoiſſoit le mérite. Il affecta de ne rien demander ſur le ſort de ſes parens ou de ſes alliés ; & quand *Li-ling* vouloit toucher quelque choſe de ce qui le regardoit, il ne lui donnoit pas le temps d'achever, en lui diſant : *Vous m'avez déja mis au fait de tout cela.*

Cette fête, unique en ſon genre, dura pluſieurs jours, après leſquels *Li-ling* penſa à ſe retirer : mais auparavant il voulut faire une nouvelle tentative pour tâcher de déterminer *Sou-ou* à contenter enfin le Roi. Sur la fin du dernier repas qu'ils prirent enſemble : *Mon cher* Tſée-king, lui dit-il, *pouvez-vous bien prendre ſur vous de m'ecouter encore une fois, ſur ce que le Roi m'a chargé de vous repréſenter ?*

Sur cela, répondit *Sou-ou, il y a long-temps que je ſuis*

comme un homme mort ; on ne peut plus rien me faire entendre. Epargnez-vous la peine d'un discours tout au moins superflu. Si le Roi vous a ordonné de m'arracher la vie, au cas que je ne veuille pas le reconnoître, vous pouvez terminer votre visite par l'effusion de tout mon sang. Je vous avoue que c'est avec un sensible plaisir que je le verrois couler jusqu'à la derniere goutte.

Convaincu de la sincérité & de la grandeur d'ame de son ami, *Li-ling*, loin d'insister davantage sur l'objet de sa commission, dit en soupirant : *O mon cher* Tsée-king ! *vous êtes un vrai sage. Mon crime est comme celui de* Ouei-liu ; *il a pénétré jusques dans le Ciel.* En finissant ces mots, les sanglots lui couperent la voix, & un torrent de larmes inonda son visage. Après qu'il se fut un peu remis, il fit ses derniers adieux & partit le lendemain.

Quelques années après (l'an 87 avant J. C.) l'Empereur *Hiao-ou-ti* etant mort, la nouvelle en fut portée chez les *Hioung-nou. Li-ling* profita de la circonstance pour demander au Roi des *Hioung-nou* la permission d'aller voir *Sou-ou.* Il l'obtint, à condition qu'il feroit de nouveaux efforts pour engager son ancien ami à suivre son exemple.

Sou-ou, qui ne s'attendoit pas à recevoir encore une fois dans son désert la visite de *Li-ling*, témoigna, en le voyant, une surprise mêlée d'inquiétude. *Rassurez-vous*, lui dit Li-ling, *ce qui m'amene ici n'est pas ce que vous pouvez vous imaginer. Je viens vous annoncer une nouvelle, dont vous serez sans doute affligé. L'Empereur* Hiao-ou-ti *est mort. Voyez ce que vous avez à faire ; je suis prêt à vous seconder en tout ce qui dépendra de moi.*

Sou-ou, sans rien répondre, se tourna du côté du Midi, se prosterna à trois reprises différentes, frappa neuf fois la terre du front, & fit les autres cérémonies funebres, avec la même gravité & les mêmes démonstrations de douleur que s'il eût eté devant le cercueil qui renfermoit le corps de son maître. Pen-

dant plusieurs mois de suite, chaque jour il recommença ce lugubre exercice, une fois le matin & une fois le soir.

Un des premiers soins du Ministere sous *Tchao-ti*, qui n'etoit que dans la huitieme année de son âge quand il succéda à son pere *Hiao-ou-ti*, fut d'avoir un catalogue exact de tous ceux qui avoient un mérite ou des services au-dessus du commun, afin de pouvoir les employer ou les récompenser suivant les occasions. Dans ce catalogue, on fit une mention honorable de *Sou-ou ;* mais on ajouta que son sort etoit fort incertain. *N'importe*, dit le jeune Empereur, à qui l'on avoit raconté une partie de l'histoire de ce grand homme : *il faut faire les perquisitions les plus exactes pour tâcher de découvrir la vérité. Qu'on envoie chez les* Hioung-nou, *pour redemander nos Ambassadeurs & les autres Chinois qu'ils retiennent chez eux contre le droit des gens.* Les *Hioung-nou* ne répondirent que par des paroles vagues & des défaites. *Tchao-ti* ne se rebuta pas. Ceux de ses sujets qui etoient chez les Tartares, n'etoient pas gardés de si près, qu'il ne s'en echappât de temps en temps quelques-uns ; & ceux qui restoient trouvoient plus d'une occasion d'ecrire à leurs parens ou à leurs amis. Ainsi l'on etoit instruit à-peu-près de ce qu'il y avoit de plus intéressant à savoir. On n'ignoroit pas que le *Tchan-yu, Kiu-ti-heou* etoit mort depuis plusieurs années, ainsi que son successeur, & que le trône etoit occupé par un enfant. L'occasion parut favorable. De nouveaux Ambassadeurs allerent offrir la paix ou la guerre, suivant qu'on accepteroit, ou qu'on rejetteroit les propositions qu'ils etoient chargés de faire. La principale etoit qu'on rendroit *Sou-ou* & tous les autres Chinois qui voudroient revenir dans leur patrie.

Les *Hioung-nou* consentirent à tout ce qu'on voulut ; mais ils persisterent à assurer que *Sou-ou* etoit mort. Toutefois trop de gens etoient instruits de ce qui regardoit *Sou-ou*, pour le laisser ignorer à ceux qui etoient venus le chercher. Un Chinois alla trouver

ſecrétement les Ambaſſadeurs, leur nomma le lieu où etoit celui qu'on diſoit mort, & leur ſuggéra un moyen pour l'obtenir: *Dites au Roi que l'Empereur, quelques jours avant votre départ, s'amuſant dans un de ſes jardins, à tirer des hirondelles, en tua une qui avoit un billet attaché à ſon pied; que ce billet etoit ecrit de la main de* Sou-ou, *& contenoit en peu de mots ſon hiſtoire: ainſi, ajouterez-vous, l'Empereur ſait tout; mais il veut bien tout oublier, pourvu que vous lui rendiez enfin* Sou-ou *& les autres.* L'expédient réuſſit.

Li-ling, qu'un reſte de honte avoit empêché juſqu'alors de ſe montrer devant les Envoyés de l'Empereur, ne put réſiſter au deſir qu'il avoit de voir encore une fois ſon illuſtre ami. Dès qu'il le ſut en liberté chez ceux qui devoient le ramener, il s'y tranſporta lui-même pour lui faire ſes derniers adieux.

Mon cher Tſée-king, lui dit-il, *votre nom eſt déja célebre chez les* Hioung-nou; *votre mérite & votre vertu vont être couronnés dans votre patrie. Vous ſerez cité dans tous les ſiecles à venir, comme le modele d'une fidélité inviolable. Ce qu'on a vu de vous ici, ſurpaſſe en effet tout ce que la vénérable antiquité nous a laiſſé gravé ſur les tables, ou ecrit ſur la ſoie. Le nom de* Li-ling *paſſera auſſi, je n'en doute point, chez les deſcendans; mais il n'y paſſera qu'en compagnie de celui de* Ouei-liu, *& l'on ne nous nommera l'un & l'autre qu'en oppoſition avec vous, pour déſigner des traîtres & des ſcélérats. Ah! ſi la calomnie avoit pu m'épargner; ſi elle ne m'avoit pas noirci dans l'eſprit de l'Empereur* Hiao-ou-ti *d'une maniere ſi indigne; ſi ce Prince avoit pu ne pas porter de moi un jugement ſi précipité, ou qu'il eût au moins epargné ma famille, qu'avec plaiſir je me joindrois aujourd'hui à vous pour retourner dans ma patrie! N'y penſons plus; j'ai perdu toute eſpérance de la revoir. Les bienfaits du Roi des* Hioung-nou, *mon alliance avec* Ouei-liu, *dont j'ai epouſé la fille, m'attachent ici ſans retour, en même temps que tout contribue à m'eloigner de la*

Chine...Cher ami, je viens de vous ouvrir mon cœur; daignez me rappeller quelquefois dans votre ſouvenir, & rendez juſtice à mes ſentimens. Adieu; je ne vous oublierai jamais.

Je n'ai pas cru m'ecarter de mon ſujet, en parlant un peu au long de l'infortuné *Li-ling*. Cet epiſode, ſi c'en eſt un, m'a donné occaſion de faire connoître un guerrier qui mérite d'être plaint; parce que s'il fut infidele, il ne le devint, pour ainſi dire, que malgré lui. Tous ſes biens confiſqués, ſa famille eteinte, & ſa mere même miſe à mort impitoyablement, en punition d'un crime dont il etoit encore innocent, le porterent à le commettre. Ce que j'ai rapporté dans le portrait hiſtorique de *Sée-ma-tſien*, du diſcours qui occaſionna ſa diſgrace, achevera de peindre *Li-ling*; j'y renvoie le lecteur. *Voyez ci-deſſus, page 83.*

Après que tout eut eté réglé pour le départ, *Sou-ou*, ayant à ſa ſuite neuf Mandarins, prit le chemin de la Chine. On lui donna pour compagnon, un nommé *Ma-houng*, autre Chinois de marque, lequel, ayant eté envoyé en ambaſſade auprès du Chef d'une horde voiſine, avoit eté arrêté par les *Hioung-nou*, avec toute ſa ſuite. Il etoit auſſi demeuré pluſieurs années dans leur pays, ſans vouloir jamais accepter aucun emploi, ni reconnoître leur Roi pour ſon Souverain.

On ne ſauroit exprimer quelle fut la joie qu'on témoigna dans la Capitale de l'Empire, lorſqu'on y apprit l'arrivée de *Sou-ou*. Sa réputation l'y avoit dévancé, & depuis qu'on avoit appris qu'il vivoit encore, & que les Tartares alloient lui donner la liberté, il etoit devenu l'objet le plus cher de l'attente publique. Il n'y eut perſonne qui ne voulût ſe procurer la ſatisfaction de le voir. A la premiere nouvelle qui ſe répandit de ſon entrée dans la ville, les rues ſe trouverent bordées d'hommes de tous les âges & de tous les etats; & les femmes, retenues dans leurs maiſons par les loix d'une bienſéance qui leur parut trop

rigoureuſe pour cette fois, pratiquerent ſur les portes quelques petites fentes, pour ſe mettre en etat de voir ſans être vues, & d'admirer à leur tour celui que tout le monde admiroit.

Revêtu de ces mêmes habits ſur leſquels etoient les marques de ſa dignité, mais qui, par la longueur du temps & les injures de l'air, n'etoient plus que d'honorables haillons; tenant en main ce même bâton qu'on lui donna lorſqu'il partit pour ſon ambaſſade, en ſigne de ſon authenticité, mais dont tout l'ornement ne conſiſtoit plus qu'en quelques reſtes des anciens flocons d'un poil plus qu'à demi-rongé, & ſans couleur diſtincte (1); le grand *Sou-ou* traverſa la ville aux acclamations du peuple, depuis la porte par où il etoit entré, juſqu'à celle du Palais où il etoit attendu pour être conduit en cérémonie à la ſalle d'audience. Le jeune Empereur, environné de ſes Miniſtres & de toute ſa Cour, le reçut avec les démonſtrations d'une joie parfaite. *On m'a ſouvent parlé de vous*, lui dit-il, *& on ne m'en a jamais parlé que comme d'un ſujet qui doit ſervir de modele à tous les autres. J'attendois votre retour avec le plus grand empreſſement. Je veux qu'on ſache dans tout l'Empire que je fais cas de la vertu & que je ſais l'honorer. Allez, reſpectable* Sou-ou, *allez de ce pas dans le lieu où repoſent les cendres de* Hiao-ou-ti *mon pere. Immolez la victime; faites les libations & les autres cérémonies qu'un Empereur ſeul peut faire ſur le tombeau d'un Empereur. A un homme extraordinaire, il faut des diſtinctions qui ſoient extraordinaires; auſſi je n'oublierai rien pour vous*

(1) Le bâton qu'on donnoit du temps des *Han* aux Ambaſſadeurs, etoit tel qu'on le voit dans le Portrait de *Sou-ou*. Je l'appelle bâton, faute d'un terme plus propre; celui d'étendard auroit peut-être mieux convenu.

Les marques des différens dégrés de Mandarinat & autres dignités, etoient peintes ou brodées ſur la partie de l'habit qui couvre la poitrine, ainſi qu'on l'apperçoit dans le Portrait.

procurer

procurer le glorieux repos que votre fidélité & vos autres vertus vous ont mérité à ſi juſte titre.

Dès-à-préſent je vous eleve à la dignité de Prince, pour aſſiſter, en cette qualité, à toutes les cérémonies qui ſe feront dans l'intérieur de mon Palais, & vous exercerez déſormais la charge d'Inſpecteur général des peuples etrangers. Il s'adreſſeront à vous avec plus de confiance qu'à qui que ce ſoit, pour faire parvenir leurs demandes ou leurs plaintes juſqu'à moi. Je vous aſſigne pour revenu, deux mille meſures de grains, & trois millions de pieces de monnoie. Vous aurez dans la ville un hôtel conforme à votre rang, & à la campagne, deux cens arpens de terre pour une maiſon de plaiſance & y cultiver des jardins (2). *Puiſſiez-vous jouir long-temps de tout le bonheur dont vous êtes digne!*

A un diſcours ſi affectueux & ſi honorable en même temps de la part de ſon maître, *Sou-ou* ne répondit que ce peu de mots.

La bonté avec laquelle vous daignez vous abaiſſer juſqu'à moi, les titres dont vous me décorez, les biens dont vous m'enrichiſſez, m'impoſent, Seigneur, l'obligation d'une reconnoiſſance eternelle. Les dix-huit années d'une fidélité miſe aux plus rudes epreuves chez les Hioung-nou, *ne ſont qu'une foible image de ce que je voudrois pouvoir faire pour vous la témoigner. Commandez, & vous ſerez obéi.* A ces mots, il s'inclina avec reſpect, & fit ſes remercîmens, en frappant la terre du front, à la maniere accoutumée. Il ſe tranſporta enſuite à la ſépulture de *Hiao-ou-ti*, & lui rendit tous les devoirs funebres, comme eût fait l'Empereur lui-même, s'il s'en etoit acquitté en perſonne.

Il etoit juſte qu'un glorieux repos le dédommageât de toutes les peines qu'il avoit eſſuyées pour la gloire de ſa patrie & de

(2) J'appelle arpent de terre ce que les Chinois appellent *mou*. Un *mou* eſt une étendue de terrein de 240 pas de long ſur un pas de large, & un pas eſt la longueur de cinq pieds.

ſon Souverain, & pour l'honneur du nom Chinois. Par les bienfaits de *Tchao-ti*, il ſe vit tout-à-coup au faîte des grandeurs & de la proſpérité. Il etoit aimé de ſon maître, conſidéré des Grands, conſulté par les Miniſtres, & reſpecté de tout le monde; rien ne manquoit, ce ſemble, à ſon bonheur. Mais ſa mauvaiſe fortune le replongea bientôt dans les malheurs. Il etoit de ſa deſtinée, s'il faut ainſi parler, de ſouffrir pour les crimes d'autrui. Le complot tramé chez les *Hioung-nou* par ſon compagnon d'ambaſſade, fut le premier prétexte dont on ſe ſervit pour l'arrêter: les brigues qui ſe firent à la Cour contre l'Empereur, en faveur du Prince de *Yen*, furent cauſe de ſa diſgrace, & faillirent à lui faire perdre la vie dans les ſupplices.

Le Prince de *Yen*, nommé *Lieou-tan*, etoit frere de l'Empereur *Tchao-ti*, & avoit ſur lui l'avantage d'être ſon aîné & d'avoir pour mere une Princeſſe d'un rang ſupérieur à celui qu'occupoit la mere de *Tchao-ti*. Malgré cette double prérogative, qui ſembloit devoir lui aſſurer le trône, ſon pere *Hiao-ou-ti* avoit choiſi le plus jeune de ſes fils pour être ſon ſucceſſeur, & lui avoit donné un Conſeil compoſé de tout ce qu'il y avoit de plus habile, en fait de gouvernement, parmi les Princes & les Grands du premier ordre. Indigné d'une préférence qu'il croyoit lui être injurieuſe, le Prince de *Yen* eût bien ſouhaité faire valoir ſon droit par les armes. Mais il avoit à faire à trop forte partie, & il etoit obſervé de trop près, pour pouvoir pratiquer les gens de guerre ſans qu'on s'en apperçût à la Cour. Il commença par ſe faire ſecrétement un parti parmi ceux qui etoient revêtus de quelque emploi. *Sou-yuen* ſe trouva malheureuſement du nombre de ceux qui ſe laiſſerent gagner.

Le Miniſtere & le Conſeil du jeune Empereur, auxquels rien n'echappoit, ne furent pas long-temps ſans découvrir le complot. Tous ceux qui s'y trouverent compliqués, ſubirent la peine due à leur crime, & leurs familles furent eteintes.

L'illuſtre *Sou-ou* eût eté mis à mort, en conſéquence d'une loi qui rend les peres reſponſables des fautes des enfans, quand ces fautes ſont de nature à intéreſſer l'autorité légitime, ou le bien public, ſi *Ho-koang*, alors Général des troupes de l'Empire, ne s'y fût oppoſé: *Si jamais*, dit-il en plein Conſeil, & en préſence de l'Empereur, *il y a eu quelqu'un en faveur de qui on dût ſuſpendre l'exécution d'une loi pénale, c'eſt ſans contredit le reſpectable* Sou-ou. *Sa fidélité miſe aux plus rudes epreuves, pendant l'eſpace de dix-huit ans, eſt une preuve convaincante que ce n'eſt ni par ſes leçons, ni par ſon exemple, que* Sou-yuen *a eté entraîné dans le crime de rébellion qu'on lui reproche; je dis qu'on lui reproche, parce qu'il n'en eſt coupable qu'à demi, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi. Son attachement au Prince de* Yen, *& à quelques amis particuliers, l'a empêché de trahir un ſecret qu'on lui avoit confié. Que* Sou-yuen *périſſe; il le mérite; je ne m'y oppoſe pas: mais qu'en laiſſant vivre* Sou-ou, *ſon pere, on reſpecte des jours que les barbares* Hioung-nou *ont cru devoir reſpecter eux-mêmes. Cependant, pour accomplir en quelque ſorte la loi, on peut le priver de ſes charges; il ſera comme mort pour l'Etat.*

Tout le monde applaudit à ce diſcours; *Sou-ou* perdit tous ſes emplois; mais on le laiſſa jouir de la vie & de tous ſes biens. Ce grand homme etoit trop au-deſſus des coups de la fortune, pour ſe laiſſer abattre par celui qu'elle venoit de lui porter. Il ſe retira dans un de ſes jardins, qu'il prit ſoin de cultiver lui-même, & vécut ainſi dans la ſolitude pendant tout le temps que dura encore le regne de *Tchao-ti*, c'eſt-à-dire environ ſix ans.

La mort de cet Empereur laiſſa le trône vuide, faute d'enfant mâle qui pût lui ſuccéder. L'ambition des Princes du ſang auroit infailliblement cauſé des guerres civiles, ſans les meſures efficaces que prit *Ho-koang* pour les prévenir. Comme, en ſa qualité de grand Général de l'Empire, il avoit toutes les troupes à ſa diſpoſition, il s'en ſervir pour maintenir la paix. Il indiqua, de

concert avec les Miniſtres, ſous le nom de l'Impératrice régente, l'aſſemblée des Grands, & voulut que *Sou-ou* vînt y prendre ſa place, en qualité d'ancien membre du Conſeil. Tout ſe fit ainſi qu'il le ſouhaitoit. Il fut conclu, à la pluralité des voix, que *Lieou-ho*, Prince de *Tchang-y*, & oncle de l'Empereur mort, monteroit ſur le trône. Le grand Général alla au devant du Prince, & l'amena avec pompe dans la Capitale, où il le fit reconnoître par tous les Ordres de l'Etat, pour vrai & légitime ſucceſſeur de *Tchao-ti*.

La cérémonie etoit à peine finie, qu'on eut lieu de ſe repentir d'un choix qui alloit mettre tout l'Empire en déſordre. *Lieou-ho* donna toute ſa confiance à quelques vils courtiſans qu'il avoit amenés de ſa Principauté de *Tchang-y ;* il commit les injuſtices les plus criantes, ſe livra à toutes ſortes d'excès, & ne garda pas même les bienſéances les plus ordinaires de ſon rang. La même main qui l'avoit placé ſur le trône, fut forcée de l'en faire deſcendre le ſecond mois de ſon regne. Les Grands, les Miniſtres & les principaux Mandarins des grands Tribunaux, dont les repréſentations n'etoient plus ecoutées, s'adreſſerent ſecrétement à l'Impératrice, ci-devant Régente, & la ſupplierent de vouloir bien leur ordonner de s'aſſembler, ſous la ſauve-garde du grand Général *Ho-koang*.

Avant que de s'engager à une démarche de cette importance, *Ho-koang* voulut ſavoir le ſentiment de ſon ami *Sou-ou*. Il ſe tranſporta chez lui, lui expoſa tout le plan de l'entrepriſe, & le pria de lui tracer la conduite qu'il devoit tenir dans cette occaſion.

Ami, lui dit *Sou-ou*, *ce que vous exigez de moi, demanderoit de ma part les plus ſérieuſes réflexions, ſi dès le premier jour de l'élévation du Prince* Chang-y, *je n'avois déja prévu la démarche pour laquelle vous venez me conſulter. J'y ai ſouvent penſé, & il m'a toujours paru qu'elle etoit néceſſaire. Les Grands*,

ſous l'autorité de l'Impératrice Régente, ont choiſi Lieou-ho *pour Empereur ; & en le choiſiſſant, ils ont cru ſans doute qu'il etoit en etat de bien gouverner. Ils ſe ſont trompés ; tout l'Empire en convient. Les cruautés, les débauches, les folies même dont il nous rend témoins chaque jour, ne prouvent que trop qu'il n'eſt rien moins que le Fils du Ciel. Les mêmes Grands peuvent, ſous la même autorité, réparer une faute dont ils ſe ſont rendus coupables ſans le vouloir : mais qu'ils prennent bien garde, en voulant la réparer, d'en commettre une plus conſidérable encore, celle de répandre le ſang. Cet article vous regarde particuliérement. Vous avez tous les gens de guerre à votre diſpoſition. Ils vous eſtiment, ils vous aiment ; ils ne feront que ce que vous leur preſcrirez, & de la maniere dont vous le leur preſcrirez.*

Lieou-ho *ne penſoit point à l'Empire quand on l'a nommé pour venir en prendre le gouvernement. Il ne l'a accepté, que parce qu'on le lui a offert : il y renoncera parce qu'on le lui ôte. Qu'on le laiſſe vivre, & qu'on le renvoie dans ſa principauté : on ne lui fera aucun tort dont il puiſſe raiſonnablement ſe plaindre. En lui ôtant ce qui ne lui appartenoit point, parce qu'il n'a pas rempli les conditions ſous leſquelles on le lui avoit donné, on lui rend ce qui etoit à lui : de quoi ſe plaindroit-il ? du reſte, vous n'avez point à vous mettre en garde contre les cabales qui pourroient ſe tramer en ſa faveur. Il eſt trop lâche pour oſer rien entreprendre de lui-même ; il eſt trop déteſté pour trouver des partiſans.*

Pour ce qui eſt de celui que vous devez choiſir pour remplir un trône qui va devenir vacant, il faut pour premiere qualité, qu'il ait celle d'être homme, & de ſentir qu'il eſt tel. Celui à qui la fortune a toujours ri, qui n'a jamais rien eprouvé des miſeres humaines, ſi par les droits de ſa naiſſance, ou par l'effet de quelque heureux haſard, il ſe trouve enfin placé au-deſſus des

autres hommes, il ſe croit preſque d'une nature différente de la leur ; il ne prend aucun intérêt à leur ſort. Ne pouvant ſe former qu'une idée fort ſuperficielle de ce que c'eſt que ſouffrir la faim, la ſoif, les douleurs aiguës que cauſent les différens maux, les injures, les affronts, les injuſtices, l'indigence honteuſe & la pauvreté, comment pourroit-il s'attendrir ſur les malheureux, prendre des meſures efficaces pour leur procurer du ſoulagement, & ne rien oublier pour en diminuer le nombre ; car il eſt impoſſible d'empêcher abſolument qu'il ne s'en trouve toujours quelques-uns?

Les plus grands de nos Empereurs ſont ceux qui n'etant encore que ſimples particuliers, ont reſſenti leur part des calamités publiques, ont eté en proie aux ſoucis rongeurs, & ont eſſuyé des travaux & des peines de plus d'un genre. Il eſt un jeune Prince, arriere petit-fils de Hiao-ou-ti, *qui, nourri preſqu'en naiſſant dans les horreurs d'une priſon, où, pour des crimes ſuppoſés, l'on avoit enfermé ſa mere, a mené juſqu'à préſent la vie d'un ſimple particulier. Vous connoiſſez* Ping-ki ; *vous ſavez qu'il eſt grand homme d'Etat & un ſavant du premier ordre : c'eſt chez lui que vous trouverez le jeune Prince que je vous indique.* Ping-ki, *après l'avoir ſauvé de la proſcription qui devoit le faire périr, l'a elevé dans ſa propre maiſon & l'a inſtruit avec ſoin de ce qu'il importe le plus à tout homme de ſavoir. A en juger par tout le bien qu'il m'a dit, en différentes occaſions, de ſon illuſtre eleve, je ne vois perſonne dans la famille Impériale qu'on puiſſe lui comparer & qui ſoit plus en etat de gouverner l'Empire. Allez vous-méme chez* Ping-ki, *informez-vous exactement de tout, & faites enſuite ce que vous croirez devoir contribuer le plus à la majeſté de l'Empire, au bien des peuples & à la gloire particuliere de la maiſon des* Han. *Voilà, cher ami, ce que ſans intérêt, comme ſans préjugés, j'ai cru pouvoir vous dire avec une entiere effuſion de cœur.*

Le grand Général qui l'avoit ecouté avec une extrême

attention, & qui le regardoit comme l'homme le plus ſage de ſon ſiecle, ſe détermina ſans peine à faire ce qu'il venoit de lui ſuggérer. Il ſe tranſporta chez *Ping-ki*, & le pria de l'inſtruire avec ſincérité de tout ce qu'il ſavoit en bien ou en mal ſur le compte du jeune Prince. Voici quelle fut en gros la réponſe de *Ping-ki*.

L'Empereur Hiao-ou-ti *eut pluſieurs enfans, comme tout le monde le ſait. Celui d'entr'eux qu'il appella du nom de* Ouei, *lui donna un petit-fils qui porta le nom de* Ché-hoang-ſun. *C'eſt de* Ché-hoang-ſun *que vient le jeune Prince auquel j'ai eu l'honneur de donner mes ſoins. On l'appelle indifféremment* Hoang-tſeng-ſun, *&* Ping-ki. *Ce dernier nom lui fut donné dès la premiere année de ſon âge, à raiſon des fréquentes maladies auxquelles il etoit ſujet* (3).

Des déſordres de plus d'un genre, occaſionnés dans le Palais par quelques prétendues magiciennes qui y etoient admiſes, firent ſoupçonner Ché-hoang-ſun *& la Princeſſe ſon epouſe, d'y avoir eu part. Dans les premiers mouvemens de ſa colere, l'Empereur les fit enfermer l'un & l'autre, & ordonna des informations juridiques pour pouvoir les convaincre de leur prétendu crime.* Ping-ki, *encore à la mamelle, ſuivit le ſort de ſa mere, & fut enfermé dans la même priſon.*

Après pluſieurs mois de recherches, l'Empereur les crut coupables, & les condamna à être mis à mort avec toute leur famille. Je fus chargé moi-même d'aller leur intimer le cruel arrêt. Le ſort de cette auguſte famille que je croyois n'avoir pas mérité d'être traitée avec tant de rigueur, me fit verſer des larmes. Je m'attendris en particulier ſur le petit enfant qu'on alloit egorger pour des crimes auxquels il ne pouvoit pas avoir eu part, & dont il

(3) Le nom de *Ping-ki* que portoit le jeune Prince, eſt tout différent du nom de *Ping-ki* que portoit l'illuſtre Magiſtrat qui lui ſauva la vie : ils s'ecrivent différemment.

n'etoit pas même ſûr que ſes parens fuſſent coupables. Je le pris, je le cachai, je le fis elever ſecrétement juſqu'à ce qu'il fût en âge de recevoir des inſtructions. Je me fis alors ſon inſtituteur & ſon maître, & j'oſe vous aſſurer que je n'ai pas travaillé en vain.

Il eſt à préſent dans la dix-neuvieme année de ſon âge. Il a l'ame elevée, le cœur droit & bon ; il eſt grave dans ſon maintien, décent dans ſes manieres, ouvert & plein d'enjouement avec ſes amis, affable envers tout le monde. Senſible aux maux d'autrui, il eſt toujours prêt à procurer du ſoulagement à ceux qui ſouffrent. Il a lu tous les King, *il en a pénétré le ſens, & s'eſt mis en etat de ſe conduire ſuivant les maximes qu'ils renferment : voilà ſes bonnes qualités. Pour ce qui eſt de ſes défauts, je ſerois fort en peine de vous les dire. Soyez perſuadé que ſi je lui en connoiſſois, je vous en ferois l'énumération avec la même franchiſe que je viens de vous parler de ſes vertus.*

Le grand Géneral n'en demanda pas davantage. Cependant il ne voulut rien faire ſans avoir conſulté *Tien-yen-nien*, Grand du premier ordre, qui avoit eté long-tems à la tête des affaires, & qui, par ſon intégrité & ſes autres vertus, s'etoit acquis le droit de parler ſans détours au Souverain lui-même. Il alla le trouver, & lui expoſa ſon projet :

Tien-yen-nien l'approuva : le Conſeil de la Nation s'aſſembla chez l'Impératrice, & le Grand-Général s'adreſſant à cette Princeſſe, il dit : Lieou-ho, *Prince de* Tchang-y, *s'eſt rendu indigne de faire les cérémonies dans la ſalle des ancêtres ; comment pourroit-il être Empereur ? C'eſt de vous, qui êtes la mere de l'Empire, que je dois recevoir l'ordre de vous l'amener, pour entendre l'arrêt de ſa condamnation.* L'Impératrice qui etoit prévenue, répondit : *Faites tout ce qui convient ; je me décharge de tout ſur vous.*

Le Grand-Général ſe rendit auſſi-tôt à l'appartement du Prince, dont il avoit fait garder les avenues, ſe ſaiſit des

ſceaux

ſceaux de l'Empire & des ornemens impériaux, conduiſit le Prince lui-même dans la ſalle du Conſeil, & en préſence de toute l'aſſemblée. Un des Miniſtres lut à haute voix l'écrit qui contenoit l'enumération des crimes qu'on lui imputoit, & l'arrêt de l'Impératrice qui le dépouilloit de la dignité ſuprême. Cette lecture achevée, le Grand-Général ſe fit apporter la caſſette dans laquelle etoient les ſceaux, en prit la clef, & porta l'un & l'autre à l'Impératrice, en lui demandant ſes ordres au ſujet de *Lieou-ho : La clémence*, répondit cette Princeſſe, *eſt la premiere vertu des Souverains. Je fais grace à* Lieou-ho : *qu'il vive. Faites-le reconduire dans ſa Principauté de* Chang-y, *& que la triſte expérience qu'il vient de faire le rende ſage pour l'avenir.* A l'inſtant le Prince fut conduit juſques ſur les frontieres du petit Etat dont on lui laiſſoit le gouvernement, ſans que perſonne parût s'intéreſſer à ſon ſort.

Après avoir dépoſſédé *Lieou-ho*, on penſa à faire reconnoître le jeune Prince *Ping-ki.* Le Grand-Général convoqua chez l'ancienne Impératrice, une aſſemblée générale des Princes, des Grands & des premiers Magiſtrats de l'Empire. Il s'y rendit lui-même, & adreſſa ces paroles à l'Impératrice : *Comme mere de l'Empire, c'eſt à vous qu'il appartient de faire choix d'un Prince pour le gouverner. Il en eſt un qui a toutes les qualités requiſes pour faire un digne Empereur. Il eſt arriere-petit-fils de* Hiao-ou-ti ; *il a à peine accompli la dix-huitieme année de ſon âge, & il a déja appris le* Ché-king, *le* Lun-yu *& le* Hiao-king. *Il a les mœurs douces, & ſa conduite eſt ſans reproche. Il eſt humain & compatiſſant ; je crois qu'il peut être le digne ſucceſſeur de* Tchao-ti : *il ſe nomme* Ping-ki. *Tous ceux qui ſont cenſés repréſenter les ordres de l'Etat, ſont de même avis que moi..... Je le choiſis*, répondit l'Impératrice, *qu'il monte ſur le trône.*

Ce fut ainſi qu'un Prince condamné à périr preſque en naiſſant, contraint de paſſer les premieres années de ſa vie

dans l'obſcurité d'une priſon, puis chez une nourrice mercénaire, & enſuite dans la maiſon d'un ſimple particulier; toujours agité par la crainte d'être reconnu, toujours attentif ſur lui-même, pour ne pas donner lieu à des mécontentemens ou à des ſoupçons, uniquement occupé de l'étude des livres, des hommes & de ſon propre cœur, fut porté au faîte des grandeurs, ſans s'y être attendu, ſans le vouloir, même ſans y avoir penſé.

Un des premiers ſoins de *Ping-ki*, dès qu'il fut ſur le trône, (qu'il a illuſtré ſous le nom de *Tchoung-tſoung*, *Hiao-ſiven-hoang-ti*, ou ſimplement de *Siven-ti*) fut de témoigner ſa reconnoiſſance à tous ceux qui avoient contribué à ſon elévation. Comme *Sou-ou* etoit de ce nombre, il eut part aux bienfaits du Prince. L'Empereur lui rendit tous les titres, dignités & revenus dont on l'avoit dépouillé à l'occaſion du crime de ſon fils; l'appella auprès de ſa perſonne, & le mit au rang de ceux qui pouvoient lui préſenter des Requêtes, entrer avec lui dans le détail de l'adminiſtration, lui faire des repréſentations ſur les objets du gouvernement, & lui parler directement & par eux-mêmes, de vive voix ou par écrit, dans toutes les circonſtances où ils le jugeroient à propos; faveur inſigne qu'il n'accorda qu'à un petit nombre d'hommes choiſis.

Cette diſtinction ne fut pas la ſeule dont ce grand Prince voulut bien honorer *Sou-ou*. Par reſpect pour ſa vertu, il ne l'appelloit que par le nom de ſa principale dignité, & jamais par ſon nom propre, comme c'eſt la coutume des Empereurs à l'égard de leurs ſujets. Par reſpect pour ſon âge, il l'exempta du cérémonial, & le laiſſa libre de venir à la Cour, ou de s'en diſpenſer. *Mais par retour*, lui dit ce bon Prince, *je vous demande auſſi une grace qu'il faut que vous m'accordiez; c'eſt de ne pas me priver de la ſatisfaction de vous voir, au moins le premier & le quinzieme jour de chaque mois.*

Pénétré de tant de marques de bonté, *Sou-ou* fit chaque jour de nouveaux efforts pour s'en rendre plus digne. Il ne s'occupoit que des moyens d'augmenter la gloire de ſon maître & celle de l'Empire. S'il préſentoit des ſuppliques (il en préſentoit fréquemment), elles avoient pour objet d'obtenir, tantôt la ſuppreſſion de quelque droit onéreux, tantôt quelques gratifications extraordinaires envers ceux qui avoient bien mérité de l'Etat. S'il parloit confidemment au Prince, & c'etoit preſque tous les jours, & ſouvent plus d'une fois par jour, il ne l'entretenoit que pour lui faire connoître les différens beſoins de ſes ſujets dans les circonſtances actuelles, que pour l'engager à tirer de l'obſcurité le mérite modeſte, mais oublié; les talens vrais, mais peu connus; la vertu éprouvée, mais ſans patron pour la faire valoir.

Loin de ſe rendre à charge par tant de demandes, il n'en devint que plus aimable aux yeux d'un maître bienfaiſant, qui ne cherchoit de ſon côté qu'à bien mériter des hommes au-deſſus deſquels la fortune l'avoit placé. L'eſtime & l'affection que l'Empereur conçut pour *Sou-ou*, alla ſi loin, que, ne pouvant plus rien ajouter aux preuves qu'il lui en avoit déja données, il chercha s'il n'y auroit pas encore quelqu'un de ſon ſang & de ſon nom ſur qui il pût répandre de nouveaux bienfaits.

Quel dommage! dit-il à ſes Grands, un jour qu'ils lui annoncerent une légere indiſpoſition de *Sou-ou*, *quel dommage qu'un tel homme n'ait eu qu'un fils, & que ce fils ſe ſoit rendu coupable d'un crime qui a mérité la mort! Cherchez, vous qui êtes ſes amis, informez-vous, tâchez de découvrir s'il ne reſteroit pas encore quelque rejetton d'une race ſi vertueuſe. Ce qu'on a fait pour moi, on peut l'avoir fait pour d'autres.*

Après un pareil ordre, tout le monde fit des recherches, tant pour plaire au Souverain que par affection pour celui qui

en etoit l'objet. Le Prince *Ping-nguen-heou* fut plus heureux que tous les autres ; il etoit beau-pere de l'Empereur & ami particulier de *Sou-ou*. Il s'adreſſa à *Sou-ou* lui-même : *Mon cher* Sou-ou, lui dit-il, *l'Empereur veut abſolument qu'on vous trouve quelque fils ou quelque petit-fils. Il croit qu'il peut être arrivé dans votre famille, à l'egard de quelqu'un des vôtres, ce qui eſt arrivé dans la ſienne à l'egard de lui-même.* Ping-ki *ne craignit pas de lui ſauver la vie, malgré les ordres d'un Prince irrité : ne ſe ſeroit-il pas trouvé quelque imitateur de* Ping-ki, *lorſqu'on exécuta l'arrêt qui condamnoit toute votre famille à périr ? Dites-moi ce que vous en ſavez.*

Ce que je ſais, répondit Sou-ou, *c'eſt qu'après le crime de mon indigne fils, tout ce qui lui appartenoit fut impitoyablement maſſacré. J'aurois moi-même eté mis à mort, ſi le grand Général* Ho-koang *ne s'y fût oppoſé de tout ſon crédit. Du reſte, je ne connois perſonne ici qui puiſſe perpétuer mon nom.*

Je vous avouerai néanmoins que je ne crois pas impoſſible qu'un fils que j'ai eu d'une femme Tartare, lorſque j'etois chez les Hioung-nou, *ſoit encore vivant. S'il vit, il ne peut être que parmi les vaſſaux, ſujets ou eſclaves du traître* Ouei-liu, *parce que c'eſt par les gens de* Ouei-liu *que lui & ſa mere me furent enlevés, après la mort du Prince* Yu-kan-ouang.

Ce Prince humain, quoique frere du Roi, mon perſécuteur & mon tyran, oſa me prendre ſous ſa protection. Il me fit tout le bien qui fut en ſon pouvoir, & voulut que je priſſe une epouſe qu'il me donna de ſa main, afin, diſoit-il, d'avoir au moins quelqu'un qui pût me fermer les yeux & faire les cérémonies après ma mort. J'ai vécu avec cette femme un peu plus de deux ans ; j'en eus un fils auquel je donnai le nom de Sou-toung-koué.

Je jouiſſois des bienfaits de mon protecteur avec toute la ſatisfaction que j'etois capable de goûter ſous une domination etrangere, quand une mort prématurée me l'enleva. Le perfide Ouei-

lui *qui etoit inſtruit de tout, mais qui n'avoit oſé me nuire du vivant de* Yu-kan-ouang, *n'eut pas plutôt appris ſa mort, qu'il vint fondre ſur mes poſſeſſions, ravagea tout, m'enleva tout, & après avoir détruit toutes les habitations qui s'etoient formées aux environs de l'endroit où je demeurois moi-même, il me laiſſa auſſi ſeul & auſſi dénué de tout, que je l'avois eté les premieres années de mon exil. Depuis ce temps, je n'ai point entendu parler de mon fils, non plus que de ſa mere. J'ignore quel eſt leur ſort. — Nous en ſerons bientôt inſtruits*, répliqua le beau-pere de l'Empereur, qui auſſi-tôt annonça à l'Empereur la découverte qu'il venoit de faire. L'Empereur charmé de cette nouvelle, fit partir ſur le champ un Mandarin pour faire les perquiſitions les plus exactes chez les Tartares, & tâcher de découvrir ſi *Sou-toung-koué* vivoit encore; il vivoit: le Mandarin le racheta, & obtint la permiſſion de l'emmener en Chine, où il fut reçu avec toutes ſortes de diſtinctions. L'Empereur l'admit en ſa préſence, le combla de careſſes & le rendit à ſon pere, en lui adreſſant ces paroles: *Je ne vous le confie que comme un dépôt; car je prétends qu'il ſoit autant à moi qu'à vous. Je prends ſur moi tout ce qui regarde ſa fortune; mais je veux partager avec vous le ſoin de le former à nos manieres.* Ce Prince ne dédaigna pas d'entrer dans le détail des graces particulieres qu'il vouloit lui accorder. Il lui donna des maîtres pour la langue Chinoiſe & pour les cérémonies. Il le diſpenſa pour quelque temps de garder l'etiquette quand il viendroit à la Cour. Il lui fit une maiſon, lui aſſigna des revenus, & l'eleva au grade de *Lang-koan*, Mandarinat de guerre, dont les prérogatives etoient dans ce temps-là à la Chine ce que peuvent être aujourd'hui chez nous celles d'un Brigadier des armées, ou d'un Maréchal de camp.

Après l'arrivée de ſon fils, *Sou-ou* coula le reſte de ſes jours dans une tranquillité inaltérable. L'Empereur le regardoit comme

ſon ami, & le peuple ne voyoit dans ſa perſonne qu'un protecteur ſincere & déſintéreſſé. Sans envieux, parce qu'il ne faiſoit ombrage à perſonne; ſans ennemis, parce qu'il faiſoit du bien à tous; il goûtoit en paix tous les fruits de la gloire, de la bienfaiſance & de la vertu. Tout ce que la fortune peut faire ſentir de plus rigoureux etoit venu fondre ſur lui, & ne l'avoit point accablé; tout ce qu'elle peut accorder de plus flatteur & de plus ſéduiſant, ſe raſſembla ſur lui & ne l'eblouit jamais. Toujours lui-même dans les différens etats de ſa vie, il mourut regretté de ſa Nation, après avoir pouſſé ſa carriere au-delà de la quatre-vingtieme année de ſon âge, l'an 60 avant l'ere chrétienne, la quatorzieme année du regne de *Hiao-ſiven-ti*, & la ſeconde de *Chen-kio*. L'Empereur parut véritablement affligé quand on lui annonça ſa mort. Il députa les plus diſtingués de ſa Cour, pour aller en ſon nom faire les cérémonies funebres ſur ſon cercueil, & fit prendre dans ſon tréſor de quoi fournir aux frais de ſes funérailles. L'hiſtoire de ce ſage fut pendant long-temps le ſujet de tous les entretiens. Les Ecrivains la conſignerent dans leurs ouvrages, les Poëtes la célébrerent dans leurs vers; & pour ne pas priver la poſtérité d'une partie de ce grand homme, les Peintres reproduiſirent ſon image dans une infinité de Portraits. Mais de tous les honneurs qu'on rendit à ſa mémoire, le plus flatteur eſt ſans contredit celui que lui accorda le Prince, environ neuf mois après ſa mort. En voici l'occaſion & l'epoque.

La troiſieme année de *Kan-lou*, dit l'hiſtoire, c'eſt-à-dire la vingt-troiſieme du regne de *Siven-ti*, & la cinquante-unieme avant J. C. *Ye-tchan-yu, Roi des Hioung-nou, vint en perſonne rendre hommage à l'Empereur. Cet exemple inſpira à tous les Rois Tartares le plus grand reſpect pour l'Empire.* L'Empereur en conçut une ſi grande joie, qu'il réſolut de faire de ſon côté quelque choſe d'extraordinaire. Il n'eſt pas de mon ſujet de

décrire ici la magnifique réception dont il honora le *Ko-han*; je ne dois parler que de ce qui peut avoir quelque rapport à *Sou-ou*. Après avoir fait à ce Prince etranger tous les honneurs poſſibles, l'Empereur lui permit de s'en retourner: *Ce n'eſt point à moi*, dit-il à ſon occaſion, *qu'on doit attribuer les glorieux evénemens de mon regne. C'eſt à la valeur de mes guerriers, c'eſt à la ſageſſe & à l'expérience de ceux qui compoſent mon Conſeil, que l'Empereur eſt redevable de la gloire dont il brille au-dehors & de la tranquillité dont il jouit au-dedans. Il eſt juſte que ces grands hommes qui ont le plus concouru, par leurs lumieres ou par leurs actions, à illuſtrer mon regne, ſoient illuſtrés à leur tour par quelque monument qui puiſſe les faire connoître juſqu'à nos derniers deſcendans. Voici ce que j'ai imaginé:*

Le Ki-lin *eſt un animal extraordinaire qui ne ſe montre que rarement; de tels hommes ne ſe montrent pas moins rarement, & ne ſont pas moins extraordinaires. Je veux faire placer les Portraits des principaux d'entr'eux dans une ſalle particuliere que l'on appellera la ſalle ſupérieure des* Ki-lin. *On mettra ſous chaque Portrait le nom de celui qu'il repréſente, avec quelque inſcription ou quelque emblême qui déſigne le genre de mérite qui l'aura diſtingué. Je vous laiſſe le choix de ceux que vous jugerez dignes de cet honneur. Conſultez entre vous, & qu'une exacte impartialité ſoit votre guide. Rendons aux illuſtres morts la juſtice qui leur eſt due: ceux qui viendront après nous en uſeront de même à notre egard.*

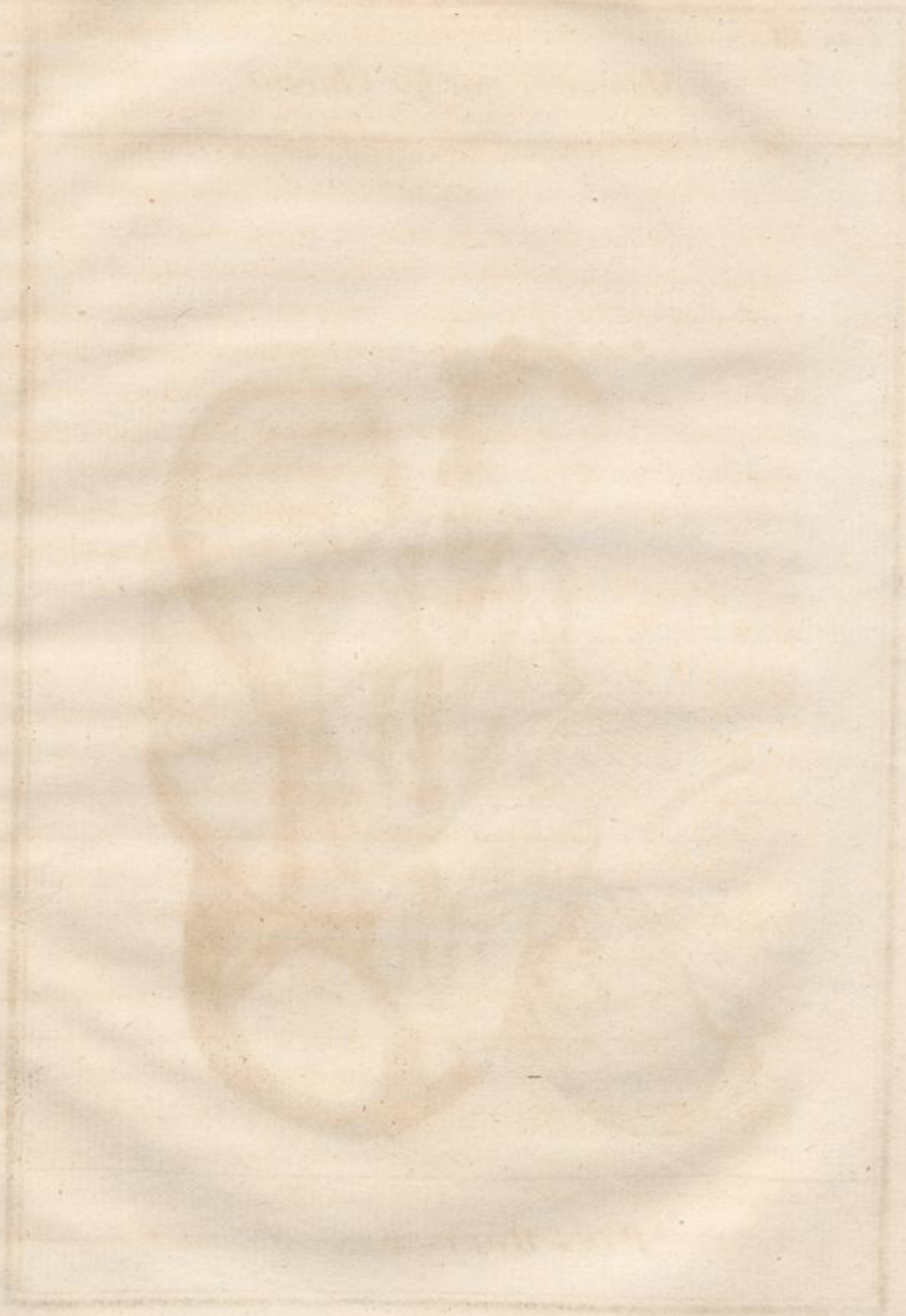
Ce projet fut approuvé d'une commune voix, & on le mit à exécution. Tous les ſuffrages réunis tomberent ſur onze perſonnages, qu'on choiſit par préférence à tous les autres, comme les *Ki-lin* du regne de *Siven-ti*. Notre *Sou-ou* fut du nombre: on mit ſon Portrait dans la ſalle, & l'Empereur fit lui-même ſon inſcription par ces trois caracteres, *Tien-choué-koué*, qu'il ajouta au nom de *Sou-ou*. Cette inſcription eſt ſimple, mais

ſublime : elle déſigne tout-à-la-fois le nom de la magiſtrature ou de la dignité dont etoit revêtu celui qui en eſt l'objet, & cette haute vertu qui le rendit un ſpectacle digne d'être admiré de tout l'univers, & imité par tous ceux qui ſont nés ſujets. Il ne ſeroit pas aiſé de l'expliquer en François avec cette noble ſimplicité qu'elle a dans la langue Chinoiſe. En voici le double ſens : *Sou-ou, Inſtructeur de tous les Royaumes.* C'eſt le nom de la dignité ou magiſtrature que l'Empereur créa en ſa faveur, en lui donnant le ſoin d'inſtruire ceux des Royaumes etrangers qui vouloient avoir quelque rapport avec la Chine. *Doctrine immuable tranſmiſe à tous les Royaumes par* Sou-ou : c'eſt le ſens littéral dont on peut faire l'application aux vertus de ce grand homme, & en particulier, à ſon invincible fermeté, à ſa conſtance inaltérable & à ſa fidélité à toute epreuve. Un Poëte des temps poſtérieurs l'a comparé dans une eſpece d'epitaphe avec *Ouei-liu* & *Ly-ling ;* en voici la traduction.

Traître à ſon Prince, à ſa patrie,
Ouei-liu combla ſon infamie
En renonçant à ſes aïeux (1) :
Ly-ling, pour conſerver ſa vie,
Conſentit à l'ignominie
De porter un joug odieux (2).
Mais, plutôt que d'être infidele,
Sou-ou, notre digne modele,
S'expoſe à tous les coups du ſort :
Quand c'eſt le devoir qui l'appelle,
Il ne craint ni la ſoif cruelle,
Ni l'affreuſe faim, ni la mort.

(1) Renoncer à ſes aïeux, c'eſt en ſtyle Chinois, aller vivre ſous une domination etrangere.

(2) Ce ne fut, pour ainſi dire, que malgré lui que *Ly-ling* ſe ſoumit aux Tartares, après avoir perdu l'eſpérance de rentrer en grace auprès de ſon légitime Souverain.





PAN-HOEI-PAN. Savante.

LII.

PAN-HOEI-PAN, Savante.

Pan-hoei-pan, fille de *Pan-piao*, ſœur de l'hiſtorien *Pan-kou*, & epouſe de *Tſao-ché-chou*, mérite ſans contredit un des premiers rangs parmi les perſonnes du ſexe qui ont honoré leur patrie & leur ſiecle.

Elle naquit à *Fou-fong-hien*, ville du troiſieme ordre de la Province du *Chen-ſi*. Sa famille qui, depuis pluſieurs générations, donnoit à l'Etat, des Mandarins de lettres & d'armes, jouiſſoit d'une fortune honnête & d'une réputation d'intégrité & de bonnes mœurs qui la faiſoit aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus diſtingué parmi les citoyens. Son pere lui donna une education digne de ſa naiſſance, & elle en profita: elle joignoit à toutes les graces de ſon ſexe un eſprit des plus pénétrans, une application des plus conſtantes, & une docilité à toute epreuve. Les différens noms qu'elle porta avant même qu'elle quittât la maiſon paternelle, ſont autant de titres honorifiques qui ne font pas moins l'eloge de ſa perſonne que de ſon caractere & de ſon eſprit.

On lui donna d'abord le nom de *Tchao*, qui ſignifie proprement la *ſplendeur du ſoleil*, mais dont la ſignification s'etend par analogie à *ce qui ſe manifeſte par ſoi-même, & qui, en ſe manifeſtant, frappe toujours par quelque endroit agréable.* Ses reparties vives, fines, mais toujours dans la modeſtie convenable à ſon ſexe & à ſon âge, donnerent lieu à cette premiere dénomination. La maniere claire, brillante, & cependant préciſe, dont elle s'enonçoit quand elle rendoit compte de ſes etudes; ſa propreté dans ſes habillemens même les plus ſimples; ſa bonne grace dans ſa parure & dans ſon maintien, lui en attirent bientôt une ſeconde. Ce fut celle de *Hoei-pan*,

qu'on peut rendre en François par ces mots : *Qui embellit la vérité par les agrémens, & diſpoſe tout avec ordre.* On l'appella encore du nom de *Ki*, pour ſignifier qu'elle joignoit la ſageſſe à la beauté.

Elle etudia les mêmes livres qu'on faiſoit etudier à ſes freres ; mais ce fut, pour ainſi dire, à la dérobée. Elle travailloit à ſes ouvrages particuliers ; elle couſoit, brodoit, & en même temps elle ecoutoit les leçons qu'on donnoit à ſes freres dans la chambre voiſine, ſur les *King* & ſur le *Kou-ouen*. Elle connoiſſoit déja un aſſez grand nombre de caracteres ; elle pouvoit expliquer les paſſages les plus difficiles du *Chang-chou*, avant qu'on ſe fût apperçu qu'elle ſavoit lire. Ce fut ce qui engagea *Pan-piao*, ſon pere, à ne pas laiſſer inutile un talent qui le manifeſtoit d'une façon ſi marquée. Il lui donna une perſonne de ſon ſexe qui pût l'inſtruire tout-à-la-fois & dans les lettres & dans les devoirs de ſon etat.

Cependant, comme l'intention de *Pan-piao* n'etoit pas de faire de ſa fille une lettrée, il penſa à lui procurer un etabliſſement digne de ſa naiſſance & de ſon mérite. Dès qu'elle eut atteint l'âge de quatorze ans, il la maria à un jeune homme nommé *Tſao-ché-chou*, fils d'un des Mandarins du lieu, qui etoit dans le cas d'obtenir bientôt par lui-même quelque emploi diſtingué.

En entrant dans cette maiſon etrangere, *Pan-hoei-pan* n'eut rien de plus à cœur que de s'y faire aimer ; elle ſe regarda comme la très-humble ſervante de ſa belle-mere, & voulut en faire les fonctions : elle fut la fidelle compagne de celui qu'on lui avoit donné pour epoux, mais compagne docile & toujours ſoumiſe. Le ſoin du ménage fut le premier de ſes ſoins ; & ſi elle donna quelques momens aux lettres, ce ne fut que pour complaire à ſon mari qui l'exigea d'elle, afin de profiter de ſes lumieres, dont il avoit uſé dans plus d'une occaſion. Devenue mere,

elle ne voulut ſe décharger ſur perſonne de la tâche que la nature impoſe à celles qui ſont revêtues de cette qualité. Elle nourrit elle-même ſes enfans ; elle les inſtruiſit, & ſe donna toute entiere à leur education. Elle avoit fait, etant fille, les délices de ſes parens ; elle eut, etant femme, toute la tendreſſe de ſon epoux.

Un troiſieme etat auquel elle ne s'attendoit pas d'être réduite ſi-tôt, acheva de faire briller ſa vertu & lui fournit l'occaſion de mettre au grand jour ſes talens littéraires. Une mort prématurée lui enleva ſon mari ; elle le pleura, & après lui avoir rendu les devoirs funebres avec toute la décence & les marques de douleur requiſes en pareil cas, elle ſe retira chez *Pan-kou*, ſon frere, pour y paſſer ſes jours dans une auſtere viduité, & ſe conſoler dans le ſein des lettres, d'une perte qu'elle etoit bien réſolue de ne jamais réparer.

Pan-kou etoit hiſtoriographe de l'Empire, & s'occupoit alors à revoir les annales de *Sée-ma-tſien*, & à y ajouter une ſuite, ſous le nom de *Han-chou*, ou de *Livre des Han*. Il travailloit encore à deux autres ouvrages, dont l'un portoit le titre de *Pa-piao*, c'eſt-à-dire des *Huit Modeles*, & l'autre, celui de *Tien-ouen-tché*, ou *d'Inſtructions ſur l'Aſtronomie*. Des ouvrages de cette nature demandoient, de la part de celui qui les entreprenoit, une lecture immenſe, du goût, de la critique, & une application preſque ſans relâche. Il trouva que ſa ſœur réuniſſoit dans ſa perſonne toutes ces qualités, & qu'elle etoit très-diſpoſée à en faire uſage. Il n'héſita pas à partager avec elle un travail dont il etoit à préſumer qu'il recueilleroit ſeul les fruits : il ne prétendit pas cependant la priver de ſa part de la gloire. Il ne laiſſoit echapper aucune occaſion de faire l'eloge de ſa ſœur ; & lorſqu'il liſoit devant l'Empereur, ou en préſence de quelques amis, des lambeaux des ouvrages auxquels il avoit eu ordre de travailler, il ne manquoit jamais

de dire : *Cet article eſt de* Pan-kou, *cet autre eſt de* Pan-hoei-pan. Heureux ! ſi la gloire littéraire eût eté le ſeul terme de ſon ambition.

L'accès qu'il avoit auprès des Grands fut cauſe de ſa perte. Un ancien Général nommé *Teou-hien*, frere d'une des Impératrices, l'honora d'une amitié très-particuliere. Ce *Teou-hien* avoit eté tout-puiſſant ſous le regne de *Tchang-ti*. Son crédit ſe ſoutint encore les trois premieres années de *Ho-ti*, ſucceſſeur immédiat de *Tchang-ti* ; mais il ſe forma à la Cour un parti contre lui : on fit entendre au Prince qu'il n'etoit pas en ſûreté ſur le trône, s'il ne ſe hâtoit de réprimer l'audace de *Teou-hien* & de ſes créatures.

Le jeune Empereur qui ſe croyoit en etat de gouverner par lui-même, quoiqu'il ne fût encore que dans la quatorzieme année de ſon âge, ne fut pas fâché qu'on lui fournît un prétexte d'ecarter tous ceux qui s'etoient emparés de l'autorité. Il donna ſes ordres à *Tcheng-tchoung*, & lui laiſſa le choix des meſures qu'il y avoit à prendre pour exécuter un projet qui pouvoit avoir des ſuites funeſtes, ſuppoſé qu'on ne réuſſît pas. *Tcheng-tchoung* diſpoſa les choſes avec tant de ſecret qu'en moins de trois jours il s'aſſura de *Teou-hien*, de tous ſes parens, de tous ſes amis, & des plus accrédités d'entre ceux qui lui devoient leur fortune. *Pan-kou*, comme ami particulier du grand Général, y fut compris. En conſidération des ſervices importans que ſon frere *Pan-tchao* avoit rendus à l'Etat par les victoires qu'il avoit remportées ſur les *Hioung-nou*, & par egard pour ſon mérite perſonnel, on l'eût vraiſemblablement ſouſtrait à la rigueur des loix ; mais il n'en jugea pas ainſi lui-même. La crainte de finir ſes jours dans les ſupplices, fit une ſi forte impreſſion ſur lui, qu'il mourut dans ſa priſon peu de jours après y avoir eté renfermé.

L'Empereur parut ſurpris quand on lui annonça cette mort ;

il en témoigna même un regret peu ordinaire aux Princes. Il etoit fâché, disoit-il, d'avoir perdu un savant dont les ouvrages devoient faire passer la gloire des *Han* jusqu'à la postérité la plus reculée. On lui répondit que cette perte n'etoit point irréparable, & que ce savant laissoit une sœur héritiere de sa science comme de ses ecrits. Le Prince à qui on avoit déja lu quelques morceaux de la composition de *Pan-hoei-pan*, & qui les avoit goûtés, fut charmé de cette nouvelle. Il chargea la sœur de revoir les ouvrages de son frere, & d'y mettre la derniere main. Il lui assigna des revenus, & lui donna même un appartement dans le Palais, près de celui de ses bibliotheques, où on conservoit les manuscrits & les livres rares, & dans l'intérieur duquel etoit une espece de galerie qui tenoit lieu de cabinet. Ce fut dans ce cabinet que *Pan-hoei-pan* fit porter les manuscrits de son frere, & qu'elle les mit en etat d'être donnés au public; elle les présenta à l'Empereur qui les fit imprimer.

Ces ouvrages, quoique donnés sous le nom de *Pan-kou*, son frere, la rendirent célebre dans tout l'Empire, parce qu'on n'ignoroit pas la part qu'elle y avoit eu. Le *Han-chou* lui fit sur-tout un honneur infini. Ce livre, un des meilleurs & des plus curieux qui soient sortis des presses Chinoises, contenoit l'histoire de douze Empereurs, depuis *Kao-tsou*, fondateur de la Dynastie, jusqu'à la mort de l'usurpateur *Ouang-mang*, c'est-à-dire, l'histoire de tout ce qui etoit arrivé de plus intéressant dans l'Empire pendant l'espace de deux cens trente ans.

La publication de cet ouvrage acheva de lui gagner l'estime de l'Empereur. *Ho-ti* avoit eu d'excellens maîtres & savoit de la littérature tout ce qu'il est permis à un grand Prince d'en savoir. Des intrigues d'eunuques l'engagerent à répudier l'Impératrice. Celle qui la remplaça joignoit aux vertus de son sexe beaucoup d'amour pour les lettres: elle s'en etoit occupée

dès sa plus tendre enfance ; elle en faisoit ses délices, quand on la fit passer de la maison de son pere au Palais de l'Empereur, où elle ne fut pas long-temps sans faire connoître son goût dominant. Parmi les pierreries & les bijoux qu'on lui offrit, il se trouva du papier d'une nouvelle invention & quelques pinceaux: elle prit les pinceaux & le papier, & laissa tout le reste. Ce qui eût occasionné peut-être la disgrace d'une autre, fut précisément ce qui lui attacha le cœur de celui dont elle devenoit l'epouse. L'Empereur fut charmé d'avoir auprès de sa personne quelqu'un avec qui il pût s'entretenir. Mais, comme l'Impératrice etoit encore trop jeune pour avoir beaucoup d'acquis, il lui donna *Pan-hoei-pan* pour maîtresse de poésie, d'eloquence & d'histoire.

En chargeant *Pan-hoei-pan* de cette fonction, Sa Majesté la décora d'un titre dont aucune personne de son sexe n'avoit joui avant elle. Elle portoit le nom de *Tsao*, qui etoit celui du mari dont elle etoit veuve. A ce nom de *Tsao*, l'Empereur ajouta le surnom de *Ta-kia*, qui signifie, selon les Interpretes, *la grande Dame*, & on ne l'appella plus désormais que *Tsao-ta-kia*, c'est-à-dire, *Tsao la grande Dame.*

Maîtresse de l'Impératrice régnante, elle le fut bientôt aussi de presque toutes les Dames de sa suite ; & ces lieux où l'on ne s'occupoit auparavant que de parures & de bijoux, où l'on ne s'entretenoit que de petites intrigues de femmes & d'eunuques, se trouverent changés en une espece d'Académie. Il ne se passoit point de jour qu'on n'y discutât quelque matiere de littérature, ou qu'on n'y produisît quelque petite piece d'eloquence ou de poésie. L'Empereur & l'Impératrice donnoient l'exemple, & *la grande Dame* jugeoit en dernier ressort.

Devenue l'oracle de la littérature, *Pan-hoei-pan* n'en conçut pas plus d'opinion d'elle-même. Loin de s'en orgueillir, elle n'en devint que plus modeste, & prouva par cela seul qu'elle

etoit digne de la haute réputation dont elle jouiſſoit. Elle avoit une erudition peu commune ; elle ecrivoit avec un agrément & un goût exquis ; elle brilloit dans l'art des poëtes ; elle poſſédoit, en un mot, tout ce qui eſt requis pour faire un Auteur du premier ordre dans les différens genres. Malgré des talens ſi ſupérieurs, elle aima mieux employer ſon temps, & faire uſage de ſes lumieres & de ſon ſavoir pour faire valoir les ouvrages des autres, que pour en compoſer de nouveaux.

Elle ne dédaigna pas cependant de donner ſous ſon nom un ouvrage particulier pour l'inſtruction des perſonnes de ſon ſexe, où elle n'eut en vue que l'utilité publique & nullement ſa propre gloire.

« Quoique je ſois d'un eſprit borné, & que mes connoiſſances « ne ſoient pas fort etendues, dit-elle dans ſon humble Préface, » cependant, comme mon pere n'a rien oublié pour me faire » inſtruire dans les lettres & dans les ſciences, & que ma mere » m'a inſpiré de bonne heure l'amour de mes devoirs, je ne me » crois pas tout-à-fait hors d'etat de dire quelque choſe d'utile » pour les perſonnes de mon ſexe.

» A l'âge de quatorze ans je paſſai de la maiſon paternelle » dans celle de *Tſao-ché-chou*, que mes parens m'avoient choiſi » pour epoux. Il y a de cette epoque environ quarante ans. Je » ne ſuis pas parvenue à l'âge où je ſuis, ſans avoir acquis l'ex- » périence de bien des choſes, & ſans avoir vu en quoi con- » ſiſtent les principales obligations de cette moitié du genre » humain qui doit être ſoumiſe à l'autre.

» Lorſque j'etois chez mon pere, docile à tous les avis que » je recevois, de quelque part qu'ils me vinſſent, je n'avois » rien plus à cœur que de mettre à profit les inſtructions de ceux » à qui je devois la vie, parce que j'etois convaincue qu'elles » n'avoient que mon avantage particulier pour but. Devenue » femme, je me ſus un gré infini d'avoir rempli avec exactitude

» jusqu'aux moindres de mes devoirs, & je compris que pour » trouver son propre bonheur, en faisant le bonheur de celui » auquel on s'unit par les liens du mariage, il falloit avoir exercé, » dans l'etat de fille, l'obéissance, la docilité, la retenue, » l'amour de la retraite, la modestie & cette foule de vertus que » les hommes sont en droit d'exiger de celles qui doivent leur « donner des enfans & partager les soins domestiques.

» Que les jeunes filles ne s'y trompent point : elles ne sau- » roient devenir dans la suite de bonnes meres de famille; elles » ne sauroient plaire long-temps à des epoux, qui ne trouvent » que trop souvent des prétextes pour s'autoriser à les priver de » leurs droits, si, lorsqu'elles sont encore dans la maison pater- » nelle, elles ne mettent tous leurs soins à s'instruire de leurs » devoirs & à les pratiquer avec exactitude. C'est pour les y » engager, que j'ai composé le petit ouvrage que je leur offre. » Je l'ai intitulé *Niu-kié-tsi-pien*, les *sept articles sous lesquels* » *sont compris les principaux devoirs des personnes du sexe* ».

Comme cet ouvrage n'est pas bien long, & qu'il renferme des maximes qui peuvent être utiles, je crois qu'on ne sera pas fâché de le trouver ici.

LES SEPT ARTICLES.

ART. I. *L'etat d'une personne du sexe est un etat d'abjection & de foiblesse.*

« Nous tenons le dernier rang dans l'espece humaine; nous » sommes la partie foible du genre humain : les fonctions les » moins relevées doivent être & sont en effet notre partage. » C'est une vérité dont il nous importe d'être pénétrées, parce » qu'elle doit influer sur toute notre conduite, & devenir la » source de notre bonheur, si nous agissons en conséquence. » N'attendons pas qu'une funeste expérience nous apprenne,

» malgré

» malgré nous, ce que nous ſommes. Tâchons de nous en » convaincre le plutôt qu'il ſera poſſible, afin de nous régler en » tout ſur ce qu'elle nous preſcrira.

» Anciennement, lorſqu'une fille venoit au monde, on etoit » trois jours entiers ſans daigner preſque penſer à elle. On la » couchoit à terre ſur quelques vieux lambeaux, près du lit de la » mere, & on continuoit à agir dans l'intérieur de la famille, » de la même maniere que s'il n'y etoit rien arrivé de nouveau, » & que le nombre de ceux qui la compoſoient n'en fût point » augmenté. Le troiſieme jour, on s'appercevoit que le pere & » la mere avoient un enfant de plus. On commençoit à ſe » donner quelques mouvemens; on viſitoit l'accouchée, on » prenoit ſoin de la petite fille; on ſe tranſportoit à la ſalle » deſtinée au culte des ancêtres. Le pere tenant ſa fille entre » ſes bras, ceux de ſa ſuite, ayant en main quelques briques ou » quelques tuiles, reſtoient de bout pendant quelque temps » devant la repréſentation des aïeux, auxquels ils offroient en » ſilence, celui-là la nouvelle née, ceux-ci les tuiles & les » briques dont ils etoient chargés.

» Tout etoit expreſſif dans un pareil uſage, tout y etoit » leçon pour les perſonnes du ſexe. Cette différence dans la » maniere de recevoir un garçon & une fille, au moment de leur » naiſſance: la joie que l'on faiſoit eclater en voyant le garçon; » le mépris qu'on affectoit en voyant la fille, ſignifioient combien » celle-ci etoit cenſée inférieure à celui-là. La fille qui venoit » de naître, miſe à terre, ſur de ſimples lambeaux, donnoit à » entendre que le lieu le plus bas etoit celui qu'elle devoit » occuper dans la maiſon paternelle; cette eſpece de dédain » avec lequel elle etoit reçue, & qu'on continuoit pendant trois » jours, etoit le ſymbole du mépris auquel elle devoit s'attendre, » à moins que par ſes belles qualités, & la pratique conſtante » de toutes les vertus propres à ſon ſexe, elle ne forçât ceux

» qui auroient à vivre avec elle à l'honorer de leur eſtime ; les » briques & les tuiles qu'on offroit avec elle aux ancêtres, » ſignifioient que l'abjection & les ſouffrances devoient être » ſes compagnes & ſon partage dans la maiſon. Les briques » ſont faites pour enfermer un eſpace & être foulées aux pieds ; » les tuiles n'ont d'uſage que lorſqu'elles ſont expoſées aux » injures de l'air.

» Je conjure les jeunes filles de faire quelques réflexions ſur » ce que je viens de dire, de tâcher de pénétrer le ſens de » l'ancien uſage dont je leur ai rappellé le ſouvenir, & de régler » leur conduite ſur ce qu'il leur enſeigne. Si elles viennent à » bout de ſe croire telles qu'elles ſont en effet, elles n'auront » garde de s'enorgueillir ; elles ſe tiendront humblement dans la » place qui leur a eté aſſignée par la nature ; elles ſauront que » leur etat etant un etat de foibleſſe, elles ne peuvent rien ſans » le ſecours d'autrui. Dans cette perſuaſion, elles rempliront » avec exactitude juſqu'au moindre de leurs devoirs ; elles ne » trouveront rien de pénible dans ce qu'on exigera d'elles. J'oſe » les aſſurer qu'alors elle goûteront au-dedans d'elles-mêmes, » une ſatisfaction dont aucun mêlange d'amertume n'empoi- » ſonnera la douceur, & qu'au-dehors, elles jouiront de cette » réputation ſans tache que tout le monde eſt forcé de reſpecter, » & que la médiſance & la noire calomnie n'oſeront jamais » entamer ».

ART. II. *Devoirs généraux des perſonnes du ſexe, quand elles ſont ſous la puiſſance d'un mari.*

« Une fille n'eſt pas pour être toujours fille. Quand elle a » atteint l'âge compétent, on la livre à une famille etrangere, » pour continuer la race de celui à qui on la donne pour epouſe. » Dans ce nouvel etat, elle a de nouveaux devoirs à remplir ; &

» ces devoirs ne consistent pas tant à faire tout ce qu'on exige » d'elle, qu'à prévenir tout ce qu'on seroit en droit d'en exiger. » Les maris sages paroissent contens, quand leurs femmes, » dociles à leurs ordres, reconnoissent, en les exécutant, qu'elles » leur sont soumises; quand elles ne cherchent point à s'ingérer » dans les affaires etrangeres à leur ménage; quand elles con- » servent toujours, en leur présence, cet air de politesse & » de réserve que la trop grande familiarité ne fait que trop » souvent disparoître; quand, enfin, toujours equitables & » sans aucune partialité tant à l'egard de leurs propres enfans, » que des autres enfans de la maison, dont elles ne seroient » pas les meres, elles ne donnent jamais de marques de jalousie » envers celles qui pourroient leur faire quelque ombrage.

» Je comprends fort bien comment des maris qui ne sont » guere dans l'enceinte de leurs familles que pour y prendre la » nourriture & le repos, ou s'y délasser des fatigues de leurs » emplois, peuvent être satisfaits de leurs femmes, s'ils leur » trouvent en gros ces qualités les plus essentielles de leur etat.

» Mais je ne comprends pas comment des femmes qui n'au- » roient que ces qualités, peuvent être contentes d'elles-mêmes, » & ne pas se démentir bientôt, par une conduite entiérement » opposée à celles qu'elles tenoient d'abord. Fieres du suffrage » de leurs epoux, auxquels elles en imposeront par un extérieur » tel qu'ils le souhaitent, elles se croiront bientôt en droit » de mépriser tout le reste. Elles feront murmurer contre » elles; elles donneront sujet à des plaintes; plaintes qui seront » infailliblement suivies de petites dissentions domestiques & » occasionneront bientôt des haines personnelles qui peuvent » avoir les plus funestes effets.

» Pour obvier à des inconvéniens qui ne sont que trop ordi- » naires, & auxquels néanmoins on semble ne pas faire attention » aujourd'hui, il faut attaquer le mal dans sa source; il faut

» l'empêcher de naître ; il faut commencer par etouffer un » préjugé qui eſt preſque univerſel : *Il ſuffit*, dit-on, *qu'une fille » ſoit docile aux avis qu'elle reçoit dans la maiſon paternelle, » & qu'elle regle ſa conduite ſur ce qui lui ſera preſcrit.* Je » dis moi, que cela ne ſuffit pas. Les peres & meres n'ont, » ce ſemble, des yeux que pour leurs fils. Ils s'empreſſent à » leur donner des maîtres, dès qu'ils les croient en etat de » recevoir des leçons. Leurs fils, leurs chers fils, ſont l'objet » de toute leur tendreſſe, de tous leurs ſoins ; à peine daignent- » ils penſer à leurs filles. Pourquoi refuſer à celles-ci ce qu'ils » prodiguent à ceux-là, puiſque les uns & les autres ont éga- » lement des paſſions à vaincre, des devoirs à remplir, des » défauts à corriger, des vertus à acquérir, des regles de bien- » ſéance & de mœurs à apprendre & à garder ? Il ſemble que » tout ſe ligue pour concourir à l'imperfection d'un ſexe, qui, » de ſa nature, n'eſt déja que trop imparfait. Faute d'autre » ſecours, ce petit ecrit que je lui conſacre, lui tiendra lieu de » plus longues inſtructions ».

ART. III. *Du reſpect ſans bornes que la femme doit à ſon mari, & de l'attention continuelle qu'elle doit avoir ſur elle-même.*

« *Il vous naît un garçon*, dit le proverbe, *vous croyez voir en » lui un loup que rien ne ſera capable d'effrayer ; il ne ſera peut- » être qu'un vil inſecte, qui ſe laiſſera ecraſer par le premier » venu : il vous naît une fille ; vous ne voyez en elle qu'une timide » ſouris ; peut-être ſera-t-elle une horrible tigreſſe, répandant » par-tout la terreur.* Des deux membres de ce proverbe, je » ne m'attache ici qu'au ſecond.

» *Une timide ſouris peut devenir une horrible tigreſſe.* Peres, » meres, maris, c'eſt vous que regarde en partie le ſoin d'em- » pêcher une pareille métamorphoſe. Faites tous vos efforts

» pour contenir la ſouris dans ſon etat de ſouris : mais comme » tous vos efforts, s'ils etoient ſeuls, ne ſauroient en venir à » bout, il faut que la ſouris travaille elle-même, & vous » ſeconde de tout ſon pouvoir. Mon objet n'etant ici que » d'inſtruire les perſonnes de mon ſexe, c'eſt à elles ſeules que » j'adreſſe ce que je dois dire.

» Vous qu'on eſt en droit de regarder comme une ſouris, » voulez-vous ne point devenir tigreſſe ? conſervez conſtam- » ment la timidité qui vous eſt naturelle. Si de la maiſon pa- » ternelle vous avez paſſé dans celle d'un epoux, quoi que ce » ſoit qui puiſſe vous arriver, dans quelque ſituation que vous » puiſſiez être, ne vous relâchez jamais ſur la pratique des deux » vertus, que je regarde comme le fondement de toutes les » autres, & qui doivent être votre plus brillante parure : ces » deux vertus principales ſont un reſpect ſans bornes pour celui » dont vous portez le nom, & une attention continuelle ſur » vous-même.

» Le reſpect attire le reſpect ; un reſpect ſans bornes fait » naître l'eſtime, & de l'eſtime il ſe forme une affection durable, » à l'epreuve de tous les evénemens. L'attention ſur ſoi-même » fait eviter les fautes ; une attention continuelle eſt comme » le correctif des défauts auxquels nous ne ſommes que trop » ſujettes.

» Voulez-vous que votre mari vous reſpecte ? ayez pour lui » un reſpect ſans bornes. Voulez-vous qu'il vous honore de ſon » eſtime, & qu'il ait pour vous une affection conſtante ? veillez » continuellement ſur vous-même, pour ne pas lui laiſſer apper- » cevoir vos défauts, & pour tâcher de vous en corriger. Une » femme qui ne fait pas cas de ces deux vertus, ou qui n'en fait » pas la baſe ſur laquelle doit appuyer toute la tranquillité de » ſes jours, tombera bientôt dans les vices oppoſés, & ſera la » plus malheureuſe des femmes.

» Son epoux, dépouillant dans le ſein de ſa famille cet extérieur grave dont il s'enveloppe par-tout ailleurs, en uſera avec » cette franchiſe & cette cordialité qui n'exigent aucune préé- » minence. Flattée d'une familiarité à laquelle elle n'avoit peut- » être pas lieu de s'attendre, elle ne manquera pas d'en abuſer, » ou pour ſe répandre en paroles tout-au-moins ſuperflues, ou » pour faire ce qu'il ne ſeroit nullement à propos qu'elle fît. Ce » ſeroit bien pis encore, ſi, à la familiarité, ſon epoux joignoit » une trop grande complaiſance : elle ne tarderoit ſûrement pas » à avoir des fantaiſies & des caprices : elle voudroit tantôt une » choſe, & tantôt une autre : elle auroit envie de travailler » quand il faudroit ſe repoſer, & de ſe repoſer quand elle » devroit travailler : elle prendroit indifféremment des affections » ou des haines, ſans ſavoir pourquoi ; & elle témoigneroit » inconſidérément les unes & les autres, ſans rien prévoir ni » s'embarraſſer des ſuites. Comme il ſeroit impoſſible qu'on » la ſatisfît toujours ſur ce qu'elle pourroit ſouhaiter, elle » prendroit les refus pour des affronts ; ſon orgueil s'en irriteroit ; » elle ne verroit qu'injuſtice dans ce qu'il y a de plus equitable, » elle prendroit de l'humeur, elle murmureroit, elle ſe plain- » droit, elle s'emanciperoit en des paroles peu décentes, » auxquelles le mari répondroit ſur le même ton ; des paroles » on en paſſeroit aux injures réciproques ; & ſi les mêmes ſcenes » reviennent ſouvent, comme il eſt très-difficile que cela » n'arrive, ce mari, fût-il des plus doux, ne voudra plus expoſer » ſon autorité au haſard d'être mépriſée. Honteux de ſes complai- » ſances paſſées, envers une epouſe qui en a abuſé, il voudra » changer de ton avec elle, & au lieu de celui de compagnon » & d'ami qu'il prenoit ci-devant, il ne prendra plus que celui » de maître : la froideur, l'indifférence, le dédain, & un mépris » marqué le vengeront d'une etourdie, qui, par ſes mauvaiſes » manieres, l'a rebuté pour toujours.

» C'eſt alors que tout va changer de face dans le ménage. » L'orgueil de la femme ſera révolté d'un changement où elle » trouve ſi peu ſon compte. Elle fera de vains efforts pour ſe » relever & ſe ſoutenir encore, & achevera de tout perdre. Peu » accoutumée à régner ſur ſoi, elle ne ſauroit ſe mettre au-deſſus » d'une humiliation qu'elle s'eſt attirée ; elle ne ſauroit ſouffrir » patiemment les déboires & les dégoûts dont on la raſſaſiera » malgré elle. Son humeur s'en aigrira chaque jour davantage: » elle fera tout de mauvaiſe grace : elle deviendra pointilleuſe, » querelleuſe & acariâtre pour tous ceux qui l'approcheront ; » impérieuſe & dure pour les enfans & les domeſtiques ; inſup- » portable à ſon mari, lequel ne voyant plus dans celle qu'on » lui avoit donné pour epouſe, que *la ſouris changée en tigreſſe*, » cherchera à s'en débarraſſer le plus promptement qu'il lui » ſera poſſible. Après bien des avertiſſemens, des menaces & » des corrections inutiles, il en viendra au dernier des remedes » que lui permet la loi; il la répudiera dans les formes. Si elle » a encore des parens, il la leur renverra, pour en diſpoſer » comme ils jugeront à propos ; & ſi elle n'en a plus, il la » confinera dans quelqu'un des froids appartemens de l'endroit » le plus reculé de ſa maiſon, où, pour les vêtemens & la nourri- » ture, il ne lui accordera que ce qu'il n'oſeroit refuſer au plus » vil des eſclaves. Pour ne pas vous expoſer à ſubir un ſort ſi » affreux, ſoyez toujours reſpectueuſes, veillez continuelle- » ment ſur vous-mêmes ».

ART. IV. *Des qualités qui rendent une femme aimable.*

« Ces qualités ſe réduiſent à quatre ; à ſavoir la vertu, la » parole, la figure & les actions.

» La vertu d'une femme doit être ſolide, entiere, conſtante, » à l'abri de tout ſoupçon. Elle ne doit avoir rien de farouche,

» rien de rude ni de rebutant, rien de puérile ni de trop minu-
» tieux. Ses paroles doivent être toujours honnêtes, douces,
» meſurées, & jamais hors de propos. Elle ne doit pas être
» taciturne; mais elle ne doit pas non plus etourdir toute une
» compagnie par un babil ſans fin. Elle ne doit rien dire de
» trivial ni de bas; mais elle ne doit pas pour cela chercher ſes
» expreſſions, ni n'en employer que de peu communes, &
» vouloir paroître bel-eſprit. Si elle eſt aſſez inſtruite dans les
» lettres pour en parler pertinemment, elle ne doit point faire
» parade de ſon erudition. En général, on n'aime point qu'une
» femme cite à tout moment l'Hiſtoire ou les *King*, les Poëtes
» ou le *Kou-ouen;* mais on ſera pénétré d'eſtime pour elle, ſi,
» ſachant qu'elle eſt ſavante, on ne lui entend tenir que des
» propos ordinaires; ſi on ne l'entend jamais parler de ſciences
» ou de littérature, qu'en très-peu de mots, & par pure condeſ-
» cendance pour ceux qui l'en prieroient.

» La vanité eſt, je crois, la paſſion la plus commune au deux
» ſexes; c'eſt celle du moins qui a le plus d'empire ſur le nôtre.
» Rien par conſéquent ne nous déplaît tant dans les autres qu'une
» vanité qui bleſſe la nôtre. Une femme ſe rendroit haïſſable,
» ſi par ſes diſcours, par ſon ton, & toute la maniere dont elle
» s'exprime, elle donnoit à entendre qu'elle exige pour ce qu'elle
» dit, une déférence trop grande; ſi elle cherchoit toujours
» à l'emporter ſur les autres; ſi elle s'echappoit en paroles
» piquantes ou en railleries indiſcrettes, ou qui pis eſt encore,
» ſi elle témoignoit de la colere, du dépit ou de l'emportement.
» Tous ces défauts, & une foule d'autres qui en dérivent,
» doivent être ſoigneuſement evités; & ils le ſeront, à coup ſûr,
» par une femme qui parlera peu, & qui ſera convaincue qu'elle
» ne doit jamais ouvrir la bouche pour déplaire ou pour offenſer.

» Aux agrémens de la parole elle doit joindre ceux de la
» figure. La régularité des traits, la fineſſe du teint, la juſteſſe

» de

» de la taille, la proportion des membres, & tout ce qui, dans » l'opinion commune, conſtitue ce qu'on appelle la beauté, » contribuent ſans doute à rendre une femme aimable; mais ce » n'eſt pas ce que j'entends par les agrémens de la figure dont » elle doit tirer parti pour ſe faire aimer. Il ne dépend pas de » nous d'être belles, & je demande d'une femme une qualité » qu'elle puiſſe acquérir, & des agrémens qu'elle puiſſe ſe » donner, ſi elle ne les a pas. Une femme eſt toujours aſſez » belle aux yeux de ſon mari, quand elle a conſtamment de la » douceur dans le regard & dans le ſon de voix, de la propreté » ſur ſa perſonne & dans ſes habits, du choix & de l'arrange- » ment dans ſa parure, de la modeſtie dans ſes diſcours & dans » tout ſon maintien.

» Pour ce qui eſt de ſes actions, elle n'en doit jamais faire » aucune qui ne ſoit dans l'ordre & dans la décence pour » l'honnête ſatisfaction d'un mari ſage, & le bon exemple des » enfans & des domeſtiques. Elle n'en doit faire aucune qui n'ait » directement le ſoin de ſa maiſon pour objet: elle doit les faire » toutes dans des temps réglés; de telle ſorte néanmoins qu'elle » ne ſoit point eſclave du moment précis; elle doit les faire » ſans empreſſement comme ſans lenteur; avec application, » mais ſans inquiétude; avec grace, mais ſans affectation ».

ART. V. *De l'attachement inviolable que la femme doit avoir pour ſon mari.*

« Quand une fille paſſe de la maiſon paternelle dans celle de » ſon mari, elle perd tout, juſqu'à ſon nom: elle n'a plus rien » en propre; ce qu'elle porte, ce qu'elle eſt, ſa perſonne, tout » appartient à celui qu'on lui donne pour epoux. C'eſt vers ſon » epoux que déſormais doivent tendre toutes ſes vues; c'eſt » uniquement à ſon epoux qu'elle doit chercher à plaire; vif ou » mort, c'eſt à ſon epoux qu'elle doit ſon cœur.

» Par les ſtatuts conſacrés dans notre cérémonial, un » homme, après la mort de ſa femme, a le pouvoir de » ſe remarier ; il a le même pouvoir du vivant même de » ſa femme, pour des raiſons qui ſont très-bien détaillées » ailleurs ; mais une femme, pour quelque raiſon que ce » puiſſe être, ni du vivant, ni après la mort de ſon mari, » ne peut paſſer à de ſecondes noces, ſans enfreindre les regles » du cérémonial, & ſans ſe déshonorer. *L'epoux eſt le ciel de* » *l'epouſe*, dit une Sentence contre laquelle on n'a jamais ré- » clamé : y a-t-il quelque endroit ſur la terre où l'on puiſſe ne » pas être ſous le ciel ? c'eſt donc pour tout le temps qu'elle » ſera ſur la terre, c'eſt-à-dire, pendant toute ſa vie, qu'une » femme eſt ſous le ciel de ſon mari. C'eſt pour cette raiſon que » le *Livre des loix pour le ſexe* (*Niu-hien-chou*) s'exprime en » ces termes : *Si une femme a un mari ſelon ſon cœur, c'eſt pour* » *toute ſa vie ; ſi elle a un mari contre ſon cœur, c'eſt pour* » *toute ſa vie.* Dans le premier cas, une femme eſt heureuſe, » & l'eſt pour toujours ; dans le ſecond cas, elle eſt malheu- » reuſe, & ſon malheur ne finira que lorſqu'elle ceſſera de » vivre.

» Tant que par une répudiation dans les formes, un mari » n'aura pas rejetté loin de lui une femme dont les défauts » n'auront pu être corrigés, il conſerve tous ſes droits ſur elle ; » il peut & il doit en exiger l'attachement le plus inviolable : » tant qu'une femme ſera ſous l'autorité du mari, ſon cœur n'eſt » pas un bien dont elle puiſſe diſpoſer, puiſqu'il appartient » tout entier à l'homme dont elle porte le nom. Que cet homme » ait des qualités qui le rendent aimable, ou des défauts diffi- » ciles à ſupporter, il eſt egalement ſon mari, c'eſt-à-dire, ſon » chef, ſon maître, ſon compagnon, ſon unique, ſon tout, » hors de la ſphere duquel elle n'eſt rien, loin duquel elle ne » peut rencontrer que miſeres, peines, angoiſſes, & toutes les

» eſpeces de chagrins. Quelle eſt la femme aſſez peu raiſon-
» nable, aſſez ennemie d'elle-même, pour ne pas s'attacher
» de tout ſon cœur à celui-là ſeul qui peut la mettre à couvert
» de la miſere, lui donner du ſoulagement dans ſes peines, des
» remedes à ſes maux, qui peut lui adoucir ſes chagrins & lui
» procurer tous les avantages de ſa condition ? Si la raiſon, la
» loi, la juſtice & la nature elle-même n'obtiennent pas de vous
» cet attachement affectueux que vous devez à celui dont vous
» êtes l'epouſe ; que votre intérêt propre vous arrache au moins
» des efforts pour tâcher de devenir telle que vous devez être ».

ART. VI. *De l'obéiſſance que doit une femme à ſon mari, au pere & à la mere de ſon mari.*

« Une obéiſſance qui, ſans exception de temps, ni de cir-
» conſtances, ſans egard aux difficultés, ni aux averſions que
» l'on pourroit avoir, s'etend à tout & s'exerce ſur tout, dans
» l'enceinte d'une famille, pour les affaires purement dome-
» ſtiques, eſt l'obéiſſance dont je veux parler ici. C'eſt cette
» ſorte d'obéiſſance qu'un mari a droit d'exiger de ſa femme,
» qu'un beau-pere & une belle-mere ont droit d'exiger de leur
» bru. Une femme qui n'auroit pas cette vertu dans ſa totalité,
» ſeroit indigne du beau nom d'epouſe ; une femme qui ne
» l'auroit qu'en partie, n'auroit point à ſe plaindre, ſi l'on agiſ-
» ſoit envers elle dans toute la rigueur de la loi.

» Il n'eſt aucune choſe ſur la terre qui ne puiſſe être unie à
» une autre ; il n'en eſt point de ſi fortement unies qu'on ne
» puiſſe diviſer. Il y en a qui s'uniſſent facilement, & comme
» d'elles-mêmes ; il y en a d'autres qu'on unit enſemble par
» artifice, pour ſe procurer quelque avantage, ou à raiſon de
» quelque convenance. Celles qui s'uniſſent facilement & qui ſe
» joignent comme d'elles-mêmes, ſe déſuniſſent avec la même
» facilité, & ſe ſéparent quelquefois d'elles-mêmes auſſi. Celles

» qu'on unit enſemble par artifice, pour ſe procurer quelques » avantages ou à raiſon de quelques convenances, on les ſé- » pare auſſi quelquefois, lorſque ces avantages qu'on s'etoit » promis manquent, ou que les convenances ne ſont pas » telles qu'on les croyoit.

» Une femme qui aime ſon mari, & qui en eſt aimée, » lui obéit ſans peine, tant parce qu'elle ſuit en cela ſon incli- » nation, que parce qu'elle eſt comme ſûre qu'elle ne fera » après tout, que ce qu'elle voudra, & que, quoi qu'elle faſſe, » elle ſaura bien extorquer l'approbation de celui à qui elle » plaît. Une femme ainſi obéiſſante n'a pas même fait la moitié » de ſa tâche : ſon obéiſſance aiſée ne durera qu'autant de » tems qu'elle ſera parfaitement d'accord avec ſon epoux : » mais que cet accord tient à peu de choſes ! Un rien peut » le rompre & le faire evanouir pour toujours. Fût-il d'éter- » nelle durée, il s'enſuivroit ſeulement qu'une femme feroit » toujours ſa propre volonté, ſous le ſpécieux prétexte de » faire celle de ſon epoux. Par une pareille conduite, elle » pourra bien en impoſer à ſon mari ; mais ſon beau-pere » & ſa belle-mere verront-ils les choſes du même œil que » leur fils ? Elle ne doit pas s'en flatter. Si elle ne leur eſt pas » parfaitement ſoumiſe, ſi elle n'exécute pas avec exactitude » ce qu'ils exigeront d'elle, ils donneront des avertiſſemens, » ils emploieront les menaces ; ils feront des corrections, » ils ordonneront à ſon mari de la corriger lui-même ; & » ſi, après tout cela, ils ne voient aucun amendement, s'ils » ne ſont ni obéis, ni écoutés, ils feront ce que leur permet » la loi : ils ôteront à leur fils une femme déſobéiſſante, qui » eſt pour lui d'un très-mauvais exemple, & un obſtacle » à ce qu'il exerce la piété filiale (1) dans les points les

(1) On verra les droits & les devoirs de la *Piété filiale* dans le tome ſuivant.

» plus essentiels. Quoique ce ne soit là que ce qu'on appelle » *séparation par justice*, elle n'est ni moins réelle, ni moins » odieuse qu'une répudiation proprement dite. Une obéissance » absolue, tant envers son mari, qu'envers son beau-pere » & sa belle-mere, peut seule mettre à couvert de tout » reproche une femme qui remplira d'ailleurs toutes ses » autres obligations. *Une femme*, dit le Niu-hien-chou, *doit* » *être dans la maison comme une pure ombre & un simple* » *echo*. L'ombre n'a de forme apparente que celle que lui » donne le corps : l'echo ne dit précisément que ce qu'on » veut qu'il dise.

ART. VII. *De la bonne intelligence qu'une femme doit toujours entretenir avec ses beau-freres & belle-sœurs.*

» Je finis les courtes instructions que j'ai cru devoir don- » ner aux personnes de mon sexe par un article qui ne » paroît pas, au premier coup d'œil, fort essentiel, & qui » est pourtant de la derniere importance. Le mari n'est pas » toujours à la maison : il en sort pour vaquer à ses affaires, & » n'y rentre le plus souvent que pour prendre ses repas & » du repos. Mais à la maison (quand le mari n'est pas fils » unique) il y a toujours quelque beau-frere ou quelque » belle-sœur ; par conséquent il y a toujours quelqu'un » avec qui une femme peut avoir quelques petites alterca- » tions, quelques disputes ; quelqu'un qui la peut contrarier » ou l'irriter par des actions ou des paroles ; quelqu'un » pour qui elle ait de l'aversion, ou qui ait de l'aversion » pour elle ; quelqu'un, en un mot, dont l'humeur ne sym- » pathisant pas avec la sienne, lui fournira plusieurs fois » chaque jour l'occasion d'exercer sa patience. Une femme » qui a du bon sens, & qui veut vivre tranquille, doit » commencer par se mettre au-dessus de toutes les petites

» peines inſéparables de ſa condition ; elle doit tâcher de ſe » convaincre que, quoi qu'elle puiſſe faire, elle aura tou- » jours quelque choſe à ſouffrir de la part de ceux avec qui » elle a à vivre ; elle doit ſe convaincre que ſa tranquillité » au dedans & ſa réputation au dehors dépendent unique- » ment de l'eſtime qu'elle aura ſu ſe concilier de la part de » ſon beau-pere & de ſa belle-mere, de ſes beaux-freres » & de ſes belles-ſœurs. Or le moyen de ſe concilier cette » eſtime eſt tout-à-fait ſimple : qu'elle ne contrarie jamais » les autres ; qu'elle ſouffre en paix d'être contrariée ; qu'elle » ne réponde jamais aux paroles dures ou piquantes qu'on » pourroit lui dire ; qu'elle ne s'en plaigne jamais à ſon » mari ; qu'elle ne déſapprouve jamais ce qu'elle voit, ni ce » qu'elle entend, à moins que ce ne ſoient des choſes evi- » demment mauvaiſes ; qu'elle ſoit pleine de déférence pour » les volontés d'autrui dans tout ce qui ne ſera pas contraire » à l'honnêteté, ou à ſon devoir. Son beau-pere & ſa belle- » mere, ſes beaux-freres & ſes belles-ſœurs, fuſſent-ils des » tigres & des tigreſſes, ne pourront pas n'être pas pénétrés » d'eſtime pour une femme qui ſe conduira ſi bien à l'égard » d'eux tous. Ils feront en tout temps & en tous lieux l'éloge » de ſa vertu & de ſon bon caractere. Un tel eloge, ſou- » vent répété, ne ſauroit manquer de lui gagner le cœur » de ſon mari, de la faire reſpecter de toute la parenté, & » d'établir ſi bien ſa réputation dans toute la ville, qu'elle » deviendra l'objet de l'eſtime univerſelle, on la citera pour » exemple aux autres femmes, & on la leur propoſera ſans » ceſſe comme le modele ſur lequel elles doivent ſe former.

» Jeunes filles, qui coulez encore vos jours ſous les yeux » d'un pere & d'une mere, mettez à profit le tems qui vous » reſte pour vous inſtruire à fond de vos devoirs préſens & » à venir : Jeunes femmes, qui de la maiſon paternelle avez

» déjà passé dans celle d'un epoux, si vous aviez négligé » ci-devant d'acquérir les connoissances nécessaires pour remplir les obligations de votre etat présent, tâchez de réparer » une faute dont les suites seroient très-funestes pour vous. La » lecture de ces *sept articles*, si elle est réfléchie & faite avec soin, » suffira pour vous mettre au fait de ce que vous devez faire & » de ce que vous devez eviter: la pratique de ce qu'ils enseignent, si elle est exacte & constamment suivie, suffira pour » assurer votre tranquillité de chaque jour, & pour vous disposer à être dans la suite de bonnes meres de famille. Vous aurez » des enfans auxquels le bon exemple que vous leur donnerez, » plus efficace, sans comparaison, que tous les préceptes » qu'ils pourront recevoir d'ailleurs, inspirera de bonne heure » l'amour du devoir & de la vertu; & la *Piété filiale*, qui » entrera dans leurs cœurs, en même tems que l'amour du » devoir & de la vertu, ne vous laissera rien à desirer, le » reste de vos jours, pour le dédommagement de toutes » les peines que vous aurez prises, de toutes les humiliations que vous aurez essuyées, de tous les chagrins que » vous aurez eu à dévorer, & de toutes les victoires que » vous aurez eu à remporter sur vous-mêmes, pour vous » être rendues telles que vous deviez être ».

Avant que d'exposer au grand jour un ouvrage qu'elle croyoit devoir être utile, *Pan-hoei-pan* voulut avoir le sentiment de quelque personnage grave, qui, par ses lumieres & son expérience, fût en état de prononcer sur les matieres importantes qu'elle traitoit. Elle le donna à examiner à *Ma-young*, lequel, comme on l'a dit plus haut, etoit à la tête de ces Savans qui venoient chaque jour travailler à la Bibliotheque Impériale, au bas de la galerie où elle travailloit elle-même, de concert avec eux.

Ma-young lut les sept articles, les approuva, & les trouva si utiles, que, sans vouloir attendre qu'il fussent imprimés,

il en fit une copie de sa propre main, & *ordonna à sa femme d'apprendre par cœur cet ouvrage, fait*, disoit-il, *pour la perfection des personnes du sexe.* Les autres Lettrés, les Mandarins en firent de même; & bientôt tous les maris, animés d'un même zèle, suivirent un exemple dont ils se promettoient les plus grands avantages pour la réformation des mœurs.

Parvenue à l'âge de 70 ans, cette femme illustre mourut, & fut pleurée de tous ceux qui avoient eu l'avantage de la connoître. L'Impératrice, dont elle avoit été la maîtresse, porta le deuil de sa mort. L'Empereur envoya des Mandarins faire en son nom les cérémonies funebres devant son cercueil; il fit les frais de ses funérailles, & les régla lui-même avec une magnificence extraordinaire, en lui confirmant le glorieux titre de *grande-Dame*, dont il l'avoit décoré de son vivant: il lui en donna d'autres qui avoient trait à la beauté de son génie & à la vaste étendue de son érudition.

Les Lettrés la célébrerent en vers & en prose, & de cent manieres différentes. Les eloges funebres, les discours, les epitaphes & les vers de toutes les sortes remplirent des volumes entiers.

Parmi tant de Pieces qui méritoient sans doute d'être conservées, il ne nous reste que l'Inscription lapidaire que la fameuse *Ting-che*, epouse d'un des fils de *Pan-hoei-pan*, avoit composée pour en décorer le tombeau de son illustre belle-mere. Cette Inscription, ou, pour mieux dire, cette Epitaphe dit tout: la voici:

Pan-hoei-pan, *surnommée* Tsao *la grande-Dame, femme de* Tsao, *fille de* Pang-che, *sœur de* Pan-kou, *a mis la derniere main aux ouvrages de son pere & de son frere, qu'elle a expliqués & embellis.*

Elle a été maîtresse de l'Impératrice & des Dames du Palais.

En

En donnant à ſes illuſtres Eleves des leçons ſur la poéſie, l'éloquence & l'hiſtoire, elle leur apprit à parer l'érudition des ornemens de la littérature, & à enrichir la littérature des tréſors de l'érudition.

Par un bienfait, dont aucune femme n'avoit encore joui, l'Empereur lui donna la Surintendance de celle de ſes bibliotheques qui renfermoit le dépôt précieux des Manuſcrits anciens & modernes, non encore débrouillés.

A la tête d'un nombre de Savants choiſis, elle travailla dans cette bibliotheque avec un ſuccès qui fit l'admiration de tous les Lettrés, & qui ſurpaſſa ſes propres eſpérances. Elle tira du profond oubli, dans lequel elles etoient enſévelies, quelques productions utiles des Savans des ſiecles paſſés; elle expliqua avec une clarté qui ne laiſſa rien à deſirer, quelques bons ouvrages des Savans modernes, qu'une trop grande obſcurité & un goût tout-à-fait bizarre rendoient preſque inintelligibles.

Elle s'eleva, ſans y prétendre, au rang des plus ſublimes Auteurs, parmi leſquels la fineſſe de ſon goût, la beauté de ſon ſtyle, la profondeur de ſon erudition, & la juſteſſe de ſa critique lui firent décerner une place diſtinguée. Elle s'abaiſſa, le voulant bien, juſqu'au niveau des femmes les plus ordinaires, auxquelles, par la ſimplicité de ſes mœurs, par ſon aſſiduité à vaquer aux affaires domeſtiques, & par ſon attention ſcrupuleuſe à ne négliger aucun des menus détails du ménage, elle ne dédaigna pas de ſe rendre ſemblable, pour leur apprendre que, dans quelque poſte qu'elles puiſſent ſe trouver, quel que ſoit le rang qu'elles occupent, les devoirs particuliers du ſexe doivent toujours être remplis par préférence, & être regardés comme les plus eſſentiels & les premiers de leurs devoirs.

Jouiſſant de tous les honneurs qu'on accorde aux talens

& au vrai mérite, quand ils ſont reconnus ; eſtimée des gens de Lettres, dont elle etoit regardée comme l'oracle ; reſpectée des perſonnes de ſon ſexe, auxquelles néanmoins elle n'avoit pas craint de dire les plus humiliantes vérités, elle vécut juſqu'à une extrême vieilleſſe, dans le ſein du travail & de la vertu, toujours en paix avec elle-même & avec les autres.

Puiſſe le précieux ſouvenir de ſes vertus & de ſon mérite la faire vivre dans les ſiecles à venir, juſques chez les plus reculés de nos deſcendans !

Ting-che ne ſe contenta pas de donner à ſa belle-mere les eloges dont elle la croyoit digne : elle n'omit ni peines, ni ſoins, ni dépenſes pour acquérir tout ce qui etoit ſorti de ſon pinceau, depuis qu'elle avoit commencé à écrire dans la maiſon paternelle, juſqu'à ſa mort. Elle en fit pluſieurs volumes, qu'elle donna au public ſous le titre de Recueil des Œuvres de *Pan-hoei-pan*, ſurnommée *Tſao la grande-Dame*. Ce Recueil etoit diviſé en ſeize livres, ſous chacun deſquels elle avoit placé les pieces d'un même genre. Il y avoit des diſcours, des inaugurations, des inſcriptions, des élégies, des eloges funebres, des deſcriptions de choſes extraordinaires apportées des Pays etrangers, des queſtions littéraires, avec leurs réponſes, des complimens de félicitation, des complimens de condoléance, des préfaces pour être miſes à la tête des Ouvrages des autres, qu'elle avoit publiés ; des epitaphes, des ſuppliques pour être préſentées à l'Empereur, des notices & indications d'ouvrages non publiés, des remerciemens faits aux noms de différentes perſonnes pour des bienfaits reçus, des dialogues ſur différens ſujets, des explications & des commentaires.

La ſuite des Vies ou Portraits ſe trouvera dans les volumes ſuivans.

LETTRE du P. Amiot, Miſſionnaire de la Chine, ſur la Réduction des Miao-tſée, *en 1775.*

M.

Je crois que vous ne me ſaurez pas mauvais gré de la liberté que je prends de vous entretenir d'autres choſes que de mes travaux littéraires. La relation que j'ai l'honneur de vous envoyer aujourd'hui, n'a eté puiſée que dans les Gazettes que la Cour fait paſſer aux Bannieres, ou dans ce que l'on publie par ordre du Souverain.

Voici une troiſieme Nation que l'Empereur de la Chine vient de confondre pour toujours avec celle de ſes anciens Etats. Les Eleuths ſubjugués & diſperſés ne ſont plus un peuple à part; les Tourgouths venus d'eux-mêmes, ſe ſont ſoumis à tout ce qu'on a exigé d'eux, & ont conſenti à vivre ſous les Bannieres, comme les autres Tartares; & cette année, les *Miao-tſée* du petit & du grand *Kin-tchouen* ont été relégués par pelotons dans les différentes Provinces de l'Empire, pour y travailler aux ouvrages publics, ou pour y vivre en eſclaves. C'eſt de cette derniere conquête des Mantchous que je dois vous rendre compte aujourd'hui.

Les confins de la province de *See-tchouen* ſont bornés par une chaîne de montagnes liées à d'autres montagnes, tant du dehors, que de l'intérieur de l'Empire. Cette chaîne de montagnes a eté habitée de tout temps par un peuple demi-ſauvage, ainſi que s'expriment les Chinois, qui, préférant la liberté à tous les autres avantages, a mieux aimé vivre

toujours séparé du reste de la Nation, que de se soumettre à des loix, dont l'observation eût fait sa félicité. Ce peuple avoit deux Chefs indépendans l'un de l'autre. Le premier dominoit sur le grand *Kin-tchouen*, & l'autre sur les montagnes du petit *Kin-tchouen*; ce qui formoit deux petits Etats soumis chacun à un Souverain particulier. Ces deux Souverains, quoique réellement indépendans, etoient soumis en apparence à l'autorité suprême de l'Empereur; ils en recevoient des dons, des Mandarinats & des dignités, & c'etoit l'Empereur qui les confirmoit dans leur Souveraineté, en leur envoyant des Patentes à chaque changement de regne.

Ces deux petits Souverains, toujours etroitement unis, quand il s'agissoit de défendre leur liberté, & de s'opposer aux forces Chinoises, avoient quelquefois des démêlés entr'eux, & se faisoient la guerre. C'est ce qui leur arriva les années dernieres. Le *Tsong-tou* du *See-tchouen* leur ordonna de mettre bas les armes, & de vivre en paix, parce que leurs troupes, apparemment peu disciplinées, venoient faire des excursions sur les terres de l'Empire, & y exerçoient des brigandages, dont il étoit contraint de punir les auteurs. Les *Miao-tsee* (car c'est de ce nom qu'on appelle ceux du *Kin-tchouen*), loin de donner quelque satisfaction au *Tsong-tou*, n'en devinrent que plus insolens. Ils firent la paix entr'eux, & se liguerent contre les Chinois. L'expérience leur avoit appris qu'en se tenant simplement sur la défensive, & en gardant exactement quelques gorges, il n'étoit guere possible de les aller forcer dans leurs montagnes. Dans cette confiance, ils continuerent leurs brigandages. Le *Tsoung-tou* sentant qu'avec les seules troupes de la Province qu'il gouvernoit, il ne pouvoit s'opposer à ces barbares, avertit l'Empereur, & demanda du secours.

Sa Majesté voulut tenter d'abord les voies de douceur.

Deux Officiers allerent porter ſes ordres aux petits Princes du *Kin-tchouen*, & les exhorter à rentrer dans leur devoir. Les Princes *Miao-tſée* maltraiterent les Envoyés, & déchirerent en leur préſence l'ordre de l'Empereur ; crime horrible qui ne peut s'expier, ſuivant la maniere de penſer des Chinois, que par les ſupplices les plus affreux. L'Empereur prit alors la réſolution de les exterminer ; & ſe fiant ſur ſa bonne fortune, il ne douta point qu'il ne vînt à bout d'exécuter un projet, qu'on avoit de tout tems regardé comme chimérique.

Son premier ſoin fut de choiſir un Général : il jetta les yeux ſur *Akoui*, qui s'etoit déjà diſtingué, ſous *Fouté*, lors de la guerre contre les Eleuths. L'evénement a prouvé qu'il ne pouvoit faire un meilleur choix. Il eſt bon de faire connoître en peu de mots ce grand homme.

Akoui eſt d'une maiſon diſtinguée parmi les Mantchoux : il a une Compagnie héréditaire dans la Banniere *rouge-ſimple*. Il a paſſé ſa jeuneſſe à etudier les Sciences Chinoiſes, & y a fait de ſi grands progrès, qu'il n'eſt preſque aucun livre d'un certain ordre, dont il ne puiſſe rendre compte. Après la mort de ſon pere, il vécut à Péking confondu avec la foule, n'ayant d'autre ambition que de remplir ſes devoirs, & d'employer ſes momens de loiſir à cultiver les lettres. Le vrai mérite ſe fait jour tôt ou tard. Il eut occaſion de traiter avec le Comte-Miniſtre *Fouheng* une affaire aſſez difficile. La maniere claire, nette & préciſe avec laquelle il expoſa ſa penſée, enchanta le Miniſtre. Il ſe ſouvint de lui, lors de la guerre contre les Eleuths, & l'envoya ſervir ſous *Fouté*, avec ordre de ne laiſſer paſſer aucune occaſion, ſans l'inſtruire de l'état des affaires dans le lieu où il ſe trouveroit. *Akoui* exécuta ponctuellement les ordres du Miniſtre ; & le Miniſtre, de ſon côté, inſtruiſoit exactement l'Empereur,

ſans lui laiſſer ignorer le nom de l'Officier, dont il recevoit des relations ſi exactes. L'Empereur ne l'oublia pas dans l'occaſion : plus de dix ans après, lorſqu'il envoya ſon premier Miniſtre, en qualité de Généraliſſime, contre le Royaume de *Mien* & leurs alliés, il voulut qu'*Akoui* l'accompagnât, & fût du nombre des Officiers généraux de ſon Conſeil.

Dans cette ſeconde guerre, *Akoui* ne ſe diſtingua pas moins que dans la premiere par ſa prudence & par ſa valeur. Cette guerre finie, *Akoui* fut nommé l'un des grands de ſa Banniere, & mis ſucceſſivement à la tête de pluſieurs Tribunaux. Il y a grande apparence qu'il ne ſeroit pas monté plus haut, ſans la révolte des *Miao-tſée*. L'Empereur ayant pris la réſolution d'exterminer ces barbares : *C'eſt ſeconder les intentions du Ciel*, dit-il dans l'un des ecrits publics qu'il fit paroître dans le temps, *que de faire périr des ſcélérats qui ne ceſſent de l'irriter de jour en jour par les plus horribles forfaits* : ſon Conſeil aſſemblé fut de ſon avis. *Cependant*, ajouterent les Princes & les Grands, *la choſe ne paroît guere poſſible. On a bien forcé les* Miao-tſée *dans quelques-unes de leurs villes ; on les a battus lorſqu'ils ont oppoſé des troupes à nos efforts ; mais etant vaincus, ils s'enfonçoient dans leurs montagnes, où il etoit impoſſible de les aller chercher, & d'où ils ſortoient enſuite, lorſqu'on s'y attendoit le moins, &c.*

L'Empereur perſiſta dans ſon deſſein, & dit qu'il en viendroit à bout au moyen du Général qu'il avoit choiſi : *C'eſt ſur* Akoui, ajouta-t-il, *que j'ai jetté les yeux pour l'exécution de cette entrepriſe. Si quelqu'un de vous trouve que je n'ai pas bien choiſi, qu'il parle ; je ſuis prêt à l'ecouter, & j'aurai egard à ſes raiſons, ſi elles ſont bonnes.* Perſonne ne s'attendoit à entendre ſortir ce nom de la bouche de l'Empereur. On ne regardoit *Akoui* que comme un Officier ordinaire qui pouvoit tout au plus ſervir en ſecond, & on fut d'autant plus ſurpris de ce choix,

qu'il y avoit à la Cour & dans les Provinces un grand nombre d'Officiers généraux d'un rang ſupérieur à celui d'*Akoui*, qui s'etoient déja diſtingués dans les guerres paſſées, & qui ayant commandé des armées en chef, etoient cenſés avoir plus d'expérience que lui. Cependant aucun ne déſapprouva ce choix, ſoit qu'on n'eût rien à objecter, ſoit parce qu'il venoit directement du Souverain.

A cette marque d'eſtime pour la perſonne & le mérite d'*Akoui*, l'Empereur en ajouta une autre non moins flatteuſe. Il permit au nouveau Général de choiſir dans les huit bannieres, celles des troupes qu'il jugeroit les plus propres à le ſeconder, & le laiſſa maître du plan & de toutes les opérations de la campagne. *Akoui* diſpoſa tout, fit ſon plan, l'expliqua à ſon maître, & le lui fit approuver, en ſe conſervant néanmoins le droit de le changer en tout ou en partie, ſelon les cas & les lieux. N'ayant plus rien à faire à la Cour, il ſe rendit à la capitale du *Sée-tchouen*, où, en attendant ſon armée, il prit des informations ſur tout ce qui regardoit le pays & les affaires du *Kin-tchouen*, & en particulier ſur ce qui s'etoit paſſé précédemment entre les *Miao-tſée* & les troupes que le *Tſong-tou* avoit envoyées contr'eux.

Il apprit qu'un Général nommé *Ouen-fou*, ayant pris dix mille hommes des troupes de la Province, etoit allé contre les *Miao-tſée*, les avoit battus & contraints d'abandonner les frontieres; que cet Officier, fier de ſes ſuccès, au lieu de ſe contenter de garder les gorges & de boucher les principaux paſſages par où les barbares auroient pu revenir, voulut les pourſuivre juſques chez eux, & s'engagea imprudemment dans les montagnes où il périt lui & preſque tous les ſiens.

Il apprit encore que la ſtérilité qui regne ſur ces montagnes, le défaut de chemins, les rochers eſcarpés & les précipices affreux qu'on rencontroit, pour ainſi dire, à chaque pas, les

ravines, les ruiſſeaux profonds, les bois, & tout ce qu'on pouvoit imaginer de difficultés, les rendoient impraticables à tous autres qu'à ceux du pays; que quand même à force de patience, de fatigues, de courage & de fermeté, on pourroit conduire une armée en la diviſant en mille petits corps, pour la faire marcher par des ſentiers différens, il falloit néceſſairement que cette armée ſe pourvût elle-même de tout; que les hommes portaſſent tout ou preſque tout, parce qu'il n'etoit pas poſſible d'employer aucune voiture, & qu'il etoit d'une très-grande difficulté d'employer les bêtes de ſomme; qu'après avoir vaincu tous les obſtacles qu'oppoſent le local & les elémens, il falloit vaincre ceux qui viendroient de la part des hommes : obſtacles d'autant plus grands, que ces barbares avoient des armes à feu, des villes fortifiées, & qu'ils pouvoient être ſecourus par leurs voiſins du côté des Indes.

Akoui profita de ces lumieres, & en prit occaſion de demander à l'Empereur les pouvoirs les plus amples, tant pour lui que pour le *Tſong-tou* du *Tſée-tchouen*, & les autres Officiers de la Province auxquels il s'adreſſeroit dans les occaſions. Il obtint tout ce qu'il voulut, & au moyen du *Tſong-tou*, qui etoit ſon ami particulier, il fut bientôt pourvu des plus abondantes proviſions & d'une multitude innombrable d'hommes pour les porter. Outre les munitions ordinaires, il prit encore une quantité prodigieuſe de métal en petits lingots pour fondre des canons & même des bombes, quand il ſeroit arrivé devant les places dont il lui faudroit faire le ſiege; car tranſporter canons & bombes à travers les défilés & les précipices de ces montagnes, etoit une choſe impoſſible.

Lorſque l'armée fut aſſemblée, il la partagea en pluſieurs corps, qu'il fit entrer dans le *Kin-tchouen* par différentes gorges. Chacun de ces corps particuliers etoit une petite armée.

Parmi les Officiers généraux qui devoient combattre ſous

Akoui,

Akoui, & l'aider de leurs conſeils, ſe trouvoit *Fouté*, ce grand homme de guerre qui avoit cueilli tant de lauriers en Tartarie, & que j'ai fait connoître dans d'autres Mémoires (2). Il a ſoutenu ſa réputation militaire contre ceux des *Kin-tchouen*; mais ſon orgueil & la dureté de ſon caractere, lui ont fait commettre une quantité de fautes, même contre le ſervice, pour leſquelles il a eté puni ſuivant les loix.

Tous ces corps particuliers entrerent en même temps par les différentes gorges, & ſe rendirent maîtres de tous les paſſages, battirent par-tout les *Miao-tſée*, les pourſuivirent, grimperent ſur les rochers les plus eſcarpés, franchirent les précipices; dans moins d'un mois, ils furent maîtres du petit *Kin-tchouen*. Le Roi *Seng-ké-ſang* mourut de maladie, lorſqu'il ſe diſpoſoit à faire un dernier effort pour ſauver au moins ſa capitale, dans laquelle il alloit s'enfermer avec le reſte de ſes troupes. Les *Miao-tſée* conſternés perdirent courage, & ne ſe défendirent plus; ils abandonnerent leurs villes & toutes leurs poſſeſſions, & ſe réfugierent dans le grand *Kin-tchouen*. *Akoui* les y pourſuivit; mais auparavant il fit raſer villes & villages, forts & fortins, & généralement tout ce qui pouvoit ſervir de retraite aux ennemis, ſuppoſé que s'etant ralliés ils vouluſſent revenir ſur leurs pas. Il ſe fit apporter le cadavre de *Seng-ké-ſang*, pour pouvoir certifier à l'Empereur la mort de ce rébelle, & le fit mettre en dépôt pour le faire ſervir en ſon temps aux cérémonies qui ſont d'uſage.

Après avoir donné à ſes troupes quelque repos, *Akoui* ſe remit en marche. *Sonom*, Roi du grand *Kin-tchouen*, vint à ſa rencontre. Tout, juſqu'aux femmes, s'arme dans les montagnes: à chaque pas que font les Mantchoux, ſe préſente un nouveau genre d'ennemis. Combien de braves gens périſſent!

(2) Voyez le tome 1, page 367.

Les uns ecrasés par les pierres qu'on faisoit rouler sur leurs têtes, les autres emportés par des coups de feu, sans qu'on pût voir d'où ils partoient; quelques-uns enveloppés par le grand nombre & taillés en pieces, avant même qu'ils eussent eu le temps de se mettre en défense; quelques autres précipités du haut des rochers sur lesquels ils avoient grimpé avec tant de peine. *Akoui* n'en devint que plus ardent; il avance, chaque jour il emporte quelque place ou quelque poste important. Il arrive enfin devant *Lo-ou-ouei*, capitale du grand *Kin-tchouen*, & séjour ordinaire de *Sonom*, qui en etoit Roi: il fond des bombes & des canons, il l'emporte.

Sonom, toute sa famille, sa cour, son armée s'etoient déja retirés & s'etoient rendus à travers les montagnes jusqu'à l'autre extrêmité du grand *Kin-tchouen*. Là est une place des plus fortes, tant par son assiette que par les ouvrages de l'art. Le Roi s'y enferma avec l'elite de ses troupes, tandis que son armée se tenoit aux environs pour en défendre les approches.

Akoui, maître de *Lo-ou-ouei*, s'y arrêta quelque temps pour donner quelque repos à ses troupes, & pour prendre ses derniers arrangemens. Ce fut de-là qu'il ecrivit à l'Empereur pour lui rendre compte. Il avoit à lui apprendre les plus fâcheuses nouvelles, la mort d'un grand nombre d'Officiers de distinction, & en particulier celle du Prince Mongou, premier gendre de Sa Majesté. Il osa même mettre par ecrit, ce qui ne se fait guere en parlant à l'Empereur, le récit des tourmens que les *Miao-tsée* avoient fait souffrir à ceux des Officiers Mantchoux qui avoient eu le malheur d'être pris. L'Empereur content de cet exposé, s'en expliqua ainsi lui-même dans un ecrit public: Akoui *m'a fait savoir que les principales places du* Kin-tchouen, *à l'exception de* Karaï, *où* Sonom *& toute sa famille se sont retirés, sont à sa disposition. A en juger par la carte du pays que ce Général m'envoie, nous serons bientôt maîtres de tout... On ne sauroit être plus*

ſatisfait que je le ſuis de la bonne conduite de mon Général, &c.

Akoui partit du grand *Kin-tchouen* pour aller mettre le ſiege devant *Karaï*, & forcer le Roi barbare dans ſon dernier retranchement. Si juſqu'alors les Mantchoux avoient eu à ſurmonter de grands obſtacles, ils en trouverent de nouveaux à meſure qu'ils avançoient. On ne s'attend pas ſans doute que je décrive tous les petits combats qu'ils eurent à livrer, que je faſſe l'énumération de tous les poſtes qu'il fallut emporter avant que d'arriver à *Karaï*, le détail en ſeroit trop long.

L'armée des Mantchoux arrive enfin aux environs de *Karaï*. Ce que *Akoui* avoit fait en aſſiégeant la capitale & les autres poſtes importans, il le fait ici avec encore plus d'attention & d'ardeur, c'eſt-à-dire, qu'il ſe fait une nouvelle artillerie. Il prévient l'Empereur que ce dernier ſiege ſeroit infailliblement un peu long, parce que la ſituation de la place etoit telle que pour la ſerrer de tous les côtés, il falloit environner une montagne, ſans quoi il etoit à craindre que *Sonom* ne s'echappât encore, comme il l'avoit fait de *Lo-ou-ouei*; que ſon objet n'etant pas ſeulement de ſe rendre maître de cette place, mais encore de la perſonne du Prince rébelle, il ne devoit rien omettre pour aſſurer le ſuccès.

Après avoir ainſi prévenu l'Empereur, le Général mit tous ſes ſoins à fermer tous les paſſages par où *Sonom* auroit pu s'echapper. Il fait faire un grand détour à une partie de ſes troupes pour occuper le derriere de la montagne de *Karaï*, & battre la place de ce côté, tandis qu'avec le reſte de l'armée il la battroit de l'autre. Quand, au moyen des ſignaux dont il etoit convenu, il fut aſſuré de l'arrivée de ſes gens, il fit ſa premiere attaque, qui n'aboutit qu'à ecorner quelques rochers. Cependant le rébelle effrayé, penſa à ſe ſoumettre, & fit demander à *Akoui* une ſuſpenſion de quelques jours, pour faire ſes propoſitions. *Akoui* y conſentit, & *Sonom*

lui envoya ce qu'il avoit de plus cher, ſa mere, ſa femme & ſes ſœurs, pour ſervir d'otage & être garants de ſa fidélité. Il demanda *qu'on lui laiſſât la vie à lui & à tous les ſiens, & qu'on lui permît de gouverner encore ſes ſujets ſous l'autorité de l'Empereur. Akoui* fit répondre que l'affaire etoit d'une trop grande importance pour qu'il oſât prendre ſur lui de la terminer ainſi; qu'il alloit en informer Sa Majeſté, & qu'en attendant il lui conſeilloit de ſe remettre de tout à ſa clémence, & de ſe livrer de bonne grace entre ſes mains. *Sonom* ne crut pas devoir ſuivre ce conſeil, & ne penſa plus qu'à ſe défendre.

Cependant *Akoui* ecrivit à l'Empereur, & en attendant la réponſe, il continua de pouſſer vivement le ſiege.

L'Empereur recevant la lettre d'*Akoui*, regarda cette grande affaire comme déja terminée. Il répondit à ſon Général qu'il pouvoit aſſurer le rébelle du pardon de ſes crimes, ſuppoſé qu'il ſe rendît ſur le champ; qu'il pouvoit même lui promettre qu'on lui laiſſeroit le gouvernement de ſes ſujets, mais hors des montagnes du *Kin-tchouen*, dans les lieux de la domination Chinoiſe, où on les feroit tranſmigrer. Sa Majeſté prit cette occaſion de faire publiquement l'eloge de ſon Général, & d'annoncer les récompenſes dont elle vouloit l'honorer lui & ſes principaux Officiers. Voici en deux mots le précis de ce que publia l'Empereur dans le temps. *Il n'y a rien à reprendre dans la maniere dont* Akoui *s'eſt conduit pendant tout le cours de cette guerre; c'eſt à ſa prévoyance, à ſa valeur, à ſon expérience qu'il eſt redevable de tous ſes ſuccès. Le rébelle* Sonom *pouſſé juſqu'à ſon dernier retranchement, parle déja de ſe rendre.* Atſang *ſa mere,* Aching *ſa tante, accompagnées de ſes ſœurs, ſont allé de ſa part implorer la clémence du vainqueur juſques dans ſon camp: le rébelle s'y rendra infailliblement bientôt lui-même, ou il ſera pris. Lorſque* Akoui *s'etant rendu maître de la capitale du grand* Kin-tchouen, *je lui donnai pour récompenſe la plume de*

paon à deux yeux, & lui permis de porter le bouton de rubis tel que le portent les Princes etrangers, quand je les en gratifie; je le fais aujourd'hui Comte de l'Empire, & je veux que le titre de ſa nouvelle dignité déſigne en ſubſtance les qualités qui la lui ont acquiſe. Il s'appellera déſormais Tcheng-meou-yng-young-koung (Ce titre rendu en François, veut dire: *Comte qui joint la prévoyance à la plus haute valeur.* En l'expliquant ainſi, je ne ſaurois lui donner ni l'energie, ni les graces des expreſſions Chinoiſes; j'en donne le ſens.). *Outre cela,* continue l'Empereur, *je lui permets de porter la ceinture jaune & le manteau à quatre dragons en broderie d'or, ainſi que les portent les Princes de ma famille qui ſont titrés. Quant aux Officiers generaux qui l'ont ſecondé, je donne à* Ming-léang *le titre de* Siang-young-po (c'eſt-à-dire, Vicomte ou Baron qui ſait employer la valeur à plus d'un uſage,); *à* Foung-cheng-ngo, *qui etoit déja Comte, je lui donne le titre de* Tſée-kio (c'eſt-à-dire, de Baron,), *& celui de* Ki-young *qu'il ajoutera à celui de Comte* (Ki-young-koung ſignifie: *Comte d'une valeur miſe à plus d'une epreuve*). *Le titre de* Tſée-kio, *qui eſt au-deſſous de celui de Comte, paſſera à ſon frere cadet juſqu'à ce qu'il ait lui-même des enfans; le premier fils qui lui naîtra en ſera décoré dès le moment de ſa naiſſance, & il ſera tranſmiſſible à ſes deſcendans, &c.*

Les Conſeillers & Préſidens du Tribunal de la guerre, ceux du Conſeil particulier du Général, les Miniſtres, les *Tſong-tou*, les Lieutenans-généraux des Provinces, les Officiers ſubalternes qui ſe ſont diſtingués, ont eu leur part aux récompenſes; ils ont obtenu des titres honorifiques, ou ont eté elevés à des grades ſupérieurs à ceux qu'ils occupoient; *car*, dit l'Empereur, *ils ont tous concouru aux ſuccès, en rempliſſant avec exactitude & fidélité tout ce qui etoit du devoir de leurs charges, &c.*

Quand *Akoui* ſut que l'intention de l'Empereur etoit que le rébelle & tous ſes ſujets devoient être arrachés de leurs mon-

tagnes, il en inſtruiſit *Sonom*, & lui offrit encore la vie à lui & aux ſiens, à condition qu'il feroit de bonne grace ce qu'on exigeoit de lui pour la derniere fois. *Sonom* répondit qu'il aimoit mieux s'enſevelir ſous les ruines de ſa patrie: & dès-lors il ſe défendit en déſeſpéré. Malheur aux Mantchoux qui ſe trouvoient expoſés à ſa fureur, mais cette fureur fut impuiſſante; il fallut, au bout de quinze jours ou trois ſemaines, ſe rendre à diſcrétion.

Akoui ayant ſubjugué l'un & l'autre *Kin-tchouen*, ayant en ſon pouvoir *Sonom* & toute ſa famille, demanda ſes derniers ordres à l'Empereur. Sa Majeſté lui ordonna de conduire à Pé-king le rébelle, toute ſa famille, & les principaux de ſa Cour, tous vivans, ſi cela etoit poſſible, & d'envoyer en même temps la tête de *Seng-ko-ſang*, Roi du petit *Kin-tchouen*, lequel, comme on l'a vu, etoit mort lors de la priſe de ſon pays: il laiſſa le reſte à ſa diſpoſition.

On a toujours mille raiſons de ſe flatter que ce qu'on ſouhaite arrivera. Le crédule *Sonom* ne douta point qu'on ne le laiſſât vivre & jouir de ſa liberté dans Pé-king: il ne chercha point à ſe détruire lui-même, comme il en avoit conçu d'abord le deſſein. Les bons traitemens qu'il recevoit du Général, la maniere honorable dont il etoit ſervi, la liberté qu'on lui laiſſoit de voir, de parler, d'être toujours avec les ſiens le long de la route, ne contribua pas peu à nourrir ſon eſpérance. Il s'en falloit bien cependant que l'Empereur fût dans l'intention de lui pardonner; il avoit au contraire pris tous les arrangemens pour faire ſur lui un exemple capable d'intimider tous les Princes Tartares ſes vaſſaux. Le Préſident du Tribunal des Rits lui avoit repréſenté que depuis un très-grand nombre d'années on n'avoit point fait la cérémonie dite *Hien-ſeou*, & que cependant cette cérémonie & toutes celles qui la précedent ou l'accompagnent ſont très-propres à contenir les peuples dans

l'obéiſſance, & les Princes tributaires ou vaſſaux dans le devoir ; que ces cérémonies etant d'ailleurs conſacrées dans le code de ſon Tribunal, & ayant eté en vigueur ſous les plus grands Princes des différentes dynaſties depuis les temps les plus reculés, il croyoit qu'il etoit à propos de profiter de l'occaſion préſente pour les faire revivre.

L'Empereur loua le Préſident de ſon zele, & en conſéquence donna ordre aux quarante-huit Chefs des Hordes Tartares qui lui ſont ſoumiſes, de ſe rendre à Pé-king, pour aller à ſa ſuite au-devant du Général, & aſſiſter à la cérémonie *Hiao-lao* qui devoit ſe faire le 25 de la quatrieme lune, & à la cérémonie *Hien-feou* qui ſe faiſoit le lendemain. Je n'expliquerai point la cérémonie du *Hiao-lao*, qui regarde la réception du Général, elle a eté ſuffiſamment décrite à l'occaſion de *Tchao-hoei*, dans mes remarques ſur la conquête du pays d'Ily, &c. Pour la cérémonie dite *Hien-feou*, voici en deux mots en quoi elle conſiſte : elle dure deux jours.

Le premier jour, l'Empereur ſe rend à la ſalle des Ancêtres, accompagné du Général vainqueur, des principaux Officiers qui ont contribué à ſes victoires, & des rébelles qu'il a vaincus & faits priſonniers. Sa Majeſté, après avoir fait les cérémonies d'uſage, avertit ceux dont il tient la vie & l'Empire, des principaux evénemens de la guerre qu'il vient de finir glorieuſement, & leur préſente les priſonniers. Après cette premiere cérémonie, l'Empereur rentre dans ſon Palais, & le Général conduit ſes priſonniers au *Ché-tſi-tan*, c'eſt-à-dire, dans le lieu où l'on honore particuliérement les Eſprits qui préſident aux générations. Là, accompagné des principaux Officiers, compagnons de ſes travaux & de ſa gloire, il ordonne aux vaincus de ſe proſterner, pour faire amende-honorable à ces Eſprits qu'ils ont contriſtés par leur rébellion.

Le ſecond jour, l'Empereur, le Général, les Mandarins

civils & militaires, tous les Officiers qui ont ſervi dans la guerre qu'on vient de terminer, ſe rendent à la porte du Palais, nommée *Ou-men*. L'Empereur monte dans l'appartement qui eſt au-deſſus de cette porte, ſe place ſur le balcon en face de la grande cour qui eſt du côté du midi : les Mandarins civils ſont à ſa gauche, & les militaires à ſa droite. Au bas, c'eſt-à-dire, dans la cour même, ſont le Général, les Officiers qui ont ſervi ſous lui, & les rebelles priſonniers. Tout le monde ayant pris ſa place, le Général s'avance immédiatement ſous le balcon, préſente tous ſes Officiers à l'Empereur, l'avertit que c'eſt à leur valeur, à leur exactitude, & à leur expérience qu'il eſt redevable en grande partie des ſuccès. L'Empereur, par quelques mots, leur témoigne à tous ſa ſatisfaction, & appelle le Général. Tous alors ſe proſternent, frappent la terre du front pour remercier Sa Majeſté, & le Général monte dans le balcon, où il ſe place à côté de l'Empereur. Pendant ce temps-là, les Officiers qui etoient pêle-mêle dans la cour, ſe partagent en deux rangs, pour laiſſer voir à découvert tous les priſonniers. L'Empereur s'informe de leurs noms, de leurs rangs, de ce qu'ils ont fait de plus particulier, & de tout ce qu'il veut ſavoir. Il demande en particulier s'il n'y auroit pas moyen de leur faire grace, ſans bleſſer la juſtice. Le Général répond à tout, & ſur-tout à ce dernier article. Quand la mort des coupables n'eſt pas conclue, il ne manque jamais de raiſons pour leur ſauver la vie ; mais quand il eſt décidé qu'ils mourront, il fait à l'Empereur l'enumération de leurs crimes, de ces crimes ſur-tout qui, ſuivant les loix, ne méritent aucun pardon. Alors l'Empereur fait le ſigne fatal, ſe leve, & ſe retire dans le même ordre qu'il etoit venu, c'eſt-à-dire, avec tout l'appareil de ſa grandeur. Pendant ce temp-là, on conduit au lieu du ſupplice ceux qui doivent être exécutés

exécutés : c'eſt ce qui eſt arrivé à *Sonom*, & à tous ceux de ſa ſuite qui furent préſentés. Quoiqu'il ſoit fort indifférent en Europe de ſavoir le nombre & les noms de ceux qui furent condamnés, cependant, pour donner une idée de la maniere dont tout ſe paſſe ici dans des occaſions pareilles, je vais rapporter l'Arrêt de condamnation.

Akoui avoit fait conduire à *Peking* deux cens cinquante priſonniers, tant de la parenté, que du Conſeil ou de la Cour de *Sonom*. L'Empereur ordonna aux Grands de l'Empire, ayant à leur tête les Miniſtres d'Etat, de connoître de leurs crimes plus ou moins grands, & de déterminer le genre du ſupplice dont on devoit les punir. Voici en ſubſtance le Jugement qu'ils en porterent. « *Sonom*, diſent-ils, ſon frere » cadet *Chalopen*, ſes Miniſtres *Kantak*, *Sonompontchouk*, » *Karoua* & *Gotſar*, *Atchim*, tante de *Sonom*, cette femme » cruelle qui a ſoufflé & attiſé le feu de la rébellion, plus » qu'aucun des *Miao-tſée*, *Langtſia* ſon mari, auſſi coupable » qu'elle, méritent d'être coupés en pieces, de même que » les deux lamas, *Tonkio* & *Kanpou*, avec dix autres qui » etoient du Conſeil de *Sonom*. Dix-neuf autres de la Cour » du rébelle, moins coupables que les premiers, ſoit à cauſe » de leur jeuneſſe, ſoit parce qu'ils obéiſſoient par emploi » à leur Souverain, méritent d'avoir la tête coupée. Nous » croyons qu'on ne doit condamner qu'à une priſon perpé- » tuelle les ſeize autres *Miao-tſée* de la parenté ou de la ſuite » de *Sonom*, qui ont été pris avec lui ; que cinquante-deux » autres doivent être envoyés en exil à Ily, & être donnés » aux Eleuths, pour être leurs eſclaves ; que les Officiers de » guerre qui ont ſervi contre nous, doivent être diſtribués » & donnés, les quarante-cinq principaux aux *Solons*, pour » être enrôlés parmi leurs troupes en qualité de ſoldats ; » trente-cinq autres aux Tartares *San-ſing*, & les cinquante-

» huit reſtans aux Officiers Mantchoux qui ſe ſont le plus » diſtingués. Pour ce qui eſt de *Panti* & des autres Lamas, » au nombre de ſeize, qui etoient dans leur *Miao*, & qui ne » ſont entrés pour rien dans la rébellion de *Sonom*, on peut » les envoyer au *Miao de Kiang-ning*, pour aider les Lamas » leurs confreres, & vivre ſous leur gouvernement ». Cette délibération des Grands fut portée à l'Empereur ; & l'Empereur, après l'avoir lue, répondit : *que tout ſe faſſe ainſi qu'il eſt enoncé ;* & tout s'eſt ainſi fait.

A ces ſcenes tragiques, il me reſte à en ajouter une plus digne peut-être de curioſité, parce que le Héros eſt ce vaillant *Fouté*, dont il a eté parlé au commencement de cette lettre. Ce guerrier intrépide, qui poſſédoit au plus haut degré toutes les vertus qui tiennent à la valeur, etoit trop perſuadé de ſon propre mérite, pour juger avec equité du mérite des autres. Celui d'*Akoui*, ſon Général dans cette derniere campagne, lui fit ombrage : il le peignit, dans pluſieurs occaſions, avec le fiel de l'envie, & n'oublia rien pour le repréſenter aux yeux de ſon Maître ſous les couleurs les moins avantageuſes : enfin il oſa l'accuſer ouvertement.

Pour toute réponſe aux accuſations de *Fouté*, *Akoui* fit le détail de ſa propre conduite, & de celle de ſon accuſateur. L'Empereur, qui connoiſſoit parfaitement l'un & l'autre, rendit juſtice au Général, & envoya des Grands de ſa Cour pour juger *Fouté* ſur les lieux, & le faire mourir, s'ils le trouvoient digne de mort. Les Grands arrivés au *Seé-tchouen*, firent leurs informations ſecretes & publiques, interrogerent *Fouté*, le trouverent coupable, & le condamnerent à perdre la tête. *Fouté* récuſa ſes Juges, leur dit en face qu'ils etoient vendus à ſon ennemi, & appella de leur Sentence à l'Empereur, en préſence duquel il demanda d'être conduit, parce qu'il avoit à révéler des myſteres qui ne pouvoient être révélés qu'à lui.

Les Juges, de concert avec *Akoui*, n'allerent pas plus loin, & conclurent qu'il falloit donner à *Fouté* la ſatisfaction de voir l'Empereur. Ils en écrivirent à Sa Majeſté ; & par le même Courier qui porta leur lettre, *Fouté* en ecrivit une ſecrette, qu'il adreſſa en droiture à l'Empereur, avec toutes les formalités d'uſage pour empêcher que tout autre que Sa Majeſté ne pût la lire.

L'Empereur conſentit qu'on amenât *Fouté*, & lui permit de dire librement tout ce qu'il avoit à dire. Tout ſe trouva faux, calomnieux, ou haſardé ſans preuves. Voici l'ecrit que l'Empereur voulut qu'on rendît public après la condamnation de *Fouté :* Ce ſont les Miniſtres & les Grands, qui le jugerent après que Sa Majeſté l'eut interrogé elle-même à différentes repriſes, qui parlent.

Foutê *ayant eté accuſé auprès de l'Empereur de pluſieurs fautes eſſentielles contre le ſervice, & en particulier de retenir l'argent que l'Empereur faiſoit diſtribuer aux ſoldats, outre leur ſolde ordinaire, Sa majeſté fit partir de la Cour* Yuen-cheou-toung, *l'un des Grands de l'Empire, & l'envoya au* See-tchouen, *avec ordre de faire des informations exactes ſur la conduite de cet Officier, & de prendre pour adjoints le Général* Akoui *& le* Tſong-tou *de la Province, pour le juger ſuivant les loix. Les Juges le trouverent coupable, en particulier, de n'avoir diſtribué qu'à ſes propres ſoldats l'argent au-deſſus de la paye ordinaire que l'Empereur donnoit pour tous, & de leur avoir fait entendre, afin de ſe les attacher toujours davantage, que cet argent n'etoit que l'effet de ſa libéralité, & de ſon affection pour eux.*

Ce ſeul crime, indépendamment de tout ce qu'on peut lui reprocher d'ailleurs, ne peut être expié, ſuivant les loix, que par la mort de celui qui l'a commis. Comme il ne fut pas poſſible à Foutê *de prouver ſon innocence ſur ce point, il fut*

condamné à perdre la tête. Il n'adhéra pas au Jugement, & en appella à l'Empereur. Les Juges dépêcherent un Courier, pour en donner avis à Sa Majesté, & lui demander ses ordres. Foutê *se servit de ce même Courier, pour lui faire tenir une lettre pleine de calomnies contre son Général. L'Empereur ordonna que le criminel seroit conduit à Péking; & lorsqu'il y fut arrivé, il l'interrogea à plusieurs reprises, lui fit une récapitulation de tous les crimes dont il etoit accusé, le laissa libre de dire tout ce qu'il voudroit pour sa justification; & tenant en main la lettre secrete qu'il lui avoit ecrite contre son Général, il le somma de lui donner des preuves de ce qu'il avançoit.* Foutê *ne donna que des oui-dire vagues, & des bruits sans fondement, qui courent quelquefois dans une armée parmi quelques mécontens du plus bas étage. Il convint qu'il n'avoit point d'autres preuves, se prosterna, battit la terre du front, & s'avoua coupable. Pour le punir de la témérité qu'il avoit eue d'avoir ecrit à son Souverain une lettre pleine de calomnies, & de n'avoir voulu être jugé que par lui, quoiqu'il se reconnût coupable, l'Empereur lui fit donner la torture & la bastonnade, & nous le renvoya, à nous Ministres & Grands de l'Empire, pour le juger définitivement. Nous avons examiné de nouveau l'affaire, & nous avons trouvé que* Foutê *etoit coupable; 1°. d'avoir distribué en son nom, & seulement à ses propres soldats, un argent que l'Empereur donnoit pour être distribué indifféremment à tous; 2°. d'avoir retenu pour lui une once sur cinquante de l'argent qui etoit pour la paye des troupes; 3°. que, pour une faute assez légere, il avoit de sa propre autorité, & sans en avertir l'Empereur, dégradé un Officier du premier rang, nommé* Koang-tchê, *& qu'ayant réduit cet Officier au rang de simple soldat, il avoit voulu le forcer à servir en cette qualité; ce que* Koang-tchê *ne pouvant faire sans se déshonorer à la face de toute l'armée, il s'etoit coupé la*

gorge de déſeſpoir ; mort qu'on doit attribuer à la dureté inflexible de Foutê *; 4°. que le long de la route, lorſqu'il etoit amené à* Péking *par l'Officier* Kai-tai, *qui, etant ſa créature, n'oſoit remplir à ſon egard le devoir de ſa charge, il donna toute ſorte de licence à ceux de ſa ſuite, & permit qu'ils vexaſſent le peuple & les petits Mandarins des lieux par où ils paſſoient. C'eſt ce même* Kai-tai, *qui, n'ayant pas le courage de lui repréſenter ſon devoir, eut la baſſeſſe de l'accuſer ſecrétement dans une lettre qu'il ecrivit à* Akoui.

*5°. Que la lettre ſecrete qu'il oſa ecrire en langue Mantchou, directement à Sa Majeſté, eſt pleine de calomnies. Il dit dans cette lettre qu'*Akoui *fait porter chez lui, à* Péking, *cent caiſſes pleines d'un riche butin, mais qu'il ne ſait pas en quoi conſiſte ce butin ; que le même* Akoui *eſt plein d'orgueil ; qu'il ſe loue à toute outrance, au préjudice de tous les autres guerriers ; qu'il a laiſſé echapper en pluſieurs occaſions des paroles de mépris, en parlant des Généraux qui l'avoient précédé, & en particulier de* Fouheng, *dont il a dit qu'il ne ſavoit pas même les premiers elémens de la guerre ; que lorſqu'il reçut la ceinture jaune, ne pouvant contenir l'excès de ſa joie, il la prit entre ſes mains, & qu'en la montrant à tous les Officiers généraux qui étoient préſens, il leur dit avec emphaſe que ce prix de ſa bonne conduite & de ſa valeur n'etoit pas au-deſſus de ſon mérite, & que l'Empereur prouvoit qu'il le connoiſſoit, en le décorant ainſi d'une marque de diſtinction, qui eſt propre aux Princes de ſon Sang. Nous nous ſommes informés exactement, tant auprès des Officiers généraux, que des autres qui ont ſervi ſous* Akoui, *& nous ſommes convaincus par leurs dépoſitions, que toutes les accuſations, dont* Foutê *charge ſon Général, ſont de pures calomnies, qui n'ont leur ſource que dans ſa baſſe jalouſie, & dans la noirceur de ſon cœur. Il ſe ſentoit coupable ; & convaincu*

que ſi ſon Général l'accuſoit, il etoit perdu ſans reſſource, il s'eſt donné lui-même pour accuſateur : & comme, en finiſſant ſa lettre d'accuſation, il dit à l'Empereur que, ſuivant nos loix, Akoui *mérite d'être coupé en pieces, nous, Miniſtres & Grands de l'Empire, qui, après les informations les plus exactes, avons trouvé que tout ce que* Foutê *avance contre* Akoui, *eſt faux, calomnieux & ſans aucun fondement, nous avons conclu, conformément à nos loix, que c'etoit* Foutê *lui-même qui méritoit d'être coupé en pieces. Pour ce qui eſt d'*Yng-tai, *Officier général qui ſervoit ſous* Foutê, *comme il a eté de connivence avec lui pour retenir l'argent des troupes, ou qu'il ne l'a pas détourné de commettre cet acte d'injuſtice, & que c'eſt lui qui a ecrit la minute de la lettre que* Foutê *a adreſſée à l'Empereur, nous avons jugé qu'il méritoit d'être caſſé & d'être envoyé en exil à Ily.*

Nous avons condamné l'Officier Kai-tai *à être exilé en Tartarie, pour y être employé à des travaux durs & pénibles, parce qu'en conduiſant* Foutê, *il lui a laiſſé une liberté entiere de ſe conduire en grand Seigneur qui voyage, plutôt que de remplir à ſon egard ce à quoi l'obligeoit la commiſſion dont il etoit chargé. Nous avons livré tous ceux de la ſuite de* Foutê *au Tribunal des crimes, pour y être examinés & jugés ; & nous avons fait remettre entre les mains des Officiers des bannieres tous les* Miao-tſée, *eſclaves de* Foutê *ou de ſes gens, pour y être employés ſuivant la déciſion du Conſeil de guerre, &c.*

Après avoir ainſi minuté notre ſentence, nous l'avons préſentée à l'Empereur, & voici quelle a eté la réponſe de Sa Majeſté : « Qu'on coupe la tête à Foutê, *& que tout le reſte ſe faſſe » ainſi qu'il eſt dit ». Le ſeptieme jour de la cinquieme lune de la quarante-unieme année de* Kien-long. *Fouté* fut exécuté le même jour.

Le Général *Akoui*, délivré d'un ennemi plus à craindre pour

lui que les *Miao-tsée*, eſt aujourd'hui au plus haut dégré de proſpérité. L'Empereur l'a fait Miniſtre d'Etat, & lui a prodigué ſes faveurs. Cela durera-t-il? la modeſtie d'*Akoui*, ſa bonne conduite, tout donne lieu de l'eſpérer.

Après avoir repréſenté l'Empereur tenant le glaive de la juſtice à la main, je ne puis mieux finir cette Lettre qu'en le montrant répandant dans toute l'etendue de ſon Empire les graces & les bienfaits. Après avoir rendu compte des motifs & des ſuccès de la guerre contre les *Miao-tsée*, & de la juſtice rigoureuſe qu'il a eté obligé d'exercer ſur les rébelles vaincus, il ajoute :

« C'eſt à la faveur de mes ancêtres que je ſuis redevable de » mes proſpérités & de la gloire de mon regne. Auſſi-tôt que » je fus inſtruit que cette grande affaire etoit entiérement ter- » minée, je me rendis à la ſépulture de mon aïeul pour lui » faire hommage de mes ſuccès. C'eſt après m'être acquitté de » ce devoir, qu'arriva le courier qui portoit en cérémonie » l'etendard de la victoire. Je me rendis dans la Province du » *Chan-tong*, pour aller ſur la montagne du *Tai-chan*, ſur la- » quelle je fis mes actions de grace. De-là je me tranſportai à » *Kiué-li*, où j'avertis Confucius de mes victoires, le remer- » ciai de ſes bonnes inſtructions, & fis en ſon honneur les cé- » rémonies accoutumées.

» De retour à la capitale, j'y fis avec appareil la cérémonie » d'aller au-devant du Général, celle de la réception des ré- » belles à la porte de mon Palais qui regarde directement le » midi, & celle du feſtin ſolemnel donné aux Princes, aux » Grands & aux principaux Officiers de l'armée; je leur fis des » dons à tous, ſelon leur rang & leurs mérites. Après m'être ac- » quitté de tous ces devoirs, comme Empereur, je penſai à » m'acquitter, comme fils, de ceux qu'exigeoit de moi la piété » filiale. Suivi du grand Général, de ſes Officiers, & du reſte de

» mon cortege, je me rendis à l'appartement de *la longue vie & du bonheur* (c'eſt le nom que porte l'appartement de l'Impératrice mere), & tous enſemble, nous fimes avec le plus profond reſpect, à celle qui m'a donné la vie, les complimens de congratulation qu'elle mérite, en lui attribuant toute la gloire de nos ſuccès. Je pris cette occaſion pour ajouter un nouveau titre à tous ceux dont elle jouiſſoit déja.

» Le premier jour de la cinquieme lune de la quarante-unieme année de mon regne, j'aſſemblai dans le lieu de mon Palais deſtiné à cet uſage, les Princes, les Grands & les Mandarins, tant de lettres que d'armes, pour faire la cérémonie du tranſport de la Feuille d'or ſur laquelle les titres de ma *ſainte mere* etoient gravés (l'Empereur, en parlant de ſa mere, lui donne pour l'ordinaire l'epithete de *ſainte*, *Cheng-mou* en Chinois, & *Entouringue-enié* en Mantchou.). Les titres de cette Princeſſe etoient ci-devant au nombre de huit, compoſés chacun de deux caracteres Chinois qui déſignent quelque vertu particuliere. Ainſi, ſuivant ces titres, elle poſſédoit déja toutes les vertus, toutes les qualités de l'eſprit & du cœur, tant naturelles qu'acquiſes. Le dernier de ces titres qui conſiſte pareillement en deux caracteres Chinois, qui ſe liſent *Ning-yu*, renferme tous les autres, en déſignant la récompenſe des vertus qu'ils expriment; car *Ning-yu* ſignifie dans le ſens de l'Empereur, ainſi qu'il en donne lui-même l'explication en Mantchou : *celle qui en récompenſe de ſes vertus a joui d'une très-longue vie* (elle approche de 90 ans), *exempte d'infirmités* (elle a toujours joui, & jouit encore d'une ſanté des plus brillantes) *& rendue illuſtre par le plus eclatant bonheur* (elle a mis au monde un fils dont le regne eſt un des plus glorieux de la monarchie Chinoiſe)». Ainſi les titres honorifiques de l'Impératrice mere conſiſtent aujourd'hui en dix-huit caracteres Chinois. Ces titres

gravés

gravés sur une feuille d'or, furent portés par l'Empereur dans tout l'appareil de sa dignité, jusques dans l'appartement de cette Princesse, où ils furent déposés & placés dans le lieu le plus honorable. Tout cela paroît peu de chose aux yeux d'un Européen ; mais aux yeux d'un Chinois, c'est peut-être ce que l'Empereur a fait de mieux dans tout le cours de son regne.

Sa Majesté termine toutes les cérémonies par la publication d'un diplôme dans lequel se trouve l'enumération des graces qu'il fait à ses sujets. En voici les articles :

1°. Il nomme des Mandarins pour aller aux cinq montagnes dites *Yo*, & aux rivages des quatre mers, pour offrir des sacrifices aux Esprits protecteurs.

2°. Il envoie des Mandarins au *Ti-ouang-miao*, pour faire les cérémonies respectueuses devant les tablettes de tous les Empereurs, qui y sont conservées.

3°. Il ordonne d'examiner si dans quelqu'un de ces endroits il y a des réparations à faire, & de prendre dans ses trésors l'argent nécessaire pour cela.

4°. Il fait une promotion générale de tous les Mandarins, tant de lettres que d'armes, & les fait tous monter d'un dégré.

5°. Il rétablit les Mandarins qui pour des fautes légeres avoient eté abaissés d'un dégré.

6°. Les Mandarins du Tribunal de la guerre & de celui des subsides, outre le bienfait commun d'être elevés à un grade supérieur, ont des notes de diligence qui peuvent accélérer leur promotion pour la suite.

7°. Les Officiers généraux & autres qui ont servi dans la derniere campagne, & qui pour quelques fautes commises par eux ci-devant, avoient eté abaissés ou privés de leurs revenus, sont rétablis dans tous leurs droits.

8°. Les Mandarins qui ont veillé sur les grands chemins, & qui par leurs soins ont facilité la marche des troupes & des

proviſions qu'on envoyoit à l'armée, auront les mêmes graces que celles qui ont eté accordées aux Mandarins de lettres & d'armes, & outre cela des notes de diligence qui pourront par la ſuite accélérer leur promotion.

9°. Tous les Mandarins des villes du ſecond & troiſieme ordre, ainſi que tous ceux qui auront eu quelque emploi relatif à l'armée, auront l'abolition de toutes les fautes commiſes, à l'exception de celles de vol ſur l'argent deſtiné aux troupes, & de tout autre directement contraire à l'eſſentiel du ſervice. On les rétablira dans le grade de leur Mandarinat, ſuppoſé qu'ils n'euſſent eté abaiſſés que d'un dégré, & on leur rendra leurs appointemens, ſuppoſé qu'ils en euſſent eté privés.

10°. Tous les ſoldats, tant cavaliers que fantaſſins, qui auront emprunté de l'argent du tréſor impérial, auront un délai de trois ans, avant qu'on puiſſe en prendre la reſtitution ſur leur paie.

11°. Tous ceux qui ont reçu des bleſſures, ou qui ont contracté à l'armée quelque infirmité qui les met hors d'etat de ſervir, ſeront exactement recherchés par les Officiers, afin qu'on pourvoie à leur ſubſiſtance. S'ils ont des enfans, on leur donnera le poſte de leur pere.

12°. Les eſclaves des Mantchoux qui ont déſerté, rentreront en grace, ſuppoſé qu'en déſertant ils n'aient emporté ni argent, ni armes, ni chevaux.

13°. Les Mandarins des poſtes & des relais qui ont facilité l'allée & le retour des couriers, outre le bienfait commun aux autres Mandarins, d'être promu à un grade ſupérieur à celui qu'ils occupoient, auront des notes de diligence qui pourront accélérer leur promotion dans la ſuite. Ils doivent rechercher tous les couriers qui ont eté employés, & les récompenſer ſuivant leur mérite, aux frais de l'Empereur.

14°. Tous les ſoldats Mantchoux, Mongoux & Han-kun

qui ſont à Pé-king, ou qui gardent les environs, ſeront gratifiés d'un mois de paie.

15°. Tous les ſoldats Chinois qui gardent les rues de Pé-king & autres lieux de la ville dépendans de la police, ſeront également gratifiés d'un mois de paie.

16°. Tous les ſoldats Mantchoux qui ont ſervi dans cette guerre, & qui ſeront hors d'etat de vaquer à quelque emploi, ou à cauſe de leur âge, ou de leurs bleſſures, ou de quelque infirmité, ſeront entretenus aux frais de l'Empereur.

17°. Tous les maîtres & ecoliers du *Koué-tſée-kien*, ou College Impérial, auront la gratification d'un mois d'appointement (dans le College Impérial, l'Empereur entretient les ecoliers & les maîtres).

18°. Les maîtres des huit bannieres & leurs ecoliers, auront auſſi la gratification d'un mois.

19°. Tous ceux qui ſont exilés dans les Provinces du *Petcheli* & du *Chan-tong*, ſeront abſous & pourront aller où bon leur ſemblera.

20°. Les exilés par arrêt du Tribunal des crimes, s'ils ſe trouvent dans le cas du pardon, en profiteront de même, quelque partie de l'Empire qui ait eté fixée pour le lieu de leur exil.

21°. Les oſſemens de ceux qui ſont morts dans le lieu de leur exil, s'ils ſe fuſſent trouvés dans le cas du pardon, etant vivans, pourront être tranſportés dans les lieux reſpectifs de leur ſépulture.

22°. On raccommodera, aux frais de l'Empire, tous les ponts qui ſe trouvent ſur tous les grands chemins de l'Empire.

23°. Dans toutes les villes où il y a des vieillards pauvres & ſans reſſources, des eſtropiés & des malades qui ne peuvent pas gagner leur vie, les Mandarins auront ſoin de leur ſubſiſtance aux frais de l'Empereur.

Qu'on affiche cet ecrit, afin que le Public ſoit inſtruit de

mes intentions. *Kienlong*, quarante-unieme année, cinquieme lune, le premier.

Voilà M. un détail de ce qui s'eſt paſſé cette année. Vous aurez la bonté d'en excuſer tous les défauts; il m'eſt impoſſible de recopier cette Lettre. J'aime encore mieux l'envoyer telle qu'elle eſt que de ne pas l'envoyer du tout. J'ai l'honneur d'être, &c.

AMIOT, Miſſionnaire.

A Pé-king, le 12 Septembre 1776.

On a cru devoir joindre à cette Lettre une ſeconde relation qui préſente de nouveaux détails. La voici.

Autre Relation de la conquête du Pays des Miao-Tſée.

LES *Miao-tſée* (Peuple montagnard) dont il s'agit, formoient deux petits Etats ſur les frontieres du *Se-tchuen* & du *Kouei-tcheou*, Provinces de Chine, grands à-peu-près comme la Lorraine; l'un s'appelloit *Siao-kin-tchuen*, l'autre *Ta-kin-tchuen*. L'un & l'autre avoit chacun leur Roi, ou Prince Souverain.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'ils firent quelques dégâts ſur les terres de l'Empire; on arma contr'eux. Le premier Général qui alla les attaquer ne méritoit pas de réuſſir, l'Empereur lui fit couper le col. Un autre plus adroit compoſa avec eux, il leur fit des préſens avec leſquels ils rentrerent dans leurs montagnes, & on eut grand ſoin de dire à l'Empereur qu'ils etoient ſoumis, & qu'ils le reconnoiſſoient pour leur maître. Cependant les hoſtilités recommencerent il y a cinq ou ſix ans. L'Empereur en fut extrêmement irrité, & probablement il prit dès-lors la

réſolution de les exterminer. Il fit envelopper leurs montagnes par trois armées, dont chacune etoit compoſée environ de quarante mille combattans.

Le Général *Ouen-fou* eut ordre de grimper par ces affreuſes montagnes: les *Miao-tſée* défendirent mollement le premier paſſage. Ce paſſage franchi, *Ouen-fou* & ſes troupes ſe trouverent dans une gorge, ayant en face d'autres rochers eſcarpés: alors les *Miao-tſée* parurent en foule de toutes parts, fermerent tous les défilés, & quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main-baſſe ſur eux, il n'en echappa pas un ſeul. Ce ne fut qu'après pluſieurs années qu'on ſut comment ils avoient traité le Général *Ouen-fou*.

Cependant deux autres Généraux furent punis, pour n'avoir pas ſecouru *Ouen-fou*; l'un fut etranglé, & l'autre envoyé en exil à Ily. Alors l'Empereur fit *Akoui* Généraliſſime de toutes ſes troupes, il ne pouvoit mieux choiſir; c'eſt un homme d'un ſang-froid & d'une conſtance inébranlable, ne ſe rebutant de rien, & ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur, ſi le bien de ſon ſervice l'y obligeoit. Il entra par la même route que *Ouen-fou*, mais il eut ſoin de faire monter des troupes ſur les rochers voiſins, & de tenir ſes derrieres libres. Les *Miao-tſée*, à ce début, ſentirent à qui ils avoient affaire; ils firent des prodiges de valeur, les femmes combattoient comme les hommes: on ne dit pas combien il périt de Chinois dans ces premiers défilés. *Akoui* ſe maintint dans la premiere gorge, & ſe diſpoſa à attaquer le ſecond paſſage. Les *Miao-tſée* conſtruiſirent de nouveaux forts ſur les hauteurs. *Akoui* ne précipitoit rien, il reſtoit deux ou trois mois autour d'un rocher, & ſi enfin il trouvoit un endroit tant ſoit peu acceſſible, il profitoit d'un brouillard pour y faire grimper un nombre ſuffiſant de ſoldats, & dès qu'ils y etoient en force, ils attaquoient les *Miao-tſée* qui, n'etant qu'une poignée de

monde en comparaiſon des Chinois, ne pouvoient mettre qu'un très-petit nombre de ſoldats ſur chaque montagne pour la défendre. Un pas etoit un pas: *Akoui* ne reculoit jamais; moyennant cette manœuvre, en moins d'un an & demi, il avança de dix à douze lieues, & parvint à la capitale du *Siao-kin-tchuen*, nommée *Maino*; il l'enleva: le jeune Roi *Seng-ko-ſang* s'echappa à temps. Son pere qui depuis pluſieurs années avoit quitté le gouvernement, & s'etoit fait *Lama* (Bonze chez les Tartares), ſe croyoit en ſûreté dans ſon eſpece de monaſtere, il ſe trompa; il fut pris & conduit à Pé-king, où il a mal paſſé ſon temps.

Akoui pouſſa lentement *Seng-ko-ſang* de montagne en montagne, de gorge en gorge juſqu'à l'extrêmité de ſes petits Etats. Là il y avoit un *Miao* (temple d'Idoles) bien fortifié à la façon du pays. *Seng-ko-ſang* s'y défendit en déſeſpéré; mais enfin il fallut céder au nombre, il s'enfuit dans le *Ta-kin-tchuen* par un défilé où il ne peut paſſer que deux hommes de front. Son pays tomba dès-lors tout entier entre les mains des Chinois; mais la guerre n'eſt pas finie, quand le Roi n'eſt pas pris: il faut *echec & mat*.

L'Empereur donna ordre qu'on ſommât le Roi du *Ta-kin-tchuen* de remettre à ſes troupes ſon ennemi *Seng-ko-ſang*; en cas de refus, *Akoui* feroit ſur le champ porter la guerre dans ſes Etats. *Sourvin*, ou *Sourvivin*, comme diſent d'autres, Roi du *Ta-kin-tchuen*, fut fort embarraſſé, il n'avoit alors que vingt-un ans, les ſuccès des troupes Chinoiſes l'etonnoient. Son oncle penchoit à contenter l'Empereur, mais un Lama parent de *Seng-ko-ſang*, le grand Général du *Ta-kin-tchuen*, & un Mandarin Chinois qui avoit trahi l'Empereur, l'emporterent dans le conſeil. On ſe flatta que les montagnes du *Ta-kin-tchuen* etant même plus eſcarpées & plus inacceſſibles que celles du *Siao-kin-tchuen*, on laſſeroit enfin les Chinois: on

hériſſa de forts tout le pays ; on rendit le paſſage encore plus difficile qu'il n'etoit, & les montagnes plus inacceſſibles.

Akoui ne s'etonna de rien; il entra dans le défilé ſur les traces de *Seng-ko-ſang*; petit à petit il gagnoit du terrein, & avançoit toujours malgré tous les efforts des ennemis ; inſenſiblement il s'approcha de la capitale nommée *Leouei*. Les autres armées Chinoiſes s'avancerent auſſi de leur côté, cette malheureuſe place parut être aux abois. Alors l'Empereur regardant la guerre comme finie, envoya le P. Felix d'Arocha, aujourd'hui Préſident du Tribunal des Mathématiques, pour lever la carte du pays. Il partit le 20 Août 1774, accompagné d'un Comte de l'Empire qui devoit avoir ſoin de lui & répondre de ſa perſonne ſur la route. Ce cher & ancien confrere m'a confirmé pluſieurs fois tout ce qu'on dit du *Kin-tchuen*, de ſes chemins impraticables, de ſes précipices affreux, de ſes chûtes d'eau, de ſes marais, de ſes rochers réellement inacceſſibles. En paſſant, il en vit un bien elevé ſur lequel il y avoit un petit fort, on lui raconta comment on s'en etoit emparé par un heureux haſard, après avoir employé pendant plus de deux mois tout ce qu'on avoit pu de courage & d'adreſſe: le voici: Quelques ſoldats qui etoient de garde, ayant entendu de grand matin le bruit d'une perſonne qui s'obſerve en marchant, s'approcherent doucement: ils s'apperçurent qu'il y avoit quelque choſe qui remuoit, deux ou trois des plus leſtes, par le moyen de crampons attachés à leurs ſouliers, grimperent de ce côté-là ; c'etoit une femme qui puiſoit de l'eau, ils l'arrêterent. Interrogée qui gardoit ce fort depuis ſi long-temps, elle dit, *C'eſt moi ; je manquois d'eau, je ſuis venue ici en chercher avant le jour, je ne comptois pas vous y trouver.* Elle les conduiſit par un ſentier caché dans ſon fort, où réellement elle etoit reſtée ſeule depuis long-temps, tantôt tirant quelques coups de fuſil, tantôt détachant des morceaux de rochers qu'elle

précipitoit ſur les troupes qui tâchoient inutilement de grimper. *Akoui* & les autres Généraux reçurent le P. d'Arocha avec la diſtinction qu'on doit ici à un homme envoyé immédiatement par l'Empereur ; mais la fatigue & le mauvais air le mirent hors d'etat de remplir ſon objet, les Généraux eux-mêmes, par amitié pour lui, prierent l'Empereur de le rappeller. Le P. d'Arocha laiſſa *Akoui* ſur une montagne qui dominoit *Leouei*, capitale du *Ta-kin-tchuen*. Une autre armée etoit de l'autre côté au-delà d'une riviere, elle ſe diſpoſoit à la paſſer, & ſous quatre ou cinq jours on comptoit enlever la place. *Seng-ko-ſang* etoit mort ; *Sourvin* reſté ſeul, fit les derniers efforts pour conſerver ſa capitale, & ce ne fut qu'après huit à neuf mois qu'il prit le parti de l'abandonner ſecrétement, pour ſe retirer à *Karaï* ſon dernier fort & ſa derniere reſſource. Les Chinois ne trouvant plus de réſiſtance, s'avancerent par un défilé fort etroit, & entrerent dans la ville, où il n'y avoit plus que des maiſons vuides.

Pendant ce temps-là *Sourvin* ayant tourné une montagne, vint prendre en flanc la colonne Chinoiſe qui filoit vers la capitale ; il la rompit. *Akoui* fit tout ce qu'il put pour forcer le paſſage ; mais il n'en vint à bout qu'après neuf ou dix jours d'efforts, pendant leſquels celles de ſes troupes qui etoient déja entrées dans la capitale ſouffrirent prodigieuſement de la faim. Après cette victoire, le Général envoya le petit etendard rouge ; c'eſt en Chine une marque que la guerre va finir.

L'Empereur s'attendoit à recevoir le grand, qui annonce que la Nation ennemie eſt totalement détruite, & le Roi pris. Il preſſa de nouveau & avec plus de force que jamais. De dix à douze mille hommes à-peu-près que les deux Rois avoient au commencement de la guerre, il n'en reſtoit plus que quatre ou cinq cens renfermés dans *Karaï*. Après s'être défendus quelques mois dans ce fort, les *Miao-tſée* virent bien qu'ils ſeroient enlevés ;

enlevés ; on tint un conseil général, où il fut résolu qu'on mineroit la place, & qu'on périroit sous les ruines avec les troupes Chinoises qui la forceroient. La Reine mere fut effrayée de ce parti ; elle parla de se rendre à discrétion, elle, son fils frere du Roi, & une jeune Princesse de dix-huit ans. *Akoui* qui savoit que l'Empereur avoit la plus grande envie d'avoir toute cette famille entre ses mains, leur laissa quelque espérance. *Sourvin* & son grand Général balancerent long-temps : toute autre ressource leur manquant, ils coururent enfin le sort de la Reine mere. *Karaï* fut rendu, & *Akoui* devint maître de la personne du Roi, & de tout ce qui restoit de la nation des *Miao-tsée*. Il ne pouvoit lui arriver rien de plus heureux ; le grand etendard rouge partit aussi-tôt, & arriva à Pé-king sur la fin du carême de 1776 : l'Empereur revenoit alors de la sépulture de son pere *Yong-tching*.

Il y eut ordre à tous les Regulos, les Comtes, les Grands de l'Empire, d'aller au-devant de Sa Majesté pour la féliciter : nous marchâmes à la suite des six fameux Tribunaux. L'Empereur passa, monté sur son grand cheval blanc. Ses prospérités n'avoient point altéré cet air de bonté & d'affabilité qu'il sait si bien prendre quand il veut. En attendant l'infortuné *Sourvin* qui etoit en route, l'Empereur visita la Province du *Chan-tong*, où le rébelle *Ouang-lun* avoit causé tant de désordres l'année précédente. *Sourvin* etoit arrivé, on l'amusoit. Une ou deux fois il entra en défiance, & conçut tant de tristesse qu'il tomba malade : on redoubla de soins, de caresses & d'egards ; il se remit, & se flatta de meilleures espérances.

L'Empereur revint du *Chan-tong* le 11 Juin 1776 ; nous eûmes encore l'honneur de le voir à son passage à onze lieues de Pé-king. Il n'entra pas dans la ville, il s'arrêta dans une espece de parc qui a dix lieues de tour, & qui n'est qu'à une lieue au midi de Pé-king, il y resta le 12 ; le 13, accompagné

de tout ce qu'il y a de Grand dans l'Empire, il alla au-devant de ſon Général victorieux. Les quarante-huit Souverains qui dépendent de l'Empire devoient s'y trouver; mais n'ayant pu être avertis à temps, la plupart en furent quittes pour aller féliciter l'Empereur à Schol, où il etoit allé prendre le plaiſir de la chaſſe & exercer ſon monde.

La réception d'un Général victorieux eſt en Chine une des plus belles cérémonies qu'on puiſſe imaginer. Il y a une vingtaine d'années que le P. Amiot, alors Jéſuite, en donna la deſcription en grand: je n'en dirai que deux mots.

Afin que le Général *Akoui* parût à cette cérémonie avec plus de dignité, l'Empereur le fit Comte de l'Empire & Membre de la Famille Impériale, il le décora encore de pluſieurs ornemens que les Empereurs ſeuls peuvent porter. Un mois avant ſon arrivée, le Tribunal des Miniſtres avoit donné ordre qu'à ſoixante lieues de l'endroit aſſigné pour la réception, on préparât les chemins en terre jaune comme pour Sa Majeſté elle-même. L'endroit aſſigné par le Tribunal des Rits etoit à huit lieues de Pé-king, à une aſſez petite diſtance d'un Palais de campagne que l'Empereur a bâti à *Hoang-kin-tchouang*. Ses environs etoient ornés avec une magnificence ſurprenante, il faudroit un volume entier pour faire la deſcription des montagnes artificielles qu'on avoit elevées, des ruiſſeaux qu'on avoit conduits dans des vallons, des galeries, des ſallons, des bâtimens variés à l'infini qu'on y avoit erigés; on y voyoit en grand ce qu'on admire aux *Ouan-cheou* de l'Empereur & de l'Impératrice, c'eſt-à-dire aux réjouiſſances de leur cinquantieme, ſoixantieme, ſoixante-dixieme & quatre-vingtieme année.

L'Empereur ſortit de ſon Palais en habit de cérémonie, il marcha entre deux haies de Mandarins juſqu'à l'endroit deſtiné à la réception. Là etoient les Princes du ſang, les Regulos,

les Comtes, les Miniſtres & les grands Mandarins, avec les ſix Tribunaux de l'Empire, & un gros détachement de chacune des huit bannieres. Aucun Miſſionnaire ne s'y trouva à cauſe de la premiere cérémonie qui devoit s'y faire.

Le Général *Akoui*, à la tête de l'elite de ſes troupes victorieuſes, s'avançoit de l'autre côté; dès qu'il fut arrivé auprès des deux piliers rouges, il deſcendit de cheval. Le Préſident du Tribunal des Rits invita l'Empereur à monter ſur une petite forme elevée, ayant à droite & à gauche une foule de drapeaux & d'etendards; il ſe tint debout un moment, la grande muſique de l'Empire commença, & dans un intervalle de ſilence, un Mandarin du Tribunal des Rits cria: *Proſternez-vous.* Auſſi-tôt l'Empereur, le Général & ſes Officiers, les Princes, les Regulos, les Comtes, les Tribunaux, les grands Mandarins, tous ſe mirent à genoux, frapperent neuf fois la terre de leur front pour adorer le Ciel & le remercier de la victoire.

Cela etant fait, le maître des cérémonies s'approcha de l'Empereur, & le pria de deſcendre dans une grande ſalle où on lui avoit dreſſé un trône. *Akoui* & ſes Officiers ſe proſternerent devant lui, & frapperent la terre de leur front. L'Empereur ſe leva, & ſelon l'ancien uſage, s'avança vers le Général & lui donna l'accolade: ce qu'il fit avec un ſentiment qui toucha cette prodigieuſe aſſemblée: puis il dit à *Akoui: Tu es fatigué, viens, repoſes-toi;* il le fit aſſeoir auprès de lui, faveur unique en Chine: les Officiers furent placés dans des tentes bleues; on ſervit du thé; puis cent eunuques ſoutenus de la grande muſique, entonnerent le chant des victoires, c'eſt une eſpece d'hymne antique qui a près de quatre mille ans. J'ai ouï dire qu'on en avoit fait une nouvelle pour cette occaſion. Le Préſident du Tribunal des Rits s'avança, & dit à l'Empereur: *Tout eſt fini.*

L'Empereur monta dans ſa chaiſe à porteur, & le jour même

il ſe rendit à Pé-king pour y faire une autre cérémonie de grand eclat; on l'appelle *Cheou-fou*: elle conſiſte à recevoir les captifs faits en guerre, & à déterminer leur ſort.

L'Empire raſſemble encore dans cette occaſion tout ce qu'il y a de grand & d'auguſte. Cette cérémonie ſe fait dans la troiſieme cour du Palais terminée au nord par la porte qu'on appelle *Ou-men*. L'Empereur eſt ſur un trône dreſſé dans une galerie elevée ſur une terraſſe de vingt-cinq pieds de haut, & ſurmontée d'un bâtiment qui peut en avoir cinquante; à côté de l'Empereur, il y a les grands Officiers de la Couronne; au-bas, ſont les Princes, les Regulos, les Comtes, les grands Mandarins: le long de cette cour immenſe & qui eſt à perte de vue, ſont ſur deux lignes paralleles, à l'orient & à l'occident, tous les *inſignia* de l'Empire, drapeaux, etendards, piques, maſſes, maſſues, dragons, inſtrumens, figures ſymboliques, que ſais-je, cela ne finit pas; les porteurs ſont en habit de ſoie rouge, brodé d'or: vient un ſecond rang, ce ſont les Tribunaux de l'Empire; le troiſieme eſt fermé par les gardes de l'Empereur, armés comme en guerre.

Dans la cour avancée, il y a les eléphans de la Couronne, chargés de leurs tours dorées, ayant à côté d'eux les chariots de guerre; la grande muſique & les inſtrumens ſont ſur les deux flancs de la galerie qui termine la grande cour au nord & où l'Empereur eſt aſſis ſur ſon trône. Le Tribunal des Rits avoit fixé le commencement de la cérémonie à ſept heures du matin; l'Empereur donna contre-ordre pendant la nuit, il voulut qu'elle commençât dès quatre heures & demie. Auſſi-tôt qu'on entendit la groſſe cloche de Pé-king, on ſe rendit de toutes parts au Palais; ce monde de Princes, de Grands, de Tribunaux, les troupes, tout s'arrangea ſelon l'ordre preſcrit par le Tribunal des Rits.

L'Empereur parut ſur ſon trône au ſon de la muſique & de

tous les instrumens les plus bruyans, il reçut d'abord les hommages & les félicitations de l'Empire, ensuite un Mandarin du Tribunal des Rits cria à haute voix: *Vous Officiers qui avez amené les captifs, avancez; prosternez-vous: Ko-teou.* La cérémonie faite au son des instrumens, les Officiers victorieux se retirerent; aussi-tôt le même Mandarin crie de nouveau: *Vous Mandarins du Tribunal des soldats, & vous Officiers de guerre, venez; présentez les captifs.*

L'infortuné *Sourvin*, son frere cadet, son grand Général, le frere cadet de *Seng-ko-sang*, & trois autres grands du *Kin-tchouen*, parurent de loin devant l'Empereur & toute cette redoutable assemblée; ils avoient tous une espece de corde de soie blanche au col: ils avancerent quelques pas, puis ils eurent ordre de se mettre à genoux. On déposa à terre à côté d'eux la tête de *Seng-ko-sang* enfermée dans une cage; ils avoient derriere eux cent Officiers de guerre; à droite, cinquante, tant Mandarins que soldats du gouvernement de Péking; à gauche, cinquante Officiers du Tribunal des Princes. A cet appareil qui etoit tout de terreur, le grand Général de *Sourvin* ne put s'empêcher de faire un mouvement de dépit qui ne fut apperçu que de ceux qui etoient près de lui; il frappa cependant la terre de son front comme *Sourvin* & tous les autres: on les reconduisit tout de suite dans une salle collatérale. L'Empereur reçut encore une fois les félicitations de tout ce qu'il y a de grands dans l'Empire; puis il se retira au son de la musique & des instrumens, sans avoir rien décidé sur le sort de ses illustres captifs; mais on sut bientôt qu'ils etoient perdus.

L'Empereur se transporta tout de suite à un grand Palais qu'on appelle *Jutai*, & qui touche presque à notre maison. Les instrumens des tortures etoient tous etalés dans une grande salle; l'Empereur s'assit dans le fond sur un petit trône. Quelle

fut la ſurpriſe de l'infortuné *Sourvin* & des autres captifs! Le grand Général dit: « Très-puiſſant Empereur, le Roi pere » de *Sourvin*, en mourant, le confia à mes ſoins. C'etoit un » jeune Prince encore incapable de réſolution; c'eſt moi qui ai » décidé la guerre: ſi en cela j'ai péché, j'ai péché ſeul, ſeul » je mérite d'être puni; je demande qu'on epargne ce jeune » Prince qui n'a pu être coupable. Nous pouvions encore » vendre notre vie bien cher, nous ne nous ſommes rendus que » dans l'eſpérance qu'on nous a donnée de trouver grace devant » Votre Majeſté ». Il parloit en vain. Un mot ou un ſigne de l'Empereur les mit tous à la torture; au milieu des ſupplices, ils avouerent des choſes qui les firent augmenter. *Sourvin*, à ce qu'on dit, avoua qu'il avoit tourmenté *Ouan-fou* pendant cent jours, & qu'enſuite il l'avoit tué lui-même d'un coup de fleche; d'autres diſent qu'il déclara qu'il l'avoit fait envelopper de coton trempé dans l'huile, & qu'il y avoit mis le feu. Il convint encore que c'etoit lui qui avoit tué le gendre de l'Empereur; on l'appelloit *Ta-koué-fou*.

Sourvin & les ſix autres, après avoir ſubi des queſtions très-rigoureuſes, furent mis ſur des tombereaux, un baillon à la bouche, & conduits dans ce douloureux & humiliant etat ſur la place des exécutions, où ils furent attachés à des poteaux & coupés en pieces, comme rébelles, ſur les onze heures du matin; on prit enſuite leurs têtes, & on les expoſa dans des cages, avec leurs noms au-bas, ſurnoms & titres: les jours ſuivans on fit des exécutions ſanglantes des *Miao-tſée* d'un moindre rang. Il ne reſte plus de cette infortunée Nation que quelques perſonnes viles qu'on a données pour eſclaves aux Officiers victorieux.

SERRES CHINOISES.

Benedicite gelu & frigus Domino. Dan. c. 3.

LA Chine a des ſerres depuis bien des ſiecles. Mais ſous quelle dynaſtie a-t-elle commencé à en avoir ? comment ont-elles eté conſtruites autrefois ? etoient-elles echauffées par des fourneaux ; & ces fourneaux etoient-ils comme ceux d'aujourd'hui ? Nous n'avons ni aſſez de livres, ni aſſez de loiſir, pour répondre à ces queſtions, ni à bien d'autres de la même eſpece ; mais nous eſpérons que, vu leur peu d'utilité, on voudra bien nous en diſpenſer ; car la ſageſſe des Chinois, comme il eſt aiſé de le conjecturer, n'aura pas manqué de s'approprier ce que les Anciens avoient imaginé de mieux entendu, & de plus commode en ce genre ; elle qui travaille ſans ceſſe à ſe procurer les choſes utiles, par les moyens les plus ſimples, les plus ſûrs & les moins diſpendieux.

Notre France reconnoîtra-t-elle cette ſageſſe des Chinois, & dans la maniere dont ſont conſtruites les ſerres d'aujourd'hui, & dans ce qu'elle a imaginé pour y ſuppléer dans les jardins potagers des environs des villes & des campagnes ? Nous n'oſerions nous le promettre, ni de ces Citoyens pécunieux, pour qui tout ce qui coûte peu, eſt mépriſable, ni de ces Phyſiciens à ſyſtêmes, à qui il faut des théories compliquées pour les choſes les plus uſuelles ; mais nous l'eſpérons du vrai Patriote, & du Citoyen à qui nous prenons la liberté d'offrir cette bagatelle. Nous ne parlons que d'après nos yeux, & nous ne faiſons qu'ecrire ce que nous avons vu.

Nos Phyſiciens en aſſigneront telle raiſon qu'il leur plaira ; mais il eſt de fait que les hivers de *Pe-king* ſont beaucoup

plus longs & plus rigoureux, que ne ſemble comporter ſa latitude: car, quoique cette grande Ville ſoit par les quarante degrés, & par conſéquent auſſi méridionale que Naples & Madrid, l'hiver y commence d'auſſi bonne heure, ou même plutôt que dans nos Provinces Septentrionales, & y finit ordinairement très-tard; & quoiqu'il y ſoit plus doux depuis quelques années, il donne un froid qui fait deſcendre le termometre à 13 & 14 degrés au-deſſous de la congelation, & le fixe des mois entiers entre ſept & dix. Il n'eſt pas douteux que le vent du nord, qui ſouffle fréquemment, & qui eſt d'un piquant, d'un pénétrant inexprimable, n'en ſoit la premiere & principale cauſe: mais il faut que ce ne ſoit pas la ſeule, puiſque l'eau gele avant que le thermometre ſoit deſcendu au terme de la congelation, & gele toutes les années, à donner de la glace d'un pied & demi, ou même plus, d'épaiſſeur. Ce n'eſt pas ſeulement pour faire ſentir combien les ſerres ſont néceſſaires ici, que nous inſiſtons ſur cette remarque, c'eſt auſſi pour qu'on juge de leur bonté. Les nôtres, à ce qu'il ſemble, ne ſuffiroient pas contre des hivers ſi longs, & un froid ſi rigoureux. Ils ſont tels, que tout eſt ſec & aride dans la campagne à ne pas trouver un brin de verdure. Cependant, & cette ſeconde remarque ne doit pas être omiſe, l'extrême ſéchereſſe de la ſaiſon peut y contribuer autant que le froid; car il ne tombe pas une goutte de pluie, depuis la fin de l'automne, juſques & bien avant dans le printems, & quelquefois dans l'eté. La neige, qui eſt aſſez abondante certaines années, ne remédie point à cette ſéchereſſe, parce qu'en peu de jours elle eſt dévorée par les vents & par la terre, de maniere qu'il n'en reſte aucun veſtige.

Les anciens Chinois avoient la coutume de tourner toutes leurs maiſons au midi, parce que, ſelon eux, c'etoit l'expoſition,

l'expoſition, & la plus ſaine, & la plus commode. Cet uſage ancien, qui eſt devenu une etiquette de grandeur pour les Palais, a tellement prévalu pour les maiſons des particuliers, que, juſques dans les Villes, on cherche cette expoſition, & qu'on s'y attache, aux dépens même du coup d'œil des rues.

Que les Médecins d'Occident examinent s'il y a plus de préjugé que de réflexion & de bonne phyſique dans cette coutume, & ſi nous faiſons bien en Europe de bâtir nos maiſons à toute expoſition ! Pour les ſerres, nous ſommes bien sûrs qu'on approuvera la regle que les Chinois ſe ſont faite de les tourner toujours au midi. Cette expoſition eſt abſolument eſſentielle ; car, diſent-ils, c'eſt la ſeule qui abrite pleinement une ſerre du vent de nord, dont on ne ſauroit trop la défendre ; & ce qui n'eſt pas moins néceſſaire, c'eſt la ſeule qui la préſente toute entiere aux rayons du ſoleil, pour en renouveller, ou echauffer, ou vivifier l'air, & lui ôter l'âpreté que lui donne la chaleur *des fourneaux*. Du reſte, par expoſition du midi, il faut entendre le plein midi. L'orient d'hiver, dont on ſe contente quelquefois ailleurs, ne ſuffiroit pas ici. A en croire même quelques vieux fleuriſtes & jardiniers, une ſerre n'eſt avantageuſement placée, que lorſqu'elle eſt abritée au nord par une butte de terre, ou une terraſſe, ou encore mieux par une colline.

Nous avons vu trois ſortes de ſerres ; celles du Palais de l'Empereur & de ſes jardins, celles des Marchands de fleurs de *Pé-king*, & celles des jardiniers des environs de la Ville. Elles ſont toutes bâties ſuivant les mêmes regles, & ſur le même plan. Les ſerres de l'Empereur ſont bâties auſſi bourgeoiſement que celles des plus petits particuliers : car ce qu'on appelle *faſte* & *luxe*, n'a lieu ici abſolument, que

pour ce qui eſt de repréſentation, ou diſtinction de rang, juſques-là que les ecuries, les magaſins, les cuiſines, les offices, &c. du Palais ſont comme ceux de tout le monde. Soit dit même ſans ſcandale, nous ſommes garans & témoins que, quand l'Empereur eſt dans ſon domeſtique, & ſe promene dans ſes jardins, ſes habits ſont ſi ſimples & ſi ordinaires, qu'il faut le voir de près, pour le diſtinguer des perſonnes de ſa ſuite. Il en eſt de même, à plus forte raiſon, des Princes, des Grands & des premiers Mandarins.

Pour revenir aux ſerres, ce qui les diſtingue ſur-tout des nôtres, c'eſt qu'elles ſont enfoncées en terre, & creuſées en dedans en maniere de foſſe. Cette forme, jointe à leur peu de largeur, leur procure le bénéfice de la température d'air des caves. C'eſt là, à ce qu'il nous ſemble, ce qui en fait le principal mérite. Tout le reſte de leur forme & conſtruction eſt ſubordonné à cette premiere idée, & s'accorde parfaitement avec la bonne Phyſique; car la façade du midi etant toute en fenêtres, & les quatre côtés de la foſſe etant revêtus de gradins, les rayons du ſoleil arrivent par-tout à la fois, & de la façon la plus avantageuſe, pour y porter leur bienfaiſance & leur ſalubrité. Par-là auſſi, les fourneaux deviennent moins néceſſaires, & produiſent plus d'effet avec moins de feu.

Ainſi, pour bâtir une ſerre à la Chinoiſe, il faut choiſir un terrein qu'on puiſſe creuſer à la profondeur de ſept à huit pieds. Si on va dix à douze, elle n'en vaudra que mieux, ſur-tout ſi elle eſt grande. Les dimenſions qu'il faut lui donner, dépendent de la grandeur qu'on a beſoin qu'elle ait. Il ſemble d'abord qu'on ne riſque rien de l'alonger tant que l'on veut, pour ſuppléer à la largeur qu'on ne peut pas lui procurer. Mais, à en juger par la pratique du Palais, où l'on etoit bien maître du terrein, il vaut mieux en faire plu-

ſieurs. Les plus grandes n'y ont pas au-delà de ſoixante à ſoixante-dix pieds. Quant à la largeur, elle ne doit guere paſſer dix à douze pieds. Pourquoi cela? Afin que, quand on ouvrira les fenêtres, les rayons du ſoleil puiſſent arriver juſqu'à la muraille, & donner ſur les fleurs des jardins qui ſont au bas; quoique l'on puiſſe fortifier les murailles contre la pouſſée des terres, en faiſant en pleine maçonnerie les gradins qui ſont au bas, dans le dedans de la ſerre, & montent juſqu'au niveau du terrein. Ces murailles doivent être fortes, epaiſſes, & faites avec beaucoup de ſoin, parce qu'il faut que le froid du dehors ne puiſſe pas les traverſer.

Les murailles ne ſortent de terre que de trois côtés; celui du midi, qui eſt tout en fenêtres depuis le bas juſqu'au haut, n'a que des colonnes pour porter le toit. Qu'on ne ſoit pas ſurpris de nous voir demander des murailles ſi fortes & ſi épaiſſes: le vent de nord eſt ſi pénétrant à *Pé-king*, que, pour peu qu'elles le fuſſent moins, la profondeur même de la ſerre ne garantiroit rien du froid qu'il y porteroit. Auſſi eſt-ce plus cette raiſon, que l'epargne qui fait que bien des jardiniers, au lieu d'elever un mur du côté du nord, ne donnent point d'arrête au toît, & ſe contentent d'un appentis abaiſſé preſque juſqu'au niveau du terrein. Pour mieux faire encore, ils lui ménagent l'abri d'une bonne muraille. Dans les grandes ſerres, le toît eſt elevé de terre, depuis dix juſqu'à quinze pieds, & ſoutenu en entier par ſes colonnes, comme tous les autres bâtimens; mais il eſt couvert avec encore plus de ſoin & de précaution, afin que l'air extérieur ne puiſſe pas pénétrer dans la ſerre. On a expliqué dans le Mémoire ſur les greniers la façon des toîts d'ici.

Ces détails ſuppoſés, toute la théorie des ſerres Chinoiſes ſe réduit, 1°. à creuſer en terre un foſſé de la grandeur qu'on veut qu'ait la ſerre, à le faire plus long que large, à en

mettre la longueur *eſt* & *oueſt*, & à la revêtir de fortes & epaiſſes murailles ; 2°. à elever ces murailles à plein ſans aucune ouverture ni fenêtre, à la hauteur de douze à quinze pieds, mais de trois côtés ſeulement ; 3°. à laiſſer toute la façade du midi en fenêtres, & pour cela n'y mettre que des colonnes & des piliers, pour ſoutenir le toît ; 4°. à faire ce toît avec une arrête à l'ordinaire, ou en appentis, mais avec un grand ſoin pour qu'il ſoit bien fermé, & auſſi impénétrable qu'une voûte ; 5°. à faire un ou pluſieurs *kang*, c'eſt-à-dire, fourneaux & etuves à la Chinoiſe, ſelon la longueur de la ſerre, & la température d'air qu'on y veut avoir ; 6°. à bâtir des gradins qui deſcendent, depuis le niveau du terrein, juſqu'au fond de la ſerre, qui en faſſent tout le tour, & ſoient plus ou moins larges, ſelon la grandeur des vaſes, & des caiſſes qu'on y doit mettre ; 7°. à revêtir les fenêtres de la façade du midi de bons paillaſſons, ou de fortes nattes qu'on releve & abaiſſe à volonté en dehors & en dedans.

Quant à la maniere d'exécuter tout cela, la façon de bâtir en France n'a pas beſoin du ſecours de celle de Chine, pour y réuſſir parfaitement. Si néanmoins on vouloit en emprunter quelque choſe, ſur-tout pour faire les toîts & les etuves, on trouvera tous les détails qu'on peut ſouhaiter dans le Mémoire ſur les greniers publics & la police des grains.

Entrons maintenant dans quelques petits détails ſur l'uſage qu'on fait ici des ſerres, & ſur la maniere de les gouverner.

Les ſerres des maiſons de plaiſance & des jardins d'ornement ſervent ſur-tout à conſerver pendant l'hiver les arbriſſeaux étrangers, ou trop délicats, & les fleurs qu'on a préparées pour le printems, & qu'on perdroit, ſi on les laiſſoit expoſées au grand froid. Pour cela, les propriétaires ont ſoin de proportionner les gradins de leurs ſerres, comme il

a été dit, à la forme & grandeur des caiſſes de leurs arbriſſeaux, & de les multiplier ſelon la quantité qu'ils en ont.

Les ſerres des fleuriſtes marchands, outre cet uſage, ſervent encore à entretenir & à pouſſer les arbuſtes, arbriſſeaux, arbres nains, oignons, & diverſes ſortes de fleurs qu'ils ont préparés dès l'automne, & qu'ils veulent avoir en fleur dans le plus fort de l'hiver, ſur-tout à la nouvelle année.

La deſtination des ſerres des jardiniers revient aſſez aux deux précédentes; mais cela demande quelque explication. Un jardinier ſe ſert de ſa ſerre, 1°. pour conſerver les plantes qu'il veut faire fleurir, & monter en graine au printems; 2°. pour maintenir en pleine verdure & fraîcheur les plantes, herbes & herbages qu'il a gardés, pour les vendre en détail dans l'hiver, & ſur-tout à la fin de cette ſaiſon, où ils augmentent beaucoup de prix; 3°. pour faire pouſſer les petites ſalades, les herbes de fourniture qu'il veut avoir pour la nouvelle année; 4°. pour ſes ſemis, & avoir de quoi garnir ſon jardin, dès que le temps en eſt venu.

L'utilité des ſerres n'eſt pas bornée à l'hiver: pendant les autres ſaiſons de l'année, elles ſervent d'hoſpice, de lieu de repos, d'abri, de conſervation, de refuge, & comme d'infirmerie. C'eſt là qu'on ſoigne, & qu'on traite les nouvelles tranſplantations, les nouvelles marcottes & les nouvelles entes: c'eſt là auſſi qu'on entreprend la guériſon des arbriſſeaux, arbuſtes attaqués de quelque maladie, perſécutés par des inſectes, epuiſés par une fleuraiſon forcée; c'eſt là encore qu'on abrite des grands vents & des grandes pluies, des grandes chaleurs & des grands brouillards, les plantes délicates, les arbuſtes étrangers, & tout ce qui etant fleuri ou chargé de fruits, demande des ſoins particuliers; c'eſt là enfin que l'on retarde, accélere, conſerve & mitonne la pouſſe de ce qu'on veut avoir pour un temps fixe & déterminé.

Une ſerre Chinoiſe eſt d'autant plus propre à tout cela, que ſa profondeur, qui la garantit du froid pendant l'hiver, la garantit auſſi des grandes chaleurs & ſéchereſſes de l'eté, & ſe prête par ſes etuves à la température d'air qu'on veut lui donner au printems, en automne, & en quelque temps que ce ſoit.

Quant à ſon humidité, qui pourroit être à craindre, quelquefois le ſoleil, qu'on y introduit quand on le veut, y remédie d'autant plus aiſément, qu'on ne ſe ſert, ſi l'on veut, que des gradins les plus élevés, ou même de ceux qui ſont auprès des fenêtres. Si l'on veut ſe riſquer, comme quelques fleuriſtes, à mettre de petites fenêtres dans les murailles, ou à ménager de petites lucarnes dans le toît, on y renouvellera & y rafraîchira l'air à ſon gré, & on en ſera quitte pour les fermer à plein au commencement de l'hiver; ce qui eſt un petit embarras, dont on eſt bien dédommagé par les avantages & commodités qu'on ſe procure.

S'il eſt ridicule de ſe faire une ſervitude, & comme une religion de gouverner ſa ſerre de point en point, une année comme l'autre, ſans oſer ſe départir en rien des regles qu'on s'eſt faites, il n'eſt pas ſage non plus d'imaginer ſans ceſſe de nouveaux ſyſtêmes, & de n'avoir aucune pratique arrêtée, & de ne vouloir plus recommencer ce qu'on a déja eſſayé. Le gouvernement d'une ſerre doit être réglé ſur ce qu'on ſe propoſe, ſur l'état où ſont & où on veut mettre les plantes & les fleurs qu'on y a, ſur le cours enfin que prennent le temps, le froid, le vent & les autres variations de l'atmoſphere. Tout le monde ſouſcrira ſans peine à toutes ces maximes: mais comment faut-il en faire l'application? Il ſeroit trop long de ſuivre les Varrons Chinois dans tous les détails où ils entrent, & de copier leurs immenſes & ſcrupuleuſes inſtructions. Voici ce que nous y avons trouvé de plus pratiqué.

1°. Si on ne se propose que de défendre & abriter contre les froids, les vents de nord, les neiges & les mauvais temps de l'hiver, ce qu'on a mis dans la serre, cela n'exige pas de grands soins, si elle est bien faite. Comme une serre, quelque bien entendue qu'elle soit, n'est jamais comparable au plein air, il ne faut pas trop se presser d'y rien enfermer; mais il faut la tenir propre, l'airer, & même l'echauffer de bonne heure, pour l'avoir prête au besoin, & n'être pas surpris. Quand les nuits commencent à devenir fraîches, on y transportera les arbustes & arbrisseaux etrangers, ainsi que les fleurs, dont la délicatesse demande plus de ménagemens. Comme néanmoins ce n'est qu'une précaution, on peut se contenter de les mettre sur les gradins qui touchent aux fenêtres, afin que, pendant le jour, ils jouissent à l'ordinaire du bénéfice du grand air & du soleil; puis, selon que le froid augmente, on remplit la serre, & on y enferme successivement ce qui a besoin de son abri. La regle est de laisser les fenêtres ouvertes les premiers jours, de les fermer ensuite tous les soirs, & de ne les ouvrir que lorsque le soleil commence à avoir de la force, puis d'abattre les paillassons la nuit, de ne plus ouvrir les fenêtres que quelques heures, &c. Mais cette regle, toute générale qu'elle est, doit être subordonnée au temps qu'il fait, ou, pour mieux dire, à la prudence du jardinier. Quand le froid commence à être piquant, & l'air extérieur trop crud, on ne fait plus que lever les paillassons, puis on ne les leve qu'assez tard; on ne les leve pas tous, & on abaisse ceux qu'on a levés de bonne heure. Comme les Chinois n'ont pas de thermometre, ils mettent un vase plein d'eau auprès des fenêtres de la serre, & n'allument les fourneaux que quand elle gele, ils se servent encore de cette eau pour régler la chaleur de la serre, & le feu des fourneaux; car il leur suffit qu'elle ne gele pas, ou

ne gele que bien peu. Quand le temps commence à ſe radoucir, & le ſoleil à prendre de la force, on revient ſucceſſivement à toutes les regles qu'on avoit ſuivies, pour lever les paillaſſons, ouvrir les fenêtres, airer la ſerre, puis la vuider dans le même ordre qu'on l'a remplie.

2°. Si l'on a beaucoup d'arbuſtes & de fleurs des Provinces méridionales, il faut leur procurer dans la ſerre la douceur de l'hiver de leur pays natal. Ce mot dit tout. Pour cela, il faut les placer dans l'endroit de la ſerre qui leur ſera le plus avantageux. Ce n'eſt pas tout, il faut bien avoir attention de les y placer dans la même expoſition qu'elles avoient dans le jardin. Soit dit en paſſant, les Chinois prétendent qu'une plante eſt comme déroutée de ſa végétation, quand le côté qui etoit tourné au nord dans un jardin, ou dans un parterre, ſe trouve tourné au midi dans la ſerre. Du reſte ils en ont fait une regle générale de jardinage; & quand ils tranſplantent des arbres, ils ont grand ſoin qu'ils ſoient dans leur premiere poſition. Il ſeroit à ſouhaiter que nos Varrons vouluſſent bien examiner juſqu'où cette regle s'accorde avec la bonne Phyſique. Les riches fleuriſtes & les amateurs ont communément une ſeconde ſerre pour les fleurs plus délicates, afin que les ſoins particuliers qu'elles demandent ne ſoient pas ſi gênans, ſi diſpendieux, ou même nuiſibles à ce qui croît dans le pays, & qu'on n'abrite que pour plus grande ſûreté.

3°. Dès qu'on veut avoir des fleurs tout l'hiver, ſoit en menant à la fleuraiſon les pots qu'on a préparés dès l'automne, ſoit en pouſſant, accélérant & *prématuriſant* celle des autres pots, la maniere de gouverner la ſerre, qui ne peut être qu'une ſerre à part, doit être extrêmement ſuivie, ſi l'on ne veut pas perdre ſans retour ſes arbuſtes & ſes fleurs par cette epreuve, à laquelle il ne faut jamais les expoſer

pluſieurs

plusieurs années de suite. Il est sûr qu'on ne réussira que par le moyen d'un *Kang*, ou etuve à la Chinoise : mais, au moyen de ce *Kang*, on entretiendra dans la serre un ton de chaleur continuel, comparable à celui des plus beaux jours du printems. Pour imiter de plus près cependant ce procédé de la nature, il est bon que cette chaleur ait ses hauts & ses bas, & fasse l'effet du jour & de la nuit. Ce n'est pas tout : quoique la chaleur que donne un feu de bois, & sur-tout de paille de gros mil, soit assez douce, elle dessèche l'air par sa continuité, & lui donne des qualités nuisibles. Il s'agit de parer à cet inconvénient ; & on y réussit, à en croire les faits, par des vases d'eau distribués çà & là. Ceux dont on se sert ordinairement sont peu profonds, mais evasés, & ouverts de toute la largeur de leur diametre ; il faut avoir l'attention d'en renouveller l'eau de temps en temps, qui diminue, & finit par se corrompre.

Ce sera une digression : n'importe, nous la ferons ; parce que touchant à la santé & à la conservation, elle peut être infiniment plus utile que tout ce que nous pourrons dire sur les serres Chinoises. On ne se défie pas assez, ce semble, dans notre Occident, des mauvaises qualités que le feu continuel d'une cheminée communique à l'air d'une chambre qu'on respire jour & nuit. Que les Médecins, à qui il appartient de prononcer en pareille matiere, fassent leurs expériences & leurs réflexions. On dit ici qu'un air, sur lequel agit un feu continuel, doit prendre & prend réellement des qualités nuisibles, ou qui du moins le rendent moins sain, & moins ami de la poitrine. On va plus loin encore, & on prétend que c'est la véritable cause de ce que souffrent alors ceux qui l'ont attaquée, ou un peu délicate. Quoi qu'il en soit, les Chinois ont imaginé deux choses pour corriger ce vice de l'air. La premiere, de disposer tellement quelques

carreaux du haut des fenêtres (leurs fenêtres ſont en papier), qu'ils faſſent l'effet d'une ſoupape, & que l'air puiſſe entrer & ſortir. Qu'on examine ſi ce ne ſeroit pas le meilleur moyen de remédier aux vents coulis, dont on ſe plaint tant. La ſeconde maniere eſt de mettre çà & là dans la chambre des vaſes pleins d'eau. Ces vaſes ſont en porcelaine chez les riches, & garnis de pierres ſingulieres, rangées avec beaucoup de goût, ou pleins de poiſſons dorés, qui en font un amuſement pour les enfans. On les met dans des globes, des cloches, &c. de verre ou de criſtal, qu'on ſuſpend comme des lampes. Puiſque cette bagatelle nous a echappé, nous en prendrons occaſion de placer ici une petite remarque, que nous ne prétendons donner que pour ce qu'elle vaut. Ayant vu dans pluſieurs maiſons des vaſes & globes de verre ſuſpendus en l'air avec de l'eau & des poiſſons dorés; & ſachant d'ailleurs qu'on en a auſſi au Palais, il nous vint en penſée que les premiers auteurs de cet uſage n'avoient point cherché à amuſer les enfans. D'après cette penſée, nous entreprîmes de faire quelque expérience: nous mîmes une grande coupe pleine d'eau au haut d'une chambre, près du plafond; nous l'oubliâmes aſſez long-temps, pour n'y plus trouver une goutte d'eau, quand nous ſongeâmes à y regarder. Ce fait, qui prouvoit que l'air du haut de la chambre etoit le plus deſſéchant & le plus vif, nous conſola de notre oubli. Nous avons remarqué conſtamment depuis, que l'eau de cette coupe, quoique la même que celle des vaſes qui etoient à terre, devenoit plus trouble & de plus mauvaiſe odeur. Nous ne nierons pas que le charbon de terre, dont on ſe chauffe ici, ne donne à l'air des qualités auxquelles on n'eſt pas expoſé avec un feu de bois; mais il ne réſulte pas moins de ce fait que l'air le plus haut de la chambre eſt celui qui contracte le plus des mauvaiſes qualités du feu, & que la pre-

miere précaution des Chinois, ce qui mérite attention, eſt plus réfléchie qu'elle ne le paroît d'abord. Nous l'avons inſinué dans d'autres notices ; mais il ne faut pas ſe laſſer de redire ce qui peut être utile. Si c'eſt luxe, & un vrai abus des richeſſes chez les Princes & les Grands, de vouloir avoir durant tout l'hiver leurs appartemens ornés de fleurs rares & précieuſes, on ne peut diſconvenir que la Phyſique & la Médecine ne regardent comme une précaution de ſanté bien imaginée de mettre pluſieurs vaſes de fleurs ordinaires dans les chambres & les appartemens où il y a continuellement du feu.

Pour revenir à nos Serres : outre les vaſes d'eau dont nous avons parlé, quelques fleuriſtes, ſelon l'etat où ſont leurs fleurs, & ſelon qu'ils ſont plus preſſés d'en hâter la fleuraiſon, ont recours encore à un autre expédient. Ils portent dans leur ſerre des vaſes d'eau bouillante, & agitent doucement la vapeur qui s'eleve au-deſſus, pour qu'elle ſe répande par-tout, & forme comme une eſpece de roſée. Que ceux qui entendent ces matieres voient juſqu'où cela eſt bien ou mal imaginé. Tout ce qu'il nous convient d'en dire, c'eſt que, grace à l'abri de leurs ſerres, à la douce chaleur qu'ils y entretiennent, & à la maniere dont ils la dirigent, la modifient & la temperent, les jardiniers Chinois réuſſiſſent à avoir durant tout l'hiver, & ſur-tout à la nouvelle année un nombre infini de poiriers, ceriſiers, pêchers, &c. nains fleuris, ainſi que des roſiers, des jaſmins & des jacinthes, des narciſſes, &c. Ils réuſſiſſent egalement à avoir en pleine verdure des baſilics, & toutes ſortes d'herbes & plantes odoriférantes, ou agréables à voir ; tellement qu'on peut ſe procurer tout ce que l'on veut en ce genre, & ſans preſque rien dépenſer. Les prix fols ſont pour les choſes folles, c'eſt-à-dire, pour les fleurs de caprice, de mode, de fantaiſie, des pays etran-

gers : mais, comme le débit n'en ſauroit être conſidérable, le public y gagne d'avoir des fleurs facilement ; & ce qui mérite attention, les jardiniers continuent à vivre de leur travail & de leur induſtrie pendant le plus fort de l'hiver. Chacun d'eux, au reſte, a ſa maniere d'aider la bienfaiſance de la ſerre par des terres préparées, des compoſitions de fumier, des eaux particulieres d'arroſement, &c. à-peu-près comme chez nous.

Voici une maniere d'accélérer la fleuraiſon, qu'on ne connoît peut-être pas en Occident. Quand les fleuriſtes Chinois ſe trouvent en retard, ou pour la nouvelle année, ou pour quelque Fête, pourvu que les boutons des fleurs ſoient formés, ils ſont ſûrs de les avoir bientôt epanouis. Pour cela ils creuſent dans le milieu de la ſerre une foſſe profonde de deux pieds & demi à trois pieds, ſur une longueur & largeur proportionnées au nombre des pots & caiſſes qu'ils ont à mettre en pleine fleur ; ils rempliſſent à demi cette foſſe de terreau choiſi, & d'urine de bœuf, ou de brebis encore mieux ; & l'ayant couverte de claies, ils rangent deſſus leurs caiſſes & pots de fleurs, mais de façon qu'ils ſoient eſpacés aſſez au large, & tous encadrés dans la grandeur de la foſſe, qui doit les déborder de pluſieurs pouces. Tout etant bien diſpoſé, ils rempliſſent tout-à-coup la foſſe d'eau bouillante : cette eau forme une vapeur qui s'éleve autour des fleurs ; il ne s'agit plus que de la tempérer, en l'agitant doucement avec un grand eventail, qui la répand plus uniformément. Ainſi répandue, elle adoucit, humecte & vivifie l'air déja ſi tempéré de la ſerre, & lui donne une ſi heureuſe activité, que les boutons des fleurs s'enflent & groſſiſſent comme à vue d'œil, puis s'épanouiſſent avec une fraîcheur & un éclat comparables à ceux que leur donnent les plus beaux jours du printemps. Chaque jardinier Chinois a ſa maniere de diriger

cette opération ; mais l'induſtrie des nôtres n'a pas beſoin de détail.

4°. Quant aux ſerres des jardiniers, qui ne prétendent qu'y conſerver, ou les herbes & herbages qu'ils ont gardés, pour les faire monter en graine au printemps, ou cueillir des herbages qu'ils veulent vendre durant l'hiver, nous avons peu de choſes à en dire. La ſerre Chinoiſe eſt ſi bien entendue, que cette production ne demande preſque aucun ſoin. Sa profondeur & ſon expoſition lui donnent un air auſſi doux, & auſſi tempéré qu'il le faut. Il ne s'agit que d'elever & abaiſſer à propos les paillaſſons qui ſont devant les fenêtres, ou tout au plus, dans les froids extraordinaires, de mettre dans le fond de la ſerre deux ou trois vaſes de charbon allumé, & bien couvert de cendre. Si un jardinier veut ſe donner de petites ſalades & de petites fournitures, faire pouſſer des ciboules, &c. il ſe ménage dans ſa ſerre une couche bien préparée, bien expoſée, bien arroſée, & en obtient aiſément tout ce qu'il veut. S'il a recours à la chaleur d'un *Kang* ou etuve, il en eſt ſûr.

NOTICES de quelques Plantes, Arbriſſeaux, &c. de la Chine.

I.

Nenuphar de Chine.

PLUSIEURS Ecrivains ont parlé du *Nenuphar* de Chine, aucun ne l'a fait connoître. Cette plante aquatique eſt connue, eſtimée, & en uſage ici de toute antiquité. Les Poëtes l'ont célébrée dans leurs vers, à cauſe de la beauté de ſes fleurs. Les

Tao-fée l'ont miſe au nombre des plantes qui entrent dans le breuvage de l'immortalité, à cauſe de ſes vertus. Nous n'en parlerons qu'en naturaliſte.

Deſcription. Le *Nenuphar* ou *Nimphœa* de Chine eſt nommé *Ho-fou*, dans le très-ancien Dictionnaire *Eulh-ya.* Son nom vulgaire eſt *Lien-hoa ;* ſes fleurs ſont à pluſieurs feuilles, diſpoſées de ſorte qu'on les prendroit pour de groſſes tulipes, lorſqu'elles ne ſont pas encore ouvertes ; elles s'epanouiſſent en roſe ; au milieu de la fleur ſe trouve un piſtil conique qui devient un fruit ſpongieux & arrondi, partagé dans ſa longueur, de pluſieurs loges remplies de graines ou ſemences oblongues, revêtues d'une enveloppe ou coque comme le gland, & compoſées comme lui de deux lobes blancs, au milieu deſquels eſt le germe ; les etamines des fleurs du *Nenuphar* ſont des feuilles très-déliées, terminées par un ſommet violet ; ſes fanes ou feuilles ſont grandes, larges, arrondies, feſtonnées, epaiſſes, charnues, veineuſes, & echancrées dans le milieu ; les unes nagent ſur la ſurface de l'eau, où elles ſe tiennent comme collées ; les autres s'elevent au-deſſus à différentes hauteurs ; elles ſont d'un verd blanchâtre en-deſſus & foncé en-deſſous, ſoutenues par de longues queues ; la racine de cette plante eſt vivace, groſſe comme le bras, d'un jaune pâle en-dehors & d'un blanc de lait en-dedans, & longue quelquefois de douze & quinze pieds ; elle rampe au fond de l'eau & s'attache au limon par des filamens qui naiſſent aux etranglemens qui la coupent d'eſpace en eſpace ; du milieu des filamens ou fibres, elle pouſſe quelquefois des pattes qui croiſſent & s'etendent, mais ſes grands accroiſſemens ſe font par les deux bouts. Il faut obſerver que dans cette plante la queue des fleurs & des fanes eſt percée juſqu'à l'extrêmité, de trous arrondis comme ceux de la racine, & diſpoſés auſſi à-peu-près de même dans toute leur longueur.

Eſpeces. Les Herbiers Chinois diſtinguent quatre eſpeces de *Nenuphar.*

Le jaune, que je crois celui d'Europe, qui eſt fort rare & dont on ne dit que le nom.

Le blanc & rouge couleur de roſe, à fleurs ſimples.

Le blanc & rouge couleur de roſe, à fleurs doubles.

Le rouge pâle fouetté de blanc, qu'on trouve très-rarement & plus rarement encore à fleurs doubles.

Culture. Le *Nenuphar* ſe multiplie par les ſemences, mais plus aiſément & plus promptement par les racines. Cette plante ne demande aucune ſorte de culture: on en coupe toutes les feuilles à Pé-king au commencement de l'hiver. Il eſt remarquable que quoiqu'elle ſoit dans l'eau, elle ſouffre beaucoup de la ſéchereſſe; & quoiqu'elle aime beaucoup la chaleur, elle vient plus belle & plus double au-delà de la grande muraille, que dans les Provinces du midi.

Uſages. Le *Nenuphar* fait un bel effet ſur les bords des eaux plates, des grands baſſins, des etangs, &c. Il ne pouſſe guere que vers la fin de Mai, mais il pouſſe vîte, & ſes feuilles, dont les unes ſont collées ſur la ſurface de l'eau, les autres s'elevent à différentes hauteurs, forment des tapis de verdure fort agréables à voir, ſur-tout lorſqu'ils ſont emaillés de fleurs de différentes couleurs. Comme elles ſont plus groſſes que les plus gros pavots, d'un blanc ou d'un rouge fort eclatant, & s'epanouiſſent en roſe, elles tranchent admirablement ſur le verd des feuilles, ſur-tout les *Tſien-yé* ou *mille feuilles:* les boutons même ajoutent à la variété & à l'eclat du tableau. Les Poëtes les plus célebres ont chanté les promenades en bateau, ſur-tout au clair de la lune, dans les etangs bordés de *Nenuphars* en fleurs. Aller à la cueillette de ces fleurs etoit autrefois un des grands amuſemens des Impératrices & des Reines; aujourd'hui elles en mettent dans leurs appartemens: on en porte à

l'Empereur, de ſes jardins de *Ge-ho-eulh*, où elles ſont magnifiques.

La graine de *Nenuphar* ſe mange en Chine comme les noiſettes en Europe; elle a meilleur goût lorſqu'elle eſt verte, mais elle eſt moins facile à digérer. Les Confiſeurs ont différentes manieres de les préparer avec du ſucre. La racine va egalement à la cuiſine & à l'office; quelque préparation qu'on lui donne, elle eſt très-bonne & très-ſaine: on en confit beaucoup au ſel & au vinaigre pour manger avec le riz. Réduite en farine, elle ſert à faire une bouillie au lait & à l'eau. Les feuilles ſéchées ſe mêlent avec le tabac pour en adoucir la force à ceux qui fument beaucoup; leur plus grand uſage eſt pour envelopper leurs fruits, les poiſſons, les viandes ſalées, &c.

Vertus. La fleur du *Nenuphar*, nommée en Chinois *Hia-hoa*, eſt douce, mais avec un arriere-goût d'amertume; elle eſt cordiale, dit *Ta-ming*, propre à entretenir l'agilité des membres, & conſerve la fraîcheur du teint. Les payſans prétendent qu'elle eſt bonne pour le mal de Naples.

Le fruit où croiſſent les graines, nommé en Chinois *Lien-pong*, a la vertu, dit *Ta-ming*, de diſſoudre le ſang coagulé. Selon *Tching-tſang-ki*, il eſt bon contre la colique cauſée par l'abondance ou l'epaiſſiſſement du ſang. Selon *Li-chi-tchi*, cuit dans du vin, il facilite toutes les ſuites des couches; ſelon le même, cuit à l'eau, il abſorbe le poiſon des champignons & en empêche l'effet.

La graine nommée *Lien-tſé* en Chinois, eſt amie de la poitrine, augmente les forces, appaiſe la faim, & fortifie les vieillards, dit l'Herbier du P. Térence, Jéſuite. Selon l'Herbier Chinois, elle eſt rafraîchiſſante & cordiale, ſouveraine contre la dyſſenterie, les maux de reins, & toutes les maladies des femmes, provenues de l'abondance ou de l'epaiſſiſſement du ſang.

La

La racine nommée *Ngeou* en Chinois, appaiſe la ſoif cauſée par l'excès de la chaleur, facilite la circulation du ſang, engraiſſe ceux qui en font un uſage habituel, adoucit la bile, facilite la digeſtion & diſſipe les vapeurs du vin, au dire de *Pien-lou*. *Ta-ming* dit que le ſuc qu'on en tire par expreſſion, eſt ſpécifique contre les vapeurs. Il prétend encore que pilée & appliquée en forme de cataplaſme, elle eſt bonne pour toutes ſortes de bleſſures, &c.

2.

Le Yu-lan.

Deſcription. La Chine a pluſieurs arbres à fleurs d'une rare beauté. Le *Yu-lan* eſt le premier & le plus brillant : il s'eleve de terre à la hauteur de trente & même quarante pieds. Son tronc eſt bien proportionné & droit : il a peu de branches, & preſque point de rameaux. Ses feuilles ſont d'un beau verd, & diſtribuées fort clair çà & là : elles ne commencent à pouſſer, que lorſque les fleurs ſont à demi paſſées. Les fleurs, qui couronnent toutes ſes branches, en font un ſpectacle, & répandent au loin la plus douce odeur : elles s'epanouiſſent preſque toutes en même temps, & ne durent que peu de jours. Le *Yu-lan* en fleurs reſſemble à un noyer, dont les branches rangées en tête de pin ſeroient couvertes de beaux lys. La fleur eſt à cinq ou ſix feuilles, & même huit, diſpoſées en roſe d'un tiſſu plus fin & plus délicat que celles du lys. Elle eſt ſoutenue par un calice à quatre feuilles, concaves, liſſes en dedans, hériſſées de petits poils en dehors, & allongées en pointe. Du milieu de la fleur s'eleve un piſtil verd, & charnu, qui eſt entouré à ſa baſe de petits filets chargés d'etamines au ſommet. A cette fleur ſuccede un fruit allongé, de couleur verte : il rougit à

la fin de l'été, se courbe vers son milieu, & laisse sortir une portion de boule, unie & d'une belle couleur de carmin. Tout le fruit est une substance fibreuse, & presque ligneuse. Dans le renflement de la boule est un fruit, ou grain jaune, attaché à son enveloppe par un petit filet: ce grain est couvert d'une pulpe ou pellicule jaune, assez mince. Sous la pellicule est une graine noire, dont l'ecorce est dure & epaisse: sous cette ecorce, ou coque, est une amande presque farineuse.

Especes. Nos Botanistes distinguent plusieurs especes de *Yu-lan;* le blanc, ou à fleurs blanches, & le couleur de fleurs de pêcher. Nous ne connoissons pas cette seconde espece, qui est très-rare. Il y en a aussi qui distinguent le *Yu-lan* en *Yu-lan* à fleurs, & *Yu-lan* à fruits: mais *Han-pao-tcheng* observe que c'est une seule & même espece. « Le » *Yu-lan*, dit-il, donne de plus belles fleurs, & en plus » grande quantité, quand il est jeune; mais il ne produit » pas de fruits. Quand il a vingt ans, ses fleurs sont plus » petites, & en plus petit nombre; mais elles donnent pres- » que toutes du fruit ». *Li-chi* en distingue de doubles & de simples.

Culture. Le *Yu-lan* n'a commencé à être cultivé, qu'on sache, que sous la dynastie de *Tang*, qui a commencé en 627. Depuis cette dynastie, il a toujours occupé un rang distingué dans les jardins de nos Empereurs. Les *Ming*, qui transporterent la Cour à *Peking*, y firent porter ce bel arbre des Provinces du midi. On le multiplia par les graines & par boutures. Il ne demande pour toute culture que d'être planté à l'abri du nord, & arrosé au printemps. Les fleuristes l'elevent dans des caisses, comme en France les orangers, le mettent dans une serre, quand les feuilles sont tombées, le poussent avec la chaleur d'un fourneau préparé, & l'ont en

fleurs dans les premiers jours du nouvel an, pour orner les salles des hôtes, & l'appartement des femmes. Les jardiniers du Palais en elevent ainsi un bon nombre, & les Gouverneurs des Provinces du midi en envoient toutes les années, pour être offerts à l'Empereur & orner les appartemens de Sa Majesté. Les beaux *Yu-lan* des jardins de Pé-king & de *Yuen-ming-yuen*, ou Versailles de Chine, ne résistent au froid piquant de notre long & rigoureux hiver, que parce qu'on a le soin d'envelopper le tronc & les branches d'epaisses bandelettes de paille tressées, sur lesquelles on coud de fortes nattes.

Vertus & Usage. Dans les Provinces du midi, on confit au vinaigre ou au gingembre les boutons de fleurs du *Yu-lan*, après en avoir ôté le calice; c'est un assaisonnement de plus pour les riz.

La Médecine ne se sert que de la pulpe du fruit : après l'avoir fait revenir dans de l'eau chaude, on le laisse sécher à l'ombre; réduit en poussiere & pris en guise de tabac, il appaise la migraine & débouche le nez; dans le rhume, on en donne une légere infusion pour dégager la poitrine embarrassée & faciliter la transpiration. Quelques Médecins la regardent comme stomachique; mais son grand usage est pour bassiner les yeux dans les inflammations, ou les nettoyer de la chassie. Les Poëtes parlent plus de ce bel arbre que les Médecins, il est le symbole de la candeur & de la bonté.

3.

Le Tsieou-hai-tang.

La fleur nommée *Tsieou-hai-tang*, ou *Hai-tang d'automne*, pour la distinguer du *Hai-tang*, arbrisseau qui fleurit au printemps, est originairement une plante venue du pied des rochers qui sont au bord de la mer. On débite qu'une Reine qui avoit

coutume d'orner ſes cheveux de ces fleurs, etant fille, la fit connoître dans le Palais où elle s'eſt conſervée depuis. Il eſt conſtant par les vers des Poëtes qui l'ont célébrée ſous la dynaſtie des *Tang*, qu'elle occupoit un rang diſtingué dans les parterres du Palais depuis deux ſiecles : ainſi il y a plus de quatorze ſiecles qu'elle eſt en honneur; elle le mérite à cauſe de ſon beau rouge, de ſon parfum, de la quantité de ſes fleurs, & ſur-tout de leur durée. Un *Hai-tang d'automne* bien ſoigné reſte fleuri plus de deux mois.

Les *Tſieou-hai-tang* pouſſe des tiges branchues, cylindriques, entrecoupées de nœuds, purpurines à leur baſe & au bord de tous les nœuds; ſes rejettons ſont nombreux; les plus hauts montent à la hauteur de deux pieds & demi & un peu au-delà; ſes feuilles preſque toujours oppoſées ſur les branches & placées à la naiſſance des nœuds, ſont echancrées & arrondies en oreilles du côté de la queue, dentelées, alongées en pointe & hériſſées de petits piquans; la couleur de deſſus eſt un verd foncé, celle de deſſous eſt un verd plus tendre, & preſque effacé par les côtes & les fibres qui ſont ſaillantes & d'un beau rouge de pourpre; comme les feuilles naiſſantes ſont d'un verd tendre, l'enſemble ſeul de toutes les feuilles fait un coup-d'œil agréable.

Les fleurs forment de jolis bouquets au bout des branches, ſoit celles des maîtreſſes tiges, ſoit celles qui naiſſent des aiſſelles des feuilles; le calice eſt un calice à part, ſi tant eſt qu'on puiſſe donner ce nom aux deux feuilles purpurines, collées en forme de bourſe, auſſi tendres & auſſi délicates que les pétales, où pluſieurs fleurs ſont enfermées; à proportion que les fleurs croiſſent & s'enflent, les deux feuilles de ce que nous appellons le calice, pâliſſent, s'ouvrent, ſechent & tombent; les fleurs ſe ſéparent les unes des autres par de petites queues, & en produiſent elles-mêmes d'autres en ſe ramifiant très-agréablement, à la faveur d'un nouveau calice ou nouvelle bourſe dont elles

ſortent. La progreſſion eſt charmante, & en comptant bien, on trouve que le premier calice contenoit un bouquet entier; chaque fleur particuliere eſt compoſée de quatre pétales, deux grandes & deux petites, d'une belle couleur de fleur de pêcher, & de la figure à-peu-près de celles des fleurs de cerifier; les deux grandes ſont d'abord collées l'une ſur l'autre en forme de bourſe; quand elles ſont epanouies, les deux petites s'epanouiſſent auſſi, & toutes quatre forment une eſpece de croix; le piſtil qui reſſemble d'abord à celui du fraiſier, eſt une petite bourſe compoſée de grains jaunes très-luiſans; ces petits grains ſe détachent peu-à-peu les uns des autres par l'alongement des petits filets qui les portent, & s'ouvrent en petites cloches qu'on diſtingue très-bien avec la loupe, & forment enſemble une petite houpe jaune, portée ſur une petite queue alongée qui s'eleve au-deſſus des pétales.

Le *Tſieou-hai-tang* eſt une plante délicate & fantaſque; elle ſe multiplie par ſes graines, mais aſſez difficilement. Nos Fleuriſtes diſent qu'elle demande une terre ſablonneuſe: le fumier & le terreau lui ſont mortels; il faut même avoir attention de ne l'arroſer qu'avec de l'eau bien claire; elle ne ſauroit ſoutenir le ſoleil en aucun temps: on la plante au pied des murailles qui ſont tournées au nord; ce n'eſt guere qu'à la fin d'Août qu'elle commence à fleurir. Le parfum de ſes fleurs répond à leur beauté; il a quelque choſe de ceux des violettes & des roſes, mais il eſt moins fort; on ne le ſent que d'aſſez près. Quand la ſaiſon eſt avancée, ou l'air un peu frais, ces fleurs n'ont pas d'odeur, ou en ont ſi peu, qu'on ne le ſent pas.

Le *Tſieou-hai-tang* eſt vivace dans les Provinces du midi, où il eſt beaucoup plus beau qu'à Pé-king, quelque ſoin qu'on ſe donne pour le cultiver: on coupe toutes ſes branches après qu'il a donné ſes graines, & il en pouſſe de nouvelles le printemps ſuivant; mais, diſent nos Fleuriſtes, il faut avoir l'attention

de mettre du gravier & des morceaux de brique auprès des racines, pour les empêcher de se pourrir.

Les livres de Médecine ne font aucune mention du *Tsieou-hai-tang*. En revanche, les Poëtes l'ont célébré, comme ceux d'Europe les roses & les lys. Ils en ont fait le symbole de la beauté modeste & vertueuse qui fuit les regards, & du sage caché qui se perfectionne dans la solitude & s'immortalise par sa patience. Les Peintres & les Brodeurs la font entrer dans leurs ouvrages, pour les parer de la beauté de ses feuilles & de ses fleurs.

4.

Le Mo-li-hoa.

La fleur nommée *Mo-li-hoa* est, à ce qu'il nous paroît, une espece de jasmin. Nous en avons cherché l'histoire dans la grande collection *Kou-kin-tou-chou*; tout ce que nous y avons trouvé de plus clair & de plus authentique, c'est que les Empereurs de la dynastie des *Han* faisoient beaucoup de cas de cette fleur, il y a plus de dix-sept siecles, & lui donnoient une place distinguée dans leurs parterres: elle a toujours eté cultivée depuis dans les jardins Impériaux, d'où elle s'est répandue dans tout le reste de l'Empire. Quelque peu favorable que lui soit le climat de Pé-king, elle y suivit la Cour sous la dynastie précédente, & y est aujourd'hui en honneur plus que jamais. Les Poëtes, les Peintres, les Sculpteurs, les Orfevres & les Brodeurs lui paient tribut à l'envi, & lui donnent un rang distingué dans leurs ouvrages.

Nos Botanistes distinguent plusieurs especes de *Mo-li-hoa*, savoir; le *Mo-li-hoa* sauvage qui croît sur les montagnes, & le *Mo-li-hoa* cultivé; le *Mo-li-hoa* arbuste, & le *Mo-li-hoa* grand arbrisseau; le *Mo-li-hoa* à fleurs jaunes, à fleurs rouges & à

fleurs blanches : on n'a à Pé-king que le petit *Mo-li-hoa* à fleurs blanches, c'eſt le ſeul dont nous parlerons ; car en fait de Botanique, il faut avoir vu, ſi l'on veut parler avec une certaine exactitude.

Le *Mo-li-hoa* eſt un petit arbriſſeau de la hauteur de deux pieds & demi à trois pieds, dont les branches trop foibles ont beſoin d'être ſoutenues par des cercles de bambou, dont on leur fait une eſpece de balcon.

Ses feuilles ſont toujours vertes, preſque toujours oppoſées ſur les branches, epaiſſes, fibrées, d'un verd plus foncé en dedans que par dehors ; leur figure & grandeur varient beaucoup, mais elles ſont toutes un peu echancrées & terminées par une petite pointe.

Ses fleurs forment des bouquets au bout des branches à-peu-près comme le jaſmin ordinaire ; le calice eſt diviſé en ſix ou ſept parties fort pointues, il ne tombe point ; le pétale qui eſt en forme de tuyau, eſt auſſi diviſé en ſix, ſept ou huit pieces ovales, un peu alongées en pointe, qui ſe recourbent en-deſſous ; on trouve à l'orifice du tuyau deux etamines attachées par un petit filet à ſes parois ; leur ſommet eſt aſſez alongé, & fendu dans toute ſa longueur en forme de levres ; le piſtil qui eſt attaché au fond du calice & de la longueur du tuyau du pétale, eſt compoſé d'un petit filet verd, jaune à ſon extrêmité, & d'un embryon qui devient une baie : nous ne diſons rien de cette baie, parce que nous ne l'avons pas vue dans ſa maturité. Le climat de Pé-king n'eſt pas aſſez favorable au *Mo-li-hoa*, pour que ſa graine puiſſe bien mûrir.

Le *Mo-li-hoa* eſt ici un arbriſſeau précieux, à cauſe de ſa beauté & du parfum exquis de ſes fleurs. Quand il eſt en fleur, on en porte pluſieurs vaſes ſous les galeries des appartemens de l'Empereur. Le moins que coûte un pied prêt à donner ſes fleurs, c'eſt cinq à ſix onces d'argent ; *il* y en a de dix & douze

onces, & même davantage : on ne définit ni les saveurs, ni les odeurs ; tout ce que nous pouvons dire de l'odeur des fleurs du *Mo-li-hoa*, c'est qu'elle est bien supérieure à celle du jasmin d'Europe, en ce qu'elle est plus douce, plus aromatique, & a quelque chose de l'odeur de la rose & de la fleur d'oranger, ajoutée ou plutôt fondue dans celle du jasmin ordinaire: aussi en fait-on un grand usage pour parfumer le thé, les liqueurs, les syrops, les confitures, les habits, &c.

Le *Mo-li-hoa* vient en pleine terre dans les Provinces du midi, il n'y demande qu'à être défendu des grands vents du nord : comme ses baies y mûrissent bien, on les propage très-aisément par les graines; on y est cependant dans l'usage de l'enter pour avoir de plus belles fleurs. A Pé-king, on y est réduit à la ressource des marcottes & des boutures ; encore faut-il en renouveller de temps en temps l'espece par les plants qui viennent des Provinces du midi, sans cela il dégénere à n'être plus reconnoissable. La maniere de faire les boutures mérite quelque attention, & peut donner des vues pour en faire d'autres ; on fait un trou de la grosseur de la branche qu'on a coupée, dans une vieille planche à demi pourrie, & on y insere cette branche de maniere qu'elle déborde en-dessous d'un pouce & demi à deux pouces; puis on la met à flot dans un bassin d'eau où l'on a délayé de la poudrette, & qu'on met à l'ombre. Quand on voit que les racines naissantes commencent à poindre dans l'ecorce de la branche, on rompt la planche pourrie & on plante sa bouture dans une terre bien engraissée de fin terreau & bien arrosée. Le *Mo-li-hoa* demande une terre bien nourrie de poudrette ; il ne faut pas cependant en trop mettre, parce que cela lui occasionne la maladie des pous blancs qui le désolent. Nos Fleuristes oiseux ont imaginé des systêmes d'arrosement, d'engrais & de culture aussi ridicules & aussi humilians pour la raison que les régimes des maladies imaginaires.

imaginaires. Comme le *Mo-li-hoa* passe ici l'hiver, qui est fort long, dans la serre, il ne fleurit guere qu'à la fin de Juin. Les jardiniers du Palais trouvent cependant le moyen d'en avoir en fleur pour la nouvelle année.

Les confiseurs & liquoristes font grand usage des fleurs de *Mo-li-hoa*. Les teinturiers se servent de ses baies, mais ils préférent celles des *Mo-li-hoa* sauvages. La Médecine fait usage des baies & des fleurs; elle regarde les baies comme très-rafraîchissantes, & s'en sert dans les ardeurs de poitrine, les echauffemens d'entrailles, la rétention d'urine, &c. Les cendres des fleurs sont excellentes, dit-on, pour arrêter les hémorrhagies & saignemens de nez; leur infusion est estimée pour les maux d'estomac, les coliques, &c.

Si on vouloit des *Mo-li-hoa* en France, il faudroit d'abord en faire porter quelques caisses à l'Isle de France, il seroit aisé ensuite de les faire passer en Europe.

5.

La Châtaigne d'eau.

Nous ne cultivons que la terre; les Chinois cultivent la terre & l'eau. Cette seconde culture est d'autant plus avantageuse, qu'elle demande peu de travail & produit des récoltes abondantes qui ne manquent presque jamais. Nos Provinces ont des etangs, des marais, des ruisseaux, des rivieres comme celles de Chine; à quoi tient-il que nous n'en tirions parti comme les Chinois? Que de racines, de fruits, de roseaux, de joncs, &c. nous pourrions recueillir, si nous savions profiter des présens que la main libérale du Créateur a mis autour de nous! Les Chinois cultivent dans l'eau plusieurs plantes dont les racines & les fruits sont les délices des meilleures tables, comme la racine du Nenuphar & son fruit, la vraie Châtaigne d'eau nommée

Pi-tsi, &c. Nous sommes tous témoins que le gouvernement, pour donner l'exemple au peuple, a soin d'en faire planter dans les etangs, dans les nappes d'eau, & autres especes de communes appellées *kouan-ti*, ou qui appartiennent à l'Etat. L'Empereur lui-même en fait mettre dans les pieces d'eau de ses jardins, & presque dans tous les fossés de son Palais ; les deux grandes nappes d'eau qui sont au milieu de Pé-king, & ne sont séparées que par un pont sur lequel tout le monde passe & d'où tout le monde voit le jardin Impérial, ces deux grandes nappes d'eau, dis-je, qui embellissent le beau payſage que forment les jardins de l'Empereur, sont couvertes de Nenuphar & de Châtaignes d'eau.

Cette derniere plante que les Latins nomment *Tribulus*, est assez commune dans plusieurs de nos Provinces; il y en auroit dans toutes, si on se donnoit la peine de la cultiver. Nous croyons que notre Châtaigne d'eau est la même plante que le *Lin-kio* de Chine. Si elle est la même, nous invitons les bons citoyens à donner au peuple l'exemple de la cultiver, & à procurer à l'Etat cette nouvelle ressource : 1°. le *Lin-kio* est un fruit rafraîchissant & agréable en eté ; on le vend ici dans les marchés, lorsqu'il est verd, comme en Europe les noisettes. On sent d'abord que s'il avoit un peu de vogue, cela aideroit beaucoup les pauvres payſans : 2°. séché & réduit en farine, il fait une très-bonne bouillie, sur-tout si on la mêle avec de la farine de froment ; on peut même en mettre un tiers dans la farine dont on fait le pain : 3°. confit au four, au sucre ou au miel, il fait une nourriture saine & agréable : 4°. dans les années de disette, il est une ressource ici pour les pauvres gens de la campagne, & pourroit en être une pour ceux de nos Provinces : 5°. il est très-bon pour nourrir les oies, les cannes, &c.

La culture du *Lin-kio* ne demande aucun soin ; il se seme de lui-même dans les endroits où il y en a déja. Quand on en veut mettre dans un etang, ruisseau, &c. on en jette des graines à

la fin de l'automne dans un endroit où l'eau eſt peu profonde. Si on veut qu'il ſoit ſain & bon à manger, il faut choiſir un endroit où l'eau ſoit claire, & le rivage tourné au midi; plus il eſt expoſé au ſoleil, meilleur il eſt, plus auſſi il donne de fruits.

Nous avons dit que la vraie Châtaigne d'eau ſe nomme *Pi-tſi* en Chinois; elle eſt beaucoup plus agréable à manger que le *Lin-kio*, & beaucoup plus ſaine: on la donne à mâcher aux malades pour leur rafraîchir la bouche. Soit que les Chinois aient eté plus attentifs que nous de tout temps à profiter des dons du Créateur, ou que les climats de ce grand Empire ſoient plus favorables aux plantes aquatiques, ils en cultivent un très-grand nombre dont on n'a pas l'idée en France. Si les bons citoyens avoient le zele de tourner les attentions du public du côté de ce qui eſt utile à la ſociété & à l'Etat, nous nous ferions un plaiſir de ſeconder leurs vues dans tout ce qui dépendroit de nous. Pour revenir au *Pi-tſi* qui croît dans les Provinces du midi & dépérit à Pé-king, nous n'avons pu en voir la fleur, mais tel que nous l'avons vu, il nous paroît ſingulier en ce que ſon fruit croît dans une enveloppe que forme ſa racine, & y eſt renfermé comme la Châtaigne dans ſon hériſſon: on rompt cette coque ſans endommager la plante. Ses feuilles ſont longues comme des joncs, mais en tuyau comme celles des ciboules.

6.

Le Lien-kien ou *Ki-teou.*

La plante *Lien-kien*, ou *Ki-teou*, eſt trop ſinguliere dans ſon eſpece, pour ne pas mériter d'être connue en Europe. Nous n'avons pas idée qu'aucuns de nos Botaniſtes en aient parlé: *Pline* & *Dioſcorides* en ont dit quelque choſe: la deſcription que nous allons faire ſervira de commentaire à leur

texte, qu'on n'entend pas toujours assez bien. A en croire la Botanique Chinoise, sur laquelle nous avons jetté les yeux quelquefois, ils parlent plus exactement que ne le prétendent leurs plus habiles Commentateurs. Comme les descriptions les plus exactes demandent qu'on puisse en faire l'application, pour être bien comprises, nous avons pris le parti de faire peindre le *Ki-teou* avec tous les développemens & décompositions nécessaires. C'est l'unique moyen d'empêcher les méprises d'une imagination qui rapproche tout de ce qu'elle connoît, & se fie d'autant plus à ses conjectures, qu'elle voit de plus loin les ressemblances qui lui font illusion.

Le *Ki-teou* est une plante aquatique. Les Chinois la rangent dans la classe des *Nenuphar*. Ses racines forment une houpe plus ou moins grosse & longue, selon que la plante est plus ou moins vieille, & la terre où elle est plantée, plus ou moins grasse. Elles s'y attachent fortement, & s'enfoncent plus qu'elles ne s'etendent. Les filets ou cheveux qui composent la houpe, sont droits, creux en dedans, de couleur blanche, & gros comme des plumes de corbeau : ils n'ont de force que par leur multitude, & se rompent aisément. Les feuilles sortent de la racine : leur queue est ronde, couverte d'epines, & longue de deux pieds & demi, quelquefois même davantage : c'est la profondeur de l'eau qui en décide. Elle est percée dans sa longueur de cinq à six tuyaux, dont le plus grand est au milieu, & aboutit au centre de la feuille, où viennent aboutir toutes les côtes. Ces côtes sont en relief, equarries, plus epaisses d'un tiers qu'elles ne sont larges, & ressemblent assez aux baleines d'un parasol. Elles se répandent jusqu'aux extrémités de la feuille, en se ramifiant, & la tiennent etendue & collée sur la surface de l'eau. Quoique leur substance soit spongieuse & assez tendre, elles sont armées d'epines très-dures, très-piquantes, qui ressem-

blent beaucoup à celles des roſiers. Ces côtes ne ſont que deſſinées ſur le deſſus de la feuille; mais elles n'en ſont pas moins hériſſées d'epines. La feuille eſt grande, arrondie, epaiſſe, veineuſe & echancrée dans le milieu, comme celle du Nenuphar, mais d'un tiſſu plus ſerré & plus compacte. Elle ne ſe déploie bien, que lorſqu'elle eſt arrivée à la ſurface de l'eau, ſur laquelle elle ſe tient collée. Il y en a ici qui ont deux pieds & demi de diametre. Celles des Provinces du midi vont quelquefois juſqu'à un pied de plus. Le deſſous eſt d'un beau violet vers la fin de l'eté, & le deſſus d'un verd tendre, mêlé de jaune. La fleur eſt une fleur à part: il faut d'abord en ſuivre les accroiſſemens, & la décompoſer pour la décrire. Elle ſort immédiatement de la racine du milieu des feuilles, & ſe penche ſur ſa queue, comme un bouton de pavot, lorſqu'elle eſt arrivée hors de l'eau. Sa queue, ſemblable à celle des feuilles, eſt hériſſée de pointes, & percée de longs tuyaux comme elles. L'hériſſon allongé, qui lui ſert de calice, s'enfle peu-à-peu, s'allonge & croît de la groſſeur d'un ananas, quelquefois même d'un petit melon. Quand les fruits qu'il renferme ſont mûrs, les quatre feuilles epaiſſes & charnues qui ſont ſa pointe, s'ouvrent en fleur de grenade, & laiſſent paroître le bouton violet de la fleur qu'ils couvroient. Ce bouton, plus au large, s'epanouit à demi, puis l'hériſſon ſe fend comme l'ecorce d'une grenade, la fleur ſe fanne, & les fruits qu'il renferme ſe détachent de leurs alvéoles ſpongieux, & tombent peu-à-peu. Ces détails ſuppoſés, nous diſons maintenant: La fleur du *Ki-teou* eſt à pluſieurs feuilles, diſpoſées en roſe, violettes & allongées en pointes comme celles du tourne-ſol. Le calice n'a que quatre feuilles pointues, ou plutôt echancrures, & eſt un fruit ſpongieux, arrondi, partagé dans ſa longueur, de pluſieurs loges remplies de graines. Son ecorce eſt charnue, & garnie de

longues pointes : les graines ſont oblongues, couvertes d'une pulpe, couleur de raiſin gris, peu ſucculent, & d'un goût aſſez fade, au moins à *Pé-king*. Sous cette pulpe eſt une enveloppe ou coque, comme celle d'un gland, qui couvre une boule de farine. Cette coque etant ſeche, eſt dure comme celle de la noiſette, & la farine qu'elle renferme très-blanche. Les etamines de la fleur ſont des feuilles plates, terminées par un eſpece de ſommet. Nous n'avons pas trouvé de piſtil; & les graines etant mûres, lorſque la graine s'epanouit, il ſembleroit aſſez inutile. Si la pouſſiere des etamines les féconde, ce ne peut être qu'en tombant ſur l'ombilic aſſez profond, & diviſé par rayons, autour duquel elles ſont rangées.

Le *Ki-teou* eſt connu & cultivé en Chine dès la dynaſtie des anciens *Tcheou*, qui a commencé 1122 ans avant J. C. Mais, à en croire les Interpretes du Rituel des *Tcheou*, il etoit alors fort rare, & ſes fruits entroient dans les offrandes des ſacrifices d'eté & d'automne. On cultiva peu-à-peu le *Ki-teou*. Il paroît par le *Tcheou-li* même, *Ouei-nan-tſée* & d'autres, que le peuple ſe mit à en ſemer dans les lacs, etangs, &c. La Cour, pour accréditer cette nouvelle reſſource, s'en faiſoit porter en cérémonie, & on en ſervoit à l'Empereur au commencement de l'automne. Toute la culture de cette plante conſiſte à en ſemer les graines dans la vaſe. Le peuple de la Capitale mange la pulpe des graines, pour ſe rafraîchir. Dans les Provinces méridionales, où cette plante réuſſit beaucoup mieux, on fait de la bouillie & des gâteaux avec la farine de la graine. Le Livre des plantes dit qu'elle eſt fort ſaine, auſſi bien que ſa racine. Les Médecins diſent que la farine de *Ki-teou* eſt rafraîchiſſante, & engraiſſe les perſonnes echauffées. La racine cuite appaiſe la colique, calme les efferveſcences de ſang, &c. On défend d'en donner beaucoup à manger aux enfans. Les

Botaniſtes diſtinguent pluſieurs eſpeces de *Ki-teou*; mais ces différences ne tombent que ſur la couleur de ſa fleur, & la bonté de ſes graines.

7.

Le Kiu-hoa ou *la Matricaire de Chine.*

Le *Kiu-hoa*, ou la Matricaire eſt une des plantes les plus anciennement connues. Il en eſt parlé dans le *Li-ki*, dans le *Tchun-tſieou* de Confucius, & dans le très-ancien Dictionnaire *Eulh-ya*, qui date de pluſieurs ſiecles avant l'incendie des livres. Sous la premiere dynaſtie des *Tcheou*, les fleurs de la Matricaire entroient dans la broderie des habits de l'Impératrice, des Princeſſes & principales Dames de la Cour. On la trouve auſſi dans la ſculpture légere des anciens monumens. Si l'herbier attribué à *Chin-nong* eſt réellement de cet Empereur, la Chine a probablement le premier livre de Botanique où il en ſoit parlé: elle a certainement les livres où on a conté plus de fables ſur cette plante, & où on l'a plus célébrée. Les *Tao-ſé*, qui voudroient fort ne pas mourir, ont fait l'honneur à la Matricaire de la faire entrer dans leurs breuvages de longue vie & de Déification; & pour ſoutenir leurs prétentions, ils en comptent des rêves & des délires dignes de leur génie. Nos Poëtes, qui aſpirent à une autre ſorte d'immortalité, chantent cette plante & ſes fleurs, pour y parvenir. Voici plus de douze ſiecles qu'ils ne ſe laſſent pas de la célébrer, pour ſe rendre célebres. Les Empereurs eux-mêmes, comme chefs de notre Littérature, ont rimé des vers à ſa louange, & tous ceux de la dynaſtie régnante lui ont payé ce tribut à l'envi les uns des autres. Pour nos Botaniſtes, comme ils ne conſiderent dans le *Kiu-hoa* que ſes vertus médicinales & ſes propriétés, à l'exemple des Anciens,

ils n'en parlent guere que comme des autres plantes utiles, & n'en disent que ce qu'on en dit au de-là des mers.

Est-ce aux fables de la Mythologie des *Tao-sé*, est-ce à une préférence de fantaisie & de caprice, est-ce aux vertus & propriétés qu'on lui attribue, que la Matricaire doit l'estime qu'en font les Chercheurs d'immortalité ? Nous l'ignorons parfaitement, & il importe fort peu de le savoir. En revanche, nous osons assurer que le bel amour, dont les Poëtes sont epris pour elle, n'est ni caprice, ni licence poétique. Le *Kiu-hoa* le mérite par la légéreté de ses branches, la belle découpure de ses fanes, la grosseur, la beauté, l'eclat, la durée de ses fleurs prodigieusement variées pour la figure & pour la couleur. Comme cette plante n'a rien en Europe qui attire les regards, & que son odeur forte & dégoûtante l'a fait bannir des parterres, on sera sans doute etonné de nous voir parler de la sorte ; mais nous prions les gens instruits de faire attention que les oreilles d'ours, qui occupent aujourd'hui un rang si distingué chez les fleuristes, méritent tous ces eloges, & qu'il y a moins de cent ans qu'on les connoissoit aussi peu que la Matricaire. Cette comparaison dit tout à qui voudra faire attention. La culture a embelli, ou, si l'on veut, métamorphosé les Matricaires, comme elle a fait les oreilles d'ours : elle y a d'autant plus reussi, qu'elle a eté poussée plus loin dans le climat naturel & terre natale de cette plante.

Description. « La Matricaire, dit Tournefort, est un genre » de plante à fleur ordinairement radiée. Le disque de cette » fleur est un amas de fleurons portés chacun sur un embryon. » La couronne de la même fleur est formée par plusieurs » demi-fleurons portés aussi sur un embryon. Toutes ces pieces » sont soutenues par un calice composé de plusieurs feuilles » en ecailles. Lorsque la fleur est passée, chacun de ces

» embryons

» embryons devient une ſemence oblongue, plantée ſur la cou-» che du calice ». Nous avons copié la deſcription de ce grand Botaniſte, parce qu'elle convient parfaitement à la Matricaire, ou *Kiu-hoa* de Chine. Nous ajouterons ſeulement qu'il a eu raiſon de blâmer M. Rai de chercher à caractériſer cette plante par la blancheur de ſa couronne, puiſqu'elle eſt jaune ici pour l'ordinaire.

Nos Chinois diſtinguent ici deux eſpèces de *Kiu-hoa*; les ſauvages, qui ſont ameres & d'une odeur forte, & les cultivées, qui ſont douces, & d'une odeur agréable. Les cultivées fourniroient à une longue nomenclature d'eſpeces différentes. Comme il faudroit les avoir fait deſſiner, pour être bien entendu des Botaniſtes, & que ce travail demanderoit des ſoins & des recherches que nos occupations ne nous permettent pas, nous nous bornerons à dire en général que les fanes de cette plante varient beaucoup. Les unes ſont très-minces, les autres aſſez epaiſſes; celles-ci ſont très-petites, celles-là longues & grandes: quelques-unes ſont découpées, comme des feuilles de chêne, d'autres reſſemblent à celles du cerifier. Il y en a qui ſont echancrées en feſtons, & arrondies par le bout. Pluſieurs ſont dentelées, & terminées en pointe. La couleur varie auſſi etant plus ou moins argentée, plus ou moins foncée, ſelon les eſpeces. Pour les fleurs, il y en a de tant de couleurs, elles ſont deſſinées ſur des plans ſi différens, que, les nommer toutes, ſeroit un long ouvrage. Nous avons actuellement ſous les yeux un livre imprimé au Palais, où on parle de plus de trois cens eſpeces. Combien d'autres qui ont paru depuis! car, comme dit l'Auteur, chaque année en donne de nouvelles: les ſavoir toutes eſt une ſcience. Si ceux qui s'en occupent, ſavoient voir Dieu dans ſes Œuvres, ils admireroient les richeſſes de ſa magnificence dans les prodigieuſes variétés que leur offre une ſeule fleur, & ils ne ſeront

plus ſurpris de la perfection où parviennent les Saints avec les ſecours de la grace, en voyant les beautés qu'acquiert une plante ſauvage par les ſoins d'une culture bien entendue.

Culture. On a fait ici des livres ſur la culture de la Matricaire, comme en Europe ſur celle des tulippes, des œillets, &c. Nos fleuriſtes ſont entrés à cet egard dans des détails auſſi minutieux, j'ai preſque dit auſſi puériles, que ceux d'Europe, ſur les fleurs de fantaiſie & de mode, tant il eſt vrai que les hommes de tous les pays s'egarent par les mêmes chemins, & s'occupent profondément de bagatelles, lorſqu'ils ſe négligent eux-mêmes. Nous nous bornerons à ce qui eſt eſſentiel.

1°. Le *Kiu-hoa* demande une expoſition avantageuſe, un air libre, frais, humide, & qui ſe renouvelle aiſément. Une enceinte etroite de quatre murailles eſt une priſon pour cette fleur, elle ne fait qu'y languir. La terre qu'on lui deſtine, doit être graſſe, nourrie de poudrette, humide & préparée d'avance : il faut la renouveller tous les ans.

2°. On multiplie le *Kiu-hoa*, 1°. par la ſemence; 2°. par les marcottes; 3°. par les entes; 4°. par les rejettons. Quand on a de belles eſpeces de *Kiu-hoa*, qui donnent de la graine, on la laiſſe mûrir; & vers la fin de l'automne, on la ſeme dans une terre bien préparée. Il faut qu'elle paſſe l'hiver ainſi ſemée, ſelon quelques fleuriſtes qui citent l'exemple des plantes qui ſe ſement elles-mêmes. Pourvu qu'on l'arroſe au printemps, elle pouſſe vîte. D'autres attendent à ſemer au printemps : c'eſt le ſuccès qui donne les nouvelles eſpeces.

On marcotte les Matricaires, 1°. en arrachant des rejettons à la naiſſance de la racine, & en les mettant dans une bonne terre, où on les laiſſe à l'ombre, & on les arroſe fréquemment, juſqu'à ce qu'ils pouſſent; 2°. en coupant une tige qu'on fiche dans un morceau de bois pourri, qu'on laiſſe

flotter entre deux eaux dans un grand vaſe ; après deux jours, on met en terre la marcotte & le morceau de bois pourri ; on les arroſe bien, on les tient à l'ombre, &c. 3°. on choiſit un pied d'aurône ou d'armoiſe bien fort & bien venant, on le met avec ſa motte dans un pot ; quand il a bien pris, on coupe la tige à trois pouces au-deſſus de terre ; on la fend, comme pour enter en fente, & on met dans la fente une tige de Matricaire qu'on a taillée en bec de canne ; puis on l'aſſujettit avec du chanvre crud bien froiſſé, qu'on couvre enſuite de terre graſſe & de toile. Si on veut que l'ente réuſſiſſe, il faut laiſſer quelques petites branches à l'aurône, ne couper la Matricaire que dans le moment de l'opération, bien arroſer, laiſſer la nouvelle ente à l'ombre, même lorſqu'elle commence à pouſſer, & ne l'expoſer que quand elle eſt déja forte. Il y en a qui mettent la Matricaire taillée dans la bouche avant de l'inſérer dans la fente, & prétendent que la ſalive l'aide à prendre.

Quand la Matricaire a donné ſes fleurs, on coupe toutes les branches à trois pouces de la racine ; on laboure la terre, on y mêle du fumier, & quand le froid commence à être piquant, on couvre la Matricaire de paille, & on renverſe un pot deſſus ; on met dans les ſerres celles qui ſont dans des pots, mais on ne les arroſe pas. Dès que la chaleur du printemps ſe fait ſentir, on découvre ſes Matricaires, & on les arroſe ; elles pouſſent beaucoup de rejettons. Quelques Fleuriſtes n'en laiſſent que deux ou trois, & coupent tout le reſte à fleur de terre ; d'autres arrachent le pied entier avec la racine, & le diviſent en pluſieurs qu'ils tranſplantent dans une terre préparée & qu'ils ſoignent avec beaucoup d'attention.

3°. La Matricaire craint egalement la ſéchereſſe & une trop grande humidité. Voici ce que la pratique a appris ſur la maniere de l'arroſer : 1°. on ne ſe ſert que d'eau de riviere ou de pluie : 2°. au printemps, on mêle à cette eau des chiures de

vers à ſoie ou de volaille; en eté on y fait infuſer pendant pluſieurs jours des plumes de poule & de canne, avec un peu de ſalpêtre; en automne, avant que les boutons ſe forment, on met du ſtercus ou poudrette, la doſe eſt plus ou moins forte, ſelon que la Matricaire paroît plus ou moins vigoureuſe: 3°. il faut mettre des morceaux de brique ou de petits cailloux au pied de la Matricaire, pour empêcher que l'eau n'affaiſſe trop la terre: 4°. dans les grandes chaleurs de l'eté, on arroſe le matin & le ſoir, mais on ne mouille les feuilles que le matin.

4°. La Matricaire ne peut ſouffrir le grand ſoleil, & demande le grand air: 1°. dans les jardins de l'Empereur, on fait des *Pong-tſé* ou toîts de nattes dans le goût des toiles qu'on a à Paris devant les ſalons de campagne qui ſont tournés au midi; la nuit on roule les nattes, & quand le temps eſt couvert: 2°. les branches de la Matricaire ſont foibles & craignent l'agitation du vent; on les fixe avec des baguettes, comme en France les œillets; ſur quoi il faut remarquer qu'elles demandent à être près les unes des autres & qu'elles ſouffrent d'être rangées en chaufferette: 3°. la Matricaire a pluſieurs inſectes qui lui font la guerre, ce n'eſt qu'à force de veiller de près qu'on vient à bout de l'en défendre: 4°. quand les fanes commencent à jaunir, il ne faut pas les ôter, mais arroſer le pied avec de l'eau où l'on a fait bouillir de l'ail: 5°. on ne laiſſe qu'une ou deux tiges à chaque pied; quand il en pouſſe de nouvelles, on les caſſe avec l'ongle: 6°. quand le temps des fleurs approche, on arroſe moins, & avec de l'eau ſans apprêts. Tous les amateurs ne laiſſent qu'un bouton à chaque pied; quand il eſt bien formé & gros comme un pois, on arroſe avec de l'eau de poudrette juſqu'à ce qu'il commence à s'ouvrir: 7°. ſi les ecailles du bouton ont de la peine à ſe ſéparer, on les aide avec un cure-dent; quand la fleur s'epanouit, on lui donne du ſoleil le matin, & on la couvre au grand midi, &c.

5°. On demande ce qu'il faut faire pour qu'une Matricaire ſoit belle: il faut que ſa tige ſoit forte & droite, ſes fanes bien nourries & d'un beau verd; que la fleur ſoit large de deux pouces & demi à trois pouces, bien fournie de feuilles, d'une couleur bien nette & vive, d'une odeur douce & agréable, & d'une figure noble & dégagée? A propos de couleur, nous avons oublié de dire que quelques Fleuriſtes uniſſent deux pieds de différente couleur, par le bas, en faiſant à chacun une entaille qui eſt aſſez longue & approche de la moëlle, & les liant bien autour avec du chanvre juſqu'à ce qu'ils ſoient bien unis; il leur en coûte quelques pieds, mais ceux qui leur réuſſiſſent, leur donnent des fleurs panachées fort curieuſes.

6°. Les fleurs de *Kiu-hoa* durent ſur pied plus d'un mois, quand on ſait les ménager. Les appartemens de l'Empereur en ſont garnis depuis la mi-automne juſqu'à la fin de l'hiver; dans les Provinces méridionales, on en a toute l'année de fort belles.

Vertus & Uſages. Nos Médecins & Botaniſtes n'attribuent guere à la Matricaire que les vertus qu'on lui reconnoît au-delà des mers; mais ils font plus d'uſage de la cultivée que de la ſauvage.

La Matricaire cultivée eſt douce; on en mange les branches cuites avec de la ſauſſe, ou en ſalade.

La fleur entre dans quelques confitures, ſe prend en infuſion comme le thé, & donne ſon nom à une eſpece de bierre où on dit qu'elle entre.

8.

Le Mou-tan ou *Pivoine, arbriſſeau de Chine.*

On a reconnu en Chine, de toute antiquité, les Pivoines mâles & femelles dont parlent les livres de Botanique d'Europe, & de toute antiquité on en a fait beaucoup d'uſage dans

la Médecine. La Pivoine nommée *Mou-tan*, dont nous allons donner la notice, nous paroît inconnue au-delà des mers. Il y a d'autant plus lieu d'en être ſurpris, que nos Peintres de Kan-ton la peignent en une infinité de manieres ſur les paravents, les eventails, &c. & la font entrer dans preſque tous les payſages qu'on leur fait faire pour l'Europe. Il faut que leurs ouvrages n'aient jamais eté vus par aucuns Botaniſtes, ou que ne reconnoiſſant pas la Pivoine dans la maniere dont elle etoit peinte, ils l'aient priſe pour une fleur d'imagination. Combien d'autres choſes que tout le monde regarde & que perſonne ne voit! le mal n'eſt pas grand, quand il ne s'agit que de fleurs. Si nous ſollicitons aujourd'hui l'attention des curieux pour celle dont nous parlons, ce n'eſt pas pour qu'ils augmentent d'un nouveau nom la nomenclature de la Botanique, mais pour leur faire part d'une découverte qui, confiée à l'induſtrie & au zele du bien public, peut conduire à d'autres egalement curieuſes & peut-être plus utiles à la ſociété.

Il n'y a guere que 1400 ans que le *Mou-tan* eſt connu & cultivé dans nos parterres. Les amateurs de cette belle fleur ont fait en vain des recherches pour lui procurer la gloire d'une grande antiquité, ils n'ont jamais pu trouver ſon nom dans le livre des anciens: ils prétendent, il eſt vrai, qu'il y a eté déſigné par le nom général de *Chao-yao*, *Pivoine*; mais outre que les deſcriptions des Botaniſtes & des Poëtes anciens ne lui conviennent pas, la maniere dont en parlent les Ecrivains poſtérieurs, ſuppoſe evidemment qu'il n'y a pas même eté connu ſous les *Han*. Un Voyageur ayant trouvé dans les montagnes du *Ho-nan* une Pivoine en arbriſſeau, cette nouveauté lui parut digne d'orner un jardin; il arracha de petits pieds avec leur motte, & les porta dans le ſien où il les cultiva. Un Bonze qui ne ſavoit pas l'origine de cette Pivoine arbriſſeau, imagina de s'en procurer une pareille par le moyen de la greffe. Comme

il etoit fleuriſte, les tentatives lui réuſſirent, & ſes Pivoines ſurpaſſerent en beauté celles qui avoient eté apportées de la montagne. Les troubles qui agiterent l'Empire juſqu'à la dynaſtie des *Tang*, détournerent l'attention du public de deſſus cette nouveauté. Mais quand, vers le milieu du ſeptieme ſiecle, la paix eut diſſipé les nuages qui avoient eclipſé les ſciences & les arts, tous les regards des curieux ſe tournerent vers le *Mou-tan :* la beauté, l'eclat & le nombre de ſes fleurs, la douceur de leur parfum, la variété de leurs couleurs, la multitude de leurs feuilles & les grains d'or dont elles ſont mêlées, lui mériterent les admirations & les préférences du public. Sa culture devint l'amuſement favori des grands, des riches & des gens de lettres. Toutes les nouveautés que la culture fit eclorre, devinrent des nouvelles de commerce, parce que la Cour en faiſoit cas, & que les gens en place achetoient à l'envi l'honneur de les lui offrir. La Cour les faiſoit ſervir à ſa magnificence & à ſes libéralités. Les villes où cette belle fleur réuſſiſſoit très-bien ſe piquerent d'une eſpece d'emulation à qui la cultiveroit le mieux. Le ſol & le climat de Lo-yang ſe trouverent très-favorables aux *Mou-tan*, ils y réuſſirent au-delà des eſpérances des Fleuriſtes, & leurs parterres devinrent pour les etrangers une des plus grandes curioſités de la capitale de l'Empire. Les Poëtes dont toute nouveauté agréable ou utile reçoit toujours l'hommage, s'empreſſerent à l'envi de célébrer les *Mou-tan*. Comme notre poéſie tourne tout en allégories morales & philoſophiques, les Empereurs prirent eux-mêmes le pinceau pour rimer des vers à l'honneur de la nouvelle fleur, & conſacrerent par des inſcriptions magnifiques les parterres du Palais, où on l'elevoit, & les peintures qu'en faiſoient les plus habiles Peintres pour la décorations de leurs appartemens. Les guerres, les changemens de dynaſtie & les révolutions qui les préparerent, furent funeſtes pluſieurs fois aux *Mou-tan ;* mais au milieu des plus grands

troubles, leur beauté ſauva pluſieurs fois les jardins où on les cultivoit. Les bonzeries furent peu-à-peu les ſeuls aſyles de la reine des fleurs; elle diſparut ſous les cendres & ſous les ruines du Palais, dont elle faiſoit le plus bel ornement, & ſans la ſolitude des montagnes où elle avoit eté reportée, tous les agrémens que lui avoit donnés la culture auroient eté perdus pour jamais. Elle en ſortit avec eclat dans le dixieme ſiecle pour reparoître à la Cour & occuper le premier rang dans les jardins impériaux des *Song* à *Kai-fong-fou*, dans le *Ho-nan*, où la nouvelle dynaſtie avoit tranſporté la capitale de l'Empire. Le climat de cette Province etoit moins favorable aux *Mou-tan* que le *Hou-kouang*. Quand *Yong-lo* de la dynaſtie des *Ming*, tranſporta la Cour à Pé-king, ſur la fin du quatorzieme ſiecle, il ne voulut pas être privé des *Mou-tan*, & ordonna qu'on lui en apportât toutes les années du *Hou-kouang*: cet uſage s'eſt conſervé. *Kang-hi* & l'Empereur régnant lui ont payé un tribut de louange en Chinois & en Tartare, & ont ajouté à ſa gloire de lui faire paſſer la grande muraille & de lui procurer l'admiration de tous les Princes Tartares qui viennent leur rendre hommage à *Gé-ho-eulh*.

Deſcription. Si le *Mou-tan* qu'on appelle auſſi *Hoa-ouang*, roi des fleurs, à cauſe de ſa beauté; *Pé-leang-kin*, *cent onces d'or*, à cauſe du prix exceſſif où les curieux porterent autrefois certaines eſpeces, & *Mou-chao-yao*, *la Pivoine arbre*, pour le diſtinguer de la Pivoine ordinaire, n'eſt pas, comme le diſoient les anciens, *la Couronne de la terre*, on ne peut pas s'empêcher de le regarder comme une des plus belles fleurs qu'il y ait dans la nature. Le dégré de beauté où la renoncule, la tulipe, l'œillet & l'oreille-d'ours ſont parvenus dans les parterres par les ſoins & les induſtries des Fleuriſtes, perſuadera facilement à l'Europe qu'ils ont pu produire les mêmes changemens en Chine ſur le *Mou-tan*: mais croira-t-elle qu'ils aient

aient changé la Pivoine en arbriſſeau ? Pluſieurs livres le racontent ici depuis long-temps, & cette eſpece de métamorphoſe, dont nous donnerons la recette d'après eux, ne demande, diſent-ils, que de la dextérité & des ſoins pour ſe renouveller ſous la main de qui a la curioſité de l'entreprendre. Nous ſerons moins hardis à l'aſſurer, parce que nous n'avons pas eté à portée de la vérifier par l'expérience ; mais la multitude des témoignages nous la rend très-probable, & ce que nous avons ecrit l'année derniere ſur les matricaires qu'on ente ici annuellement ſur l'aurône, peut le rendre vraiſemblable au-delà des mers, ſoit que ce ſoit un effet du haſard ou de l'induſtrie, ou de l'un & de l'autre réunis.

Le *Mou-tan* eſt une Pivoine ligneuſe qui s'eleve en arbriſſeau, etend ſes branches, pouſſe des tiges & forme une tête auſſi groſſe que celles des plus beaux orangers de caiſſe. On a vu à Lo-yang des *Mou-tan* de huit & dix pieds de haut. Si on en eleve peu à cette hauteur, c'eſt qu'ils donnent de moins belles fleurs, & que leurs tiges trop foibles ne peuvent en ſoutenir le poids. La racine du *Mou-tan* qu'on eleve aujourd'hui dans les jardins, eſt longue, fibreuſe, formée en navet, griſâtre ou rougeâtre en-dehors, & d'un jaune pâle en-dedans ; ſes feuilles ſont ſubdiviſées, découpées, echancrées, d'un verd foncé en-deſſus & un peu pâle en-deſſous ; ſes fleurs compoſées de pétales ſans nombre, s'epanouiſſent en roſe, & ſont ſoutenues par un calice à quatre feuilles ; de la racine des pétales ſortent çà & là des filets qui portent de petits ſommets d'un beau jaune d'or ; aux fleurs ſuccedent des fruits qui ſe courbent en cornet, comme ceux des Pivoines ordinaires, s'ouvrent en ſe ſéchant, & laiſſent tomber les ſemences qu'ils renferment.

Pour qu'un *Mou-tan* ſoit beau au gré de nos Fleuriſtes & amateurs, il faut que ſon tronc ſoit raboteux, courbé, noué, & d'un noir verdâtre ; que ſes branches ſe croiſent & ſe fuient

en ſe contournant, & pouſſent des jets d'un verd tendre ou ombré de rouge & bien nourris; que ces feuilles ſoient grandes, d'un beau verd, mêlées ſans confuſion, bien nourries, & ſoutenues par des queues rougeâtres; que ſes fleurs ſoient d'une même couleur, de différens âges, epanouies en houpe de bonnet, ſe ſoutiennent droites ſur leur tige, aient ſept à huit pouces de diametre, & répandent un doux parfum.

Les anciennes liſtes des *Mou-tan* les diviſent en pluſieurs claſſes : celle de *Pan-mong-kien* n'en met que ſix, mais elles contiennent plus de 240 eſpeces différentes. Ce nombre n'etonnera pas ceux qui ſavent juſqu'où les Fleuriſtes pouſſent la préciſion pour différencier par les noms les renoncules & œillets qui ne ſont pas exactement ſemblables. Pour nous, nous nous contenterons de remarquer que les nôtres s'accordent tous à diſtinguer leurs *Mou-tan*, 1°. par leur forme; 2°. par le temps où ils fleuriſſent; 3°. par leurs fleurs.

On eleve les *Mou-tan* en eſpalier, en eventail, en buiſſon, en oranger, &c. & cela fait des différences chez les Fleuriſtes; mais elles ne viennent qu'après celles de la nature. Ainſi, ils diſent d'abord un *Mou-tan* ordinaire, un *Mou-tan* nain, un *Mou-tan* arbre. Nous ſerions tentés de prendre pour des fables ce que les anciens racontent de cette derniere eſpece qui paroît perdue aujourd'hui. Cependant comme la nature, aidée par les ſoins d'un Fleuriſte intelligent, nous etonne ſouvent par des eſpeces de prodiges, & que d'ailleurs on cite les epoques, les endroits où l'on a vu des *Mou-tan* arbres, & les Empereurs auxquels on en a fait voir qui avoient plus de 25 pieds, il peut ſe faire qu'on ait eu autrefois des ſecrets qui ſe ſont perdus, & qu'on entoit le *Mou-tan* ſur de grands arbres. Pour les nains, on ne paroît pas en faire cas; on ne les cultive guere que pour conſerver cette eſpece : du reſte, nos Fleuriſtes ont le ſecret de rendre nains toutes ſortes d'arbres, d'arbriſſeaux & de fleurs.

Nous avons vu des cédres & des pins qui avoient plus de 40 ans, & n'avoient pas deux pieds de haut ; le tronc, les branches & les feuilles etoient très-bien proportionnées ; on pourroit les appeller de *vieux pins en miniature :* ils ſont en petit comme ceux qui ont vu pluſieurs ſiecles dans la ſolitude des montagnes. Le *Mou-tan* ordinaire eſt le *Mou-tan* favori des Fleuriſtes, des amateurs & des curieux.

Tous les livres s'accordent à dire qu'il y a des *Mou-tan* qui fleuriſſent au printemps, d'autres en eté & d'autres en automne. Nous n'oſerions dire que cette différence ne vienne pas du climat & de la culture ; cependant elle eſt devenue aujourd'hui en quelque ſorte une ſeconde nature. Les grands parterres de *Mou-tan* doivent avoir ceux de chaque ſaiſon, & il eſt certain qu'ils demandent des ſoins différens : ceux qu'on porte du *Hou-kouang* à l'Empereur toutes les années à la fin de l'automne, ſont en fleurs dans les mois de Décembre & de Janvier ; mais c'eſt l'ouvrage d'une culture artificielle qui avance le printemps de cet arbriſſeau, comme des orangers, des pêchers à fleurs doubles, &c. & on ne peut rien en conclure. Les *Mou-tan* du printemps & de l'eté ſont les plus cultivés ; ceux d'automne demandent trop de ſoins pendant les chaleurs de la canicule.

Les Fleuriſtes diviſent les *Mou-tan* de chaque ſaiſon en doubles & ſemi-doubles ; les ſeconds ont un diſque aſſez grand, rempli de ſommets d'un beau jaune d'or ; les premiers ſe diviſent en cent feuilles & en mille feuilles. Nous ne dirons rien des différentes manieres dont les uns & les autres s'epanouiſſent, ſoit en baſſin ou en houpe, ſoit en grenade ou en ſouci, &c. nous ne détaillerons pas même quelles ſont les dégradations & les nuances d'une ſeule couleur ; il ſuffira de dire en général qu'il y a des *Mou-tan* rouges, violets, pourpres, amaranthes, jaunes, blancs, noirs & bleus, & que les teintes en ſont aſſez

variées pour faire un claveſſin de couleurs en *Mou-tan* : on aſſure, comme un fait certain, que les Fleuriſtes ont le ſecret de changer les couleurs de leurs *Mou-tan*, & de leur donner celles qu'ils veulent, lorſqu'ils s'y prennent avant qu'ils aient porté des fleurs. Comme l'atmoſphere des préjugés embraſſe tout, ils ont toujours négligé les *Mou-tan* panachés & de diverſes couleurs ; leurs yeux ne les trouvent pas beaux, parce qu'ils regardent ces ſingularités comme des marques de la foibleſſe de la plante, & que rien, ſelon eux, ne doit être beau que ce qui eſt dans l'ordre de la nature : on ne penſe pas de même en Europe. Si on y réuſſit à avoir & à élever le *Mou-tan*, il y a tout lieu de croire que cette belle fleur y offrira des nouveautés qui eclipſeront la gloire des tulipes & des œillets.

Culture. On feroit un long ouvrage ; ſi on vouloit entrer dans tous les détails de nos Fleuriſtes ſur la maniere de cultiver les *Mou-tan.* Les Fleuriſtes d'au-delà des mers n'ont pas beſoin qu'on commence avec eux par l'a, b, c de la culture d'une fleur, nous nous bornerons à ce qu'il y a de plus eſſentiel & de plus particulier dans celle du roi des arbriſſeaux.

On ſeme, on diviſe & on ente le *Mou-tan* pour le multiplier & le conſerver. Il n'y a que le *Mou-tan* ſemi-double qui donne des graines ; quand elles ſont noires & prêtes à tomber, on les fait ſécher en les expoſant à l'air & au vent pendant un jour, mais à l'ombre ; puis on les met dans un pot de terre, auquel on adapte un couvercle ; vers le milieu de l'automne, on ſeme ces graines dans une terre neuve, mais médiocrement graſſe, à un pouce & demi ou deux pouces de profondeur : ſi l'hiver eſt trop froid, on couvre le ſemis de feuilles ſeches ou de paillaſſons ; dès que le printemps ramene les beaux jours, on le découvre & on l'arroſe modérément. Les *Mou-tan* ſortent de terre dans le mois de Mai : il faut bécher la terre avec ſoin de temps en temps, l'arroſer médiocrement ; mais dans les grandes pluies,

les grands vents, les grandes chaleurs, il faut couvrir ses jeunes plants, si on veut les conserver; ils sont très-délicats la premiere & la deuxieme année. Quelque doux que soit l'hiver, on ne peut les sauver qu'en leur faisant de petites cabanes de paille, avec une porte du côté du midi qu'on ouvre au milieu du jour & qu'on referme le soir : on transplante les *Mou-tan* à leur troisieme automne.

Le *Mou-tan* pousse des rejettons au commencement de l'automne ou même plutôt; ces rejettons tiennent à sa racine, on la découvre & on les en sépare en coupant une petite portion; on laisse à l'air un jour ou un jour & demi la grande racine pour que la plaie se cicatrise en se séchant, & on la couvre ensuite avec de la terre seche, de peur qu'elle ne se r'ouvre; il ne faut arroser le côté blessé que quinze jours après: le petit rejetton demande plus de soins; on l'enveloppe dans des feuilles de nenuphar, ou autres feuilles fraîches, & on laisse à l'air pendant quelques jours la portion de racine qu'on a tirée de la grande; elle se ride & s'arrondit : quand les deux levres du côté coupé se touchent, on plante son rejetton dans une terre qui ne soit ni humide, ni seche; & pour qu'il ne souffre pas du jeûne violent auquel la racine est condamnée, on a soin de le tenir à l'ombre, en le couvrant le jour d'herbes vertes qu'on ôte la nuit, & on le conduit ainsi jusqu'à l'hiver; aux premieres gelées, on lui fait une cabane de petits paillassons comme celle dont nous avons parlé pour le semis. Quelques-uns mettent une tuile du côté cicatrisé de la racine, pour que l'humidité de la terre & des arrosemens ne fasse pas r'ouvrir la plaie. Ces partages de racine sont difficiles & echouent souvent, parce qu'ils demandent beaucoup de soins. Les Fleuristes ne balancent pas à en courir les risques, parce que cette opération qui fait souffrir la racine & le rejetton, donne très-souvent des especes singulieres & des dégradations de couleur qu'on ne peut

pas ſe procurer autrement ; ces rejettons ainſi ſéparés ſe portent aſſez loin. Il y a des Fleuriſtes qui coupent la tête d'un vieux *Mou-tan*, & fendent le tronc juſqu'à la racine en quatre ou même en ſix morceaux, qu'ils ecartent en chaufferette. L'ecorce de chacun ſe recornit à l'air, & le bout de racine auquel ils tiennent tous, les nourrit & les ſuſtente; quand les plaies ſont preſque fermées, on remplit le milieu de la chaufferette avec du mortier, de la terre graſſe où l'on a mêlé du fard & du ſoufre en poudre ; cette eſpece de maſtic cicatriſe toutes les plaies : d'autres ſe contentent d'en mettre un peu ſur chacune en guiſe d'emplâtre. L'automne ſuivante, on ſe trouve avoir de jeunes *Mou-tan* prêts à être tranſplantés. Quelques Fleuriſtes ont la patience de faire cette opération peu-à-peu, & elle eſt plus ſûre. Après avoir fendu le tronc d'un demi-pouce en rayons qui s'arrêtent à la moëlle, ils attendent que chaque morceau ſe ſoit donné ſon ecorce ; puis ils recommencent l'opération. La fente qui va juſqu'à la moëlle eſt toujours plus haute d'un demi-pouce que celle de la circonférence ; ils arrivent ainſi quelquefois juſqu'à la racine, & la fendent, quand chaque portion du tronc en a fait un & a pouſſé des rejettons : ils ſe donnent ainſi pluſieurs pieds de *Mou-tan* avec un ſeul. Pour l'ordinaire, ils aiment mieux laiſſer toute cette famille ſur une racine commune, & par le moyen de la greffe, ils lui font nourrir à la fois des fleurs de toutes les couleurs.

Comme l'Europe n'a pas de *Mou-tan*, ce que nous venons de dire ne peut pas lui ſervir de long-temps. Si nos livres ne racontent pas de fables ſur la maniere d'arboriſer la pivoine par le moyen de la greffe, les détails où nous allons entrer pourront lui procurer cette belle fleur. En cas qu'on veuille le tenter en France, nous voyons qu'on ne pourra bien y réuſſir que dans les Provinces les plus méridionales, comme le bas Languedoc & la Provence. Nos Fleuriſtes diſent, comme nos Militaires, qu'il

ne faut jamais combattre contre les saisons, la victoire coûte trop & n'est jamais complette.

La réussite de la greffe de la pivoine dépend en premiere instance du choix du sujet & de la greffe ; le sujet est une pivoine mâle bien vigoureuse. Pour donner encore plus de force à la racine, on lui ôte tous ses boutons de fleurs au printemps, & on ne l'arrose pas assez pour qu'elle pousse beaucoup de feuilles ; l'eté venu, on la laisse languir jusqu'à en perdre une partie. Pour cela, on découvre le haut de la racine de maniere qu'elle soit hors de terre de plusieurs pouces ; mais on la garantit du soleil par un petit toît en parasol, qu'on ôte le soir & quand le temps est couvert. Un peu avant la pousse d'Août, on renouvelle la terre qui est autour, & on la tient toujours fraîche & humide par de petits arrosemens. Il faut gouverner la pivoine femelle qui doit être de la plus belle espece, avec les mêmes soins ; mais l'automne venue, on l'arrose & on lui donne du soleil pour la faire pousser.

Les deux pivoines mâle & femelle ainsi préparées, dès qu'on voit que la seve d'automne commence à faire pousser la femelle, on l'arrache pour la greffer sur la mâle. Les fleuristes recommandent beaucoup de choisir un temps doux, (sans vent, ni soleil, s'il se peut), pour faire cette opération. Ceux qui entent racine sur racine, taillent celle de la pivoine mâle en V droit, & celle de la pivoine femelle en V renversé, de maniere que les levres du sujet se collent juste sur les côtés de la greffe. Il est essentiel pour cela que les deux racines soient de la même grosseur à l'endroit de la greffe, & plus essentiel encore de se dépêcher pour que le suc qui suinte des deux racines, se mêle & aide à les unir. Dès que l'ente est faite, il faut mettre tout autour de la terre grasse, délayée en mortier épais avec du suc de racines de pivoine qu'on a tiré par expression. La réussite de la greffe

dépend beaucoup de l'application de cette eſpece d'appareil. Si elle eſt faite de maniere que l'air extérieur ne puiſſe pas pénétrer juſqu'à l'ente, on lui epargne le plus grand péril où elle puiſſe être expoſée. Quelques fleuriſtes ſe contentent d'aſſujettir la terre graſſe avec une longue bande de toile qu'ils conduiſent par pluſieurs tours de la racine ſur la greffe, & de la greffe ſur la racine : mais la plupart ſe ſervent de deux morceaux de tuile proprement taillés en portion de coque d'œuf, qu'ils aſſemblent ſur l'appareil de terre graſſe, pour l'aſſujettir, & empêcher qu'il ne ſeche trop vîte. L'opération finie, on bâtit une petite cabane ſur la nouvelle ente, pour la garantir du ſoleil & du vent, & empêcher qu'elle ne pouſſe. La cabane a un petit paillaſſon pour porte du côté du midi : ce paillaſſon ſe roule, pour laiſſer entrer la fraîcheur du matin & du ſoir dans la cabane, & en renouveller l'air. On le déroule pendant le milieu de la journée, & quand les nuits commencent à être froides. L'hiver venu, on fortifie les murs & le toît de la cabane avec de forts paillaſſons, ou même avec de la terre, dont on la chauſſe juſqu'à une certaine hauteur, & on n'ouvre plus la porte que dans le milieu de la journée; mais, à proportion que le printemps chaſſe le froid & les frimats, on l'ouvre plus ſouvent & plus long-temps. Quand il n'y a plus de gelées à craindre, on déchauſſe la cabane, on ôte les paillaſſons, & enfin on ne laiſſe plus que le toît. Si la greffe pouſſe, elle a réuſſi, & on peut ôter la terre graſſe qu'on avoit miſe tout autour.

Ceux qui entent tige ſur racine, s'y prennent un peu différemment. Les uns entent à fleur de terre, & ne déchauſſent pas la racine de la pivoine mâle. Quand la pivoine femelle, qu'ils ont pouſſé vers la fin de l'eté, a un rejetton bien venant, ils le coupent avec un pouce de la racine. Ce bout de racine ſe taille en cône, & on l'inſere dans la racine de la pivoine mâle,

mâle, qu'on a creuſé en entonnoir pour le recevoir. Les autres déchauſſent la racine de la pivoine mâle, & entent en fente tout ſimplement; mais c'eſt le rejetton qui entre dans la racine qu'on ente; on ne lui laiſſe rien de la ſienne. L'opération finie, on fait une voûte avec deux moitiés de pots caſſés autour de la racine. Cette voûte eſt plus baſſe d'un pouce ou deux que l'ente : on la couvre de terre au niveau du reſte du terrein, de maniere que la racine ſoit toute cachée, & même une partie de l'ente. La terre graſſe qu'on a miſe autour, & les coques de briques la garantiſſent aſſez de l'humidité. Le printemps d'après, on ôte la voûte & la terre ; & ſi l'ente a réuſſi, on a un arbriſſeau qui donne de très-belles fleurs.

Pline le Naturaliſte, qu'on a traité de menteur bien des fois, parce qu'il parloit de choſes qu'on ne ſavoit pas, fait la deſcription d'une pivoine, qui nous paroit être notre *Mou-tan* ſauvage. Voici ſes paroles : *Glyciſcide quam aliqui pæoniam aut pentorobam vocant, caulem habet duûm cubitorum, comitantibus duobus aut tribus ſubrutilum, cute lauri, &c.* Lib. 27, Cap. 50.

Si on pouvoit trouver dans l'Italie ou dans l'Archipel cette eſpece de pivoine, on réuſſiroit ſûrement à avoir d'auſſi belles pivoines que nous. Il ne faudroit que couper à la pouſſe d'automne une branche de cette pivoine-arbriſſeau, comme pour une ente ordinaire, & l'enter ſur ſa racine même, en la maniere que nous avons dit, ou encore mieux enter une tige de pivoine bien double.

Le deſir de la nouveauté a fait imaginer à nos fleuriſtes d'enter des *Mou-tan* ſur des panais, des raves, des bringelles, &c. Nous n'oſerions croire tout ce qu'on débite ſur la réuſſite de ces tentatives ſingulieres; mais elles nous paroiſſent moins eloignées des voies de la nature, que d'enter ces *Mou-tan* ſur des frênes, ſur des noyers, &c. comme on dit

qu'on l'a fait avec ſuccès pluſieurs fois. Que les Botaniſtes d'Europe examinent ſi l'induſtrie d'une culture intelligente & combinée peut amener ainſi la nature à ſes vouloirs, & faire par-tout ce qu'elle ne fait qu'en certains climats. Comme nos livres diſent la choſe, ſans articuler la maniere, nous ne les indiquons ici que pour inviter à faire des recherches & des tentatives.

Enfin on multiplie les *Mou-tan* par les marcottes & les boutures, mais difficilement. Il faut toute la patience & toutes les ſollicitudes d'un Fleuriſte pour y réuſſir.

Les *Mou-tan* de graine commencent à donner des fleurs à la quatrieme année; mais elles ne ſont bien groſſes que la ſixieme, & l'arbriſſeau n'eſt dans ſa force que la huitieme.

Les *Mou-tan* de rejetton ou d'inciſion, comme diſent nos livres, ne ſont dans leur beauté qu'à la troiſieme année, & durent quatorze à quinze ans, s'ils ſont bien gouvernés.

Les *Mou-tan* de greffe ſont en toute leur force à la troiſieme année, & durent peu, ſi on les laiſſe s'epuiſer par une trop grande quantité de fleurs.

Voici en peu de mots ce qu'il y a de plus eſſentiel à ſavoir ſur la température d'air, la terre, la culture qu'ils demandent, & les ennemis dont il faut les défendre; mais, avant tout, faiſons obſerver que quand on tranſplante les jeunes plants de ſemis, les entes, &c. il faut avoir attention de les mettre dans la même poſition où ils etoient, par rapport aux quatre points cardinaux, & que l'automne eſt le temps de les tranſplanter, comme celui de les enter & de les ſemer.

Quand on veut avoir des *Mou-tan*, dont les fleurs ſoient dans leur genre ce que ſont les tulipes, les oreilles d'ours de parterres, il faut les défendre du grand ſoleil, du vent de nord, des orages, de la pouſſiere, & ſur-tout du froid; mais ſi on les cultive pour orner un jardin, ils ne deman-

dent pas plus de soins que des orangers dans les Provinces méridionales de France, où l'air est tempéré, & l'hiver peu rigoureux. On peut les planter en pleine terre, comme on fait dans le *Hou-kouang*, le *Ho-nan*, &c. Ceux que l'Empereur a fait planter ici dans ses maisons de plaisance sont assez négligés : on les a mis entre des rochers, pour que leur racine aille chercher dessous le frais & l'humidité qui les entretiennent ; & quelque rigoureux que soit l'hiver, une botte de paille, & un surtout de natte leur tiennent lieu de serre. Les fleurs qu'ils donnent sont moins grosses & moins brillantes que celles des provinces du midi, qu'on apporte toutes les années ; mais elles coûtent moins de soins ; & l'Empereur, à qui il seroit si facile de leur en procurer, aime mieux agir en citoyen, & apprendre à ses Sujets à l'être.

Le *Mou-tan* craint egalement la séchereſſe & l'humidité : une terre trop grasse le suffoque, une terre trop maigre le rend languissant. Le seul engrais qu'il demande, & qui lui soit profitable, est celui d'une terre nouvelle, où l'on a mis un peu de terreau. Les fleuristes la passent au crible, pour qu'elle soit bien meuble ; puis ils y mêlent de gros sable, & même de petits cailloux de riviere. Ce renouvellement de terre se fait ordinairement à la fin de l'automne. Ceux qui laissent leurs *Mou-tan* en pleine terre pendant l'hiver ont imaginé de mettre immédiatement sur la racine, du terreau presque sec, des feuilles de feves de marais & de saule : il empêche, disent-ils, que le froid ne lui nuise. Dans les Provinces, dont le sol est extrêmement humide, ou les pluies trop abondantes, on plante le *Mou-tan* sur une petite butte de terre ; & dans celles où il est sec ou sablonneux, & les pluies rares, on l'enfonce dans un petit vallon ou fossé d'un pied & demi de profondeur.

Les soins que demande le *Mou-tan*, augmentent ou dimi-

nuent ſelon la température de l'air, & l'endroit où on le cultive. Ces ſoins, en général, ſont à-peu-près les mêmes que ceux de toutes les fleurs de parterres un peu délicates. Si on veut que ſes fleurs aient cette fraîcheur, cet eclat, cette vivacité de coloris, & ſur-tout cette groſſeur qui ajoute tant à leur beauté, il faut étendre ſes attentions à tout, & les couver, pour ainſi dire, des yeux. Les arroſemens demandent le coup d'œil de l'expérience, pour être faits à propos: ce n'eſt pas ſur le terrein qu'on en juge, c'eſt ſur l'etat de la plante. Si on lui prodigue l'eau, qui doit toujours être de riviere ou de pluie, elle devient languiſſante, s'epuiſe en feuilles pâles, & ne donne que très-peu de fleurs. Si on la fait ſouffrir de la ſoif, quoiqu'elle lui ſoit moins nuiſible, elle maigrit, & ne pouſſe que des rejettons etranglés & frêles, qui ne peuvent pas ſoutenir leurs fleurs. Tout ce qu'on peut dire en général, c'eſt que les arroſemens ne doivent jamais être copieux, & qu'il faut que la terre ſoit plutôt ſeche qu'humide.

La taille du *Mou-tan* ſe fait à la fin de l'automne : les fleuriſtes ne laiſſent que les branches les plus boiſeuſes, & en petite quantité; ils lui ôtent preſque tous ſes rameaux, & ne conſervent que ceux dont les boutons annoncent des fleurs, & en très-petit nombre encore, parce que le printemps donne les jets qui portent les plus belles fleurs. Si le pied eſt vigoureux, & dans la force de l'âge, on peut lui laiſſer une vingtaine de fleurs : s'il eſt jeune ou trop vieux, on le réduit à huit, à dix, & même moins. L'habileté du fleuriſte conſiſte à bien choiſir les boutons qu'il conſerve. Quand ils commencent à s'enfler, il faut arroſer plus ſouvent, & délayer du terreau de feuilles avec l'eau, & ſur-tout garantir ſes *Mou-tan* des ardeurs du midi : c'eſt le moment des ſoins & des attentions.

La racine des *Mou-tan* doubles, ſur-tout des blancs, eſt un mets délicieux pour les vers & inſectes qui ſont ſous terre, ou ſavent y pénétrer. L'induſtrie des fleuriſtes n'a pas encore trouvé de moyen efficace pour les en eloigner. Quand ils ſoupçonnent que quelque pied en eſt attaqué, ils découvrent la racine adroitement, exterminent les vers & autres inſectes, coupent la partie entamée, & la cicatriſent avec une eſpece d'emplâtre de terre graſſe & de ſoufre réduit en pouſſiere. Quand le *Mou-tan* eſt prêt à fleurir, il eſt attaqué par de petits vers qui percent l'ecorce de ſes branches, & s'y logent en pénétrant juſqu'à la moëlle. Comme ils ſont fort petits, il faut y regarder de près, pour voir le trou qui conduit à leur loge. Quand on l'a trouvé, on y enfonce une aiguille à diverſes repriſes, pour exterminer ces petits mineurs, & on ferme ceux qui peuvent y reſter avec de la pouſſiere de ſoufre, délayée avec un peu de terre. D'autres aiment mieux ſe ſervir d'huile de graines de gergelin. Quelques Lettrés ont dit des choſes très-bien penſées & très-morales ſur ces vers qui attaquent la racine & les branches du *Mou-tan*. Comme le ſujet prête aux réflexions & à l'allégorie, ils ont ſaiſi ce qu'a de plus piquant un *Mou-tan* prêt à fleurir, qui jaunit & ſeche tout-à-coup, pour peindre les remords qui corrompent les plaiſirs, & l'illuſion des eſpérances de la jeuneſſe, des richeſſes & des honneurs. Les brouillards font venir aux feuilles du *Mou-tan* une eſpece de chancre ou de rouille qui le conſume peu-à-peu. Dès qu'on s'en apperçoit, il faut cerner tout ce qui eſt entamé, & frotter le reſte de la feuille avec du vin. Quand le *Mou-tan* languit de vieilleſſe, on le rajeunit, en ne lui laiſſant preſque que le tronc, en lavant ſes racines avec du vin, & en le tranſplantant dans une nouvelle terre à une expoſition différente.

Notre Médecine attribue à la pivoine ordinaire bien des

vertus qu'on ne paroît pas connoître en Europe. Du reſte, à ne la regarder que comme fleur, elle mérite un article à part : nous en comptons plus de ſoixante eſpeces, & toutes ont une odeur auſſi agréable que celle des pivoines d'Europe l'eſt peu. Ce n'eſt pas la ſeule fleur : les belles de nuit ont ici une odeur très-agréable ; & ce qui n'eſt pas moins ſingulier, les violettes n'en ont aucune.

9.

Le Yê-hiang-hoa.

Nous n'avons rien trouvé ſur le *Yê-hiang-hoa*, dans aucun de nos livres de plante & de jardinage, ni même dans nos Poëtes. Il peut ſe faire qu'ils en parlent ſous un autre nom que nous ne connoiſſons pas. Nous nous ſommes déſiſtés de faire de plus longues recherches, ſur ce qu'un Miſſionnaire nous a dit que cette fleur etoit connue & cultivée en Allemagne. Il y a ſi long-temps qu'il a quitté l'Europe, qu'il pourroit bien s'être mépris. Quoi qu'il en ſoit, voici quelques petits détails qui pourront aider à faire des recherches : s'ils ne ſuffiſent pas, nous y ſuppléerons une autre année.

Le *Yê-hiang-hoa* eſt un arbriſſeau, dont les branches trop foibles ne peuvent, ni s'elever, ni ſe ſoutenir elles-mêmes. Nos fleuriſtes aident ſa foibleſſe avec des baguettes de bambou, & des cercles que chacun arrange à ſa maniere. Ses feuilles ſont d'un verd foncé en dedans, & pâle en dehors, portées par des queues aſſez longues, autour deſquelles elles forment deux oreilles, & puis s'allongent en fer de lance d'une maniere ondée & irréguliere.

Les fleurs qui naiſſent dans les aiſſelles des feuilles, ou entre les petites branches, forment des grappes qui s'allongent à proportion qu'elles s'epanouiſſent. Le calice, qui eſt d'un verd

foncé, se divise en cinq pointes assez courtes, & terminées en pointe. Le pétale est en forme de tuyau, & divisé comme le jasmin en cinq pieces d'un verd céladon, ou plutôt verd jaune, & arrondies par le bout, qui se recourbe en-dessous. On trouve au fond du calice un petit bouton fort délicat, qui a une espece de calice à cinq pointes : ces pointes se courbent, & pressent contre son centre des especes d'etamines blanches en filets très-déliés, qu'on ne distingue guere qu'avec la loupe. Nous n'avons pas pu démêler le pistil qui doit être au milieu. Dans le centre du bouton sont deux germes de graines en rognon : comme on ne laisse pas egrainer ici le *Yé-hiang-hoa*, parce qu'outre que les graines sont stériles, & ne mûrissent jamais bien, les fleurs se vendent très-cher, nous n'avons pas pu pousser plus loin nos recherches.

La bonne odeur des fleurs du *Yé-hiang-hoa* en fait tout le mérite : elle est si douce, si suave, si agréable, & d'un parfum si exquis, que nous ne connoissons aucune fleur à qui on puisse la comparer. Soit que ce soit un effet de la délicatesse de la plante, ou de celle de son parfum, elle n'a presqu'aucune odeur pendant le jour : c'est de-là que lui vient le nom de *Yé-hiang-hoa, fleur qui sent la nuit.*

Le *Yé-hiang-hoa* réussit aisément dans les Provinces méridionales ; mais il n'en est pas de même à *Pé-king*. Les fleuristes les plus expérimentés & les plus attentifs ont besoin de tous leurs soins pour lui faire passer l'hiver dans une serre, & le conserver plusieurs années : il n'est pas même aisé d'en porter en caisse des Provinces où il réussit le mieux ; ce n'est pourtant que par-là qu'on en conserve l'espece à *Pé-king*. Aussi y est-il très-cher : un beau pot de *Yé-hiang-hoa* coûte jusqu'à vingt & trente onces d'argent. Le Vice-Roi du *Tche-kiang* en envoie toutes les années, pour mettre dans les appartemens de l'Empereur.

10.

Le Pé-gé-hong.

L'arbriſſeau nommé en Chinois, *Pé-gé-hong*, eſt remarquable par la beauté de ſes fleurs, par leur ſingularité, & ſur-tout par leur durée, qui lui a fait donner le nom de *Pé-gé-hong, rouge de cent jours.* Le *Pen-tſao* le nomme *Chan-tan;* mais l'Auteur du grand & ſavant ouvrage *Fong-ouen-tſi-kouan*, qui eſt plus croyable ſur l'article des fleurs, dit tout uniment que c'eſt une mépriſe. Le *Chan-tan*, ſelon lui, eſt tout-à-fait différent.

Ce joli arbriſſeau vient originairement des montagnes du *Fou-kien.* Ses fleurs plurent à un Curieux, qui en prit un pied, & le planta dans ſon jardin. La culture a perfectionné & développé ce beau préſent de la nature, de maniere à mériter au *Pé-gé-hong* une place diſtinguée dans les jardins Chinois. Il ſuivit la Cour à *Péking* des Provinces du midi, ſous la dynaſtie paſſée; & il s'y eſt toujours conſervé depuis.

A en juger par la groſſeur du tronc de quelques *Pe-ge-hong*, qu'on voit au Palais, il pourroit bien ſe faire que la priſon des caiſſes, la différence du climat, & le goût des Chinois pour les arbres-nains aient fait un petit arbriſſeau d'un arbre mitoyen. On aime ici à voir un gros tronc bien ridé, bien courbé, & à moitié pourri de vieilleſſe, pouſſer de vigoureuſes tiges, & ſe couronner de fleurs. On ne donne pas le temps aux branches du *Pé-gé-hong*, ni de groſſir, ni de ſe ramifier. On les coupe à l'automne, & on ne laiſſe que de petits rameaux, pour avoir des tiges verdoyantes bien chargées de fleurs.

Les feuilles du *Pé-gé-hong* ſont d'une epaiſſeur mitoyenne entre

entre celles du philaris, & celles du prunier : elles ſont d'une figure ovale, un peu alongées en pointe, partie alternes, & partie oppoſées les unes aux autres. Nous n'y avons remarqué aucune dentelure. Le dehors eſt d'un verd plus tendre que le dedans, & les nervures y ſont plus relevées.

Le *Pé-gé-hong* fleurit à *Pé-king* au commencement du mois de Juillet. Ses fleurs forment des bouquets au bout des branches, & ſe ſuccedent tellement les unes aux autres, qu'elles durent juſqu'à la fin de Septembre, ſi l'on a l'attention de les défendre du grand ſoleil. Le calice eſt charnu, formé en cloche, diviſé en ſix dents, jaune, pâle en dedans, & d'un beau rouge en dehors. Il ne tombe point ; mais il ſe recourbe ſur le fruit naiſſant, & ſeche quand il eſt mûr. De ce calice ſortent ſix pétales, rouges de carmin, longues, feſtonnées, friſées, arrondies par le haut, & ſoutenues par une queue blanchâtre fort déliée. Outre une vingtaine de petits filets blancs, chargés de leurs petits ſommets jaunes, qui environnent l'embryon, & ſont adhérens comme lui au fond du calice, il y a encore ſix eſpeces d'etamines, dont le filet eſt d'un beau rouge, fort alongé, & qui ſe recourbe diverſement. Le piſtil eſt compoſé d'un embryon attaché au fond du calice, & d'un ſtyle court, terminé par un ſtigmate arrondi. L'embryon devient un fruit en globe, diviſé en neuf loges, qui contiennent chacune des graines applaties en feuillet par un bout : à l'autre extrémité, qui eſt un peu renflée, on trouve une capſule, où eſt une petite ſemence triangulaire, couverte d'une pellicule noire fort fine.

Tous les ſoins que demande la culture du *Pé-gé-hong* ſe réduiſent ici à le mettre dans une ſerre en hiver, à l'expoſer au midi au printemps, à l'arroſer à propos, à le garantir du ſoleil dans le grand eté, & à ne lui laiſſer à la taille que peu de branches.

Nous n'avons pas trouvé que la Médecine faſſe aucun uſage du *Pé-gé-hong*.

P. S. Les queues déliées des pétales ſont attachées aux levres du calice à l'endroit où les dents ſe ſéparent. Les grandes etamines montent du fond du calice contre ſes parois, auxquelles elles ſont attachées, & vont aboutir à la pointe des dents; mais elles ſe détachent du calice, quand elles ſont au niveau du cercle où commence la diviſion des dents. Nous inſiſtons ſur cette particularité, parce qu'elle acheve de mettre le *Pé-gé-hong* hors de rang.

II.

Le Jujubier. *Non deficiet fructus ejus.* Ezech. c. 47.

Puiſque le *Jujubier* croît dans nos Provinces de Provence, Rouſſillon & Languedoc, à quoi tient-il qu'on ne ſoigne davantage la culture de cet arbre utile & agréable? L'Auteur célebre de la matiere médicale, & l'illuſtre M. Duhamel, ſoit faute de mémoire, ſoit pour abréger, n'en comptent que peu d'eſpeces. Or nous ſommes bons témoins qu'on a ici autant, ou même plus d'eſpeces de *Jujubiers*, que nous de pruniers dans nos Provinces les mieux partagées. Les Chinois n'ont rien epargné pour perfectionner la culture d'un arbre qui demande peu de ſoins, donne preſque toujours ſon fruit en grande quantité, & tel qu'il eſt digne de paroître ſur les meilleures tables. Que ceux qui n'ont vu que les jujubes de leurs tiſannes ne ſe preſſent pas de traiter cela de fable! Parmi plus de ſoixante eſpeces qu'on en compte ici, il y en a de précoces & de tardives, de longues & de rondes, de groſſes & de petites, de blanches & de jaunes, de rouges & de violettes, de couleur de chair & de couleur de café, de parfumées & de miélées, de douces & d'aigres, avec noyaux & ſans noyaux.

L'eſpece qu'on tira de Perſe, il y a plus de 1200 ans, s'eſt fort bien conſervée, & donne un très-beau fruit. Si nos Provinces méridionales ſont auſſi favorables aux *Jujubiers* qu'on le dit, il ſeroit très-aiſé avec quelque ſoin de perfectionner les eſpeces qu'elles ont déja, & de leur en procurer de nouvelles par le facile moyen des entes. Comme cet arbre n'eſt pas délicat, & ne demande aucune culture, tout terrein qu'on voudra lui abandonner lui ſera bon, & ne ſera pas un terrein ſtérile, ſi l'on a ſoin de bien choiſir les eſpeces. Il ſeroit facile d'en avoir, ce ſemble, par le moyen de nos vaiſſeaux, qui vont à Alexandrie & dans les autres Ports du Levant: mais, comme nous diſions tout à l'heure, on viendra à bout de varier, d'améliorer & de perfectionner les eſpeces qu'on a déja, par le moyen de la greffe. Les Chinois, quelque eſclaves qu'on les diſe du préjugé & de la coutume, ont long-temps travaillé ſur leurs *Jujubiers*: il les ont entés ſur des pruniers, des cerifiers, des pêchers, des abricotiers, & ſur l'arbre en particulier des figues caques. Auſſi ſont-ils parvenus à ſe procurer d'excellentes jujubes de pluſieurs eſpeces: le même ſoin nous procurera le même ſuccès. Peut-être pourrions-nous en faire ſécher & confire en aſſez grande quantité, pour pouvoir en céder aux Etrangers. Il y a ici de groſſes jujubes qu'on vuide de leur noyau, & qu'on dépouille de leur peau en les faiſant ſécher. Si cette façon Chinoiſe paſſoit en France, on pourroit l'appliquer à d'autres fruits, & on réuſſiroit ſûrement pour les jujubes. Les *Jujubiers* ſont beaucoup expoſés à la perſécution annuelle des chenilles; mais, comme ces inſectes redoutables laiſſent ſur les *Jujubiers* mêmes leurs œufs raſſemblés çà & là au bout des branches, les Chinois parcourent tous leurs arbres avec un brandon au bout d'une perche, & brûlent tous ces repaires d'inſectes. La Médecine Chinoiſe fait auſſi grand cas que la

nôtre de jujubes pour les décoctions pectorales, néphrétiques, &c. mais il y en a plusieurs especes qu'elle n'admet pas dans ses remedes. Le Docteur *Li-chi-tchin* remarque que les payſans se guériſſent tous les jours de leurs maladies avec de la tisanne de jujubes, à la maniere des Anciens, & avec un peu de gingembre, quand ils ont pris du froid. Pour qu'on ne le soupçonne pas de vouloir décrier un remede si simple, il avoue que, hors les cas de plénitude & d'indigestion, on ne sauroit donner rien de mieux, pour dégager la nature dans le commencement d'une maladie. Les *Tao-sée* ont fait entrer les jujubes dans leur breuvage d'immortalité.

12.

Le Chêne. *Fortis ipse quasi quercus*, Amoſ. c. 2.

Quelque riche que soit la Chine en toutes sortes d'arbres, le Chêne y est presque aussi prisé que dans notre Occident. Le surnom d'*Arbre de l'héritage*, qui lui a eté donné par les Anciens, dit seul combien on en a toujours fait de cas. Le Chêne est naturel à toutes les Provinces de Chine : il y etoit plus commun dans la haute & moyenne antiquité, qu'il ne l'a eté depuis, sur-tout dans les plaines & les terres cultivées. Le *Chi-king* en parle souvent, & toujours avec eloge; & l'on voit par des détails qui remontent dans les siecles les plus reculés, que l'on a connu ici, dès les premiers temps, toutes les propriétés, qualités & utilités que nous lui attribuons.

A recueillir, & à rapprocher ce qu'on trouve sur les Chênes, *quercus*, *ilex* & *ſuber* dans les Botanistes Chinois, il paroît qu'il y en a ici un plus grand nombre d'especes qu'en France : mais qu'on ne nous demande pas des détails à cet egard. Ceux qu'on peut faire d'après les livres seroient trop vagues, & nous ne sommes pas à portée d'en pouvoir donner d'au-

tres. Il y a ici un Chêne épineux, un Chêne mâle qui ne donne que des fleurs, un Chêne, dont le gland eſt très-gros, & ſi huileux que les Anciens le piloient, & en faiſoient une eſpece de torche : mais c'eſt ne rien dire de ces différens Chênes, que de ne pas en faire la deſcription & l'hiſtoire. Voici, en dédommagement, quelques petits détails, que nous ne donnons que pour ce qu'ils valent, & pour leſquels nous demandons toute l'indulgence que mérite notre bonne volonté.

1°. Tous les Chênes des Provinces les plus méridionales conſervent leurs feuilles pendant toute l'année, ainſi que les autres arbres. La diſtinction qu'on met à cet egard entre les Chênes blancs & les Chênes verds, ou les lieges, n'y a pas lieu. Comme il en eſt de même de beaucoup d'autres arbres, ce fait mériteroit peut-être un examen ſérieux & approfondi; car, ainſi que nous l'obſervions l'année derniere dans une autre notice, il eſt très-remarquable qu'il y ait des arbres qui conſervent leurs feuilles dans le nord, comme au midi; que les mêmes, qui les conſervent dans les contrées méridionales, les perdent dans celles qui approchent du nord; & que, tandis que certains arbres à fruits ne réuſſiſſent que dans les Pays froids, ou dans les Pays chauds; d'autres qui ne paroiſſent pas plus délicats, ou qui le ſont autant, mais qui ne ſont pas des arbres à fruit, réuſſiſſent egalement dans le nord & dans le midi.

2°. On s'eſt peut-être etonné mal-à-propos en Europe de la groſſiéreté prétendue des premiers Grecs, mangeurs de glands. Nous trouvons articulé très-nettement ici dans pluſieurs livres que les Anciens avoient une eſpece de Chêne, dont le gland etoit auſſi agréable à manger, que les châtaignes : on nous a aſſuré, proteſté & certifié qu'il y en a encore dans pluſieurs Provinces. Or, qui nous a dit que les

glands des anciens Grecs etoient comme les nôtres? Le ſol & le climat ſeuls produiſent certainement des variétés, & des différences plus ſurprenantes. Voici quelque choſe de plus: il y a ici une eſpece de Chêne qui a les feuilles approchantes de celles du châtaignier, & dont le gland eſt très-gros. Nous trouvons qu'on ente le Chêne pour avoir de plus gros glands, pour en avoir une plus grande quantité, & pour l'avoir plus doux. Seroit-il hors de vraiſemblance qu'on a enté le Chêne ſur le châtaignier, & que ce mêlange ait produit une amélioration du gland? L'eſſai eſt ſi facile, ſi peu diſpendieux, & peut avoir de ſi heureuſes ſuites, que nous oſerions preſque inviter à le faire. Les Chinois font des entes bien plus ſingulieres, & qui leur réuſſiſſent. Témoin celle du coing ſur le citronnier; & il y a des arbres plus ſauvages que le Chêne, qu'ils perfectionnent par les entes & par la culture.

3°. L'achat des noix de Galle du Levant, pour nos teintures, eſt un objet aſſez conſidérable pour que nous nous faſſions un plaiſir d'avertir que les Chinois trouvant trop difficile & trop diſpendieux de faire recueillir aſſez de ces Galles pour les leurs, y ſuppléent par les coques ou capſules des glands. Ils choiſiſſent à cet effet celles des Provinces méridionales, qui ſont hériſſées, epaiſſes & plus groſſes. A ce premier fait, nous ajouterons que leur teinture noire eſt très-belle & très-durable: mais nous ne diſſimulerons pas qu'ils ſont dans l'uſage de faire paſſer par l'indigo les ſoieries & les toiles qu'ils deſtinent à un beau noir, & qu'ils mettent dans leur teinture noire des graines de févier; graines qui, comme on a pu le voir dans l'envoi de l'an paſſé, ont leur amande enveloppée d'une vraie gomme. Que ceux qui entendent ces matieres voient à quel point ces deux choſes peuvent contribuer à la force & à la beauté des teintures Chinoiſes en noir. Pour nous, nous nous bornerons à ajouter

que nous avons fait pour notre uſage de bonne encre avec des capſules de gland, & que nous nous ſommes bien trouvés d'y mettre des graines de févier, au lieu de gomme Arabique. Les capſules de gland, à la vérité, n'ont pas autant de force que les Galles; mais on y ſupplée par la quantité. Au ſurplus, comme les Chinois ſe ſervent de capſules des Provinces méridionales, il faudroit peut-être avoir la même attention chez nous, ſi l'on vouloit faire quelque eſſai. A parler en général, ils paroiſſent plus attentifs à tirer parti de leurs Pays chauds, que nous de notre Provence & de notre Rouſſillon, où notre induſtrie pourroit trouver bien des choſes que nous tirons de l'Etranger.

4°. Tandis que nous travaillons à cette petite notice, il nous eſt arrivé ici un Miſſionnaire des Provinces méridionales, qui nous a confirmé, comme témoin oculaire & pratique, un fait qui eſt articulé très-nettement dans un grand nombre d'anciens & de nouveaux livres, ſavoir; que le gland le plus âpre peut devenir une nourriture très-ſaine. Que nos demi-naturaliſtes Européens ne ſe cabrent pas contre le mot de *très-ſaine*; car nous ajouterions, d'après les Chinois, qu'elle eſt excellente pour affermir un tempérament, & qu'un Général qu'on nomme, lui dut le rétabliſſement de ſon armée. Du reſte, comme il s'agit principalement des glands des Provinces méridionales, l'analyſe chymique qu'on a faite des nôtres, n'eſt pas à beaucoup près auſſi déciſive qu'on voudroit le faire croire. Nous trouvons dans l'excellent Traité des Arbres de l'illuſtre M. Duhamel, qu'*en 1709 des pauvres qui mouroient de faim, faiſoient du pain avec des glands ordinaires qu'ils réduiſoient en farine; quoique ce pain fût extrêmement mauvais, il s'en fit cependant une grande conſommation.* Des greniers publics bien entretenus ſeroient ſans doute le plus ſûr moyen pour n'être jamais réduit à recourir à ce triſte expédient; mais ſi l'on

a des raiſons pour n'en pas vouloir, qui empêche de faire des expériences & de s'approprier la façon Chinoiſe de préparer les glands ? Quelque ſublime & quelque eloigné que ſoit de ces idées le ſens du *non in ſolo pane vivit homo* de l'Ecriture, il nous vient toujours à l'eſprit, quand nous faiſons attention à la maniere de nos Européens de vouloir tout mettre en pain, juſques-là qu'ils ne croient pas avoir dîné s'ils n'ont point mangé de pain. Il ſeroit aſſurément bien digne de quelque citoyen zélé & inſtruit, de diſcuter à fond ce point & de décider le peuple ſur ce qui doit être converti en pain & ſur ce qui peut y ſuppléer dans le beſoin. Nos maïs, mils, millets, feves, &c. méritent à cet egard une attention plus réfléchie que celle du peuple, qui va où le pouſſe le beſoin & qui n'ecoute que lui. Voici comment s'y prennent les Chinois, pour faire du gland une nourriture ſaine : après avoir dépouillé l'amande du gland de ſon ecorce, ils l'ecraſent à la meule ou au pilon, en y mêlant de l'eau ; quand cette amande eſt réduite en pâte bien fine, ils mettent cette pâte dans un grand vaſe, & verſent deſſus beaucoup d'eau, où ils la délaient. Cette eau ſe charge d'une partie de l'âcreté de l'amande du gland ; ils la verſent doucement, quand elle eſt devenue claire ; puis ils en mettent de nouvelle ſur la glandée qui eſt au fond du vaſe, & ainſi juſqu'à quatre & cinq fois, pour en ôter toute l'âcreté. Il y en a qui préparent ainſi leur proviſion pour pluſieurs mois, & conſervent leur glandée comme de la farine ordinaire, après l'avoir fait ſécher au four ou au ſoleil. La meilleure maniere de le manger, c'eſt d'y mêler un peu de farine & d'en faire une bouillie qui eſt, dit-on, très-ſaine & très-nourriſſante ; il eſt cependant aſſez commun d'en faire des crêpes, des galettes & des gateaux. Ceux qui mangent la bouillie de gland par régime & pour ſe fortifier l'eſtomac, ou par goût & pour ſe ſatisfaire, délaient dans de l'eau chaude leurs amandes de

gland

gland au ſortir de la meule ou du pilon, puis paſſent au tamis ou couloir fin l'eau laiteuſe qu'elles donnent. Quand cette eau eſt repoſée, ils trouvent au fond du vaſe une glandée très-fine qu'ils font ſécher après l'avoir délayée trois ou quatre fois dans de nouvelle eau chaude, & qui leur donne une très-belle farine. Quant à cette derniere pratique, comme elle n'eſt pas ſi populaire, nous l'abandonnons aux recherches & expériences de ceux qui voudront en ſavoir quelque choſe de plus que ce que nous pouvons en dire; nous ajouterons cependant que pluſieurs Miſſionnaires, à qui il eſt aiſé de porter de cette farine, dans leurs courſes, en font une bouillie dont ils ſe trouvent bien.

5°. La Médecine Chinoiſe eſt parfaitement d'accord avec la nôtre ſur les vertus qu'elle attribue à l'ecorce, aux feuilles, aux glands, à leurs capſules & aux noix de galle du Chêne. Il ſeroit inutile d'entrer à cet egard dans aucun détail; à tout haſard cependant, nous indiquerons trois petites pratiques qui pourroient n'être pas connues en Occident: la premiere, de cueillir au printemps les premiers bourgeons de Chêne, de les faire ſécher à l'ombre & d'en prendre l'infuſion en guiſe de thé; la deuxieme, de réduire en cendres des glands avec leurs capſules; puis de faire infuſer ces cendres dans de l'eau bouillante, d'extraire le ſel qu'elles y ont dépoſé, & de le donner d'une maniere appropriée dans les diarrhées, dyſſenteries, &c. la troiſieme, de laver & déterger ſouvent avec de l'eau, où l'on a fait bouillir de l'ecorce de Chêne, les plaies & ulceres qui ne veulent pas ſe fermer. Les Chinois font uſage de cette eau pour pluſieurs maladies cutanées.

6°. Par l'hiſtoire, il paroît 1°. qu'il y a eu des Chênes qui ont ſubſiſté plus de 400 ans; 2°. qu'on en a vu dont le tronc a pris vingt-quatre pieds de circonférence & plus de cent pieds de hauteur, il eſt dit de pluſieurs que leur ombre couvroit un

arpent de terrein; 3°. que dans la moyenne antiquité, on plantoit beaucoup de Chênes dans les parcs & jardins des Empereurs; 4°. que l'eſpece de Chêne à feuilles longues & tendres nourrit des vers-à-ſoie ſauvages, dont la ſoie eſt très-belle, très-forte, & la plus eſtimée des anciens pour les inſtrumens de muſique; 5°. que le bois de Chêne a toujours eté ſinguliérement eſtimé pour la marine, la charpente, le pilotis, la menuiſerie, le chauffage & le charbon.

Cette notice finie, nous avons trouvé dans le Recueil *San-kang-ki* que pour faire réuſſir un ſemis de Chêne, il faut le brûler à la fin de la premiere ou de la ſeconde année en la maniere que nous avons décrite ailleurs dans un mémoire ſur les mûriers; mais ce qui mérite plus d'attention & confirme ce qui a eté dit ci-deſſus, on y parle clairement de Chênes entés ſur des châtaigners, & on les cite pour exemple des eſpeces qu'on peut perfectionner l'une par l'autre.

13.

Le Châtaigner. *Fructus ejus dulcis gutturi.* Cant. c. 2.

Le Châtaigner a eté bien connu par les anciens Chinois; plus on remonte haut dans la premiere antiquité, plus on le trouve priſé & eſtimé. A rapprocher ce qu'on ſait de plus certain ſur les deux premieres dynaſties, il paroît hors de doute que le Châtaigner etoit un arbre très-commun alors dans toute la partie du nord. Outre qu'il croiſſoit de lui-même ſur les montagnes qui en etoient couvertes, on le plantoit dans la plaine, & on l'y cultivoit avec ſoin. Les beaux jours de la dynaſtie des *Tcheou* lui furent encore plus favorables, & lors de la fameuſe révolution de *Tſing-chi-hoang*, ſi les peuples dépouillés de leurs terres, accablés de travaux & réduits à l'etat le plus triſte, ne ſuccomberent pas univerſellement ſous le poids de leurs maux,

ils le dûrent en partie aux bois de Châtaigniers qu'ils trouvoient par-tout. Les longues & ſanglantes guerres civiles qui ſurvinrent enſuite, en dépouillerent les campagnes, & lorſque les *Han* monterent ſur le trône, environ 200 ans avant l'ere chrétienne, les Provinces de *Chan-tong*, *Pé-tché-li* & *Chan-ſi*, qui en avoient eu juſqu'alors de ſi beaux & en ſi grande quantité, s'en trouverent ſi horriblement dépouillées de tous côtés, qu'elles n'ont jamais bien réparé cette ancienne perte. On voit avec plaiſir dans les annales que pluſieurs grands Empereurs de toutes les dynaſties ſuivantes, ont encouragé, commandé, récompenſé les plantations de Châtaigniers, & n'ont rien epargné pour en accréditer la culture dans toutes les Provinces du nord : mais un ſiecle a abandonné les entrepriſes de l'autre ; des regnes foibles ont détruit les ſuccès des bons, les intérêts de l'agriculture mal entendus ont fait naître des obſtacles, & les fautes d'une génération ont tellement eté perdues pour la ſuivante, que les Provinces les mieux partagées en plantations de Châtaigniers ne ſont plus revenues à leur ancienne abondance. C'eſt un grand malheur, parce qu'elles ſont privées par-là & des récoltes de Châtaignes, qui etoient leur reſſource dans les mauvaiſes années, & des excellents bois de charpente & de menuiſerie que leur procuroient leurs enormes & nombreux Châtaigniers. Les Naturaliſtes mettent en queſtion ſi l'on a maintenant toutes les eſpeces dont ont parlé les anciens. Mais *Lin-tchi* & quelques autres Savans obſervent qu'en rapprochant les détails des géographies particulieres, il paroît que quelques-unes ſont devenues plus rares, mais qu'elles ſe ſont toutes conſervées, ſoit dans un endroit, ſoit dans l'autre. Comme pluſieurs grands Empereurs de toutes les dynaſties ſe ſont ſinguliérement affectionnés à la culture du Châtaignier, ils ont introduit cet arbre utile dans leurs parcs, & ſelon l'ancienne & paternelle coutume de leurs prédéceſſeurs, ils n'ont rien epargné pour en réunir &

en conſerver toutes les eſpeces. Ces parcs ſont devenus les pépinieres des Provinces, & en ont réparé les pertes. Il ne ſera pas inutile de remarquer à ce propos que ſi la Chine eſt ſi riche en arbres de toutes les ſortes, & ſur-tout en arbres à fruit, elle le doit à la curioſité ou plutôt à la ſage politique qu'ont eu les plus grands Empereurs, de les faire cultiver ſous leurs yeux dans leurs parcs; ces ſoins excitoient ceux des peuples. *Les arbres que fait arroſer le Prince*, dit Ming-leang, *pouſſent des racines ſur les pierres, & donnent des rejettons aux deux bouts de l'Empire.* Que ceux qui voudroient faire regarder comme indigne de la Majeſté Impériale de prendre intérêt à un arbre auſſi vulgaire que le Châtaignier, ecoutent moins leurs préjugés, & ils diront avec le Titus de la Chine, que l'*arbre le plus cher à un bon Prince, eſt celui qui eſt le plus utile à ſes peuples*, & que le Châtaignier etant le ſupplément des moiſſons, il eſt à ce titre le premier de tous les arbres. Les Poëtes les plus célebres de toutes les dynaſties ont eu le patriotiſme de lui payer leur tribut de louanges, & de le célébrer à l'exemple du *Chi-king*. C'eſt dans leurs beaux vers qu'on trouve ces deſcriptions & ces détails qui répandent tant de clarté ſur les fragmens qui reſtent des anciens Botaniſtes; on aime ſur-tout à voir qu'ils louent des Empereurs d'avoir fait venir du fond de la Corée & de la Perſe des eſpeces qui avoient réuſſi & ſe propageoient heureuſement. *Tchang-lieou* ne balance pas à dire à *Gin-tſong: La mine que vous avez ouverte coulera toujours; vous ſerez le bienfaiteur des ſiecles les plus reculés, & une automne ſuccédera à l'autre, ſans interrompre le cours de vos dons.* A en croire les géographies particulieres, il y auroit en Chine un grand nombre d'eſpeces de Châtaigniers; mais quand on compare ces différentes deſcriptions, elles ſe rapprochent aſſez les unes des autres pour pouvoir être réduites à huit ou dix. Les eſpeces qui nous ont le plus frappé ſont, 1°. celle dont les fruits ſont gros

comme des abricots, mais peu savoureux; 2°. celle dont les fruits au contraire sont effilés, longs & noisetteux; 3°. celle dont les chatons sont blanchâtres, cotonneux, & servent à faire des mêches de lampe dans les ménages. Nous trouvons articulé très-nettement que la plus mauvaise terre est bonne pour le Châtaignier, qu'il ne faut pas désespérer de le voir réussir dans la plus sablonneuse & la plus stérile, ni même entre les rochers les plus escarpés des montagnes; nous trouvons aussi qu'on ne réussit bien à multiplier cet arbre utile que par le semis, & qu'un semis fait doit être abandonné pendant trois ans à lui-même; en arracher les mauvaises herbes est un soin plus nuisible que profitable. Il faut que les petits Châtaigniers soient déja en force pour leur ôter cette ombre etrangere, & risquer des labours; mais quand on les fait à propos, ils leurs profitent beaucoup & les mettent vîte en pleine pousse. Si la nature du terrein supplée les soins, les soins à leur tour suppléent aussi les bonnes qualités du terrein; & si l'on fait enter des Châtaigniers, on est assuré de se donner les meilleures especes. Les Chinois entent leurs Châtaigniers en sifflet comme nous, mais ils sont plus hardis dans leurs essais, & nous ne doutons point que l'espece dont les fruits approchent de la noix par leur saveur, & dont on peut tirer de l'huile, à ce qu'on dit, ne vienne originairement d'entes faites sur des noyers. Nous serions moins hardis dans nos conjectures, si nous n'y etions pas autorisés par des faits qui etonnent plus les préjugés Européens, & sur lesquels on ne sauroit former aucun doute.

Comme une notice vient à l'appui de l'autre, nous renvoyons à celles des années précédentes, & en particulier à celle du Coignassier. Qu'on nous permette de remarquer, à l'occasion du Châtaignier, qu'en admettant comme un fait, qu'il a eté enté sur le noyer, on n'est plus embarrassé pour expliquer ni comment les anciens mangeoient crues cer-

taines Châtaignes, ni comment ils les conſervoient ſi aiſément, ni enfin comment ils lui attribuoient des vertus aſſez ſingulieres. Ce n'eſt pas le lieu d'inſiſter ici ſur cette remarque; mais ſi on l'examine avec ſoin, & qu'on en faſſe une ſage application, on trouvera peut-être qu'elle donne le mot de bien des enigmes d'hiſtoire naturelle. Pour revenir à notre Châtaignier, on doit ſentir que ſon bois doit devenir d'une ſinguliere beauté en ſe mariant avec celui du noyer, & que ſi les anciens, ainſi que le veut *Lin-pé*, faiſoient des entes pour augmenter la beauté des bois autant que pour augmenter celle des fruits, on gagneroit beaucoup à revenir ſur la pratique des anciens & à faire des eſſais ſur ce point auſſi curieux qu'utile, d'hiſtoire naturelle. Ils conſervoient leurs Châtaignes d'une année à l'autre, cela paroît certain; quant à la maniere, ce qu'on en trouve eſt ſujet à bien des difficultés. Selon les uns, on faiſoit paſſer les Châtaignes par une leſſive, & enſuite on les laiſſoit ſécher au ſoleil; ſelon d'autres, après les avoir fait tremper dans de l'eau ſalée, puis ſécher, on les enterroit dans un ſable fin: peut-être concilieroit-on ces divers récits, en diſant que comme il y avoit diverſes eſpeces de Châtaignes, il y avoit auſſi différentes façons de les conſerver; celle de les réduire en farine qu'on mêloit avec un tiers de farine de riz, eſt trop louée des anciens pour ne pas mériter quelque attention. La Médecine Chinoiſe ſe ſert des Châtaignes comme la nôtre, pour arrêter les diarrhées, mais elle paroît en faire plus de cas pour les maux de poitrine, les rétentions d'urine & les autres maladies qui proviennent d'un ſang âcre ou echauffé; ſur quoi nous remarquerons en finiſſant, que les Châtaignes de Chine, en faiſant abſtraction même de l'eſpece, pourroient avoir plus de vertus, comme ayant crû dans un pays bien plus méridional. Cette obſervation trop négligée nous paroît eſſentielle.

14.

Les Oranges-Coings. *Uſage de la greffe.*

Les Chinois greffent le Coignaſſier ſur l'Oranger ; ce qui leur donne un fruit oblong, de la groſſeur d'un petit melon, dont la couleur, la chair, les pepins, l'odeur, le goût, l'eau, participent des deux eſpeces. Il ſuffit que les Curieux en ſoient avertis, pour en faire l'eſſai par eux-mêmes, s'ils le jugent à propos.

Nous n'avons parlé des Oranges-Coings, que pour conduire les Amateurs à des tentatives, qui peuvent augmenter nos richeſſes en fruits de toutes les eſpeces : car, dès que le Coignaſſier peut s'enter ſur l'Oranger, le poirier, le prunier le peuvent auſſi. Si les pepins ſont une indication déciſive d'un ſeul & même genre, ce qu'on ne nie plus, les noyaux le ſont d'un ſecond genre ; & en allant ainſi de genre en genre, on pourra eſſayer d'enter le châtaignier ſur le chêne, & le chêne ſur le hêtre, &c. C'eſt le vrai moyen de nous enrichir avec nos propres richeſſes. L'exemple & les ſuccès de la Chine nous paroiſſent déciſifs ; & d'ailleurs cette façon eſt plus facile, plus prompte & plus ſûre que la naturaliſation des plantes etrangeres, qui pourtant a ſon utilité, & qu'il eſt bon de conſerver.

L'hiſtoire des origines raconte comment la Chine a reçu des Pays eloignés pluſieurs eſpeces de plantes d'arbres & de fleurs ; mais, à un très-petit nombre près, la plupart ne ſe ſont conſervés que par des ſoins, qu'on ne peut jamais eſpérer d'une culture générale, parce qu'on n'en eſt pas dédommagé. Les variétés, au contraire, qu'ont produites les mêlanges des eſpeces par les greffes, ſe ſont perpétuées de dynaſtie en dynaſtie, & vont toujours en croiſſant. Le jujubier, par

exemple, qu'on néglige tant en France, & qui, à en juger par la Chine, pourroit croître dans preſque toutes nos Provinces, eſt devenu ici auſſi varié en eſpeces, que chez nous les poiriers & les pruniers, parce qu'on en a pris le même ſoin. Comme cet arbre très-eſtimable fleurit tard, il eſt rare qu'il y ait de mauvaiſes années pour lui, parce qu'il ne craint ni les pluies, ni la ſéchereſſe. La ſeule difficulté qu'on pourroit faire, c'eſt qu'il demande beaucoup de chaleur pour donner des fruits qui aient toute leur bonté. Or nous répondons qu'il eſt aiſé de lui procurer toute celle dont il a beſoin, en le plantant au bas des collines qui ſont tournées au grand midi, & encore mieux dans les gorges, qui ſont une eſpece de foyer dans leur centre. C'eſt là une des induſtries Chinoiſes, qui doit être d'autant plus priſée & accueillie, qu'elle eſt plus ſimple. Peut-être auſſi ſe trouveroit-on bien d'adopter leur principe, que les arbres, à fruit ſur-tout, demandent à être plantés ſur des collines & des montagnes.

Les faits ſur les mêlanges des eſpeces par les entes, ſont ici ſi multipliés & ſi déciſifs, que nous nous faiſons un devoir de patriotiſme d'inviter nos Curieux à tourner leurs ſoins & leurs tentatives de ce côté-là. Le deſir d'avoir de belles fleurs, des fleurs nouvelles, des fleurs ſingulieres à préſenter à la Cour, a produit ici des eſpeces innombrables de petits arbres à fleurs par le mêlange des ceriſiers, des pruniers, des pêchers & des abricotiers. Les petites notices de Botanique que nous avions apportées ici, furent en déroute à la vue de ces variétés : mais nous avons vu peu-à-peu que le mêlange des eſpeces par les greffes etoit le nœud gordien que nous ne pouvions ni défaire, ni couper. Ce fut bien autre choſe quand nous vîmes des matricaires que l'on a variées, embellies & métamorphoſées en une infinité de manieres, en les entant ſur l'aurone. Nous attendons ce que diront les Botaniſtes & les

les Curieux, quand ils verront celles que nous avons envoyées en France, & qui leur auroient ſûrement donné beaucoup à rêver, ſi nous ne leur avions pas révélé le ſecret de cette eſpece de phénomene. Or, ce qu'on fait pour une fleur de pur agrément, à quoi tient-il qu'on ne le faſſe pour des plantes utiles? Dieu a abandonné à nos ſoins tout ce qu'il leur accorde de faire réuſſir.

Les grandes regles des Chinois ſur cette matiere, ſont, 1°. de ne point toucher à ce qui réuſſit ſupérieurement dans un canton : le mieux de la nature, ſelon eux, eſt toujours le plus parfait; 2°. de ne point entreprendre de faire violence au climat & au terrein, en voulant avoir dans le nord, par exemple, les fruits du midi; 3°. de faire des entes ſur les arbres qui réuſſiſſent le mieux dans un Pays, pour ſe procurer celles des arbres qui réuſſiſſent le plus mal.

La premiere de ces regles ne demande que d'être enoncée, non plus que la ſeconde.

Nous nous bornerons à obſerver ſur la troiſieme regle qu'on a tâché à la Chine de perfectionner les eſpeces ſauvages par les entes, & les eſpeces franches & cultivées par le mêlange des entes. On ſent bien en France que le poirier, le pommier, le prunier ſauvage ont gagné en tout genre à être entés, & nous ont donné depuis, des fruits plus gros, plus ſains & en plus grande abondance; mais, par malheur, on a oublié d'etendre cette pratique à un très-grand nombre d'arbres & d'arbriſſeaux à qui elle auroit été auſſi profitable. Témoins les cormiers, les aliſiers, les épines-vinettes, &c. Si, comme on le dit ici, les arbres ſauvages donnent un meilleur bois que les arbres francs, rien n'empêcheroit d'en laiſſer dans les forêts : mais tout ce qui eſt aux environs des villages & des hameaux doit être mis à profit, pour augmenter les reſſources & la ſubſiſtance des hommes. Il y a ici un

grand nombre de fruits très-ſauvages, dont on fait beaucoup de cas depuis que la culture les a adoucis & améliorés. Voici des faits : nous avons vu des noix & des châtaignes d'une groſſeur monſtrueuſe par comparaiſon avec les nôtres ; & dans nos Provinces mêmes où les noyers & les châtaigniers ſont un grand revenu, on y néglige de les enter. Les raiſins de *Hoai-lai-hien* ſont d'une grandeur giganteſque, au prix de tout ce que nous avons vu dans les Provinces de France les plus fameuſes par leurs vignes. Nous parlons d'après le témoignage de nos yeux : les grains de ces grappes de raiſins ſont gros comme des prunes damas-violet, & la grappe longue & grande à proportion. Le climat peut y faire ; mais ſi les livres diſent vrai, cela vient originairement de ce qu'on a enté des vignes ſur des jujubiers ; & l'epaiſſeur de la peau de ces raiſins nous le feroit croire. Les raiſins de *Hoai-lai-hien* ne ſont bien bons à manger que dans les mois d'Avril, de Mai & de Juin : on les conſerve ſi aiſément, qu'on en trouve juſqu'à la fin d'Août. Mais, ſans ſortir de notre ſujet, & pour revenir au Coignaſſier, qui nous a egaré dans ces détails, il y en a une eſpece qui ſont purement Coignaſſiers, & qui donnent des fruits auſſi gros, & même plus gros que l'Orange-Coing. Nous en avons vu une grande quantité ; ce qui prouve qu'il ne ſont pas rares. Le Coignaſſier ſe nomme en Chinois *Mou-koua*, l'arbre à citrouilles, à cauſe de la groſſeur de ſes fruits, diſent les Etymologiſtes. Ce n'eſt pas tout : il y en a une eſpece qui a eté ſi adoucie par la culture, qu'elle a perdu ſon âpreté. On mange cette ſorte de Coings comme les pommes & les poires.

Comme nous ſongeons à faire entrer le Coignaſſier dans l'Agriculture Chinoiſe avec les autres arbres à fruits qui nous ſont communs avec la Chine, (ſi tant eſt néanmoins que nous ayons le courage de lutter aſſez contre nos occupations, pour

la finir avec une ſanté uſée, & un cœur dévoré par ſes déſolations), nous tâcherons d'en dire tout ce qui pourra ſervir à éclaircir ou affermir nos expériences. Il ſuffira d'obſerver en général que le Coing a eté regardé de toute antiquité comme un ſi bon fruit, que le proverbe des Anciens dit : *La Pomme a cent mauvaiſes qualités pour une bonne ; le Coing a cent utilités contre un défaut.*

REQUÊTE à l'Empereur pour la cérémonie du Labourage.

LA cérémonie de labourer la terre eſt une des grandes cérémonies, & des plus anciennes de l'Empire. Les Empereurs de la dynaſtie régnante l'ont rétablie dans tout ſon luſtre. Quand on donnera l'Agriculture de Chine, on racontera en détail tout ce qui a trait à l'origine, l'hiſtoire, la fin, l'appareil, &c. de cette cérémonie : on ſe contente ici d'en copier l'annonce, & de traduire la Requête des Tribunaux, telle qu'elle a eté préſentée à l'Empereur, & miſe dans les Papiers publics.

« Le *Li-pou* (c'eſt le Tribunal des cérémonies), & les » autres Tribunaux avertiſſent reſpectueuſement pour la céré- » monie du 23 de la troiſieme Lune de la trente-deuxieme de » *Kien-long*, (c'eſt-à-dire, le 22 Avril de cette année 1767,) » trente-deuxieme année du Regne de l'Empereur.

» L'Empereur fera en perſonne la cérémonie de labourer » la terre. La veille, les Mandarins du *Jai-tchang-ſée* (c'eſt » un petit Tribunal du Palais) porteront avec reſpect la » tablette du *Nei-ko* (nom du Tribunal des Miniſtres), au » *Sien-nong-tan* (ſalle dédiée aux Inventeurs & protecteurs

» du Labourage). Les Mandarins du *Hou-pou* (nom du » Tribunal des Impôts & Domaines) prépareront les inſtru- » mens du Labourage, les boîtes remplies de grain, & les » remettront aux Mandarins du *Chun-tien-fou* (c'eſt le nom » du Tribunal du Gouverneur de *Pé-king*): ceux-ci, après » les avoir couverts de leurs enveloppes de ſoie, & mis dans » leur boîtes, les feront porter, & les accompagneront juſ- » qu'au *Ken-ſo*, (l'endroit du Labourage). Ils planteront » des tablettes rouges, pour marquer & diſtinguer les diffé- » rentes portions de terre que les Princes & les Grands doi- » vent labourer, & rangeront à côté du *Kouan-ken-tai* » (cabinet elevé & ouvert), tous les inſtrumens du Labourage. » Le jour de la cérémonie, les Mandarins du *Nei-ou-fou* » (nom du Tribunal du Palais pour les affaires de la Maiſon » de l'Empereur), le Maître des cérémonies, & les autres » Officiers de ſon Tribunal ſe trouveront à la cinquieme » veille (à la pointe du jour) en dehors du *Tchin-kin-kong* » (nom du Palais), pour y attendre la fin du ſacrifice. Le » ſacrifice etant fini, les dix grands Officiers de la premiere » garde entoureront Sa Majeſté, & la conduiront au *Tchin-* » *kin-kong*, pour ſe repoſer, & quitter ſes habits de céré- » monie. Les Princes & les Grands, qui doivent labourer, » quitteront auſſi les leurs: cependant on tirera de leurs en- » veloppes & couvertures la charrue, le fouet, les boîtes » remplies de grain qu'on a préparé pour l'Empereur, auſſi » bien que celles qui ſont deſtinées pour les Princes & les » Grands, & on les rangera ſur les côtés du *Ken-ſo*. Le » Maître des cérémonies, les Mandarins du *Nei-ou-fou*, & » les autres Officiers en fonction ſe raſſembleront au midi » du *Ken-ſo*. Les quatre Vieillards titrés, les quatorze Chan- » tres, les trente-ſix Joueurs d'inſtrumens, les vingt Payſans » ayant des chapeaux de paille, & tenant à la main des

» bêches, rateaux, fourches, ballets, ſe placeront ſur deux » lignes à gauche, & à droite du *Ken-ſo*, ainſi que les cinquante Porte-Etendards, les trente-quatre Vieillards du » *Chun-tien-fou*, & les trente Laboureurs des trois ordres. » Etant tous rangés, ils attendront en ſilence & debout: » l'heure du Labourage etant venue, le premier Mandarin » du *Tai-Tchang-ſée* entrera dans le Palais pour inviter » Sa Majeſté. Alors le Maître des cérémonies prendra un » etendard, & le fera voltiger trois fois. Les trois Princes, » & les neuf Grands qui doivent labourer, ſe rendront aux » endroits qui leur ſont marqués. Tous ceux qui ont quelque » emploi iront à leur poſte. Les autres ſe rangeront aux deux » côtés du *Ken-ſo*. Les dix grands Officiers de la premiere » garde, ayant entouré l'Empereur, le conduiront au *Ken-ſo*, » & Sa Majeſté s'avancera la face tournée vers le midi. Quand » Elle ſera arrivée, le Mandarin du *Hou-lou-ſée* (nom d'une » Chambre du Tribunal des cérémonies) dira à haute voix: » Préſentez la charrue. Auſſi-tôt le Préſident du *Hou-pou*, le » viſage tourné vers le nord, mettra les deux genoux en » terre, & préſentera le manche de la charrue à Sa Majeſté, » qui la prendra de la main droite. Le Mandarin du *Hou-* » *lou-ſée* dira à haute voix: Préſentez le fouet. Auſſitôt le » premier Mandarin du *Chun-tien-fou*, le viſage tourné vers » le nord, mettra les deux genoux en terre, & préſentera » le fouet, que Sa Majeſté prendra avec la main gauche. » Deux Vieillards conduiront les bœufs, deux Laboureurs » du premier ordre ſoutiendront la charrue: le Préſident du » *Li-pou*, le premier Mandarin du *Tai-Tchang-ſée* les pré- » céderont. Au premier mouvement de Sa Majeſté, tous ceux » qui ont des etendards, les feront voltiger; les Chantres » entonneront des cantiques au ſon de tous les inſtrumens, » le premier Mandarin du *Chun-tien-fou* portera la boîte du

» grain, & le Préſident du *Hou-pou* le ſemera. L'Empereur » labourera trois ſillons : quand Sa Majeſté les aura finis, le » Mandarin du *Hou-lou-ſée* dira à haute voix ; Recevez la » charrue. Le Préſident du *Hou-pou* ſe mettra auſſitôt à ge- » noux pour la recevoir. Le Mandarin du *Hou-lou-ſée* dira » à haute voix : Recevez le fouet. Le premier Mandarin du » *Chun-tien-fou* ſe mettra auſſitôt à genoux pour le recevoir. » Ils couvriront la charrue & le fouet de leurs enveloppes » de ſoie, auſſi-bien que la boîte du grain. Alors la Muſique » s'arrêtera, & le Préſident du *Li-pou* invitera l'Empereur » à monter ſur le *Kuong-ken-tai* : le même Préſident, & le » premier Mandarin du *Tai-tchang-ſée* y conduiront Sa Ma- » jeſté par l'eſcalier du milieu. Sa Majeſté s'aſſiera, le viſage » tourné vers le midi. Tous les Princes, tous les Grands, tous » les Mandarins, qui n'ont point d'emploi dans le reſte de » la cérémonie, ſe rangeront aux deux côtés de l'Empereur, » & s'y tiendront debout : alors les trois Princes commence- » ront à labourer, & feront cinq ſillons, ayant chacun un » Vieillard pour conduire leurs bœufs, deux Laboureurs pour » ſoutenir leurs charrues, & deux Mandarins inférieurs du » *Chun-tien-fou*, pour ſemer après eux : quand ils auront fini, » ils viendront ſe placer à leur rang. Les neuf Grands com- » menceront alors à labourer, & feront neuf ſillons, ayant » chacun un Vieillard pour conduire leurs bœufs, deux La- » boureurs pour ſoutenir leurs charrues, & des Mandarins » du *Ta-hien-him*, & *Ouang-ping-hien* (nom de deux petits » Tribunaux qui dépendent de celui du Gouverneur), pour » ſemer après eux. Quand ils auront fini, ils viendront ſe » mettre à leur rang, & reſteront debout. Les Mandarins » inférieurs du *Chun-tien-fou* couvriront de leurs enveloppes » les inſtrumens du labourage & les boîtes du grain, & les » emporteront. Le Mandarin du *Hou-lou-ſée* conduira au bas

» du *Kouang-ken-tai*, du côté de l'occident, tous les Man-
» darins du *Chun-tien-fou*, les Vieillards, les Laboureurs
» habillés selon leur etat, & portant chacun un instrument
» de Labourage. Tous ensemble, le visage tourné vers le
» nord, se mettront trois fois à genoux; & à chaque fois,
» ils frapperont la terre du front à trois repriſes, pour remer-
» cier Sa Majesté. Après cette cérémonie, les Mandarins du
» *Chun-tien-fou*, du *Ta-him-him*, du *Nan-ping-hien*, les Vieil-
» lards & les Laboureurs iront finir le Labourage du *Ken-so*.
» Alors le Préſident du *Li-pou* viendra avertir Sa Majesté que
» toutes les cérémonies du Labourage ſont finies. Sa Majesté
» deſcendra du *Kouang-ken-tai*, par l'eſcalier de l'orient,
» montera dans ſon char, & ſortira par la porte *Sien-*
» *Nang*, &c. »

Il y auroit matiere à bien des notes dans ce que nous venons de traduire: nous nous bornerons à quatre.

1°. L'Empereur, & tous ceux qui doivent prendre part à la cérémonie du Labourage, s'y préparent par trois jours de jeûne.

2°. On fait un Sacrifice avant la cérémonie de labourer la terre.

3°. Ce qu'on recueille dans le *Ken-so* eſt conſervé avec reſpect: on en rend compte à l'Empereur, & on ne s'en ſert que dans les grands Sacrifices au *Chang-ti*, ou ſouverain Seigneur.

4°. Quand l'Empereur eſt moins occupé, la Cérémonie du Labourage eſt terminée par un repas magnifique, où Sa Majesté Chinoiſe régale les Princes, les Grands, les Mandarins, &c. Il eſt remarquable que, quand il s'en retourne à ſon Palais, il eſt ſur un char de parade, précédé par des Chœurs de muſique & de ſymphonie, & par tout l'appareil des plus grandes cérémonies.

L'Europe voit encore les Chinois de trop loin, pour comprendre combien ils font entrer de grandeur, de nobleſſe, de magnificence, de majeſté & de décence dans toutes les cérémonies publiques. Il faut eſpérer qu'elle ouvrira les yeux, & ſentira que ce vaſte Empire eſt l'Amérique des Gens de Lettres, des Sages & des Hommes d'Etat.

A Pé-king, ce 3 Novembre 1767.

FIN DU TOME TROISIEME.

Fautes à corriger dans ce Volume.

PAG. 35, *lig.* 17, un nommé, *liſez* un fils nommé.
Ibid. *lig.* 18, Ou-ouang, & qui, *liſez* Ou-ouang qui.
53, *lig.* 10, qu'il en, *liſez* qu'il n'en.
54, *lig.* 27, montra-t-il, *liſez* montra.
74, *lig.* 30, trois mille, *liſez* trois mille ans.
84, *lig.* 29, jamais vous, *liſez* jamais avoir à vous.
86, *lig.* 8, la *liſez* l'an.
114, *lig.* 25, celui dépoſſédé, *liſez* celui qui avoit eté dépoſſédé.
195, *Note* 4, *lig.* 2, n'eut, *liſez* eut.
Ib. *Note* 5, *lig.* 2, Gloſateurs, *liſez* Gloſſateurs.
361, *lig. dern.* attirent, *liſez* attirerent.
362, *lig.* 13, le, *liſez* ſe.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé: *Mémoires concernant les Chinois, Tome III;* & je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 15 Avril 1778. BÉJOT.

Le Privilege ſe trouve au premier Volume.

De l'Imprimerie de STOUPE, rue de la Harpe, 1778.

